COURS
DE
LATINITÉ INFÉRIEURE.

Ouvrages de M. l'Abbé Paul,
imprimés chez le même Libraire.

MORCEAUX CHOISIS DE POÉSIE FRANÇAISE, et L'ART POÉTIQUE DE BOILEAU, traduits en vers latins; Ouvrage destiné aux Professeurs de latinité; *un volume in-8.° 1804, beau papier.*

FABLES DE PHÈDRE, latines-francaises, *traduction nouvelle*, enrichie de notes françaises; *un volume in-12*, 1805.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE SACRÉE DE SULPICE SÉVÈRE, depuis la création du monde jusqu'au consulat de Stilicon, sous Théodose, l'an de J. C. 400. *Traduction nouvelle*, avec des notes et une table géographique; le latin en regard du français. *Un volume in-12*, 1805.

COURS DE LATINITÉ SUPÉRIEURE, *ou* Extraits des auteurs latins, accompagnés des meilleures Traductions françaises, pour fournir des matières de Thèmes, de Versions ou de Compositions aux Professeurs de Troisième, de Seconde et de Rhétorique. *Le français en regard du latin.* Trois volumes in-12, 1806.

Chaque volume du Cours de latinité est divisé en cinq parties : la première comprend l'*Histoire*; la 2.e, la *Morale*; la 3.e, le genre *Oratoire*; la 4.e, la *Poésie*; la 5.e, le genre *Epistolaire*.

SUPPLÉMENT DE LA PARTIE HISTORIQUE du Cours de latinité supérieure : Histoires extraites de Cicéron, de Tite-Live, de Quintilien, de Pline l'ancien, de Valère-Maxime et d'Aulu-Gelle, accompagnées des meilleures Traductions françaises; le français en regard du latin; *un volume in-12*, 1806.

CORNELIUS NEPOS (VIE DES GRANDS CAPITAINES de), latin-français, traduites *littéralement*; avec des notes et une table géographique pour l'intelligence de l'ouvrage, à l'usage des enfans ou des jeunes gens; *un vol. in-12, seconde édition, Lyon*, 1807.

COURS
DE
LATINITÉ INFÉRIEURE,
OU
EXTRAITS LATINS-FRANÇAIS

POUR les Classes de Sixième, de Cinquième et de Quatrième.

PAR M. l'Abbé PAUL, auteur du Cours de Latinité supérieure.

A LYON,

Chez TOURNACHON-MOLIN, Libraire.

1807.

AVERTISSEMENT.

VOICI de nouveaux *Extraits* à joindre aux Classiques des Sixièmes, des Cinquièmes et des Quatrièmes. On ne peut ni trop multiplier, ni trop varier les secours de l'enseignement.

Je destine aux Sixièmes l'*Abrégé de l'Histoire Romaine* d'EUTROPE, l'auteur le plus à leur portée, et le plus propre à leur donner d'avance une idée à peu près complète de cette célèbre Histoire, qui devra les occuper jusqu'à la fin de leurs études;

Un *Colloque pieux* d'ÉRASME, pour leur inspirer de bonne heure l'amour-pratique des devoirs de la Religion;

Et des *Fables choisies* de LA FONTAINE, mises en vers latins par *Giraud*, parce que la Fable attache naturellement le premier âge, et qu'elle lui donne insensiblement des notions de morale.

Je consacre aux Cinquièmes l'*Abrégé de l'Histoire sacrée* de SULPICE SÉVÈRE, abréviateur également pur et facile, pour leur offrir le tableau succinct de la Religion divine où ils ont eu le bonheur de naître, et par laquelle

ils doivent constamment régler toute la suite de leur vie ;

Les *Colloques choisis* d'ÉRASME, pour les préparer à s'exprimer en latin, et à converser dans cette langue sur les différens sujets qui peuvent se présenter ;

La suite des *Fables choisies* de LA FONTAINE, traduites en vers latins par l'interprète ci-dessus nommé.

J'assigne enfin aux Quatrièmes les *Stratagêmes* ou *Ruses de guerre* de FRONTIN, qui mérite par son élégance d'alterner avec Cornélius Népos ;

Un *Choix* des *Lettres familières* de CICÉRON, pour les initier au style épistolaire ;

Des *Fragmens moraux* d'ÉRASME, sur différentes espèces de travers et de ridicules, pour qu'ils ne s'y livrent pas eux-mêmes quand ils seront hommes ;

La *Traduction* latine de la première *Philippique* de DÉMOSTHÈNE par *Jouvenci*, pour les conduire peu à peu au style oratoire de Cicéron ;

Et des *Morceaux détachés* des *Élégies* d'OVIDE, pour ouvrir leurs jeunes cœurs aux sentimens touchans de la pitié, et pour leur frayer la route à des pièces poétiques plus étendues et plus suivies.

Je ne justifierai point l'emploi que je fais dans ce Classique, d'*Érasme*, de *Jouvenci* et de *Giraud*. Le premier, nourri de la lecture des meilleurs écrivains du siècle d'*Auguste*; leur plus heureux imitateur, et ayant eu la principale part à la renaissance des Lettres latines, a presque le droit d'être regardé comme un ancien. Le second, également formé à l'école de ces grands modèles, est comme naturalisé dans les colléges par son *Appendix*, par ses *Interprétations* continues du texte de divers Auteurs Latins, et par ses savantes *Notes* sur plusieurs d'entr'eux. Le troisième n'emploie aucune expression, aucun tour de phrase, sans s'appuyer de l'exemple de ces modèles. On peut dire que l'excellente latinité de ses Fables est comparable à celle des Fables de *Commire*, le poëte latin moderne, dont la diction respire le plus le goût antique.

EXCERPTA
IN USUM SEXTANORUM

Præcipuæ res Historiæ Romanæ, e:
EUTROPII Breviario desumptæ.

Roma sub Regibus.

ROMULUS, condita civitate, quam ex nc mine suo Romam vocavit, hæc ferè egit. Mul titudinem finitimorum in civitatem recepit centum ex senioribus elegit, quorum consili omnia ageret, quos Senatores nominavit propte senectutem. Tunc cùm uxores ipse et populu non haberent, invitavit ad spectaculum ludorur vicinas Urbis nationes, atque earum virgine rapuit. Commotis bellis propter raptarum in juriam, Cæninenses vicit, Antemnates, Crus tuminos, Sabinos, Fidenates, Veientes, (hæ omnia oppida Urbem cingunt:) et cum ort subitò tempestate non comparuisset, anno regr trigesimo-septimo, ad deos transisse creditus consecratus est. Deinde Romæ per quinos die

EXTRAITS
POUR LES SIXIÈMES.

Principaux évènemens de l'Histoire Romaine, tirés de l'Abrégé d'EUTROPE.

Trad. de l'Abbé LEZEAU.

Rome sous les Rois.

APRÈS que Romulus eut fait bâtir cette ville qu'il appela *Rome*, de son nom, voici à peu près ce qu'il fit. Il y attira une grande foule d'habitans des lieux circonvoisins : parmi les hommes les plus âgés, il en choisit cent, pour former son conseil, et leur donna le nom de *sénateurs* à cause de leur grand âge. Par la suite comme lui et son peuple manquoient de femmes, il invita ses voisins à la représentation de certains jeux qu'il fit célébrer, et il enleva leurs filles. Dans les guerres que ce rapt suscita, il vainquit les Céniniens, les Antemnates, les Crustuminiens, les Sabins, les Fidenates et les Véïens, dont les villes étoient aux environs de Rome. Enfin la trente-septième année de son règne, ayant disparu dans un orage qui survint tout-à-coup, comme on crut que les dieux l'avoient enlevé, on le déifia. Après sa mort les sénateurs gouvernèrent chacun pen-

Senatores imperaverunt ; et his regnantibus annus unus completus est.

Postea Numa Pompilius rex creatus est : qui bellum nullum quidem gessit, sed qui non minus civitati quàm Romulus profuit. Nam et leges Romanis, moresque constituit, qui consuetudine præliorum jam latrones ac semi-barbari putabantur. Annum descripsit in decem menses, priùs sine aliqua computatione confusum : et infinita Romæ sacra ac templa constituit. Morbo decessit quadragesimo-tertio imperii anno.

Huic successit Tullus Hostilius. Hic bella reparavit, Albanos vicit qui ab urbe Roma duodecimo milliario sunt : Veientes et Fidenates, quorum alii sexto milliario absunt ab urbe Romana, alii octavo-decimo, bello superavit. Urbem ampliavit adjecto Cælio monte. Cùm triginta-duobus annis regnasset, fulmine ictus cum domo sua arsit.

Post hunc Ancus Marcius, Numæ ex filia nepos, suscepit imperium. Contra Latinos dimicavit : Aventinum Montem civitati adjecit, et Janiculum : Ostiam civitatem suprà mare sexto-decimo milliario ab Urbe condidit, vigesimo-quarto anno imperii morbo periit.

Deindè regnum Priscus Tarquinius suscepit. Hic numerum Senatorum duplicavit ; Circum Romæ ædificavit ; Ludos Romanos instituit, qui ad nostram memoriam permanent. Vicit idem etiam Sabinos, et non parum agrorum sublatum iisdem, urbis Romæ territorio adjunxit ; primusque triumphans Urbem intravit : muros fe-

dant cinq jours, et il se passa une année entière sous leur gouvernement.

Après cette année d'interrègne, on choisit pour roi Numa Pompilius, qui sans jamais faire la guerre, contribua autant que Romulus à la prospérité de Rome. Il y établit des lois, et adoucit l'humeur farouche des Romains, qui par l'habitude qu'ils s'étoient faite de combattre, étoient déjà regardés comme des voleurs et des demi-barbares. Il partagea en dix mois l'année qui n'avoit auparavant ni ordre ni règle. Il institua dans Rome grand nombre de cérémonies et de sacrifices, et y fit élever plusieurs temples. Il mourut de maladie la quarante-troisième année de son règne.

Tullus Hostilius succéda à Numa; il reprit les armes, et vainquit les Albains qui sont à douze milles de Rome, les Véïens et les Fidenates, dont les uns en sont éloignés de six milles, et les autres de dix-huit; il accrut la ville en y renfermant le mont Cælius : après avoir régné trente-deux ans, il fut frappé de la foudre qui le brûla avec tout son palais.

Ancus Marcius, petit-fils de Numa par sa fille Pompilie, lui succéda. Il fit la guerre aux Latins, et ajouta à la ville le mont Aventin et le Janicule; il fit bâtir à seiz emilles de Rome la ville d'Ostie sur l'embouchure du Tibre, et mourut de maladie la vingt-quatrième année de son règne.

Ensuite régna Tarquin l'Ancien. Il doubla le nombre des sénateurs, fit bâtir le grand cirque, et institua les jeux Romains dits *les grands Jeux*, qu'on célèbre encore aujourd'hui. Il vainquit aussi les Sabins, et ajouta au territoire de Rome une bonne partie de leurs terres dont il s'étoit emparé. Il fut le premier qui entra dans Rome

cit, et cloacas : Capitolium inchoavit : trigesimo-octavo imperii anno per Anci filios occisus est, regis ejus cui ipse successerat.

Post hunc Servius Tullius suscepit imperium, genitus ex nobili fœmina, captiva tamen et ancilla. Hic quoque Sabinos subegit : montes tres, Quirinalem, Viminalem, Esquilinum, Urbi adjunxit. Fossas circum murum duxit. Primus omnium Censum ordinavit, qui adhuc per orbem terrarum incognitus erat. Sub eo Roma, omnibus in censum delatis, habuit capitum quadraginta quatuor millia civium Romanorum, cum his qui in agris erant. Occisus est quadragesimo quinto imperii anno, scelere generi sui Tarquinii Superbi, filii ejus regis cui ipse successerat; et filiæ suæ quam Tarquinius habebat uxorem.

Lucius Tarquinius Superbus, Septimus atque ultimus regum, Volscos (quæ gens ad Campaniam euntibus non longè ab Urbe est,) vicit; Gabios civitatem, et Suessam Pometiam subegit; cum Thuscis pacem fecit, et templum Jovi in Capitolio ædificavit. Posteà Ardeam oppugnans in octavo-decimo milliario ab Urbe positam civitatem, imperium perdidit. Nam cùm filius ejus, et ipse Tarquinius junior, nobilissimi Collatini uxorem stuprasset, atque de injuria marito et patri et amicis questa fuisset, in omnium conspectu se occidit : propter

(1) Dénombrement général du peuple Romain.

avec les honneurs du triomphe. Il fit faire de nouveaux remparts, creuser des égoûts, et jeter les fondemens du Capitole. Les fils d'Ancus son prédécesseur lui ôtèrent la vie, la trente-huitième année de son règne.

A Tarquin l'Ancien succéda Servius Tullius, qui eut pour mère une femme de haute naissance, quoique captive, et réduite au service domestique. Ce prince soumit aussi les Sabins; il enferma dans la ville le mont Quirinal, le Viminal et l'Esquilin : il fit creuser des fossés autour des murailles, et fut l'instituteur du (1) cens, dont aucun peuple de la terre n'avoit encore eu l'idée. Par le dénombrement général qui fut fait sous ce prince, il se trouva que Rome avoit quarante-quatre mille citoyens chefs de famille, sans compter ceux qui étoient à la campagne. Ce roi fut tué la quarante-cinquième année de son règne, par la trahison de son gendre Tarquin le Superbe, fils de son prédécesseur, et de sa propre fille Tullie que Tarquin avoit épousée.

Lucius Tarquin surnommé le Superbe (2), le septième et dernier roi de Rome, vainquit les Volsques, nation qui n'est pas fort éloignée de cette ville, du côté de la Campanie, se rendit maître de Gabie et de Suessa Pométia, fit la paix avec les Toscans, et fit bâtir un temple à Jupiter sur le Capitole. Par la suite il fut déposé comme il assiégeoit Ardée, à dix-huit milles de Rome. Sextus l'un de ses fils, qu'on appeloit Tarquin le Jeune, ayant violé la chaste Lucrèce, femme de l'illustre Collatin, cette dame se plaignit à son mari, à son père et à ses amis de l'injure qu'on lui avoit faite, et se

(2) Ainsi nommé à cause de son grand orgueil.

quam caussam Brutus, parens, et ipse Coll
tinus populum concitavit, et Tarquinio ad
mit imperium. Mox exercitus quoque eum
qui civitatem Ardeam cum ipso rege oppugn
bat, reliquit, veniensque ad Urbem rex port
clausis exclusus est. Cùmque imperasset ann
viginti quinque, cum uxore et liberis suis fugi
Ita Romæ regnatum est per septem reges ann
ducentis quadraginta tribus, cùm adhuc Roma
ubi plurimum, vix usque ad quintum-decimu
milliarium possideret.

Roma sub Consulibus.

COMMOVIT bellum urbi Romæ rex Tarqui
nius, qui fuerat expulsus, et collectis multi
gentibus, ut in regnum posset restitui, dimi
cavit. In prima pugna Brutus, et Aruns Tar
quinii filius, invicem se occiderunt. Roma
tamen ex ea pugna victores recesserunt. Br
tum Romanæ matronæ defensorem pudicit
suæ, quasi communem patrem, per ann
luxerunt. Valerius Publicola Spurium Luc
tium Tricipitinum collegam sibi sumpsit:
morbo mortuo, iterum Horatium Pulvil
collegam sibi sumpsit. Ita primus annus quin
consules habuit: cùm Tarquinius Collat
Urbe cessisset propter nomen, Brutus pr
periisset, Spurius Lucretius morbo mo
esset.

Secundo quoque anno iterum Tarquini
reciperetur in regnum, bellum Romanis in
auxilium ei ferente Porsenna Thusciæ re

tua en leur présence, pour ne pas survivre à cet affront. Son père Brutus, et Collatin son époux soulevèrent le peuple contre Tarquin et le firent déposer. Dans ce même temps il fut abandonné de l'armée qui assiégeoit Ardée sous son commandement. Étant venu pour rentrer dans Rome, il en trouva les portes fermées, et fut obligé de prendre la fuite avec sa femme et ses enfans, après avoir régné vingt-cinq ans. Ainsi Rome fut gouvernée par ces sept rois, l'espace de deux cent quarante-trois ans; elle étendoit alors son domaine tout au plus à quinze milles de ses murs.

Rome sous les Consuls.

TARQUIN le Superbe arma contre Rome qui l'avoit banni, et renforcé du secours de plusieurs peuples, il combattit pour remonter sur le trône. Dans la première bataille qui se donna, Brutus, et Aruns, fils de Tarquin, se tuèrent l'un l'autre; les Romains cependant restèrent vainqueurs. Les dames Romaines portèrent, pendant un an, le deuil de la mort de Brutus, qu'elles regardoient comme leur père commun, parce qu'il avoit vengé la pudicité violée. Valérius Publicola se choisit pour collègue Spurius Lucrétius Tricipitinus, père de Lucrèce. Comme ce dernier mourut avant la fin de l'année, Valérius choisit Horatius Pulvillus pour remplir sa place. Ainsi il y eut cinq consuls dans cette première année; Tarquinius Collatinus ayant été obligé de sortir de Rome à cause de son nom, Brutus ayant perdu la vie dans le combat, et Spurius Lucrétius étant mort de maladie.

L'année suivante, Tarquin ayant mis dans ses intérêts Porsenna roi des Toscans, prit encore

Romam penè cepit. Verùm tum quoque victus est.

Tertio anno post reges exactos, Tarquinius cùm suscipi non posset in regnum, neque ei Porsenna, qui pacem cum Romanis fecerat, auxilium præstaret, Tusculum se contulit, quæ civitas non longè ab Urbe est : atque ibi per quatuordecim annos privatus cum uxore persenuit.

Quarto anno post reges exactos, cùm Sabini Romanis bellum intulissent, victi sunt ; et de his est triumphatum.

Quinto anno Lucius Valerius ille Bruti collega, et quartùm consul, fataliter mortuus est, adeo pauper, ut, collatis à populo nummis, sumptum habuerit sepulturæ, quem matronæ, sicut Brutum, annum luxerunt.

Nono anno post reges exactos, cum gener Tarquinii, ad injuriam soceri vindicandam, ingentem collegisset exercitum, nova Romæ dignitas est creata, quæ *Dictatura* appellatur, major quam consulatus. Eodem anno etiam magister equitum factus est, qui dictatori obsequeretur, neque quidquam similius potest dici, quam dictatura antiqua, huic imperii potestati, quam nunc Tranquillitas vestra habet, maximè cùm Augustus quoque Octavianus, de quo posteà dicemus, et, ante eum, Caius Cæsar, sub dictaturæ nomine atque honore regnaverint

les armes contre les Romains pour remonter sur le trône, et peu s'en fallut qu'il ne s'emparât de Rome; il fut néanmoins encore vaincu.

Trois ans après l'expulsion des rois, Tarquin ne pouvant rentrer dans Rome, et ne tirant plus aucun secours de Porsenna qui avoit fait la paix avec les Romains, se retira à Tusculum, ville qui n'est pas éloignée de Rome, et il y mena pendant quatorze ans une vie privée, avec sa femme.

L'année suivante les Romains vainquirent les Sabins qui leur avoient déclaré la guerre, et en triomphèrent.

Cinq ans après que Rome eut cessé d'avoir des rois, Lucius Valérius, qui avoit été collègue de Brutus, et qui étoit consul pour la quatrième fois, mourut de maladie, mais si pauvre qu'on fit ses funérailles aux frais du peuple; les dames Romaines portèrent le deuil de sa mort pendant un an, comme elles avoient fait pour Brutus.

Neuf ans après l'expulsion des rois, le gendre de Tarquin ayant levé une nombreuse armée pour venger l'affront fait à son beau-père, les Romains créèrent une nouvelle dignité, qu'on appela *Dictature*, et qui étoit supérieure à celle des consuls.

Dans la même année on créa un général de la cavalerie pour servir sous le dictateur, et l'on peut dire que rien n'approche plus de la souveraine puissance qu'exerce aujourd'hui votre Majesté, que cette ancienne dictature, puisqu'Auguste, dont je parlerai dans la suite, et avant lui Jules César, ont régné sous le titre de dictateurs, et avec les honneurs attachés à cette dignité. Lartius fut le premier dictateur

Dictator autem Romæ primus fuit Lartius: magister equitum primus, Spurius Cassius.

Sexto-decimo anno post reges exactos, seditionem populus Romæ fecit, tanquam à senatu atque consulibus premeretur. Tum et ipse sibi tribunos plebis, quasi proprios judices, et defensores creavit, per quos contra senatum et consules tutus esse posset.

EXPULSUS ex Urbe Quintus Marcius dux Romanorum, qui Coriolos ceperat, Volscorum civitatem, ad ipsos Volscos contendit iratus, et auxilia contra Romanos accepit. Romanos sæpe vicit: usque ad quintum milliarium Urbis accessit, oppugnaturus etiam patriam suam, legatis qui pacem petebant repudiatis, nisi ad eum mater Veturia, et uxor Volumnia ex Urbe venissent: quarum fletu et deprecatione superatus, removit exercitum: atque hic secundus post Tarquinium fuit, qui dux contra patriam suam esset.

Cæsone Fabio et Tito Virginio consulibus, trecenti nobiles homines, qui ex Fabia familia erant, contra Veientes bellum soli susceperunt, promittentes senatui et populo per se omne certamen implendum. Itaque profecti omnes nobiles, et qui singuli magnorum exercituum duces esse deberent, in prælio conciderunt. Unus omnino superfuit ex tanta familia, qui propter ætatem puerilem duci non potuerat ad pugnam. Post hæc census in Urbe habitus est, et inventa sunt civium capitum CXIX millia.

dans Rome, il eut sous lui pour général de la cavalerie Spurius Cassius.

Seize ans après le changement de la monarchie en république, le peuple se souleva sous prétexte d'avoir trop à souffrir du sénat et des consuls, et créa des tribuns pour être ses juges et ses défenseurs contre les vexations des deux puissances.

QUINTUS Marcius chef de l'armée Romaine, le même qui avoit pris Coriole, se voyant banni de Rome, se retira chez les Volsques, indigné de cet affront, et ils lui donnèrent une armée, pour agir contre les Romains. Il les défit plusieurs fois, et approcha son camp jusqu'à cinq milles de Rome. Sourd aux propositions de paix que lui faisoient les envoyés du sénat, il auroit assiégé sa patrie, si Véturie sa mère, et Volumnie sa femme ne se fussent transportées dans son camp. Touché de leurs prières et de leurs larmes, il se retira. Il fut le second après Tarquin qui fit la guerre à sa patrie.

Sous le consulat de Cæso Fabius et de Titus Virginius, trois cents hommes qui composoient l'illustre famille des Fabiens se chargèrent seuls de la guerre contre les Véïens, promettant au sénat et au peuple de la terminer par eux-mêmes. Ainsi tous ces grands hommes, dont chacun en particulier suffisoit pour commander une armée, marchèrent contre les ennemis, et périrent tous dans un combat. D'une famille si nombreuse, il n'en resta qu'un seul qui n'avoit pu accompagner les autres à cause de son jeune âge. Quelque temps après on célébra le cens pour la seconde fois, et il se trouva dans Rome cent dix-neuf mille chefs de famille.

Sequenti anno, cùm in Algido monte, ab Urbe duodecimo ferme milliario, Romanus obsideretur exercitus, Lucius Quintius Cincinnatus dictator est factus, qui agrum quatuor jugerum possidens, manibus suis colebat. Is cùm in opere et arans esset inventus, sudore deterso, togam prætextam accepit, et cæsis hostibus, liberavit exercitum.

FIDENATES contra Romanos rebellaverunt. Auxilium præstabant his Veientes, et rex Veientium Tolumnius: quæ ambæ civitates tam vicinæ Urbi sunt, ut Fidenæ sexto, Veientes octavo-decimo milliario absint. Conjunxerunt se his et Volsci; sed M. Æmilio dictatore, Lucio Quintio Cincinnato magistro equitum, victi etiam regem perdiderunt: Fidenæ captæ et excisæ.

Post viginti inde annos, Veientani rebellaverunt. Dictator contra ipsos missus est Furius Camillus, qui primùm eos vicit acie; mox etiam civitatem diu obsidens cepit, antiquissimam, Italiæque ditissimam. Post eam cepit et Faliscos, non minus nobilem civitatem. Sed commota est ei invidia, quasi prædam malè divisisset, damnatusque ob eam causam, et expulsus civitate est.

Statim Galli Senones ad Urbem venerunt; et victos Romanos undecimo milliario ab urbe Roma, apud flumen Alliam sequuti, etiam Urbem occupaverunt; neque defendi quidquam

L'année suivante, l'armée Romaine se trouvant enfermée par ses ennemis sur le mont Algide, à douze milles environ de Rome, on nomma dictateur Lucius Quintius Cincinnatus, qui avoit pour tout bien quatre arpens de terre qu'il cultivoit de ses propres mains. Cet homme qu'on trouva à la charrue, après s'être essuyé, prit la robe de pourpre, alla au secours de l'armée, et la délivra par la défaite des ennemis.

Les Fidenates se révoltèrent contre les Romains. Ils étoient soutenus des Véïens commandés par Tolumnius leur roi. Les villes de ces peuples sont si près de Rome, que Fidènes n'en est éloignée que de six milles, et Véies de dix-huit milles. Les Volsques se joignirent encore à eux; mais ils furent tous défaits par M. Æmilius dictateur, et par Lucius Quintius Cincinnatus; général de la cavalerie, et ils perdirent leur roi. La ville de Fidènes fut prise et rasée.

Vingt ans après, les Véiens reprirent les armes. On envoya contr'eux Furius Camillus en qualité de dictateur. Après les avoir vaincus en bataille rangée, il prit enfin, après un siége fort long, la ville de Véies, qui étoit la plus ancienne et la plus riche de l'Italie. Deux ans après il prit Falérie, ville qui ne le cédoit guères à l'autre; mais il devint odieux aux Romains, parce qu'on prétendoit qu'il avoit mal distribué le butin : pour ce sujet il fut accusé, et banni de Rome.

Bientôt après les Gaulois Senonois marchèrent vers Rome, et ayant vaincu l'armée Romaine sur les bords de l'Allie, à onze milles de Rome, ils en poursuivirent les débris, et s'emparèrent

nisi Capitolium potuit : quod cùm diu obs(sent, et jam Romani fame laborarent, à Car qui in vicina civitate exsulabat, Gallis su ventum est, gravissimèque victi sunt ; pc tamen, accepto etiam auro, ne Capitoliun siderent, recesserunt : sed sequutus eos Cami ita cecidit, ut et aurum, quod his datum fue et omnia quæ ceperant militaria signa, r caret. Ita tertiùm triumphans Urbem ingre est, et appellatus secundus Romulus, qua ipse patriæ conditor.

MORTUUS est Camillus ; honor ei secu post Romulum delatus est.

Titus Quintius dictator adversus Gàllos, in Italiam venerant, missus est. Hi ab l quinto milliario trans Anienem fluvium cc derant. Nobilissimus de senatoribus Titus M lius provocantem Gallum ad singulare certan congressus occidit : et sublato torque au colloque suo imposito, in perpetuum Torq sibi et posteris cognomen accepit. Galli fu sunt : mox per Caium Sulpicium dictato etiam victi. Non multò post à Caio Ma Thusci victi sunt ; septem millia Captivo ex his in triumphum ducti.

Census iterum habitus est ; et cùm Lat qui à Romanis subacti erant, milites præs nollent, ex Romanis tantum tirones lecti st factæque legiones decem ; qui modus sexa

de la ville. Il n'y eut que le Capitole qui résista. Il fut long-temps assiégé, et déjà les Romains manquoient de vivres, lorsque Camille qui passoit son exil dans une ville voisine, vint fondre sur les Gaulois, et remporta sur eux une grande victoire. Cependant ils ne se retirèrent qu'après qu'on leur eut donné de l'or, pour leur faire abandonner leur entreprise. Mais Camille qui les poursuivit, les vainquit si complètement, qu'il leur enleva et cet or et les enseignes qu'ils nous avoient prises. Ainsi il rentra à Rome triomphateur pour la troisième fois, et fut appelé le second Romulus, comme pour marquer qu'il étoit le second fondateur de Rome.

CAMILLE mourut; on lui rendit des honneurs comme à un second Romulus.

T. Quintius Pennus fut créé dictateur pour combattre les Gaulois qui étoient passés en Italie. Ils s'étoient campés à quatre milles de Rome, au-delà de l'Anio. Titus Manlius le plus illustre de tous les sénateurs, ayant accepté le défi que faisoit un Gaulois à quiconque voudroit combattre corps à corps contre lui, le tua, mit à son cou le collier d'or qu'il lui prit, et s'acquit par-là le surnom de *Torquatus*, qui passa à sa postérité. Les Gaulois prirent aussitôt la fuite, et furent vaincus quelque temps après par le dictateur Caius Sulpicius. Bientôt après Caius Marcius défit les Etruriens, et fit sept mille prisonniers qui honorèrent son triomphe.

On fit ensuite un nouveau dénombrement; et les Latins que les Romains avoient vaincus, ne voulant point donner de troupes, Rome seule fournit les recrues; et on forma dix légions qui

vel amplius armatorum millia efficiebat, par adhuc Romanis rebus tanta tamen in re milit virtus erat. Quæ cùm profectæ essent adver Gallos duce Lucio Furio Camillo, quidam Gallis unum è Romanis, qui esset optimı provocavit. Tum se Marcus Valerius tribu militum obtulit, et cùm processisset armatı corvus ei supra dextrum brachium sedit; n commissâ adversus Gallum pugnâ, idem cor alis et unguibus Galli oculos verberavit, rectùm posset aspicere: ita ut à tribuno Vale interfectus, non solùm victoriam ei, sed eti nomen dederit. Nam postea idem, Corvinus dictus, ac propter hoc meritum, annorum tri et viginti, consul est factus.

JAM Romani potentes esse cœperant; bell enim in centesimo et tricesimo ferè milliaric Urbe apud Samnites gerebatur, qui medii s inter Picenum, Campaniam et Apuliam. Luc Papirius Cursor cum honore dictatoris ad bellum profectus est, qui, cùm Romam red set, Quinto Fabio Maximo magistro equitu quem apud exercitum reliquit, præcepit, ne absente pugnaret. Ille, occasione repertâ, f cissimè dimicavit, et Samnites delevit, ob qu

›nt plus de soixante mille hommes. Telle
ılors la puissance et la ressource des Ro-
dans la guerre, quoique leur domination
.core peu étendue.

légions étant parties sous la conduite de
s Furius Camillus pour faire la guerre aux
is, un d'entr'eux défia le plus brave des
ıns de combattre contre lui. Marcus Va-
, tribun militaire, se présenta. Comme
'ançoit tout armé, un corbeau vint se
›r sur son bras droit, et dans le temps
en étoient aux mains, il se mit à frapper
ailes et de ses ongles le Gaulois, afin
.e pût pas bien voir son ennemi; de sorte
alérius demeuré vainqueur, outre la vic-
tira encore son surnom des bons offices
corbeau. Car on l'appela par la suite *Cor-*
et on le fit consul à vingt-trois ans, à
de cette belle action.

---

s Romains commençoient déjà à devenir
ns, puisqu'ils faisoient la guerre presque
trente milles de Rome, sur les terres des
tes, qui sont placés entre le Picentin, la
ınie et l'Apulie. Lucius Papirius Cursor
pour cette expédition en qualité de dicta-
mais ayant été obligé de revenir à Rome,
ıa le commandement de l'armée à Quintus
s Maximus (1), général de la cavalerie,
ordre de ne point combattre en son ab-

rem à dictatore capitis damnatus, quod se ve tante pugnasset, ingenti favore militum et pc puli liberatus est : tantâ Papirio seditione con motâ, ut pene interficeretur.

Posteà Samnites Romanos, Tito Veturio (Spurio Posthumio consulibus, ingenti dedecoı vicerunt, et sub jugum miserunt. Pax tamen senatu et populo soluta est, quæ cum ips propter necessitatem facta fuerat. Postea San nites victi sunt à Lucio Papirio consule : se] tem millia eorum sub jugum missa. Papirius (Samnitibus triumphavit. Eo tempore Appi Claudius censor aquam Claudiam induxit, viam Appiam stravit. Samnites, reparato bell Quintum Fabium Maximum vicerunt, trib millibus occisis : postea cùm pater ejus Fabi Maximus legatus datus fuisset, et Samnites cit, et plurima eorum oppida cepit. Dei Publius Cornelius Rufinus, Manius Curius I tatus, ambo consules contra Samnites mi ingentibus præliis eos confecêre. Tum be cum Samnitibus per annos novem et qu: ginta actum sústulerunt, neque ullus hosti intra Italiam, qui Romanam virtutem fatigaverit.

Interjectis aliquot annis, iterum se rum copiæ contra Romanos Thuscis S: busque junxerunt : sed cùm Romam ten à Cneio Cornelio Dolabella consule sunt.

ımna à mort pour avoir contrevenu à sa dé-
nse, mais il fut sauvé par le secours des
ldats et du peuple, qui avoient excité une
grande sédition, que Papirius y pensa
rir.

Quelque temps après, sous le consulat de
itus Véturius et de Spurius Posthumius, les
mnites vainquirent les Romains d'une ma-
ère honteuse pour ceux-ci, et les firent passer
us le joug. Mais le sénat et le peuple rom-
rent l'indigne traité de paix que la nécessité
oit fait faire aux consuls. Les Samnites furent
suite vaincus par Lucius Papirius consul,
i en fit passer sept mille sous le joug, et eut
Rome les honneurs du triomphe. Vers ce
ème temps Appius Claudius, dans sa charge
censeur, fit paver le grand chemin et cons-
ıire l'aqueduc qui portent son nom. Les Sam-
tes ayant renouvelé la guerre, défirent Fabius
aximus Gurgès, et ils lui tuèrent trois mille
ommes : mais celui-ci par la suite soutenu de
n père Fabius Maximus qui voulut bien lui
rvir de lieutenant, défit les Samnites et leur
it plusieurs villes. Ensuite on envoya contre
s Samnites Publius Cornélius Rufinus, et Ma-
us Curius Dentatus consuls, qui les défirent
tièrement après plusieurs combats des plus
nglans, et mirent fin à cette guerre qui avoit
ré pendant quarante-neuf ans. De tous les
nemis que Rome eut en Italie, les Samnites
rent ceux qui exercèrent le plus sa cons-
nce.

Quelques années après, les Gaulois se joi-
ırent aux Toscans et aux Samnites pour faire
guerre aux Romains; mais comme ils venoient
Rome, ils furent taillés en pièces par le con-
l Cnéius Cornélius Dolabella.

Tarentinis, qui jam in ultima Italia sunt, bellum indictum est; quia legatis Romanorum injuriam fecissent. Hi Pyrrhum Epiri regem contra Romanos in auxilium poposcerunt, qui ex genere Achillis originem trahebat. Is mox ad Italiam venit, tumque primùm Romani cum transmarino hoste dimicaverunt. Missus est contra eum consul Publius Valerius Lævinus: qui cùm exploratores Pyrrhi cepisset, jussit eos per castra duci, ostendique omnem exercitum, tumque dimitti, ut renuntiarent Pyrrho quæcumque à Romanis agerentur. Commissâ mox pugnâ, cùm jam Pyrrhus fugeret, elephantorum auxilio vicit: quos incognitos Romani expaverunt, sic nox prælio finem dedit. Lævinus tamen per noctem fugit, Pyrrhus Romanos mille octingentos cepit, eosque summo honore tractavit; occisos sepelivit. Quos cùm adverso vulnere et truci vultu, etiam mortuos jacere vidisset, tulisse ad cœlum manus dicitur, cum hac voce : *Se totius orbis dominum esse potuisse, si tales sibi milites contigissent.*

Postea Pyrrhus, junctis sibi Samnitibus, Lucanis, Brutiisque Romam perrexit; omnia ferro igneque vastavit, Campaniam depopulatus est, atque ad Præneste venit, milliario ab Urbe octavo decimo. Mox terrore exercitus, qui eum cum consule sequebatur, in Campaniam se recepit. Legati ad Pyrrhum de redimendis captivis missi, ab eo honorificè suscepti,

Rome,

Rome, pour venger l'injure faite à ses ambassadeurs, déclara la guerre aux Tarentins qui sont aux extrémités de l'Italie. Ils appelèrent à leur défense Pyrrhus roi d'Epire, qui sortoit du sang d'Achille. Ce prince passa aussitôt en Italie, et ce fut la première fois que les Romains eurent à combattre contre un ennemi séparé d'elle par la mer. On envoya Publius Valérius Lævinus pour lui faire tête. Ce consul ayant pris quelques espions, les fit conduire dans le camp, leur fit voir toute l'armée Romaine, et les renvoya à Pyrrhus, pour l'informer de ce qui se passoit chez les Romains. Bientôt on livra bataille, et Pyrrhus qui prenoit déjà le parti de la fuite, gagna néanmoins la victoire par la frayeur que causèrent aux Romains ses éléphans jusqu'alors inconnus. La nuit fit cesser le combat, et donna le temps au consul de se retirer. Pyrrhus fit dix-huit cents prisonniers sur les Romains, et les traita avec honneur. Il fit enterrer les morts, et on dit que voyant que tous avoient été blessés par devant, et que malgré la mort, ils avoient encore l'air menaçant, il s'écria en levant les mains vers le ciel, *qu'il lui auroit été facile de conquérir toute la terre, s'il eût eu de pareils soldats.*

Ensuite Pyrrhus ayant joint à son armée les Samnites, les Lucaniens et les Brutiens, il tourna sa marche vers Rome, et mit tout à feu et à sang dans son passage; il ravagea la Campanie et vint jusqu'à Préneste, à dix-huit milles de Rome; mais la crainte de l'armée Romaine qui le suivoit avec le consul, l'obligea de se retirer dans la Campanie. On lui envoya des ambassadeurs pour traiter de l'échange des prisonniers. Pyrrhus les reçut honorablement, et renvoya les prisonniers sans rançon. Il fut si

sunt, captivos sine pretio Romam misit: unum ex legatis Romanorum Fabricium sic admiratu est, ut cùm eum pauperem esse cognovisset quarta parte regni promissa sollicitare voluerit ut ad se transiret: contemptusque à Fabrici est. Quare cùm Pyrrhus ingenti Romanoru admiratiône teneretur, legatum misit, qu pacem æquis conditionibus peteret, præcipuu virum Cineam nomine; ita ut Pyrrhus parte Italiæ, quam jam armis occupaverat, obtine ret. Pax displicuit, remandatumque Pyrrho senatu est, eum cum Romanis, nisi ex Itali recessisset, pacem habere non posse. Tu Romani jusserunt captivos omnes, quos Py rhus reddiderat, infames haberi, qui se arm defendere potuissent, nec ante eos ad vetere statum reverti, quàm sibi notorum hostium o cisorum spolia retulissent. Ita legatus Pyrr reversus est: à quo cùm quæreret Pyrrhus qualem Romam comperisset, Cineas dixit *regum se patriam vidisse*: scilicet tales illic ess omnes, qualis unus Pyrrhus apud Epirum reliquam Græciam putaretur. Missi sunt cont Pyrrhum duces Publius Sulpicius et Decius M consules. Certamine commisso, Pyrrhus vuln ratus est, elephanti interfecti, viginti mill cæsa hostium; et ex Romanis tantùm quinqu millia. Pyrrhus Tarentum fugatus.

Interjecto anno, contra Pyrrhum Fabrici est missus, qui priùs inter legatos sollicita non potuerat, quarta parte regni promiss Tum, cùm vicina castra ipse et rex haberent

charmé de Fabricius, l'un des ambassadeurs, qu'ayant su qu'il avoit peu de bien, il essaya de se l'attacher par l'offre qu'il lui fit de lui donner la quatrième partie de ses états. Mais Fabricius méprisa ces offres; ce qui fit que Pyrrhus plein d'admiration pour les Romains, députa à Rome un des premiers de sa cour, nommé Cynéas, pour demander la paix à de justes conditions, de sorte cependant que cette partie de l'Italie qu'il avoit conquise lui resteroit. On ne voulut point consentir à cette paix, et le sénat fit dire à Pyrrhus qu'on ne traiteroit point avec lui, qu'il ne fût sorti de l'Italie. Alors les Romains déclarèrent infâmes tous les prisonniers que Pyrrhus avoit renvoyés, parce qu'ils s'étoient rendus ayant des armes pour se défendre; et il fut déclaré qu'ils ne seroient réhabilités, que lorsqu'après avoir tué ceux des ennemis avec lesquels ils avoient vécu, ils en auroient apporté les dépouilles. Ainsi l'ambassadeur s'en retourna sans avoir rien conclu. Pyrrhus lui ayant demandé comment il avoit trouvé Rome, il lui répondit *qu'il avoit vu la demeure des rois*, voulant faire connoître par-là que chaque sénateur en particulier lui avoit paru aussi grand que pouvoit être Pyrrhus dans l'Epire, et dans le reste de la Grèce. On envoya contre Pyrrhus Publius Sulpicius et Décius Mus consuls. Dans la bataille qui se donna, Pyrrhus fut blessé, et ses éléphans furent tués, avec perte de vingt mille hommes; les Romains n'en perdirent que cinq mille. Pyrrhus fut obligé de se sauver à Tarente.

Un an après on envoya contre Pyrrhus le consul Fabricius, celui des ambassadeurs que ce roi n'avoit pu corrompre par ses offres. Lorsque les deux armées furent près l'une de

medicus Pyrrhi ad eum nocte venit, promittens veneno Pyrrhum occisurum, si sibi aliquid polliceretur; quem Fabricius vinctum reduci jussit ad dominum, Pyrrhoque dici, quæ contra caput ejus medicus spopondisset. Tunc rex admirans eum, dixisse fertur : *Ille est Fabricius, qui difficiliùs ab honestate quàm sol à cursu suo averti potest.* Tum rex in Siciliam profectus est. Fabricius victis Samnitibus et Lucanis, triumphavit. Consules deinde Manius Curius Dentatus, et Cornelius Lentulus adversum Pyrrhum missi sunt, et Curius contra eum pugnavit. Exercitum ejus cecîdit ; ipsum Tarentum fugavit, castra cepit. Ea die cæsa sunt hostium viginti tria millia. Curius Dentatus in consulatu triumphavit. Primus Romam elephantos quatuor duxit. Pyrrhus etiam à Tarento mox recessit, et apud Argos Græciæ civitatem occisus est.

CONTRA Afros bellum susceptum est primum, Appio Claudio et Quinto Fulvio consulibus. In Sicilia contra eos pugnatum est, et Appius Claudius de Afris et rege Siciliæ Hierone triumphavit.

Insequenti anno, Valerio Marco et Octacilio consulibus, in Sicilia, à Romanis res magnæ gestæ sunt. Taurominitani, Catanenses, et præterea quinquaginta civitates in fidem acceptæ sunt. Tertio anno in Sicilia contra Hie-

l'autre, le médecin de Pyrrhus passa de nuit dans le camp de Fabricius, et lui promit d'empoisonner le roi, s'il vouloit lui assurer une récompense. Le consul le fit arrêter et le renvoya chargé de chaînes à Pyrrhus, qu'il informoit en même temps de la trahison de son médecin. On dit que le roi, surpris de la générosité de Fabricius, dit de lui ces paroles : *Voilà ce Fabricius qu'il seroit plus difficile de faire sortir des voies de l'honneur, que de détourner le soleil de sa course.* Ensuite Pyrrhus passa en Sicile, et Fabricius après avoir vaincu les Samnites et les Lucaniens, rentra dans Rome avec les honneurs du triomphe. Quelque temps après on envoya contre Pyrrhus Manius Curius Dentatus et Cornélius Lentulus consuls. Curius lui livra bataille, défit entièrement son armée, l'obligea de se retirer à Tarente, et resta maître de son camp. Vingt-trois mille hommes des ennemis restèrent sur la place. Curius Dentatus triompha pendant son consulat, et fut le premier qui fit voir quatre éléphans attelés à son char. Pyrrhus quitta bientôt Tarente, et ensuite il fut tué à Argos, ville de la Grèce.

La première guerre Punique commença sous le consulat d'Appius Claudius et de Quintus Fulvius. On leur livra bataille en Sicile, et Appius triompha d'eux et de Hiéron, roi de Sicile.

L'année suivante, sous le consulat de Valérius Marcus et d'Octacilius, les Romains remportèrent de grands avantages en Sicile. Les Taurominitains, les Cataniens et cinquante autres villes se rendirent à eux et leur prêtèrent serment de fidélité.

ronem bellum paratum est. Is cum omni nobilitate Syracusanorum pacem à Romanis impetravit, deditque argenti talenta ducenta. Afri in Sicilia victi sunt, et de his secundò Romæ triumphatum est.

Quinto anno belli Punici, quod contra Afros gerebatur, primùm Romani, Caio Julio, et Cneio Cornelio Asina consulibus, in mari dimicaverunt, paratis navibus rostratis, quas Liburnas vocant. Consul Cornelius fraude deceptus est. Duilius, commisso prælio, Carthaginiensium ducem vicit, XXXI naves cepit, quatuordecim mersit, octo millia hostium cepit, tria millia occìdit : neque ulla victoria Romanis gratior fuit, quod invicti terrâ, jam etiam mari plurimùm possent.

Caio Aquilio Floro, Lucio Scipione consusulibus, Scipio Corsicam et Sardiniam vastavit, multa millia inde captivorum abduxit, triumphum egit.

Lucio Manlio Volsone, Marco Attilio consulibus, bellum in Africam translatum est contra Hamilcarem Carthaginiensium ducem, in mari pugnatum, victusque est. Nam perditis LXIV navibus, retro se recepit : Romani XXII amiserunt; sed cùm in Africam transissent, primam Clypeam Africæ civitatem in deditionem acceperunt. Consules usque ad Carthaginem

La troisième année de la guerre Punique, on arma pour attaquer Hiéron dans la Sicile. Ce prince obtint la paix qu'il avoit été obligé de demander avec toute la noblesse de Syracuse, et donna aux Romains deux cents talens d'argent. Les Carthaginois furent encore vaincus dans la Sicile, et l'on en triompha dans Rome pour la seconde fois.

La cinquième année de la guerre Punique, sous le consulat de Caius Duilius et de Cnéius Cornélius Asina, les Romains équipèrent une flotte de vaisseaux, qu'ils appeloient Liburniens, et combattirent sur mer pour la première fois. Le consul Cornélius se laissa surprendre, et Duilius ayant livré bataille aux ennemis, vainquit l'amiral des Carthaginois, leur prit trente-un vaisseaux, en coula quatorze à fond, leur tua trois mille hommes, et fit huit mille prisonniers. Jamais victoire n'apporta plus de joie aux Romains, qui, accoutumés à vaincre sur terre, se voyoient encore fort puissans sur mer.

Sous le consulat de Caius Aquilius Florus, et de Lucius Scipion, ce dernier ravagea l'île de Corse et la Sardaigne, fit plusieurs prisonniers qu'il amena dans Rome, où il entra avec les honneurs du triomphe.

Sous le consulat de Lucius Manlius Volson et de Marcus Attilius Régulus, les Romains passèrent en Afrique, pour faire la guerre à Amilcar, général des Carthaginois. On se battit sur mer : Amilcar fut vaincu, et prit la fuite après avoir perdu soixante et quatre vaisseaux. Les Romains en perdirent vingt-deux ; mais ayant fait une descente dans l'Afrique, ils prirent la ville de Clupée qui fut le premier prix de leur victoire. Les consuls s'avancèrent jus-

processerunt, multisque vastatis oppidis, Manlius victor Romam rediit, et septem et viginti millia captivorum reduxit. Attilius Regulus in Africa remansit. Is contra Afros aciem instruxit, contra tres Carthaginiensium duces dimicans, victor fuit, octodecim millia hostium cecîdit, quinque millia cum octo elephantis cepit, LXXIV civitates in fidem accepit. Tum victi Carthaginienses, pacem à Romanis petierunt: et duce Xantippo, qui à Lacedæmoniis missus fuerat, Romanorum dux Regulus victus est ultima pernicie; nam duo millia hominum tantùm ex omni Romano exercitu remanserunt, quindecim millia cum imperatore Regulo capta sunt, triginta millia occisa, Regulus ipse in catenas conjectus.

Marco Æmilio Paulo, Servio Fulvio Nobiliore consulibus, ambo consules Romani ad Africam profecti sunt; cum trecentarum navium classe primùm Afros navali certamine superant. Æmilius consul centum et quatuor naves demersit, triginta cum pugnatoribus cepit, quindecim millia hostium aut occîdit, aut cepit, militem suum ingenti præda ditavit. Et subacta Africa tum fuisset, nisi tanta fames fuisset, ut diutiùs expectare exercitus non posset. Consules cum victrici classe redeuntes, circa Siciliam naufragium passi sunt; et tanta tempestas fuit, ut ex quadringentis sexaginta quatuor navibus octoginta servari vix potuerint

Carthage, et après avoir ravagé plusieurs
, Manlius revint à Rome victorieux, et
a avec lui vingt-sept mille prisonniers.
us Régulus resta seul en Afrique. Il livra
lle aux Carthaginois, et eut à faire à trois
aines qu'il défit, et leur tua dix-huit mille
nes, fit cinq mille prisonniers, prit huit
ians, et reçut à composition soixante et
rze villes. Alors les Carthaginois se voyant
us, demandèrent la paix aux Romains.
lus n'ayant voulu l'accorder qu'à des con-
ns très-dures, ils demandèrent du secours
Lacédémoniens; ceux-ci leur envoyèrent
ippe qui vainquit complètement Régulus.
resta de toute l'armée Romaine que deux
hommes; quinze mille furent faits pri-
iers avec le général qu'on mit lui-même
les fers, et il y en eut trente mille de

arcus Æmilius Paulus et Servius Fulvius
lior, consuls, partirent aussitôt pour l'A-
e; ils cinglèrent droit à Clupée avec une
de trois cents vaisseaux, vinrent se pré-
er aux Carthaginois, et les vainquirent
un combat naval. Le consul Æmilius leur
a à fond cent quatre vaisseaux, en prit
e avec ceux qui les défendoient, tua ou
quinze mille des ennemis, et enrichit ses
ats d'un grand butin. L'Afrique eût été pour
entièrement subjuguée, si la famine qui
t excessive eût permis à l'armée Romaine
ester plus long-temps. Les consuls revenant
ome avec leur flotte victorieuse, firent nau-
e sur les côtes de Sicile. La tempête fut si
ente, que de quatre cent soixante et quatre
seaux, on en put à peine sauver quatre-
gt. On n'avoit jamais entendu parler d'une

neque ullo tempore tanta maritima tempestas audita est. Romani statim ducentas naves reparaverunt, neque in aliquo animus his infractus fuit.

Cnæus Servilius Cæpio, et C. Sempronius Blæsus, consules, cum ducentis sexaginta navibus ad Africam profecti sunt, aliquot civitates ceperunt : prædam ingentem reducentes, naufragium passi sunt. Itaque cùm continuæ calamitates Romanis displicerent, decrevit senatus ut à maritimis præliis discederetur, et tantùm sexaginta naves ad præsidium Italiæ salvæ essent.

Lucio Cæcilio Metello, Caio Furio Pacillo consulibus, Metellus in Sicilia Afrorum ducem cum CXXX elephantis, et magnis copiis venientem superavit, viginti millia hostium cecidit, sex et viginti elephantos cepit, reliquos errantes per Numidas, quos in auxilium habebat, collegit, et Romam deduxit ingenti pompa ; cùm CXXX elephantorum numerus omnia itinera compleret. Post hæc mala, Carthaginienses Regulum ducem, quem ceperant, petierunt, ut Romam proficisceretur, et pacem à Romanis obtineret, ac permutationem captivorum faceret.

Ille Romam cùm venisset, inductus in senatum, nihil quasi Romanus egit; dixitque se ex illa die, quâ in potestatem Afrorum venisset, Romanum esse desiisse. Itaque r uxorem à complexu removit, et Roman suasit, ne pax cum Pœnis fieret : illos eni

si violente tempête. Cependant les Romains ne tardèrent pas à remettre en mer deux cents vaisseaux, et rien n'étoit capable d'abattre leur courage qui étoit encore au-dessus de leurs malheurs.

Cnéus Servilius Cépio, et C. Sempronius Blésus, consuls, passèrent en Afrique avec ces deux cent soixante vaisseaux, et prirent quelques villes. En revenant chargés d'un riche butin, ils firent aussi naufrage. Ainsi tant de malheurs les uns sur les autres rèbutèrent les Romains, et le sénat ordonna de ne plus combattre sur mer, et de garder seulement soixante vaisseaux pour défendre les côtes de l'Italie.

Sous le consulat de Cécilius Métellus et de C. Furius Pacillus, Métellus défit dans la Sicile le général des Carthaginois, qui venoit d'y arriver avec une puissante armée et cent trente éléphans. Il lui tua vingt mille hommes, prit vingt-six éléphans dans le combat, fit rassembler les autres qui erroient çà et là parmi les Numides qui formoient une partie de son camp, et les fit tous conduire à Rome en grande pompe, remplissant tous les chemins par où il passoit, du grand nombre de ces animaux qui étoient cent trente. Les Carthaginois, après toutes ces pertes, engagèrent Régulus leur prisonnier à aller à Rome pour demander la paix, et faire un échange des prisonniers.

Régulus y alla, et étant introduit dans le sénat, il sembla oublier qu'il étoit Romain, et dit qu'il avoit cessé de l'être depuis le jour qu'il avoit été pris par les Carthaginois; ainsi il ne se contenta pas de repousser sa femme qui vint pour l'embrasser, il persuada encore aux Romains de ne point faire la paix avec

fractos tot casibus, spem nullam habere; se tanti non esse, ut tot millia captivorum propter unum se et senem, et paucos qui ex Romanis capti fuerant, redderentur: itaque obtinuit. Nam Afros pacem petentes nullus admisit, ipse Carthaginem rediit; offerentibusque Romanis, ut eum Romæ tenerent, negavit se in ea urbe mansurum, in qua, postquam Afris servierat, dignitatem honesti civis habere non posset. Regressus igitur ad Africam, omnibus suppliciis extinctus.

Catulo bellum contra Afros commissum est. Profectus est cum trecentis navibus in Siciliam. Afri contra ipsum cccc paraverunt. Lutatius Catulus navem æger ascendit: vulneratus enim in pugna superiore fuerat. Contra Lilibæum civitatem Siciliæ pugnatum est ingenti virtute Romanorum; nam LXXIII Carthaginiensium naves captæ sunt, CXXV demersæ; triginta duo millia hostium capta, tredecim occisa: infinitum auri argentique pondus in potestatem Romanorum redactum. Ex classe Romana duodecim naves demersæ, pugnatum est sexto Idus Martias.

Statim Carthaginienses pacem petierunt, tributaque iis pax: captivi Romanorum, qui

leurs ennemis, en leur assurant que les Carthaginois étoient épuisés, que les malheurs fréquens qu'ils avoient essuyés ne leur laissoient plus aucune ressource, et qu'il étoit lui-même trop peu de chose pour qu'on rendît tant de mille prisonniers en échange d'un vieillard et de quelques autres Romains qui avoient été pris avec lui. On se rendit à ses conseils, et personne n'écouta les propositions de paix que faisoient les Carthaginois. Régulus s'en retourna après avoir refusé l'offre que lui firent les Romains de le retenir à Rome, et leur avoir dit qu'il ne demeureroit jamais dans une ville où, après sa servitude, il ne pourroit plus vivre en citoyen honorable. Quand il fut de retour en Afrique, on le fit mourir au milieu des plus cruels supplices.

On donna à Catulus le commandement de l'armée contre les Carthaginois. Il passa en Sicile avec trois cents vaisseaux. Les Carthaginois en avoient quatre cents. L. Catulus s'embarqua quoique malade; car il avoit été blessé dans l'action précédente. Il se donna un combat vis-à-vis de Lilybée, où les Romains se signalèrent plus que jamais; car ils prirent aux ennemis soixante et treize vaisseaux, en coulèrent à fond cent vingt-cinq, tuèrent treize mille hommes, firent trente-deux mille prisonniers, et s'emparèrent d'une grande quantité d'or et d'argent. La flotte Romaine ne perdit que douze vaisseaux qui furent coulés à fond. Le combat se donna le sixième des Ides de Mars, *le* 10.

Les Carthaginois après cette perte furent forcés de demander la paix, et on la leur ac-

tenebantur à Carthaginiensibus redditi su Etiam Carthaginienses petierunt, ut redi eos captivos liceret, quos ex Afris Rom tenebant. Senatus jussit sine pretio dari e qui in publica custodia essent : qui auten privatis tenerentur, ut pretio dominis reddi Carthaginem redirent.

POTENTISSIMUS rex Siciliæ Hiero Rom venit ad ludos spectandos, et ducenta mi modiorum tritici populo dono dedit.

Lucio Cornelio Lentulo, Fulvio Fla consulibus, quibus Hiero Romam vener etiam contra Ligures intra Italiam bell gestum est, et de his triumphatum. Carth nienses tum bella reparare tentabant, Sa nienses, qui ex conditione pacis Rom parere debebant, ad rebellandum impellen Venit tamen legatio Carthaginiensium Roma et pacem impetravit.

Tito Manlio Torquato, Caio Attilio Ba consulibus, de Sardis triumphatum est : et p omnibus locis facta, Romani nullum bell habuerunt, quod his post Romam condi semel tantum, Numa Pompilio regnante, c tigerat.

Lucius Posthumius Albinus, Cneius Ful Centumalus consules bellum contra Illyrios serunt : et multis civitatibus captis, etiam re

corda. Ils rendirent tous les prisonniers qu'ils avoient faits sur les Romains, et demandèrent qu'il leur fût permis de racheter les leurs. Le sénat leur fit rendre sans rançon ceux qui étoient dans les prisons publiques, et ordonna que les autres qui appartenoient à des particuliers, seroient pareillement renvoyés à Carthage, à condition que leurs maîtres seroient remboursés.

HIÉRON, roi de Sicile, prince très-puissant, vint à Rome pour être spectateur des jeux, et fit présent au peuple de deux cent mille boisseaux de blé.

Sous le consulat de Cornélius Lentulus, et de Fulvius Flaccus, qui étoit le temps que Hiéron vint à Rome, les Romains firent la guerre aux Liguriens qui occupoient une contrée de l'Italie, et en triomphèrent. Cependant les Carthaginois cherchoient à renouveler la guerre, excitant à la révolte les habitans de l'île de Sardaigne, qui par le dernier traité devoient être soumis aux Romains. Ils envoyèrent néanmoins des ambassadeurs à Rome, et obtinrent la paix.

Sous le consulat de Titus Manlius Torquatus, et de Caius Attilius Balbus, on triompha de la Sardaigne, et les Romains ayant fait la paix par-tout, se virent sans guerre, ce qui ne leur étoit arrivé qu'une seule fois depuis la fondation de Rome, sous le règne de Numa Pompilius.

Les consuls Posthumius Albinus, et Cnéius Fulvius Centumalus firent la guerre aux Illyriens, et après leur avoir pris plusieurs villes, ils obligèrent aussi leurs généraux de se rendre.

in deditionem acceperunt ; tum primùm de Illyriis triumphatum est.

Lucio Æmilio consule, ingentes Gallorum copiæ Alpes transierunt : sed pro Romanis tota Italia consensit ; traditumque ex Fabio historico, qui ei bello interfuit, DCCC millia hominum parata ad id bellum fuisse : sed res per consules tantùm prosperè gesta est : quadraginta millia hostium interfecta sunt, et triumphus Æmilio decretus.

Aliquot deinde annis post, contra Gallos intra Italiam pugnatum est : finitumque est bellum Marco Claudio Marcello, Cnæo Cornelio Scipione consulibus. Tunc Marcellus cum parva manu equitum dimicavit, et regem Gallorum Viridomarum nomine, manu sua occîdit. Postea cum collega suo ingentes copias Gallorum peremit ; Mediolanum expugnavit ; grandem prædam Romam pertulit : ac triumphans Marcellus spolia Galli stipiti imposita humeris suis vexit. Marco Minutio, P. Cornelio consulibus, Istris bellum illatum est, quia latrocinati naves Romanorum fuerant, quæ frumenta exhibebant perdomitique sunt omnes.

ANNIBAL rélicto in Hispania fratre Asdrubale Pyrenæum transiit, Alpes, adhuc in ea parte invias, sibi patefecit. Traditur ad Italiam LXXX

Ce fut pour la première fois qu'on triompha de ces peuples.

Sous le consulat de Lucius Æmilius, les Gaulois passèrent les Alpes avec une armée prodigieuse; mais toute l'Italie tint pour les Romains, et Fabius Pictor l'historien, qui servit dans cette guerre, rapporte qu'on avoit levé une armée de huit cent mille hommes pour s'opposer à ces peuples. Mais on ne fut redevable du succès qu'aux deux consuls. Ils tuèrent aux ennemis quarante mille hommes, et les honneurs du triomphe furent décernés à Æmilius.

Quelques années après, on combattit encore contre les Gaulois en Italie, et la guerre fut terminée par les consuls Marcus Claudius Marcellus, et Cnéus Cornélius Scipion. Dans cette guerre, Marcellus, avec un petit corps de cavalerie, attaqua les ennemis, et tua de sa main leur roi Viridomare. S'étant ensuite joint à son collègue, il défit le reste de leurs troupes, dont le nombre étoit prodigieux, prit la ville de Milan, et chargé de butin, il revint à Rome où il entra en triomphe, portant sur ses épaules en manière de trophée les dépouilles du général des Gaulois qu'il avoit tué. Sous le consulat de M. Minutius et de Publius Cornélius, les Romains déclarèrent la guerre aux Istriens, parce qu'ils avoient pillé des vaisseaux Romains chargés de blé, et les défirent entièrement.

ANNIBAL, après avoir laissé son frère Asdrubal en Espagne, passa les Pyrénées, et se fit un chemin au travers des Alpes par un endroit qui jusqu'alors avoit été impraticable. On dit qu'il entra en Italie avec quatre-vingt

millia peditum, et XX millia equitum, septe
et triginta elephantos adduxisse. Interea mul
Ligures et Galli Annibali se junxerunt. Sempro
nius Gracchus, cognito ad Italiam Annibali
adventu, è Sicilia exercitum Ariminum trajeci

Publius Cornelius Scipio Annibali primus oc
currit: commisso prælio, fugatis suis, ipse vul
neratus in castra rediit. Sempronius Gracchu
et ipse conflixit apùd Trebiam amnem: is quo
que vincitur. Annibali multi se in Italia dedi
derunt. Inde ad Tusciam veniens Annibal
Flaminio consuli occurrit: ipsum Flaminiu
interemit: Romanorum viginti quinque milli
cæsa sunt: cæteri diffugerunt. Missus adversù
Annibalem postea à Romanis Quintus Fabiu
Maximus, is eum, differendo pugnam, ab im
petu fregit: mox inventa occasione vicit.

Quingentesimo et quadragesimo anno à con
dita Urbe, Lucius Æmilius Paulus, Terentiu
Varro, contra Annibalem mittuntur, Fabioqu
succedunt: qui Fabius ambos consules monuit
ut Annibalem callidum et impatientem duce
non aliter vincerent, quàm prælium differendo
Verùm cùm impatientia Varronis consulis, co
tradicente consule altero, apud vicum, qu
Cannæ appellatur, in Apulia pugnatum esset
ambo consules ab Annibale vincuntur. In e
pugna tria millia Afrorum pereunt; magna par
de exercitu Annibalis sauciatur: nullo tame
Punico bello Romani graviùs accepti sunt: pe

hommes d'infanterie, vingt mille che-
et trente-sept éléphans. Aussitôt qu'il y
ivé, un grand nombre de Liguriens et
ulois se joignirent à lui. Sempronius
ius ayant appris l'arrivée d'Annibal en
fit passer son armée de Sicile à Rimini.
ius Cornélius Scipion alla le premier à
ontre d'Annibal, et lui livra bataille sur
in ; mais l'armée Romaine fut mise en
, et le consul Scipion ayant été blessé
combat, se retira dans son camp. Sem-
s Gracchus livra une seconde bataille
e Plaisance, le long de la rivière de
, où il reçut un pareil échec. Plusieurs
s de l'Italie se rendirent à Annibal, qui
passé de là dans la Toscane, se trouva
sence de Flaminius qui lui livra bataille.
isul périt dans le combat avec vingt-cinq
les siens ; les autres prirent la fuite. Les
ns envoyèrent ensuite contre Annibal
is Fabius Maximus, qui d'abord le tint
iec en temporisant, et le vainquit en-
en ayant trouvé l'occasion.

de Rome cinq cent quarante, Lucius
us Paulus, et Térentius Varron, con-
urent envoyés contre Annibal, et prirent
e de Fabius, qui les avertit qu'il ne
songer à vaincre un général aussi rusé
i ardent qu'étoit Annibal, qu'en évitant
ombattre. Mais le téméraire Varron ayant
ataille, contre l'avis de son collègue,
e Cannes, petit village de l'Apulie,
x consuls furent défaits par Annibal. Les
ginois perdirent dans ce combat trois mille
s, et furent presque tous blessés : mais
mains ne furent jamais plus maltraités
Carthaginois que dans cette journée. Le

norum per Apuliam, Calabriam et Brutios occupavit : quo tempore etiam rex Macedoniæ Philippus ad eum legatos misit, promittens auxilia contra Romanos, sub hac conditione, ut deletis Romanis, ipse quoque contra Græcos ab Annibale auxilia acciperet. Captis igitur legatis Philippi, et re cognita, Romani in Macedoniam Marcum Valerium Lævinum ire jusserunt; in Sardiniam Titum Manlium proconsulem : nam etiam ea sollicitata ab Annibale Romanos deseruerat.

Ita uno tempore quatuor locis pugnabatur; in Italia, contra Annibalem; in Hispania, contra fratrem ejus Asdrubalem; in Macedonia, contra Philippum; in Sardinia, contra Sardos, et alterum Asdrubalem Carthaginiensem. Is à Tito Manlio proconsule, qui ad Sardiniam missus fuerat, vivus est captus; occisa cum eo duodecim millia, capti mille quingenti; et à Romanis Sardinia subacta. Manlius victor captivos et Asdrubalem Romam reportavit. Interea etiam Philippus à Lævino in Macedonia vincitur, et in Hispania Scipionibus Asdrubal et Mago tertius frater Annibalis.

Decimo anno postquam Annibal in Italiam venerat, P. Sulpicio, Cnæo Fulvio consulibus, Annibal usque ad quartum milliarium Urbis accessit, equites ejus usque ad portas, mox consulum metu, cum exercitu venientium, Annibal ad Campaniam se recepit. In Hispania à fratre

s dans l'Apulie, dans la Calabre, chez les
ıens. Dans ce même temps, Philippe, roi
acédoine, lui envoya des ambassadeurs pour
ffrir du secours contre les Romains, à con-
n qu'après les avoir défaits, il le viendroit
secourir lui-même contre les Grecs. Mais
.omains ayant surpris ces ambassadeurs, et
u les intentions de Philippe, envoyèrent
'e lui M. Valérius Lévinus dans la Macé-
ə, et Titus Manlius Torquatus, proconsul,
la Sardaigne: car, à l'instigation d'Annibal,
: île s'étoit aussi soustraite aux Romains.
nsi Rome avoit la guerre en quatre endroits
fois; en Italie contre Annibal; en Espagne
re Asdrubal son frère; dans la Macédoine
re Philippe; et dans la Sardaigne contre les
ıles de cette île, et contre un autre Asdrubal
:ommandoit les Carthaginois. Ce dernier fut
ıt et pris prisonnier par Titus Manlius, pro-
ul, qu'on avoit envoyé dans la Sardaigne;
eut douze mille hommes de tués des en-
is, quinze cents furent faits prisonniers, et
ə la Sardaigne fut remise sous l'obéissance
Romains. Manlius après cette victoire revint
me, où il amena Asdrubal, et tous les pri-
iers qu'il avoit faits. Dans ce même temps,
ippe fut aussi vaincu dans la Macédoine par
.nus. L'autre Asdrubal, et Magon, troisième
ə d'Annibal, furent pareillement défaits en
ıgne par les deux Scipions.
ix ans après l'entrée d'Annibal en Italie,
le consulat de P. Sulpicius, et de Cnéus
ius, Annibal s'approcha jusqu'à quatre milles
lome, et fit avancer sa cavalerie jusqu'aux
es de cette ville; mais il se retira bientôt
; la Campanie, de peur d'être atteint par
consuls qui venoient avec leur armée. Son

Asdrubale ambo Scipiones, qui per multos annos victores fuerant, interficiuntur: exercitus tamen integer remansit; casu enim magis quàm virtute erant decepti, quo tempore etiam à consule Marcello Siciliæ magna pars capta est, quam tenere Afri ceperant: et, ex nobilissima urbe Syracusana præda ingens perlata est. Lævinus in Macedonia cum Philippo et multis Græciæ populis, et rege Asiæ Attalo, amicitiam fecit: et ad Siciliam profectus, Annonem quemdam Afrorum ducem apud Agrigentum civitatem cum ipso oppido cepit, eumque Romam cum captivis nobilibus misit; quadraginta civitates in deditionem accepit, sex et viginti expugnavit. Ita omni Sicilia recepta, Macedonia fracta, cum ingenti gloria Romam regressus est. Annibal in Italia Cnæum Fulvium consulem subitò aggressus, cum octo millibus hominum interfecit.

Ad Hispanias, ubi occisis duobus Scipionibus nullus Romanus dux erat, Publius Cornelius Scipio mittitur, filius Publii Scipionis, qui ibidem bellum gesserat, annos natus quatuor et viginti, vir Romanorum omnium et sua ætate, et posteriori tempore ferè primus. Is Carthaginem Hispaniæ capit; in qua omne aurum et argentum et belli apparatum Afri habebant: nobilissimos quoque obsides quos ab Hispanis acceperant: Magonem etiam fratrem Annibalis

frère

Asdrubal tua les deux Scipions qui, pen-
plusieurs années, avoient toujours eu le
is sur les Carthaginois; leur armée néan-
s demeura dans son entier: car les enne-
les avoient surpris par hasard, plutôt que
us par leur valeur. Dans le même temps,
ellus reprit une grande partie de la Sicile,
les Carthaginois s'étoient déjà emparés, et
ansporter à Rome un riche butin qu'il avoit
la prise de la fameuse ville de Syracuse.
vinus fit alliance dans la Macédoine avec
ppe, avec plusieurs peuples de la Grèce,
ec Attale, roi d'Asie. Ensuite il passa en
e, où il prit un certain Annon, chef des
haginois, avec la ville d'Agrigente, où il
it enfermé; il l'envoya à Rome avec les
considérables des prisonniers. Il reçut à
position quarante villes, et en força vingt-
e se rendre. Ensuite il s'en retourna à Rome
gé de gloire, pour avoir repris toute la Si-
et rompu tous les efforts des Macédoniens.
bal qui étoit en Italie, ayant surpris le
ul Cnéus Fulvius, le tua avec huit mille
nes.

n envoya Publius Cornélius Scipion en Es-
e, où l'armée Romaine étoit sans général
is la mort des deux Scipions; ce Scipion
fils de Publius Scipion qui avoit commandé
vant dans ce pays; il n'avoit que vingt-
e ans, et l'on peut dire qu'il fut presque
emier homme, non seulement de son siècle,
encore des siècles suivans. Il prit Carthage
uve, ville d'Espagne, où les Carthaginois
nt enfermé le trésor de l'armée, et toutes
munitions de guerre, avec les principaux
s qu'ils avoient reçus des Espagnols. Il y
aussi Magon, frère d'Annibal, et l'envoya

ibidem capit, quem Romam cum aliis mittit. Romæ ingens lætitia post hunc nuntium fuit. Scipio Hispanorum obsides parentibus reddidit. Quare omnes fere Hispani ad eum uno animo transierunt. Postque Asdrubalem Annibalis fratrem victum fugat, et prædam maximam capit.

Interea in Italia consul Quintus Fabius Maximus Tarentum recepit, in qua ingentes copiæ Annibalis erant : et ibi etiam ducem Annibalis Carthalonem occîdit, viginti quinque millia captivorum vendidit : prædam militibus dispertivit, pecuniam hominum venditorum ad fiscum retulit. Tum multæ civitates Romanorum quæ ad Annibalem transierant priùs, rursus se Fabio Maximo reddiderunt.

Insequenti anno Scipio in Hispania egregias res egit, et per se, et per fratrem suum Lucium Scipionem : LXX civitates recepit. In Italia tamen malè pugnatum est. Nam Claudius Marcellus consul ab Annibale occisus est.

Tertio anno postquam Scipio ad Hispaniam profectus fuerat, rursus res inclytas gerit; regem Hispaniarum magno prælio victum in amicitiam accepit, et primus omnium à victo obsides non poposcit.

Desperans Annibal Hispanias contra Scipionem diutiùs posse retineri, fratrem suum Asdrubalem ad Italiam cum omnibus copiis evocavit. Is veniens eodem itinere quo etiam Annibal venerat, à consulibus Appio Claudio Nerone, et Marco Livio Salinatore, apud Senam

à Rome avec les autres prisonniers. La nouvelle de cette victoire causa beaucoup de joie aux Romains. Scipion rendit les ôtages à leurs parens, ce qui lui gagna presque tous les Espagnols, qui passèrent aussitôt dans son parti. Il vainquit après cela Asdrubal, frère d'Annibal, lui fit prendre la fuite, et remporta un riche butin.

Pendant ce temps-là le consul Quintus Fabius Maximus reprit Tarente, dont Annibal avoit fait son arsenal, et tua Carthalon qui commandoit dans la place. Il vendit vingt-cinq mille prisonniers, distribua le butin aux soldats, et rapporta à l'épargne l'argent qu'il avoit tiré de la vente des prisonniers. Alors plusieurs villes des Romains qui avoient pris le parti d'Annibal, se rendirent au consul Fabius.

L'année suivante, Scipion aidé de son frère Lucius Scipion, remporta de grands avantages en Espagne, et reprit soixante et dix villes. Mais en Italie, les Romains furent battus, et le consul Claudius Marcellus fut tué dans le combat.

Scipion, trois ans après qu'il fut entré dans l'Espagne, s'y signala de nouveau : il accorda son amitié à un roi Espagnol, après l'avoir vaincu dans un grand combat, et ne lui demanda point d'ôtages; ce qu'aucun vainqueur n'avoit pratiqué jusqu'alors à l'égard des vaincus.

Annibal hors d'espoir de pouvoir conserver plus long-temps les Espagnes contre Scipion, appela en Italie son frère Asdrubal avec toutes ses troupes. Asdrubal en venant en Italie par le même chemin que son frère avoit pris pour y entrer, tomba dans les embûches que les consuls Appius Claudius Néron, et M. Livius Salinator lui avoient dressées, près de Sienne,

Piceni civitatem, in insidias compositas incidit: strenuè tamen pugnans occisus est: ingentes ejus copiæ captæ aut interfectæ sunt, magnum pondus auri atque argenti Romam relatum. Post hæc Annibal diffidere jam de belli cœpit eventu, et Romanis ingens animus accessit. Itaque et ipsi evocaverunt ex Hispania Publium Cornelium Scipionem. Is Romam cum ingenti gloria venit.

Quinto Cæcilio, Lucio Valerio consulibus, omnes civitates, quæ in Brutiis ab Annibale tenebantur, Romanis se tradiderunt.

Anno decimo-quarto postquam in Italiam Annibal venerat, Scipio, qui multa bene in Hispania egerat, consul est factus, et in Africam missus: cui viro divinum quoddam inesse existimabatur: adeo ut putaretur cum Numinibus habere sermonem. Is in Africa contra Annonem ducem Afrorum pugnat; exercitum ejus interficit. Secundo prælio castra cepit, cum quatuor millibus et quingentis militibus, undecim millibus occisis. Syphacem Numidiæ regem, qui se Afris conjunxerat, capit, et castra ejus invadit. Syphax cum nobilissimis Numidis, et infinitis spoliis, à Scipione Romam mittitur; qua re audita, omnis fere Italia Annibalem deserit; ipse à Carthaginiensibus in Africam redire jubetur, quam Scipio vastabat.

Ita anno decimo-septimo ab Annibale Italia liberata est; quam flens dicitur reliquisse. Legati Carthaginiensium pacem à Scipione petierunt; ab eo ad senatum Romam missi sunt;

lle du Picentin. Il fut tué en combattant vi-
)ureusement ; toutes ses troupes furent ou
ées, ou faites prisonnières, et on lui enleva
ıe grande quantité d'or et d'argent qu'on en-
)ya à Rome. Annibal après cette défaite com-
ença à désespérer du succès de cette guerre.
es Romains au contraire reprirent courage,
rappellèrent d'Espagne P. Cornélius Scipion,
ui revint à Rome chargé de gloire.

Sous le consulat de Quintus Cécilius et de
ucius Valérius, toutes les villes des Brutiens
ui étoient sous la puissance d'Annibal, se ren-
rent aux Romains.

Quatorze ans après l'entrée d'Annibal en
alie, Scipion, qui s'étoit si bien distingué
ıns l'Espagne, fut fait consul, et envoyé en
frique. C'étoit un homme en qui l'on croyoit
ı'il y avoit quelque chose de divin, en sorte
ı'on étoit persuadé qu'il avoit commerce avec
s Dieux. A son arrivée, il livra bataille à
nnon, chef des Carthaginois, et défit entiè-
ment son armée. Dans le second combat qu'il
i livra, il prit son camp, lui tua onze mille
)mmes, et fit quatre mille cinq cents prison-
ers. Il prit Syphax, roi de Numidie, qui
étoit joint aux Carthaginois, et s'empara de
n camp. Il envoya ensuite ce prince à Rome
ec les plus considérables des Numides, et de
ches dépouilles. Au bruit de cette défaite,
esque toute l'Italie quitta le parti d'Annibal.
fut lui-même rappelé en Afrique, qui étoit
vagée par Scipion.

Ainsi après dix-sept ans de guerre, l'Italie
t délivrée d'Annibal, qui ne la quitta, dit-
ı, qu'en pleurant. Les Carthaginois députè-
nt des ambassadeurs à Scipion pour lui de-
ander la paix, mais il les envoya à Rome

XLV dies his induciæ datæ sunt, quousque Romam ire et regredi possent : XXX millia pondo argenti ab his accepta sunt. Senatus ex arbitrio Scipionis pacem jussit cum Carthaginiensibus fieri. Scipio his conditionibus dedit, ne amplius quàm triginta naves haberent, quingenta millia pondo argenti darent, captivos et perfugas redderent.

Interim Annibale veniente ad Africam, pax turbata est; multa hostilia ab Afris facta sunt; legati tamen eorum ex Urbe venientes, à Romanis capti sunt, et jubente Scipione dimissi. Annibal quoque, frequentibus præliis victus à Scipione petiit etiam ipse pacem. Cùm ventum esset ad colloquium, iisdem conditionibus data est, quibus priùs : addita quingentis millibus pondo argenti, centum millia librarum propter novam perfidiam. Carthaginiensibus conditiones displicuerunt, jusseruntque Annibalem pugnare. Infertur à Scipione, et Massinissa alio rege Numidarum, qui amicitiam cum Scipione fecerat, Carthagini bellum. Annibal tres exploratores ad Scipionis castra misit : quos captos Scipio, circumduci per castra jussit, ostendique eis totum exercitum; mox etiam prandium dari, dimittique ut renuntiarent Annibali quæ apud Romanos vidissent.

Intereà prælium ab utroque duce instructum est, quale vix ullâ memoriâ fuit : cùm peritissimi viri copias suas ad bellum educerent.

pour traiter avec le sénat, et leur accorda quarante-cinq jours de trève, pour leur donner le temps d'aller à Rome et d'en revenir. En attendant, ils donnèrent en argent trente mille livres pesant. Le sénat fit Scipion arbitre de la paix ; ce grand homme la leur accorda, à condition qu'ils ne garderoient que trente vaisseaux, qu'ils donneroient cinq cent mille livres pesant d'argent, et qu'ils rendroient tous les prisonniers et tous les déserteurs.

Annibal à son arrivée en Afrique rompit cette paix qu'on étoit prêt de conclure, et il y eut plusieurs hostilités de la part des Carthaginois. Scipion néanmoins leur renvoya leurs ambassadeurs que ses troupes avoient arrêtés lorsqu'ils revenoient de Rome. Annibal ayant été vaincu par Scipion dans plusieurs combats, lui demanda aussi la paix lui-même. Scipion après une entrevue, la lui accorda aux mêmes conditions qu'auparavant, en ajoutant seulement cent mille livres d'argent aux cinq cent mille qu'ils devoient payer par le premier traité, pour les punir de cette nouvelle perfidie. Les Carthaginois ne voulurent point accepter ces conditions, et ordonnèrent à Annibal de combattre. Scipion et Massinissa, autre roi des Numides et allié des Romains, recommencèrent les hostilités contre Carthage. Annibal envoya trois espions pour reconnoître le camp de Scipion ; mais on les prit, et Scipion après les avoir fait conduire autour du camp, et leur avoir fait voir toute son armée, leur fit donner à dîner, et les renvoya à Annibal, pour lui rendre compte de ce qu'ils avoient vu.

Les deux généraux firent leurs dispositions pour le combat, un des plus mémorables qui ait jamais été livré, les armées étant comman-

Scipio victor recedit, pene ipso Annibale capto: qui primùm cum multis equitibus, deinde cum viginti, postremò cum quatuor evasit. Inventa in castris Annibalis argenti pondo viginti millia, auri octingenta, cætera supellex copiosa. Post id certamen pax cum Carthaginiensibus facta est. Scipio Romam rediit, et ingenti gloria triumphavit, atque Africanus ex eo appellari cœptus est. Finem accepit secundum Punicum bellum, post annum nonum-decimum quàm cœperat.

T. QUINTIUS Flaminius adversùs Philippum regem mittitur : res prosperè gessit : pax ei data est his legibus, ne Græciæ civitatibus, quas Romani contra eum defenderent, bellum inferret, ut captivos et transfugas redderet : quinquaginta solùm naves haberet, reliquas Romanis redderet : per annos decem quaterna millia pondo argenti præstaret, et obsidem daret filium suum Demetrium. Titus Quintius etiam Lacedæmoniis intulit bellum; ducem eorum Nabidem vicit; et, quibus voluit conditionibus, in fidem accepit : ingenti gloria duxit ante currum nobilissimos obsides, Demetrium Philippi filium, et Armenem Nabidis.

Transacto bello Macedonico, sequutum est Syriacum contra Antiochum regem, P. Cornelio Scipione, M. Acilio Glabrione consu-

es par les deux plus grands capitaines du onde. Mais enfin la victoire demeura à Scipion: :u s'en fallut qu'on ne prît Annibal, qui s'é-it d'abord sauvé avec plusieurs cavaliers, qui sta ensuite avec vingt, et qui s'échappa enfin ec quatre seulement. On pilla son camp, et m y trouva vingt mille livres d'argent, huit :nts livres d'or, et des meubles précieux en iantité. Après cette défaite, les Carthaginois :ent la paix. Scipion revint à Rome, où il iompha avec éclat, et reçut le surnom d'Afri-iin qui lui resta depuis. Ainsi finit la seconde ıerre Punique, après avoir duré dix-neuf ans.

TITUS Quintius Flaminius est envoyé contre ıilippe roi de Macédoine; le consul le défit, et i donna la paix aux conditions qu'il ne feroit ›int la guerre aux villes de la Grèce, dont les omains prenoient la défense; qu'il rendroit tous s prisonniers et tous les déserteurs, qu'il ne ırderoit que cinquante vaisseaux, et qu'il mettroit le reste aux Romains; que pendant x ans il payeroit quatre mille livres d'argent, qu'enfin il donneroit en ôtage son fils Démé-ius. Titus Quintius déclara ensuite la guerre ıx Lacédémoniens, défit Nabis leur général, lui accorda la paix, en prescrivant les con-tions. Son triomphe fut honoré par deux illus-es ôtages qui marchoient devant son char, émétrius, fils de Philippe, et Armène, fils › Nabis.

Après qu'on eut mis fin à la guerre de acédoine, celle d'Antiochus commença dans Syrie; sous le consulat de P. Cornélius ipion, et de M. Acilius Glabrion. Annibal

libus. Huic Antiocho Annibal se junxerat, Carthaginem patriam suam, ne Romanis traderetur, relinquens. M. Acilius Glabrio in Achaia pugnavit benè. Castra regis Antiochi nocturnâ pugnâ capta sunt : ipse fugatur. Philippo, quia contra Antiochum Romanis auxilio fuisset, filius Demetrius redditus est.

L. Cornelio Scipione, C. Lælio consulibus, Scipio Africanus fratri suo L. Cornelio Scipioni consuli legatus contra Antiochum profectus est. Annibal qui cum Antiocho erat, navali prælio victus est. Ipse posteà Antiochus circa Sipylum et Magnesiam Asiæ civitatem, à consule Cornelio Scipione ingenti prælio fusus est. Auxilio fuit Romanis in ea pugna Eumenes, Attali regis frater, qui Eumeniam in Phrygia condidit. Quinquaginta millia peditum, quatuor millia equitum in eo certamine ex parte regis occisa sunt. Tum rex Antiochus pacem petit, quæ iisdem conditionibus datur à senatu, quamquam victo, quibus ante offerebatur, ut ex Europa et Asia recederet, atque intra Taurum se contineret; decem millia talentorum, et viginti obsides præberet; Annibalem concitatorem belli dederet. Eumeni regi donatæ sunt omnes Asiæ civitates quas Antiochus bello perdiderat : et Rhodiis, qui auxilium Romanis contra regem Antiochum tulerant, multæ urbes concessæ sunt. Scipio Romam rediit, ingenti gloria triumphavit; nomen et ipse ad imitationem fratris, Asiatici accepit, quia Asiam

fuyant sa patrie, de peur d'être livré aux Romains, étoit allé offrir ses services à Antiochus. Marcus Acilius Glabrion combattit dans l'Achaïe avec beaucoup de succès, força pendant la nuit le camp d'Antiochus, s'en rendit maître, et obligea ce roi de prendre la fuite. On rendit Démétrius à son père, parce qu'il avoit secouru les Romains dans cette guerre.

Sous le consulat de Lucius Cornélius Scipion et de Caius Lélius, Scipion l'Africain servit de lieutenant à son frère Lucius qui étoit consul, et partit avec lui pour faire la guerre à Antiochus. Annibal qui commandoit l'armée navale de ce roi, fut vaincu sur mer. Antiochus de son côté fut entièrement défait par le consul Cornélius Scipion aux environs du mont Sipyle et de Magnésie, ville d'Asie. Eumènes, frère du roi Attale, le même qui fit bâtir Euménie dans la Phrygie, secourut les Romains dans cette bataille. Antiochus perdit cinquante mille hommes d'infanterie, et quatre mille de cavalerie. Il demanda aussitôt la paix aux Romains; le sénat la lui accorda aux mêmes conditions qu'on la lui avoit offerte avant qu'il fût vaincu: savoir, qu'il se retireroit de l'Europe et de l'Asie, qu'il se renfermeroit au-delà du mont Taurus, qu'il donneroit aux Romains dix mille talens, et vingt personnes en ôtage, mais surtout qu'il leur livreroit Annibal, l'auteur de cette guerre. Les Romains donnèrent au roi Eumènes toutes les villes de l'Asie qu'Antiochus avoit perdues dans cette guerre; ils donnèrent aussi plusieurs villes aux Rhodiens, parce qu'ils avoient secouru les Romains contre Antiochus. Scipion revint à Rome comblé de gloire; il y reçut avec l'honneur du triomphe le surnom d'*Asiatique*, pour avoir subjugué l'Asie, comme

vicerat : sicuti frater ipsius, propter Africa domitam, Africanus appellabatur.

Spurio Posthumio Albino, Quinto Marci Philippo consulibus, M. Fulvius de Ætol triumphavit. Annibal qui, victo Antiocho, r Romanis traderetur, ad Prusiam Bithyniæ re gem fugerat, repetitus etiam ab eo est per Ti tum Quintium Flaminium : et, cùm tradendu esset Romanis, venenum bibit, et apud Li byssam in finibus Nicomediensium sepultus es

Philippo rege Macedoniæ mortuo, qui et ac versum Romanos bellum gesserat; et poste Romanis contra Antiochum auxilium tulerat filius ejus Perseus in Macedonia rebellavit, in gentibus copiis ad bellum paratis. Nam adjutore habebat Cotyn Thraciæ regem, et Illyrici regei Gentium nomine. Romanis autem in auxiliu erant Eumenes Asiæ rex, Ariarathes Cappado ciæ, Antiochus Syriæ, Ptolemæus Ægypti, Ma sinissa Numidiæ. Prusias autem rex Bithyniæ quanquam sororem Persei uxorem haberet utrisque se æquum præbuit.

Dux Romanorum P. Licinius consul est à reg gravi prælio victus: neque tamen Romani, quai quam superati, regi petenti pacem præstare vo luerunt, nisi his conditionibus, ut se et su senatui et populo Romano dederet. Mox miss contra eum Lucius Æmilius Paulus consul, in Illyricum C. Anicius prætor, contra Gentiui Sed Gentius facilè uno prælio victus, mox dedidit. Mater ejus et uxor, et duo filii, frat quoque ejus, simul in potestatem Romanoru venerunt. Ita bello intra dies triginta perfect

son frère étoit surnommé l'*Africain*, pour avoir soumis l'Afrique.

Sous le consulat de Spurius Posthumius Albinus, et de Q. Marcius Philippus, Marcus Fulvius triompha des Etoliens. Annibal qui après la défaite d'Antiochus s'étoit réfugié chez Prusias, roi de Bithynie, de peur d'être livré aux Romains, se voyant près de tomber entre leurs mains, parce qu'ils l'avoient fait demander à Prusias par Titus Quintius Flaminius, s'empoisonna, et fut inhumé à Libysse sur les confins de Nicomédie.

Après la mort de Philippe, roi de Macédoine, qui avoit fait la guerre aux Romains, et qui leur avoit ensuite donné du secours contre Antiochus, son fils Persée qui lui succéda, renouvela la guerre contre les Romains, après s'être ménagé de puissans renforts. Car il avoit attiré dans son parti Cotys, roi de Thrace, et Gentius, roi d'Illyrie. Les Romains avoient à leur secours Eumènes, roi d'Asie; Ariarathes, roi de Cappadoce; Antiochus, roi de Syrie; Ptolémée, roi d'Égypte, et Massinissa, roi de Numidie. Prusias, roi de Bithynie, demeura neutre, quoiqu'il eût épousé la sœur de Persée.

Persée remporta d'abord une grande victoire sur le consul P. Licinius, général de l'armée Romaine; mais les Romains, quoique vaincus, ne voulurent point lui accorder la paix qu'il leur demandoit, à moins qu'il ne se rendît lui et les siens à la discrétion du sénat et du peuple Romain. En même temps on envoya contre lui le consul Paul Emile, et le préteur Caïus Anicius en Illyrie, contre Gentius. Il ne fallut à celui-ci qu'un combat pour le réduire. Il se rendit aux Romains avec sa mère, sa femme, ses deux fils et son frère. Ainsi cette guerre ayant

ante cognitum est Gentium victum, quàm cœptum bellum nuntiaretur.

Cum Perseo autem Æmilius Paulus consul tertio Nonas septembris dimicavit, vicitque eum, viginti millibus peditum ejus occisis: equitatus cum rege fugit integer, Romanorum centum milites amissi sunt : urbes Macedoniæ omnes, quas rex tenuerat, Romanis se dediderunt: ipse rex cùm desereretur ab amicis, venit in Pauli potestatem, sed honorem ei Æmilius non quasi victo habuit: nam et volentem sibi ad pedes cadere non permisit; sed juxta se in sella collocavit.

Macedonibus et Illyricis hæ leges datæ sunt, ut liberi essent, et dimidium eorum tributorum præstarent, quæ regibus præstitissent, ut appareret populum Romanum pro æquitate magis quàm pro avaritia dimicare, atque in conventu infinitorum populorum Paulus hæc pronuntiavit, et legationes multarum gentium, quæ ad eum venerant, magnificentissimo pavit convivio, dicens: *Ejusdem hominis esse debere et bello vincere, et convivii apparatu elegantem esse.*

Mox septuaginta civitates Epiri, quæ rebellârant, cepit: prædam militibus distribuit: Romam cum ingenti pompa rediit in nave Persei, quæ inusitatæ magnitudinis fuisse traditur, adeo ut sexdecim ordines habuisse dicatur remorum. Triumphavit autem magnificentissimè in curru aureo, cum duobus filiis utroque latere astantibus. Ducti sunt ante currum duo regis filii,

été terminée en trente jours, on sut à Rome la défaite de Gentius, avant d'avoir appris qu'on l'avoit attaqué.

Le consul Paul Emile combattit contre Persée le troisième jour de septembre, le défit, et lui tua vingt mille fantassins. Sa cavalerie se sauva avec lui sans aucune perte. Les Romains ne perdirent que cent soldats. Toutes les villes de Macédoine qui étoient sous la puissance de Persée, se rendirent, et Persée lui-même, abandonné de ses amis, fut contraint de se livrer au consul, qui loin de le traiter comme vaincu, le reçut avec beaucoup d'honneur; car comme ce prince alloit se jeter à ses pieds, il l'arrêta, et le fit asseoir à côté de lui.

Le sénat, pour faire voir que la justice plutôt que l'avarice faisoit combattre les Romains, fit ces lois en faveur des Macédoniens et des Illyriens; savoir, qu'ils seroient déclarés libres, et qu'ils ne paieroient que la moitié des tributs qu'ils avoient coutume de payer à leurs rois. Le consul Paul-Émile prononça ces deux lois en présence d'une multitude innombrable de peuples; ensuite il donna un festin magnifique aux ambassadeurs qu'on lui avoit envoyés de plusieurs nations, disant qu'*un général qui savoit vaincre, devoit bien savoir ordonner un repas.*

Ensuite il prit dans l'Épire soixante-dix villes qui s'étoient révoltées, fit distribuer aux soldats le butin qu'ils y trouvèrent, et revint à Rome avec pompe, sur le vaisseau de Persée, qui étoit, à ce qu'on dit, d'une grandeur si prodigieuse, qu'il avoit seize rangs de rames. Il triompha à son arrivée, et son triomphe fut des plus superbes; il étoit assis sur un char doré, ayant ses deux fils à ses côtés. Devant lui marchoient les deux fils de Persée, et Per-

et ipse Perseus XLV annos natus. Post eum C. Anicius de Illyricis triumphavit : Gentius cum fratre et filiis ante currum ductus est.

Ad hoc spectaculum multarum gentium reges Romam venerunt : inter alios etiam venit Attalus, atque Eumenes Asiæ reges, atque Prusias Bithyniæ; magno honore accepti sunt, et permittente senatu, dona quæ attulerant, in Capitolio posuerunt. Prusias etiam filium suum Nicomedem senatui commendavit.

TERTIUM deinde bellum contra Carthaginem suscipitur anno LI, L. Manlio Censorino, et Marco Manilio consulibus, postquam secundum Punicum bellum transactum erat. Hi profecti, Carthaginem oppugnaverunt. Contra eos Asdrubal dux Carthaginiensium dimicabat; Famea dux alius equitatui præerat Carthaginiensium. Scipio tunc, Scipionis Africani nepos, tribunus ibi militabat, cujus apud omnes ingens metus et reverentia erat. Nam et paratissimus ad dimicandum, et consultissimus habebatur. Itaque per eum multa prosperè gesta sunt : neque quidquam magis vel Asdrubal vel Famea vitabant, quàm contra eam Romanorum partem pugnam committere, ubi Scipio dimicabat.

Per idem tempus Massinissa rex Numidarum, per annos sexaginta fere amicus populi Romani, anno vitæ suæ XCVII mortuus est: XLIV filiis relictis, Scipionem divisorem regni inter filios esse jussit.

Cùm igitur clarum Scipionis nomen esset, juvenis adhuc consul est factus, et contra Car-

lui-même âgé de quarante-cinq ans. Ce
nphe fut suivi de celui du préteur C. Ani-
, qui fit marcher devant son char Gentius
son frère et ses enfans.
usieurs rois vinrent à Rome pour voir la ma-
cence de ces triomphes. Attale et Eumènes,
l'Asie, et Prusias, roi de Bithynie, s'y
rèrent entr'autres; on leur rendit tous les
eurs qu'ils pouvoient attendre, et le sénat
permit de mettre dans le Capitole les pré-
qu'ils avoient apportés. Prusias recom-
la au sénat son fils Nicomède.

---

troisième guerre Punique commença sous
nsulat de Lucius Manlius Censorinus, et de
cus Manilius, cinquante et un an après la
nde. Ces deux consuls allèrent assiéger Car-
e. Les Carthaginois leur opposèrent Asdru-
et Faméa qui commandoit leur cavalerie.
ion, petit-fils de Scipion l'Africain (*par*
tion), servoit sous les consuls en qualité de
n, et étoit également craint et respecté. Sa
ence et son courage étoient généralement
nus. Aussi il rendit de grands services; et
leux chefs des Carthaginois, Asdrubal et
éa, ne craignoient rien tant que d'avoir à
battre contre cette partie de l'armée Ro-
e, où Scipion commandoit.
ns ce même temps, Massinissa, roi de Nu-
e, qui avoit été ami et allié des Romains
ant près de soixante ans, mourut âgé de
e-vingt-dix-sept ans; il laissa 44 fils, et
nna en mourant que Scipion partageroit
tats entre ses fils légitimes.
ipion qui s'étoit déjà rendu fort recom-
lable, fut fait consul, quoiqu'il n'eût pas

thaginem missus. Is eam cepit, ac diruit, spolia ibi inventa, quæ de variarum civitatum excidiis Carthago collegerat, et ornamenta urbium civitatibus Siciliæ, Italiæ et Africæ reddidit, quæ sua recognoscebant.

Ita Carthago, septingentesimo anno postquam condita erat, deleta est. Scipio nomen quod avus ejus acceperat, meruit: scilicet ut propter virtutem etiam ipse Africanus junior vocaretur.

In Macedonia quidam Pseudo-Philippus arma movit, et Romanum prætorem Publium Juventium contra se missum ad internecionem vicit. Post eum Q. Cæcilius Metellus dux à Romanis contra Pseudo-Philippum missus est, et viginti quinque millibus ex militibus ejus occisis, Macedoniam recepit. Ipsum etiam Pseudo-Philippum in potestatem suam redegit.

Corinthiis quoque bellum indictum est, nobilissimæ Græciæ civitati, propter injuriam legatorum Romanorum. Hanc Mummius consul cepit ac diruit. Tres igitur Romæ simul celeberrimi triumphi fuerunt: Africani ex Africa, ante cujus currum ductus est Asdrubal: Metelli ex Macedonia, cujus currum præcessit Andriscus qui et Pseudo-Philippus dicitur: Mummii, ex Corintho, ante quem signa ænea et pictæ tabulæ, et alia urbis clarissimæ ornamenta prælata sunt.

Iterum in Macedonia Pseudo-Perseus, qui se Persei filium esse dicebat, collectis servis

ncorè l'âge requis par les lois, et eut ordre 'assiéger Carthage. Il prit cette ville et la rasa.)n y trouva une infinité de dépouilles que les arthaginois avoient ramassées des ruines de lusieurs villes. Scipion fit rendre à celles de icile, d'Italie et d'Afrique, ce qu'elles reconırent leur avoir appartenu.

Ainsi Carthage fut détruite sept cents ans ɔrès sa fondation; Scipion mérita, par sa vaur, le même surnom que son aieul, et fut apelé *le jeune Africain*.

Un certain faux Philippe souleva la Macéoine, défit entièrement l'armée du préteur ublius Juventius qu'on avoit envoyé contre lui, t tua le préteur lui-même. Les Romains enoyèrent ensuite contre lui Quintus Cécilius Iétellus, qui lui tua vingt-cinq mille hommes, t qui remit la Macédoine dans l'obéissance, près avoir fait prisonnier ce faux Philippe luinême.

On déclara aussi la guerre aux Corinthiens, ɔeuple célèbre de la Grèce, parce qu'ils avoient manqué aux ambassadeurs de Rome. Le consul Mummius prit leur ville et la rasa. Ainsi il y eut à Rome trois magnifiques triomphes en même temps; celui du jeune Africain, qui triompha de l'Afrique, et qui fit marcher Asdrubal devant son char; celui de Métellus qui triompha de la Macédoine, et qui vit marcher devant lui Andriscus (*c'étoit le nom de ce faux Philippe*); et celui de Mummius qui triompha de Corinthe, et fit porter devant son char quantité de statues d'airain, de tableaux, et d'autres pièces curieuses qui étoient les ornemens de cette fameuse ville.

Un autre aventurier qui se disoit fils de Persée, et qui en avoit pris le nom, ayant ramassé grand nombre d'esclaves, renouvela la guerre dans la

rebellavit ; et cùm septemdecim armatorum millia haberet, à Tremellio quæstore superatus est.

His diebus Androgynus Romæ visus, jussu aruspicum in mare mersus est.

Eodem tempore Metellus in Celtiberia apud Hispanos egregias res gessit. Successit ei Quintus Pompeius. Nec multò post Quintus quoque Cæpio ad idem bellum missus, quod quidem Viriatus contra Romanos in Lusitania gerebat. Quo metu Viriatus à suis interfectus est, cùm quatuordecim annos Hispanias adversum Romanos movisset. Pastor primò fuit, mox latronum dux : postremò tantos ad bellum populos concitavit, ut assertor contra Romanos Hispaniæ putaretur ; et cùm interfectores ejus præmium à Cæpione consule peterent, responsum est : Nunquam Romanis placuisse imperatorem à suis militibus interfici.

Quintus Pompeius deinde consul à Numantinis, quæ Hispaniæ civitas fuit opulentissima, superatus, pacem ignobilem fecit. Post eum Caius Hostilius Mancinus consul iterum cum Numantinis pacem fecit infamem, quam populus et senatus jussit infringi, atque ipsum Mancinum hostibus tradi : ut in illo, quem auctorem fœderis habebant, injuriam soluti fœderis vindicarent.

Post tantam igitur ignominiam, quâ à Numantinis bis Romani exercitus fuerant subjugati, Publius Scipio Africanus secundùm consul factus, et ad Numantiam missus est. Is primùm militem

doine. Il avoit une armée de dix-sept mille
nes . et fut entièrement défait par le ques-
Trémellius.

vit alors à Rome un Androgyne (1), qui
té dans la mer par l'ordre des aruspices.

ns ce même temps, Métellus remporta de
s avantages dans la Celtibérie contre les
gnols. Quintus Pompéius le remplaça. Peu
nps après, on envoya aussi Quintus Cépio
e Viriate, qui faisoit la guerre aux Romains
la Lusitanie : mais les ennemis épouvantés
'arrivée du consul, tuèrent Viriate, qui
s quatorze ans tenoit les Espagnes soulevées
e les Romains. Il fut d'abord simple berger,
te il se fit chef de voleurs, et il souleva
tant de peuples, qu'on crut qu'il retireroit
igne de la puissance des Romains. Ses
ins étant venus demander récompense à
n, ce consul leur répondit que les Romains
ent jamais approuvé que des soldats tuassent
général.

consul Quintus Pompée fut ensuite vaincu
s Numantins, peuple alors le plus puissant
ute l'Espagne, et fit avec eux une paix
use. Caius Hostilius Mancinus commanda
Pompée, et fit aussi une paix honteuse
les Numantins, mais le sénat et le peuple
in la désapprouvèrent, et livrèrent Man-
aux ennemis, afin que comme il étoit
ır de ce traité, ils pussent se venger sur
ce qu'on l'avoit rompu.

ès ce double affront que nos armées avoient
evant Numance, Publius Scipion l'Africain
t consul pour la seconde fois, et envoyé
les Numantins. A son arrivée, il rétablit

Iomme et femme, hermaphrodite.

vitiosum et ignavum exercendo magis quàm puniendo, sine aliqua acerbitate correxit. Tum multas Hispaniæ civitates partim bello cepit partim in deditionem accepit. Postremò ipsam Numantiam diu obsessam, fame confecit, et solo evertit : reliquam provinciam in fidem accepit.

Eo tempore Attalus rex Asiæ, frater Eumenis mortuus est, hæredemque populum Romanum reliquit. Ita imperio Romano per testamentum Asia accessit.

Mox etiam Decimus Junius Brutus de Gallæci et Lusitanis triumphavit magna gloria : et Pu blius Scipio Africanus de Numantinis secundum triumphum egit, decimo-quarto anno postquam priorem de Africa egerat.

Motum iterum in Asia bellum est ab Aristo nico Eumenis filio, qui ex concubina susceptu fuerat. Is Eumenes frater Attali fuerat. Advers eum missus est P. Licinius Crassus, habu infinita regum auxilia : nam et Bithyniæ re Nicomedes Romanos juvit, et Mithridates Pon ticus, cum quo posteà bellum gravissimum fuit et Ariarathes Cappadox, et Pylæmenes Paphla gon. Victus est tamen Crassus, et in præli interfectus; caput ejus Aristonico oblatum est corpus Smyrnæ sepultum. Posteà Perpenna con sul Romanus, qui successor Crasso veniebat audita belli fortuna, ad Asiam celeravit : acie victum Aristonicum apud Stratonicem civ tatem, quo fugerat, fame ad deditionem con pulit. Aristonicus jussu senatûs Romæ in carce

la discipline, sans user de sévérité, en exerçant plutôt qu'en punissant le soldat, dont la corruption avoit amolli le courage. Ensuite il prit de force ou reçut à composition plusieurs villes d'Espagne. Enfin, après avoir assiégé Numance pendant long-temps, et l'avoir réduite à l'extrémité par la famine, il la prit et la ruina de fond en comble : le reste de la province se rendit aussitôt au consul.

Vers ce même temps, Attale, roi d'Asie et frère d'Eumènes mourut, et institua le peuple Romain son héritier. Ainsi par un testament l'Asie accrut l'empire Romain.

Ensuite Décimus Junius Brutus triompha dans Rome des Galliciens et des Lusitaniens : Publius Scipion l'Africain triompha aussi de Numance, quatorze ans après son premier triomphe de Carthage.

Cependant Aristonicus, fils naturel d'Eumènes, frère d'Attale, souleva toute l'Asie. On envoya contre lui P. Licinius Crassus qui se vit secondé par une infinité de troupes auxiliaires que lui donnèrent plusieurs rois, entr'autres Nicomèdes, roi de Bithynie ; Mithridate, Roi de Pont, contre lequel on eut depuis une guerre très-sanglante ; Ariarathes, roi de Cappadoce, et Pylemènes, roi de Paphlagonie. Crassus fut néanmoins vaincu, et tué dans le combat; sa tête fut présentée à Aristonicus, et son corps fut inhumé à Smyrne. Ensuite le consul Perpenna qui venoit pour prendre la place de Crassus, sachant à quoi l'armée Romaine en étoit réduite, se hâta d'arriver en Asie, et après avoir vaincu Aristonicus, il le réduisit à la famine, dans Stratonice où il s'étoit sauvé, et le força par ce moyen à se rendre prisonnier. Il fut étranglé à Rome, dans sa prison, par ordre du sénat. Car

strangulatus : triumphari enim de eo non po rat, quia Perpenna apud Pergamum redien diem obierat.

Lucio Cæcilio Metello, et Tito Quintio F minio consulibus, Carthago in Africa jus senatûs reparata est, quæ nunc manet; an duobus et viginti, postquam à Scipione fuei eversa. Deducti eò sunt cives Romani.

Caius Cassius Longinus, et Sextus Domiti Calvinus consules, Gallis Transalpinis bellu intulerunt, et Arvernorum nobilissimæ tum civ tati, atque eorum regi Bituito : infinitamq multitudinem juxta Rhodanum fluvium interf cerunt. Præda ex torquibus Gallorum inge Romam perlata est. Bituitus se Domitio dedi atque ab eo Romam ductus est, magnaque glor consules ambo triumphârunt.

JUGURTHÆ Numidarum regi bellum illatu est, quod Adherbalem et Hiempsalem Micips filios, fratres suos, reges et populi Roma amicos interemisset. Missus adversùs eum cons Calpurnius Bestia, corruptus regis pecuniâ pace cum eo flagitiosissimam fecit, quæ à senatu re probata est. Posteà contra eumdem insequen anno Spurius Albinus Posthumius profectus es Is quoque per fratrem ignominiosè contra Nu midas pugnavit.

Tertio missus Quintus Cæcilius Metellus co sul, exercitum ingenti severitate et moderation correctum, cùm nihil in quemquam cruentu faceret, ad disciplinam Romanam reduxi

il ne pouvoit point servir au triomphe du consul qui étoit mort à Pergame en revenant à Rome.

Sous le consulat de Lucius Cécilius Métellus et de Titus Quintius Flaminius, le sénat fit rebâtir Carthage en Afrique telle qu'elle subsiste aujourd'hui, vingt-deux ans après qu'elle eut été détruite par Scipion. On y envoya des citoyens Romains pour la peupler.

Les consuls Caius Cassius Longinus, et Sextus Domitius Calvinus firent la guerre, dans la Gaule Transalpine, aux Auvergnats qui étoient alors une grande puissance parmi les Gaulois, et à leur roi Bituitus. Ils firent un horrible carnage des ennemis près du Rhône. On remporta à Rome un grand nombre de colliers qu'on avoit pris aux Gaulois. Bituitus se rendit à Domitius qui le mena à Rome, où les deux consuls triomphèrent avec beaucoup de gloire.

On déclara la guerre à Jugurtha, roi de Numidie, parce qu'il avoit fait mourir Adherbal et Hiempsal ses frères, fils de Micipsa, tous deux rois et amis du peuple Romain. Le sénat envoya contre lui le consul Calpurnius Bestia, qui s'étant laissé corrompre par l'argent que lui donna ce roi, fit avec lui un indigne traité de paix, qui fut aussitôt désapprouvé par le sénat. L'année suivante, on envoya en Numidie Spurius Albinus Posthumius, qui fut honteusement vaincu par les Numides, par la faute de son frère à qui il avoit laissé le commandement de l'armée.

Le troisième général qu'on envoya contre Jugurtha, fut le consul Quintus Cécilius Métellus, qui par une sévérité tempérée, ramena les troupes à l'ancienne discipline, sans user

Jugurtham variis præliis vicit, elephantos ejus occîdit vel cepit. Et cùm jam bello finem impositurus esset, successum est ei à C. Mario. Is Jugurtham et Bocchum Mauritaniæ regem, qui auxilium Jugurthæ ferre cœperat, pariter superavit. Aliquanta et ipse oppida Numidiæ cepit : belloque terminum posuit, capto Jugurtha per quæstorem suum Cornelium Syllam, ingentem virum, tradente Boccho Jugurtham qui pro eo ante pugnaverat.

A Marco Junio Silano collega Quinti Metelli Cimbri in Gallia, et à Minutio Rufo in Macedonia Scordisci et Triballi ; et à Servilio Cæpione in Hispania Lusitani victi sunt : et duo triumphi de Jugurtha, primus per Metellum, secundus per Marium acti sunt ; ante currum tamen Marii Jugurtha cum duobus filiis ductus est catenatus, et mox jussu consulis in carcere strangulatus.

Romani consules Marcus Manilius et Quintus Cæpio à Cimbris et Teutonibus, et Tigurinis et Ambronibus, quæ erant Germanorum et Gallorum gentes, victi sunt juxta flumen Rhodanum, et ingenti internecione attriti, etiam castra sua, et magnam partem exercitûs perdiderunt. Timor Romæ grandis fuit, quantus vix Annibalis tempore Punicis bellis, ne iterum Galli Romam venirent. Ergo Marius post victoriam Jugurthinam secundùm consul est factus, bellumque ei contra Cimbros et Teutones decretum est. Tertiò quoque et quartò delatus est consulatus : quia bellum cum Cimbris pro-

ìtimens rigoureux. Il vainquit Jugurtha
ısieurs rencontres, et lui prit ou tua tous
éphans. Il alloit terminer cette guerre,
'on envoya C. Marius pour commander à
ce. Ce consul défit Jugurtha et Bocchus,
Mauritanie, qui venoit de faire alliance
ui. Il prit aussi quelques villes de Numi-
et mit fin à cette guerre par la prise de
tha que Bocchus, son allié, livra à
lius Sylla, questeur de Marius, et l'un
us grands hommes de son siècle.
ıs le même temps, Julius Silanus, collègue
ıintus Métellus, défit les Cimbres dans
aules; Minutius Rufus subjugua les Scor-
es et les Triballes dans la Macédoine, et
ius Cépion vainquit les Lusitaniens dans
ıgne. La défaite de Jugurtha procura dans
deux triomphes: Métellus eut l'honneur
emier; Marius qui triompha après, fit
ıer devant son char Jugurtha chargé de
es avec ses deux fils, et le fit ensuite
gler dans la prison.
consuls Marcus Manilius et Quintus
n furent défaits près du Rhône par les
res, les Teutons, les Tigurins et les Am-
, peuples de la Germanie et de la Gaule.
rnage fut si grand, que les consuls perdi-
outre leur camp, la plus grande partie
ur armée. Rome craignit de voir une
de fois les Gaulois à ses portes, et à
la terreur y fut-elle plus grande du temps
ibal. Ainsi Marius après avoir vaincu Ju-
a, fut créé consul pour la seconde fois,
le commandement de l'armée contre les
res et les Teutons. On lui continua le
lat jusqu'à la troisième et quatrième fois
se de la longueur de cette guerre; mais

trahebatur ; sed in quarto consulatu collegam habuit Quintum Lutatium Catulum. Cum Cimbris itaque conflixit, et duobus præliis CC millia hostium cecîdit, LXXX millia cepit, et ducem eorum Teutobodum ; propter quod meritum absens quintùm consul factus est.

Interea Cimbri et Teutones, quorum copia adhuc infinita erat, ad Italiam transierunt. Iterum à Caio Mario et Quinto Catulo contra eos dimicatum est : sed à Catuli parte feliciùs. Nam eo prælio, quod simul ambo gesserunt, CXL millia aut in pugna aut in fuga cæsa sunt, et LX millia capta. Romani milites ex utroque exercitu trecenti perierunt. Tria et triginta signa Cimbris sublata sunt ; ex his exercitus Marii duo reportavit, Catuli exercitus XXX et unum. Is belli finis fuit : triumphus utrique decretus est.

CAUSAM bello civili Caius Marius sexies consul dedit. Nam cùm Sylla consul contra Mithridatem gesturus bellum, qui Asiam et Achaiam occupaverat, mitteretur, isque exercitum in Campania paulisper teneret, ut belli socialis, de quo diximus, quod citra Italiam gestum fuerat, reliquiæ tollerentur, Marius affectavit ut ipse ad bellum Mithridaticum mitteretur. Qua re Sylla commotus, cum exercitu

pour collègue dans sa quatrième année
s Lutatius Catulus. Il combattit contre
nbres, et leur tua dans deux batailles
ites deux cent mille hommes, et fit qua-
gt mille prisonniers, entre lesquels étoit
énéral Teutobode. Marius, quoiqu'ab-
it nommé consul pour la cinquième fois,
ompense des services qu'il venoit de

ndant les Cimbres et les Teutons qui
encore en grand nombre, passèrent
talie. Les consuls Caius Marius et Quin-
ulus leur livrèrent bataille ensemble,
succès fut plus grand du côté de Catulus.
nemis perdirent cent quarante mille
s, qui furent tués dans le combat ou
ur fuite; les Romains firent soixante
risonniers, et n'eurent que trois cents
s de perte dans les deux armées. Trente-
rapeaux furent enlevés aux ennemis;
et un par l'armée de Catulus, et deux
le de Marius. Ainsi finit cette guerre,
aquelle les deux consuls reçurent les
rs du triomphe.

---

s MARIUS qui avoit été six fois consul,
teur de la guerre civile. Car voyant que
ui avoit ordre d'aller faire la guerre à
late, qui s'étoit emparé de l'Asie et de
e, faisoit séjourner son armée dans la
nie, pour y éteindre les restes de la
sociale dont nous avons parlé, et dont
avoit été le théâtre, intrigua pour se
nner cette commission. Sylla indigné de
édé, revint à Rome avec son armée, et

ad Urbem venit. Illic contra Marium et Sulpicium dimicavit, primus urbem Romam ingressus est, Sulpicium interfecit, Marium fugavit: atque ita consulibus ordinatis in futurum annum, Cnæo Octavio et L. Cornelio Cinna, ad Asiam profectus est.

Mithridates qui Ponti rex erat, atque Armeniam Minorem, et totum Ponticum mare in circuitu cum Bosphoro tenebat, primo Nicomedem amicum populi Romani Bithyniâ voluit expellere; senatuique mandavit bellum se ei, propter injurias quas passus fuerat, illaturum. A senatu responsum est Mithridati, si id faceret, quod et ipse bellum à Romanis pateretur. Qua re iratus, Cappadociam statim occupavit, et ex ea Ariobarzanem regem et amicum populi Romani fugavit. Mox etiam Bithyniam invasit, et Paphlagoniam, pulsis ex ea regibus, amicis populi Romani, Pylæmene et Nicomede. Inde ad Ephesum contendit: et per omnem Asiam litteras misit, ut ubicumque inventi essent cives Romani, uno die occiderentur.

Interea etiam Athenæ, civitas Achaiæ, ab Aristone Atheniensi Mithridati tradita est. Miserat enim jam ad Achaiam Mithridates Archelaum ducem suum, cum CXX millibus equitum ac peditum: per quem etiam reliqua Græcia occupata est. Sylla Archelaum apud Piræum non longe ab Athenis obsedit, ipsamque urbem cepit; postea commisso prælio contra Archelaum, ita eum vicit, ut ex CXX millibus

fut le premier citoyen Romain qui entra dans cette ville. Il combattit contre Sulpicius et contre Marius : il mit en fuite ce dernier, et tua l'autre. Enfin, après avoir fait nommer consuls Cnéus Octavius et Cornélius Cinna pour l'année suivante, il partit pour la guerre d'Asie.

Mithridate qui étoit roi de Pont, et qui avoit sous sa puissance la basse Arménie, le Bosphore et tous les pays qui environnent la mer de Pont, voulant chasser de Bithynie Nicomède, allié du peuple Romain, écrivit au sénat la résolution qu'il avoit prise de faire la guerre à ce prince, pour se venger des injures qu'il en avoit reçues. Le sénat lui fit dire que s'il le faisoit, il auroit aussi à combattre contre les Romains. Mithridate outré de cette réponse, s'empara aussitôt de la Cappadoce, dont il chassa le roi Ariobarzane, allié du peuple Romain. Ensuite il se rendit maître de la Bithynie et de la Paphlagonie, après en avoir chassé les rois Pileménes et Nicomède, aussi alliés du peuple Romain. De là il passa à Ephèse, et envoya des lettres par toute l'Asie, avec ordre de tuer à certain jour tous les Romains qui s'y trouveroient.

Dans ce même temps, Ariston, Athénien, livra Athènes, ville de l'Achaïe, à Mithridate, qui y avoit déjà envoyé Archélaüs avec une armée de cent vingt mille hommes, tant infanterie que cavalerie. Ce général subjugua le reste de la Grèce. Mais bientôt il fut assiégé par Sylla, auprès du Pirée, à peu de distance d'Athènes, qui ensuite fut prise elle-même. Peu de temps après, ayant livré bataille à Archélaüs, il défit son armée de telle sorte, que de cent vingt mille hommes dont elle étoit composée, il en

vix decem superessent Archelao, et ex Syllæ exercitu XIV tantùm homines interficerentur. Hac pugna Mithridates cognita, LXX millia lectissima ex Asia Archelao misit, contra quem Sylla iterum commisit. Primo prælio viginti millia hostium interfecta sunt, filiusque Archelai Diogenes : secundo omnes Mithridatis copiæ extinctæ sunt : Archelaus ipse triduo nudus in paludibus latuit. Hac re cognita Mithridates cum Sylla de pace agere cœpit.

Interim eo tempore Sylla etiam Dardanos, Scordiscos, Dalmatas et Mæsos partim vicit, alios in fidem accepit. Sed cùm legati à rege Mithridate, qui pacem petebant, venissent, non aliter se daturum Sylla esse respondit, nisi rex relictis his quæ occupaverat, ad regnum suum rediisset. Postea tamen ad colloquium ambo venerunt, pax inter eos ordinata est; ut Sylla ad bellum civile festinans, à tergo periculum non haberet.

Nam dum Sylla in Achaia atque Asia Mithridatem vicit, Marius qui fugatus erat, et Cornelius Cinna, unus ex consulibus, bellum in Italia reparârunt : et ingressi urbem Romam, nobilissimos ex senatu et consulares viros interfecerunt, multos proscripserunt : ipsius Syllæ domo eversa, filios et uxorem ad fugam compulerunt : universus reliquus senatus ex urbe fugiens, ad Syllam in Græciam venit, orans ut patriæ subveniret. Ille in Italiam tra-

peine dix mille, au lieu que les Romains
:dirent que quatorze soldats. Mithridate
)as plutôt appris cette défaite, qu'il en-
Archélaüs soixante et dix mille hommes
upes choisies dans toute l'Asie. Sylla lui
leux batailles : dans la première, Dio-
fils d'Archélaüs, fut tué avec vingt mille
es ; dans la seconde, toutes les troupes
hridate furent taillées en pièces, et même
aüs, pour échapper à Sylla, demeura
ours tout nu, caché dans un marais.
date après tant de pertes, songea à trai-
ec Sylla.

:onsul, pendant ce temps-là, vainquit
:ut à composition les Dardaniens, les
sques, les peuples de la Dalmatie et ceux
Mésie, et répondit aux ambassadeurs de
date qui vinrent lui demander la paix,
e l'accorderoit point que Mithridate n'eût
ınné tout ce qu'il avoit pris, et qu'il ne
retiré dans son royaume. Ils eurent néan-
tous deux une entrevue peu de temps
et Sylla que les guerres civiles deman-
à Rome, fit la paix avec Mithridate,
: ne point laisser d'ennemi derrière lui.
dis que Sylla étoit occupé contre Mithri-
ans l'Achaïe et dans l'Asie, ce Marius qui
été obligé de prendre la fuite, et Cor-
Cinna, l'un des consuls, rallumèrent la
en Italie, et étant entrés à Rome, ils
mourir les plus nobles sénateurs et plu-
consulaires. Ils proscrivirent un grand
e de citoyens ; ils firent abattre la maison
lla, et contraignirent sa femme et ses
de prendre la fuite. Tout le reste du
s'enfuit dans la Grèce, auprès de Sylla,
e conjurer de sauver la patrie. Ce grand

jecit, bellum gesturus adversus Norbanum et Scipionem consules, et primo prælio contra Norbanum dimicavit, non longè à Capua; tum VII millia ejus cecìdit, VI millia cepit : CXXIV suorum amisit. Inde etiam se ad Scipionem convertit, et ante prælium totum ejus exercitum sine sanguine in deditionem accepit.

Sed cùm Romæ mutati consules essent, et Marius Marii filius, ac Papirius Carbo consulatum accepissent, Sylla tamen contra Marium juniorem dimicavit: et quindecim millibns ejus occisis CCCC de suis perdidit. Mox etiam et Urbem ingressus est. Marium Marii filium, Præneste persequutus, obsedit, et ad mortem compulit.

Rursus pugnam gravissimam habuit contra Lamponium et Carinatem duces partis Marianæ, ad portam Collinam. LXXIX millia hostium in eo prælio contra Syllam fuisse dicuntur. Duodecim millia se Syllæ dediderunt: cæteri in acie, in castris, in fuga, insatiabili ira victorum consumpti sunt. Cnæus quoque Carbo consul alter, ab Arimino ad Siciliam fugit; et ibi per Cnæum Pompeium interfectus est: quem adolescentem Sylla annos unum et viginti natum, cognita ejus industria, traditis exercitibus præfecerat, ut secundus à Sylla haberetur.

Occiso ergo Carbone, Pompeius Siciliam recepit. Transgressus inde ad Africam, Domitium Marianæ partis ducem, et Hiarbam regem Mauritaniæ, qui Domitio auxilium ferebat, ocèidit

Post hæc Sylla de Mithridate ingenti glori triumphavit. Cnæus etiam Pompeius, quod null Romanorum tributum erat, quartum et XX an

homme passa aussitôt en Italie pour aller combattre les consuls Norbanus et Scipion. Il attaqua d'abord Norbanus près de Capoue, lui tua sept mille hommes, fit six mille prisonniers, et ne perdit que cent vingt-quatre des siens. Il alla ensuite à Scipion dont l'armée se rendit à lui avant d'être combattue, et sans qu'il en coûtât une goutte de sang.

Mais quoiqu'on eût changé les consuls, et qu'on eût mis à leur place le fils de Marius et Papirius Carbon, les troubles continuant toujours; Sylla combattit contre le jeune Marius, lui tua quinze mille hommes, et ne perdit que quatre cents des siens : il entra aussitôt dans Rome, poursuivit le jeune Marius jusqu'à Préneste, l'assiégea, et le contraignit de se tuer.

Sylla eut encore un sanglant combat à essuyer près de la porte Colline, contre Lamponius et Carinas, chefs du parti de Marius, qui commandoient, à ce qu'on dit, soixante et dix-neuf mille hommes. Sylla en reçut douze mille à discrétion; les autres ne purent échapper à la fureur des vainqueurs, et périrent tous dans le combat, dans leur camp ou dans leur fuite. Cnéus Carbon, l'autre consul, se sauva de Rimini en Sicile, où il fut tué par Cnéus Pompée, jeune homme de vingt et un ans, à qui Sylla, qui connoissoit son mérite, avoit confié le commandement de ses armées, en sorte qu'il étoit comme son second.

Pompée, après avoir tué Carbon, reprit la Sicile, et de là étant passé en Afrique, il tua Domitius, chef du parti de Marius, et Hiarbas, roi de Mauritanie, qui s'étoit joint à Domitius.

Après toutes ces victoires, Sylla triompha de Mithridate avec beaucoup de gloire. Pompée triompha aussi de l'Afrique, n'étant âgé que

num agens, de Africa triumphavit. Hunc finem habuerunt duo bella funestissima, *Italicum*, quod et *Sociale* dictum, et *Civile*: quæ ambo tractata sunt per annos decem, consumpserunt ultra CL millia hominum, viros consulares XXIV, prætores VII, ædilitios LX, senatores fere CCC.

CUM Sylla rempublicam composuisset, bella nova exarserunt: unum, in Hispania; aliud, in Pamphilia et Cilicia; tertium, in Macedonia; quartum, in Dalmatia. Nam Sertorius, qui partium Marianarum fuerat, timens fortunam cæterorum qui interempti erant, ad bellum commovit Hispanias. Missi sunt contra eum duces, Quintus Cæcilius Metellus, filius ejus qui Jugurtham regem vicit, et Lucius Domitius prætor. A Sertorii duce Hirtuleio Domitius occisus est: Metellus vario successu contra Sertorium dimicavit. Posteà, cùm impar pugnæ solus Metellus putaretur, Cnæus Pompeius ad Hispanias missus est. Ita duobus ducibus adversis, Sertorius fortuna varia sæpè pugnavit. Octavo demum anno à suis occisus est, et finis ei bello datus est per Cnæum Pompeium adolescentem, et Q. Metellum Pium; atque omnes propè Hispaniæ in deditionem populi Romani redactæ sunt.

MITHRIDATES, pace rupta, Bithyniam et Asiam rursus voluit invadere. Adversus eum ambo consules missi, variam habuere fortunam.

de vingt-quatre ans, ce qui étoit sans exemple jusqu'alors. Telle fut la fin des deux funestes guerres, dont l'une fut appelée *la guerre Italique* ou *Sociale*, et l'autre *la guerre Civile.* Elles durèrent dix ans, et firent périr plus de cent cinquante mille hommes, parmi lesquels on en comptoit vingt-quatre qui avoient été consuls, sept qui avoient été préteurs, soixante qui avoient été édiles, et près de trois cents sénateurs.

APRÈS que Sylla eut calmé les troubles de la république, il s'éleva de nouvelles guerres en Espagne, dans la Pamphilie et la Cilicie, en Macédoine et en Dalmatie. Sertorius qui avoit été du parti de Marius, craignant d'avoir le sort de ceux que Sylla avoit fait périr, souleva l'Espagne. On envoya contre lui le préteur Lucius Domitius, et Quintus Cécilius Métellus, fils de ce Métellus qui défit Jugurtha. Domitius fut tué par Hirtuléius, lieutenant de Sertorius: Métellus combattit avec un succès assez inégal; mais les Romains craignant qu'il ne pût pas tenir seul contre Sertorius, envoyèrent dans la suite Pompée en Espagne. Sertorius ayant à combattre contre ces deux capitaines, eut des succès et des revers. Enfin il fut tué par les siens, la huitième année de cette guerre, qui fut terminée par Pompée encore jeune, et par Métellus, surnommé le Pieux; toute l'Espagne rentra alors sous l'obéissance des Romains.

MITHRIDATE ayant rompu la paix, voulut une seconde fois s'emparer de la Bithynie et de l'Asie. Les deux consuls qu'on avoit envoyés

Cotta apud Chalcedonem victus ab eo acie, etiam intra oppidum coactus est et obsessus. Sed cùm se inde Mithridates Cyzicum transtulisset, ut Cyzico capto, totam Asiam invaderet, Lucullus ei alter consul occurrit : ac dum Mithridates in obsidione Cyzici commoraretur, ipse eum à tergo obsedit, fameque consumpsit, et multis præliis vicit. Postremò Byzantium (quæ nunc Constantinopolis est) fugavit, navali quoque prælio duces ejus Lucullus oppressit. Ita una hyeme et æstate, à Lucullo ad centum fere millia hominum ex parte regis extincta sunt.

Anno urbis Romæ DCLXXVIII Macedoniam provinciam M. Licinius Lucullus accepit, consobrinus Luculli qui contra Mithridatem bellum gerebat.

Et in Italia novum bellum subitò commotum est. Octoginta enim et quatuor gladiatores, ducibus Spartaco, Chryso, Oenomao, effracto Capuæ ludo, effugerunt : et per Italiam vagantes pene non levius bellum in ea, quam Annibal moverat, paraverunt; nam multis ducibus, et duobus simul Romanorum consulibus victis, sexaginta fere millium armatorum exercitum congregaverunt : victique sunt in Apulia à M. Licinio Crasso proconsule, et post multas calamitates Italiæ, tertio anno bello huic finis imponitur.

Sexcentesimo octogesimo primo Urbis conditæ anno, P. Cornelio Lentulo, et Cnæo Aufidio Oreste consulibus, duo tantùm gravia

re lui, ne furent pas également heureux. a fut vaincu en bataille rangée près de Chaline, et contraint de se retirer dans cette que Mithridate assiégea. Mais ayant abané cè siége pour aller faire celui de Cysi- dans la vue de se faciliter la conquête de e par la prise de cette place, il donna mps à Lucullus de venir à lui, et tandis perdoit son temps devant Cysique, le gé- l Romain l'enferma par derrière, lui coupa vivres, et le défit en plusieurs batailles. 1 il l'obligea de se sauver à Bysance, qu'on lle aujourd'hui Constantinople, et défit ırmée navale. Ainsi Lucullus tua en un hi- et en un été plus de cent mille hommes à ıridate.

an de Rome six cent soixante et dix-huit, cus Licinius Lucullus, cousin germain de ucullus qui faisoit la guerre à Mithridate, e gouvernement de la Macédoine.

s'éleva tout-à-coup une nouvelle guerre l'Italie; quatre-vingt-quatre gladiateurs, la conduite de Spartacus, de Chrysus et nomaüs, se sauvèrent de Capoue, après échappés de la salle d'escrime où on les ;oit, et se répandirent dans l'Italie, où ccitèrent une guerre aussi cruelle que celle nibal. Après avoir défait plusieurs géné-, et deux consuls dans une même bataille, ormèrent une armée de près de soixante hommes : mais ils furent vaincus dans ılie, par le proconsul Marcus Licinius Cras- et cette guerre fut terminée après avoir é l'Italie pendant trois ans.

ın de Rome six cent quatre-vingt-un, sous nsulat de Publius Cornélius Lentulus, et néus Aufidius Orestes, les Romains n'a-

bella in imperio Romano erant, Mithridat
et Macedonicum: hæc duo Luculli agel
Lucius Lucullus, et M. Lucullus.

L. ergo Lucullus post pugnam Cyzicen
qua vicerat Mithridatem; et navalem qu
ces ejus oppresserat, persequutus est eum
recepta Paphlagonia atque Bithynia, etiam
num ejus invasit. Sinopem et Amysum ci
tes Ponti nobilissimas, cepit. Secundo p
apud Cabira civitatem, quò ingentes copi
omni regno adduxerat Mithridates, cùm tri
millia lectissima regis à quinque Roman
millibus vastata essent, Mithridates fugatu
castra ejus direpta. Armenia quoque Mi
quam tenuerat, eidem sublata est. Susc
tamen est Mithridates post fugam à Tig
Armeniæ rege, qui tum ingenti gloria i
rabat, Persas sæpe vicerat, Mesopotamian
cupaverat, et Syriam, et Phœnices parte

Ergo Lucullus repetens hostem fugat
etiam regnum Tigranis, qui Armeniis i
rabat, ingressus est. Tigranocerta civit
Armeniæ nobilissimam, cepit; ipsum re
cum sexcentis millibus clibanariorum, et
tum millibus sagittariorum et armatorum
nientem, octodecim millia militum hab
ita vicit, ut magnam partem Armeniorum
leverit. Inde Nisibin profectus, eam qu
cum regis fratre cepit.

Sed hi quos in Ponto Lucullus relique
cum exercitûs parte, ut regiones victas, e

voient que deux guerres considérables, celle de Mithridate, et celle de Macédoine : les deux Lucullus (Lucius et Marcus) en avoient la conduite.

Lucius Lucullus, après avoir vaincu Mithridate près de Cysique, et défait ses lieutenans dans un combat naval, poursuivit ce roi, et entra jusques dans son royaume, après avoir repris la Paphlagonie et la Bithynie. Il s'empara d'abord de Synope et d'Amyse qui étoient les plus fortes et les plus puissantes villes de Pont. Dans un second combat qui se donna près de Cabires, où Mithridate avoit assemblé tout ce qu'il avoit pu lever de troupes dans ses états, Lucullus, avec cinq mille soldats, lui tua trente mille hommes de troupes choisies, lui fit prendre la fuite, pilla son camp, et se rendit maître de la basse Arménie, qui étoit sous la puissance de ce prince. Mithridate, dans sa fuite, se retira chez Tigranes, roi d'Arménie, qui régnoit alors avec beaucoup de gloire; il avoit plusieurs fois vaincu les Perses, et s'étoit emparé de la Mésopotamie, de la Syrie, et d'une partie de la Phénicie.

Mais Lucullus, après avoir demandé qu'on lui livrât son ennemi, entra dans le royaume de Tigrane, prit Tigranocerte, une des plus belles villes de l'Arménie, et avec dix-huit mille hommes, vainquit Tigrane lui-même qui étoit à la tête de six cent mille soldats, tant cuirassiers qu'hommes de trait. Le combat fut si sanglant, que la plus grande partie des Arméniens y périt. Lucullus alla ensuite assiéger Nisibe, prit cette ville, et fit prisonnier le frère de Tigrane qui y commandoit.

Cependant les lieutenans que Lucullus avoit laissés dans le royaume de Pont, avec une

Romanas, tuerentur, negligenter se et avar agentes, occasionem iterum Mithridati in Pon tum irrumpendi dederunt: atque ita bellum re novatum est. Lucullo paranti, capta Nisibi contra Persas expeditionem, successor es missus.

Alter Lucullus, qui Macedoniam adminis trabat, Bessis Romanorum primus intulit bel lum, atque eos ingenti prælio in Æmo mont superavit: oppidum Uscudamam, quod Bes habitabant, eodem die quo aggressus est, vicit Cabylen cepit, usque ad Danubium penetravit Inde multas super Pontum positas civitate aggressus est. Illic Apolloniam evertit, Cala tin, Parthenopolin, Tomos, Histrum, Byziar omnem cepit: belloque confecto, Romam re diit. Ambo tamen triumphaverunt: Lucullu qui contra Mithridatem pugnaverat, majori glo ria, cùm tantorum regnorum victor rediisset.

Confecto bello Macedonico, manente Mithri datico, quod recedente Lucullo, rex collecti auxiliis reparaverat, bellum Creticum ortur est; ad id missus Cæcilius Metellus, ingentibu præliis intra triennium omnem provinciam ce pit, appellatusque est Creticus; atque ex ir sula triumphavit.

Quo tempore Libya quoque Romano imp rio per testamentum Apionis, qui rex ej

.rtie de son armée, pour défendre ses con-
ıêtes, aussi bien que les anciennes possessions
l'empire, négligeant leur devoir pour sa-
;faire leur avarice, donnèrent occasion à Mi-
ridate de rentrer dans le Pont. Ainsi la guerre
r ralluma tout de nouveau. Mais on rappela
ıcullus qui, après la prise de Nisibe, se
éparoit à marcher contre les Perses, et l'on
ɔnna à un autre le commandement de l'armée.

L'autre Lucullus qui gouvernoit la Macé-
ɔine, fut le premier qui fit la guerre aux
əsses; il les défit entièrement sur le mont
mus, assiégea et prit en un même jour Us-
ıdame, capitale de ces peuples, s'empara de
abyle, et s'étendit jusqu'au Danube. Ensuite
assiégea plusieurs villes situées sur les côtes
: la mer de Pont, renversa Apollonie, prit
alathis, Parthenope, Tomes, Istres et Bysie
rec toutes ses dépendances, et revint à Rome
ɔrès avoir terminé cette guerre. Enfin les deux
ucullus reçurent les honneurs du triomphe,
ec cette différence que celui qui avoit vaincu
lithridate, et conquis de si puissans royaumes,
iompha avec beaucoup plus de magnificence.

La guerre de Macédoine étant terminée, il
e restoit plus que celle de Mithridate, qui,
əpuis le départ de Lucullus, avoit repris des
ɔrces et amassé une nouvelle armée. Mais l'île
ə Crète se souleva; les Romains y envoyèrent
écilius Métellus, qui après plusieurs combats,
ıbjugua cette île en trois ans, ce qui lui pro-
ıra les honneurs du triomphe, et le surnom
ə *Créticus*.

Dans ce même temps, Apion, roi de Ly-
e, fit, par son testament, le peuple Romain
:ritier de ce royaume, où étoient ces trois

fuerat, accessit : in qua inclytæ civitates e
Berenice, Ptolemaïs et Cyrene.

Dum hæc geruntur, Piratæ omnia mar
festabant; ita ut navigatio Romanis toto
victoribus, sola tuta non esset. Quare id b
Cnæo Pompeio decretum est : quod intra p
menses ingenti felicitate et celeritate conf

Mox ei delatum bellum etiam contra r
Mithridatem et Tigranem : quo suscepto
thridatem in Armenia minore, nocturno p
vicit, castra diripuit : quadraginta millibu
occisis, viginti tantùm de exercitu suo p
dit, et duos centuriones. Mithridates cum
fugit, duobus comitibus; neque multò
cùm in suos sæviret, Pharnacis filii sui
tione apud milites, ad mortem coactus,
num hausit. Hunc finem habuit Mithri
Periit autem apud Bosphorum, vir ing
industriæ, consiliique. Regnavit annos
ginta : vixit septuaginta duobus : contra R
nos bellum habuit annos quadraginta.

Tigrani deinde Pompeius bellum intulit
se ei dedidit, in castra Pompeii sexto-de
milliario ab Artaxata venit : ac diadema s
cùm procubuisset ad genua Pompeii, in
bus ejus collocavit : quod ei Pompeius
suit; honorificèque eum habitum, regni
parte mulctavit, et grandi pecunia; ade
est ei Syria, Phœnice, Sophene : sex
prætereà talentorum argenti, quæ p
daret : quia bellum sine causa Ro
commovisset.

ois , avec autant de bonheur que de
ᵉ.
lui donna ensuite la conduite de la guerre
: Mithridate et contre Tigrane. Il partit,
ra bataille à Mithridate pendant la nuit,
a basse Arménie; il le vainquit, lui tua
nte mille hommes, et ne perdit que vingt
s et deux centurions. Mithridate prit la
avec sa femme et deux des siens ; mais
t après s'étant rendu odieux par ses cruau-
'harnace son fils souleva ses soldats contre
t le réduisit à une telle extrémité, qu'il
du poison. Telle fut la fin de ce grand
e, homme de conseil et fort expérimenté;
urut près du Bosphore âgé de soixante et
ans, dont il en avoit régné soixante. Il
guerre aux Romains pendant quarante ans.
npée passa dans l'Arménie pour faire la
e à Tigrane; mais ce prince vint le trou-
ns son camp, à seize milles d'Artaxate,
a à ses genoux, et lui mit son diadême
les mains. Pompée le lui rendit, et après

Pompeius mox etiam Albanis bellum intulit: et eorum regem Orodem ter vicit : postremo per epistolas et munera rogatus, veniam ei ac pacem dedit. Iberiæ quoque regem Artacem vicit acie, et in deditionem accepit. Armeniam minorem Dejotaro Galatiæ regi donavit, quia socius belli Mithridatici fuerat. Attalo et Pylæmeni Paphlagoniam reddidit, Aristarcum Colchis regem imposuit. Mox Ituræos et Arabes vicit : et cum venisset in Syriam, Seleuciam, vicinam Antiochiæ civitatem, libertate donavit; eo quod regem Tigranem non recepisset. Antiochensibus obsides reddidit : aliquantum agrorum Daphnensibus dedit, quo lucus ibi spatiosior fieret; delectatus amœnitate loci, et aquarum abundantiâ.

Inde ad Judæam transgressus, Hierosolymam caput gentis tertio mense cepit ; duodecim millibus Judæorum occisis, cæteris in fidem acceptis. His gestis, in Asiam se recepit, et finem antiquissimo bello dedit.

Marco Tullio Cicerone, C. Antonio consulibus, Lucius Sergius Catilina, nobilissimi generis vir, sed ingenii pravissimi, ad delendam patriam conjuravit, cum quibusdam claris quidem, sed audacibus viris. A Cicerone Urbe expulsus est : socii ejus deprehensi, in carcere strangulati sunt. Ab Antonio, altero consule, Catilina ipse in prælio victus est, et interfectus.

ıns la même année, Pompée porta ses armes
l'Albanie ; il gagna trois batailles contre
ès qui en étoit roi, et enfin fléchi par les
ɜs et par les présens de ce prince, il lui
'da la paix. Il vainquit en bataille rangée,
ace, roi d'Ibérie, et le contraignit de se
'e. Il donna la basse Arménie à Déjotarus,
.e Galatie, en reconnoissance de ce qu'il
ıt joint à lui dans la guerre de Mithridate.
ıdit la Paphlagonie à Attale et à Pilemène,
Aristarque roi de Colchos. Presque aussi-
l vainquit les Ituréens et les Arabes, et
venu dans la Syrie, il rendit libre la ville
éleucie, près d'Antioche, parce qu'elle
ıit pas voulu recevoir Tigrane, et renvoya
habitans d'Antioche leurs ôtages. Il donna
ques terres aux peuples de Daphné, pour
ıdir le bois qui est auprès de ce bourg,
il étoit charmé de la beauté du lieu, et de
ndance des eaux qui l'environnent.
ɜ là étant passé dans la Judée, il prit en
mois Jérusalem, capitale de tout ce pays,
louze mille Juifs, et se soumit le reste.
s tant de victoires, il revint en Asie, et
în à cette guerre qui avoit duré si long-
'S.
us le consulat de Marcus Tullius Cicéron
Caïus Antonius, Lucius Sergius Catilina,
me d'une illustre famille, mais d'un très-
ʳais esprit, jura la perte de sa patrie, et
ı dans son parti d'autres personnes égale-
: illustres et entreprenantes; mais Cicéron
ıassa de Rome, et l'on étrangla dans les
ıns ceux de ses complices qui furent arrê-
Catilina fut vaincu et tué dans un combat
Antoine, l'autre consul.

Caius Julius Cæsar, qui posteà imperavit, cum L. Bibulo consul est factus; decreta est ei Gallia, et Illyricum cum legionibus decem. Is primò vicit Helvetios, qui nunc Sequani appellantur, deinde vincendo per bella gravissima, usque ad Oceanum Britannicum processit. Domuit autem annis fere novem omnem Galliam, quæ inter Alpes, flumen Rhodanum, Rhenum et Oceanum est, et circuitu patet ad bis et tricies centena millia passuum. Britannis mox bellum intulit; quibus ante eum ne nomen quidem Romanorum cognitum erat: et eos quoque victos, obsidibus acceptis, stipendiarios fecit. Galliæ autem tributi nomine annuum imperavit sestertiûm quadringenties: Germanosque trans Rhenum aggressus, immanissimis præliis vicit.

Inter tot successus ter malè pugnavit: apud Arvernos semel præsens, et absens in Germania bis, nam legati ejus duo, Titurius et Aruncuieius, per insidias cæsi sunt.

Jam bellum civile successit, exsecrandum et lacrymabile; quo præter calamitates, quæ præliis acciderunt, etiam Romani nominis fortuna mutata est. Cæsar enim, rediens è Gallia

(1) On distinguoit le petit sesterce (*sestertius*), et le grand sesterce (*sestertium*). Le petit vaudroit 4 s. 6 d. de notre monnoie. Le grand n'étoit pas une pièce de

C. Jules

JULES CÉSAR, qui fut depuis empereur,
it consul avec L. Bibulus, et eut le gou-
ment des Gaules et de l'Illyrie avec dix
ıs. Il vainquit d'abord les Helvétiens, qui
aujourd'hui les peuples de la Gaule Cel-
, et après plusieurs combats très-sanglans
fut toujours victorieux, il s'avança jusqu'à
an Britannique. En moins de neuf ans,
ɔjugua toute la Gaule qui est entre les
, le Rhône, le Rhin et l'Océan, et qui
iron trois millions deux cents pas de tour.
aqua ensuite les peuples de la Grande
gne, qui avant lui ne connoissoient pas
n Romain, et les ayant subjugués, il en
des ôtages et les rendit tributaires. Il
sa aussi à la Gaule un tribut annuel de qua-
millions de sesterces (1). Il alla faire la
e aux Germains qui habitoient au-delà
hin, et remporta sur eux de grandes
ıres.

mi tant d'heureux succès, la fortune ne
ıt contraire que trois fois. Une fois dans
ergne où il commandoit en personne, et
eux autres fois dans la Germanie où il
trouva point, mais où Titurius et Arun-
ıs ses lieutenans tombèrent dans une em-
ıde, et furent taillés en pièces.

---

s'alluma bientôt une guerre civile des plus
bles et des plus déplorables, qui outre
ıalheurs qu'elle causa par plusieurs ba-
s, changea la constitution de Rome. César

ıie ; c'étoit une valeur numéraire, équivalente à
petits sesterces, et qui par conséquent vaudroit
nous 204 fr. 3 s. 4 d.

victor, cœpit deposcere alterum consulatı atque, cùm sine dubietate aliqua deferrei contradictum est à Marcello consule, à Bibı à Pompeio, à Catone; jussusque dimissis e citibus ad Urbem redire: propter quam i riam ab Arimino, ubi milites congregatos hebat, adversum patriam cum exercitu ve Consules cum Pompeio, senatusque omı atque universa nobilitas ex Urbe fugit, e Græciam transivit: apud Epirum, Macedoni Achaiam, Pompeio duce, contra Cæsarem lum paravit.

Roma sub duodecim Cæsaribus.

CÆSAR, vacuam Urbem ingressus, dictato se fecit, inde Hispanias petiit. Ibi Pompeii e citus validissimos et fortissimos, cum tr ducibus, L. Afranio, M. Petreio, M. Varı superavit. Inde reversus, in Græciam transi adversùm Pompeium dimicavit; primo pr victus est, et fugatus: evasit tamen: quia n interveniente, Pompeius sequi noluit; dixi Cæsar, *nec Pompeium scire vincere, et tantùm die se potuisse superari.*

Deinde in Thessalia apud Palæopharsal productis utrimque ingentibus copiis, dim verunt. Pompeii acies habuit quadraginta m peditum; equitum in sinistro cornu sep millia, in dextro quinque, præterea totius Oı tis auxilia, totamque nobilitatem, innum

revenant des Gaules victorieux, demanda un second consulat. Il alloit l'obtenir sans difficulté, lorsque Marcellus pour lors consul, Bibulus, Pompée et Caton s'y opposèrent, et lui firent ordonner de licencier ses troupes, et de revenir à Rome. Irrité du refus qu'on lui faisoit, il sortit de Rimini avec les troupes qu'il y avoit assemblées, et vint faire la guerre à sa patrie. Aussitôt les consuls, le sénat et toute la noblesse sortirent de Rome avec Pompée, et passèrent en Grèce. On arma dans l'Epire, dans la Macédoine et dans l'Achaïe, pour faire la guerre à César, sous les ordres de Pompée.

Rome sous les douze Césars.

César étant entré dans Rome qui venoit d'être abandonnée, se fit nommer dictateur, et alla aussitôt en Espagne, où il défit les puissantes armées que Pompée y avoit laissées, sous la conduite de ses trois lieutenans, L. Afranius, M. Pétréius, et M. Varron. De-là il passa en Grèce, et combattit contre Pompée qui le vainquit dans le premier combat et le mit en fuite. Il se sauva néanmoins parce que Pompée ne voulut pas le poursuivre pendant la nuit; ce qui fit dire à César que *Pompée ne savoit pas vaincre, et que César ne pouvoit être vaincu que ce jour-là.*

Enfin les deux généraux déployèrent toutes leurs forces, et combattirent en Thessalie, dans les plaines de Pharsale. Pompée avoit quarante mille hommes d'infanterie, sept mille chevaux à son aîle gauche, et cinq mille à la droite, sans compter les troupes auxiliaires qui lui étoient venues de tout l'Orient, toute la noblesse, un

senatores, prætorios, consulares, et qui magnorum jam populorum victores fuissent. Cæsar in acie sua habuit peditum non integra triginta millia, equites mille.

Nunquam adhuc Romanæ copiæ in unum neque majores, neque melioribus ducibus convenerant, totum terrarum orbem facilè subacturæ, si contra Barbaros ducerentur; pugnatum tamen est ingenti contentione: victusque ad postremum Pompeius, et castra ejus direpta sunt: ipse fugatus, Alexandriam petiit, ut à rege Ægypti, cui tutor à senatu datus fuerat, propter juvenilem ejus ætatem, acciperet auxilia: qui fortunam magis, quàm amicitiam sequutus, occîdit Pompeium, caput ejus et annulum Cæsari misit: quo conspecto, Cæsar etiam lacrymas fudisse dicitur, tanti viri intuens caput, et generi quondam sui.

Mox Cæsar Alexandriam venit; ipsi quoque Ptolemæus parare voluit insidias; qua caussa regi bellum illatum est: victus in Nilo periit; inventumque est corpus ejus cum lorica aurea. Cæsar Alexandriâ potitus, regnum Cleopatræ dedit, Ptolemæi sorori, cum qua consuetudinem stupri habuerat. Rediens inde Cæsar, Pharnacem Mithridatis magni filium, qui Pompeio in auxilium apud Thessaliam fuerat, rebellantem in Ponto, et multas populi Romani provincias occupantem, vicit acie: posteà ad mortem coëgit.

nombre infini de sénateurs, et d'autres personnes qui avoient été ou préteurs ou consuls, et qui avoient subjugué des peuples puissans. César n'avoit pas trente mille hommes d'infanterie, avec mille chevaux.

Jamais les troupes Romaines n'avoient été rassemblées en plus grand nombre ni sous de plus grands capitaines; elles eussent aisément conquis toute la terre, si on les eût menées contre des Barbares. La victoire fut long-temps disputée : mais Pompée fut enfin vaincu, et son camp fut pillé. Contraint de prendre la fuite, il se retira à Alexandrie pour demander du secours au roi d'Egypte, dont le sénat l'avoit fait tuteur, parce que ce prince étoit fort jeune. Mais Ptolémée cédant à la fortune plutôt qu'à l'amitié, fit tuer Pompée, et envoya sa tête et son anneau à César, qui, à ce qu'on dit, ne put s'empêcher de pleurer, en voyant la tête d'un si grand homme, qui même avoit été son gendre.

César vint aussitôt à Alexandrie, où Ptolémée voulut aussi le surprendre et s'en défaire. C'est pour cela que César lui fit la guerre. Ce prince fut vaincu, et il se noya dans le Nil, où l'on trouva son corps couvert d'une cuirasse d'or. César s'étant rendu maître d'Alexandrie, donna le royaume d'Egypte à Cléopâtre, sœur de Ptolémée, avec laquelle il avoit eu quelque galanterie : ensuite il passa dans le Pont, sachant que Pharnace, fils de Mithridate, non content d'avoir donné du secours à Pompée dans la Thessalie, s'étoit révolté, et s'étoit même emparé de plusieurs provinces qui appartenoient aux Romains. César le défit en un seul combat, et l'obligea de se donner la mort.

Inde Romam regressus, tertiò se Cons fecit cum M. Æmilio Lepido, qui ei mag equitum dictatori ante annum fuerat.

Inde in Africam profectus est, ubi in nobilitas cum Juba Mauritaniæ rege bellum r raverat: duces autem Romani erant, P. Corn Scipio, ex genere antiquissimo Scipionis . çani (hic etiam socer Magni Pompeii fuer M. Petreius, Q. Varus, M. Porcius Cato, L. nelius Faustus, Syllæ dictatoris filius. C hos commisso prælio, post multas dimicat victor fuit. Cato, Scipio, Petreius, Juba se occiderunt : Faustus Pompeii gener à Ca interfectus est.

Post annum Cæsar Romam regressus, q se Consulem fecit; et statim ad Hispania profectus; ubi Pompeii filii, Cnæus et Se ingens bellum reparaverant. Multa prælia runt; ultimum prælium apud Mundam civita in quo adeo Cæsar penè victus est, ut fugien suis, se voluerit occidere, ne post tantam militaris gloriam, in potestatem adolescent natus annos sex et quinquaginta veniret. Der reparatis suis, vicit, et Pompeii filius m occisus est, minor fugit.

Inde Cæsar bellis civilibus toto orbe coi ptis, Romam rediit; agere insolentiùs cc et contra consuetudinem Romanæ libertatis. ergo et honores ex sua voluntate præstaret à populo anteà deferebantur, nec senatui venienti assurgeret, aliaque regia ac pœne ty

De là il revint à Rome où il se fit consul pour la troisième fois, avec M. Emilius Lépidus qu'il avoit eu pour général de sa cavalerie, l'année précédente, lorsqu'il étoit dictateur.

Il partit aussitôt pour l'Afrique, où une infinité de noblesse s'étoit jointe à Juba, roi de Mauritanie, pour renouveler la guerre civile. P. Cornélius Scipion, autre beau-père de Pompée, et qui étoit de l'ancienne et illustre famille de Scipion l'Africain, Q. Varus, M. Porcius Caton, et Lucius Cornélius Faustus, fils du dictateur Sylla, furent les chefs de cette nouvelle armée. Après plusieurs attaques, César les vainquit enfin dans un combat décisif. Caton, Scipion, Pétréius et Juba se tuèrent eux-mêmes. Faustus, gendre de Pompée, fut tué par César.

César revint à Rome l'année suivante, se fit consul pour la quatrième fois, et partit aussitôt pour l'Espagne, où les fils de Pompée, Cnéus et Sextus avoient rassemblé de grandes forces. Il s'y donna plusieurs combats; le dernier fut celui de Munda, où César fut si près d'être vaincu, que voyant reculer ses troupes, il eut la pensée de se donner la mort, pour ne pas tomber, après tant d'exploits glorieux et à l'âge de cinquante-six ans, entre les mains de deux jeunes capitaines. Mais enfin après avoir rallié ses troupes, il demeura vainqueur. Le fils aîné de Pompée fut tué, et l'autre prit la fuite.

César après avoir mis fin à toutes les guerres civiles, revint à Rome, où il agit en maître, et contre les usages de la liberté Romaine. Ainsi comme l'on vit qu'il distribuoit à son gré les dignités qui ne se donnoient auparavant que par les suffrages du peuple; qu'il ne daignoit pas même se lever lorsque le sénat se rendoit chez lui; et qu'en plusieurs autres choses il se com-

nica faceret, conjuratum est in eum à sexaginta vel ampliùs senatoribus equitibusque Romanis. Præcipui fuerunt inter conjuratos, duo Bruti, ex eo genere Bruti qui primus Romæ consul est factus, et reges expulerat; C. Cassius, et Servilius Casca. Ergo Cæsar, cùm senatûs die quadam inter cæteros venisset ad curiam, tribus et viginti vulneribus confossus est.

INTERFECTO Cæsare, bella civilia reparata sunt; percussoribus enim Cæsaris senatus favebat. Antonius consul, partium Cæsaris, civili bello opprimere eos conabatur. Ergo turbatâ republicâ, multa Antonius scelera committens, à senatu hostis judicatus est; missi ad eum persequendum duo consules Pansa et Hirtius, et Octavianus, adolescens annos octodecim natus, Cæsaris nepos; quem ille testamento hæredem reliquerat, et nomen suum ferre jusserat; hic est qui posteà Augustus est dictus, et rerum potitus. Quare profecti contra Antonium tres duces, vicerunt eum. Evenit tamen ut victores consules ambo morerentur. Quare tres exercitus uni Cæsari paruerunt.

Fugatus Antonius, amisso exercitu, confugit ad Lepidum, qui Cæsari magister equitum fuerat, et tum copias militum grandes habebat; à quo susceptus est. Mox Lepido operam dante, Cæsar cum Antonio pacem fecit: et quasi vindi-

it en roi et presque en tyran, plus de
nte tant sénateurs que chevaliers Romains
ıirèrent sa mort. Les chefs des conjurés
t les deux Brutus, Caius Cassius et Ser-
Casca; les deux premiers descendoient de
meux Brutus qui fut le premier consul à
e, après en avoir fait chasser les rois.
: s'étant donc rendu au sénat un certain
fut percé de vingt-trois coups de poignard.

RÈS le meurtre de César, les guerres civiles
llumèrent, parce que le sénat favorisoit les
triers de César. Le consul M. Antoine qui
du parti de cet empereur, faisoit tous ses
:s pour les perdre par une guerre civile;
comme il avoit mis la république en dé-
e, et qu'il commettoit toutes sortes
rimes, le sénat le déclara ennemi de la
e. On envoya pour lui faire la guerre les
consuls Hirtius et Pansa, et Octavien qui
ıit alors que dix-huit ans. Il étoit petit-
u de César, qui l'avoit fait son héritier par
estament, à condition qu'il porteroit son
; c'est lui qui fut depuis appelé Auguste,
ıi se rendit maître de la république. Les
généraux marchèrent donc contre Antoine
vainquirent; mais les deux consuls Hirtius
ınsa perdirent la vie dans le combat, et
r se trouva seul général des trois armées.
ıtoine contraint de prendre la fuite, après
perdu son armée, se sauva dans le camp
épide qui avoit été général de la cavalerie
César, et qui avoit alors de nombreuses
ɔes à ses ordres : là, il trouva protection.
tôt après Octavien fit sa paix avec An-
, par la médiation de Lépide, et alla à

caturus patris sui mortem, à quo per testamentum fuerat adoptatus, Romam cum exercitu profectus est; extorsitque ut sibi vigesimo anno consulatus daretur. Senatum proscripsit cum Antonio et Lepido, et rempublicam armis tenere cœpit; per hos etiam Cicero orator occisus est, multique alii nobiles.

Interea Brutus et Cassius, interfectores Cæsaris, ingens bellum moverunt; erant enim per Macedoniam et Orientem multi exercitus, quos occupaverunt. Profecti igitur contra eos, Cæsar Octavianus Augustus, et M. Antonius (remanserat enim ad defendendam Italiam Lepidus) apud Philippos, Macedoniæ urbem, contra eos pugnaverunt. Primo prælio victi sunt Antonius et Cæsar: periit tamen dux nobilitatis Cassius: secundo Brutus et infinita nobilitas quæ cum illis bellum gesserat: ac sic inter eos divisa est respublica, ut Augustus Hispanias, Gallias, Italiam teneret; Antonius Asiam, Pontum, Orientem.

Sed intrà Italiam L. Antonius consul bellum civile commovit, frater ejus qui cum Cæsare contra Brutum et Cassium dimicaverat. Is apud Perusium Tusciæ civitatem victus et captus est, neque occisus.

Interim à Sexto Pompeio, Cnæi Pompeii magni filio, ingens bellum in Sicilia commotum est, his qui superfuerant ex partibus Bruti, Cassiique ad eum confluentibus. Bellatum per

Rome avec son armée sous prétexte de vouloir venger la mort de son père : (car César l'avoit adopté par son testament). A son arrivée, il força le peuple à le nommer consul, quoiqu'il n'eût que vingt ans. De concert avec Antoine et Lépide, il proscrivit le sénat, et s'empara du gouvernement de la république. Cicéron, cet orateur si fameux, et plusieurs autres personnes illustres, furent condamnées à mort par ces triumvirs.

Cependant Brutus et Cassius, les meurtriers de César, s'étant rendus maîtres des armées qui étoient répandues dans la Macédoine et dans l'Orient, allumèrent une cruelle guerre. Octavien et Antoine laissant Lépide dans Rome pour retenir l'Italie dans le devoir, marchèrent contre Brutus et Cassius, et leur livrèrent bataille près de Philippes, ville de Macédoine. César et Antoine furent vaincus, mais Cassius, chef de la noblesse, perdit la vie. On combattit une seconde fois, Brutus fut vaincu et périt avec toute la noblesse qui l'avoit accompagné dans cette guerre. Aussitôt les vainqueurs partagèrent entr'eux la république, de sorte que César eut l'Espagne, les Gaules et l'Italie, et Marc-Antoine l'Asie, le Pont et l'Orient.

Mais le consul L. Antoine, frère de M. Antoine qui avoit combattu avec César contre Brutus et Cassius, alluma une guerre civile dans l'Italie. César après l'avoir vaincu plusieurs fois, le prit enfin dans Pérouse, ville de Toscane, et lui donna la vie.

Vers ce même temps, Sextus Pompée, fils du grand Pompée, ayant grossi son armée des débris de celle de Brutus et de Cassius, excita une guerre sanglante dans la Sicile. Octavien

Cæsarem Augustum Octavianum, et M. Antonium, adversus Sextum Pompeium; pax postremo convenit.

Eo tempore M. Agrippa in Aquitania rem prosperè gessit, et L. Ventidius Bassus irrumpentes in Syriam Persas, tribus præliis vicit. Pacorum regis Orodis filium interfecit, eo ipso die quo olim Orodes Persarum rex, per ducem Surenam, Crassum occiderat. Hic primus de Parthis justissimum triumphum Romæ egit.

Interim Pompeius pacem rupit : et navali prælio victus, fugiens ad Asiam, interfectus est. Antonius, qui Asiam et Orientem tenebat, repudiata sorore Cæsaris Augusti Octaviani, Cleopatram, reginam Ægypti, duxit uxorem. Contra Persas ipse etiam pugnavit : primis eos præliis vicit : regrediens tamen, fame et pestilentia laboravit : et cùm instarent Parthi fugienti, ipse pro victo recessit.

Hic quoque ingens bellum civile commovit, cogente uxore Cleopatra, regina Ægypti; dum cupiditate muliebri optat etiam in Urbe regnare. Victus est ab Augusto, navali pugna clara et illustri, apud Actium, qui locus in Epiro est : ex qua fugit in Ægyptum : et desperatis rebus, cùm omnes ad Augustum transirent, ipse se interemit. Cleopatra sibi aspidem admisit, et veneno ejus extincta est. Ægyptus per Octavianum Augustum imperio Romano adjecta est : præpositusque ejus factus est Cnæus Cornelius Gallus. Hunc primum Ægyptus Romanum judicem habuit.

et Antoine le combattirent, et finirent par traiter avec lui.

Dans ce même temps, Marcus Agrippa remporta quelques avantages dans l'Aquitaine; L. Ventidius Bassus défit en trois batailles les Perses qui faisoient des irruptions dans la Syrie, et tua Pacorus, fils du roi Orodès, à pareil jour que Suréna, général de l'armée de ce dernier, avoit tué Crassus. Ventidius fut le premier qui triompha des Parthes, après les avoir vraiment vaincus.

Cependant Sexte Pompée rompit la paix: il fut vaincu dans un combat naval, et tué comme il se sauvoit en Asie. M. Antoine qui étoit maître de l'Asie et de tout l'Orient, répudia Octavie, sœur d'Auguste, et épousa Cléopâtre, reine d'Egypte. Il fit aussi la guerre aux Perses, et les vainquit dans les premiers combats. Mais ensuite contraint de rétrograder, il eut à souffrir de la peste et de la famine. Enfin toujours harcelé par les Parthes dans sa retraite, il se retira comme vaincu.

Il excita ensuite une guerre civile, pour plaire à Cléopâtre, reine d'Egypte, qui, par une vanité digne de son sexe, brûloit du désir de régner dans Rome. Il fut vaincu par Auguste dans ce fameux combat naval qui se donna près d'Actium, dans l'Epire, et se retira en Egypte, où voyant que ses affaires étoient entièrement désespérées, et que tout se rendoit au vainqueur, il se tua lui-même. Cléopâtre ne voulant pas lui survivre, se fit piquer par un aspic, dont le venin la fit mourir. Auguste ayant subjugué l'Egypte, en fit une province Romaine dont il donna le gouvernement à Cnéus Cornélius Gallus, qui fut le premier Romain que l'Egypte eut pour juge.

Ita bellis toto orbe confectis, Octavianus Augustus Romam rediit duodecimo anno postquam consul fuerat; ex eo rempublicam per quadraginta quatuor annos solus obtinuit, ante enim duodecim annis cum Antonio et Lepido tenuerat. Ita ab initio principatûs ejus usque ad finem sex et quinquaginta anni fuerunt. Obiit autem septuagesimo sexto anno, morte communi in oppido Campaniæ Atella. Romæ in Campo Martio sepelitur; vir qui non immeritò ex maxima parte Deo similis est putatus, neque enim facilè ullus eo aut in bellis felicior fuit, aut in pace moderatior, quadraginta quatuor annis quibus solus gessit imperium civilissimè vixit : in cunctos liberalissimus, in amicos fidissimus : quos tantis evexit honoribus, ut pænè æquaret fastigio suo.

Nullo tempore ante eum res Romana magis floruit; nam exceptis civilibus bellis, in quibus invictus fuit, Romano adjecit imperio Ægyptum, Cantabriam, Dalmatiam sæpè ante victam, sed penitus tunc subactam : Pannoniam, Aquitaniam, Illyricum, Rhætiam, Vindelicos et Salassos in Alpibus : omnes Ponti maritimas civitates : in his nobilissimas, Bosphorum et Panticapæon. Vicit autem præliis Dacos : Germanorum ingentes copias cecîdit : ipsos quoque trans Albim fluvium submovit, qui in Barbarico longe ultra Rhenum est; hoc tamen bel-

AUGUSTE, après avoir ainsi terminé toutes les guerres, revint à Rome douze ans après s'y être fait nommer consul, et depuis son retour, il gouverna seul la république pendant quarante-quatre ans : il l'avoit auparavant gouvernée douze ans avec Antoine et Lépidus. Ainsi son empire dura cinquante-six ans, à compter depuis son commencement jusqu'au jour qu'il mourut de maladie à Nole, ville de la Campanie, âgé de soixante et seize ans ; il fut inhumé à Rome dans le Champ de Mars. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a regardé comme un prince qui ressembloit à la divinité par beaucoup d'endroits. Car nul ne fut jamais ni plus heureux dans la guerre, ni plus modéré dans la paix. Pendant quarante-quatre ans qu'il gouverna seul l'empire, il se comporta avec beaucoup de douceur et de clémence ; il fut libéral envers tout le monde, et fort attaché à ses amis, qu'il éleva de telle sorte, qu'il se les rendit presque égaux.

Jamais Rome ne fut plus florissante que sous cet empereur. Car mettant à part les malheurs des guerres civiles, dans lesquelles néanmoins il fut toujours vainqueur, il joignit à l'empire Romain l'Egypte, la Cantabrie, la Dalmatie qui avoit été plusieurs fois soumise en partie, et qui fut alors entièrement subjuguée ; la Pannonie, l'Aquitaine, l'Illyrie, la Rhétie, le pays des Vindéliciens, celui des Salasses dans les Alpes, et toutes les villes maritimes de Pont, entre lesquelles étoient Bosphore et Panticapéon, deux villes très-florissantes. Il défit les Daces en plusieurs batailles, tailla en pièces les nombreuses armées des Germains, et les repoussa jusqu'au-delà de l'Elbe, rivière qui est fort au-dessus du Rhin, dans un pays

lum per Drusum privignum suum administr vit; sicut per privignum Tiberium alterum Pannonicum; quo bello cccc millia captivoru ex Germania transtulit, et super ripam Rhe in Gallia collocavit.

Armeniam à Parthis recepit, obsides (qu nulli antea) Persæ ei dederunt : reddideru etiam signa Romana, quæ Crasso victo adv nerant.

Scytæ et Indi, quibus antea Romanorum n men incognitum fuerat, munera et legatos eum miserunt. Galatia quoque sub hoc provi cia facta est, cùm antea regnum fuisset; pr musque eam M. Lollius proprætore admini travit.

Tanto autem amore etiam apud barbaros fui ut reges populi Romani amici, in honorem ej conderent civitates, quas Cæsareas nominaren sicut in Mauritania à rege Juba, et in Palæ tina, quæ nunc est urbs clarissima.

Multi autem reges ex regnis suis venerun ut ei obsequerentur: et habitu Romano, toga scilicet, ad vehiculum vel equum ipsius cucu rerunt. Moriens Divus appellatus est. Remp blicam beatissimam Tiberio successori reliqui qui privignus ejus, mox gener, postremò ado tione filius fuerat.

; il est vrai qu'il fit faire cette guerre
sus son beau-fils, comme celle de Pan-
ır Tibère son autre beau-fils. Ayant fait
ent mille prisonniers dans la Germanie,
passer dans les Gaules, et les établit
ɔords du Rhin.

'erses lui rendirent l'Arménie, et lui
nt des ôtages, ce qu'ils n'avoient jamais
; lui renvoyèrent même les enseignes
/oïent enlevées à Crassus.

ícythes et les Indiens qui auparavant
t point entendu parler des Romains,
ent à Auguste des ambassadeurs avec
ʒens. La Galatie, de royaume qu'elle
paravant, fut réduite en province, et
Lollius fut le premier qui la gouverna
té de propréteur.

ɪeuples les plus barbares chérissoient
ɪt Auguste, que plusieurs rois alliés du
Romain, bâtirent en son honneur des
ı'ils appelèrent Césarées; telle fut celle
a fit bâtir en Mauritanie, et celle qu'*Hé*-
da dans la Palestine, laquelle ville est
hui très-célèbre.

ɪurs rois quittèrent leurs états pour venir
faire leur cour à ce prince. Vêtus à la
ɛ, c'est-à-dire, avec la toge, ils mar-
à la suite de son char, ou le suivoient
étoit à cheval. Il fut déifié après sa
laissa un Empire florissant à Tibère
'esseur, qui étoit son beau-fils, et qu'il
opté après l'avoir fait son gendre.

moderatè, quædam crudeliter atque insulsè. Britanniæ intulit bellum, quam nullus Romanorum post Julium Cæsarem attigerat: eaque devicta per Cnæum Sentium et Aulum Plautium, illustres et nobiles viros, triumphum celebrem egit. Quasdam insulas etiam ultra Britanniam in Oceano positas, Romano imperio addidit, quæ appellantur Orcades: filioque suo Britannici nomen imposuit. Tam civilis autem circa quosdam amicos extitit, ut etiam Plautium, nobilem virum, qui in expeditione Britannica multa ac egregia fecerat, triumphantem ipse prosequeretur, et conscendenti Capitolium lævus incederet. Is vixit annos sexaginta quatuor, imperavit quatuordecim, post mortem consecratus est, divusque appellatus.

SUCCESSIT huic Nero, Caligulæ avunculo suo simillimus, qui imperium Romanum et deformavit, et diminuit: inusitatæ luxuriæ sumptuumque, ut qui exemplo Caii Caligulæ calidis et frigidis se lavaret unguentis, retibus aureis piscaretur, quæ blatteis funibus extrahebat. Infinitam partem senatûs interfecit; bonis omnibus hostis fuit. Ad postremum se tanto dedecore prostituit, ut saltaret et cantaret in scena, citharædico habitu et tragico; parricidia

plusieurs occasions, stupide et cruel dans quelques autres, eut un règne mêlangé de bien et de mal. Il porta la guerre dans la Grande Bretagne, qu'aucun des empereurs n'avoit attaquée depuis Jules César, et après avoir subjugué cette île par la valeur de Sentius et d'Aulus Plautius, qui tous deux étoient fort distingués dans Rome par leur naissance et par leur mérite, il en triompha avec beaucoup de pompe. Il assujettit aussi à l'empire Romain les Orcades, îles qui sont dans l'Océan, au-delà de la Grande Bretagne, et donna à son fils le surnom de Britannicus. Il fut si bon envers quelques-uns de ses amis, que quand Plautius, personnage fort illustre, reçut à Rome les honneurs du triomphe, après l'expédition d'Angleterre où il s'étoit fort signalé, il l'accompagna, et lui donna la droite en montant au Capitole. Claude mourut âgé de soixante-quatre ans, dont il en avoit régné quatorze. Après sa mort il fut mis au nombre des Dieux.

NÉRON, qui succéda à Claude, fut tout-à-fait semblable à Caligula son oncle. Il déshonora l'empire Romain, et en laissa resserrer les bornes. Il poussa le luxe et la dépense à un tel excès, que ses bains chauds et froids étoient composés de parfums, comme ceux de Caligula, et qu'il ne pêchoit qu'avec un filet doré, dont les cordes étoient teintes en écarlate. Il fit mourir la plus grande partie des sénateurs, et se montra ennemi de tous les gens de bien. Enfin il se livra à un tel excès d'infamie, qu'il osa danser et chanter sur le théâtre, tantôt en habit de joueur de harpe, tantôt en habit de comédien. Il commit plusieurs parricides, ayant

multa commisit, fratre, uxore, matre, interfectis : urbem Romam incendit, ut spectaculi ejus imaginem cerneret, quali olim Troja capta arserat.

In re militari nihil omnino ausus, Britanniam penè amisit. Nam duo sub hoc nobilissima oppida capta illic atque eversa sunt : Armeniam Parthi sustulerunt, legionesque Romanas sub jugum miserunt. Duæ tamen provinciæ sub eo factæ sunt ; Pontus Polemoniacus, concedente rege Polemone, et Alpes Cotiæ, Cotio rege defuncto.

Propter hoc Romanæ Urbi exsecrabilis, ab omnibus simul destitutus, et à senatu hostis judicatus, quum quæreretur ad pœnam (quæ pœna erat talis, ut nudus per publicum ductus, furcâ capiti ejus insertâ, virgis usque ad mortem cæderetur, atque ita præcipitaretur de saxo) è palatio fugit : et in suburbano liberti sui, quod est inter Salariam et Numentanam viam, ad quartum Urbis milliarium, interfecit. Is ædificavit Romæ thermas, quæ ante Neronianæ dictæ, nunc Alexandrinæ appellantur. Obiit trigesimo et altero ætatis anno, imperii decimo-quarto, atque in eo omnis familia Augusti consumpta est.

HUIC Sergius Galba successit, antiquissimæ nobilitatis senator, cùm LXXIII annum ageret

fait mourir sa mère, sa femme et son frère. Il fit mettre le feu à la ville de Rome, voulant se représenter, par ce spectacle, l'embrasement de la ville de Troie.

Il n'entreprit aucune expédition militaire, et fut près de la Grande Bretagne, dont les deux plus belles villes furent prises, et ruinées sous son règne. Les Perses lui enlevèrent l'Arménie, et firent passer sous le joug les légions Romaines. Il réduisit néanmoins deux royaumes en forme de provinces; celui du Pont du consentement de Polémon qui en étoit roi, et celui des Alpes Cotiennes, après la mort du roi Cotius.

Tant de crimes rendirent Néron l'horreur et l'exécration de tout l'empire, et bientôt il se vit abandonné de tout le monde. Le sénat le déclara ennemi de la république. Comme on le cherchoit pour lui faire subir la peine prononcée contre lui, qui étoit d'être conduit tout nu par la ville, la tête passée dans une fourche, d'être battu de verges jusqu'à la mort, et d'être enfin précipité du haut du mont Tarpeïen; il s'enfuit de son palais, et se sauva dans la maison de campagne d'un de ses affranchis (à quatre mille de Rome, entre la voie Saline et la Nomentane), où il se tua lui-même. Il avoit fait bâtir dans Rome des bains qu'on appela les bains de Néron, et qu'on appelle aujourd'hui les bains d'Alexandre. Il mourut la trente-unième année de son âge, et la quatorzième de son empire, et en lui s'éteignit la race des Césars.

SERGIUS Galba succéda à Néron; il étoit sénateur et d'une noblesse fort ancienne; il avoit soixante et treize ans lorsque les Espagnols et

ætatis : ab Hispanis et Gallis imperator ele tus, mox ab universo exercitu libenter accej tus est. Nam privata ejus vita insignis fuer militaribus et civilibus rebus ; sæpe consul sæpe proconsul ; frequenter dux in gravissim bellis. Hujus breve imperium fuit, et quo bona haberet exordia, nisi ad severitatem pr pensior videretur. Insidiis tamen Othonis o cisus est, imperii mense septimo, jugulat in foro Romæ, sepultusque in hortis suis qui sunt Aureliâ viâ, non longe ab Urbe Rom

---

OTHO, occiso Galba, invasit imperium materno genere nobilior quàm paterno, ne tro tamen obscuro : in vita privata mollis in imperio documentum suî non potuit oste dere. Nam cùm iisdem temporibus quibus Ot Galbam occiderat, etiam Vitellius factus ess à Germanicis exercitibus imperator, bello co tra eum suscepto, cum apud Bebriacum in It lia levi prælio victus esset, ingentes tamen c pias haberet, sponte semetipsum occîdit. P tentibus militibus, ne tam citò de belli desp raret eventu, cùm tanti se non-esse dixisse ut propter eum civile bellum committeret voluntaria morte obiit, trigesimo et octa ætatis anno, nonagesimo et quinto imperii di

---

ulois le proclamèrent empereur. Son élec-
ıt aussitôt approuvée de toute l'armée:
ant ce temps il s'étoit toujours fort dis-
, tant dans la guerre que dans les em-
:ivils. Il avoit été plusieurs fois consul,
ırs fois proconsul, et le plus souvent
.l des armées Romaines, dans des guerres
ınsidérables. Son règne fut court: il eut
mmencemens assez heureux, si ce n'est
le regardoit comme un prince trop sé-
Il périt par la perfidie d'Othon, qui le
ıssiner dans la place publique de Rome,
tième mois de son empire. Il fut inhumé
es jardins qui étoient sur la voie Aurélie,
ırès de Rome.

ÈS avoir fait tuer Galba, Othon usurpa
re; sa naissance étoit plus illustre du
le sa mère, que du côté de son père,
ıe des deux côtés il n'y eût rien d'obs-
imple sujet, il fut un homme efféminé;
ı empereur, il n'eut pas le temps de se
onnoître; car ayant pris les armes contre
us, qui dans le temps de la mort de
, avoit été proclamé empereur par les ar-
l'Allemagne, après un échec qu'il reçut
e Bébriac, en Italie, il résolut de se tuer,
ı'il lui restât encore beaucoup de troupes.
ldats le conjurant de ne point désespérer
cès de la guerre, il leur répondit qu'il
rop peu de chose pour être la cause d'une
civile, et s'ôta la vie lui-même, la trente-
me année de son âge, après avoir régné
-vingt-quinze jours.

Dein Vitellius imperio potitus est, famili honoratâ magis quàm nobili, nam pater eju non admodum clarè natus, tres tamen ordinarios gesserat consulatus. Hic cum multo de decore imperavit, et gravi sævitia notabilis præcipuè ingluvie et voracitate: quippe cùm de die sæpe quartò vel quintò feratur epulatus Notissima certè cœna memoriæ mandata est quam ei Vitellius frater exhibuit: in qua su per cæteros sumptus, duo millia piscium septem avium millia apposita traduntur. Hic cùm Neroni similis esse vellet, atque id adeo præ se ferret, ut etiam exequias Neronis, quæ humiliter sepultæ fuerant, honoraret, à Vespasiani ducibus occisus est, interfecto priùs Sabino Vespasiani imperatoris fratre, quem cum Capitolio incendit. Interfectus autem, et cum magno dedecore tractus per urbem Romam publicè, nudus, erecta coma et capite, subjecto ad mentum gladio, stercore in vultum et pectus ab omnibus obviis appetitus: postremò jugulatus, et in Tiberim dejectus, etiam communi caruit sepultura. Periit autem ætatis anno septimo et quinquagesimo, imperii mense octavo et die uno.

Vespasianus huic successit, factus apud Palæstinam imperator: princeps obscurè quiden natus, sed optimis comparandus, privata vit illustris, ut qui à Claudio in Germaniam deinde in Britanniam missus, tricies et bis cum hoste conflixerit; duas validissimas gentes

IPIRE passa à Vitellius qui étoit d'une plutôt illustrée que noble. Car son père, e d'une naissance assez commune, avoit is fois consul. Il régna honteusement, ne ınt remarquer que par sa crapule et sa é ; car on dit qu'il faisoit tous les jours ou cinq grands repas. L'histoire fait ın de ce fameux souper que lui donna son dans lequel il lui fut servi, dit-on, deux ıoissons et sept mille oiseaux, sans comp- autres dépenses. Il se piquoit d'imiter , et en affichoit le désir, jusqu'à vouloir er ses cendres qu'on avoit inhumées sans onie, lorsqu'il fut tué par les capitaines spasien, dont il avoit auparavant fait r le frère nommé Sabinus, le faisant avec le Capitole. Vitellius fut donc traîné ville avec la dernière ignominie ; il avoit ps nu, les cheveux dressés, une épée menton pour lui relever la tête, et étoit à la fureur des passans qui le couvroient ie. Enfin après qu'on l'eut étranglé, on on corps dans le Tibre, et il n'eut point ulture. Il étoit âgé de cinquante-sept ans il mourut, et avoit régné huit mois et ur.

SPASIEN succéda à Vitellius, et fut pro- empereur par son armée dans la Palestine. qu'il fût de basse naissance, on pouvoit moins le comparer aux plus grands princes. issoit d'une grande réputation, avant que empereur. Car ayant été envoyé par e d'abord en Germanie, et ensuite dans ande Bretagne, il livra trente-deux ba-, subjugua deux puissantes nations, prit

XX oppida , insulam Vectam Britanniæ mam , imperio Romano adjecerit. Rom imperio moderatissimè gessit : pecuniæ avidior fuit , ita ut eam nulli injustè au quam cum omni diligentiæ provisione ret , tamen studiosissimè largiebatur , pı indigentibus , nec facile antè eum cuj principis vel major est liberalitas com vel justior ; placidissimæ bonitatis , ut c jestatis quoque contra se reos non facilè ultra exilii pœnam.

Sub hoc Judæa Romano successit im et Hierosolyma , quæ fuit urbs cla Palæstinæ. Achaiam , Lyciam , Rhodu zantium , Samum , quæ liberæ ante hoc fuerant ; item Thraciam , Ciliciam , Trac Comagenem , quæ sub regibus amicis er provinciarum formam redegit.

Offensarum et inimicitiarum immem convicia à causidicis et philosophis in se leniter tulit , diligens tamen coercitor dis militaris. Hic cum Tito filio de Hiero triumphavit. Per hæc cum senatui et p postremo cunctis amabilis ac jucundus profluvio ventris extinctus est in villa pı circa Sabinos , annum ætatis agens LXIX. rii nonum , et diem septimum : atque divos relatus est. Genituram filiorum ita tam habuit , ut cùm multæ contra eum

vingt villes, et soumit l'île de Wigth, sur les confins de la Grande Bretagne. Il gouverna avec beaucoup de modération. S'il aima un peu trop l'argent, au moins il n'en acquit pas par des injustices. Autant il étoit attentif à s'en procurer, autant il aimoit à le donner, sur-tout à ceux qui étoient dans le besoin. Il y a peu de princes avant lui dont les largesses aient été plus grandes ou mieux placées. Il étoit si bon, qu'il avoit peine à punir plus rigoureusement que par l'exil, ceux qui étoient convaincus du crime de lèse-majesté.

Sous son règne la Judée fut soumise aux Romains avec Jérusalem, cette fameuse ville de la Palestine. Cet empereur réduisit en forme de provinces, l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Bysance et Samos, qui jusqu'alors avoient joui de la liberté. Il en fit de même de la Thrace, de la Cilicie-Tracchée et de Comagène, dont les rois étoient alliés du peuple Romain.

Il s'offensoit si peu des injures qu'on lui faisoit, qu'il supporta sans ressentiment les railleries piquantes des avocats et des philosophes; il étoit néanmoins fort exact à maintenir la discipline militaire. Il triompha de Jérusalem, avec son fils Titus. Mais tandis qu'il se faisoit aimer du sénat, du peuple, et généralement de tout le monde, il fut attaqué d'un flux de ventre, dont il mourut dans une de ses maisons de plaisance, près du pays des Sabins, après avoir vécu soixante et neuf ans, et régné neuf ans et sept jours. Il fut déifié après sa mort. Il étoit tellement assuré de la destinée de ses enfans, que malgré les conspirations qui se faisoient continuellement contre lui, et qu'il dissimula après les avoir découvertes, il

rationes fierent, quas patefactas ingent mulatione contempsit, in senatu dixer filios sibi successores, aut neminem.

HUIC Titus filius successit, qui et ip pasianus est dictus : vir omnium virtutum mirabilis ; adeo ut amor et deliciæ hum neris diceretur, facundissimus, bellicosi moderatissimus : caussas latinè egit ; p et tragœdias græcè composuit. In oppug Hierosolymorum sub patre militans, x pugnatores duodecim sagittarum ictibı fixit. Romæ tantæ civilitatis in imperio nullum omnino puniret ; convictos adversı conjurationis ita dimiserit, ut in eadem f ritate, quæ antea, habuerit. Facilitatis ta et liberalitatis, ut nulli quidquam nega cùm ab amicis reprehenderetur, res Nullum tristem debere ab imperatore dis Propterea cùm quadam die in cœna rec fuisset, nihil se illo die cuiquam præs dixit : *ô Amici, hodie diem perdidi.* Hic Amphitheatrum ædificavit, et quinque ferarum in dedicatione ejus occîdit.

Per hæc inusitato favore dilectus, periit, in ea qua pater villa, post biei menses octo, dies viginti, quàm impera factus, ætatis anno altero et XL. Tantus lu mortuo publicus fuit, ut omnes tanq propria doluerint orbitate. Senatus obitı circa vesperam nuntiato, nocte irrupit in c

jour en plein sénat, qu'il auroit ses
pour successeurs, ou qu'il n'en auroit
du tout.

---

us succéda à son père, et en retint le nom
spasien. C'étoit un prince si accompli,
le nomma par excellence l'amour et les
s du genre humain. On ne savoit qu'admirer
age, ou son éloquence, ou sa valeur, ou
dération. Il fit plusieurs discours latins,
nposa des poëmes et des tragédies en
Commandant sous son père au siége de
ilem, de douze coups de flèches qu'il
il tua autant d'ennemis. Il régna avec
le douceur, qu'il ne punit jamais per-
. Il pardonna si complètement à quelques
itens convaincus d'avoir conspiré contre
u'ils eurent toujours auprès de sa personne
me accès qu'auparavant. Il fut si facile et
iéreux, que jamais il ne refusa rien; et
e ses amis lui faisoient des remontrances
ujet, il répondit que nul homme ne devoit
triste de la présence du prince. Un jour
ivenant à son souper, qu'il avoit passé
journée, sans faire du bien à personne,
mis, dit-il, *voici un jour de perdu*. Il fit
'amphithéâtre, et sacrifia cinq mille bêtes
, le jour de la dédicace.

in ce Prince que tant de vertus faisoient
, mourut de maladie dans la même maison
on père, la quarante et unième année de
ge, après avoir tenu l'empire deux ans,
mois et un jour. Après sa mort il fut si
sellement regretté, que chacun le pleuroit
e s'il eût perdu son père. Le sénat ayant
s sa mort sur le soir, accourut au palais

et tantas ei mortuo gratias laudesque con quantas nec vivo unquam egerat, nec pr: Inter divos relatus est.

DOMITIANUS mox accepit Imperium, ipsius junior, Neroni, aut Caligulæ, aut T similior, quam patri vel fratri suo; primis annis moderatus in imperio fuit: mox ad in vitia progressus, libidinis, iracundiæ, c tatis, avaritiæ, tantum in se odium conc ut merita et patris et fratris aboleret. Int nobilissimos ex senatu. Dominum se et primus appellari jussit : nullam sibi ni ream et argenteam statuam in Capitoli passus est, consobrinos suos interfecit, bia quoque in eo execrabilis fuit.

Expeditiones quatuor habuit ; unam ad Sarmatas, alteram adversùs Cattos, du versùm Dacos. De Dacis Cattisque dup quidem triumphum egit ; de Sarmatis laurεam usurpavit. Multas quidem calam iisdem bellis passus est, nam in Sarmat giones ejus cum duce interfectæ : et à Appius Sabinus consularis et Cornelius F præfectus prætorio, cum magnis exerc

la nuit, et lui donna plus de bénédictions
ges après sa mort, que jamais il ne lui
été donné pendant sa vie et en sa pré-
l fut mis au rang des dieux.

ITIEN, frère puîné de Titus, monta
rône. Ce prince ressembla à Néron, à
ou à Tibère, bien plus qu'à son père
frère. Cependant il se modéra les pre-
années de son règne. Mais bientôt se
aux excès de la débauche, de l'empor-
, de la cruauté, de l'avarice, il se fit
it haïr, qu'on oublia et de qui il étoit
de qui il étoit frère. Il fit mourir les
ustres sénateurs. Il fut le premier qui
peler Seigneur et Dieu. Il voulut qu'on
rigeât, dans le Capitole, que des sta-
r ou d'argent. Il fut le bourreau de ses
-germains. Enfin ce fut un monstre d'un
exécrable.

t quatre guerres à soutenir, une contre
nates, une autre contre les Cattes, et
ontre les Daces; il triompha deux fois
es et des Cattes; mais après la victoire
mporta sur les Sarmates, il se contenta
er une couronne de laurier à Jupiter
in. Il eut beaucoup à souffrir dans ces
, car ses légions furent taillées en pièces
Dalmatie, avec ceux qui les comman-
dans la première expédition contre les
il perdit Appius Sabinus, homme con-
; dans la seconde, Cornélius Fuscus,
ne de ses gardes, eut le même sort, et
ées que l'un et l'autre commandoient,
entièrement défaites. Il fit faire aussi

occisi sunt. Romæ quoque multa opera fecit; in his Capitolium, et Forum transitorium, Odeum, porticus Isiam ac Serapiam, et Stadium. Verùm cùm ob scelera universis exosus esse cœpisset, interfectus est suorum conjuratione in palatio, anno ætatis quadragesimo quinto, imperii quinto-decimo. Fùnus ejus cum ingenti dedecore per vespillones exportatum, et ignobiliter est sepultum.

Roma sub præcipuis qui secuti sunt Imperatoribus, usque ad Valentem.

DOMITIANO exitiali tyranno Nerva successit; vir in privata vita moderatus et strenuus, nobilitatis mediæ, qui senex admodum, operam dante Petronio Secundo, præfecto prætorio, item Parthenio interfectore Domitiani, imperator factus, æquissimum se et civilissimum præbuit. Reipublicæ divina provisione consuluit, Trajanum adoptando. Mortuus est Romæ post annum et quatuor menses imperii sui, ac dies octo: ætatis LXX et altero anno, atque inter divos relatus est.

SUCCESSIT ei Ulpius Trajanus, Crinitus, natus Italicæ in Hispania, familia antiqua magis

(1) Théâtre de musique à Athènes.

(2) Lieu courbé en demi-rond par les deux bouts,

oup d'ouvrages dans Rome, entr'autres le
ole, le grand Marché, l'Odeum (1), les
ues du temple d'Isis et de celui de Séra-
et le Stade (2). Enfin ses crimes le faisant
le tout le monde, ses amis et ses domes-
conspirèrent contre lui le 18 de sep-
e, et le tuèrent dans son palais, la qua-
cinquième année de son âge, et la quin-
de son empire. Ses cendres furent
inieusement portées et jetées en terre
s agens ordinaires.

sous les principaux Empereurs suivans, jusqu'à Valens.

ÈS la mort de Domitien ce tyran détes-
, Nerva fut élu empereur. Il n'étoit pas
noblesse fort relevée; mais pendant qu'il
it une vie privée, il avoit fait paroître
oup de modération et un grand courage;
it fort âgé lorsque Pétronius Sécondus,
du prétoire, et Parthénius qui avoit tué
tien, le firent proclamer empereur. Il
rna la république avec autant d'équité que
uceur et d'humanité. Il usa pour elle
prévoyance merveilleuse, en adoptant
, qu'il choisit pour son successeur. Peu
nps après, il mourut à Rome âgé de
ite et onze ans, après avoir régné un an,
mois et huit jours, et il fut déifié après
ort.

---

successeur fut Trajan, dit le Chevelu. Il
l'Italique en Espagne, et d'une famille plus

pré de degrés, pour placer les spectateurs aux
es de la course.

quàm clara : nam pater ejus primùm consul fuit. Imperator autem apud Agrippinam civitatem in Galliis factus est. Rempublicam ita administravit, ut omnibus principibus meritò præferatur. Inusitatæ civilitatis et fortitudinis fuit. Romani imperii, quod post Augustum defensum magis fuerat quàm nobiliter ampliatum, fines longè latèque diffudit : urbes trans Rhenum in Germania reparavit : Daciam Decibalo victo subegit, provincia trans Danubium facta in his agris quos nunc Taiphali habent, et Victophali, et Thervingi. Ea provincia decies centena millia in circuitu tenet. Armeniam, quam occupaverant Parthi, recepit, Pharnace-Syro occiso, qui eam tenebat. Albanis regem dedit. Iberorum regem et Sauromatarum, et Bosphoranorum, et Arabum, et Osdroenorum, et Colchorum in fidem accepit, et Adiabenos, Marchomedos occupavit : et Anthemisium magnam Persidis regionem, Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Edessios vicit, ac tenuit usque ad Indiæ fines, et mare Rubrum accessit : atque ibi tres provincias fecit, Armeniam, Assyriam, Mesopotamiam, cum his gentibus quæ Macedenam attingunt.

Arabiam posteà in provinciæ formam redegit, in mari Rubro classem instituit ; ut per eam Indiæ fines vastaret.

Gloriam tamen militarem civilitate et moderatione superavit, Romæ et per provincias

ancienne qu'illustre, puisque son père fut le premier consul de sa maison. Trajan étoit à Cologne, ville des Gaules, lorsqu'il fut désigné empereur. Il gouverna la république de telle sorte, qu'on le mit au-dessus de tous les empereurs qui l'avoient précédé. Jamais prince n'eut à la fois tant de douceur, tant d'humanité, tant de courage. Il étendit de tous côtés les bornes de l'empire Romain, qui depuis Auguste s'étoit plutôt défendu contre ses ennemis, qu'il ne s'étoit accru par de nouvelles conquêtes. Il fit rebâtir quelques villes dans l'Allemagne au-delà du Rhin; il subjugua la Dacie, après avoir défait Décibale, qui en étoit roi, et réduisit en forme de province tout le pays qui est présentement habité par les Thaïphales, les Victophales et les Thervingiens, et qui a près de quatre cents lieues de circuit. Il reprit l'Arménie que les Parthes avoient enlevée aux Romains, et tua Parthamosyris qui s'en étoit rendu maître; il donna un roi aux Albanois, et reçut sous sa protection les rois d'Ibérie, de Sarmatie, du Bosphore, d'Arabie, de l'Osroenne et de Colchos. Il assujettit les Adiabéniens et les Marcomèdes, s'empara de l'Anthemise, grand pays de Perse, et prit Séleucie, Ctésyphonte, Babylone et Edesse. Il s'étendit jusques sur les frontières des Indes et sur les bords de la mer Rouge, où il réduisit en forme de provinces le royaume d'Arménie, celui d'Assyrie, et la Mésopotamie, avec toutes les nations qui s'étendent jusqu'à Médine.

Il en fit ensuite autant de l'Arabie, et mit une flotte sur la mer Rouge, dans le dessein de ruiner les frontières des Indes.

Mais il fut encore plus grand par sa modération et son affabilité, que par ses victoires.

æqualem se omnibus exhibens; amicos salutandi causa frequentans, vel ægrotantes, vel cùm dies festos habuissent; convivia cum iisdem indiscreta vicissim habens, sæpe in vehiculis eorum sedens; nullum senatorem lædens nihil injustum ad augendum fiscum agens: liberalis in cunctos, publicè privatimque ditans omnes et honoribus augens, quos vel mediocri familiaritate cognovisset: orbem terrarum ædificans, multas immunitates civitatibus tribuens nihil non tranquillum et placidum agens; adeo ut omni ejus ætate unus tantùm senator damnatus sit; at is tamen per senatum ignorante Trajano.

Ob hoc per orbem terrarum deo proximus, nihil non venerationis meruit, et vivus et mortuus. Inter alia dicta hoc illius fertur egregium: amicis enim culpantibus, quod nimis contra omnes comis esset, respondit; *talem se imperatorem esse privatis, quales esse sibi imperatores privatus optasset.*

Post ingentem igitur gloriam belli domique quæsitam, è Perside rediens, apud Seleuciam Isauriæ profluvio ventris extinctus est. Obiit autem ætatis anno LXIII, mense nono, et die quarto: Imperii anno XIX, mense sexto, die decimo-quinto. Inter divos relatus est, solusque

A Rome, comme dans les provinces, il en usoit avec tous ses sujets comme s'ils eussent été ses égaux. Il alloit souvent rendre visite à ses amis, soit qu'ils fussent malades, ou qu'il se passât chez eux quelque fête particulière. Il mangeoit indifféremment avec eux, et les traitoit à son tour, quelquefois même il montoit dans leurs litières; jamais il ne mortifia aucun sénateur; jamais il ne fit rien d'injuste pour augmenter ses revenus. Libéral envers tout le monde, il enrichit par des largesses publiques et secrètes, et éleva aux dignités ceux mêmes qu'il n'avoit que superficiellement connus. Il fit élever des monumens dans tout l'univers; il accorda plusieurs priviléges aux villes de l'empire; il remit par-tout le calme et la tranquillité, et agit toujours avec tant de douceur et de clémence, que sous son règne il n'y eut qu'un sénateur de puni, encore fut-ce par l'ordre du sénat, et à l'insu de l'empereur.

Toutes ces belles qualités le firent regarder comme un dieu, et lui attirèrent toute sorte de vénération pendant sa vie et après sa mort. Entre les belles paroles de ce prince, on remarque l'admirable réponse qu'il fit à ses amis, qui lui représentoient qu'il étoit trop familier avec tout le monde; *à présent que je suis empereur*, dit-il, *je traite mes sujets, comme j'aurois voulu que les empereurs me traitassent, lorsque j'étois moi-même sujet.*

Trajan, après s'être acquis tant de gloire pendant la paix et pendant la guerre, mourut d'un flux de ventre à Sélinunte, ville de Cilicie, à son retour de Perse; il étoit âgé de soixante-trois ans, neuf mois et quatre jours, et avoit régné dix-neuf ans, six mois et quinze jours. On le déifia après sa mort, et il fut le

omnium intra Urbem sepultus. Ossa ejus collocata in urna aurea, in foro quod ædificavit, sub columna sita sunt : cujus altitudo CXLIV pedes habet. Hujus tantùm memoriæ delatum est, ut usque ad nostram ætatem non aliter in senatu principibus acclametur, nisi, *felicior Augusto*, *melior Trajano ;* adeo in eo gloria bonitatis obtinuit, ut vel assentantibus, vel verè laudantibus occasionem magnificentissimi præstet exempli.

DEFUNCTO Trajano, Ælius Adrianus creatus est princeps ; sine aliqua quidem voluntate Trajani, sed operam dante Plotina Trajani uxore, nam eum Trajanus, quanquam consobrinæ filium, vivens noluerat adoptare. Natus et ipse Italicæ in Hispania, qui Trajani gloriæ invidens, statim provincias tres reliquit, quas Trajanus addiderat, et de Assyria, Mesopotamia, et Armenia revocavit exercitus ; ac finem imperii esse voluit Euphratem.

Idem de Dacia facere conatum, amici deterruerunt, ne multi cives Romani Barbaris traderentur : propterea quod Trajanus victâ Daciâ, ex toto orbe Romano infinitas eò copias hominum transtulerat ad agros et urbes colendas. Dacia enim diuturno bello Decibali viris fuerat

l des empereurs que l'on inhuma dans Rome. os furent mis dans une urne d'or, sous une ›nne de cent quarante-quatre pieds de haur, qu'il avoit fait dresser dans la place pu|ue. Enfin ce prince a laissé un souvenir de si précieux, que de nos jours encore le at ne croit pouvoir mieux féliciter un emeur qu'en l'appelant : *Plus heureux qu'Aute, et meilleur que Trajan.* Et l'on a conçu telle idée de sa bonté, que soit qu'on veuille ter un prince, ou le louer sincèrement, on peut le faire ressembler à un plus beau dèle.

ᴀPRÈS la mort de Trajan, Élius Adrien fut é empereur ; il fut redevable de son élection 'adresse de Plotine, femme de Trajan qui avoit lui-même aucune part, puisque penıt sa vie il n'avoit jamais voulu l'adopter, ›iqu'il fût fils de sa cousine-germaine. Adrien it né aussi à Italique en Espagne. Jaloux de gloire de Trajan, il commença par abanmer trois provinces que cet empereur avoit ıquises et réunies à l'empire, rappela les upes qui étoient dans l'Assyrie, dans la Méıotamie et dans l'Arménie, et voulut que uphrate servît de bornes à l'empire.

:l vouloit aussi abandonner la Dacie, mais ses is lui persuadèrent de ne le point faire, crainte de laisser en proie aux Barbares un .nd nombre de citoyens Romains qui habient dans cette province ; parce que Trajan ·ès l'avoir subjuguée, y avoit envoyé de nbreuses colonies tirées de toutes les parties l'empire Romain, pour la peupler, et pour cultiver les terres. Car elle avoit été épuisée

exhausta. Pacem tamen omni tempore imperii sui habuit; semel tantùm per præsidem dimicavit: orbem Romanum circumivit, et multa ædificavit. Facundissimus latino sermone, græco eruditissimus fuit. Non magnam clementiæ gloriam habuit : diligentissimus tamen circa ærarium, et militum disciplinam. Obiit in Campania, major sexagenario, imperii anno vigesimo primo, mense decimo, die vigesimo nono. Senatus ei tribuere noluit divinos honores; tamen cùm successor ipsius Titus Aurelius Fulvius Antoninus hoc vehementer exigeret, et universi senatores palam resisterent, tandem obtinuit.

ADRIANO successit T. Antoninus Fulvius Boionius; idem etiam Pius nominatus; genere claro, sed non admodum vetere: vir insignis, et qui meritò Numæ Pompilio conferatur; ita ut Romulo Trajanus æquetur. Vixit ingenti honestate privatus, majori in imperio, nulli acerbus, cunctis benignus: in re militari moderata gloria: defendere magis provincias quàm amplificare studens; viros justissimos ad administrandam rempublicam quærens; bonis honorem habens, improbos sine aliqua acerbitate detestans, regibus amicis venerabilis non minùs

ommes par les longues guerres de Décibale. rien eut la paix pendant tout son règne, et combattit qu'une seule fois, encore fut-ce r un de ses lieutenans. Il parcourut toutes provinces de l'empire, et fit élever des onumens en plusieurs endroits. Il parloit sa igue avec beaucoup d'éloquence, et entenit fort bien le grec. Il ne se distingua pas aucoup par sa clémence, mais il eut soin ugmenter le trésor public, et de maintenir rdre et la discipline parmi les troupes. mourut dans la Campanie âgé de plus de ixante ans, après avoir régné vingt et un s, dix mois et vingt-neuf jours. Le sénat i refusa d'abord les honneurs divins, mais algré la résistance déclarée de tous les sénaurs, il les obtint enfin par les pressantes llicitations d'Antonin son successeur.

ADRIEN eut pour successeur Titus Fulvius oïonius Antonin, surnommé le Pieux, d'une mille illustre, quoiqu'elle ne fût pas fort anenne. Il se rendit si recommandable, qu'il méta d'être mis en parallèle avec Numa Pompius, ainsi que Trajan s'étoit rendu digne d'être mparé à Romulus. Ses vertus le firent admir pendant qu'il menoit une vie privée : mais parut sur le trône avec encore plus d'éclat, nnant toujours des preuves de bonté, et jaais de sévérité. Il s'acquit peu de gloire par s armes, aimant mieux conserver ses états, ie de les étendre. Il choisit toujours les pernnes les plus intègres pour les employer à dministration; il honora les gens de bien, eut une extrême aversion pour les méchans,

ans néanmoins les traiter sévèrement. Il se fit également craindre et respecter par les rois ses alliés, de telle sorte que plusieurs nations barbares mirent bas les armes, le firent l'arbitre de leurs différends, et s'en tinrent à son jugement. Il possédoit de grands biens lorsqu'il monta sur le trône, mais il les diminua de beaucoup en les employant à payer les troupes, et à faire des libéralités à ses amis; il laissa néanmoins le trésor public fort riche. Sa clémence le fit surnommer le Débonnaire. Il mourut à Lorium, l'une de ses maisons de plaisance, à douze milles de Rome, après avoir vécu soixante et treize ans, dont il en avoit régné vingt-deux. On le déifia après sa mort, et jamais prince ne mérita mieux cet honneur.

A Antonin succéda Marcus Antonius Vérus (Marc-Aurèle) qui étoit sans contredit d'une famille très-illustre, puisque du côté de son père il tiroit son origine de Numa Pompilius, et du côté de sa mere d'un roi des Salentins. Il associa à l'empire Lucius Annius Antoninus Vérus, et ce fut la première fois que la république se vit gouvernée par deux empereurs; jusques-là elle n'en avoit eu qu'un seul. Ces deux princes étoient parens et alliés; car Vérus Annius Antoninus épousa la fille de Marc-Antonin, et celui-ci avoit épousé Galérie Faustine sa cousine germaine, et la plus jeune des filles d'Antonin le Débonnaire. Ils firent la guerre aux Parthes qui se soulevèrent alors pour la première fois, depuis la victoire que Trajan avoit remportée sur eux. Lucius Antoninus partit pour cette expédition; il prit son poste

toninus ad id profectus est, qui Anti
et circa Armeniam agens, multa per du
ingentia patravit : Seleuciam Assyriæ
nobilissimam cum D millibus hominum
Parthicum triumphum revexit; cum frat
demque socero triumphavit.

Obiit tamen in Venetia, cùm à Con
civitate Altinum proficisceretur, et cum
in vehiculo sederet, subito sanguine
casu morbi quem Græci *apoplexin* vocan
ingenii parum civilis; reverentia tamen
nihil unquam atrox ausus. Cùm obiisset
perii anno, inter divos relatus est.

Post eum Marcus Antoninus solus r
blicam tenuit; vir quem mirari faciliù
quàm laudare possit. A principio vitæ tr
lissimus : adeo ut in infantia quoque
nec ex gaudio nec ex mœrore mutaret
losophiæ deditus Stoïcæ, ipse etiam non
vitæ moribus, sed etiam eruditione pl
phus, tantæ admirationis adhuc juven
eum successorem paraverit Adrianus
quere; adoptato tamen Antonino Pio ge
esse ei idcirco voluerit, ut hoc ordine
perium perveniret. Institutus est ad pl
phiam per Apollonium Chalcedonium; ad
tiam Græcarum litterarum, per Sextum
ronensem, Plutarchi nepotem. Latinas
litteras eum Fronto orator nobilissimus

Hic cum omnibus Romæ æquo jure eg
nullam insolentiam elatus imperii fastu

he et sur les frontières de l'Arménie,
écuta de grandes choses par ses lieu-
il prit Séleucie, l'une des plus belles
us fortes villes de l'Assyrie, avec cinq
e habitans. Après cette victoire, il ra-
temps où l'on triomphoit des Parthes,
t honneur avec Marc-Aurèle qui étoit
adoptif et son beau-père.
illant avec son frère dans une même
le la ville de Concorde à Altino, il
apoplexie, et mourut à Venèse. Quoi-
prince fût naturellement dur, cepen-
respect pour son frère, il ne se
nais à aucune cruauté. Après sa mort,
a la onzième année de son règne, on

la république n'eut pour maître que
tonin, prince qu'il est plus facile d'ad-
e de louer. Il montra dès sa jeunesse
si égal et si tranquille, que même
fance la joie ni la tristesse ne pou-
i faire changer de visage. Il s'attacha
osophie des Stoïciens, et il fut philo-
r le savoir et par les mœurs. Dès sa
il se fit tellement estimer, qu'Adrien
a pour être son successeur; et comme
éjà adopté Antonin dit le Débonnaire,
qu'il épousât la fille de ce prince,
par ce moyen il pût parvenir à l'em-
fut Apollonius de Calcédoine qui lui
la philosophie; Sextus de Chéronée,
de Plutarque, lui apprit le Grec;
n, célèbre orateur, lui expliqua les
Latins.
ut dans Rome avec ses sujets, comme
égaux. Il ne fut point énorgueilli par
le l'empire; sa libéralité prévenoit les

ralitatis promptissimæ, provincias ingenti benignitate et moderatione tractavit.

Contra Germanos eo principe res feliciter gestæ sunt. Bellum ipse unum gessit Marcomannicum: sed quantum nulla memoria fuit, adeo ut Punicis conferatur, nam eò gravius est factum, quòd universi exercitus perierant; sub hoc enim tantus casus pestilentiæ fuit, ut post victoriam Persicam, Romæ ac per Italiam Provinciasque maxima hominum pars, militum omnes fere copiæ languore defecerint. Ingenti ergo labore et moderatione, cùm apud Carnuntum jugi triennio perseverasset, bellum Marcomannicum confecit; quod cum his Quadi, Vandali, Sarmatæ, Suevi, atque omnis barbaria commoverat: multa hominum millia interfecit: ac Pannoniis servitio liberatis, Romæ rursum cum Commodo Antonino filio suo, quem jam Cæsarem fecerat, triumphavit.

Ad hujus belli sumptum ærario exhausto, cùm largitiones nullas haberet, neque indicere provincialibus aut senatui aliquid vellet, instrumentum regii cultûs, facta in foro divi Trajani sectione, distraxit; vasa aurea, pocula cristallina et murrina, uxoriam ac suam sericam et auream vestem, multa ornamenta gemmarum: ac per duos continuos menses venditio habita est, multumque auri redactum. Post victoriam

demandes,

emandes, et sa bonté s'étendoit sur toutes les rovinces.

Les Romains remportèrent sous son règne uelques victoires sur les Germains ; il ne se rouva en personne qu'à cette cruelle guerre es Marcomans, la plus funeste qui eût jamais té faite, sans excepter même les guerres Puiques ; car le mal fut si grand, que des arıées entières y périrent. La peste avoit été si énérale, qu'après la victoire remportée sur es Parthes, elle avoit enlevé la plus grande artie des peuples, et presque tous les soldats, mt à Rome et dans l'Italie, que dans les pronces. Ce ne fut qu'après avoir persévéré trois ns, sans interruption, devant Carnonte, qu'à orce de fatigues et de patience, Antonin terıina enfin cette guerre qu'avoient excitée les Marcomans ligués avec les Cades, les Vanales, les Sarmates, les Suèves et les autres arbares de ce pays. Il tailla en pièces pluieurs mille hommes, et après avoir délivré a Pannonie de la servitude, il revint à Rome où il triompha pour la seconde fois, avec Commode Antonin son fils, qu'il avoit déjà nommé César.

Le trésor ayant été épuisé, pour fournir ux frais de cette guerre, ne recevant point le contributions volontaires, et ne voulant pas ui-même envoyer d'édits bursaux au sénat ni lans les provinces, il fit porter à la place Trane ses meubles les plus précieux, tous ses ases d'or, d'argent, de crystal et de porceaine, ses pierreries, et les robes d'or et de soie qui servoient tant à lui qu'à l'impératrice sa emme, et fit tout vendre à l'encan. Cette vente qui dura deux mois entiers, lui produisit des sommes très-considérables. Cependant quelque

tamen emptoribus pretia restituit, qui r
comparata voluerunt : molestus nulli fu
maluit semel empta retinere. Hic permis
clarioribus, ut convivia eodem cultu qu
et ministris similibus exhiberent. In e
munerum post victoriam adeo magnificu
ut centum simul leones exhibuisse tr
Cùm igitur fortunatam rempublicam et
et mansuetudine reddidisset, obiit deci
tavo imperii anno, vitæ LXI; et omnibus
tim adnitentibus, inter divos relatus es

HUJUS successor L. Antoninus
modus, nihil paternum habuit; nisi
contra Germanos feliciter et ipse pu
Septembrem mensem ad nomen suum
ferre conatus est, ut Commodus dic
Sed luxuria et obscœnitate depravatus,
toriis armis sæpissimè in ludo, d
etiam in Amphitheatro cum hujusmod
nibus sæpè dimicavit. Obiit morte
adeo ut strangulatus, vel veneno int
putaretur; cùm annis duodecim post p
et octo mensibus imperasset; tanta e
tione omnium, ut hostis humani generi
mortuus judicaretur.

---

mps après il racheta ses meubles de ceux qui oulurent bien les lui rendre, sans inquiéter ux qui voulurent retenir ce qu'ils avoient cheté. Il permit aux personnes les plus disnguées de donner des repas aussi somptueux u'il en donnoit lui-même, et de s'y faire ervir de la même manière. Dans les spectacles u'il donna après sa victoire, il poussa si loin a magnificence, qu'on dit qu'il y fit paroître ent lions. Il mourut enfin la dix-huitième anée de son règne, et la soixante-unième de on âge, après avoir fait le bonheur de la république par son courage et par sa clémence. Après sa mort il fut mis, par acclamation, u nombre des dieux.

LUCIUS Antonin Commode, successeur de Marc-Aurèle, ne ressembla en rien à son père, si ce n'est qu'il combattit avec le même succès que ce Prince, dans la guerre qu'il eut contre les Germains. Il fit ce qu'il put pour faire porter son nom au mois de Septembre, et le faire appeler Commode; mais il se rendit indigne de cet honneur, et se livrant à toutes sortes d'excès et de débauches, il s'oublia lui-même jusqu'à combattre en habit de gladiateur, d'abord dans la salle d'exercice, et ensuite dans l'amphithéâtre même, avec les hommes de ce métier. Il mourut si subitement, qu'on crut qu'il avoit été ou étranglé ou empoisonné. Il régna après la mort de son père douze ans et huit mois. On avoit tant d'horreur pour la mémoire de ce prince, qu'on le nomma après sa mort l'ennemi du genre humain.

IMPERII Romani administrationem Septimius Severus accepit : oriundus ex Africa, provincia Tripolitana, oppido Lepti, solus omni memoria et ante et postea ex Africa imperator fuit. Hic primùm fisci advocatus, mox militaris tribunus, per multa deinde et varia officia atque honores usque ad administrationem totius reipublicæ pervenit. Pertinacem se appellari voluit, in honorem ejus Pertinacis qui à Juliano fuerat occisus. Parcus admodum fuit, naturâ sævus. Bella multa et feliciter gessit. Pescennium Nigrum, qui in Ægypto et Syria rebellaverat, apud Cyzicum interfecit. Parthos vicit : Arabas eo usque superavit, ut etiam provinciam ibi faceret, idcirco *Parthicus* et *Arabicus* dictus est. Multa toto Romano orbe reparavit. Sub eo etiam Clodius Albinus, qui in occidendo Pertinace socius fuerat Juliano, Cæsarem se in Gallia fecit : victusque apud Lugdunum est et interfectus.

Severus autem præter bellicam gloriam, etiam civilibus studiis clarus fuit, et litteris doctus, philosophiæ scientiam ad plenum adeptus. Novissimum bellum in Britannia habuit : utque receptas provincias omni securitate muniret, vallum per XXXII millia passuum à mari ad mare deduxit. Decessit Eboraci admodum senex, imperii anno decimo-octavo, mense quarto, et Divus appellatus est. Filios suos successores reliquit, Bassianum

TIME SÉVÈRE prit les rênes de l'em-
.l étoit de Lepti en Afrique, dans la
:é de Tripoli, et il est le seul Africain
: jamais été empereur. Il fut d'abord
du fisc, ensuite tribun militaire; et
ıvoir passé successivement par diffé-
ıplois, il parvint à avoir le gouverne-
e la république. Il voulut porter le nom
inax, pour honorer la mémoire de cet
ur que Julien avoit tué. Il étoit fort
ɜt naturellement cruel. Heureux dans les
s, il termina plusieurs guerres avec
e, tua près de Cyzique Pescennius Niger
it soulevé l'Egypte et la Syrie, vainquit
thes, et remporta une telle victoire sur
bes, qu'il fit de leur pays une province
ıe. Ces conquêtes lui firent donner le
de *Parthicus* et d'*Arabicus*. Il rétablit plu-
:hoses dans l'étendue de l'empire. Sous
ne, Clodius Albinus qui avoit secondé
lans le meurtre de Pertinax, se fit ap-
:ésar, et prit le titre d'empereur dans
les: mais Sévère le défit et le tua près
n.

rince, outre la gloire qu'il s'acquit par
es, eut la réputation d'un grand politi-
l'un homme d'état. Il étoit très-versé
s belles-lettres, et possédoit parfaite-
ı philosophie. La dernière guerre qu'il
utenir, fut dans la Grande Bretagne: il
ırta plusieurs avantages; et pour mettre
de toute insulte les provinces qu'il avoit
ises, il fit faire un retranchement de
eux mille pas en longueur depuis une
qu'à l'autre. Il mourut fort âgé dans la
'orck, après avoir régné 18 ans et 4
:t fut déifié. Il laissa l'empire à Bassien

et Getam : sed Bassiano Antonini nomen à senatu voluit imponi, itaque dictus est M. Aurelius Antoninus Bassianus : patrique successit. Nam Geta hostis publicus judicatus, confestim periit.

AURELIUS ALEXANDER, ab exercitu Cæsar, à senatu Augustus nominatus juvenis admodum : susceptoque adversùs Persas bello, Xerxem eorum regem gloriosissimè vicit, militarem disciplinam severissimè rexit : quasdam tumultuantes legiones integras exauctoravit. Assessorem habuit, vel scrinii magistrum, Ulpianum, juris conditorem. Romæ quoque favorabilis fuit. Periit in Gallia, militari tumultu, decimo-tertio imperii anno, et die octavo, in matrem suam Mammæam unicè pius.

POST hunc Maximinus ex corpore militari primus ad imperium accessit, sola militum voluntate, cùm nulla senatûs intercessisset auctoritas, neque ipse senator esset. Is bello adversùs Germanos feliciter gesto, cùm à militibus esset imperator appellatus, à Pupienno Aquileiæ occisus est, deserentibus eum militibus suis, cum filio adhuc puero cum quo imperaverat triennio, et paucis diebus.

Géta ses deux fils : mais il avoit fait donner le sénat le nom d'Antonin au premier; ainsi it appelé Marc Aurèle Antonin Bassien, succéda à son père, après avoir tué son e Géta qu'il avoit fait déclarer ennemi de épublique.

URÈLE ALEXANDRE fut nommé César l'armée, et Auguste par le sénat, quoiqu'il encore très-jeune. Dans la guerre qu'il fit Perses, il remporta une victoire signalée Xerxès leur roi. Il réforma sévèrement la ipline militaire, et cassa même quelques ons qui s'étoient mutinées. Ulpien, célèbre sconsulte, fut son assesseur ou son secré-. Ce prince étoit fort aimé dans Rome; s les soldats qui ne pouvoient souffrir sa rité, l'assassinèrent dans les Gaules, après ze ans et huit jours de règne; il eut toujours ucoup de respect et de tendresse pour Mamsa mère.

[AXIMIN succéda à Alexandre Sévère, et le premier qui de simple soldat devint pereur. Il ne dut son élection qu'aux soldats; sénat n'y eut aucune part; il n'étoit pas nême sénateur. Après avoir remporté quels avantages sur les Germains, les mêmes ats qui l'avoient placé sur le trône l'ayant ndonné au siége d'Aquilée, Pupien l'égor- dans sa tente, avec son fils qui étoit fort e et avec lequel ce prince avoit régné trois et quelques jours.

GALLIENUS, cùm adolescens factus esset Augustus, imperium primum feliciter, mox commodè, ad ultimum perniciosè gessit. Nam juvenis in Gallia et Illyrico multa strenuè fecit, occiso apud Mursiam Ingenuo, qui purpuram sumpserat, et Trebelliano. Diu placidus et quietus: mox in omnem lasciviam dissolutus, tenendæ reipublicæ habenas probrosa ignaviâ et desperatione relaxavit. Alemanni vastatis Galliis in Italiam irruperunt. Dacia quæ à Trajano ultra Dannubium fuerat adjecta, amissa est. Græcia, Macedonia, Pontus, Asia, vastata per Gothos. Pannonia à Sarmathis, Quadisque populata est: Germani usque ad Hispanias penetraverunt, et civitatem nobilem Tarraconem expugnaverunt. Parthi, Mesopotamiâ occupatâ, Syriam sibi cœperunt vindicare. Tum jam desperatis rebus, et deleto pœnè imperio Romano, Posthumus in Gallia, obscurissimè natus, purpuram sumpsit: et per annos decem ita imperavit, ut comsumptas pœnè provincias ingenti virtute et moderatione reparaverit; qui seditione militum interfectus est, quod Moguntiacum, quæ adversùm eum rebellaverat, Lolliano res novas moliente, diripiendum militibus tradere noluisset.

POST Quintillum Aurelianus suscepit imperium, Dacia Ripensi oriundus, vir in bello potens, animi tamen immodici, et ad crude-

,E règne de Gallien qui fut déclaré Auguste jeune, eut de beaux commencemens, un ieu assez heureux, et une fin déplorable. ıs sa jeunesse, il signala son courage dans Gaules et dans l'Illyrie, où il tua près de rsie Ingénuus qui avoit pris la pourpre; et c lui Trébellius. Il fut long-temps sage et lé; mais ensuite faisant son unique affaire plaisirs, honteusement amolli et découragé, ıégligea la défense de l'empire. Les Alleıds après avoir ravagé les Gaules, firent : irruption en Italie; les Romains perdirent Dacie que Trajan avoit subjuguée jusqu'auà du Danube; les Goths ravagèrent la Grèce, Macédoine, le Pont et l'Asie; les Sarmates les Quades en firent autant de la Pannonie, Germains percèrent jusques dans les Espa-:s où ils prirent Tarragone, une fort belle .e. Les Parthes après s'être emparés de la sopotamie, voulurent encore s'assurer de Syrie. L'empire Romain étant ainsi désolé ıs toutes ses parties, et presqu'à deux doigts sa ruine, Posthume, homme de basse naisıce, usurpa l'empire dans les Gaules, et gouverna si bien pendant dix ans, qu'il :ablit par sa valeur et par sa sagesse, les ovinces des Gaules qui étoient presque ruies. Mais étant allé assiéger Mayence, que ɔllien avoit soulevée, ses soldats se mutirent, parce qu'il leur en refusa le pillage, le tuèrent.

AURÉLIEN succéda à Quintillus; il étoit de ɛtte partie de la Dacie qu'on appelle *Ripensis*; étoit un excellent capitaine, mais trop sanuinaire et trop vindicatif; il défit aussi les

ralitatis promptissimæ, provincias inge
nignitate et moderatione tractavit.

Contra Germanos eo principe res f
gestæ sunt. Bellum ipse unum gessit Mar
nicum : sed quantum nulla memoria fui
ut Punicis conferatur, nam eò gravius
tum, quòd universi exercitus perieran
hoc enim tantus casus pestilentiæ fuit,
victoriam Persicam, Romæ ac per Italia
vinciasque maxima hominum pars, milit
nes fere copiæ languore defecerint. Inger
labore et moderatione, cùm apud Car
jugi triennio perseverasset, bellum Mar
nicum confecit; quod cùm his Quadi, Va
Sarmatæ, Suevi, atque omnis barbari
moverat: multa hominum millia interfe
Pannoniis servitio liberatis, Romæ rursu
Commodo Antonino filio suo, quem jam
rem fecerat, triumphavit.

Ad hujus belli sumptum ærario exh
cùm largitiones nullas haberet, neque i
provincialibus aut senatui aliquid velle
trumentum regii cultûs, facta in foro di
jani sectione, distraxit; vasa aurea,
cristallina et murrina, uxoriam ac suam s
et auream vestem, multa ornamenta gemn
ac per duos continuos menses venditio
est, multumque auri redactum. Post vic
dem

emandes, et sa bonté s'étendoit sur toutes les rovinces.

Les Romains remportèrent sous son règne ıelques victoires sur les Germains ; il ne se-ouva en personne qu'à cette cruelle guerre s Marcomans, la plus funeste qui eût jamais é faite, sans excepter même les guerres Puques ; car le mal fut si grand, que des arées entières y périrent. La peste avoit été si inérale, qu'après la victoire remportée sur s Parthes, elle avoit enlevé la plus grande ırtie des peuples, et presque tous les soldats, nt à Rome et dans l'Italie, que dans les pronces. Ce ne fut qu'après avoir persévéré trois ıs, sans interruption, devant Carnonte, qu'à ırce de fatigues et de patience, Antonin terina enfin cette guerre qu'avoient excitée les larcomans ligués avec les Cades, les Vanıles, les Sarmates, les Suèves et les autres arbares de ce pays. Il tailla en pièces pluıeurs mille hommes, et après avoir délivré ı Pannonie de la servitude, il revint à Rome ù il triompha pour la seconde fois, avec Comıode Antonin son fils, qu'il avoit déjà nommé César.

Le trésor ayant été épuisé, pour fournir ux frais de cette guerre, ne recevant point le contributions volontaires, et ne voulant pas ui-même envoyer d'édits bursaux au sénat ni lans les provinces, il fit porter à la place Traıne ses meubles les plus précieux, tous ses ases d'or, d'argent, de crystal et de porceaine, ses pierreries, et les robes d'or et de soie ui servoient tant à lui qu'à l'impératrice sa emme, et fit tout vendre à l'encan. Cette vente ui dura deux mois entiers, lui produisit des ommes très-considérables. Cependant quelque

tamen emptoribus pretia restituit, qui reddere comparata voluerunt : molestus nulli fuit, qui maluit semel empta retinere. Hic permisit viris clarioribus, ut convivia eodem cultu quo ipse, et ministris similibus exhiberent. In editione munerum post victoriam adeo magnificus fuit, ut centum simul leones exhibuisse tradatur. Cùm igitur fortunatam rempublicam et virtute et mansuetudine reddidisset, obiit decimo-octavo imperii anno, vitæ LXI; et omnibus certatim adnitentibus, inter divos relatus est.

HUJUS successor L. Antoninus Commodus, nihil paternum habuit; nisi quod contra Germanos feliciter et ipse pugnavit. Septembrem mensem ad nomen suum transferre conatus est, ut Commodus diceretur. Sed luxuria et obscœnitate depravatus, gladiatoriis armis sæpissimè in ludo, deinceps etiam in Amphitheatro cum hujusmodi hominibus sæpè dimicavit. Obiit morte subita; adeo ut strangulatus, vel veneno interfectus putaretur; cùm annis duodecim post patrem, et octo mensibus imperasset; tanta exsecratione omnium, ut hostis humani generis etiam mortuus judicaretur.

---

s après il racheta ses meubles de ceux qui
urent bien les lui rendre, sans inquiéter
qui voulurent retenir ce qu'ils avoient
té. Il permit aux personnes les plus dis-
ées de donner des repas aussi somptueux
en donnoit lui-même, et de s'y faire
r de la même manière. Dans les spectacles
donna après sa victoire, il poussa si loin
agnificence, qu'on dit qu'il y fit paroître
lions. Il mourut enfin la dix-huitième an-
de son règne, et la soixante-unième de
âge, après avoir fait le bonheur de la ré-
ique par son courage et par sa clémence.
s sa mort il fut mis, par acclamation,
ombre des dieux.

UCIUS Antonin Commode, successeur de
:-Aurèle, ne ressembla en rien à son père,
n'est qu'il combattit avec le même suc-
que ce Prince, dans la guerre qu'il eut
re les Germains. Il fit ce qu'il put pour
porter son nom au mois de Septembre,
e faire appeler Commode; mais il se
it indigne de cet honneur, et se livrant
outes sortes d'excès et de débauches, il
blia lui-même jusqu'à combattre en habit
gladiateur, d'abord dans la salle d'exer-
, et ensuite dans l'amphithéâtre même,
: les hommes de ce métier. Il mourut si
tement, qu'on crut qu'il avoit été ou
nglé ou empoisonné. Il régna après la
t de son père douze ans et huit mois.
avoit tant d'horreur pour la mémoire de
rince, qu'on le nomma après sa mort l'en-
i du genre humain.

Imperii Romani administrationem Septimius Severus accepit : oriundus ex Africa, provincia Tripolitana, oppido Lepti, solus omni memoria et ante et postea ex Africa imperator fuit. Hic primùm fisci advocatus, mox militaris tribunus, per multa deinde et varia officia atque honores usque ad administrationem totius reipublicæ pervenit. Pertinacem se appellari voluit, in honorem ejus Pertinacis qui à Juliano fuerat occisus. Parcus admodum fuit, naturâ sævus. Bella multa et feliciter gessit. Pescennium Nigrum, qui in Ægypto et Syria rebellaverat, apud Cyzicum interfecit. Parthos vicit : Arabas eo usque superavit, ut etiam provinciam ibi faceret, idcirco *Parthicus* et *Arabicus* dictus est. Multa toto Romano orbe reparavit. Sub eo etiam Clodius Albinus, qui in occidendo Pertinace socius fuerat Juliano, Cæsarem se in Gallia fecit : victusque apud Lugdunum est et interfectus.

Severus autem præter bellicam gloriam, etiam civilibus studiis clarus fuit, et litteris doctus, philosophiæ scientiam ad plenum adeptus. Novissimum bellum in Britannia habuit : utque receptas provincias omni securitate muniret, vallum per XXXII millia passuum à mari ad mare deduxit. Decessit Eboraci admodum senex, imperii anno decimo-octavo, mense quarto, et Divus appellatus est. Filios suos successores reliquit, Bassianum

SEPTIME SÉVÈRE prit les rênes de l'empire ; il étoit de Lepti en Afrique, dans la province de Tripoli, et il est le seul Africain qui ait jamais été empereur. Il fut d'abord avocat du fisc, ensuite tribun militaire ; et après avoir passé successivement par différens emplois, il parvint à avoir le gouvernement de la république. Il voulut porter le nom de Pertinax, pour honorer la mémoire de cet empereur que Julien avoit tué. Il étoit fort avare, et naturellement cruel. Heureux dans les combats, il termina plusieurs guerres avec avantage, tua près de Cyzique Pescennius Niger qui avoit soulevé l'Egypte et la Syrie, vainquit les Parthes, et remporta une telle victoire sur les Arabes, qu'il fit de leur pays une province Romaine. Ces conquêtes lui firent donner le surnom de *Parthicus* et d'*Arabicus*. Il rétablit plusieurs choses dans l'étendue de l'empire. Sous son régne, Clodius Albinus qui avoit secondé Julien dans le meurtre de Pertinax, se fit appeler César, et prit le titre d'empereur dans les Gaules : mais Sévère le défit et le tua près de Lyon.

Ce prince, outre la gloire qu'il s'acquit par ses armes, eut la réputation d'un grand politique et d'un homme d'état. Il étoit très-versé dans les belles-lettres, et possédoit parfaitement la philosophie. La dernière guerre qu'il eut à soutenir, fut dans la Grande Bretagne : il y remporta plusieurs avantages ; et pour mettre à l'abri de toute insulte les provinces qu'il avoit reconquises, il fit faire un retranchement de trente-deux mille pas en longueur depuis une mer jusqu'à l'autre. Il mourut fort âgé dans la ville d'Yorck, après avoir régné 18 ans et 4 mois, et fut déifié. Il laissa l'empire à Bassien

GALLIENUS, cùm adolescens factus esset Augustus, imperium primum feliciter, mox commodè, ad ultimum perniciosè gessit. Nam juvenis in Gallia et Illyrico multa strenuè fecit, occiso apud Mursiam Ingenuo, qui purpuram sumpserat, et Trebelliano. Diu placidus et quietus : mox in omnem lasciviam dissolutus, tenendæ reipublicæ habenas probrosa ignavia et desperatione relaxavit. Alemanni vastatis Galliis in Italiam irruperunt. Dacia quæ à Trajano ultra Dannubium fuerat adjecta, amissa est. Græcia, Macedonia, Pontus, Asia, vastata per Gothos. Pannonia à Sarmathis, Quadisque populata est : Germani usque ad Hispanias penetraverunt, et civitatem nobilem Tarraconem expugnaverunt. Parthi, Mesopotamiâ occupatâ, Syriam sibi cœperunt vindicare. Tum jam desperatis rebus, et deleto pœnè imperio Romano, Posthumus in Gallia, obscurissimè natus, purpuram sumpsit : et per annos decem ita imperavit, ut comsumptas pœnè provincias ingenti virtute et moderatione reparaverit ; qui seditione militum interfectus est, quod Moguntiacum, quæ adversùm eum rebellaverat, Lolliano res novas moliente, diripiendum militibus tradere noluisset.

POST Quintillum Aurelianus suscepit imperium, Dacia Ripensi oriundus, vir in bello potens, animi tamen immodici, et ad crude-

Le règne de Gallien qui fut déclaré Auguste fort jeune, eut de beaux commencemens, un milieu assez heureux, et une fin déplorable. Dans sa jeunesse, il signala son courage dans les Gaules et dans l'Illyrie, où il tua près de Mursie Ingénuus qui avoit pris la pourpre; et avec lui Trébellius. Il fut long-temps sage et réglé; mais ensuite faisant son unique affaire des plaisirs, honteusement amolli et découragé, il négligea la défense de l'empire. Les Allemands après avoir ravagé les Gaules, firent une irruption en Italie; les Romains perdirent la Dacie que Trajan avoit subjuguée jusqu'au-delà du Danube; les Goths ravagèrent la Grèce, la Macédoine, le Pont et l'Asie; les Sarmates et les Quades en firent autant de la Pannonie, les Germains percèrent jusques dans les Espagnes où ils prirent Tarragone, une fort belle ville. Les Parthes après s'être emparés de la Mésopotamie, voulurent encore s'assurer de la Syrie. L'empire Romain étant ainsi désolé dans toutes ses parties, et presqu'à deux doigts de sa ruine, Posthume, homme de basse naissance, usurpa l'empire dans les Gaules, et le gouverna si bien pendant dix ans, qu'il rétablit par sa valeur et par sa sagesse, les provinces des Gaules qui étoient presque ruinées. Mais étant allé assiéger Mayence, que Lollien avoit soulevée, ses soldats se mutinèrent, parce qu'il leur en refusa le pillage, et le tuèrent.

Aurélien succéda à Quintillus; il étoit de cette partie de la Dacie qu'on appelle *Ripensis*; c'étoit un excellent capitaine, mais trop sanguinaire et trop vindicatif; il défit aussi les

litatem propensioris, quique Gothos strenuissimè vicit. Romanam ditionem ad fines pristinos, varia bellorum felicitate revocavit; superavit in Gallia Tetricum apud Catalaunos, ipso Tetrico prodente exercitum suum, cujus assiduas seditiones ferre non poterat, quia etiam per litteras occultas Aurelianum ita fuerat deprecatus, ut inter alia versu Virgiliano uteretur:

Eripe me his, invicte, malis. . . .

Zenobiam quoque, occiso marito Odenato, qui Orientem tenebat, haud longè ab Antiochia non sine gravi prælio cepit: ingressusque Romam, nobilem triumphum quasi receptor Orientis Occidentisque egit; currum præcedentibus Tetrico et Zenobia: qui quidem Tetricus etiam corrector Lucaniæ postea fuit, ac privatus diutissimè vixit. Zenobia autem posteros, qui adhuc manent Romæ, reliquit.

Hoc imperante etiam monetarii in Urbe rebellaverunt, vitiatis pecuniis, et Felicissimo Rationali interfecto: quos Aurelianus victos, ultima crudelitate compescuit; plurimos nobiles capite damnavit: sævus et sanguinarius, ac necessarius magis in quibusdam, quàm amabilis imperator: trux omni tempore, etiam filii sororis interfector: disciplinæ tamen militaris et morum dissolutorum magna ex parte corrector. Urbem Romam muris firmioribus cinxit, templum Soli ædificavit, in quo infinitum auri gemmarumque pondus constituit.

Goths, et par une suite de victoires, il remit l'empire Romain dans ses anciennes bornes. Dans les Gaules, près de Châlons, il soumit Tétricus, qui, ennuyé des continuelles mutineries de ses soldats, lui livra lui-même son armée. Il lui avoit même écrit secrètement, pour le conjurer de venir à lui, et dans sa lettre il avoit fait usage de ce vers de Virgile, qui dit :

Héros invincible, délivrez-moi de tant de maux.

Après la mort d'Odénat, qui avoit régné en Orient, il prit aussi Zénobie, près d'Antioche, après une sanglante bataille. Ensuite étant revenu à Rome, il y triompha avec éclat, en qualité de vainqueur qui avoit reconquis l'Orient et l'Occident. Zénobie et Tétricus marchoient devant son char. Tétricus fut ensuite gouverneur de la Lucanie, et vécut très-long-temps dans la tranquillité d'une vie privée. Quant à Zénobie, elle resta dans Rome où l'on voit encore de ses descendans.

Sous le règne d'Aurélien, les monnoyeurs ayant altéré les espèces et tué Félicissimus Rationalis, se soulevèrent, mais Aurélien arrêta la sédition, et en tira une vengeance qui alla jusqu'à la cruauté. Il fit mourir plusieurs personnes de qualité. Impitoyable et sanguinaire, il fut plutôt nécessaire dans quelques circonstances, que fait pour être aimé. Toujours extrême, il n'épargna pas même le fils de sa sœur. Il réprima pourtant, en grande partie, le désordre des mœurs et l'indiscipline des troupes. Il fortifia les murs de Rome, et fit bâtir un temple qu'il dédia au Soleil, et qu'il enrichit de quantité de lames d'or et de pierres

Provinciam Daciam, quam Trajanus ultra Danubium fecerat, intermisit, vastato omni Illyrico et Mœsia, desperans eam posse retineri: abductosque Romanos ex urbibus et agris Daciæ in media Mœsia collocavit : et est in dextera Danubio in mare fluenti, cùm antea fuerit in læva.

Occiditur servi sui fraude, qui ad quosdam militares viros amicos ipsius, nomina protulit annotata, falsò manum ejus imitatus, tanquam Aurelianus pararet ipsos occidere; itaque ut præveniretur ab iisdem, interfectus est in itineris medio, quod inter Constantinopolim et Heracleam est stratæ veteris, locus Cænophrurium appellatur; mors tamen ejus inulta non fuit. Meruit quoque inter divos referri; imperavit annos quinque, menses sex.

POST Florianum Probus, vir illustris gloria militari, ad administrationem reipublicæ accessit. Gallias à Barbaris occupatas, ingenti præliorum felicitate restituit. Quosdam imperium usurpare conatos, scilicet Saturninum in Oriente, Proculum et Bonosum Agrippinæ, multis certaminibus oppressit. Vineas Gallos et Pannonios habere permisit. Opere militari Almum montem, Sirmium et Aureum apud Mœsiam superiorem, vineis consevit, et pro-

ses ; il abandonna la Dacie dont Trajan
ıit une province Romaine, après l'avoir
ıe jusqu'au-delà du Danube; et désespé-
pouvoir la conserver, parce qu'on avoit
:Illyrie et la Mœsie, il tira ce qu'il y
e Romains dans les villes et les cam-
de la Dacie, et les établit dans le mi-
la Mœsie; ainsi la Dacie qui étoit sous
à la gauche de l'embouchure du Danube,
sentement à la droite.

lien fut enfin tué par les pratiques d'un
secrétaires, qui ayant contrefait l'é-
de son maître, dressa un rôle de quel-
officiers de ses amis comme si l'empo-
ıt eu le dessein de les faire mourir, et
montra. Dans le dessein de le prévenir,
uèrent entre la ville d'Héraclée et celle
anee, dans un village appelé *Cænophru-*
ıui donne sur l'ancien chemin: mais leur
ne demeura pas impuni. Aurélien ré-
ıq ans et six mois, et fut déifié après
t.

›BUS qui s'étoit fait un grand nom dans
re, fut élu empereur après la mort de
ı. En suite de plusieurs victoires, il re-
s Gaules, dont une grande multitude
bares s'étoit emparée. Il vint à bout, à
le combats, de terrasser les tyrans qui
ent usurper l'empire. Tels étoient Sa-
ıs dans l'Orient, et à Cologne Procule
ıose. Il permit au peuple de la Gaule
a Pannonie d'avoir des vignes dans leur
il en fit lui-même planter par ses sol-
ır le mont Alme, près de Sirmium, et
mont d'Or dans la haute Mœsie, et les

vincialibus colendos dedit. Hic cùm bella innumera gessisset, pace pactâ, dixit brevi milites necessarios non futuros, vir acer ac strenuus, justus, et qui Aurelianum æquaret gloria militari, morum tamen civilitate superaret. Interfectus est tamen Sirmii tumultu militari in Turre Ferrata. Imperavit annos sex, menses quatuor.

CARUS est factus Augustus, Narbonæ natus in Galliâ : qui confestim Carinum et Numerianum filios Cæsares fecit ; cum quibus regnavit duobus annis ; sed dum bellum adversùm Sarmatas gerit, nuntiato Persarum tumultu, ad Orientem profectus, res contra Persas nobiles gessit : ipsos prælio fudit : Seleuciam et Ctesiphontem urbes nobilissimas cepit : et cùm castra supra Tigridem haberet, ictu divini fulminis periit. Numerianus quoque filius ejus, quem secum ad Persas duxerat, adolescens egregiæ indolis, cùm oculorum dolore correptus lecticula veheretur, impulsore Apro, qui socer ejus erat, per insidias occisus est ; et cùm dolo occultaretur ipsius mors quousque Aper invadere posset imperium, fœtore cadaveris prodita est ; milites enim qui eum sequebantur, fœtore commoti, deductis lecticulæ palliis, post aliquot dies mortem ejus notam habere potuerunt.

Interea Carinus, quem Cæsarem in Parthos proficiscens Carus, in Illyrico, Galliâ, Italiâ

donna à cultiver aux gens du pays. Après avoir terminé plusieurs guerres, et procuré la paix à l'empire, il dit que bientot l'on n'auroit plus besoin de soldats. C'étoit un prince juste et courageux, qui égala Aurélien dans la gloire des armes, mais qui le surpassa par sa conduite. Les soldats néanmoins se soulevèrent contre lui et le tuèrent à Sirmich dans la Tour Ferrée, après un règne de six ans et quatre mois.

CARUS, natif de Narbonne dans les Gaules, fut proclamé empereur. Si-tôt qu'il se vit sur le trône, il nomma Césars Carin et Numérien ses fils, avec lesquels il régna deux ans; mais tandis qu'il faisoit la guerre aux Sarmates, étant informé que les Perses faisoient de grands mouvemens, il passa en Orient, remporta de grands avantages sur les Perses, les défit dans un combat, prit Séleucie et Ctésiphonte, deux villes des plus considérables, et ayant avancé son camp jusque sur les bords du Tigre, il y périt d'un coup de foudre. Numérien son fils, jeune prince d'un excellent caractère, que son père avoit amené avec lui en Perse, fut tué par la trahison d'Aper son beau-père, dans sa litière, où il se faisoit porter, à cause d'un mal d'yeux qui le faisoit beaucoup souffrir. Aper voulant cacher sa mort jusqu'à ce qu'il pût usurper l'empire, la corruption du corps le trahit, et fit que les soldats frappés de la puanteur qui sortoit de la litière, en tirèrent les rideaux, et découvrirent la mort du prince quelques jours après qu'il eut été tué.

Cependant Carin que son père avoit nommé César, et qu'il avoit laissé pour commander

reliquerat, omnibus se sceleribus coinquinavit: plurimos innoxios fictis criminibus occîdit: matrimonia nobilia corrupit : condiscipulis quoque, qui eum in auditorio vel levi fatigatione taxaverant, perniciosus fuit. Ob quæ omnibus hominibus invisus, non multò post pœnas dedit.

De Perside victa exercitus rediens, cùm Carum Augustum fulmine, Numerianum Cæsarem insidiis perdidisset, Diocletianum imperatorem creavit, Dalmatia oriundum, virum obscurissimè natum, adeo ut à plerisque scribæ filius, à nonnullis Anulini senatoris libertinus fuisse credatur. Is prima militum concione juravit, Numerianum nullo suo dolo interfectum; et cùm juxta eum Aper, qui Numeriano insidias fecerat, constitisset, in conspectu exercitûs manu Diocletiani gladio percussus est. Posteà Carinum, omni odio et detestatione viventem, apud Murgum ingenti prælio vicit proditum ab exercitu suo, quem fortiorem habebat, certè desertum inter Viminatium atque Aureum montem. Ita rerum Romanarum potitus, cùm tumultum rusticani in Gallia concitassent, et factioni suæ *Bagaudarum* nomen imponerent, duces autem haberent Amandum et Ælianum, ad subigendos eos Maximianum Herculium Cæsarem misit; qui levibus præliis agrestes domuit, et partem Galliæ reformavit.

ins l'Illyrie, dans la Gaule et dans l'Italie, livra à toutes sortes d'abominations, et fit érir plusieurs innocens sur des crimes supposés. Il corrompit plusieurs femmes des plus lustres, et sa méchanceté alla jusqu'à se ven-r de ses camarades d'école qui lui avoient usé le moindre chagrin dans la classe. S'étant nsi rendu odieux à tout le monde, il fut entôt puni comme il le méritoit.

L'ARMÉE revenant victorieuse des Perses, yant que la foudre lui avoit enlevé Carus, que Numérien son fils avoit été tué par trahi-n, reconnut Dioclétien pour empereur. Il oit de Dalmatie, et d'une naissance si basse, re quelques-uns le font fils d'un greffier, et autres le disent un affranchi du sénateur Anuius. Dans la première harangue qu'il fit aux ldats, il leur jura qu'il n'avoit aucune part la mort de Numérien, et voyant auprès de i Aper qui en étoit l'auteur, il le perça de n épée en présence de toute l'armée. Ensuite défit dans un combat général, près de Mures, Carin qui s'étoit tellement rendu odieux, ie son armée plus forte que celle de Dioclétien trahit, ou du moins l'abandonna entre Vimite et le mont d'Or. Cet empereur ainsi maître gouvernement, se choisit pour collègue, us le titre de César, Maximien, surnommé *lercule*, et l'envoya dans les Gaules, où les ysans, sous la conduite d'Élius et d'Amandus, toient soulevés. Ils nommoient leur révolte *Bagaude*. Maximien apaisa bientôt cette séion, et fit rentrer dans le devoir cette partie ; Gaules.

Post hæc tempora etiam Carausius, qui vilissimè natus, in strenuo militiæ ordine famam egregiam fuerat consecutus, cùm apud Bononiam per tractum Belgicæ et Armoricæ pacandum mare accepisset, quod Franci et Saxones infestabant, multis Barbaris sæpè captis, nec præda integra, aut provincialibus reddita, aut imperatoribus missa, cùm suspicio esse cœpisset, consultò ab eo admitti Barbaros, ut transeuntes cum præda exciperet, atque hac se occasione ditaret; à Maximiano jussus occidi, purpuram sumpsit, et Britannias occupavit.

Ita cùm per omnem orbem terrarum res turbatæ essent, et Carausius in Britanniis rebellaret; Achilleus in Ægypto; Africam Quinquegentiani infestarent; Narseus Orienti bellum inferret; Diocletianus Maximianum Herculium ex Cæsare fecit Augustum; Constantium et Maximianum, Cæsares: quorum Constantius per filiam nepos Claudii traditur; Maximianus Galerius in Dacia haud longè à Sardica natus. Atque ut eos etiam affinitate conjungeret, Constantius privignam Herculii Theodoram accepit; ex qua posteà sex liberos Constantini fratres habuit: Galerius filiam Diocletiani Valeriam: ambo uxores quas habuerant, repudiare compulsi.

lque temps après, Carausius qui, quoi-
une naissance fort obscure, s'étoit acquis
s armes une grande réputation, et s'étoit
'ancé au service, ayant eu ordre d'équi-
ıe flotte, et de la tenir à Boulogne, pour
r la mer et les côtes de la Gaule Belgique
la Bretagne, contre les irruptions des
et des Saxons, qui ne cessoient de faire
urses, devint suspect, parce qu'ayant
rand nombre de ces barbares, il n'avoit
ıdu aux marchands, ni envoyé aux em-
s. qu'une partie de ses prises. On crut
ménageoit ces corsaires, pour les sur-
e au retour et s'enrichir de leurs cap-
Sur ce soupçon, Maximien donna ordre
ment de le tuer; mais Carausius en étant
, prit aussitôt le titre d'empereur, et
ra de la Grande Bretagne.

te la terre étant alors dans le désordre,
qu'outre la révolte de Carausius, Achillée
ouleve l'Egypte, les Quinquégentiens ra-
ent l'Afrique, et Narsès vouloit s'emparer
rient où il faisoit la guerre, Dioclétien
le titre d'Auguste à son collègue Maxi-
u'il avoit déjà nommé César, et honora
dernier titre Constantius Chlorus, et
lérius Maximien. Le premier étoit, dit-
par sa mère, petit-fils de l'empereur
; Galérius étoit né dans la Dacie, assez
e Sardique. Ces deux empereurs, pour
attacher par une alliance, les obligèrent
udier leurs femmes, et donnèrent Valé-
le de Dioclétien, à Galérius, et Théo-
belle-fille de Maximien, à Constance,
eut par la suite six enfans, frères de
ntin.

Cum Carausio tamen, cùm bella frustra tentata essent contra virum rei militaris peritissimum, ad postremum pax convenit. Eum post septennium Allectus socius ejus occîdit, atque ipse post eum Britannias triennio tenuit : qui ductu Asclepiodoti præfecti prætorio est oppressus. Ita Britanniæ decimo anno receptæ.

Per idem tempus à Constantio Cæsare in Gallia pugnatum est, circa Lingones. Die una adversam et secundam fortunam expertus est ; nam cùm repente Barbaris ingruentibus, intra civitatem esset coactus tam præcipiti necessitate, ut clausis portis, in murum funibus tolleretur ; vix quinque horis mediis adventante exercitu sexaginta fere millia Alemannorum cecîdit.

Maximianus quoque Augustus bellum in Africa profligavit, domitis Quinquegentianis, et ad pacem redactis.

Diocletianus obsessum Alexandriæ Achilleum octavo fere mense superavit, eumque interfecit. Victoriâ acerbè usus est, totam Ægyptum gravibus proscriptionibus cædibusque fœdavit. Ea tamen occasione ordinavit providè multa, et disposuit ; quæ ad nostram ætatem manent.

Galerius Maximianus primò adversum prælium, exin secundum habuit, inter Callinicum

Dioclétien et Maximien, voyant qu'on tenoit vainement de perdre Carausius, qui étoit ort expérimenté dans la guerre, firent enfin n accommodement avec lui. Mais Allectus, on collègue, le tua après qu'il eut exercé sept ns sa domination. Cet Allectus se saisit aussiôt de la Grande Bretagne, et la gouverna penant trois ans, après lesquels Asclépiodote, réfet du prétoire, le fit tuer. Ainsi après dix ns de rebellion, l'Angleterre revint aux omains.

Dans le même temps, Constantius César ombattit dans la Gaule, près de Langres. Il eut fortune contraire et favorable en un même ur; car les Barbares étant venus tout-à-coup ndre sur lui, le poursuivirent jusques sous s murs de Langres, et le serrèrent de si près, ne trouvant les portes fermées, il fut obligé e se faire tirer par-dessus les murailles avec es cordes. Mais son armée étant arrivée cinq eures après, il leur livra une bataille où leur tua près de soixante mille hommes llemands.

Maximien Auguste mit aussi fin à la guerre 'Afrique, par la défaite des Quinquégentiens, u'il réduisit à demander la paix.

Dioclétien, après avoir tenu Achillée assiégé ans Alexandrie près de huit mois, prit cette ille et tua le tyran; mais il usa cruellement e sa victoire, et remplit toute l'Egypte de eurtres et de proscriptions. Il fit pourtant, ns cette occasion, plusieurs sages réglemens ui subsistent encore aujourd'hui.

Galérius Maximien donna deux batailles en rient, dont il perdit l'une et gagna l'autre. ans la première, il manqua de prudence et u de cœur, ayant attaqué entre Callinique et

Carrasque congressus, cùm inconsultè magis quàm ignavè dimicasset, admodum enim parva manu cum copiosissimo hoste commisit. Pulsus igitur, et ad Diocletianum profectus, tanta insolentia fertur à Diocletiano exceptus, ut per aliquot passuum millia purpuratus tradatur ad vehiculum cucurrisse. Mox tamen per Illyricum Mœsiamque contractis copiis, rursus cum Narseo Ormisdæ et Saporis avo, in Armenia majore pugnavit successu ingenti, nec minore consilio simulque fortitudine: quippe qui etiam speculatoris munus cum altero ac tertio equite susceperit. Pulso Narseo, castra ejus diripuit; uxores, sorores, liberos suscepit; infinitam extrinsecus Persarum nobilitatem, gazam Persicam copiosissimam, ipsum in ultimas regni solitudines coegit; quare à Diocletiano, in Mesopotamia cum præsidiis tum morante, ovans regressus, ingenti honore susceptus est. Varia deinceps et simul et viritim bella gesserunt. Carpis et Basternis subactis, Sarmatis victis: quarum nationum ingentes captivorum copias in Romanis finibus locaverunt.

Diocletianus moratus callidè fuit; sagax præterea, et admodum subtilis ingenio, et qui severitatem suam aliena invidia vellet explere; diligentissimus tamen et solertissimus princeps; et qui in imperio Romano primus regiæ consuetudinis formam magis quàm Romanæ libertatis, invexit; adorarique se jussit, cùm ante

une armée nombreuse avec une poignée
le. Contraint de fuir, il alla rejoindre
en, qui l'accueillit si mal, que sans
our la pourpre dont il étoit revêtu, il
. courir après son char, l'espace de
milles. Mais ce prince, pour réparer
, leva bientôt de grandes troupes dans
et dans la Mœsie, vint livrer une se-
ataille, dans la haute Arménie, à
aïeul d'Ormisdas et de Sapor, et le
ièrement. Il sut si bien joindre, dans
casion, la prudence au courage, qu'il
nt le métier d'espion, accompagné
de deux cavaliers seulement. Après
en fuite Narsès, il pilla son camp, prit
nes, ses sœurs, ses enfans, et toute
sse qui s'y trouva; il s'empara du tré-
'armée, et fit reculer Narsès jusqu'aux
qui terminent la Perse. Il revint ensuite
iphe trouver Dioclétien qui étoit pour
Mésopotamie avec quelques troupes,
reçut avec toutes les marques d'hon-
il en pouvoit attendre. Ils firent ensuite
es guerres, ou ensemble, ou séparé-
ls défirent les Carpiens, les Basternes
armates, et logèrent sur les frontières
oire un grand nombre de prisonniers
rent sur ces peuples.

étien étoit un prince naturellement fin
; il avoit l'esprit subtil et pénétrant;
t contenter sa sévérité, et en faire sup-
'odieux à d'autres. D'ailleurs ce fut un
également habile et laborieux. Il fut le
qui substitua les usages des rois à ceux
épublique. Ses prédécesseurs s'étoient
s du salut, et il voulut qu'on se pros-
evant lui, et fit couvrir de pierreries

eum cuncti salutarentur : ornamenta gemmarum vestibus càlceamentisque indidit. Nam prius imperii insigne in clamyde purpurea tantùm erat : reliqua communia.

Herculius autem propalam ferus, et incivilis ingenii, asperitatem suam etiam vultûs horrore significans; hic naturæ suæ indulgens, Diocletiano in omnibus est severioribus consiliis obsecutus. Cùm tamen ingravescente ævo, parùm se idoneum Diocletianus moderando imperio esse sentiret, auctor Herculio fuit, ut in privatam vitam concederent, et stationem tuendæ reipublicæ viridioribus junioribusque mandarent; cui ægrè collega obtemperavit, tamen uterque una die privato habitu imperii insigne mutavit; Nicomediæ Diocletianus, Herculius Mediolani; post triumphum inclytum quem Romæ ex numerosis gentibus egerant, pompa ferculorum illustri, qua Narsei conjuges sororesque et liberi ànte currum ducti sunt. Concesserunt autem Salonas unus, alter in Lucaniam. Diocletianus privatus in villa quæ haud procul à Salonis est, præclaro otio senuit; inusitata virtute usus, ut solus omnium post conditum Romanum imperium, ex tanto fastigio sponte ad privatæ vitæ statum civitatemque remearet. Contigit igitur ei quod nulli post natos

ses habits et sa chaussure, ne se contentant pas du manteau de pourpre qui étoit la seule marque de distinction dans les empereurs, étant du reste habillés comme leurs sujets.

Maximien étoit ouvertement cruel, orgueilleux, et d'un abord difficile; son caractère étoit peint sur son visage; il secondoit Dioclétien dans ses violences, et ne suivoit en cela que les mouvemens de son cœur. Enfin Dioclétien se sentant peu propre à gouverner l'empire plus long-temps, à cause de son grand âge, proposa à Maximien de se retirer, et de mener une vie privée, en laissant le soin du gouvernement à d'autres qui eussent plus de force et plus de jeunesse. Cette proposition n'étoit pas tout-à-fait du goût de Maximien; il y consentit néanmoins, et ils quittèrent tous deux la pourpre le même jour, et parurent en habits de particuliers, Dioclétien à Nicomédie, et Maximien à Milan. Ce ne fut pas sans avoir reçu dans Rome les honneurs d'un superbe triomphe, pour les victoires qu'ils avoient remportées sur une infinité de nations; la pompe en fut extraordinaire par les riches dépouilles qui y parurent; on y vit les femmes, les sœurs et les enfans de Narsès marcher devant le char des vainqueurs. *L'abdication faite*, ils se retirèrent, Dioclétien à Salone, et Maximien dans la Lucanie. Le premier passa le reste de sa vie dans un honorable repos, dans sa maison de plaisance près de Salone. La grandeur d'âme de ce prince doit paroître d'autant plus extraordinaire, que depuis l'établissement de l'empire, il est le seul qui de lui-même ait bien voulu descendre du faîte des grandeurs à la simplicité d'une vie privée; aussi fut-il déifié après sa

reliquerat, omnibus se sceleribus coinquinavit: plurimos innoxios fictis criminibus occîdit: matrimonia nobilia corrupit : condiscipulis quoque, qui eum in auditorio vel levi fatigatione taxaverant, perniciosus fuit. Ob quæ omnibus hominibus invisus, non multò post pœnas dedit.

De Perside victa exercitus rediens, cùm Carum Augustum fulmine, Numerianum Cæsarem insidiis perdidisset, Diocletianum imperatorem creavit, Dalmatia oriundum, virum obscurissimè natum, adeo ut à plerisque scribæ filius, à nonnullis Anulini senatoris libertinus fuisse credatur. Is prima militum concione juravit, Numerianum nullo suo dolo interfectum; et cùm juxta eum Aper, qui Numeriano insidias fecerat, constitisset, in conspectu exercitûs manu Diocletiani gladio percussus est. Posteà Carinum, omni odio et detestatione viventem, apud Murgum ingenti prælio vicit proditum ab exercitu suo, quem fortiorem habebat, certè desertum inter Viminatium atque Aureum montem. Ita rerum Romanarum potitus, cùm tumultum rusticani in Gallia concitassent, et factioni suæ *Bagaudarum* nomen imponerent, duces autem haberent Amandum et Ælianum, ad subigendos eos Maximianum Herculium Cæsarem misit; qui levibus præliis agrestes domuit, et partem Galliæ reformavit.

dans l'Illyrie, dans la Gaule et dans l'Italie, se livra à toutes sortes d'abominations, et fit périr plusieurs innocens sur des crimes supposés. Il corrompit plusieurs femmes des plus illustres, et sa méchanceté alla jusqu'à se venger de ses camarades d'école qui lui avoient causé le moindre chagrin dans la classe. S'étant ainsi rendu odieux à tout le monde, il fut bientôt puni comme il le méritoit.

L'ARMÉE revenant victorieuse des Perses, voyant que la foudre lui avoit enlevé Carus, et que Numérien son fils avoit été tué par trahison, reconnut Dioclétien pour empereur. Il étoit de Dalmatie, et d'une naissance si basse, que quelques-uns le font fils d'un greffier, et d'autres le disent un affranchi du sénateur Anulinus. Dans la première harangue qu'il fit aux soldats, il leur jura qu'il n'avoit aucune part à la mort de Numérien, et voyant auprès de lui Aper qui en étoit l'auteur, il le perça de son épée en présence de toute l'armée. Ensuite il défit dans un combat général, près de Murgues, Carin qui s'étoit tellement rendu odieux, que son armée plus forte que celle de Dioclétien le trahit, ou du moins l'abandonna entre Viminate et le mont d'Or. Cet empereur ainsi maître du gouvernement, se choisit pour collègue, sous le titre de César, Maximien, surnommé l'*Hercule*, et l'envoya dans les Gaules, où les paysans, sous la conduite d'Élius et d'Amandus, s'étoient soulevés. Ils nommoient leur révolte la *Bagaude*. Maximien apaisa bientôt cette sédition, et fit rentrer dans le devoir cette partie des Gaules.

Post hæc tempora etiam Carausius, qui vilissimè natus, in strenuo militiæ ordine famam egregiam fuerat consecutus, cùm apud Bononiam per tractum Belgicæ et Armoricæ pacandum mare accepisset, quod Franci et Saxones infestabant, multis Barbaris sæpè captis, nec præda integra, aut provincialibus reddita, aut imperatoribus missa, cùm suspicio esse cœpisset, consultò ab eo admitti Barbaros, ut transeuntes cum præda exciperet, atque hac se occasione ditaret; à Maximiano jussus occidi, purpuram sumpsit, et Britannias occupavit.

Ita cùm per omnem orbem terrarum res turbatæ essent, et Carausius in Britanniis rebellaret; Achilleus in Ægypto; Africam Quinquegentiani infestarent; Narseus Orienti bellum inferret; Diocletianus Maximianum Herculium ex Cæsare fecit Augustum; Constantium et Maximianum, Cæsares : quorum Constantius per filiam nepos Claudii traditur; Maximianus Galerius in Dacia haud longè à Sardica natus. Atque ut eos etiam affinitate conjungeret, Constantius privignam Herculii Theodoram accepit; ex qua posteà sex liberos Constantini fratres habuit : Galerius filiam Diocletiani Valeriam : ambo uxores quas habuerant, repudiare compulsi.

lque temps après, Carausius qui, quoi-
une naissance fort obscure, s'étoit acquis
s armes une grande réputation, et s'étoit
ancé au service, ayant eu ordre d'équi-
e flotte, et de la tenir à Boulogne, pour
r la mer et les côtes de la Gaule Belgique
la Bretagne, contre les irruptions des
et des Saxons, qui ne cessoient de faire
urses, devint suspect, parce qu'ayant
rand nombre de ces barbares, il n'avoit
du aux marchands, ni envoyé aux em-
s qu'une partie de ses prises. On crut
ménageoit ces corsaires, pour les sur-
e au retour et s'enrichir de leurs cap-
Sur ce soupçon, Maximien donna ordre
ment de le tuer; mais Carausius en étant
, prit aussitôt le titre d'empereur, et
ra de la Grande Bretagne.

te la terre étant alors dans le désordre,
qu'outre la révolte de Carausius, Achillée
oulevé l'Egypte, les Quinquégentiens ra-
ent l'Afrique, et Narsès vouloit s'emparer
rient où il faisoit la guerre, Dioclétien
le titre d'Auguste à son collègue Maxi-
qu'il avoit déjà nommé César, et honora
dernier titre Constantius Chlorus, et
érius Maximien. Le premier étoit, dit-
par sa mère, petit-fils de l'empereur
; Galérius étoit né dans la Dacie, assez
e Sardique. Ces deux empereurs, pour
attacher par une alliance, les obligèrent
adier leurs femmes, et donnèrent Valé-
le de Dioclétien, à Galérius, et Théo-
belle-fille de Maximien, à Constance,
eut par la suite six enfans, frères de
ntin.

Cum Carausio tamen, cùm bella frustra tentata essent contra virum rei militaris peritissimum, ad postremum pax convenit. Eum post septennium Allectus socius ejus occîdit, atque ipse post eum Britannias triennio tenuit : qui ductu Asclepiodoti præfecti prætorio est oppressus. Ita Britanniæ decimo anno receptæ.

Per idem tempus à Constantio Cæsare in Gallia pugnatum est, circa Lingones. Die una adversam et secundam fortunam expertus est; nam cùm repente Barbaris ingruentibus, intra civitatem esset coactus tam præcipiti necessitate, ut clausis portis, in murum funibus tolleretur; vix quinque horis mediis adventante exercitu sexaginta fere millia Alemannorum cecîdit.

Maximianus quoque Augustus bellum in Africa profligavit, domitis Quinquegentianis, et ad pacem redactis.

Diocletianus obsessum Alexandriæ Achilleum octavo fere mense superavit, eumque interfecit. Victoriâ acerbè usus est, totam Ægyptum gravibus proscriptionibus cædibusque fœdavit. Ea tamen occasione ordinavit providè multa, et disposuit; quæ ad nostram ætatem manent.

Galerius Maximianus primò adversum prælium, exin secundum habuit, inter Callinicum

ıclétien et Maximien, voyant qu'on ten-
ıinement de perdre Carausius, qui étoit,
xpérimenté dans la guerre, firent enfin
:commodement avec lui. Mais Allectus,
llègue, le tua après qu'il eut exercé sept
domination. Cet Allectus se saisit aussi-
la Grande Bretagne, et la gouverna pen-
rois ans, après lesquels Asclépiodote,
du prétoire, le fit tuer. Ainsi après dix
ɜ rebellion, l'Angleterre revint aux
ns.

s le même temps, Constantius César
ttit dans la Gaule, près de Langres. Il eut
ıne contraire et favorable en un même
:ar les Barbares étant venus tout-à-coup
sur lui, le poursuivirent jusques sous
.rs de Langres, et le serrèrent de si près,
ouvant les portes fermées, il fut obligé
faire tirer par-dessus les murailles avec
ırdes. Mais son armée étant arrivée cinq
après, il leur livra une bataille où
tua près de soixante mille hommes
ınds.

:imien Auguste mit aussi fin à la guerre
ıue, par la défaite des Quinquégentiens,
éduisit à demander la paix.

clétien, après avoir tenu Achillée assiégé
Alexandrie près de huit mois, prit cette
t tua le tyran; mais il usa cruellement
victoire, et remplit toute l'Egypte de
:es et de proscriptions. Il fit pourtant
ette occasion, plusieurs sages réglemens
bsistent encore aujourd'hui.

ɜrius Maximien donna deux batailles en
, dont il perdit l'une et gagna l'autre.
la première, il manqua de prudence et
: cœur, ayant attaqué entre Callinique et

Carrasque congressus, cùm inconsultè magis quàm ignavè dimicasset, admodum enim parva manu cum copiosissimo hoste commisit. Pulsus igitur, et ad Diocletianum profectus, tanta insolentia fertur à Diocletiano exceptus, ut per aliquot passuum millia purpuratus tradatur ad vehiculum cucurrisse. Mox tamen per Illyricum Mœsiamque contractis copiis, rursus cum Narseo Ormisdæ et Saporis avo, in Armenia majore pugnavit successu ingenti, nec minore consilio simulque fortitudine: quippe qui etiam speculatoris munus cum altero ac tertio equite susceperit. Pulso Narseo, castra ejus diripuit; uxores, sorores, liberos suscepit; infinitam extrinsecus Persarum nobilitatem, gazam Persicam copiosissimam, ipsum in ultimas regni solitudines coegit; quare à Diocletiano, in Mesopotamia cum præsidiis tum morante, ovans regressus, ingenti honore susceptus est. Varia deinceps et simul et viritim bella gesserunt. Carpis et Basternis subactis, Sarmatis victis: quarum nationum ingentes captivorum copias in Romanis finibus locaverunt.

Diocletianus moratus callidè fuit; sagax prætereà, et admodum subtilis ingenio, et qui severitatem suam aliena invidia vellet explere; diligentissimus tamen et solertissimus princeps; et qui in imperio Romano primus regiæ consuetudinis formam magis quàm Romanæ libertatis, invexit; adorarique se jussit, cùm ante

, une armée nombreuse avec une poignée
ide. Contraint de fuir, il alla rejoindre
tien, qui l'accueillit si mal, que sans
pour la pourpre dont il étoit revêtu, il
ia courir après son char, l'espace de
es milles. Mais ce prince, pour réparer
:e, leva bientôt de grandes troupes dans
e et dans la Mœsie, vint livrer une se-
bataille, dans la haute Arménie, à
, aïeul d'Ormisdas et de Sapor, et le
ntièrement. Il sut si bien joindre, dans
ccasion, la prudence au courage, qu'il
vent le métier d'espion, accompagné
u de deux cavaliers seulement. Après
is en fuite Narsès, il pilla son camp, prit
mes, ses sœurs, ses enfans, et toute
lesse qui s'y trouva; il s'empara du tré-
l'armée, et fit reculer Narsès jusqu'aux
qui terminent la Perse. Il revint ensuite
mphe trouver Dioclétien qui étoit pour
Mésopotamie avec quelques troupes,
le reçut avec toutes les marques d'hon-
u'il en pouvoit attendre. Ils firent ensuite
ntes guerres, ou ensemble, ou séparé-
ils défirent les Carpiens, les Basternes
Sarmates, et logèrent sur les frontières
apire un grand nombre de prisonniers
firent sur ces peuples.
clétien étoit un prince naturellement fin
; il avoit l'esprit subtil et pénétrant;
oit contenter sa sévérité, et en faire sup-
l'odieux à d'autres. D'ailleurs ce fut un
également habile et laborieux. Il fut le
r qui substitua les usages des rois à ceux
république. Ses prédécesseurs s'étoient
tés du salut, et il voulut qu'on se pros-
devant lui, et fit couvrir de pierreries

eum cuncti salutarentur : ornamenta gemmarum vestibus calceamentisque indidit. Nam prius imperii insigne in clamyde purpurea tantum erat : reliqua communia.

Herculius autem propalam ferus, et incivilis ingenii, asperitatem suam etiam vultûs horrore significans ; hic naturæ suæ indulgens, Diocletiano in omnibus est severioribus consiliis obsecutus. Cùm tamen ingravescente ævo, parùm se idoneum Diocletianus moderando imperio esse sentiret, auctor Herculio fuit, ut in privatam vitam concederent, et stationem tuendæ reipublicæ viridioribus junioribusque mandarent ; cui ægrè collega obtemperavit, tamen uterque una die privato habitu imperii insigne mutavit ; Nicomediæ Diocletianus, Herculius Mediolani ; post triumphum inclytum quem Romæ ex numerosis gentibus egerant, pompa ferculorum illustri, qua Narsei conjuges sororesque et liberi ànte currum ducti sunt. Concesserunt autem Salonas unus, alter in Lucaniam. Diocletianus privatus in villa quæ haud procul à Salonis est, præclaro otio senuit ; inusitata virtute usus, ut solus omnium post conditum Romanum imperium, ex tanto fastigio sponte ad privatæ vitæ statum civitatemque remearet. Contigit igitur ei quod nulli post natos

ıbits et sa chaussure, ne se contentant pas
ınteau de pourpre qui étoit la seule marque
stinction dans les empereurs, étant du reste
lés comme leurs sujets.

ıximien étoit ouvertement cruel, orgueil-
, et d'un abord difficile; son caractère étoit
sur son visage; il secondoit Dioclétien
ses violences, et ne suivoit en cela que
ıouvemens de son cœur. Enfin Dioclétien
ntant peu propre à gouverner l'empire plus
temps, à cause de son grand âge, pro-
à Maximien de se retirer, et de mener une
rivée, en laissant le soin du gouvernement
utres qui eussent plus de force et plus de
esse. Cette proposition n'étoit pas tout-à-
lu goût de Maximien; il y consentit néan-
ıs, et ils quittèrent tous deux la pourpre
ıême jour, et parurent en habits de par-
iers, Dioclétien à Nicomédie, et Maxi-
ı à Milan. Ce ne fut pas sans avoir reçu
Rome les honneurs d'un superbe triomphe,
les victoires qu'ils avoient remportées sur
infinité de nations; la pompe en fut ex-
:dinaire par les riches dépouilles qui y pa-
nt; on y vit les femmes, les sœurs et les
ns de Narsès marcher devant le char des
queurs. *L'abdication faite*, ils se retirèrent,
:létien à Salone, et Maximien dans la Lu-
e. Le premier passa le reste de sa vie dans
ıonorable repos, dans sa maison de plai-
e près de Salone. La grandeur d'âme de ce
ce doit paroître d'autant plus extraordinaire,
depuis l'établissement de l'empire, il est
ul qui de lui-même ait bien voulu des-
re du faîte des grandeurs à la simplicité
e vie privée; aussi fut-il déifié après sa

homines, ut cùm privatus obiisset, inter divos tamen referretur.

Ad administrationem reipublicæ Constantius et Galerius Augusti creati sunt; divisusque inter eos Romanus orbis; ut Galliam, Italiam, Africam Constantius; Illyricum, Asiam, Orientem Galerius obtineret; sumptis duobus Cæsaribus. Constantius tamen, contentus dignitate Augusti, Italiæ atque Africæ administrandæ sollicitudinem recusavit: vir egregius et præstantissimæ civilitatis; divitiis provincialium ac privatorum studens, fisci commoda non admodum affectans: ducensque melius publicas opes à privatis haberi, quàm intra unum claustrum reservari, adeo autem cultus modici, ut feriatis diebus, si cum amicis numerosioribus esset epulandum, privatorum eis argento ostiatim petito triclinia sternerentur. Hic non modò amabilis, sed etiam venerabilis Gallis fuit: præcipuè quod Diocletiani suspectam prudentiam, et Maximiani sanguinariam temeritatem imperio ejus evaserant. Obiit in Britannia; Eboraci, principatûs anno tertio-decimo, atque inter divos relatus est. Galerius, vir et probè moratus et egregius in re militari, cùm Italiam quoque, sinente Constantio, administrationi suæ accessisse sentiret, Cæsares duos creavit.

Constantio mortuo, Constantinus ex obscuriore matrimonio ejus filius, in Britannia crea-

, ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun ne qui fût mort particulier.

NSTANCE et Galérius reçurent le titre d'Aus, et partagèrent l'empire entr'eux; Cons- is eut les Gaules, l'Italie et l'Afrique, et rius l'Illyrie, l'Asie et l'Orient. Ils con- nt en même temps de s'associer deux Cé- Constantius néanmoins, content du titre guste, *retint seulement le gouvernement des es*, et remit à son collègue le soin de l'I- et de l'Afrique; cet excellent prince étoit esprit doux et humain; ménager de l'ar- des peuples, il négligea d'enrichir le fisc, très-persuadé que les trésors du prince mieux dans la bourse de ses sujets que dans épargne. Il s'étoit réduit à une telle sim- té, qu'étant obligé dans certains jours de issance de régaler ses amis en plus grand ore qu'à l'ordinaire, il lui falloit emprun- a vaisselle d'argent, et les autres meubles lui manquoient. Il s'acquit non seulement our, mais aussi la vénération des Gaulois, sous son empire n'avoient plus à craindre unestes ruses de Dioclétien, ni les fureurs laximien. Ce bon prince mourut enfin dans lle d'Yorck, dans la Grande Bretagne, s treize ans de règne, et fut déifié après iort. Galérius, honnête homme et grand aine, voyant que Constantius lui laissoit ouvernement de l'Italie et de l'Afrique, créa Césars.

PRÈS la mort de Constance, Constantin son qu'il avoit eu d'un mariage qui ne lui fai-

tus est imperator, et in locum patris exoptatissimus moderator accessit. Romæ interea prætoriani, excitato tumultu, Maxentium Herculii filium qui haud procul ab Urbe in villa publica morabatur, Augustum nuncupaverunt; quo nuncio Maximianus Herculius ad spem erectus resumendi fastigii, quod invitus amiserat, Romam advolavit è Lucania, quam sedem privatus elegerat, in agris amœnissimis consenescens : Diocletianumque etiam per litteras adhortatus est, ut depositam resumeret potestatem : quas ille irritas habuit.

Sed adversùm motum prætorianorum atque Maxentii, Severus Cæsar Romam missus à Galerio, cum exercitu venit : obsidensque Urbem militum suorum scelere, desertus est. Auctæ Maxentio opes, confirmatumque imperium. Severus fugiens, Ravennæ interfectus est. Herculius tamen Maximianus, post hæc in concione exercitûs filium Maxentium denudare conatus, seditionem et convicia militum tulit. Inde ad Gallias profectus est; dolo composito, tanquam à filio esset expulsus, ut Constantino genero jungeretur : moliens tamen Constantinum reperta occasione interficere, qui in Galliis, et militum et provincialium ingenti jam favore regnabat, cæsis Francis atque Alemannis, captisque eorum regibus : quos etiam bestiis, cùm magnificum spectaculum muneris parasset, objecit.

soit pas d'honneur, fut élu empereur en Angleterre, et remplit le vœu des peuples en succédant à son père. Cependant les soldats de la garde prétorienne s'étant soulevés à Rome, donnèrent le titre d'Auguste à Maxence, fils de Maximien Hercule, qui demeuroit assez près de Rome dans un logis public. A cette nouvelle, Maximien quitta la Lucanie, où il avoit choisi les lieux les plus délicieux pour y mener le reste de ses jours une vie privée, et vint à Rome dans l'espérance de pouvoir reprendre la pourpre qu'il n'avoit quittée qu'à regret. Son premier soin fut d'écrire à Dioclétien, pour lui persuader de reprendre le diadême; mais il ne put jamais lui inspirer ces sentimens.

Galérius envoya Sévère César à Rome avec une armée, pour s'opposer aux efforts de Maxence, et calmer les gardes prétoriennes. A son arrivée, il mit le siége devant Rome; mais il fut bientôt abandonné de ses soldats, et contraint de se retirer dans Ravenne où il fut tué. Cet avantage accrut les forces de Maxence, et affermit son autorité. Cependant Maximien Hercule entreprit de déposséder son fils, et fit pour cela une harangue aux troupes, qui n'y répondirent que par des injures et par des cris d'indignation. Ensuite, sous prétexte d'avoir été chassé par son fils, il se retira dans les Gaules, pour se rejoindre à Constantin son gendre, qu'il méditoit de perdre à la première occasion. Ce prince commandoit dans les Gaules, et étoit également aimé des soldats et du peuple. Il avoit défait les Francs et les Allemands, et avoit pris leurs rois qu'il exposa aux bêtes, dans un magnifique spectacle.

Detectis igitur insidiis per Faustam filiam, quæ dolum viro enuntiaverat, profugit Herculius Massiliam, ibique oppressus. Ex ea etenim navigare ad filium præparabat, pœnas dedit justissimo exitu; vir ad omnem asperitatem sævitiamque proclivus, infidus, incommodus, civitatis penitus expers.

Per hoc tempus Licinius à Galerio imperator est factus, Dacia oriundus: notus ei antiqua consuetudine, et in bello quod adversùs Narseum gesserat, strenuis laboribus et officiis acceptus: mors Galerii confestim secuta est. Respublica tum ab his quatuor imperatoribus tenebatur, Constantino et Maxentio filiis Augustorum; Licinio et Maximino, novis hominibus. Quinto tamen Constantinus imperii sui anno, bellum adversùm Maxentium civile commovit, copias ejus multis præliis fudit: ipsum postremò Romæ adversùs nobiles omnibus exitiis sævientem, apud pontem Milvium vicit, Italiaque est potitus. Non multò post deinceps in Oriente quoque adversùs Licinium Maximinus res novas molitus, vicinum exitium fortuita apud Tarsum morte prævenit.

Constantinus tamen, vir ingens, et omnia efficere nitens quæ animo præparasset, simul principatum totius orbis affectans, Licinio bellum intulit; quamvis necessitudo illi et affinitas cum eo esset: nam soror ejus Constantia nupta Licinio erat, ac primò eum in Pannonia, secundò ingenti apparatu bellum apud Cibalas instruentem, repentinus oppressit: om-

Maximien voyant donc que Fauste sa fille avoit découvert son dessein à Constantin son époux, se sauva à Marseille, où il vouloit s'embarquer pour aller trouver son fils ; mais il y fut arrêté, et y souffrit un genre de mort qu'il méritoit. C'étoit un prince porté à toutes sortes de cruautés, sans foi, dangereux, et qui n'avoit aucuns sentimens d'humanité.

Dans le même temps, Galérius donna le titre d'Auguste à Licinius, Dace de naissance, avec lequel il étoit fort uni depuis long-temps, et qui lui avoit rendu de grands services dans la guerre qu'il avoit faite contre Narsès. Galérius mourut bientôt après. Ainsi la république avoit alors quatre maîtres, Constantin et Maxence, tous deux empereurs, Licinius et Maximin que l'on connoissoit peu. Mais Constantin dans la cinquième année de son empire, excita une guerre civile contre Maxence, mit son armée en déroute en plusieurs combats, et enfin il défit entièrement près de Pontemole ce tyran qui exerçoit à Rome toutes sortes de cruautés contre la noblesse. Ainsi Constantin demeura maître de l'Italie. Quelque temps après, Maximin se préparant à aller combattre Licinius, dans l'Orient, tomba malade à Tarse, où une mort inopinée lui fit prévenir le malheur qui le menaçoit.

Cependant Constantin qui étoit un grand prince, et qui n'oublioit rien pour venir à bout de ses vastes projets, ne voulant pas moins que se rendre maître de tout l'univers, déclara la guerre à Licinius, malgré l'amitié et l'alliance qui étoit entr'eux ; car Licinius avoit épousé Constance, sœur de Constantin. Il le vainquit d'abord dans la Pannonie, ensuite il le surprit et le défit près de Cibale, où il fai-

nique Dardania, Mœsia, Macedonia potitus, numerosas provincias occupavit. Varia deinceps inter eos bella, et pax reconciliata ruptaque est. Postremò Licinius navali et terrestri prælio victus apud Nicomediam, se dedidit, et contra religionem sacramenti Thessalonicæ privatus occisus est.

Eo tempore res Romana sub Augusto et tribus Cæsaribus (quod numquam aliàs) fuit; cùm liberi Constantini Galliæ, Orienti, Italiæque præessent. Verùm insolentia rerum secundarum aliquantùm Constantinum ex illa favorabili animi docilitate mutavit. Primùm necessitudines persecutus, egregium virum, et sororis filium, commodæ indolis juvenem interfecit; mox uxorem, post numerosos amicos. Vir primo imperii tempore optimis principibus, ultimo mediis comparandus. Innumeræ in eo animi corporisque virtutes claruerunt, militaris gloriæ appetentissimus; fortuna in bellis prospera fuit; verùm ita, ut non superaret industriam. Nam etiam Gothos post civile bellum variè profligavit, pace his ad extremum data; ingentemque apud Barbaras gentes memoriam gratiæ collocavit. Civilibus artibus et liberalibus studiis deditus: affectator justi amoris, quem

soit de grands préparatifs de guerre. Par cette victoire, Constantin se rendit maître de toute la Dardanie, de la Mœsie, de la Macédoine, et de plusieurs autres provinces. Ils eurent par la suite différentes guerres l'un avec l'autre, où la paix fut souvent faite et rompue. Mais enfin Licinius, vaincu par mer et par terre, se rendit à la discrétion du vainqueur, dans la ville de Nicomédie, et menant depuis une vie privée à Thessalonique où il avoit été relégué, il y fut tué contre la parole que Constantin lui avoit donnée de lui laisser la vie.

L'empire Romain (ce qui jusques-là n'étoit point encore arrivé) se vit alors sous la puissance d'un seul empereur et de trois Césars, fils de Constantin, lesquels commandoient dans la Gaule, dans l'Orient et dans l'Italie. Mais Constantin enflé de ses heureux succès, cessa d'être un prince débonnaire. Sa famille fut la première à s'en ressentir. Il fit d'abord mourir son neveu, jeune homme sans défauts, ensuite Fauste sa femme, et enfin un grand nombre de ses amis. Cet empereur qui dans les commencemens de son règne méritoit d'être comparé aux plus grands princes, étoit à peine du rang des médiocres dans ses dernières années. Au reste, il fut doué de plusieurs belles qualités de l'esprit et du corps, et la gloire des armes fut toujours sa plus forte passion; la fortune l'accompagna dans les combats, de sorte pourtant que son habileté y fit autant qu'elle. Car après avoir éteint les gnerres civiles, il défit les Goths en différentes rencontres, et leur ayant enfin donné la paix, il s'acquit l'amitié de ces barbares qui conservèrent long-temps le souvenir de ses bienfaits. Il aima les beaux arts, et s'appliqua fort aux belles-lettres. Jaloux de

omnino sibi et liberalitate et docilitate
vit, sicut in nonnullos amicos dubius
reliquos egregius: nihil occasionum præ
tens, quò opulentiores eos clarioresqu
taret. Multas leges rogavit; quasdam e
et æquo, plerasque superfluas, nonnull
ras, primusque Urbem nominis sui ad
fastigium evehere molitus est, ut Rom
lam faceret.

Bellum adversùm Parthos moliens,
Mesopotamiam fatigabant, uno et tr
anno imperii, ætatis sexto et sexagesin
comediæ in villa publica obiit. Denuntia
ejus etiam per crinitam stellam, quæ in
magnitudinis aliquandiu fulsit, atque in
vos meruit referri.

SUCCESSORES filios tres reliquit, atqu
fratris filium. Verùm Dalmatius Cæsa
perrima indole, neque patruo absimili
multò post oppressus est factione milit
Constantio patruele suo sinente potiùs
jubente.

Constantinum porro, fratri bellum infe
et apud Aquileiam inconsultiùs prælium
sum, Constantis duces interemerunt; ita
blica ad duos Augustos redacta est. Co
imperium strenuum aliquandiu et justu

amour de ses sujets, il s'efforça de le mériter ar ses libéralités et par sa douceur; froid et idifférent pour quelques-uns de ses amis, il hérissoit les autres, et ne laissoit passer auane occasion de les combler de biens et d'honeurs. Il fit plusieurs lois, dont quelques-unes toient justes, plusieurs inutiles, et la plus rande partie sévères. Il fut le premier qui eut ambition d'élever la ville qui portoit son nom ce degré de grandeur qui en faisoit une seonde de Rome.

Enfin comme il se préparoit à faire la guerre ux Parthes qui faisoient des courses dans la Mésopotamie, il mourut près de Nicomédie ans une hôtellerie hors de la ville, âgé de 66 ans, dont il en avoit régné 31. Sa mort fut nnoncée par une comète chevelue d'une granleur extraordinaire, qui parut pendant quelque emps. Il mérita d'être mis au rang des dieux.

CONSTANTIN laissa pour successeurs ses trois ils et Dalmatius son neveu qu'il avoit fait César. Celui-ci que son excellent naturel et ses belles inclinations approchoient du mérite de on oncle, fut tué quelque temps après par es soldats, dans une révolte où Constance son cousin n'eut peut-être aucune part, mais qu'il n'arrêta pas.

Constantin déclara la guerre à Constans *son lus jeune frère;* mais s'étant imprudemment ngagé dans un combat près d'Aquilée, il y fut ué par les officiers de l'armée de Constans. insi la république n'eut plus que deux empereurs. Constans gouverna l'empire pendant uelque temps avec assez de valeur et assez

mox cùm et valetudine improspera, et amicis pravioribus uteretur, ad gravia vitia conversus, cùm intolerabilis, provincialibus, militibus injucundus esset, factione Magnentii occisus est. Obiit autem non longè ab Hispaniis, in castro cui Helenæ nomen est, anno imperii decimoseptimo, ætatis trigesimo : rebus tamen plurimis strenuè militiâ gestis, exercituique per omne vitæ tempus sine gravi crudelitate terribilis.

Diversa Constantii fortuna fuit, à Persis enim multa et gravia perpessus, sæpe captis oppidis, obsessis urbibus, cæsis exercitibus; nullumque ei contra Saporem prosperum prælium fuit; nisi quod apud Singaram, haud dubiam victoriam ferociâ militum amisit; qui pugnam seditiosè et stolidè contra rationem belli, die jam præcipiti poposcerunt.

Post Constantis necem, Magnentio Italiam, Africam, Gallias, obtinente; etiam Illyricum res novas habuit, Veteranione ad imperium consensu militum electo, quem grandævum jam, et cunctis amabilem diuturnitate et felicitate militiæ, ad tuendum Illyricum principem creaverunt : virum probum, et morum veterum, ac jucundæ civilitatis : sed omnium liberalium artium expertem; adeo ut ne elementa quidem prima litterarum, nisi grandævus, et jam imperator acceperit. Sed à Constantio, qui ad ultionem fraternæ necis, bellum civile commo-

d'équité ; mais sa santé étant devenue mauvaise, comme il ne suivoit plus que les pernicieux conseils de ses favoris, il se livra à de tels excès, qu'il devint insupportable à ses peuples et à ses soldats, et fut tué par la faction de Magnence, dans la petite ville d'Elne sur les frontières d'Espagne : il étoit âgé de trente ans, dont il en avoit régné dix-sept. Ce prince s'acquit néanmoins beaucoup de gloire dans les armes par plusieurs belles actions, et se fit craindre de ses soldats pendant toute sa vie, sans avoir été trop cruel à leur égard.

Constance éprouva les variations de la fortune. Les Perses lui firent souffrir de grandes pertes ; ils lui prirent plusieurs forteresses, assiégèrent ses villes, et taillèrent en pièces ses armées. Il ne fut jamais heureux contre Sapor, si ce n'est qu'une fois, près de Singare, la victoire lui étoit assurée, et qu'il la manqua par la brutalité de ses soldats, qui s'étant mutinés, eurent la folie sur la fin du jour de demander à livrer bataille, contre toutes les règles de la guerre.

Après la mort de Constans, le tyran Magnence ayant envahi l'Italie, l'Afrique et les Gaules, il s'éleva de nouveaux troubles dans l'Illyrie, où les soldats proclamèrent empereur un certain Vétéranion. Il étoit déjà fort âgé, et la longueur de ses services jointe à son bonheur dans la guerre, lui avoient de telle sorte gagné le cœur des soldats, qu'ils le choisirent pour leur prince, afin de conserver l'Illyrie. C'étoit un homme de bien, doux, affable, et qui faisoit revivre en lui les mœurs anciennes, mais si ignorant, qu'il n'apprit à lire que dans la vieillesse, et lorsqu'il fut empereur. Mais Constance qui pour venger la mort de son frère avoit

verat, abrogatum est Veteranioni imperium: qui novo inusitatoque more, consensu militum deponere insigne compulsus est. Romæ quoque tumultus fuit; Nepotiano Constantini sororis filio, per gladiatoriam manum imperium invadente : qui sævis exordiis dignum exitum nactus est, vigesimo enim atque octavo die à Magnentianis ducibus oppressus, pœnas dedit : caputque ejus pilo per Urbem circumlatum est : gravissimæ proscriptiones et nobilium cædes fuerunt.

Non multò post Magnentius apud Mursiam profligatus acie est, ac pœne captus : ingentes Romani imperii vires ea dimicatione consumptæ sunt, ad quælibet bella externa idoneæ, quæ multùm triumphorum possent securitatisque conferre. Orienti mox à Constantio Cæsar est datus, patrui filius Gallus : Magnentiusque diversis præliis victus, vim vitæ suæ apud Lugdunum attulit, imperii anno tertio, mense septimò : frater quoque ejus Senonis; quem ad tuendas Gallias Cæsarem miserat.

Per hæc tempora etiam à Constantio multis incivilibus gestis, Gallus Cæsar occisus est : vir naturâ ferus, et ad tyrannidem pronior, si suo jure imperare licuisset.

Sylvanus quoque in gallia res novas molitus, ante diem trigesimum extinctus est.

Solus in imperio Romano eo tempore Constantius princeps et Augustus fuit. Mox Julia-

excité une guerre civile, ôta l'empire à Vétéranion, qui par un procédé extraordinaire et sans exemple, fut obligé de quitter la pourpre par le jugement des troupes. Il y eut aussi des troubles dans Rome. Népotien, fils de la sœur de Constantin, se mit à la tête de quelques gladiateurs pour envahir l'empire, mais son entreprise eut une fin qui répondit à des commencemens si violens; car il fut opprimé par les troupes de Magnence le vingt-huitième jour de son élévation, et sa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance. Il y eut alors dans Rome beaucoup de proscriptions et de meurtres des personnes les plus considérables.

Quelque temps après, Magnence fut vaincu en bataille rangée près de Mursie, et manqua d'être pris. Cette journée coûta à l'empire la perte de ses plus grandes forces, avec lesquelles il auroit pu faire la guerre à toute puissance étrangère, garantir ses frontières, et multiplier ses triomphes. Constance envoya ensuite dans l'Orient Gallus son cousin-germain, après l'avoir nommé César. Magnence toujours vaincu, se tua lui-même à Lyon après trois ans sept mois de règne, et son frère qu'il avoit envoyé en qualité de César pour défendre les Gaules, se tua à Sens.

Vers le même temps, Gallus César ayant abusé de son autorité et commis plusieurs méchancetés, fut tué par l'ordre de Constance. Il étoit naturellement cruel, et eut été un vrai tyran, s'il eût pu commander sans maître.

Sylvanus excita aussi quelques troubles dans les Gaules, mais ils furent apaisés par sa mort en moins de trente jours.

Constance qui demeura alors seul maître de tout l'empire, envoya dans les Gaules Julien

numCæsarem ad Gallias misit, patruelem suum, Galli fratrem; tradita ei in matrimonium sorore; cùm multa oppida Barbari expugnassent, alia obsiderent, ubique fœda vastitas esset, Romanumque imperium non dubia jam calamitate nutaret : à quo modicis copiis apud Argentoratum Galliæ urbem ingentes Alemannorum copiæ extinctæ sunt, rex nobilissimus captus, Galliæ restitutæ; multa postea per eumdem Julianum egregiè adversùm Barbaros gesta sunt; submotique ultra Rhenum Germani, et finibus suis Romanum imperium restitutum.

Neque multò post, cùm Germanici jam exercitus à Galliarum præsidio tollerentur, consensu militum Julianus factus Augustus est : interjectoque anno, ad Illyricum obtinendum profectus est, Constantio Parthicis bellis occupato : quibus rebus cognitis ad bellum civile conversus, in itinere obiit, inter Ciliciam Cappadociamque, anno imperii octavo et trigesimo, ætatis quinto et quadragesimo, meruitque inter divos referri : vir egregiæ tranquillitatis, placidus, nimis amicis et familiaribus credens; mox etiam uxoribus deditior : qui tamen primis imperii annis ingenti se modestia egerit : familiarium etiam locupletator : neque inhonoros sinens, quorum laboriosa expertus fuisset officia; ad severitatem tamen propensior, si suspicio imperii moveretur, mitis aliàs; et cujus in civilibus magis quàm in externis bellis sit laudanda fortuna.

ousin, et frère de Gallus, après lui avoir
; le titre de César, et lui avoir fait épou-
a sœur. Les Barbares avoient déjà pris
:urs villes, et en assiégeoient d'autres; ils
ient par-tout la désolation et la mort, et
çoient l'empire d'une prochaine ruine.
Julien avec peu de troupes défit près de
oourg, ville des Gaules, les nombreuses
:s des Allemands, prit Chonodomare, le
illustre de leurs rois, et remit le calme et
nquillité dans les Gaules. Il remporta en-
plusieurs grands avantages sur ces Bar-
; il chassa les Germains au-delà du Rhin,
ıdit à l'empire sa première étendue.
ı de temps après, les troupes Germani-
qui étoient en garnison dans les Gaules,
e Constance vouloit rappeler, saluèrent
reur Julien, qui partit un an après pour
ie, afin de s'en rendre maître, tandis que
ance étoit occupé à faire la guerre aux
es. Sur cette nouvelle, Constance quitte
ıour venir combattre Julien, mais il meurt
ıemin entre la Cilicie et la Cappadoce,
e quarante-cinq ans, dont il en avoit régné
:-huit. On le déifia après sa mort. Il fut
ince fort doux et fort paisible, mais il
oit trop ses courtisans, et se livroit trop
femmes. Dans les premières années de
ègne, il fit paroître une grande retenue;
fit un plaisir d'enrichir ses amis, et ne
jamais sans récompense ceux dont il avoit
quelques services. Mais s'il soupçonnoit
ı'un d'aspirer à l'empire, il n'écoutoit que
geance. D'ailleurs ce fut un bon prince,
eureux dans les guerres civiles, que dans
qu'il eut avec les étrangers.

JULIANUS rerum potitus est ; ingentique apparatu Parthis intulit bellum ; cui expedition ego quoque interfui. Aliquot oppida et castell Persarum in deditionem accepit, vel vi oppugnavit. Assyriamque populatus, castra apu Ctesiphontem stativa aliquandiu habuit : remeansque victor, dum se inconsultiùs prælii inserit, hostili manu interfectus est, sext kalendas julias, imperii anno septimo, ætatis altero et trigesimo : atque inter divos relatu est : vir egregius, et rempublicam insigniter moderaturus, si per fata licuisset : liberalibus disciplinis apprimè eruditus, græcis doctior; atque adeo ut latina eruditione nequaquam cum græca scientia conveniret : facundia ingenti, promptæ memoriæ et tenacissimæ ; in quibusdam philosopho propior : in amicos liberalis, sed minùs diligens quàm tantum principem decuit : fuerunt enim nonnulli, qui vulnera gloriæ ejus inferrent ; in provinciales justissimus : et tributorum, quatenus fieri posset, oppressor : civilis in cunctos : mediocrem habens ærarii curam : gloriæ avidus, ac per eam animi plerumque immodici : nimis religionis Christianæ insectator ; perinde tamen ut cruore abstineret, Marco Antonino non absimilis ; quem etiam æmulari studebat.

Julien devenu maître de l'empire, fit de grands préparatifs de guerre, et marcha contre les Parthes. J'eus l'honneur de servir dans cette expédition. Il prit quelques villes et quelques forteresses aux ennemis, les unes d'emblée, les autres par capitulation. Après avoir fait le dégât dans l'Assyrie, il tint pendant quelque temps son armée campée devant Ctésiphonte. Il revenoit victorieux, lorsque se livrant aveuglément à son courage, il fut tué dans une bataille, le sixième des calendes de juillet, la septième année de son règne, et la trente-unième de son âge; on le mit au rang des dieux. Il fut un grand prince, et eût parfaitement bien gouverné l'état, si les destins lui eussent prolongé ses jours. Il étoit très-savant, sur-tout dans la langue grecque qu'il possédoit incomparablement mieux que la langue latine. Il étoit très-éloquent, et avoit une mémoire des plus heureuses et des plus fidèles; il tenoit un peu trop du philosophe en bien des choses; il fut très-libéral envers ses amis, mais il n'eut pas dans certaines rencontres toute l'attention que devoit avoir un grand prince. Quelques-uns même prirent de là occasion de donner atteinte à sa gloire. Il fut très-équitable à l'égard des provinces, et diminua autant qu'il le put les impôts dont elles étoient chargées; il se montra affable à tous, et eut peu de soin d'enrichir l'épargne. Sa passion pour la gloire l'emporta souvent à de grands excès; grand persécuteur des Chrétiens, il ne répandoit pas néanmoins leur sang, à l'exemple de Marc-Antonin, qu'il s'efforçoit de copier en tout.

JULIANUS rerum potitus est ; apparatu Parthis intulit bellum ; cui ego quoque interfui. Aliquot oppid Persarum in deditionem accepit, ve navit. Assyriamque populatus , c Ctesiphontem stativa aliquandiu h meansque victor , dum se inconsul inserit , hostili manu interfectus kalendas julias, imperii anno septi altero et trigesimo : atque inter di est : vir egregius , et rempublican moderaturus , si per fata licuisset : disciplinis apprimè eruditus, græc atque adeo ut latina eruditione nequ græca scientia conveniret : facund promptæ memoriæ et tenacissimæ ; dam philosopho propior : in amico sed minùs diligens quàm tantum decuit : fuerunt enim nonnulli , gloriæ ejus inferrent ; in provincia mus : et tributorum , quatenus fi oppressor : civilis in cunctos : med bens ærarii curam : gloriæ avidus , animi plerumque immodici : nimi Christianæ insectator ; perinde tame abstineret , Marco Antonino non quem etiam æmulari studebat.

LIEN devenu maître de l'empire, fit de
s préparatifs de guerre, et marcha contre
irthes. J'eus l'honneur de servir dans cette
ition. Il prit quelques villes et quelques
esses aux ennemis, les unes d'emblée,
tres par capitulation. Après avoir fait le
dans l'Assyrie, il tint pendant quelque
son armée campée devant Ctésiphonte.
enoit victorieux, lorsque se livrant aveu-
nt à son courage, il fut tué dans une
le, le sixième des calendes de juillet, la
me année de son règne, et la trénte-
ie de son âge; on le mit au rang des
Il fut un grand prince, et eût parfaite-
bien gouverné l'état, si les destins lui
it prolongé ses jours. Il étoit très-savant,
ut dans la langue grecque qu'il possédoit
parablement mieux que la langue latine.
it très-éloquent, et avoit une mémoire
lus heureuses et des plus fidèles; il te-
in peu trop du philosophe en bien des
; il fut très-libéral envers ses amis,
l n'eut pas dans certaines rencontres toute
tion que devoit avoir un grand prince.
ues-uns même prirent de là occasion de
r atteinte à sa gloire. Il fut très-équitable
rd des provinces, et diminua autant qu'il
les impôts dont elles étoient chargées;
nontra affable à tous, et eut peu de soin
:hir l'épargne. Sa passion pour la gloire
rta souvent à de grands excès; grand
uteur des Chrétiens, il ne répandoit pas
oins leur sang, à l'exemple de Marc-
n, qu'il s'efforçoit de copier en tout.

POST hunc Jovianus, qui tunc domesticus militabat, ad obtinendum imperium consensu exercitûs electus est, commendatione patris quàm suâ militibus notior, qui jam turbatis rebus, exercitu quoque inopia laborante, uno à Persis, atque altero prælio victus, pacem cum Sapore necessariam quidem, sed ignobilem fecit, mulctatus finibus, ac nonnulla imperii Romani parte tradita : quod ante eum annis mille centum et duobus de viginti fere, ex quo Romanum imperium conditum erat, nunquam accîdit. Quin etiam legiones nostræ ita et apud Caudium per Pontium Telesinum, ita et in Hispania apud Numantiam, et in Numidia sub jugum missæ sunt, ut nihil tamen finium traderetur. Ea pacis conditio non penitus reprehendenda foret, si fœderis necessitatem, cùm integrum fuit, mutare voluisset : sicut à Romanis omnibus his bellis quæ commemoravi, factum est. Nam et Samnitibus, et Numantinis, et Numidis confestim bella illata sunt : neque pax rata fuit. Sed dum æmulum imperii veretur intra Orientem residens, gloriæ parùm consuluit. Itaque iter ingressus, atque Illyricum petens, in Galatiæ finibus repentina morte obiit. Vir aliàs neque iners, neque imprudens. Multi exanimatum opinantur nimia cruditate : inter cœnandum enim epulis indulserat : alii odore cubiculi, quod ex recenti tectorio calcis, grave

'RES Julien, Jovien qui servoit dans
ompagnies des gardes du corps, fut pro-
; empereur par les soldats qui le connois-
t moins par son propre mérite, que par
ne et la considération qu'ils avoient tou-
eue pour son père. Les affaires contre
erses étant dans une mauvaise situation,
rmée manquant de vivres, Jovien perdit
batailles et fit avec Sapor une paix né-
ire à la vérité, mais très-honteuse; car il
nt de rendre non seulement ce qu'on avoit
sur les Perses, mais encore de céder
ues provinces de l'empire, ce que Rome
it jamais vu depuis onze cent dix-huit ans
le étoit fondée. Il est bien vrai que Pon-
Télésinus fit passer nos légions sous le
près des Fourches Caudines, et que nous
nes le même affront des Numantins en
gne et des Numides en Afrique, mais
n coûta pas un pouce de terre à l'empire.
en eût été moins blâmable, si après avoir
ré ses forces, il l'eut rompue, cette paix
e, comme firent les Romains dans les guer-
ont je viens de parler; car ils déclarèrent
tôt la guerre aux Samnites, aux Numan-
et aux Numides, et la paix que les con-
avoient faite ne fut point ratifiée. Mais
en qui craignoit de se faire un concurrent
stant plus long-temps dans l'Orient, con-
peu sa gloire. Il reprit donc le chemin
onstantinople, dans le dessein de passer
llyrie, mais il mourut subitement sur les
ns de la Galatie.

reste ce prince ne manquoit ni de cou-
ni de prudence. Quelques-uns croient
mourut d'une indigestion, pour avoir trop
;. D'autres attribuent la cause de sa mort

atque ut illum non vereamur modò, tanquàm Dominum; verùm etiam amemus ex intimis affectibus, ut patrem beneficentissimum. Secundùm, ut summâ curâ tueamur innocentiam : ea est, ne quem lædamus. Tertiùm, ut teneamus charitatem, hoc est, ut de omnibus, quantùm datur, benè mereamur. Quartùm, ut servemus patientiam : ea, præstat ut mala nobis illata, si mederi nequeamus, patienter toleremus, non ulciscentes, nec malum malo referentes. ER. Næ, tu probus es concionator. Sed præstas ista quæ doces ? GAS. Equidem adnitor pro meâ virili. ER. Quî potes pro virili, quum sis puer ? GAS. Meditor pro viribus, et quotidiè mecum ineo rationem. Si quid cessatum fuerit, corrigo: illud præter decorum, hoc dictum petulantiùs, hoc factum incircumspectiùs, hoc taceri præstiterat, illud omissum. ER. Quando subducitur ista ratio ? GAS. Fermè sub noctem, aut si quando magis vacat. ER. Sed age dic mihi, quibus studiis totum transigis diem ? GAS. Nihil celabo tam fidum sodalem. Manè simul atque sum expergefactus, (id ferè sit ad quintam aut sextam,) pollice signum crucis pingo in fronte et in pectore. ER. Quid deinde ? GAS. Auspicor initium dici, in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. ER. Piè sanè. GAS. Mox

craindre

lre seulement comme notre maître, mais à
er encore de tout notre cœur, comme le
bienfaisant de tous les pères. La seconde,
nserver bien précieusement notre inno-
, c'est-à-dire, à ne faire de tort à per-
. La troisième, à pratiquer la charité,
à-dire, à faire du bien à tout le monde,
t qu'il nous est possible. La quatrième, à
armer de patience. La patience nous fait
ir constamment le mal qu'on nous fait lors-
ious ne pouvons y remédier, et elle nous
che de nous venger et de rendre le mal
le mal. ER. Mais tu es un excellent prédi-
r: agis-tu comme tu prêches? GAS. J'y
ille autant que peut le faire un homme
ne moi. ER. Comment, autant qu'un homme
ne toi? Tu n'es encore qu'un enfant. GASP.
-à-dire, que je médite autant que mes
s me le permettent; et que je m'examine
lièrement tous les jours. Si j'ai manqué en
que chose, je me le reproche à moi-même:
action étoit contre la bienséance, telle
le étoit téméraire, telle démarche impru-
e, j'aurois dû ne pas dire ceci, je n'aurois
lû oublier cela. ER. Dans quel temps entres-
omme cela en compte? GAS. Sur le soir,
bien quand j'ai le temps. ER. Mais dis-moi,
ielles études t'occupes-tu le long de la jour-
? GAS. Je ne veux rien avoir de caché pour
camarade qui est si fort de mes amis. Le
in dès que je m'éveille (ce qui arrive ordi-
ement sur les cinq ou six heures) je fais avec
i pouce le signe de la croix sur mon front
sur ma poitrine. ER. Ensuite? GAS. Je
sacre le commencement de ma journée au
i du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Cela est fort édifiant. GAS. Après cela je

paucis saluto Christum. Ago gratias quòd eam noctem mihi voluerit esse prosperam, precorque ut diem itidem illum totum mihi benè fortunet ad ipsius gloriam et animæ meæ salutem: utque is, qui est vera lux occasum nesciens, Sol æternus, omnia vivificans, alens, exhilarans, dignetur illucescere menti meæ ne usquam impingam in ullum peccatum; sed ipsius ductu perveniam ad vitam æternam. ER. Haud inauspicatum diei exordium. GAS. Deinde salutatis parentibus, quibus secundùm Deum primam debeo pietatem, quum tempus est, confero me ad ludum litterarium, sed ut per templum, si commodum est, sit mihi transitus. ER. Quid illîc? GAS. Rursùs tribus verbis saluto Jesum ac divos, divasque omnes, sed nominatim Virginem Matrem, tùm eos quos habeo mihi peculiares. ER. Quid hîc à Christo flagitas? GAS. Precor, ut qui puer duodecim annos natus, sedens in templo docuit ipsos doctores, cuique Pater cœlitùs emissâ voce dedit auctoritatem docendi mortalium genus, quum diceret: *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi complacitum est; ipsum audite:* quique est æterna sapientia summi Patris, illustrare dignetur ingenium meum ad perdiscendas honestas litteras, quibus utar ad ipsius gloriam. ER. An à sanctis quoque flagitas aliquid? GAS. Precor ut me suis suffragiis Christo commendent, efficiantque ut illius munere aliquando contingat in ipsorum venire contubernium. ER. Quid tùm posteà?

en peu de mots ma prière au Seigneur : je
nercie de m'avoir accordé une nuit favora-
et je le prie de bénir de même la journée
entière pour sa gloire et le salut de mon
; et comme c'est lui qui est la vraie lumière,
ne connoît point de couchant, le Soleil
iel qui vivifie tout, qui nourrit tout, qui
iit tout : je le prie d'éclairer si bien mon
t que je ne tombe en aucun péché, et que
sa conduite j'arrive à la vie éternelle. ER.
à ce qui s'appelle une journée fort bien
nencée. GAS. Ensuite lorsque j'ai été saluer
père et ma mère, à qui je dois le plus
spect après Dieu, je m'en vas au collége,
anière cependant que s'il est possible, je
par une église. ER. Pourquoi faire? GAS.
re trois mots de prière à Jésus-Christ,
is les saints et saintes du Paradis, et spé-
ment à la Vierge, mère de Dieu, et aux
s saints que j'ai pris pour mes patrons par-
iers. ER. Et que demandes-tu à Jésus-Christ?
Je lui demande, que comme n'étant encore
n enfant de douze ans, il s'assit au milieu
mple pour instruire les docteurs même de
i ; comme ce fut à lui que le Père éternel
a le pouvoir d'enseigner le genre humain
u'il fit sortir cette voix du ciel : *c'est-là*
fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complai-
s : écoutez-le : comme c'est lui enfin qui
a sagesse du Père tout-puissant, il me
la grâce d'éclairer mon esprit pour ap-
lre les belles-lettres, afin de m'en servir
sa gloire. ER. Demandes-tu aussi quelque
aux saints? GAS. Oui, je les prie de
puyer de leurs suffrages auprès de Jésus-
st, et de m'obtenir de lui la grâce d'entrer
our dans leur compagnie. ER. Après tout

GAS. Ad ludum propero, et quod is locus postulat, toto ago pectore. Sic enim imploro Christi præsidium, quasi citra illius opem nihil efficiat studium nostrum : sic studeo, quasi ille nihil auxilii sit laturus, nisi gnaviter laboranti. Ac modis omnibus do operam, ne meritò vapulem, ne quid, dicto factove, vel præceptorem offendam, vel sodales meos. Quum dimissus à ludo domum propero, rursùs per ædem sacram iter facio, missam auditurus. Si licet, adsto vicinus altari sacro, quò percipere queam ea quæ sacrificus recitat, præsertim epistolam et evangelium. Ex his aliquid conor decerpere, quod infigam animo meo; id mecum aliquamdiù rumino. ER. Nihil interim oras? GAS. Oro, sed cogitatione magis, quàm strepitu labiorum. Ex his quæ recitat sacerdos, arripio precandi occasionem. ER. Dic istud explanatiùs, nam non satis assequor quid velis. GAS. Dicam: finge recitari epistolam : *Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi.* Ad hæc verba sic mecum loquor Christo. Utinam verè sim azymus, purus ab omni fermento malitiæ. Sed tu, Domine JESU, qui solus es ab omni malitiâ purus ac sincerus, largire, ut in dies et ipse magis ac magis expurgem vetus fermentum. Rursùm si fortè

GAS. Je me rends promptement en classe, remplis de tout mon cœur les obligations ce lieu m'impose. Car j'implore le secours ésus-Christ, comme étant bien persuadé sans son aide, toute notre étude est inu- et j'étudie comme ne doutant pas qu'il 'aidera jamais, si je ne travaille avec la ère application. Enfin je fais tout mon ble pour ne mériter aucune punition, pour en dire ni rien faire qui puisse offenser maître ou mes camarades. Sorti du collége, tourne promptement à la maison, et je encore par l'église, pour assister à la e. Si je puis, je me mets près de l'autel, l'être à portée d'entendre les paroles que e le prêtre, sur-tout l'épître et l'évangile. che d'en saisir quelque trait pour le graver mon esprit, et je le repasse quelque temps moi-même. ER. Tu ne fais aucune prière ant ce temps-là? GAS. Pardonnez-moi, plutôt par le mouvement du cœur, que e bruit des lèvres. Ce que dit le prêtre urnit le sujet de ma prière. ER. Explique- un peu plus clairement; je n'entends pas ce que tu me veux dire. GAS. Je le veux Supposez qu'on dise l'épître qui com- ce par ces mots : *Retranchez le vieux levain, que vous soyez une nouvelle pâte, comme êtes sans levain.* En entendant ces paro- voici ce que je dis en moi-même à Jésus- st : « Puissé-je être un véritable azyme, ié de tout levain de malice. Mais vous, neur Jésus, qui seul êtes exempt et af- hi de toute malice, faites-moi tous les la grâce de me purifier de plus en plus ieux levain. » Ensuite, si on lit l'évangile boureur qui sème son champ; voici la

legatur evangelium, (*de seminante s*
suum), sic oro mecum : Felix ille, qui
retur esse terra bona; precorque ut m
terrâ parùm frugiferâ, suâ benignitate f
terram bonam, sine cujus beneficio nihil
ninò bonum est. Sint hæc exempli causâ c
Nam singula persequi prolixum sit. ER.]
ligo, sed quibus cogitationibus potissi
transmittis hoc tempus? GAS. Ago gı
JESU-CHRISTO pro ineffabili charitate,
genus humanum suâ morte redimere dig
est : oro ne patiatur suum sacrosanctum
guinem pro me frustrà fusum esse, sed
corpore semper pascat animum meum,
sanguine vivificet spiritum meum, ut pau
adolescens (1) virtutum auctibus, efficiar
neum membrum corporis illius mystici,
est ecclesia; nec unquam deficiam ab illo s
tissimo fœdere, quod in extremâ cœnâ,
tributo pane et porrecto poculo, pepigi
cum discipulis electis, et per hos cum omı
qui per baptismum in societatem illius i
(3) sunt. Quòd si sensero vagari cogitatioı
lego psalmos aliquot, aut aliud quidpiam p
quod animum ab evagando cohibeat. Aı
sacro, si quid est obsequii præstandum pa
tibus, obeo. Quòd si quid etiam superest
poris, mecum aut cum sodali repeto,
prælectum in scholâ. ER. Næ tu perparcı

(1) D'*adolesco*.

prière que je fais en moi-même : *Heureux celui qui mérite d'être la bonne terre*, et je prie le Seigneur que de terre ingrate et stérile que je suis, il me rende une terre bonne et fertile par le secours de sa grâce, sans laquelle il ne peut rien y avoir de bon. Je me contente de ces deux exemples, car il seroit trop long de les rapporter tous. **Er.** J'entends fort bien; mais quelles sont les pensées qui t'occupent davantage l'esprit pendant tout ce temps-là? **Gas.** Je rends grâces à Jésus-Christ de ce que son amour ineffable l'a porté à racheter le genre humain par sa mort : je le prie de ne point souffrir que son sang sacré ait été répandu inutilement pour moi, mais de vouloir bien plutôt nourrir mon âme de son corps, et vivifier mon esprit de son sang, afin que me fortifiant peu à peu dans les vertus chrétiennes, je devienne un digne membre de ce corps mystique, qui est l'église, et ne me sépare jamais de cette alliance sacrée qu'il signa avec ses disciples choisis, en leur distribuant le pain, et en leur présentant la coupe à sa dernière cène, alliance où furent compris avec eux tous ceux qui sont entrés dans sa communion par le baptême. Si je sens que mon esprit se dissipe, je lis quelques psaumes, ou bien je fais quelqu'autre lecture de piété qui l'empêche de se distraire. Quand j'ai entendu la messe, si j'ai quelque service à rendre à mes parens, je m'en acquitte, et s'il me reste encore du temps, je répète tout seul, ou avec un camarade ce qu'on a expliqué en classe. **Er.** Voilà en vérité ce qui s'appelle bien ménager son temps. **Gasp.**

(2) Du verbe *pango*, au prét. *pepigi*.

(3) D'*inserere*, *insero*.

complicatis, ut pectus muniant figurâ c:
dexterâ manu sinistro admotâ humero,
dextro. Ita dormio suaviter, donec aut e
giscar ipse, aut exciter. ER. Laudo instit
si queam assequi. GASP. Velis tantum
Nam ubi assueveris pauculos menses,
hæc etiam suavia, adeò vertentur in nat
ER. Quid agis prætereà? GAS. Subduco me
pro viribus ab improborum consortio,
dalibus integerrimis me adjungo, quorum
victu fiam melior. ER. Rectè tibi cor
Corrumpunt enim mores bonos colloquia]
GASP. Otium ceu pestem quamdam fugio
Nec mirum, nam nihil malorum non
otium. Sed ut nunc sunt hominum mores,
vivat oportet, qui velit abesse à malorum
sortio. GASP. Non omninò vanum est
dicis. Plures enim mali, ut Græcus ille sa
dixit. Sed ex paucis optimos deligo. Et p
sodalis nonnunquam sodalem reddit meli
Vito lusus qui provocant ad nequitiam,
innoxiis. Comem me præbeo omnibus
familiarem nonnisi bonis. Quòd si quan
cidero in malos, aut corrigo blandè mon
aut dissimulo, toleroque, si videor non
fecturus; certè quum primum licet, n

, qu'ils munissent mon cœur en forme
x, ma main droite se trouvant passée
ɔaule gauche, et ma main gauche sur
; droite. Je dors ainsi tranquillement
ce que je m'éveille de moi-même, ou
ı'on vienne me réveiller. Er. Je ne puis
·ouver cette conduite ; il ne me manque
la suivre. Gasp. Vous n'avez qu'à vou-
uand vous vous y serez accoutumé pen-
ıelques mois, l'exercice vous en paroîtra
.e, tant il vous deviendra naturel. Er.
is-tu encore ? Gasp. Je m'éloigne, au-
'il m'est possible, des mauvaises com-
: je recherche les plus vertueux d'entre
narades, afin que leur fréquentation me
meilleur. Er. C'est penser bien sage-
ton intérêt, car *les mauvais discours*
ɔent les bonnes mœurs. Gasp. Je fuis
té comme une peste. Eras. Je n'en
ɔoint, car il n'y a point de vice qu'elle
gne. Mais à en juger par la conduite
mmès d'aujourd'hui, il faudroit vivre
nent seul, si on vouloit rompre avec
s méchans. Gasp. Vous n'avez pas tout-
tort en cela ; car, comme disoit le sage
es méchans sont le plus grand nombre.
; choisis les meilleurs d'entre le petit
; et quelquefois un camarade vertueux
nique sa vertu à ses autres camarades.
les jeux qui entraînent dans le désordre,
n'en permets que d'innocens. J'ai de la
ɔe pour tout le monde, mais mon amitié
ıe pour les bons sujets. Si j'en rencontre
əfois de mauvais, ou je les ramène par
ıce remontrance, ou bien je dissimule,
re, si je prévois que mes avertissémens
inutiles ; mais j'ai toujours soin de me

ab illis suffuror. Tria porrò mihi c
ER. Quænam ista ? GASP. Ut pr
probitate morum. Dein, si id neque
tuear illibatam innocentiam, ac fan
tremò paro mihi bonas litteras, ac di
in quovis vitæ genere futuras usui.
interìm à poetis abstines ? GASP. N
tum, sed castissimos quosque potissi
Quòd si quid inciderit parùm ver
prætercurro, quemadmodum Ulysse
auribus Sirenas prænavigavit. ERA
interìm studiorum generi te potissir
cis ? medicinæ, juri cæsareo, aut
an theologiæ ? Nam linguæ, bonæ lit
losophia, pariter conducunt ad on
fessionem. GASP. Nondum ulli me
dixi, sed ex omnibus gustum aliqu
ne cujusquam planè sim rudis : atq
tatis singulis, certiùs eligam cui si
modus. ERAS. Quis Thales te do
philosophiam ? GASP. Fuit mihi
puero consuetudo domestica cum in
viro Joanne Coleto. Nostin' homi
Quidni ? tamquam te. GASP. Is ea
hujusmodi præceptiunculis imbuit.
invidebis, si me præbeam æmulum

dérober d'avec eux, dès qu'il m'est possible. Enfin il y a trois choses auxquelles je m'applique sérieusement. ER. Lesquelles donc ? GASP. D'abord à avancer dans la sagesse et dans la vertu. En second lieu, si cela est au-dessus de mes forces, je m'attache au moins à conserver précieusement mon innocence et ma réputation. Enfin j'étudie les belles-lettres et les sciences, qui me seront toujours utiles, quelqu'état que je prenne. ER. Pendant ce temps-là tu n'as aucun commerce avec les poëtes ? GASP. Je ne les fuis pas tous, mais je choisis les plus chastes. Si je tombe sur quelque morceau libre, je le passe comme Ulysse, qui se boucha les oreilles en passant devant les Sirènes. ER. Mais cependant, de quoi fais-tu une étude particuliere ? de la médecine ? du droit civil ? du droit canon ? de la théologie ? car l'étude des langues, les belles-lettres, la philosophie mènent à toutes les professions. GASP. Je n'ai pas encore fait de choix particulier, mais je goûte un peu de toutes, afin de n'être absolument neuf dans aucune, et que la légère teinture que j'en prends me guide plus sûrement dans le choix de celle qui me sera plus propre. ER. Quel est le Thalés (1) qui t'a enseigné toute cette philosophie ? GASP. J'ai eu dans ma première jeunesse une liaison intime avec un homme plein de vertu, Jean Colet (2); le connoissez-vous ? ER. Si je le connois! comme je te connois toi-même. GASP. C'est lui qui a nourri mon enfance de petites instructions semblables. ER. Tu ne trouveras pas mauvais que

(1) Thalés étoit un des sept Sages de la Grèce.

(2) Anglois avec qui Erasme étoit en commerce de lettres.

tui ? GASP. Imò isto nomine mihi futurus es multò charior. Scis enim similitudine morum conglutinari familiaritatem ac benevolentiam. ER. Verum ; sed non inter competitores ejusdem magistratûs, quum simili laborent morbo. Sed extra jocum, experiar imitari rationem istam. GASP. Precor ut tibi vertat quàm optimè. ER. Fortassis assequar te. GASP. Utinam et præcurras. Sed interim te non opperiar : quin ipse quotidiè meipsum superare contendo; sed tamen adnitere, si potes, ut antevertas.

SELECTÆ
FONTANII FABULÆ,

Interprete GIRAUD.

Cicada et Formica.

ÆTATE segnis totâ cantitaverat
Cicada ; vènit ut Boreas, caruit cibis ;
Aderat nullum vermiculi aut culicis frustulum;
Ergo vicinæ tecta formicæ petit ;

ve ta conduite, et que je sois ton rival? . Au contraire, en cette qualité-là, je aimerai encore davantage. Car vous n'i-z pas que c'est la conformité des mœurs imente le plus l'affection et l'amitié. Cela est vrai; mais non pas pour les con-ns d'une même charge de magistrature, l ils sont tous attaqués de la même am-ı. Raillerie à part, j'essaierai de me con- comme toi. GASP. Je souhaite que vous en trouviez bien. FR. Peut-être viendrai-je t de t'atteindre. GAS. Plaise à Dieu même vous me devanciez. Cependant je ne vous lrai pas, car je m'applique tous les jours surpasser moi-même. Appliquez-vous de votre côté à prendre les devants sur si vous pouvez.

ABLES CHOISIES
DE LA FONTAINE,
luites en vers latins par GIRAUD.

La Cigale et la Fourmi.

LA cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue:
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,

Jejunio perire se se clamitat:
Mutua des, inquit: oro, granula, ut mihi
Victum ministrent, verni ad horam temporis.
Fidem per pecudum, tibi mercedemque et caput
Solvam antè, messor quam falcem arvis inferat.
Opes formica non ulli credit suas:
Nil plus cavet, quàm mutuari vel semel.
Mendica, quidnam æstivis, dixit, solibus
Egisti? veniam des, vicina, precor: diu
Noctuque cunctis cantabam advenientibus.
Cantabas? gratulor: saltare nunc potes.

Pera.

Rex divûm hæc olim: quidquid aurâ vescitur,
Se sistat ante numinis nostri pedes.
Impune dicat, forma cui sua haud placet;
Vitio mederi nostra properabit manus.
Simie, venito, quanquam haud primus ordine,
Primus fare, volo, causa non mihi deest.
Quæ me circumstant, pecudum turbam conspice
Illarum dotes dotibus confer tuis.
Tuâne sorte lætus es? quidni? ille rettulit.
Et mihi nonne insunt quatuor, ut reliquis, pe
Haud ego læsus meâ hactenus sum imagine.
At frater ursus artus vix cœptos habet;
Si mihi quid credat, se se depingi vetet.
Hæc inter ursus prodit: questurum putant
Omnes; imo suos vultus non modicè extulit,
Elephanta spectat joculans, aliquid illius
Caudæ addi posse dicit, detrahi auribus,
Rudisque molis esse turpem belluam.
Quanquam elephas sapiat, eadem verba protulit.

La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'oût, foi d'animal,
Intérêt et principal.
La fourmi n'est pas prêteuse:
C'est là son moindre défaut.
Que faisiez-vous au temps chaud?
Dit-elle à cette emprunteuse.
Nuit et jour à tout venant
Je chantois, ne vous déplaise.
Vous chantiez! j'en suis fort aise;
Hé bien! dansez maintenant.

La Besace.

UPITER dit un jour: Que tout ce qui respire
vienne comparoître aux pieds de ma grandeur:
ans son composé quelqu'un trouve à redire,
Il peut le déclarer sans peur;
Je mettrai remède à la chose.
z, singe, parlez le premier et pour cause:
z ces animaux; faites comparaison
De leurs beautés avec les vôtres.
vous satisfait? Moi, dit-il, pourquoi non?
je pas quatre pieds aussi-bien que les autres?
portrait jusqu'ici ne m'a rien reproché;
pour mon frère l'ours, on ne l'a qu'ébauché;
is, s'il me veut croire, il ne se fera peindre.
s venant là-dessus, on crut qu'il s'alloit plaindre.
s'en faut, de sa forme il se loua très-fort,
sur l'éléphant, dit qu'on pourroit encor
er à sa queue, ôter à ses oreilles;
c'étoit une masse informe et sans beauté.
L'éléphant étant écouté,
sage qu'il étoit, dit des choses pareilles:
Il jugea qu'à son appétit
Dame baleine étoit trop grosse.

Pistricis artus vastiores censuit.
Formica, ut tenuem nimis, acarum mordet jocis
Seque esse corporis gigantei canit.
Lusêre se postquàm alios alii, Jupîter
Formâ beatos propriâ jussit cedere.
Sed pecudes vincit nostra gens dementiâ.
Est quisque talpa in semet, lynx at in pares:
Non aliis unquam, semper agnoscit sibi.
Nec se se eodem, quo fratres, oculo videt.
Quos peperit ætas præsens, quos et pristina,
Imposita duplex cunctis à Jove mantica:
Propriis repletam vitiis post tergum dedit;
Alienis ante pectus suspendit gravem.

Mus urbanus et Mus rusticus.

Agrestem urbanus comiter invitaverat
Mus murem, secum ut pranderet miliarias;
Nec mora: tapete mensa purpureo nitet.
Proh! geniûm ut curant ambo! ut carpunt dulcia
Non ullum à cœnâ deliciarum genus abest.
Uterque sed dùm certatim epulis se beat,
Nescio quis festa turbavit convivia.
Crepuêre valvæ: vento urbanus ocyor
Notam ad latebram properat, subsequitur comes.
Cessante strepitu, pariter et periculo,
Mures redeunt: urbanus tunc ad rusticum:

Dame fourmi trouva le ciron trop petit ?
Se croyant, pour elle, un colosse.
Jupin les renvoya s'étant censurés tous ;
Du reste, contens d'eux. Mais parmi les plus fous
Notre espèce excella ; car tout ce que nous sommes,
Lynx envers nos pareils, et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres hommes.
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui.
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Le Rat de ville et le Rat des champs.

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs,
D'une façon fort civile,
A des reliefs d'ortolans.

Sur un tapis de Turquie
Le couvert se trouva mis.
Je laisse à penser la vie
Que firent ces deux amis.

Le régal fut fort honnête ;
Rien ne manquoit au festin :
Mais quelqu'un troubla la fête
Pendant qu'ils étoient en train.

A la porte de la salle
Ils entendirent du bruit :
Le rat de ville détale ;
Son camarade le suit.

Le bruit cesse ; on se retire :
Rats en campagne aussitôt ;
Et le citadin de dire :
Achevons tout notre rôt.

Cœnam absolvamus. Satis est, ille rettulit.
Tu cras, amice, tuguriolum petes meum.
Mihi, ut tibi, non mensa splendet regia.
Prandeo securus: cœnam nil turbat meam.
Ergo vale: infestat quæ metus, facessant gaudia.
Apage voluptas, mixta quæ metu; vale.

Latrones et Asinus.

De rapto asello geminus certabat latro;
Servare hunc alter; furit, alter venundare.
At dum decertant, utrinque ei pugnus volat,
Tertius accurrit prædo, et arcadicum rapit.
Interdùm asellus miseranda est provincia;
Bellantes geminus raptor exhibet duces,
Qualis Arabs, Turca, Gepida; quærenti duos,
Mihi camœna felix ternos repperit.
Malæ hujus nunquam desit mercis copia.
Pugnantum sæpe nullus arces occupat.
Prædator quartus bellum subitò conficit,
Dùm litigiosam dexter pecudem præripit.

Mors et Homo infelix.

Quotidiè sic vocabat mortem rusticus:
O Mors! videris pulchra quàm mihi! asperis
Ut ærumnis me solvas, ades, ocyus ades.
Se bene mereri de misero rata Mors venit,
Pede limen pulsat, ingreditur, se se exhibet:
Quidnam, ille clamat, video? speciem hanc am
Quam tetra! totos terror artus mihi quatit.

C'est assez, dit le rustique:
Demain vous viendrez chez moi.
Ce n'est pas que je me pique
De tous vos festins de roi:

Mais rien ne vient m'interrompre
Je mange tout-à-loisir.
Adieu donc: fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre.

Les Voleurs et l'Ane.

R un âne enlevé, deux voleurs se battoient:
›uloit le garder, l'autre le vouloit vendre.
Tandis que coup de poings trottoient,
nos champions songeoient à se défendre,
Arrive un troisième larron,
Qui saisit maître Aliboron.
c'est quelquefois une pauvre province:
Les voleurs, sont tels et tel prince,
le Transilvain, le Turc et le Hongrois.
ɩu lieu de deux j'en ai rencontré trois:
l est assez de cette marchandise.
d'eux n'est souvent la province conquise:
ɹt voleur survient qui les accorde net
En se saisissant du baudet.

La Mort et le Malheureux.

nalheureux appeloit tous les jours
La Mort à son secours.
: ! lui disoit-il, que tu me sembles belle?
ɩite, viens finir ma fortune cruelle!
ːt crut, en venant, l'obliger en effet.
ppe à sa porte, elle entre, elle se montre;
is-je cria-t-il: ôtez-moi cet objet!
Qu'il est hideux! que sa rencontre
Me cause d'horreur et d'effroi!

Nè propius accedas, ô Mors! ô Mors esto procul.
Erat Mecœnas lepidus, sim, inquit, debilis,
Sim podager, mancus, nil nisi truncus impotens.
Si modò das tantùm vivere, sum beatior.
O Mors, advenias nunquam: idem omnes te regant.

Quercus et Arundo.

QUONDAM ilex allocuta sic arundinem:
Tu de naturâ meritò possis conqueri.
Est regaliolus pondus tibi gravissimum.
Qui vix allambens crispat undam ventulus,
Cogit te debilem caput demittere,
Dùm mea frons æqua caucaso, vim fervidam
Solis coërcet, impetum frangit noti.
Est aura quævis, Aquilo tibi, Zephyrus mihi.
Saltem, fuisses nata si sub tegmine,
Vicinos patula quo locos circumtego,
Non subjaceres tantis cœli incommodis,
A te procellarum pugnas depellerem;
Sed parit, humentem ad oram, vestra vos parens,
Quà ventus debacchatur ineluctabilis.
Natura quàm te genuit iniquo sidere!
Hæc tua benignæ est indolis miseratio,
Arundo retulit, talem sed curam abjice.
Plus tibi metuenda venti feritas, quam mihi;
Flector, non frangor. Efferventium horridos
Tempestatum ictus, non curvato vertice,
Hùc usque sustinuisti. At erit quis exitus?
Dum fatur, soboles boreæ furibunda irruit,
Arctoo qualis nulla erupit de polo.
Stat arbor, spontè se deprimit arbuscula.
Ingeminat vires aquilo: ad extremum ita quatit,
Superbam evellat ut ab imis radicibus,
Quæ capite cœlum, avernum tangebat pede.

›che pas, ô Mort! ô Mort, retire-toi!
Mécénas fut un galant homme:
quelque part: Qu'on me rende impotent;
jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
, c'est assez, je suis plus que content.
s jamais, ô Mort, on t'en dit tout autant.

Le Chêne et le Roseau.

Le chène un jour dit au roseau:
vez bien sujet d'accuser la nature;
:elet pour vous est un pesant fardeau;
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Vous oblige à baisser la tête:
ınt que mon front, au Caucase pareil,
ıntent d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.
ous est aquilon; tout me semble zéphyr.
si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir;
Je vous défendrois de l'orage:
Mais vous naissez le plus souvent
humides bords des royaumes du vent.
ıre envers vous me semble bien injuste.
compassion, lui répondit l'arbuste,
un bon naturel: mais quittez ce souci;
: vents me sont moins qu'à vous redoutables:
, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos;
tendons la fin. Comme il disoit ces mots,
: de l'horison accourt avec furie
Le plus terrible des enfans
nord eût porté jusques-là dans ses flancs.
L'arbre tient bon; le roseau plie.
Le vent redouble ses efforts;
Et fait si bien qu'il déracine
: qui la tête au ciel étoit voisine,
les pieds touchoient à l'empire des morts.

Volucris telo sauciata.

ICTU Lethifero pennatæ fixa sagittæ,
  Tristia flebiliter fata dolebat avis.
Ergone, clamabat gemino cruciata dolore,
  Sufficere in propriam cogimur arma necem?
E nostris, fera gens, homines, id vellitis alis,
  In nostrum undè genus mors volitare queat.
Parcite sed nobis illudere, ferrea corda;
  Sæpe premunt paribus vos quoque fata malis.
Uni Japetidum parti pars altera semper
  Tela ministrabit, tela nociva sibi.

Duo Asini.

LONGÆ auris binos ducebat agaso veredos,
  Regis more tenens lignea sceptra manu.
Fert faciles alter, vehitur quo spongia, gressus;
  Ceu pede festino nuntius ire solet.
Sed crebris alter stimulis et voce premendus,
  Sal lentè, veluti vitrea vasa, gerit.
Per juga, per valles, par nobile, perque salebras
  Devèniunt, alto qua fluit unda vado.
Hærent ad ripam; solitus transire fluentum
  Conscendit pecudis terga prioris herus;
Et flagro sociam præcedere cogit inertem,
  Ferrea cui cervix impatiensque regi.
Præcipitem cerebrosa cavo se bestia misit:
  Hinc tamen emergens proxima fata fugit.
Scilicet innabat medio dum gurgite, totus
  Diffluit in tenues sal resolutus aquas.
Tunc nimium pondus, quod mente gerebat iniquâ,
  Totum humeris asinus sentit abesse suis.
Gestit idem tentare comes, quo spongia fertur;
  Credulam ovem ducit sic aliena fides;

L'Oiseau blessé d'une flèche.

RTELLEMENT atteint d'une flèch e empennée,
seau déploroit sa triste destinée ;
soit, en souffrant un surcroît de douleur:
l contribuer à son propre malheur ?
els humains! vous tirez de nos ailes
oi faire voler ces machines mortelles!
ne vous moquez point, engeance sans pitié:
nt il vous arrive un sort comme le nôtre.
nfans de Japet toujours une moitié
Fournira des armes à l'autre.

Les deux Anes.

UN ânier, son sceptre à la main,
Menoit, en empereur Romain,
Deux coursiers à longues oreilles.
, d'éponges chargé, marchoit comme un courrier;
Et l'autre, se faisant prier,
Portoit, comme on dit, les bouteilles:
harge étoit de sel. Nos gaillards pélerins,
Par monts, par vaux, et par chemins,
ué d'une rivière à la fin arrivèrent,
Et fort empêchés se trouvèrent.
ier, qui tous les jours traversoit ce gué-là,
Sur l'âne à l'éponge monta,
Chassant devant lui l'autre bête,
Qui, voulant en faire à sa tête,
Dans un trou se précipita,
Revint sur l'eau, puis s'échappa:
Car au bout de quelques nagées
Tout son sel se fondit si bien,
Que le baudet ne sentit rien
Sur ses épaules soulagées.
arade épongier prit exemple sur lui
me un mouton qui va dessus la foi d'autrui.

Arcadicus noster, collo tenus, abditur undis:
Unà merguntur spongia, agaso, pecus:
Spongia non parcè bibit; illam æquare bibendo
Egregiè certat bestia, certat homo.
Spongia sed gravior dum mole tumescit aquarum,
Succumbens asinus littus adire nequit.
Hunc trepidus sessor pressis amplectitur ulnis,
Quòd celerem et certam credat adesse necem.
Præstat opem quidam miserans: ecquis! nihil ad rem.
Me, tantum mores instituisse juvat.
Non eadem in cœptis îsdem via cuique tenenda;
Tendebat lepidis hùc mea musa modis.

Lupus factus Pastor.

PASSUS fortè lupus jejunia longa, dolebat,
Quod vacuum in ventrem rara veniret ovis.
Vertamus nos ad vulpinas (expedit) artes
Personamque novam sustineamus, ait.
Protinus induitur vestem upilionis, et aptat
Hirsutis humeris vile vetusque sagum:
Rustica et adjicitur de collo fistula pendens,
Fitque pedum extremâ parte recurvâ, salix;
Certiùs ut fallat, velit inscripsisse galero:
Hujus ego Lycidas pastor amorque gregis.
Dein tacito Lycidas sycophanta accedere gressu
Crura superponens anteriora pedo.
Tum Lycidam verum Lycidam sopor altus habebat
Gramineo stratum languida membra toro.
Sopitusque canis, simul et sopita cicuta:
Securas pariter somnus habebat oves.
Parcit mentitus pastor turbare quietem,
Ad sua jam meditans ducere lustra gregem.
Nil factum censet, vocem nisi vestibus addat:
Incipit hinc ferri res bene cœpta, retrò.

moñ âne à l'eau, jusqu'au col il se plonge,
Lui, le conducteur, et l'éponge.
trois burent d'autant : l'ânier et le grison
Firent à l'éponge raison.
Celle-ci devint si pesante,
Et de tant d'eau s'emplit d'abord,
l'âne succombant ne put gagner le bord.
L'ânier l'embrassoit, dans l'attente
D'une prompte et certaine mort.
ju'un vint au secours : qui ce fut, il n'importe.
assez qu'on ait vu par-là qu'il ne faut point
Agir chacun de même sorte.
J'en voulois venir à ce point.

Le Loup devenu Berger.

ı loup qui commençoit d'avoir petite part
Aux brebis de son voisinage,
qu'il falloit s'aider de la peau du renard,
Et faire un nouveau personnage.
ıabille en berger, endosse un hoqueton,
Fait sa houlette d'un bâton,
Sans oublier la cornemuse.
Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
roît volontiers écrit sur son chapeau :
'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »
Sa personne étant ainsi faite,
ıs pieds de devant posés sur sa houlette,
lot le sycophante approche doucement.
lot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormoit alors profondément :
chien dormoit aussi, comme aussi sa musette ;
lupart des brebis dormoient pareillement.
L'hypocrite les laissa faire ;
our pouvoir mener vers son fort les brebis,
ulut ajouter la parole aux habits,
Chose qu'il croyoit nécessaire.
Mais cela gâta son affaire ;
; put du pasteur contrefaire la voix.

Exprimere humanam vocem haud potis ove ferino;
  Fauce sonum trudit, consonat undè nemus.
Fraus patet : exciti, strepitu abrumpente soporem,
  Balantes, latrans, ductor et ipse gregis.
Nec fugere obsessus, nec se defendere latro
  Est potis implicitus colla pedesque sago.
Subdolus usquè aliquâ se prodit parte : luporum
  Utere more lupus, sic magè tutus ages.

Ebriosus et Uxor ejus.

CUIQUE suum est vitium, semper quò sponte recurrit;
  Nec pudor inde valet, nec revocare metus.
Hinc lepida in memorem revocatur Fabula mentem.
  Quæ cano, ab exemplis omnia pondus habent.
Nescio quis potor Sileno dignus alumnus,
  Et mentem et vires fregit opesque suas.
Dedita gens vino medium vix attigit ævum,
  Jam finem nummis sentit adesse suis.
Uxor ut hunc vidit Bacche, de more, tumentem,
  Dum mens in testâ tota sepulta jacet,
Lumine ceu cassum tollit, conditque sepulchro;
  Illic ferventis vis bene cocta meri.
Vir somno excitus, se circum, insignia mortis,
  Vestem atram cernit funereasque faces.
Proh superi! ecquid id est? uxor-ne, ait, orba marito!
  Proxima sandapilæ protinus illa stetit;
Et veste et larvâ referens et voce Megæram,
  Juscula tartareæ porrigit apta gulæ.
Se ratus è stygiis conjux jam civibus unum,
  Fare, quis es? spectrum, sum coqua ditis, ait,
Ater quos tumulus tegit, his fero pabula; conjux
  Haud reputans : num fers pocula plena mero?

:on dont il parla fit retentir les bois,
Et découvrit tout le mystère.
Chacun se réveille à ce son,
Les brebis, le chien, le garçon.
Le pauvre loup dans cet esclandre,
Empêché par son hoqueton,
Ne put ni fuir ni se défendre.
jours par quelque endroit fourbes se laissent prendre.
Quiconque est loup, agisse en loup;
C'est le plus certain de beaucoup.

L'Ivrogne et sa Femme.

HACUN a son défaut, où toujours il revient:
Honte ni peur n'y remédie.
Sur ce propos, d'un conte il me souvient:
Je ne dis rien que je n'appuie
De quelque exemple. Un suppôt de Bacchus
roit sa santé, son esprit et sa bourse:
es gens n'ont pas fait la moitié de leur course,
Qu'ils sont au bout de leurs écus.
jour que celui-ci, plein du jus de la treille,
t laissé ses sens au fond d'une bouteille,
emme l'enferma dans un certain tombeau.
Là, les vapeurs du vin nouveau
rent à loisir. A son réveil il trouve
:irail de la mort à l'entour de son corps,
Un luminaire, un drap des morts.
dit-il, qu'est ceci? Ma femme est-elle veuve?
lessus son épouse, en habit d'Alecton,
juée, et de sa voix contrefaisant le ton;
it au prétendu mort, approche de sa bière,
présente un chaudeau propre pour Lucifer.
oux alors ne doute en aucune manière
Qu'il ne soit citoyen d'enfer.
lle personne es-tu? dit-il à ce phantôme.
La cellérière du royaume
Satan, reprit-elle; et je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire.
Le mari repart, sans songer:
Tu ne leur portes point à boire?

Lepus et Ranæ.

In foveâ meditans lepus otia longa terebat;
Nempe quid in foveâ, ni mediteris, agas?
Hîc nigra sollicitis augebat tædia curis;
Semper edit lepores, tristia corda, pavor.
O nimiùm infelix, quisquis pavidæ indolis! inquit,
Quæcumque os subeat, proficit esca nihil.
Nulla animum refovet, quæ sit sincera, voluptas;
Causa nova usque metûs: sic ego vivo miser.
Improbus ille timor mihi lumina, quando sopori
Cedo defessus, semper aperta tenet.
Ægrum vir sanus dicet, purgato cerebrum;
Purgare, heu! pavidum quæ medicina valet?
Credo equidem, nec fallor; habet qui pectora nostra,
Gentis et humanæ pectora terror habet.
Hæc secum lepus, partemque intentus in omnem
Excubias vigiles irrequietus agit.
Consilii mens erat inops; gelidam omnia venis
Immittunt febrim, ventulus, umbra, nihil.
Talia dum tristis volvit, tacitusque revolvit,
Ad suspensam aurem murmur inane venit.
Territus ad notum properat, mora nulla, cubile,
Proxima per stagni littora fecit iter.
Ranæ præcipiti saltu se mittere in undas,
Ranæ limosâ condere sese caput.
Terreo nempe alios, inquit, qui terreor ipse!
Conspectus noster turbida castra fugat!
Unde mihi hic animus? me, gens, præsente, tremiscit!
Ergo nunc belli sum quoque fulmen ego.
Ignavus, pulchrè video, sis quamlibet, alter
Plus tamen ignavus, cui timearis, erit.

Le Lièvre et les Grenouilles.

Un lièvre en son gîte songeoit,
r que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?)
s un profond ennui ce lièvre se plongeoit :
animal est triste, et la crainte le ronge.
Les gens de naturel peureux
Sont, disoit-il, bien malheureux !
ne sauroient manger morceau qui leur profite.
ais un plaisir pur ; toujours assauts divers.
la comme je vis : cette crainte maudite
mpêche de dormir, sinon les yeux ouverts.
rigez-vous, dira quelque sage cervelle.
Eh ! la peur se corrige-t-elle ?
Je crois même qu'en bonne foi
Les hommes ont peur comme moi.
Ainsi raisonnoit notre lièvre,
Et cependant faisoit le guet.
Il étoit douteux, inquiet :
souffle, une ombre, un rien, tout lui donnoit la fièvre.
Le mélancolique animal,
En rêvant à cette matière ;
end un léger bruit : ce lui fut un signal
Pour s'enfuir devers sa tanière.
l'en alla passer sur le bord d'un étang.
nouilles aussitôt de sauter dans les ondes ;
nouilles de rentrer dans leurs grottes profondes.
Oh ! dit-il, j'en vais faire autant
Qu'on m'en fait faire ! Ma présence
raie aussi les gens ! Je mets l'alarme au camp !
Et d'où me vient cette vaillance ?
mment ! des animaux qui tremblent devant moi !
Je suis donc un foudre de guerre ?
l'est, je le vois bien, si poltron sur la terre,
i ne puisse trouver un plus poltron que soi.

Cycnus et Coquus.

ALITUUM omne genus vastæ area chortis alebat;
Illic ceu fratres cycnus et anser erant;
Alter natus hero nitidis spectacula pennis,
Carne alter pingui prandia lauta dare.
Se se plus æquo jactabat uterque beatum,
Hospes hic hortorum quòd foret, ille domûs.
Castelli fossas, tanquam sua xysta, frequentant,
Certat ubi lepidis ludere uterque modis.
Nunc celeres videas liquidum decurrere campum,
Nunc ambos alacres fronte natare pari:
Nunc se se totos lymphis immergere, votum
Non explere tamen posse, lavando, suum.
Pro rauco imprudens blandum capit ansere cycnum,
Cum nimia hausisset pocula fortè, coquus,
Et volucrem in fervens mox injecturus ahenum,
Jam tenet immitti colla secanda manu.
Flet solito moriturus olor sua funera cantu.
Obstupet ad modulos, qui jugulare parat.
Errorem subitò deponens; ergone talis
Ollâ cantator decoqueretur, ait;
Hanc superi, cohibete manum, ne guttur amata
Rumpat, dulcè adeo quæ modulatur, avi.
Sic ubi nos urgent casus post terga sequaces,
Nil rebus nostris blanda loquela nocet.

Le Cygne et le Cuisinier.

DANS une ménagerie
De volatilles remplie
Vivoit le cygne et l'oison :
ı destiné pour les regards du maître,
i pour son goût : l'un qui se piquoit d'être
nsal du jardin, l'autre de la maison.
ssés du château faisant leurs galeries,
on les eût vus côte à côte nager,
courir sur l'onde, et tantôt se plonger,
uvoir satisfaire à leurs vaines envies.
r le cuisinier, ayant trop bu d'un coup,
ur oison le cygne, et le tenant au cou,
t l'égorger, puis le mettre en potage.
u, près de mourir, se plaint en son ramage.
Le cuisinier fut fort surpris,
Et vit bien qu'il s'étoit mépris.
je mettrois, dit-il, un tel chanteur en soupe!
on, ne plaise aux dieux que jamais ma main coupe
La gorge à qui s'en sert si bien!
dans les dangers qui nous suivent en croupe
Le doux parler ne nuit de rien.

EXCERPTA
IN USUM QUINTANORUM

Præcipuæ res Historiæ Sacræ, Sulpicii Severi summai deprompta.

Adamus.

Mundo condito, homo factus est: vi Adamus, mulieri Eva nomen fuit; sed coı tituti in paradiso, cùm interdictam sibi arb rem degustâssent, in nostram, velut exule terram ejecti sunt. Deindè ex his Cain atq Abel nascuntur; sed Cain impius fratre interemit. Filium Enoch habuit, à quo pı mùm civitas condita est, auctoris nomine v citata.

Diluvium. Noe.

Noe vir justus, admonitus à Domino dil vium terris imminere, arcam immensæ magı

EXTRAITS
POUR LES CINQUIÈMES.

Principaux évènemens de l'Histoire Sacrée, tirés de l'abrégé de SULPICE SÉVÈRE.

Trad. de P. (*)

Adam.

APRÈS avoir créé le monde, Dieu fit l'homme. Il nomma l'homme *Adam*, et la femme *Eve*. L'un et l'autre furent placés dans le paradis terrestre; mais lorsqu'ils y eurent goûté du fruit défendu, ils en furent chassés, et comme bannis sur cette terre que nous habitons. D'eux naquirent ensuite Caïn et Abel. L'impie Cain assassina son frère. Il eut pour fils Enoch, qui bâtit le premier une ville et lui donna son nom (1).

Le Déluge. Noé.

LE juste Noë ayant été averti par le Seigneur qu'un déluge alloit submerger la terre, il cons-

(*) Cette traduction, qu'on peut regarder comme unique, se trouve à Lyon, chez *Tournachon-Molin*, qui l'a imprimée avec le plus grand soin.

(1) C'est Caïn qui la bâtit, et qui l'appela Énochia, du nom de son fils aîné.

tudinis ex lignis contexuit, ac bitumine illitam, impenetrabilem aquis reddidit: quâ ille cum uxore ac filiis tribus et totidem nuribus est clausus: volucrum etiam paria, itidemque diversi generis bestiarum eodem claustro recepta; reliqua omnia diluvio assumpta sunt. Igitur Noe, cum jam imbrem destitisse, ac quieto in salo arcam circumferri intelligeret, ratus, id quod erat, aquas decedere, corvum primùm explorandæ rei gratiâ, eoque non revertente (ut ego conjicio cadaveribus detento) emisit columbam; quæ cùm consistendi locum non reperisset, reversa est. Rursùm emissa folium olivæ retulit, manifestum indicium nudari cacumina arborum. Tertiò demùm emissa non rediit; undè animadversum aquas destitisse. Ita Noe arcam egressus est. Id gestum à mundi exordio, post annos (ut ego comperio) 2242.

Ac primùm Noe aram Domino statuit, hostiasque ex volucribus immolavit, mox à Domino cum filiis benedicitur; præceptumque accepit, ne sanguine vesceretur, aut sanguinem hominis effunderet: quia mundi primordia mandati istius liber Cain maculaverat. Igitur vacuo tum seculo, ex filiis Noe Sem fuit; tres enim habuit, Sem, Cham, Japhet. Sed Cham, quòd sopitum vino patrem riserat, maledictum

ruisit une arche de bois d'une grandeur immen-
e, qu'il rendit impénétrable aux eaux en l'in-
uisant de bitume. Il s'y enferma avec sa fem-
ie, ses trois enfans (1) et les femmes de ses
nfans. Il y mit aussi des couples d'oiseaux
t d'autres animaux de diverse espèce; tout
reste périt par le déluge. Noë sentant que
pluie avoit cessé, et que l'arche flottoit
anquillement sur la surface des eaux, jugea,
omme il étoit vrai, qu'elles se retiroient.
lâcha d'abord un corbeau pour s'assurer de
vérité; le corbeau s'étant probablement ar-
ité à quelques cadavres et ne revenant point,
fit sortir une colombe, qui n'ayant point
ouvé où se reposer le pied, revint dans
arche. L'ayant encore fait sortir, elle rap-
orta une feuille d'olivier, signe évident que
cime des arbres reparoissoit. Renvoyée
ne troisième fois, elle ne revint plus. *Noë*
igea par-là qu'il n'y avoit plus d'inondation,
t il sortit de l'arche. Je trouve qu'on rap-
orte cet évènement à l'an du monde 2242.

Le premier soin de Noë fut d'élever un autel
u Seigneur et de lui immoler des oiseaux. Le
eigneur le bénit ensuite avec ses enfans. Il lui
éfendit de se nourrir de sang et de répandre
elui de l'homme, parce que Caïn n'ayant
oint reçu cette défense avoit souillé la naissance
u monde par un fratricide. La terre étoit
lors déserte, elle n'avoit point d'autres habi-
ans que Noë et ses trois enfans, Sem, Cham
t Japhet. Cham mérita la malédiction de son

(1) Sem, Cham et Japhet. Sem a été la tige du peuple
Hébreu; Cham et son fils Chanaan ont été fameux chez
es Égyptiens et les Phéniciens, et Japhet a peuplé la
lus grande partie de l'occident.

à patre meruit. Hujus filius, Chus nomine, Nembrod gigantem genuit: à quo Babylon civitas constructa traditur. Pleraque etiam oppida eâ tempestate condita memorantur, quæ nominatim persequi animus non fuit. Sed cùm multiplicaretur humanum genus, diversaque loca atque insulas mortales haberent, unâ tantùm omnes linguâ utebantur, donec se in unum, dispergenda per totum orbem, multitudo contraxit. His more humani ingenii consilium fuit, insigni aliquo opere famam quærere, priusquàm à se invicem diducerentur. Ita turrim facere aggressi, quæ cœlo accederet, nutu Dei, ut officia operantium præpedirentur, inassueto sermonis genere, multa diverso, neque ulli invicem intellecto linguarum ritu loquebantur: quo promptiùs dispersi sunt; cùm alter alterum velut alienigenam facilè relinquebat. Sed filiis Noe ita divisus orbis fuit, ut Sem intra orientem, Japhet occidentem, Cham mediis contineretur.

Abrahamus.

ABRAHAMUS patre Tharâ natus est, post diluvium anno millesimo et septuagesimo. Abrahami uxor Sara dicta est, primaque eis in regione Chaldæorum habitatio fuit. Indè apud Charras unà cum patre diversatus est. Quâ tempestate admonitus à Domino, domum, patriam ac fratrem relinquens, assumpto Lot fratris filio in terram Chananæorum profectus, in loco, cui Sichem nomen est consedit. Mox annonæ ino-

pour s'être moqué de lui en le trouvant
ıpi par les fumées du vin. Son fils nommé
ı, fut père de Nembrod qui bâtit la ville de
ylone. On rapporte que plusieurs autres
s, que je n'ai pas dessein de nommer ici,
ıt fondées dans ce temps-là. Quoique les
mes se fussent multipliés et qu'ils habitas-
en différens lieux, ils ne parloient tous
ne seule langue jusqu'au temps où ils se
emblèrent pour se disperser dans toutes
ɔarties de l'univers. Avant que de se sépa-
ils voulurent s'illustrer par quelque mo-
ıent remarquable, effet de l'orgueil naturel
sprit humain. Ils entreprirent de bâtir une
qui s'élevât jusqu'au ciel. Mais Dieu, pour
ıêcher les ouvriers de travailler, leur fit
er une langue nouvelle, différente et inin-
igible à chacun d'eux: ils se dispersèrent
ıitôt, se quittant les uns les autres aussi
lement que des étrangers. Les enfans de
ė se partagèrent ainsi la terre : Sem s'éta-
dans l'orient, Japhet dans l'occident, et
ım dans le midi.

Abraham.

ıBRAHAM naquit de Tharé, 1070 ans
ès le déluge. Il habita d'abord la Chaldée
c sa femme nommée Saraï. Il alla demeurer
ıite avec son père à Haran. Sur l'ordre
l reçut alors du Seigneur, il quitta sa mai-
, sa patrie et son frère (1), et prenant
: lui Lot, son neveu, il partit pour la terre
Chanaan, où il s'établit en un lieu appelé
ıem. La disette l'obligea peu de temps après

(1) Nachor.

pia Ægyptum concessit, ac rursum reversis, Lot præ multitudine familiæ à patruo digressus, ut laxioribus vacuæ tùm regionis spatiis uterentur, in Sodomis consedit. Id oppidum infame incolis, viris in viros irruentibus, atque ob id invisum Domino fuisse traditur. Eâ tempestate reges vicinarum gentium in armis erant; cum anteà nullum inter mortales certamen fuisset. Sed adversum hos qui bello vicina tentabant, reges Sodomorum, Gomorrhæorum, vicinarumque regionum in prælium erumpunt: primoque impetu fusi, victoriam concessêre. Tum à victoribus Sodoma direpta prædæ hostibus fuit, ductusque Lot in captivitatem. Quod cùm Abrahamus comperisset, properè armatis servis suis numero trecentis decem et octo, reges victoriâ feroces, exutos prædâ armisque in fugam compulit. Tùm à Melchisedech sacerdote benedictus est eidemque decimas prædæ dedit: reliqua his, quibus erepta erant, reddidit.

Per idem tempus Abrahæ Dominus locutus est, multiplicandumque semen ejus sicut arenas maris stellasque cœli spopondit; peregrinumque ejus semen prædictum futurum, ac posteros in hostili solo per quadringentos annos laturos servitium, posteà libertati restituendos.

Isaacus.

REBECCA, Isaaci conjux, diù sterilis, assiduis mariti ad Dominum precibus, à die matrimonii

le passer en Egypte. En étant revenu avec les siens, l'oncle et le neveu se séparèrent à cause de la multitude de leurs gens, pour se mettre plus au large dans un pays qui se trouvoit alors inhabité. Lot fixa sa demeure à Sodôme. Les débauches monstrueuses de ses habitans avoient rendu cette ville infâme et odieuse au Seigneur. Les rois des nations voisines étoient alors en armes; les hommes ne s'étoient pas fait la guerre jusqu'à ce temps-là. Les rois de Sodôme, de Gomorrhe et des pays limitrophes marchèrent contre ces princes qui attaquoient leurs voisins; ils en vinrent aux mains avec eux, mais ils furent dissipés et vaincus dès le premier choc. Les vainqueurs pillèrent Sodôme et emmenèrent Lot en captivité. Abraham instruit de cet évènement se hâta d'armer ses domestiques au nombre de 318; il tomba sur ces rois enorgueillis de leur victoire et les mit en fuite, après les avoir dépouillés de leurs armes et de leur proie. Il fut alors béni par le prêtre Melchisédech (1), auquel il donna la dixième partie du butin; il remit le reste à ceux à qui les rois l'avoient enlevé.

Vers ce temps-là le Seigneur parla à Abraham; il lui promit que ses descendans se multiplieroient comme le sable de la mer et les étoiles du ciel. Il lui annonça qu'ils voyageroient dans un pays étranger, qu'ils y vivroient dans l'esclavage l'espace de 400 ans, et qu'ensuite ils seroient remis en liberté.

Isaac.

RÉBECCA, épouse d'Isaac, fut long-temps stérile. Les prières que son mari adressoit con-

(1) Figure du MESSIE.

vicesimo ferè anno geminos edidit ; qui in matris alvo exsultasse sæpiùs traduntur. Dictumque responso Domini est duos in his populos prænuntiari, et majorem minori subdendum esse principio. Sed priùs editus, asper setis, Esau vocatus; minori Jacobi nomen fuit. Eâ tempestate gravis annonæ inopia terras incesserat. Quâ necessitate Isaacus in Gerara ad regem Abimelech cessit, admonitus à Domino ne in Ægyptum descenderet; eidemque universæ illius terræ possessio promittitur, ibique benedicitur. Multiplicatusque pecore atque omni substantiâ, agente invidiâ, ab incolis pellitur; pulsus, apud *puteum juramenti* consedit. Igitur annis gravior, luminibus obductis, cum Esau filium benedicere pararet, consilio Rebeccæ matris, Jacobus se benedicendum pro fratre obtulit. Ita Jacobus adorandus principibus et gentibus fratri præponitur.

Jacobus.

ADMONITUS à patre Jacobus ut ex domo Laban, fratris Rebeccæ, uxorem acciperet. Tanta illis cura fuit, cùm in alienis terris consisterent, genus tamen intra familiam suam ducere! Ita Jacobus profectus in Mesopotamiam per soporem Dominum vidisse traditur; atque

tinuellement au Seigneur la rendirent féconde ; elle accoucha de deux enfans environ, la vingtième année de son mariage. Ces jumeaux sembloient bondir et se battre dans le sein de leur mère. Le Seigneur, consulté sur ce prodige, répondit qu'il devoit sortir de ces enfans deux peuples ennemis, et que l'aîné seroit soumis à la domination du cadet (1). Celui qui vint au monde le premier, étoit couvert d'un poil rude, il fut nommé Esaü ; le puîné fut appelé Jacob. Une grande famine étant survenue en ce temps-là, Isaac fut obligé de se retirer à Gérare auprès du roi Abimelech ; le Seigneur l'avoit averti de ne point se rendre en Egypte. Il lui promit la possession de tout ce pays, et il le bénit. Comme il augmentoit en troupeaux et en biens de toute espèce, il excita l'envie et fut chassé par les habitans. Après son expulsion, il s'établit auprès du puits du jurement. Parvenu à une extrême vieillesse et ayant perdu la vue, il se disposoit à bénir son fils Esaü. Jacob, par le conseil de Rébecca, se présenta à la place de son frère, et surprit la bénédiction. Il devint ainsi, de préférence à Esaü, l'objet des hommages des princes et des nations.

Jacob.

Isaac avoit recommandé à Jacob de prendre une épouse dans la maison de Laban, frère de Rébecca : tant ces saints patriarches avoient soin, lorsqu'ils restoient dans une terre étrangère, de ne s'allier que dans leurs familles ! Jacob étant en chemin, le Seigneur lui apparut

(1) Que la postérité d'Ésaü seroit sujette et soumise à celle de Jacob.

ob id locum somnii sacratum habens, lap
ex eo sumpsit: vovitque, si rebus pro
revertisset, titulum sibi domus Domini futu
decimasque omnium quæ acquisita sibi fo
Domino daturum. Indè se ad Laban fr
matris contulit; quem ille sororis filium
tum, in hospitium benignè recepit.
Laban duæ filiæ, Lia et Rachel; sed Lia
deformior, Rachel pulchra fuisse traditur.
specie Jacobus captus, amore virginis c
grabat, eamque sibi in matrimonio à
postulans, septem annorum servitio se
cipavit.

Jacobus redire ad patrem cupiens, c
Laban Socer partem pecorum mercedem se
dedisset, ob quæ parùm sibi eum æquum
Jacobus ratus, dolum ab eo suspectans,
profectus est, vicesimo primo ferè anno
advenerat. Rachel, viro inscio, patris
furto abstulit. Quâ injuriâ Laban generum
secutus, non repertis idolis, pace factâ, reg
est: multùm obtestatus generum, ne u
filiabus suis super induceret. Indè dig
Jacobus, vidisse Angelos et *castra Domi*
ditur. Sed cùm præter regionem Edom
Esau frater incolebat, iter destinaret,
priùs legatis et muneribus, suspectum sil

;e. Il regarda comme sacré le lieu de
sion : il y dressa une pierre, et fit vœu,
enoit heureux, d'appeler ce monument
on de Dieu, et de donner au Seigneur la
tous les biens qu'il auroit acquis. Il se
le là dans la maison de Laban, qui ayant
dans lui le fils de sa sœur, le reçut
té chez lui. Laban avoit deux filles, Lia
el. La première étoit chassieuse, et la
étoit belle. Jacob, épris des charmes
hel, la demanda en mariage à son père,
ligeant pour l'avoir de le servir pendant
s.

b désira de retourner auprès de son père.
t son beau-père Laban indisposé contre
uis qu'il en avoit reçu sa part des trou-
pour prix de ses services, et le soupçon-
vouloir lui tendre quelque piége, il
le chez lui sans lui rien dire, environ
n ans après qu'il y fut entré. Rachel
les idoles de son père à l'insu de son
Laban, outré de cette injustice, pour-
son gendre ; mais n'ayant point trouvé
es (1), il fit la paix avec lui et retourna
n pays, après l'avoir instamment con-
ne point donner de compagnes à ses
n épousant d'autres femmes. Jacob con-
son chemin rencontra les anges et les
amps du Seigneur (2). Ayant dessein de
par le pays d'Edom où habitoit son
saü, dont il suspectoit les sentimens, il
oya des députés avec des présens pour

ebecca les avoit cachées,

s anges protecteurs de la Mésopotamie d'où il
et les anges protecteurs de la terre de Chanaan
roit.

trem exploravit. Tùm ille obviàm fratri pro-
cessit ; nec tamen Jacobus se ultrà fratri cre-
didit. Sed pridiè quàm inter se fratres conve-
nirent, Dominus humanâ specie assumptâ
colluctatus cum Jacobus refertur. Et cùm ad-
versùs Dominum prævaluisset, tamen non es-
mortalem, non ignoravit : benedici sibi ab e
flagitabat. Tùm à Deo illi immutatum nom
est, ut ex Jacobo Israel diceretur. Sed cù
ille vicissim à Domino nomen Domini quæreret
non esse quærendum, quia admirabile esset
responsum est. Ex colluctatione autem latitud
femoris Jacobi obtorpuit.

Josephus.

Post excessum patris, Jacobus in solo e
in quo Isaac vixerat, commorabatur ; filii ej
aliquantùm ab eo, pascui gratiâ, cum gregib
secesserant ; Josephus tamen ac Benjamin pa
vus domi resederant. Charus admodùm Jos
phus patri, obque id invisus fratribus ; si
quia frequentibus ejus somniis majorem e
omnibus futurum portendi videbatur. Igitur
inspiciendos greges, rovisendosque fratres
patre missus, opportunus injuriæ fuit. Nam
viso fratre, consilium necis ejus ceperunt, s
obsistente Ruben cui à tanto facinore abhorre
bat animus, in lacum demissus : mox suadent
Judâ, deducti ad mitius consilium, negoti

reconnoître ses dispositions. Esaü vint au-devant de son frère ; mais Jacob ne se fia pas davantage à lui. La veille de l'entrevue des deux frères, le Seigneur ayant pris la figure d'un homme lutta contre Jacob. Quoique ce dernier eût été le plus fort, il reconnut que son adversaire n'étoit pas un simple mortel, et il lui demanda instamment sa bénédiction. Dieu lui changea son nom, et voulut qu'au lieu de Jacob il s'appelât Israël (1). Comme il demandoit à son tour au Seigneur le nom qu'il portoit, le Seigneur lui dit qu'il ne devoit pas s'en informer, parce que ce nom étoit admirable. Au reste, cette lutte engourdit la hanche de Jacob.

Joseph.

JACOB, après la mort de son père, habita les lieux où Isaac avoit vécu (2). Ses enfans, pour faire paître ses troupeaux, s'étoient un peu éloignés de sa demeure, et il ne restoit dans la maison que Joseph et le petit Benjamin. Joseph, tendrement chéri de son père, étoit pour cette raison odieux à ses frères. Ses songes fréquens, qui sembloient leur présager qu'il seroit un jour plus grand qu'eux tous, avoient encore fortifié leur haine. Jacob l'ayant envoyé reconnoître ses troupeaux et visiter ses frères, ceux-ci purent l'insulter impunément. A peine l'eurent-ils aperçu, qu'ils projetèrent de le tuer. Ruben ayant horreur d'un si grand crime et s'opposant à leur résolution, ils le descendirent dans une citerne. Bientôt après Juda leur fit prendre un parti plus doux, et

(1) C'est-à-dire, fort contre le Seigneur.

(2) Hébron.

toribus eum qui tùm Ægyptum petebant vendiderunt, atque ab his Putifari præposito Pharaonis traditus est.

Cum benignè à curatore regio, qui eum pretio acceperat, haberetur, domumque ejus et familiam procuraret; decorus ipse insigni specie uxoris domini oculos in se converterat. Cùmque amore ipsius deperiret, appetitum sæpiùs, nec acquiescentem sibi, falso scelere infamat; ac viro queritur stuprum sibi intentatum. Ita Josephus in carcerem est conjectus. Erant in eâdem custodiâ ministri regis duo, qui cùm somnia sua ad Josephum retulissent, futura ex somnio conjectans, unum eorum pœnas capite luiturum, alium absolvendum pronuntiavit. Atque ita accidit. Igitur post biennium somnium regi objectum est. Quod cùm à prudentibus Ægyptiorum non posset absolvi, minister regis ille carcere exemptus regem admonet, Josephum esse mirum somniorum interpretem. Ita Josephus solvitur, interpretatusque est regi somnium : septem annis proximis maximam frugum ubertatem futuram, consequentibus inopiam. Quo metu rex perculsus, videns divinum in Josephum spiritum, rei eum annonariæ præfecit, æquato secum imperio. Tum Josephus

(1) L'échanson et le panetier.

(2) Ce prince vit successivement en songe sept vaches

leur

eur persuada de le vendre à des marchands qui se rendoient en Égypte. Ceux-ci le vendirent à Putiphar, officier de Pharaon.

Il étoit bien traité de l'officier de Pharaon qui l'avoit acheté. Il étoit chargé de l'intendance de sa maison et de l'administration de ses biens. Comme il étoit fort beau de visage, il attira les regards de l'épouse de son maître. Cette femme, éperdûment amoureuse de lui, le sollicita plusieurs fois de répondre à sa passion. N'ayant pu le gagner, elle l'accusa faussement d'un crime infâme, en se plaignant à son mari qu'il avoit voulu lui faire violence. Sur cette accusation, Joseph fut emprisonné. Deux officiers du roi (1), qui se trouvoient avec lui dans la même prison, lui racontèrent les songes qu'ils avoient eus. Joseph lisant dans ces songes ce qui leur devoit arriver, prédit à l'un qu'il auroit la tête tranchée, et à l'autre qu'il seroit absous : l'évènement justifia sa prédiction. Deux ans après, Pharaon eut une vision en dormant (2), que les sages d'Egypte ne pouvoient expliquer. L'officier qui avoit été tiré de la prison, apprit au roi que Joseph avoit une merveilleuse intelligence des songes. On le fit alors sortir de prison, et il interpréta celui du roi. Il lui annonça qu'on alloit entrer dans sept années d'abondance qui seroient suivies de sept années de disette. Le prince effrayé de cette prédiction, et voyant dans Joseph un homme rempli de l'esprit de Dieu, lui donna l'intendance des vivres, avec une autorité égale à la sienne. Joseph profitant de la fécondité de toutes les terres

très-grasses, qui furent dévorées par sept autres vaches très-maigres, et sept épis forts, pleins et bien nourris, qui furent également dévorés par sept autres épis maigres et desséchés.

abundantibus per totam Ægyptum frumen
magnam copiam congessit ; multiplicatisq
horreis , adversùs futuram famem consuluer
Eâ tempestate spes atque salus Ægypti in i
sita erat. Per idem tempus verò duos ex A
neth filios genuit, Manassem et Ephrem. Ip
autem, cùm summam à rege potestatem acc
pit, erat annorum triginta; nam à fratribus se
temdecim annos natus venundatus est. Intere
rebus in Ægypto adversùs famem benè comp
sitis, orbem terræ gravis frumenti inopia qu
tiebat. Quâ necessitate compulsus Jacobus fili
in Ægyptum misit, Benjamin tantùm secu
domi retento. Igitur Josephum rerum pote
tem, penes quem annonæ arbitrium erat, fr
tres adeunt, et more regio adorant. Quibus il
visis, callidè agnitionem dissimulans, hostil
ter eos venisse et subdolè loca explorare a
guebat. Angebatur autem quòd Benjamin fratre
non videbat. Res ergò in id deducta, ut præse
tiam ejus pollicerentur; nimirùm ut ex eo quæ
reretur an isti explorandi causâ Ægyptum in
trassent. Ad promissi autem fidem Simeon obs
traditur : ipsis frumentum gratis datum. Rursù
igitur revertentes, Benjamin, ut convenera
deduxerunt. Tùm se cognoscendum Joseph
fratribus præbuit, non sine pudore malè me
rentium. Ita eos oneratos frumento, multisqu
donatos, domum remisit, præmonens quinqu
adhuc annos famem futuram, cum patre atqu
omni progenie ac familiâ ad se commigraren
Igitur Jacobus in Ægyptum descendit, Ægypti

ypte, fit de grands amas de blé, et se pré-
ionna contre la famine qui devoit suivre,
multipliant les greniers. Sa prévoyance fut
s la ressource et le salut de l'Égypte. En
ième temps il eut deux enfans de son épouse
reth, Manassès et Ephrahïm. Il étoit âgé
rente ans lorsque Pharaon le revêtit de la
eraine puissance, et il en avoit dix-sept
qu'il fut vendu par ses frères.
Cependant la famine dont ses sages précau-
s avoient garanti l'Égypte, désoloit le reste
monde. Jacob, forcé par la disette, envoya
enfans dans ce royaume, ne retenant avec
que le seul Benjamin. Joseph y étant le
re et y disposant absolument des blés, ses
s se présentèrent devant lui, et se proster-
nt à ses pieds comme à ceux d'un roi. Il
reconnut dès qu'il les vit; mais dissimu-
avec adresse, il les traita d'espions qui ve-
nt observer les places de l'Égypte. Ce qui le
oit, c'étoit de ne pas voir avec eux son
Benjamin. Il sut les engager à lui pro-
re de le lui amener, pour savoir de lui si
'étoit point là l'objet de leur voyage. Pour
té de leur promesse, il retint Siméon en
e, et leur fit livrer gratuitement du blé.
revinrent ensuite en Égypte, et amenèrent
amin comme ils l'avoient promis. Alors Jo-
se fit connoître à ses frères qui rougirent
mauvais traitemens qu'ils lui avoient faits.
es renvoya dans leur pays avec une ample
vision de blé et quantité de présens, en les
tissant qu'il y auroit encore cinq années de
ine, et en leur ordonnant de retourner au-
s de lui avec leur père, leurs enfans et toute
maison. Jacob se rendit en Égypte. Son
lui fit un accueil plein de tendresse; le

admodùm lætantibus, gaudente rege, à filio susceptus. Id gestum anno ætatis centesimo et trigesimo, à diluvio aute. Cæterùm ab eo tempore, quo Abrahamus Chananæorum consedit, in id quod Ægyptum ingressus est, referuntur ani

Igitur Jacobus, septimo et decimoa n Ægypto advenerat, urgente morbo Jo filium obtestatur, corpus sepulcro suo r Tùm Josephus patri benedicendos fili obtulit; quibus benedictis, cùm tamen b tionis merito majori minorem præpo filios omnes benedictione lustravit. I autem annos natus 147. Funus magnific tum, corpus in sepulcro majorum Josep didit. Fratres, post patris obitum pro c tiâ paventes, benignè habuit. Decessit Josephus ipse ætatis anno decimo et cen

Servitus in Ægypto.

Hebræi qui in Ægyptum devenerant dibile memoratu est, quàm citò nume sint, multiplicatâque progenie Ægyptur verint. Sed defuncto rege, qui eos ob n Josephi benignè fovèbat, succedentium imperio deprimebantur. Nam et opus ædificandarum civitatum eis impositum; jam multitudo abundans metuebatur, n dòque libertatem armis vindicarent, p recens editos aquis mergere edicto re

roi fut ravi de son arrivée, et la nation en témoigna la plus grande joie. Cet évènement arriva la cent-trentième année de Jacob, 1360 ans après le déluge, et l'on en compte deux cent quinze depuis l'établissement d'Abraham dans la terre de Chanaan jusqu'à l'entrée du saint patriarche en Égypte.

Dix-sept ans après son arrivée dans ce royaume, Jacob se trouvant au lit de la mort, conjura son fils Joseph de rapporter son corps dans le tombeau de sa famille. Joseph lui présenta ses fils pour qu'il leur donnât sa bénédiction; il les bénit l'un et l'autre en donnant néanmoins la préférence au plus jeune. Il bénit aussi chacun de ses enfans en particulier, et mourut âgé de cent quarante-sept ans. Joseph lui fit de magnifiques funérailles et l'ensevelit dans le sépulcre de ses péres. Il continua ses bontés à ses frères, que leur conscience alarmoit après la mort de Jacob, et il mourut lui-même à l'âge de cent dix ans.

Servitude d'Égypte.

On ne sauroit croire avec quelle rapidité les Hébreux qui étoient entrés en Égypte se multiplièrent. Leur nombre s'accrut si prodigieusement qu'ils remplirent bientôt tout le royaume. Mais après la mort du prince qui les traitoit avec bonté en considération des services de Joseph, ils furent opprimés par les rois qui lui succédèrent. On leur imposa la dure tâche de bâtir des villes; et parce que leur grande multitude faisoit craindre qu'ils ne se missent un jour en liberté par la force des armes, un édit du prince leur ordonna de noyer leurs enfans mâles d'abord après leur naissance; édit

gebantur; nec dissimulare cruentum imperium licebat.

Libertas Hebræorum.

HEBRÆI multiplicato servitutis malo pressi, querelis in cœlum conversi, spem auxilii à Deo expectabant. Tùm Moysi pascenti oves repentè rubus ardere visa, flammis tamen, quod erat mirabilius, innoxiis. Quâ novitate obstupefactus rubo propiùs accessit, statimque ad eum istiusmodi ferè verbis Deus locutus est: Dominum se esse Abrahami, Isaaci et Jacobi; quorum progeniem, Ægyptiorum dominatione depressam, ereptam malis cupiat; iter ergò susciperet ad regem Ægypti, ducemque se populi in libertatem restituendi præstaret. Cunctantem potestate confirmat, virtutem ei signorum faciendorum impertiens. Ita Moyses in Ægyptum profectus, signis priùs apud suos editis, assumpto fratre Aaron, regem adiit; missum se à Deo prodit, verbisque se Dei dicere, populum Hebræum uti dimitteret. At ille negans se Dominum nosse, parere imperio abnuebat.

Cùmque Moyses in testimonium mandatorum Dei, ex virgâ draconem fecisset, mox aquas omnes in sanguinem convertisset, totamque terram ranis opplesset, facientibus simili Chaldeis, magicas esse artes, quæcumque pe

cruel et sanglant qu'ils ne pouvoient pas feindre d'ignorer, et auquel il falloit qu'ils obéissent.

Délivrance des Hébreux.

TANDIS que les Hébreux, accablés sous le poids de la plus malheureuse servitude, adressoient leurs plaintes au ciel, et attendoient que le Seigneur vînt à leur secours, Moïse en paissant les brebis de son beau-père, aperçut tout-à-coup un buisson en feu, et, ce qui étoit un prodige, brûlant sans se consumer. Saisi d'étonnement à cette merveille, il s'approcha du buisson, et aussitôt Dieu lui parla à peu près en ces termes : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Je veux délivrer de leurs maux leurs descendans opprimés par les Egyptiens. Partez, allez trouver le roi d'Egypte, et montrez-vous à lui comme le chef de la nation que je vais mettre en liberté. » Moïse hésitant de se charger de cette commission, Dieu le rassura et l'arma de sa puissance en lui donnant le pouvoir de faire des miracles. Moïse partit pour l'Egypte; il commença par opérer des prodiges en présence des Hébreux, et ayant pris son frère Aaron avec lui, il se rendit auprès du roi. Il lui déclara qu'il étoit envoyé de Dieu, et lui ordonna de sa part de laisser sortir le peuple Hébreux de ses états. Le roi répondit qu'il ne connoissoit point son Dieu, et refusa de se soumettre à ses ordres.

Moïse, pour confirmer sa mission, changea une verge en serpent, convertit toutes les eaux en sang, et remplit l'Egypte entière de grenouilles; mais les magiciens de Pharaon ayant imité ces prodiges, ce prince soutenoit que les opérations de Moïse étoient des enchantemens

trem exploravit. Tùm ille obviàm fratri pro-
cessit ; nec tamen Jacobus se ultrà fratri cre-
didit. Sed pridiè quàm inter se fratres conve-
nirent, Dominus humanâ specie assumptâ
colluctatus cum Jacobus refertur. Et cùm se
versùs Dominum prævaluisset, tamen non es-
mortalem, non ignoravit : benedici sibi ab e-
flagitabat. Tùm à Deo illi immutatum nomen
est, ut ex Jacobo Israel diceretur. Sed cùm
ille vicissim à Domino nomen Domini quæreret,
non esse quærendum, quia admirabile esset,
responsum est. Ex colluctatione autem latitudo
femoris Jacobi obtorpuit.

Josephus.

POST excessum patris, Jacobus in solo eo
in quo Isaac vixerat, commorabatur ; filii ejus
aliquantùm ab eo, pascui gratiâ, cum gregibus
secesserant ; Josephus tamen ac Benjamin pa-
vus domi resederant. Charus admodùm Jose-
phus patri, obque id invisus fratribus ; sive
quia frequentibus ejus somniis majorem eum
omnibus futurum portendi videbatur. Igitur ad
inspiciendos greges, revisendosque fratres à
patre missus, opportunus injuriæ fuit. Nam
viso fratre, consilium necis ejus ceperunt, sed
obsistente Ruben cui à tanto facinore abhorre-
bat animus, in lacum demissus : mox suadente
Judâ, deducti ad mitius consilium, negotia-

reconnoître ses dispositions. Esaü vint au-devant de son frère ; mais Jacob ne se fia pas davantage à lui. La veille de l'entrevue des deux frères, le Seigneur ayant pris la figure d'un homme lutta contre Jacob. Quoique ce dernier eût été le plus fort, il reconnut que son adversaire n'étoit pas un simple mortel, et il lui demanda instamment sa bénédiction. Dieu lui changea son nom, et voulut qu'au lieu de Jacob il s'appelât Israël (1). Comme il demandoit à son tour au Seigneur le nom qu'il portoit, le Seigneur lui dit qu'il ne devoit pas s'en informer, parce que ce nom étoit admirable. Au reste, cette lutte engourdit la hanche de Jacob.

Joseph.

JACOB, après la mort de son père, habita les lieux où Isaac avoit vécu (2). Ses enfans, pour faire paître ses troupeaux, s'étoient un peu éloignés de sa demeure, et il ne restoit dans la maison que Joseph et le petit Benjamin. Joseph, tendrement chéri de son père, étoit pour cette raison odieux à ses frères. Ses songes fréquens, qui sembloient leur présager qu'il seroit un jour plus grand qu'eux tous, avoient encore fortifié leur haine. Jacob l'ayant envoyé reconnoître ses troupeaux et visiter ses frères, ceux-ci purent l'insulter impunément. A peine l'eurent-ils aperçu, qu'ils projetèrent de le tuer. Ruben ayant horreur d'un si grand crime et s'opposant à leur résolution, ils le descendirent dans une citerne. Bientôt après Juda leur fit prendre un parti plus doux, et

(1) C'est-à-dire, fort contre le Seigneur.

(2) Hébron.

toribus eum qui tùm Ægyptum petebant vendiderunt, atque ab his Putifari præposito Pharaonis traditus est.

Cum benignè à curatore regio, qui eum pretio acceperat, haberetur, domumque ejus et familiam procuraret; decorus ipse insigni specie uxoris domini oculos in se converterat. Cùmque amore ipsius deperiret, appetitum sæpiùs, nec acquiescentem sibi, falso scelere infamat; ac viro queritur stuprum sibi intentatum. Ita Josephus in carcerem est conjectus. Erant in eâdem custodiâ ministri regis duo, qui cùm somnia sua ad Josephum retulissent, futura ex somnio conjectans, unum eorum pœnas capite luiturum, alium absolvendum pronuntiavit. Atque ita accidit. Igitur post biennium somnium regi objectum est. Quod cùm à prudentibus Ægyptiorum non posset absolvi, minister regis ille carcere exemptus regem admonet, Josephum esse mirum somniorum interpretem. Ita Josephus solvitur, interpretatusque est regi somnium: septem annis proximis maximam frugum ubertatem futuram, consequentibus inopiam. Quo metu rex perculsus, videns divinum in Josephum spiritum, rei eum annonariæ præfecit, æquato secum imperio. Tum Josephus

(1) L'échanson et le panetier.

(2) Ce prince vit successivement en songe sept vaches

leur

persuada de le vendre à des marchands
se rendoient en Égypte. Ceux-ci le ven-
nt à Putiphar, officier de Pharaon.
l étoit bien traité de l'officier de Pharaon
l'avoit acheté. Il étoit chargé de l'intendance
sa maison et de l'administration de ses biens.
nme il étoit fort beau de visage, il attira les
ards de l'épouse de son maître. Cette femme,
rdûment amoureuse de lui, le sollicita plu-
ırs fois de répondre à sa passion. N'ayant pu
gagner, elle l'accusa faussement d'un crime
ıme, en se plaignant à son mari qu'il avoit
lu lui faire violence. Sur cette accusation,
eph fut emprisonné. Deux officiers du roi (1),
se trouvoient avec lui dans la même prison,
racontèrent les songes qu'ils avoient eus.
eph lisant dans ces songes ce qui leur de-
t arriver, prédit à l'un qu'il auroit la tête
ıchée, et à l'autre qu'il seroit absous : l'é-
ement justifia sa prédiction. Deux ans après,
ıraon eut une vision en dormant (2), que les
es d'Egypte ne pouvoient expliquer. L'offi-
r qui avoit été tiré de la prison, apprit au
que Joseph avoit une merveilleuse intelli-
ıce des songes. On le fit alors sortir de
son, et il interpréta celui du roi. Il lui
ıonça qu'on alloit entrer dans sept années
bondance qui seroient suivies de sept années
disette. Le prince effrayé de cette prédic-
n, et voyant dans Joseph un homme rempli
l'esprit de Dieu, lui donna l'intendance des
res, avec une autorité égale à la sienne. Jo-
ph profitant de la fécondité de toutes les terres

s-grasses, qui furent dévorées par sept autres vaches
s-maigres, et sept épis forts, pleins et bien nourris,
i furent également dévorés par sept autres épis maigres
desséchés.

abundantibus per totam Ægyptum fı
magnam copiam congessit ; multipli
horreis , adversùs futuram famem con
Eâ tempestate spes atque salus Ægypt
sita erat. Per idem tempus verò duos
neth filios genuit , Manassem et Ephr
autem , cùm summam à rege potestate
pit , erat annorum triginta ; nam à fratri
temdecim annos natus venundatus est.
rebus in Ægypto adversùs famem benè
sitis , orbem terræ gravis frumenti ino
tiebat. Quâ necessitate compulsus Jacol
in Ægyptum misit , Benjamin tantùm
domi retento. Igitur Josephum rerum
tem , penes quem annonæ arbitrium e
tres adeunt , et more regio adorant. Qu
visis , callidè agnitionem dissimulans ,
ter eos venisse et subdolè loca explo
guebat. Angebatur autem quòd Benjamin
non videbat. Res ergò in id deducta , ut
tiam ejus pollicerentur ; nimirùm ut ex
reretur an isti explorandi causâ Ægyp
trassent. Ad promissi autem fidem Sime
traditur : ipsis frumentum gratis datum.
igitur revertentes , Benjamin , ut conv
deduxerunt. Tùm se cognoscendum J
fratribus præbuit , non sine pudore m
rentium. Ita eos oneratos frumento , m
donatos , domum remisit , præmonens
adhuc annos famem futuram , cum pat
omni progenie ac familiâ ad se commi
Igitur Jacobus in Ægyptum descendit, Æ

d'Égypte, fit de grands amas de blé, et se précautionna contre la famine qui devoit suivre, en multipliant les greniers. Sa prévoyance fut alors la ressource et le salut de l'Égypte. En ce même temps il eut deux enfans de son épouse Azeneth, Manassès et Ephrahïm. Il étoit âgé de trente ans lorsque Pharaon le revêtit de la souveraine puissance, et il en avoit dix-sept lorsqu'il fut vendu par ses frères.

Cependant la famine dont ses sages précautions avoient garanti l'Égypte, désoloit le reste du monde. Jacob, forcé par la disette, envoya ses enfans dans ce royaume, ne retenant avec lui que le seul Benjamin. Joseph y étant le maître et y disposant absolument des blés, ses frères se présentèrent devant lui, et se prosternèrent à ses pieds comme à ceux d'un roi. Il es reconnut dès qu'il les vit; mais dissimulant avec adresse, il les traita d'espions qui venoient observer les places de l'Égypte. Ce qui le âchoit, c'étoit de ne pas voir avec eux son rère Benjamin. Il sut les engager à lui pronettre de le lui amener, pour savoir de lui si e n'étoit point là l'objet de leur voyage. Pour ureté de leur promesse, il retint Siméon en tage, et leur fit livrer gratuitement du blé. ls revinrent ensuite en Égypte, et amenèrent Benjamin comme ils l'avoient promis. Alors Joeph se fit connoître à ses frères qui rougirent les mauvais traitemens qu'ils lui avoient faits. Il les renvoya dans leur pays avec une ample provision de blé et quantité de présens, en les avertissant qu'il y auroit encore cinq années de famine, et en leur ordonnant de retourner auprès de lui avec leur père, leurs enfans et toute leur maison. Jacob se rendit en Égypte. Son fils lui fit un accueil plein de tendresse; le

admodùm lætantibus, gaudente rege, à filio susceptus. Id gestum anno ætatis centesimo et trigesimo, à diluvio autei Cæterùm ab eo tempore, quo Abrahamus Chananæorum consedit, in id quod, Ægyptum ingressus est, referuntur ani

Igitur Jacobus, septimo et decimoa ni Ægypto advenerat, urgente morbo Jo filium obtestatur, corpus sepulcro suo r Tùm Josephus patri benedicendos fili obtulit; quibus benedictis, cùm tamen b tionis merito majori minorem præpo filios omnes benedictione lustravit. I autem annos natus 147. Funus magnific tum, corpus in sepulcro majorum Josepl didit. Fratres, post patris obitum pro c tiâ paventes, benignè habuit. Decessi Josephus ipse ætatis anno decimo et cer

Servitus in Ægypto.

Hebræi qui in Ægyptum devenerant dibile memoratu est, quàm citò numei sint, multiplicatâque progenie Ægyptur verint. Sed defuncto rege, qui eos ob n Josephi benignè fovèbat, succedentium imperio deprimebantur. Nam et opus ædificandarum civitatum eis impositum; jam multitudo abundans metuebatur, n dòque libertatem armis vindicarent, p recens editos aquis mergere edicto re

roi fut ravi de son arrivée, et la nation en témoigna la plus grande joie. Cet évènement arriva la cent-trentième année de Jacob, 1360 ans après le déluge, et l'on en compte deux cent quinze depuis l'établissement d'Abraham dans la terre de Chanaan jusqu'à l'entrée du saint patriarche en Égypte.

Dix-sept ans après son arrivée dans ce royaume, Jacob se trouvant au lit de la mort, conjura son fils Joseph de rapporter son corps dans le tombeau de sa famille. Joseph lui présenta ses fils pour qu'il leur donnât sa bénédiction; il les bénit l'un et l'autre en donnant néanmoins la préférence au plus jeune. Il bénit aussi chacun de ses enfans en particulier, et mourut âgé de cent quarante-sept ans. Joseph lui fit de magnifiques funérailles et l'ensevelit dans le sépulcre de ses péres. Il continua ses bontés à ses frères, que leur conscience alarmoit après la mort de Jacob, et il mourut lui-même à l'âge de cent dix ans.

Servitude d'Égypte.

On ne sauroit croire avec quelle rapidité les Hébreux qui étoient entrés en Égypte se multiplièrent. Leur nombre s'accrut si prodigieusement qu'ils remplirent bientôt tout le royaume. Mais après la mort du prince qui les traitoit avec bonté en considération des services de Joseph, ils furent opprimés par les rois qui lui succédèrent. On leur imposa la dure tâche de bâtir des villes; et parce que leur grande multitude faisoit craindre qu'ils ne se missent un jour en liberté par la force des armes, un édit du prince leur ordonna de noyer leurs enfans mâles d'abord après leur naissance; édit

gebantur; nec dissimulare cruentum imperium licebat.

Libertas Hebræorum.

HEBRÆI multiplicato servitutis malo pressi querelis in cœlum conversi, spem auxilii Deo expectabant. Tùm Moysi pascenti oves repentè rubus ardere visa, flammis tamen, quod erat mirabilius, innoxiis. Quâ novitate obstupefactus rubo propiùs accessit, statimque ad eum istiusmodi ferè verbis Deus locutus est Dominum se esse Abrahami, Isaaci et Jacobi quorum progeniem, Ægyptiorum domination depressam, ereptam malis cupiat; iter erg susciperet ad regem Ægypti, ducemque s populi in libertatem restituendi præstaret. Cunc tantem potestate confirmat, virtutem ei signorum faciendorum impertiens. Ita Moyses in Ægyptum profectus, signis priùs apud suo editis, assumpto fratre Aaron, regem adiit missum se à Deo prodit, verbisque se De dicere, populum Hebræum uti dimitteret. A ille negans se Dominum nosse, parere imperi abnuebat.

Cùmque Moyses in testimonium mandatorum Dei, ex virgâ draconem fecisset, mox aqua omnes in sanguinem convertisset, totamque terram ranis opplesset, facientibus simil Chaldeis, magicas esse artes, quæcumque p

et sanglant qu'ils ne pouvoient pas feindre
orer, et auquel il falloit qu'ils obéissent.

Délivrance des Hébreux.

ANDIS que les Hébreux, accablés sous le
s de la plus malheureuse servitude, adres-
it leurs plaintes au ciel, et attendoient
le Seigneur vînt à leur secours, Moïse
aissant les brebis de son beau-père, aperçut
-à-coup un buisson en feu, et, ce qui
un prodige, brûlant sans se consumer.
d'étonnement à cette merveille, il s'ap-
ha du buisson, et aussitôt Dieu lui parla
u près en ces termes : « Je suis le Dieu
raham, d'Isaac et de Jacob. Je veux dé-
r de leurs maux leurs descendans opprimés
les Egyptiens. Partez, allez trouver le roi
ypte, et montrez-vous à lui comme le chef
a nation que je vais mettre en liberté. »
se hésitant de se charger de cette commis-
, Dieu le rassura et l'arma de sa puissance
ui donnant le pouvoir de faire des miracles.
se partit pour l'Egypte; il commença par
er des prodiges en présence des Hébreux,
ant pris son frère Aaron avec lui, il se
it auprès du roi. Il lui déclara qu'il étoit
yé de Dieu, et lui ordonna de sa part de
er sortir le peuple Hébreux de ses états.
oi répondit qu'il ne connoissoit point son
, et refusa de se soumettre à ses ordres.
oïse, pour confirmer sa mission, changea
erge en serpent, convertit toutes les eaux
ng, et remplit l'Egypte entière de gre-
les; mais les magiciens de Pharaon ayant
ces prodiges, ce prince soutenoit que les
tions de Moïse étoient des enchantemens

Moysem fierent, potiùs quàm Dei virtutem, pronunciabat ; donec superductis ciniphibus terrà oppleta est, Chaldæis fatentibus majestate divinâ ista fieri. Tùm rex malo coactus, advocato ad se Moyse et Aaron, dat populo discedendi potestatem, modò ut superductam cladem averterent ; sed ubi clades exempta est, impotens suî animus, in se reversus, exire ut convenerat Israelitas non patiebatur. Ad extremum, decem plagis corporis et regni sui contusus et evictus est.

Exitus ex Ægypto et transitus maris rubri.

Populus egressus dives suis copiis, ex Ægypti spoliis cumulatior : cujus numerus, ex quinque et septuaginta Hebræis, qui primùm Ægyptum descenderant, ad millia virorum sexcenta pervenerant. Columna nubis interdiù, noctu columna ignis præferebatur. Sed cùm ob interjectum sinum rubri maris, præter terram Philistiim via duceret, ne posteà Hebræis eremum aspernantibus, redeundi in Ægyptum continentibus terris, noto itinere, facultas panderetur ; nutu Dei aversi, in rubrum mare illati sunt, castraque ibi cunctantes constituerunt. Quod ubi regi nunciatum est, Hebræum

it que des effets de la puissance de son
. Moïse couvrit enfin l'Égypte de mouche-
, et les magiciens confessèrent que ce
cle partoit d'une main divine. Alors le
orcé par cette calamité, manda Moïse et
n, et leur permit d'emmener le peuple,
ndition qu'ils éloigneroient le fléau qu'ils
ent suscité. Mais à peine le mal eut-il
, que ce prince emporté, revenant à son
tère, rétracta sa promesse et empêcha
lébreux de se retirer. Les dix plaies dont
ujets et lui furent frappés, domptèrent
son opiniâtreté.

tie d'Egypte, et passage de la mer rouge.

s Hébreux quittèrent l'Egypte, riches de
propres biens et plus encore des dépouil-
es Egyptiens. (1) Leur nombre qui n'étoit
le 75 personnes lors de leur arrivée en ce
me, s'étoit élevé jusqu'à 600,000 mille
nes. Leur marche étoit dirigée le jour par
colonne de nuée, et la nuit par une co-
de feu. Le golfe de la mer rouge se trou-
entre les lieux qu'ils quittoient et ceux
s alloient, il leur falloit suivre la route
passoit le long du pays des Philistins;
de peur qu'il ne leur fût facile, en cas
se dégoutassent du désert, de retourner
gypte par le chemin de la terre ferme
'avoient connu, Dieu voulut qu'ils s'en
rnassent. Ils se portèrent vers la mer
, et campèrent sur ses bords sans savoir
'ils deviendroient. Dès que Pharaon eut

Les voitures et les bêtes étoient chargées des pro-
et des richesses que les Égyptiens avoient confiées
captifs.

populum viæ errore in objectum mare dev
nisse, nullum ei esse exitum obsistente el
mento; furens animi, quo angebatur, tot h
minum millia regno suo et potestati deceder
exercitum properè educit. Jamque emin
arma signaque et protentæ patentibus la
campis acies visebantur; cùm Hebræis me
trepidis, et cœlum aspectantibus, Moyses
Deo monitus percussum virga mare discidit.

Ita populo, cedentibus in latera aquis, vel
in continenti iter pervium fuit. Nec cunctat
rex Ægyptius cedentes insequi, mare, qu
patebat, ingressus, mox coeuntibus aquis cu
omni exercitu deletus est. Tunc Moyses inco
lumitate suorum, exitio hostium, virtutequ
Dei exultans, canticum Domino cecinit; idem
que omnis turba virilis ac muliebris sexu
fecit.

Sed ingressos eremum, cum jam per triduu
iter agerent, aquæ penuria urgebat, repert
que ob amaritudinem usui non erat. Ac tu
primùm impotentis populi contumacia app
ruit, jamque in Moysem ferebatur, cùm edo
tus à Deo, lignum aquis intulit; cujus ha
vis fuit, ut dulcem saporem fluentis redder
Exin promotum agmen apud Elim, duodeci
fontibus aquarum et septuaginta arboribus p
marum repertis, consedit. Rursùm popul
famem conquerens Moysem increpabat, Ægy

i qu'ils s'étoient égarés, qu'ils avoient
é la mer sur leurs pas, et que cet
les empêchoit d'avancer et leur fer-
ıte issue, ce prince furieux de voir
milliers d'hommes sortir de ses états
ıstraire à sa puissance, se mit promp-
à leur poursuite avec une armée. On
éjà de loin ses bataillons couvrant une
mmense, on distinguoit leurs armes et
apeaux. Les Hébreux étoient saisis d'é-
e et levoient les yeux au ciel. Moïse,
lre de Dieu, frappa la mer de sa verge
ivisa. Les eaux se retirant des deux
ouvrirent aux Hébreux une route où ils
nt marcher aussi sûrement que sur la
rme. Le roi d'Egypte ne balança point
ivre; il s'engagea dans le même pas-
nais les eaux s'étant réunies, il fut
i sous elles avec toute son armée. Moïse
rté de joie de la conservation des Hé-
de la ruine de leurs ennemis et du
opéré par la puissance de Dieu,
un cantique au Seigneur. Toute la mul-
es Hébreux, hommes et femmes, uni-
ırs voix à la sienne.
Israélites entrés dans le désert, éprou-
pendant trois jours de marche une
disette d'eau, et celle qu'ils trouvèrent
n'étoit pas potable à cause de son
ne. Ils alloient fondre sur Moïse, lors-
dernier, inspiré de Dieu, jeta dans ces
nères une espèce de bois dont la vertu
ıdit douces. On s'avança de là jusqu'à
et comme on y trouva douze sources et
e-cinq palmiers, on s'y arrêta. La faim
èrer les plaintes des Hébreux; ils écla-
en reproches contre Moïse: regrettant

servitium cum saturitate ventris desiderans. Tùm grex coturnicum, supernè missus, castra opplevit. Postero autem die animadvertunt qui extra castra processerant, parvis quibusdam siliquis oppletum solum; quarum species in modum coriandri seminis, glaciali albedine erat, ut crebrò hibernis mensibus superductis pruinis tegi terram videmus. Tùm per Moysem populus admonetur, panem hunc eis munere missum Dei, unumquemque, in id paratis vasculis, tantùm usurpare debere quantùm in diem unum pro numero singulis satis esset : sexto tamen die, quia sabbato colligi non liceret, duplum præsumerent. Verùm populus, ut semper parùm dicto audiens, more humani ingenii, non refrenavit cupiditatem, ex reconditis in posterum quoque diem consulens. Sed reposita, fetore diro, in vermes effervescebant, cùm die sexto in sabbatum reservata integra permanerent. Hoc Hebræi per XL annos cibo sunt usi : cujus sapor melli proximus nomen manna traditur. In testimonium autem divini muneris reservasse Moyses gomor plenum in vase aureo dicitur.

Indè progressus populus, cùm aquæ penuria tentaretur, ægrè ab exitio ducis temperabat. Tùm Moyses, mandante Domino, apud locum, cui Horeb nomen est, virgâ petram percutiens, largè aquæ copiam fecit. Sed ubi Raphidim

de ne plus vivre en Egypte, dans la servitude, mais dans l'abondance. Alors une troupe de cailles, envoyée par le Seigneur, tomba dans leur camp; et ceux qui en sortirent le lendemain virent la terre semée de petites cosses ayant la forme de la graine de coriandre et la blancheur de cette gelée dont la terre est souvent couverte en hiver, Moïse leur apprit que la providence de Dieu leur avoit envoyé ce pain; qu'il falloit que chacun en recueillît dans de petits vases autant qu'il en avoit besoin pour se nourrir un jour, mais que la sixième férie ils devoient en ramasser une double portion, n'étant pas permis d'en aller prendre le jour du sabbat. Les Hébreux toujours indociles, entraînés par la cupidité humaine, se précautionnoient pour le lendemain en en mettant une portion en réserve; mais ce qu'on avoit gardé contractoit une odeur horrible et se changeoit en vers, tandis que ce qu'on réservoit le sixième jour pour le sabbat, se conservoit sain et entier. On se nourrit de ce pain pendant quarante ans. Son goût approchoit de celui du miel, et on l'appela manne. Pour laisser un monument de cette libéralité du Seigneur, Moïse fit recueillir un gomor (1) de manne, et la déposa dans un vase d'or.

Le peuple ayant continué sa marche manqua d'eau. Peu s'en fallut qu'il ne tuât son conducteur. Moïse frappa de sa verge un rocher du mont Horeb par ordre de Dieu, et en fit jaillir une source abondante. Les Hébreux, arrivés à Raphidim, souffrirent beaucoup des attaques

(1) Mesure hébraïque qui contenoit la dixième partie de l'éphi. *L'éphi* contenoit deux boisseaux, cinq litrons et quart, mesure de Paris.

perventum, Amalecitæ populum incursionibus vastabant, Moyses suis in prælium eductis, cum Jesum bellantibus præfecisset, assumpto Aaron et Hur, spectator pugnæ futurus simul precandi Dominum gratiâ montem conscendit; sed cum dubio eventu acies concurrissent, Moysis precibus victor Jesus hostes in noctem cecidit.

Tabernaculum et Arca.

MOYSES autem accersitus à Domino, interiorem nubem, quæ circum Dominum steterat, ingressus quadraginta diebus, totidemque noctibus ibi fuisse traditur. Quo tempore super ædificando tabernaculo, atque arcâ, rituque sacrificandi edoctus verbis Dei est: quæ ego, quia prolixa admodùm videbantur, inserenda huic tam præciso operi non putavi.

Sed immorante diutiùs Moyse, quippè qui 40 dies apud Dominum duceret, populus, desperato ejus reditu, Aaron compulit simulacra facere. Tunc ex metallis conflatis vituli caput extitit. Cui cùm populus, Domini immemor, hostias obtulisset, vinoque se et ventri dedisset, despectans hæc justo dolore Deus, improbum populum, nisi à Moyse fuisset exoratus, delesset; sed regressus Moyses, cùm duas ex lapide tabulas manu Domini scriptas detulisset, populumque luxui et sacrilegio deditum deprehendisset, tabulas confregit; indignam esse gentem existimans cui lex Domini traderetur. Multis

Amalécites. Leur conducteur ayant mis
ué à leur tête, et les ayant fait marcher
bataille contre Amalec, alla se placer sur
cime de la montagne avec Aaron et Hur,
: pour être spectateur du combat, soit pour
er le Seigneur et implorer son secours. Les
iées se battirent avec un succès long-temps
ancé; mais enfin les prières de Moïse don-
ent la victoire à Josué qui tailla les ennemis
pièces jusqu'à la nuit.

Tabernacle et Arche d'alliance.

Moise, appelé par le Seigneur, pénétra dans
térieur de la nue qui l'environnoit, et y
meura 40 jours et 40 nuits. Dans cet espace
temps, Dieu l'instruisit sur la construction
tabernacle et de l'arche d'alliance, et sur
manière d'offrir les sacrifices. Ces détails
ont paru trop longs pour devoir entrer dans
abrégé aussi court que celui-ci.
Moïse restant trop long-temps sur la monta-
e, (il y étoit depuis 40 jours auprès du Sei-
eur) le peuple désespéra de son retour, et
ntraignit Aaron de lui faire des dieux. On
idit les boucles des femmes Israélites, et l'on
forgea le veau d'or. Les Hébreux oubliant
Seigneur immolèrent des hosties à l'idole,
ne pensèrent qu'à boire et manger. Dieu
yant ce désordre avec des yeux de colère et
ndignation, auroit exterminé ce peuple im-
e et méchant si Moïse ne l'eût fléchi. Moïse
nt descendu de la montagne avec les deux
les de pierre où Dieu avoit gravé la loi de
propre main, et ayant trouvé le peuple aban-
nné à la débauche et au sacrilége, mit ces
les en pièces, jugeant sa nation indigne de

tamen increpitis levitas ad se aggregavit, eisdemque præcepit, ut districtis gladiis populum cæderent. Quo impetu 23 millia virorum peremta traduntur.

Tùm Moyses tabernaculum extra castra constituit : quod quotiès fuisset ingressus, columna nubis adstare pro foribus visebatur, coramque ad Moysem Dominus loquebatur. Poscente autem Moyse, ut Dominum in majestate propriâ videret : responsum formam Dei mortalibus oculis perspici non posse, posteriora tamen ejus videre concessum ; tabulæque, quas Moyses priùs confregerat, refectæ. Sed in hoc colloquio Dei 40 diebus diversatus apud Dominum Moyses traditur.

Cùmque de monte descenderet, tabulas præferens, tantâ claritudine facies ejus renidebat, ut intueri eum populus non valeret. Sed cùm mandata Dei relaturus esset, vultum velamento obtexit, atque ita ad populum verbis Domini locutus est. Hoc in loco tabernaculi, interiorumque ejus edificatio refertur. Quo consummato, nubes supernè decidit, atque ita tabernaculum obumbravit, ut ipsum Moysem aditu excluderet.

Iter prosequuntur Hebræi, etc.

CUM populus mannæ cibo, ut suprà retulimus, uteretur ; tot tantisque beneficiis Dei, ut semper, ingratus, viles, quibus in Ægypto assueverat, dapes desiderabat. Tùm Dominus immensam

ıvoir la loi du Seigneur. Après avoir fait des :oches à un grand nombre de prévaricateurs, assembla les lévites autour de lui, et leur onna de tirer l'épée et de mettre à mort les pables: il périt 23,000 hommes.

loïse plaça dès-lors le tabernacle hors de :einte du camp. Toutes les fois qu'il y ent, on voyoit s'etendre devant la porte une nne de nuée. Le Seigneur y étoit présent et tretenoit avec lui. Moïse lui demandant de oir dans tout l'éclat de sa majesté, on lui ondit que le visage du Très-Haut étoit invi- à des yeux mortels; il lui fut seulement nis de voir le Seigneur par derrière. Dans second entretien qu'il eut avec Dieu pen- : 40 jours, les tables qu'il avoit brisées furent ites. Quand il descendit de la montagne, ant ces tables à la main, il sortoit de son .t des rayons de lumière si éclatans que le ple ne pouvoit l'envisager. Comme il devoit :ommuniquer les ordres de Dieu, il se voila isage et lui parla de sa part en cet état. C'est que les livres saints font mention de la cons- :tion du tabernacle et de tout ce qu'il ren- aoit. Lorsqu'il fut achevé, la colonne de e descendit sur lui, et l'enveloppa telle- ıt de son ombre que Moïse lui-même ne put ıtrer.

'ontinuation de la marche des Hébreux, etc.

A manne étoit la nourriture des Hébreux, me nous l'avons dit plus haut. Toujours ats après tant et de si grands bienfaits du neur, ils regrettèrent les vils alimens dont nourrissoient en Egypte. Le Seigneur fit abattre dans leur camp une multitude

copiam coturnicum castris intulit : quas cu
avidè diriperent, primoribus labiis admotis ca
nibus, interibant. Magnaque eo die clades i
castris fuit, adeò ut viginti et tria virorum
millia periisse tradantur. Ita populus eo, que
desiderabat, cibo punitus est. Indè promotu
agmen, et in Pharan ventum est; edoctusque
Domino Moyses vicinam esse terram, cuj
possessionem eis promiserat Dominus : explo
ratoribus in eam missis renunciatur felicem om
copiâ esse regionem, sed gentes validas,
munita ingentibus muris oppida. Quod ubi p
pulo compertum, magna mentes omnium formi
incesserat, eòque mali ventum, ut spreto Moy
imperio, ducem sibi constituere pararent, cuj
ductu in Ægyptum reverterentur. Tunc Je
et Caleb, qui inter exploratores terræ fuera
conscissis vestibus flentes populum obtestantu
ne exploratoribus credant formidolosa refere
tibus; se quoque unà cum his fuisse, nih
metuendum in solo illo reperisse; promissis ill
Dei confidere oportere, hostes prædæ poti
quàm exitio fore. Sed gens indomita, sanis co
siliis malè renitens, in perniciem suam ferebatu
Queis rebus commotus Dominus partem pop
hostibus cædendam objecit.

Exploratoribus interfectis ad vulgi form
dinem, secuta est eorum contumacia, qui

nombrable de cailles. Ils s'en saisirent avi-
lement; mais à peine portoient-ils cette viande
la bouche qu'ils expiroient. Le camp fut rempli
e morts ce jour-là; il périt, dit-on, 23,000
ommes, et le peuple fut puni par l'aliment
ême qu'il avoit désiré.

On décampa du mont Sinaï, et l'on avança
squ'à Pharan. Le Seigneur ayant alors appris
Moïse qu'il étoit près de la terre dont il lui
oit promis la possession, on envoya recon-
ître le pays. Les explorateurs rapportèrent
'il étoit fertile et abondant en toutes sortes
fruits, mais que ses habitans étoient braves
rigoureux, et ses places défendues par de
utes et fortes murailles. Les Hébreux instruits
ces détails en furent tous épouvantés, et le
l alla si loin qu'au mépris de l'autorité de
oïse, ils se disposoient à se choisir un chef
i les reconduisît en Egypte. Josué et Caleb,
squels étoient du nombre de ceux qui étoient
és reconnoître la terre de promission, déchi-
nt alors leurs vêtemens, et conjurent le peuple
ec larmes de ne point ajouter foi aux explora-
urs qui leur font ces récits effrayans; qu'ils ont
é aussi dans ce pays avec eux, et qu'ils n'y ont
en trouvé de redoutable; qu'ils doivent compter
r les promesses de Dieu, et qu'ils auront
oins à combattre et à détruire leurs ennemis
'à enlever leurs dépouilles. Mais ce peuple
lomptable, repoussant méchamment les sages
nseils, couroit à sa perte: Dieu irrité de
conduite en livra une partie au fer des
nemis (1).

La mort des séditieux députés qui furent tués
ur effrayer le peuple, fut suivie de la révolte

(1) Des Cananéens et des Amalécites.

Datham et Abiron ducibus, adversùm Mo
et Aaron erigere conati sunt; sed eos vivos
suo terra absorbuit. Nec multò post, totiu
puli in Moysem et Aaron orta seditio est,
ut tabernaculum (quod erat nefas, nisi s
dotibus, introire) irrumperent. Tùm verò c
vatim in eos grassata mors est; momen
omnes interissent, nisi Moysis precibus pla
Dominus cladem avertisset. Numerus t
peremptorum septingenti et 14 millia fuit
multò post ob aquæ penuriam, ut jam sæ
populi exorta seditio est. Tunc Moyses à Do
monitus, ut petram virgâ feriret, familiar
experimento (si quidem id jam antè feci
semel atque iterùm petram percussit, atq
aqua effluxit. In quo quidem notatus à Do
Moyses refertur, quòd per diffidentiam,
nisi iterato ictu aquam eduxerit. Deniquè o
peccatum promissam sibi terram non ingr
est, sicut inferiùs ostendam.

Igitur Moyses ex eo loco promovens,
præter agmen educere pararet, missis ad r
legatis, transeundi copiam poposcit, o
sanguinis bello abstinendum ratus. Etenim
illa Esau progenies erat. Sed rex supplice
pernatus transitum negavit, paratus armis
tendere. Tùm Moyses in Hor montem
convertit, vetitâ viâ abstinens, ne quam
consanguineos causam belli præberet. I
quoque cursu regem gentis Chananæorum
vit; Seon quoque regem Amorrhæorum per

ceux qui, sous la conduite de Dathan et Abiron, voulurent s'élever contre Moïse et ıron; la terre s'entr'ouvrit et les engloutit tout vans. Peu de temps après, tout le peuple se uleva contre les deux frères, au point qu'il rça l'entrée du tabernacle où il n'étoit permis l'aux prêtres de pénétrer. La mort ravagea le mp; les mutins moururent en foule, et ils auient tous péri si le Seigneur apaisé par les ières de Moïse n'eût fait cesser le fléau. Il ourut 14,700 hommes. Bientôt après, le anque d'eau fit naître un soulèvement, comme étoit souvent arrivé. Moïse reçut ordre du igneur de frapper un rocher de sa verge. Il oit souvent éprouvé le secours divin par une mblable action; il frappa le rocher une fois : n content de ce premier coup, il en frappa ı second, et l'eau coula du rocher. Dieu reproa à Moïse de s'être défié de son pouvoir : ur le punir de son défaut de confiance, il ulut qu'il ne tirât de l'eau du rocher qu'au cond coup de sa verge. Ce péché lui ferma ntrée de la terre qui lui avoit été promise, ısi que je le dirai plus bas.

Moïse continuant sa marche et se disposant à ıverser l'Idumée, envoya des députés au roi pays pour lui demander la liberté de passer r ses terres. Il crut devoir respecter les droits sang, et ne pas attaquer une nation qui scendoit d'Esaü. Mais le roi rejeta les prières ses envoyés, refusa le passage et se tint prêt combattre. Alors Moïse tourna vers la monne de Hor, évitant un chemin qui lui étoit erdit, pour ne pas occasionner une guerre re des peuples issus du même sang. Dans te marche, il défit un roi Chananéen et celui Amorrhéens, nommé Sehon, et se rendit

perventum, Amalecitæ populum incursionibus vastabant, Moyses suis in prælium eductis, cum Jesum bellantibus præfecisset, assumpto Aaron et Hur, spectator pugnæ futurus simul precandi Dominum gratiâ montem conscendit; sed cum dubio eventu acies concurrissent, Moysis precibus victor Jesus hostes in noctem cecidit.

Tabernaculum et Arca.

Moyses autem accersitus à Domino, interiorem nubem, quæ circum Dominum steterat, ingressus quadraginta diebus, totidemque noctibus ibi fuisse traditur. Quo tempore super ædificando tabernaculo, atque arcâ, rituque sacrificandi edoctus verbis Dei est: quæ ego, quia prolixa admodùm videbantur, inserenda huic tam præciso operi non putavi.

Sed immorante diutiùs Moyse, quippè qui 40 dies apud Dominum duceret, populus, desperato ejus reditu, Aaron compulit simulacra facere. Tunc ex metallis conflatis vituli caput extitit. Cui cùm populus, Domini immemor, hostias obtulisset, vinoque se et ventri dedisset, despectans hæc justo dolore Deus, improbum populum, nisi à Moyse fuisset exoratus, delesset; sed regressus Moyses, cùm duas ex lapide tabulas manu Domini scriptas detulisset, populumque luxui et sacrilegio deditum deprehendisset, tabulas confregit; indignam esse gentem existimans cui lex Domini traderetur. Multis

des Amalécites. Leur conducteur ayant mis Josué à leur tête, et les ayant fait marcher en bataille contre Amalec, alla se placer sur la cime de la montagne avec Aaron et Hur, soit pour être spectateur du combat, soit pour prier le Seigneur et implorer son secours. Les armées se battirent avec un succès long-temps balancé ; mais enfin les prières de Moïse donnèrent la victoire à Josué qui tailla les ennemis en pièces jusqu'à la nuit.

Tabernacle et Arche d'alliance.

Moise, appelé par le Seigneur, pénétra dans l'intérieur de la nue qui l'environnoit, et y demeura 40 jours et 40 nuits. Dans cet espace de temps, Dieu l'instruisit sur la construction du tabernacle et de l'arche d'alliance, et sur la manière d'offrir les sacrifices. Ces détails m'ont paru trop longs pour devoir entrer dans un abrégé aussi court que celui-ci.

Moïse restant trop long-temps sur la montagne, (il y étoit depuis 40 jours auprès du Seigneur) le peuple désespéra de son retour, et contraignit Aaron de lui faire des dieux. On fondit les boucles des femmes Israélites, et l'on en forgea le veau d'or. Les Hébreux oubliant le Seigneur immolèrent des hosties à l'idole, et ne pensèrent qu'à boire et manger. Dieu voyant ce désordre avec des yeux de colère et d'indignation, auroit exterminé ce peuple impie et méchant si Moïse ne l'eût fléchi. Moïse étant descendu de la montagne avec les deux tables de pierre où Dieu avoit gravé la loi de sa propre main, et ayant trouvé le peuple abandonné à la débauche et au sacrilége, mit ces tables en pièces, jugeant sa nation indigne de

tamen increpitis levitas ad se aggregavit, eisdemque præcepit, ut districtis gladiis populum cæderent. Quo impetu 23 millia virorum perempta traduntur.

Tùm Moyses tabernaculum extra castra constituit : quòd quotiès fuisset ingressus, columna nubis adstare pro foribus visebatur, coramque ad Moysem Dominus loquebatur. Poscente autem Moyse, ut Dominum in majestate propriâ videret : responsum formam Dei mortalibus oculis perspici non posse, posteriora tamen ejus videre concessum; tabulæque, quas Moyses priùs confregerat, refectæ. Sed in hoc colloquio Dei 40 diebus diversatus apud Dominum Moyses traditur.

Cùmque de monte descenderet, tabulas præferens, tantâ claritudine facies ejus renidebat, ut intueri eum populus non valeret. Sed cùm mandata Dei relaturus esset, vultum velamento obtexit, atque ita ad populum verbis Domini locutus est. Hoc in loco tabernaculi, interiorumque ejus edificatio refertur. Quo consummato, nubes supernè decidit, atque ita tabernaculum obumbravit, ut ipsum Moysem aditu excluderet.

Iter prosequuntur Hebræi, etc.

CUM populus mannæ cibo, ut suprà retulimus, uteretur; tot tantisque beneficiis Dei, ut semper, ingratus, viles, quibus in Ægypto assueverat, dapes desiderabat. Tùm Dominus immensam

ɔir la loi du Seigneur. Après avoir fait d‹s
:hes à un grand nombre de prévaricateurs,
sembla les lévites autour de lui, et leur
na de tirer l'épée et de mettre à mort les
bles: il périt 23,000 hommes.

se plaça dès-lors le tabernacle hors de
ınte du camp. Toutes les fois qu'il y en-
on voyoit s'etendre devant la porte une
ıe de nuée. Le Seigneur y étoit présent et
:tenoit avec lui. Moïse lui demandant de
r dans tout l'éclat de sa majesté, on lui
lit que le visage du Très-Haut étoit invi-
ı des yeux mortels; il lui fut seulement
s de voir le Seigneur par derrière. Dans
:ond entretien qu'il eut avec Dieu pen-
o jours, les tables qu'il avoit brisées furent
s. Quand il descendit de la montagne,
ıt ces tables à la main, il sortoit de son
les rayons de lumière si éclatans que le
: ne pouvoit l'envisager. Comme il devoit
nmuniquer les ordres de Dieu, il se voila
ıge et lui parla de sa part en cet état. C'est
: les livres saints font mention de la cons-
ɔn du tabernacle et de tout ce qu'il ren-
ıt. Lorsqu'il fut achevé, la colonne de
descendit sur lui, et l'enveloppa telle-
de son ombre que Moïse lui-même ne put
er.

tinuation de la marche des Hébreux, etc.

manne étoit la nourriture des Hébreux,
: nous l'avons dit plus haut. Toujours
; après tant et de si grands bienfaits du
ur, ils regrettèrent les vils alimens dont
ıourrissoient en Egypte. Le Seigneur fit
abattre dans leur camp une multitude

copiam coturnicum castris intulit : quas cùm avidè diriperent, primoribus labiis admotis carnibus, interibant. Magnaque eo die clades in castris fuit, adeò ut viginti et tria virorum millia periisse tradantur. Ita populus eo, quem desiderabat, cibo punitus est. Indè promotum agmen, et in Pharan ventum est; edoctusque à Domino Moyses vicinam esse terram, cujus possessionem eis promiserat Dominus : exploratoribus in eam missis renunciatur felicem omni copiâ esse regionem, sed gentes validas, et munita ingentibus muris oppida. Quod ubi populo compertum, magna mentes omnium formido incesserat, eòque mali ventum, ut spreto Moysis imperio, ducem sibi constituere pararent, cujus ductu in Ægyptum reverterentur. Tunc Jesus et Caleb, qui inter exploratores terræ fuerant, conscissis vestibus flentes populum obtestantur, ne exploratoribus credant formidolosa referentibus; se quoque unà cum his fuisse, nihil metuendum in solo illo reperisse; promissis illos Dei confidere oportere, hostes prædæ potiùs quàm exitio fore. Sed gens indomita, sanis consiliis malè renitens, in perniciem suam ferebatur. Queis rebus commotus Dominus partem populi hostibus cædendam objecit.

Exploratoribus interfectis ad vulgi formidinem, secuta est eorum contumacia, qui

ombrable de cailles. Ils s'en saisirent avi-
nent; mais à peine portoient-ils cette viande
bouche qu'ils expiroient. Le camp fut rempli
morts ce jour-là; il périt, dit-on, 23,000
ımes, et le peuple fut puni par l'aliment
ne qu'il avoit désiré.

ɔn décampa du mont Sinaï, et l'on avança
u'à Pharan. Le Seigneur ayant alors appris
oïse qu'il étoit près de la terre dont il lui
t promis la possession, on envoya recon-
re le pays. Les explorateurs rapportèrent
. étoit fertile et abondant en toutes sortes
ruits, mais que ses habitans étoient braves
igoureux, et ses places défendues par de
:es et fortes murailles. Les Hébreux instruits
:es détails en furent tous épouvantés, et le
alla si loin qu'au mépris de l'autorité de
se, ils se disposoient à se choisir un chef
les reconduisît en Egypte. Josué et Caleb,
uels étoient du nombre de ceux qui étoient
s reconnoître la terre de promission, déchi-
: alors leurs vêtemens, et conjurent le peuple
: larmes de ne point ajouter foi aux explora-
's qui leur font ces récits effrayans; qu'ils ont
aussi dans ce pays avec eux, et qu'ils n'y ont
trouvé de redoutable; qu'ils doivent compter
les promesses de Dieu, et qu'ils auront
ns à combattre et à détruire leurs ennemis
enlever leurs dépouilles. Mais ce peuple
ımptable, repoussant méchamment les sages
seils, couroit à sa perte: Dieu irrité de
:onduite en livra une partie au fer des
:mis (1).

a mort des séditieux députés qui furent tués
· effrayer le peuple, fut suivie de la révolte

(1) Des Cananéens et des Amalécites.

Datham et Abiron ducibus, adversùm Moyse
et Aaron erigere conati sunt; sed eos vivos hia
suo terra absorbuit. Nec multò post, totius po
puli in Moysem et Aaron orta seditio est, ad
ut tabernaculum (quod erat nefas, nisi sacer
dotibus, introire) irrumperent. Tùm verò cat
vatim in eos grassata mors est; momentoq
omnes interissent, nisi Moysis precibus placat
Dominus cladem avertisset. Numerus tam
peremptorum septingenti et 14 millia fuit. Ne
multò post ob aquæ penuriam, ut jam sæpiù
populi exorta seditio est. Tunc Moyses à Domi
monitus, ut petram virgâ feriret, familiari si
experimento (si quidem id jam antè fecisset
semel atque iterùm petram percussit, atque il
aqua effluxit. In quo quidem notatus à Domi
Moyses refertur, quòd per diffidentiam, no
nisi iterato ictu aquam eduxerit. Deniquè ob ho
peccatum promissam sibi terram non ingress
est, sicut inferiùs ostendam.

Igitur Moyses ex eo loco promovens, cù
præter agmen educere pararet, missis ad rege
legatis, transeundi copiam poposcit, ob j
sanguinis bello abstinendum ratus. Etenim ge
illa Esau progenies erat. Sed rex supplices a
pernatus transitum negavit, paratus armis co
tendere. Tùm Moyses in Hor montem it
convertit, vetitâ viâ abstinens, ne quam int
consanguineos causam belli præberet. In
quoque cursu regem gentis Chananæorum del
vit; Seon quoque regem Amorrhæorum perculit

e ceux qui, sous la conduite de Dathan et Abiron, voulurent s'élever contre Moïse et aron; la terre s'entr'ouvrit et les engloutit tout ivans. Peu de temps après, tout le peuple se ouleva contre les deux frères, au point qu'il orça l'entrée du tabernacle où il n'étoit permis u'aux prêtres de pénétrer. La mort ravagea le amp; les mutins moururent en foule, et ils auoient tous péri si le Seigneur apaisé par les rières de Moïse n'eût fait cesser le fléau. Il iourut 14,700 hommes. Bientôt après, le ianque d'eau fit naître un soulèvement, comme étoit souvent arrivé. Moïse reçut ordre du eigneur de frapper un rocher de sa verge. Il roit souvent éprouvé le secours divin par une emblable action; il frappa le rocher une fois : on content de ce premier coup, il en frappa n second, et l'eau coula du rocher. Dieu reproha à Moïse de s'être défié de son pouvoir : our le punir de son défaut de confiance, il oulut qu'il ne tirât de l'eau du rocher qu'au econd coup de sa verge. Ce péché lui ferma entrée de la terre qui lui avoit été promise, nsi que je le dirai plus bas.

Moïse continuant sa marche et se disposant à averser l'Idumée, envoya des députés au roi ı pays pour lui demander la liberté de passer ır ses terres. Il crut devoir respecter les droits u sang, et ne pas attaquer une nation qui escendoit d'Esaü. Mais le roi rejeta les prières e ses envoyés, refusa le passage et se tint prêt combattre. Alors Moïse tourna vers la mongne de Hor, évitant un chemin qui lui étoit terdit, pour ne pas occasionner une guerre tre des peuples issus du même sang. Dans tte marche, il défit un roi Chananéen et celui s Amorrhéens, nommé Sehon, et se rendit

omniumque eorum oppidis potitus est. Basan quoque et Balac reges devicit, et castra super Jordanem haud longè ab Hierico molitus est. Tunc adversùs Madianitas certatum, victique et subacti sunt.

Moyses mortuus est cùm quadraginta in deserto annos populo præfuisset. Cæterùm Hebræi ob hanc causam tanto tempore in eremo fuisse, donec omnes qui verbis Dei non crediderant interirent. Excepto enim Jesu et Caleb, nemo ultra viginti annos natus, Ægypto profectus, Jordanem transivit. Ipse Moyses, ut terram promissam videret tantùm, nec contingeret, peccato ejus adscribitur : quòd eo tempore, quo saxum ferire et aquam producere præceptus est, post tot virtutum suarum experimenta dubitaverit. Decessit autem anno ætatis vicesimo et centesimo. De sepulcri loco parùm compertum.

Josue.

Moyse mortuo, summa rerum penes Jesum Nave filium erat. Etenim illum sibi Moyses successorem constituerat, virum virtutibus suis simillimum. Principio autem suscepti imperii, dimissis per castra nunciis, populum certiorem facit, frumentum uti pararent, triduoque proximo iter pronunciat. Sed Jordanis flumen validissimum transitum prohibebat; quia neque navium copia pro tempore erat, neque vadari fluvius poterat, qui tùm pleno alveo ferebatur. Igitur arcam præferri à sacerdotibus, eosdem

toutes leurs places. Il vainquit aussi Basan, et Balac, roi de Moab. Il te camper sur les bords du Jourdain, e Jéricho. Il combattit alors les Madia- battit et les soumit entièrement.

t conducteur mourut, après avoir été lu peuple de Dieu pendant 40 ans dans Les Hébreux furent errans dans les un si long espace de temps, jusqu'à Dieu eût vu mourir tous ceux qui pas cru à ses paroles. Excepté Josué, de tous les Israélites au-dessus de qui étoient sortis d'Egypte, aucun ne ourdain. Le sort de Moïse lui-même, terre de promission et n'y mit pas le ttribué à la faute qu'il avoit commise, nt reçu ordre de frapper le rocher irer de l'eau, il douta de la puissance it de Dieu, et qu'il avoit si long-temps Il mourut âgé de 120 ans. On ignore sa sépulture.

Josué.

la mort de Moïse, Josué fils de Nun, les Israélites. Moïse l'avoit nommé son r, parce qu'il lui ressembloit parfai- ar ses vertus. Dès qu'il fut en posses- ommandement, il envoya des hérauts les quartiers du camp pour avertir s de préparer des vivres, et de se tes à marcher dans trois jours de là. fleuve du Jourdain lui fermoit le pas- yant point le nombre de bateaux dont eu besoin dans cette circonstance, et étant trop plein pour être guéable, ida aux prêtres de marcher avec l'arche

que adverso flumine consistere jubet. Quo facto incisus Jordanis traditur, ita per siccum copiæ traductæ.

Erat in his locis oppidum nomine Hierico, muris validissimis munitum, neque expugnationi facile. Sed Jesus Domino fretus, non armis aut viribus urbem aggressus, ferri arcam Dei circa muros jubet, sacerdotesque præire arcam, et tubâ canere. Sed cum arca septiès circumlata esset, muri ac turres conciderunt, direptum oppidum atque incensum.

Indè adversùs Haï ductus exercitus, locatisque à tergo urbis insidiis, Jesus metum simulans terga hosti dedit. Quo viso, qui in oppido erant, patentibus portis, cedentibus instare. Ita hi qui in insidiis fuerant vacuam urbem cepêre; cæsique omnes absque ullo effugio: rex captus summoque supplicio affectus.

Quod ubi vicinarum gentium regibus compertum est, in bellum conspirant, Hebræos armis depellere. Verùm Gabaonitæ, gens valida, ex urbe opulentâ, ultrò se Hebræis dederunt, jussa facturos pollicentes; receptique in fidem, ut ligna et aquam convehere imperatum. Sed regibus proximarum urbium, deditio eorum iras conciverat. Itaque admotis

la tête de l'armée, et de s'arrêter sur les
ɔrds. Cet ordre exécuté, les eaux du Jour-
ıin se séparèrent, et les troupes le passèrent
pied sec.

Il y avoit dans ces cantons une ville appelée
ériсho, défendue par de fortes murailles, et
ifficile à prendre d'assaut. Josué mettant sa
ɔnfiance en Dieu, ne l'attaqua point à force
ıverte. Il fit porter l'arche autour des mu-
ailles, ordonnant aux prêtres de marcher de-
ınt elle, et de sonner de la trompette. Lors-
ıe l'arche eut fait sept fois le tour de Jéricho,
s murs et les tours tombèrent; la ville fut
illée et livrée aux flammes.

Josué, ayant marché de là contre Geth,
ıit des troupes en embuscade derrière la ville,
: feignant d'avoir peur, il tourna le dos. Ceux
e la ville, le voyant fuir, ouvrirent leurs
ortes, et se mirent à ses trousses. Les troupes
mbusquées se saisirent de la place qui se trouva
ıns soldats. Tous les habitans furent passés au
l de l'épée, sans qu'il en échappât un seul;
e roi lui-même fut pris et puni du dernier
ıpplice.

Dès que les rois des nations voisines (1)
ırent appris ces nouvelles, ils réunirent leurs
ɔrces pour repousser les Hébreux; mais les
rabaonites, peuple riche et puissant, vinrent
e rendre à eux, en leur promettant obéissance.
osué leur donna sa foi, mais en les soumet-
ınt à transporter le bois et l'eau *qui seroient
écessaires aux usages du tabernacle.* Leur sou-
ıission irrita les princes voisins; ils firent
ıancer leurs troupes vers leur capitale, nom-

(1) Des Héthéens, des Amorrhéens, des Cananéens,
s Phéréséens, des Hévéens et des Jébuséens.

ficeret, noxque victis futura pra
tur, merito fidei dux Hebræus no
dies perseveravit: ita nullum hosti
fuit. Quinque reges capti, interfe
dem impetu vicinæ quoque urbes
jectæ, regesque earum perempti.
omnia hæc in ordinem persequi
silium, dùm brevitati studemus,
notandum curavimus, viginti et
imperio Hebræorum subjecta; quo
undecim tribus viritìm distributa
enim in sacerdotium assumptis
data, quò liberiùs servirent Deo.
exemplum non tacitus prætererin
que ministris ecclesiarum libente
Etenim præcepti hujus non solùm
sed etiam ignari mihi videntur: ta
pore animos eorum habendi cu
tabes, incessit! Inhiant possession

Gabaon, et y mirent le siége. Les habi-
e voyant à l'extrémité, députèrent à Jo-
our le prier de venir à leur secours. Le
al Hébreu fit une marche forcée, tomba
s assiégeans sans qu'ils s'y attendissent,
tailla en pièces plusieurs milliers. Le jour
manquer aux vainqueurs et la nuit pro-
les vaincus, sa foi détourna les ténèbres,
soleil continua d'éclairer le monde; les
is ne purent se sauver par la fuite. Cinq
urent pris et tués. On assujétit dans la
course les villes voisines, et l'on mit
rt leurs souverains. Comme je n'ai pas
n de raconter par ordre tous ces exploits,
e je veux être court, je me contente
rquer que les Hébreux soumirent à leur
ation vingt-neuf royaumes (1). Les terres
distribuées par tête à onze (2) tribus.
de Lévi, consacrée au sacerdoce, ne fut
partagée, afin qu'elle pût servir le Sei-
avec plus de liberté (3). Je n'ai pas voulu
r ce trait sous silence, et je le mets vo-
rs sous les yeux des ministres de l'église;
s paroissent, non pas avoir oublié, mais
toujours ignoré la leçon renfermée dans
emple : tant la cupidité, comme une es-
de contagion, infecte leurs cœurs de nos
Ils sont avides de biens; ils cultivent des
de terre; ils couvent leur or; ils font
hats et des ventes, et n'ont que le gain
bjet. Si quelques-uns d'entr'eux semblent
de meilleurs principes de conduite,

en avoit treize. En ne comptant point celle de
il en restoit douze.

u lieu de terres, on attribua aux Lévites quarante-
lles, qu'on appela les *villes lévitiques*.

propositi videntur, neque possidentes, neque negocientes; quod est multò turpius, sedentes munera expectant atque omne vitæ decus mercede corruptum habent, dùm quasi venalem præferunt sanctitatem. Sed longiùs quàm volui, egressus sum, dùm me temporum nostrorum piget tædetque. Ad incœptum redeo.

Igitur; ut suprà dixi, diviso per tribus captivo solo, pace summâ Hebræi perfruebantur, finitimis bello territis, tot victoriis nobiles; armis nemine audente tentare. Eodem tractu Jesus mortuus est anno ætatis decimo et centesimo.

Gedeon et Jephta.

CUM Hebræis Madianitæ dominarentur; conversi ad Dominum, misericordiam solitam flagitantes, impetraverunt. Erat in Hebræis Gedeon quidam nomine, vir justus et charus Domino acceptusque. Huic angelus, de campo messis domum revertenti, astitit: Dominus, inquit, tecum potens in virtute. At ille, voce humili, non esse in se Dominum ingemiscebat, siquidem quòd populum captivitas premeret, virtutemque Domini, qui eos de terrâ Ægypti eduxerat, flens recordabatur. Tùm angelus: vade, inquit, in hoc spiritu quo locutus es, et populum de captivitate eripe. Ille

s'ils n'ont point de possessions, s'ils ne trafiquent point, ils font une chose beaucoup plus honteuse : ils attendent dans le tribunal de la pénitence qu'on leur apporte des présens, et ayant, pour ainsi dire, une sainteté vénale, ils souillent la dignité de leurs fonctions en en recevant le salaire. Mais le chagrin que me cause la corruption de ces temps m'a fait faire une trop longue digression : je reviens à mon sujet.

La terre promisse ayant été partagée de la manière que je l'ai dit, les Hébreux jouirent d'une profonde paix. La force de leurs armes avoit répandu la terreur chez leurs voisins ; leurs nombreuses victoires avoient illustré leur nom ; aucun peuple n'osoit les attaquer. Ce fut dans ce temps-là que mourut Josué, à l'âge de cent dix ans.

Gédéon et Jephté.

Les Hébreux étant sous le joug des Madianites, se tournèrent vers le Seigneur ; ils implorèrent sa miséricorde accoutumée, et leurs vœux furent exaucés. Il y avoit parmi eux un homme juste et chéri de Dieu, nommé Gédéon. Un jour qu'il revenoit de la campagne où il étoit occupé de la moisson, l'ange du Seigneur se présenta devant lui et lui dit : « Gédéon, le Seigneur, puissant en miracles, est avec vous. » Gédéon lui répondit en gémissant et avec un ton humble et modeste, que le Seigneur n'étoit point avec lui, puisque le peuple d'Israël étoit dans l'esclavage et dans l'oppression ; et il rappeloit en pleurant la puissance du Seigneur qui l'avoit tiré de l'Egypte. L'ange lui dit alors : « Allez dans cet esprit d'humilité qui a dicté vos paroles, et arrachez votre peuple à la captivité. » Gédéon refusoit de se charger d'une

verò abnuere se, jam fractis suorum viribus, cùm ipse minimus esset, tantum onus suscipere : perstare contrà angelus, ne dubitaret posse fieri quæ Dominus loquebatur.

Perfecto igitur sacrificio, dirutâque arâ quâ Baalis idolo Madianitæ sacraverant, ad suos profectus, castra castris hostium contulit. Sed Madianitis etiam gens Amalech se conjunxerat. Gedeon verò non ampliùs quàm ad triginta et duo millia exercitum paraverat. Sed priusquàm confligeret, Deus ad eum locutus est, nimiam esse hanc multitudinem quam in prælium vellet educere ; Hebræos pro solitâ perfidiâ eventum pugnæ non Deo, sed virtuti suæ daturos : itaque daret volentibus discedendi facultatem. Quod ubi populo divulgatum, viginti et duo millia à castris recesserunt. Sed ex decem millibus quæ resederant, admonitus à Domino non ampliùs quàm trecentos tenuit ; reliquos ab armis dimisit. Ita mediâ vigiliâ castra hostium ingressus, jussis omnibus tubâ canere, magnum terrorem injecit ; neque cuiquam resistendi animus fuit, turpi fugâ, quò quisque potuit, dilapsis. Sed occurrentibus omni ex parte Hebræis, passim fugientes cædunt. Reges Gedeon persecutus ultra Jordanem, comprehensos neci dedit. Eâ pugnâ centum et viginti millia ex hostibus cæsa, quindecim capta traduntur. Tunc consensu omnium Gedeoni, ut princeps populi esset, delatum. Quod ille aspernatus ; communi jure cum civibus vivere quàm præesse

entreprise aussi difficile, les forces des Hébreux étant abattues, et lui-même étant le plus petit d'entr'eux. L'ange persista, et lui dit de ne point douter que ce que Dieu lui annonçoit ne lui fût possible.

Gédéon, ayant donc offert son sacrifice et renversé l'autel que les Madianites avoient dédié à Baal, se rendit auprès des siens, se mit à leur tête, et alla camper vis-à-vis les ennemis. Amalec s'étoit joint à Madian, et Gédéon n'avoit pas plus rassemblé que 32,000 hommes. Cependant, avant qu'il en vînt aux mains, Dieu lui dit que les troupes qu'il vouloit mener au combat étoient trop nombreuses; que les Hébreux, qui manquoient ordinairement de foi, n'attribueroient point leur victoire au secours du ciel, mais à leur propre valeur; qu'il permît donc à ceux qui le voudroient, de se retirer chez eux. Dès que Gédéon eut fait publier cette permission dans son armée, 22,000 soldats quittèrent le camp. Des 10,000 qui étoient restés, il n'en garda pas plus de 300, conformément à l'avis du Seigneur, et congédia tous les autres. Sur le milieu de la nuit, il entra dans le camp des ennemis; toute sa troupe ayant sonné de la trompette suivant son ordre, il jeta l'effroi dans leurs cœurs. Aucun d'eux n'eut le courage de tenir ferme; ils se dissipèrent et s'enfuirent honteusement où ils purent. Les Hébreux se présentant de tous côtés sur les pas des fuyards, en firent un horrible carnage. Gédéon poursuivit leurs rois au-delà du Jourdain, les prit et leur ôta la vie. Il y eut 120,000 ennemis tués, et 15,000 prisonniers. On déféra, d'un consentement unanime, à Gédéon la couronne d'Israël; Gédéon la refusa, et aima mieux vivre dans l'égalité parmi ses conci-

suis maluit. Depulsâ igitur captivitate quæ septem annos populum continuerat, pax per 40 annos fuit.

Eis Dominum invocantibus, divinum responsum redditum est : simulacra potiùs invocarent ; se non ultrà misericordiam ingratis præstiturum. At illi flentes culpam fateri et precari veniam, abjectisque idolis Deum implorantes, negatam licet misericordiam impetraverunt. Igitur Jephtâ duce ad libertatem armis vindicandam frequentes conveniunt, missis priùs ad Ammon regem legatis, ut finibus suis contentus, bello abstineret ; at ille, prælium non abnuens, aciem instruxit. Tùm Jephta, priusquàm signum pugnæ daretur, vovisse dicitur, si prosperè pugnasset, eum qui sibi primus revertenti obviùs fuisset, hostiam Deo dandum. Ita victis hostibus, cùm domum rediret, filia ei obviam fuit, quæ patrem exceptura victorem, cum tympanis et choris læta processerat. Tùm Jephta consternatus dolore, conscissis vestibus, indicat filiæ voti necessitatem. At illa non femineâ constantiâ, mori non recusans, duos tantùm tamen menses vitæ spatium petiit, ut æquales suas priùs videret ; quibus actis, ultrò ad patrem rediit, votumque Domino reddidit. Jephta principatum sex annis tenuit.

ns, que de régner sur eux. Les Hébreux, vrés d'une servitude de 7 années, jouirent ans de la paix.

omme ils invoquoient le Seigneur, il leur ondit de s'adresser préférablement à leurs es; que pour lui, il ne feroit plus misérde à des ingrats. Ils confessèrent leur ne en répandant des larmes; ils demandè: pardon, et implorant la bonté de Dieu, ès avoir abattu leurs idoles, ils obtinrent grâce qui leur avoit d'abord été refusée. Ils semblèrent en grand nombre sous les ordres Jephté, dans le dessein de recouvrer leur rté par les armes. Ils avoient commencé envoyer des ambassadeurs au roi d'Ammon, rgés de dire à ce prince de se renfermer s les limites de son royaume et de les laisen paix. Le roi, persistant dans la volonté leur faire la guerre, se mit en campagne vint leur présenter la bataille. Avant le sil du combat, Jephté fit vœu de sacrifier Dieu la première personne de sa maison qu'il contreroit à son retour. Comme il revenoit ez lui, après avoir défait les ennemis, il contra sa fille, qui, pour recevoir un père torieux, venoit au-devant de lui pleine de e et en dansant au son des tambours. Sa vue nsterna Jephté; il déchira ses vêtemens, déclara à sa fille le vœu qu'il avoit fait et 'il s'étoit obligé d'accomplir. Cette fille acpta la mort avec un courage au-dessus de n sexe. Elle demanda seulement encore deux ois de vie, pour faire ses adieux à ses comgnes, avant son sacrifice. Le terme expiré, le se rendit auprès de son père, et acquitta vœu qu'il avoit fait au Seigneur. Jephté jugea s Hébreux pendant six années.

Samson.

RURSUM Israelitæ ad idola conversi, divi destituti præsidio, subjecti Allophylis, per captivitatis annos pœnas perfidiæ perpenderu Eâ tempestate Samson natus traditur. Hu mater diù sterilis, angelum vidit, dictumq ei est, vino et sicerâ atque immundis abstii ret, fore uti puerum ederet libertatis vindice et hostium ultorem. Ita mulier enixa pu rum, Samson nomen ei indidit. Is intor capite, miræ virtutis fuisse traditur; adeò leonem in viâ obvium manu discerperet. Ux rem ex Allophylis habuit; quæ cùm, absen viro, in alterius matrimonium convenisse dolore ereptæ conjugis perniciem genti molit est: fretus Domino et viribus, palàm victor clade afficiebat; 300 siquidem vulpibus capti ardentes lampades earum illigavit caudis, atq eas agris hostium immisit. At tùm fortè mat ris messibus, facile incendium fuit, vineæqı et olivarum arbores exustæ. Grandi Alloph lorum exitio, abreptæ uxoris injuriam ultı videbatur: quo dolore Allophyli permoti, mu lierem tanti mali causam cum domo et patı incendio consumpserunt. Sed Samson pa rùm se vindicatum ratus, urgere omnibu

Samson.

Les Israélites étant revenus au culte des idoles, se trouvèrent privés de l'assistance de Dieu. Soumis par les Philistins (1), ils expièrent leur infidélité par une servitude de quarante années. Samson naquit en ce temps-là. Un ange apparut à sa mère, qui avoit été long-temps stérile; lui recommanda de s'abstenir de vin, de toute liqueur capable d'enivrer et de viandes immondes, et lui prédit qu'elle donneroit le jour à un enfant qui remettroit les Hébreux en liberté, et qui les vengeroit de leurs ennemis. Elle accoucha ainsi d'un fils qu'elle appela Samson. Samson, ne se rasant jamais la tête, étoit doué d'une force de corps prodigieuse, au point qu'ayant un jour rencontré un lion sur ses pas, il le mit en pièces de ses seules mains. Une Philistine qu'il avoit épousée, ayant été mariée à un autre homme pendant son absence, le ressentiment que lui causa l'enlèvement de sa femme lui fit former le projet de ruiner la nation des Philistins. Comptant sur l'appui du Seigneur et sur ses propres forces, il désola le pays d'un peuple vainqueur du sien. Ayant pris un jour 300 renards, il leur attacha à la queue un flambeau allumé, et les lâcha dans les terres des ennemis. Comme les blés étoient mûrs, ils prirent aisément feu; les vignes et les oliviers furent également brûlés. En causant une aussi grande perte aux Philistins, Samson sembloit avoir tiré une vengeance suffisante de l'outrage qu'on

(1) Les *Allophyles*. Ce mot est grec, il signifie *étrangers*.

incommodis profanam gentem non desinebat. Tùm compulsi Judæi vinctum eum Allophylis tradiderunt; sed traditus, ruptis vinculis, arrepto osse asini, quod casus telum dederat, mille ex hostibus prostravit. Ingravescente autem æstu, cùm siti affectus esset, invocato Domino, ex osse quod manu tenebat aqua fluxit.

Eâ tempestate Samson Hebræis præerat, Allophylis unius virtute domitis. Igitur insidiantes vitæ ejus, nec palàm eum tentare audentes, uxorem ejus quam ille posteà acceperat pecuniâ corrumpunt, virtutem viri uti proderet. Illa eum blandimento muliebri aggressa, diù eludentem et multùm cunctantem perpulit, ut indicaret in crinibus capitis virtutem suam subsistere. Mox dormienti insidiata, crinem ejus abstulit atque ita eum Allophylis tradidit; nam sæpè priùs traditum comprehendere nequiverant. Tùm illi, effossis oculis, vinctum compedibus in carcerem conjecerunt; sed spatio temporis accisus crinis crescere, et cum eis virtus redire occœperat. Jamque Samson conscius recepti roboris tempus modò justæ ultionis opperiebatur. Erat

lui avoit fait en lui ôtant son épouse. Les Philistins, dans leur douleur, mirent le feu à la maison de cette femme, et l'y brûlèrent avec son père; mais Samson, se croyant peu vengé, ne cessa de faire toute sorte de maux à cette nation profane. Ceux de la tribu de Juda furent alors forcés de le lier et de le livrer aux Philistins; Samson rompit ses liens, et s'étant saisi d'une mâchoire d'âne que le hasard lui présenta, il étendit par terre mille Philistins. L'ardeur de ce combat lui ayant causé une grande soif, il invoqua le Seigneur, et il coula de l'eau d'une dent de la mâchoire qu'il tenoit à la main.

Les Hébreux mirent alors à leur tête cet homme courageux qui seul domptoit tous les Philistins. Ceux-ci, n'osant l'attaquer ouvertement, lui dressèrent des embûches; ils gagnèrent à prix d'argent sa seconde femme (1), et l'engagèrent à leur découvrir le secret de sa force. Elle employa contre son mari toutes les caresses et toute l'adresse de son sexe. Samson éluda long-temps ses attaques, il usa de divers délais; mais il fut enfin obligé de lui apprendre que sa force résidoit dans ses cheveux. L'ayant bientôt surpris dans le sommeil, elle lui rasa la tête, et le livra ainsi aux Philistins, qui jusqu'alors n'avoient pu se saisir de sa personne, quoiqu'elle eût souvent tenté de le leur mettre entre les mains. Les Philistins lui crevèrent les yeux, et lui ayant mis les fers aux pieds, le jetèrent dans une prison. Ses cheveux crûrent insensiblement, et sa force reparut avec eux. Samson, la sentant revenue, n'attendoit que l'occasion d'une juste

(1) Dalila.

Allophylis moris, cùm dies festos agerent, Samson quasi in pompam publicam producere, capto insultantes. Ita die quodam, cùm publicum epulum in honorem idoli dedissent, Samson exhiberi jubent. Templum autem in quo omnis populus, omnesque Allophylorum principes epulabantur, duabus subnixum columnis miræ magnitudinis erat. Productus Samson inter columnas statuitur. Tùm ille tempore arrepto, invocato prius Domino, columnas disjecit; turbaque omnis ruinâ domûs obruta ipse cum hostibus non inultus occubuit, cùm 20 annis Hebræis præfuisset.

Heli.

HEBRÆI sine judice aut duce ullo, proprio arbitrio agebantur. Heli sacerdos erat: sub hoc Samuel natus est. Huic pater Elchana, mater Anna. Hæc diù sterilis, cùm conceptum à Deo peteret, vovisse traditur, si puer nasceretur, sacrandum Domino. Ita enixum puerum Heli sacerdoti tradidit. Mox cùm adolevisset, Dominus ad eum locutus est; Heli sacerdoti iram denunciat ob vitam filiorum, qui sacerdotium

(1) Gaze fut choisie pour la prison du héros d'Israël, parce que Gaze avoit été le théâtre de sa gloire. Il avoit enlevé dans cette ville les deux battans des portes avec

vengeance. La coutume des Philistins, lorsqu'ils célébroient leurs fêtes, étoit de le produire en public comme en triomphe, et d'insulter à sa captivité. Un jour donc qu'ils faisoient un festin solennel en l'honneur de leur idole, ils firent paroître Samson. Le temple où se régaloient alors tout le peuple et tous les princes des Philistins, étoit soutenu sur deux colonnes d'une merveilleuse grosseur (1). Samson, y ayant été amené, fut placé entre ces deux appuis de l'édifice. Il saisit alors le moment, invoqua le Seigneur et renversa les colonnes. Tout le peuple, dont le temple étoit rempli, fut accablé sous ses ruines. Samson y périt aussi, mais en se vengeant d'eux. Il avoit été juge durant vingt années.

Héli.

Les Hébreux n'ayant ni juge, ni aucune sorte de chef, se gouvernoient eux-mêmes. Héli étoit revêtu du souverain sacerdoce. Ce fut sous lui que naquit Samuël. Elcana fut son père, et Anne sa mère. Anne, demandant à Dieu de lui accorder un enfant après une longue stérilité, fit vœu, si elle donnoit naissance à un garçon, de le consacrer au Seigneur. Etant ainsi accouchée d'un fils, elle le remit entre les mains du grand-prêtre Héli. Lorsqu'il eut atteint l'adolescence, le Seigneur lui parla. Il le chargea d'annoncer à Héli qu'il étoit irrité contre lui à cause de la conduite de ses fils (2) qui trafiquoient

les pentures, les verroux et les serrures; il les avoit chargées sur ses épaules, et les avoit portées au haut d'une montagne située sur le chemin d'Hébron.

(2) Ophni et Phinées.

patris in quæstum verterant, munera à sacrificantibus exigentes, quanquam plerumquè eos pater increpasse referatur; sed levior objurgatio non satisfecerat disciplinæ.

Igitur Allophylis in Judæam irruentibus obviam itum; sed victi Hebræi parant aciem restituere : arcam Domini secum in pugnam efferunt, et cum eâ filii sacerdotis prodeunt, quia ipse annis gravior, luminibus obductis, satisfacere officio nequiverat. Sed ubi arca in conspectum hostium deducta est, majestate quâdam præsentis Domini territi fugam parabant, assumptâque rursùm constantiâ, et non sine Domino mutatis animis, totis viribus concurrunt. Victi Hebræi, arca capitur, filii sacerdotis cadunt. Heli, delato ad se mali nuncio, consternatus animam expiravit, cùm per annos 20 sacerdotium administrasset.

Victores secundo prælio Allophyli, arcam Dei quæ in potestatem venerat eorum oppido Azoto, in templum Dagon intulerunt; sed simulacrum dæmoni dicatum, ubi arca illata est, corruit. Cùmque idolum loco restituissent, nocte insecutâ discerptum est. Indè mures per omnem regionem exorti, noxiis morsibus multa hominum millia letho dabant. Quo malo compulsi

du sacerdoce de leur père, en exigeant des présens de ceux qui offroient des sacrifices. Leur père les avoit souvent réprimandés ; mais ses reproches trop légers n'avoient point rétabli l'ordre.

Les Philistins ayant donc fait une irruption sur les terres de la tribu de Juda, les Hébreux allèrent au-devant d'eux ; mais ils furent vaincus. Ils se rassemblèrent pour livrer une seconde bataille, et portèrent au combat l'arche d'alliance ; les fils du grand-prêtre l'accompagnèrent, le père, vieux et aveugle, étant hors d'état de remplir ses fonctions. Dès que l'arche parut, les ennemis, épouvantés par la présence et la majesté du Seigneur, se disposoient à prendre la fuite ; mais Dieu permettant qu'ils se rassurassent et qu'ils changeassent de résolution, ils combattirent de toutes leurs forces. Les Hébreux furent battus, l'arche fut prise, les fils du grand-prêtre périrent. Héli, ayant reçu la nouvelle de ce désastre, en fut tellement frappé qu'il expira sur-le-champ (1), après avoir exercé le pontificat pendant 20 années.

Les Philistins vainqueurs menèrent dans leur ville d'Azot, et placèrent dans le temple de Dagon l'arche d'alliance qui étoit tombée en leur pouvoir. Dès que l'arche y eut été portée, l'idole consacrée au démon se renversa. On la remit à sa place ; mais la nuit suivante elle fut trouvée en pièces. Il parut ensuite dans tout le pays une multitude de rats dont les morsures funestes firent périr plusieurs milliers de per-

(1) Au nom de l'arche captive, le saint vieillard fut frappé d'un coup de foudre. Il tomba à la renverse de sa chaise près de la porte, et s'étant cassé la tête de sa chute, il expira sur-le-champ.

deindè Allophylorum irruptione turbata, trepidantibus cunctis ob conscientiam peccati, Samuel, cæsâ priùs hostiâ, Domino fretus, suos in prælium deduxit : primoque impetu fusis hostibus, victoria penes Hebræos stetit.

Sed hostili metu remoto, secundis tranquillisque rebus, corruptis consiliis, more vulgi, cui præsentia fastidio, insueta desiderio sunt, regium nomen, (cunctis ferè liberis gentibus semper invisum) populus desiderabat, planèque non sine exemplo amentiæ, præoptabat libertatem servitio mutare.

Igitur frequentes samuelem circumsistunt, ut, quia jam ipse senuisset, regem eis constitueret. At ille placidè, salubri oratione ab insanâ voluntate detorquere plebem, dominationem regiam et superba imperia exponere, libertatem extollere, servitutem detestari. Postremò divinam eis iram denunciare ; siquidem homines mente corrupti Deum regem habentes, regem sibi ex hominibus flagitarent. His atque aliis istiusmodi frustrà dictis, cùm populus in sententiâ perseveraret, Dominum consuluit. Qui permotus vecordiâ insanæ gentis, nihil adversùm se petentibus negandum respondit.

paix fut depuis troublée par une irruption des Philistins. Les Hébreux se sentant coupables, furent tous saisis de frayeur ; mais Samuël ayant d'abord immolé une victime et comptant sur la protection du Seigneur, les mena au combat. Les Philistins furent mis en déroute au premier choc ; et les Hébreux furent vainqueurs.

Lorsque les enfans d'Israël n'eurent plus d'ennemis à craindre et que leur situation fut heureuse et tranquille, la prospérité corrompit leur jugement. A l'exemple du peuple qui n'est jamais content de sa condition présente et qui en désire sans cesse une nouvelle, ils souhaitèrent un roi, (nom presque toujours odieux aux nations libres) et, ce qui est un trait de démence, ils voulurent changer leur liberté pour la servitude. Ils s'assemblent donc en grand nombre autour de Samuël, et le prient, étant lui-même déjà vieux, de leur donner un monarque. Samuël essaie de les détourner de ce dessein insensé par un discours plein de douceur et de sagesse ; il leur représente le despotisme et l'orgueil de la puissance royale ; il relève les avantages de la liberté ; il déteste les malheurs de la servitude ; il menace enfin de la colère du ciel un peuple qui, ayant Dieu pour roi, est assez aveuglé pour vouloir en choisir un parmi les hommes. Ces raisons et d'autres pareilles ayant été sans effet, et le peuple persistant dans ses sentimens, Samuël consulta le Seigneur, qui, outré de l'extravagance des Hébreux, lui répondit de ne pas leur refuser une chose aussi contraire à leur propre intérêt (1).

(1) La nation sainte se dégoûta de ses juges sous celui de tous qui devoit le plus lui faire souhaiter d'en avoir toujours.

Saul.

Saul sacerdotali priùs à Samuele ungu
perfusus, rex constitutus est. Hic ex
Benjamin, Cis patre ortus, modestus an
formâ excellenti erat; ut meritò dignitas
poris dignitati regiæ conveniret.

Sed principio regni hujus, aliquanta a
pars populi desciverat, parere imperio abnı
seque Ammonitis conjunxerat. Verùm hos
impigrè ultus est; victique hostes et
Hebræis data. Tùm Saul iteratò à Sam
unctus traditur.

Indè Allophilorum irruptione atrox be
exortum, locum exercitui ad convenien
Saul in Galgalis constituerat. Et cùm per se
dies Samuelem opperitus esset, ut sacrifi
Domino fieret; tardante illo, cùm po
dilaberetur, illicitâ præsumptione rex ad v
sacerdotis holocaustum obtulit; multùm
Samuele increpitus, serâ peccatum pœnit
fatebatur. Igitur ex peccato regis, metus om
exercitum pervaserat. Castra hostium haud l
sita præsens periculum ostendebant: n
cuiquam exeundi in prælium animus, p
lacunas et latebras petiverant. Nam præter
becillitatem animorum, qui alienum à se
minum delicto regis arbitrabantur, in ma
ferramentorum inopiâ exercitus erat; ad
præter Saul et Jonatham filium ejus,
gladium aut lanceam habuisse tradatur.

Saül.

SAUL fut mis sur le trône après avoir été sacré par Samuël. Il étoit de la tribu de Benjamin, fils de Cis, d'un caractère doux et modéré, et d'une si belle figure que la noblesse de ses traits répondoit à celle du rang suprême où il fut élevé. Dès le commencement de son règne on vit quelques Hébreux se soustraire à son autorité, refuser de lui obéir et se joindre aux Ammonites; mais il en tira une prompte vengeance; il défit les Ammonites et pardonna aux Hébreux. Alors Samuël le consacra une seconde fois (1).

Une irruption des Philistins ayant fait naître ensuite une guerre terrible, Saül indiqua le rendez-vous des troupes à Galgâla. Il y attendit Samuël pendant sept jours pour y faire un sacrifice au Seigneur. Comme le prophète tardoit à paroître et que les soldats se dissipoient, ce prince eut la coupable présomption de suppléer le grand-prêtre et d'offrir l'holocauste. Vivement réprimandé par Samuël, il confessa son péché, mais son repentir fut trop tardif. La faute du roi répandit la terreur dans toute l'armée. Le camp des ennemis étoit proche et le péril présent. Aucun soldat n'avoit le courage de marcher au combat, et plusieurs alloient se cacher dans des fondrières et dans des cavernes. Car, outre l'abattement où les jetoit l'idée que le péché du roi leur avoit aliéné le Seigneur, ils manquoient absolument d'armes, au point qu'à l'exception de Saül et de son fils Jonathas, personne n'avoit une épée ou une lance. Les

(1) Dans l'assemblée de Galgala.

Allophyli superiore bello victores, usum Hebræis ademerant, neque cuiquam conficiendi teli bellici, aut rustici ferramenti potestas fuerat. Igitur Jonatha audaci consilio, solo armigero suo comite, castra hostium ingressus, viginti ferè ex hostibus interemptis, universum exercitum terrore perculerat. Tùm verò nutu Dei in fugam versi, non imperia exequi, non ordines observare, omne præsidium in pedibus habere. Quod ubi Saul animadvertit, suis properè eductis, fugientes persecutus, victoriâ potitus est. Eo die rex edixisse traditur, ne quis, nisi confectis hostibus, cibum caperet. Sed Jonatha interdictionis ejus inscius, favo reperto, tincto spiculo, mel degustaverat. Sed ubi regi ex Domini irâ compertum est, morte affici filium jussit; sed populi auxilio ab exitio vindicatus est.

Eâ tempestate Samuel à Domino monitus regem adiit, verbis Domini nuncians, uti genti Amelech, quæ olim Hebræos ex Ægypto venientes transitu prohibuerat, bellum inferret; addito interdicto ne quid ex spoliis devictorum concupisceret. Ita in fines hostium ductus exercitus, rex captus, gens subacta. Saul victus prædæ magnitudine, præcepti divini immemor, capta servari et ferri jubet. Quo facto offensus Dominus, Samuelem alloquitur, pœnitere se

'Philistins

Philistins, leurs vainqueurs dans la guerre précédente, leur avoient ôté l'usage, et n'avoient laissé à aucun d'eux la liberté de forger des armes ni même des outils de labourage. Dans cette extrémité Jonathas prend une résolution hardie. Accompagné de son seul écuyer il entre dans le camp des Philistins, leur tue environ 20 hommes, et frappe de terreur toute leur armée. Ils prennent alors la fuite par la volonté de Dieu; ils ne suivent plus les ordres de leurs chefs, ils ne gardent plus leurs rangs, et mettent toute leur ressource dans la vitesse de leurs pieds. Dès que Saül s'aperçoit de ce désordre, il avance à la hâte avec ses gens, se met à la poursuite des fuyards et remporte la victoire. Il avoit défendu ce jour-là qu'on prît aucune nourriture avant l'entière défaite des ennemis. Jonathas ignoroit cette défense; ayant trouvé sur ses pas un rayon de miel, il y trempa le bout de son dard et en goûta. Aussitôt que le ressentiment du Seigneur l'eut appris à Saül, il ordonna de faire mourir son fils; mais l'armée vint au secours de Jonathas et lui sauva la vie.

En ce temps-là Samuël vint trouver le roi par ordre du Seigneur, et lui commanda de sa part de porter la guerre chez les Amalécites qui s'étoient autrefois opposés au passage des Hébreux à leur retour d'Égypte; il lui défendit en même temps de convoiter aucune dépouille des vaincus. Saül mena donc son armée sur les terres des Amalécites; il fit le roi prisonnier et subjugua la nation; mais vaincu à son tour par la richesse du butin, il oublia le précepte du Seigneur, et ordonna de garder et d'emporter ce qui avoit été pris. Dieu, offensé de cette désobéissance, fit entendre sa voix à

quòd Saul regem constituerit. Dictum sacerdos regi refert.

David.

SAMUEL à Domino monitus, David regali unguento perlinit, parvum etiamnùm puerum, sub patre agentem, pastorem ovium, assuetum sæpiùs citharâ canere : ob quod posteà à Saule assumptus inter ministros regios habebatur.

Quâ tempestate, Allophylis atque Hebræis bella flagrantibus, cùm ex adverso acies constitissent, Goliath quidam ex Allophylis, vir miræ magnitudinis et roboris suorum ordines prætergressus, ferocibus verbis probra in hostes jaciens, singularem pugnam ciebat. Tùm rex magna præmia et filiæ nuptias despondit, si quis provocantis spolia retulisset; sed nemo ex tanto agmine aggredi audebat. Igitur David, etiamnum puer, pugnæ se obtulit; rejectisque armis quibus infirma ætas gravabatur, virgâ tantùm et quinque lapidibus sumptis in prælium processit; primoque ictu, misso fundâ lapide, Allophylum perculit, caput victi et spolia abstulit, gladium posteà in templum posuit. Allophyli autem omnes in fugam versi victoriam concessêre.

(1) Il n'avoit que 15 ou 16 ans.

(2) Il étoit haut de six coudées et d'un palme. Il avoit en tête un casque d'airain ; il marchoit revêtu d'une cuirasse ou cotte de maille d'airain, pesant 5,000 sicles. Ses jambes étoient couvertes de bottes d'airain, et il avoit sur

., et lui dit qu'il se repentoit d'avoir
la couronne à Saül. Samuel rapporta ces
; au monarque.

David.

MUEL fit l'onction royale à David par
du Seigneur. David étoit encore fort
1) et sous l'autorité paternelle ; il faisoit
les brebis de son père et jouoit souvent
harpe. Ce talent le fit appeler à la cour
l, et mettre au nombre de ses officiers.
ce temps-là la guerre s'étoit rallumée
les Philistins et les Hébreux. Les deux
s étant en présence, un Philistin, nommé
h, homme d'une taille et d'une force de
prodigieuse (2), sortit des rangs, et in-
t les Hébreux par d'insolentes bravades,
emandoit un combat singulier. Le roi
t alors une grande récompense et sa fille
riage à celui qui lui apporteroit les dé-
es du Philistin ; mais, de tant de soldats,
n'osoit aller se mesurer avec lui. Le
David s'offrit à le combattre. Il mit bas
mes trop pesantes pour la foiblesse de son
et marcha au combat n'ayant qu'un bâton
nq pierres. De la première qui partit de
nde, il frappa *au milieu du front*, et ren-
le géant ; il lui coupa la tête, le dépouilla
ça depuis son épée dans le temple. Les
tins prirent la fuite et cédèrent la vic-
aux Hébreux.

ules un bouclier aussi d'airain. La lance qu'il por-
la main étoit d'une pesanteur presque incroyable.
s en étoit de la grosseur de ces rouleaux dont se
nt en ce temps-là les tisserans, et le fer pesoit
o sicles.

Sed è prælio reversis, multus circa David favor invidiam regis accenderat. Timens autem tam charum omnibus cum invidiâ et pernicie necâre, sub specie honoris, objectare eum periculis statuit. Ac primùm tribunum eum fecerat, ut rem bellicam curaret. Indè cùm ei filiam spopondisset, fidem fregit, eamque alteri tradidit. Mox filia regis natu minor, Michol nomine, amore David flagrare occœperat. Igitur nuptiarum ejus istiusmodi conditionem proponit : si centum præputia David ex hostibus retulisset, regiam virginem matrimonio illius cessuram. Sperabat enim juvenem periculosa audentem facilè periturum ; sed longè aliter, ac ratus erat, evenit. Nam ut proposuerat, impigrè David centum præputia ex Allophylis retulit, atque ita regis filiam in matrimonium accepit. Crescebat in dies in eum regis odium, stimulante invidiâ, quia bonos semper mali insectantur. Igitur ministris et Jonathæ filio imperavit, vitæ ejus ut insidias pararent. Sed Jonathæ charus acceptusque jam indè à principio David fuerat. Itaque rex increpitus à filio cruentum imperium repressit; sed non diù mali boni sunt. Nam cùm spiritu erroris Saul affligeretur, eique David assisteret, citharâ laborantem deliniens, lanceâ eum ferire conatus est, nisi ille lethalem ictum properè declinasset. Ex indè jam non occultè, sed palàm ei necem parabat. Nec ultrà se David regi credidit. Ac primùm fugiens, ad Samuelem

Au retour de la campagne, la haute estime du peuple pour David alluma la jalousie du roi. Saül, craignant de se rendre odieux ou même de se perdre en faisant mourir une personne si chère à tout le monde, résolut de l'exposer aux périls de la guerre, sous prétexte de l'honorer. Il le fit d'abord tribun et le chargea des opérations militaires. Il lui promit ensuite sa fille en mariage; mais il viola sa promesse, et la fit épouser à un autre. Sa seconde fille, nommée Michol, brûlant d'amour pour David, il lui proposa la main de cette princesse à condition qu'il lui apporteroit cent prépuces de Philistins. Il espéroit qu'un jeune homme qui bravoit le danger périroit aisément; mais l'évènement trompa bien son attente. David remplit la condition qu'il lui avoit imposée en lui apportant promptement cent prépuces de Philistins, et il épousa la princesse. La haine du roi contre David, aiguillonnée par l'envie, croissoit de jour en jour; car les méchans ne cessent point de persécuter les gens de bien. Il commanda donc à ses officiers et à Jonathas de lui tendre des embûches. Jonathas aimoit et estimoit David depuis le premier moment qu'il l'avoit connu. Les remontrances du fils firent révoquer l'ordre barbare du père. Mais la bonté des méchans n'est point durable. Un jour que Saül étoit saisi de l'esprit malin et que David jouoit de la harpe devant lui pour adoucir son mal, il l'eût percé de sa lance si David n'eût évité le coup mortel en se détournant. Depuis lors il en voulut à sa vie, non plus en secret, mais ouvertement; mais David ne se mit plus entre ses mains. Il prit la fuite et se retira d'abord chez Samuël (1). Il se réfugia ensuite

(1) A Ramatha.

se contulit, indè ad Achimelech, postremò ad regem Moab confugit. Mox per Gad prophetam monitus, in terram Judæ regressus, vitæ periculum adiit. Eâ tempestate Saul Achimelech sacerdotem interemit, quòd David recepisset; et cùm ex ministris regiis nemo in sacerdotem manus inferre auderet, Doeg Syrius cruentum ministerium executus est. Post id David desertum petiit: illùc quoque eum Saul persecutus est, sed inani operâ ejus exitium moliebatur, quem Dominus protegebat. Erat in deserto spelunca vasto recessu patens, in hujus interiora David se conjecerat. Saul nesciens in primo speluncæ aditu, reficiendi corporis gratiâ secesserat; ibique somno captus requiescebat. Quod ubi David animadvertit, hortantibus cunctis ut opportunitate uteretur, abstinuit regis exitio; diploidem tamen ejus abstulit. Mox egressus, tuto eminùs loco à tergo regem allocutus est, sua in illum commemorans beneficia; ut sæpè pro regno ejus caput periculis objectasset; utque postremò, præsenti tempore à Domino sibi traditum, interimere noluisset. Ad hæc, culpam suam fateri, veniam precari, lacrymas fundere, pietatem David extollere, malitiam suam incusare, regem eùm et filium appellans. Tantum ex feroci animo illo mutatum, crederes

auprès d'Achimelech (1), et enfin auprès du roi de Moab (2). Bientôt, averti par le prophète Gad, il revint en Juda et y courut de nouveaux dangers. En ce temps-là Saül fit massacrer Achimelech (3) pour avoir donné retraite à David. Aucun de ses officiers n'osant porter la main sur la personne du grand-prêtre, l'Iduméen Doëg (4) fit cette cruelle exécution. Après cet évènement David se retira dans le désert (5). Saül l'y poursuivit encore ; mais il fit de vains efforts pour perdre un homme que le Seigneur protégeoit. Il y avoit dans ce désert une vaste et profonde caverne, dans l'intérieur de laquelle David s'étoit enfoncé. Saül, ne le sachant point là, s'assit à l'entrée de la grotte pour se reposer, et surpris par le sommeil il s'y endormit. David l'aperçut ; tous ses gens l'exhortoient à profiter d'une occasion si favorable, mais il ne voulut point ôter la vie à son roi. Il se contenta de couper et d'emporter le bord de son manteau. Etant ensuite sorti de la caverne et s'étant placé un peu loin dans un lieu sûr, il se mit à crier après Saül ; il lui rappela ses bienfaits ; qu'il avoit souvent exposé ses jours pour le bien de son royaume, et que le Seigneur le lui ayant livré tout à l'heure, il n'avoit pas voulu le tuer. A ces paroles Saül confessa sa faute, demanda pardon, répandit des larmes, reconnut sa malice, et releva la piété de David en lui donnant le titre de roi et le nommant son fils. Il sembloit que Saül avoit depouillé l'orgueil et la férocité de son

(1) A Nobé.
(2) A Maspha.
(3) Et quatre-vingt-cinq prêtres.
(4) Chef des bergers du roi.
(5) De Ziph.

nihil ultrà adversùs generum ausurum. Sed David, qui penitùs ingenium mali spectatum haberet et cognitum, nihil regi credendum ratus, intra eremum se continebat. Saul vecors animi, quia comprehendendi generum potestas non erat, filiam suam Michol David, ut suprà retulimus, nuptam, Phaltim cuidam in matrimonium dedit. David ad Allophylos confugit. Eâ tempestate Samuel diem functus est.

Saul Allophylis bellum inferentibus, Dominum consuluit, nullumque est ei responsum redditum. Tùm per mulierem, cujus viscera spiritus erroris impleverat, Samuelem evocatum consuluit. Dictum ei ab eo est, postero illum die cum filiis victum ab Allophylis in prælio casurum. Igitur Allophyli castris in hostili solo positis, postero die aciem instruunt; David tamen ex castris remisso, quia parùm crediderant sibi illum adversùm suos fidum fore. Sed conserto prælio, Hebræi fusi, filii regis cadunt; Saul equo delapsus, ne vivus in potestatem hostium veniret, gladio suo incubuit.

Saul perempto, David in terrâ Allophylorum perlato ad se mortis ejus nuncio, miro pietatis exemplo flevisse traditur; tùm Chebron, Judææ oppidum petiit. Ibi rursùm regali unguento illitus, rex appellatus est. Sed Abner qui magister militiæ Saul regis fuerat, spreto David, Isbaal regis sui filium regem constituit. Crebris

caractère, et qu'il n'entreprendroit plus rien contre son gendre; mais David qui connoissoit à fond l'esprit malfaisant de ce prince, ne crut pas devoir se fier à lui, et se tint renfermé dans le désert (1). Saül dans le dépit insensé de ne pouvoir mettre la main sur la personne de son gendre, lui ôta Michol qu'il lui avoit donnée en mariage, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, et la fit épouser à un certain Phalti. David se réfugia chez les Philistins. C'est en ce temps-là que mourut Samuël.

Les Philistins ayant pris les armes contre Saül, ce prince consulta le Seigneur, mais il n'en reçut aucune réponse. Il fit alors évoquer l'ame de Samuël par une magicienne. Samuël lui annonça que le lendemain il seroit défait avec ses fils par les Philistins, et qu'il périroit dans le combat. Les Philistins ayant assis leur camp dans le pays ennemi, se mirent en bataille le jour d'après. Ils renvoyèrent pourtant David qui étoit avec eux, ne croyant point qu'il dût leur garder sa foi contre sa patrie. La bataille ayant été livrée, les Hébreux furent mis en fuite, les fils de Saül tués; et ce prince ayant été renversé de cheval, pour ne pas tomber vif entre les mains de l'ennemi, se jeta sur la pointe de son épée, et se perça lui-même.

La nouvelle de la mort de Saül étant parvenue à David dans le pays des Philistins, il pleura, par un rare exemple de piété, le malheur de ce prince. Il se rendit ensuite à Hébron, ville de Juda, où il fut sacré pour la seconde fois et proclamé roi d'Israël. Abner qui avoit commandé l'armée de Saül, méprisant David, mit Isboseth, fils de Saül, sur

(1) De Pharaon.

deindè præliis inter duces regum concurs
pulsus Abner sæpiùs, fratrem tamen Joal
ex parte David exercitui præerat, fugien
remit. Quo dolore posteà Joab cùm se A
David regi dedisset jugulari eum præcepit,
sine dolore regis cujus fidem cruentaverat.
idem tempus omnes ferè natu majores Heb
rum publico consensu regnum ei totius g
detulerunt, nam per septem annos in Che
tantùm regnaverat. Ita tertiò rex ungitur
norum circiter 30. Allophylos in regnun
ruentes secundis præliis repulit.

Eâ tempestate arcam Domini quæ in Ca
thiarim oppido, ut suprà retulimus, erat
Sion transtulit. Cùmque ædificare Domino t
plum in animo haberet, divinum ei respon
redditum, semini illius id reservari. E
deindè Allophylos domuit, Moabitas subji
vit, Syriam subegit, stipendiumque ei im
suit. Auri atque æris ex prædâ immensum
dum retulit.

Bellum deindè adversùm Ammonitas ex
juriâ Chanum regis eorum exortum. Sy
denuò rebellantibus, qui cum Ammonitis
bellum conjuraverant, David summam rei
Joab principi militiæ permiserat; ipse à b
remotus, intra Hierusalem commorabatur. (
tempestate Betsabem quamdam, miræ femi

trône de son père. Les généraux des deux
is se livrèrent de fréquens combats. Abner,
uvent mis en déroute, tua cependant en fuyant
frère de Joab (1) qui étoit à la tête des troupes
David. Joab en fut tellement outré de dou-
ır, que, lorsque Abner se fut mis au service
David, il le fit égorger. David, dont il
oit si cruellement violé la foi, fut très-sen-
ɔle à ce meurtre. Dans ce même espace de
mps presque tous les anciens des Hébreux
reconnurent unanimement dans une assemblée
blique pour roi de toute la nation ; car il
ıvoit encore régné qu'à Hébron pendant sept
nées. Il reçut ainsi l'onction royale une troi-
ème fois à l'âge d'environ trente ans. Il re-
ussa et battit les Philistins qui s'étoient jetés
r son royaume.

En ce temps-là David fit transporter l'arche
Sion ; elle étoit, comme nous l'avons dit,
Cariathiarim. Comme il méditoit de bâtir un
mple au Seigneur, Dieu lui répondit que cet
ıvrage étoit réservé à son fils (2). Il dompta
puis les Philistins par la force des armes ; il
bjugua les Moabites ; il soumit la Syrie et la
ndit tributaire. Le butin qu'il remporta de
s conquêtes étoit en partie composé d'une
ımense quantité d'or et d'argent.

L'injure qu'il reçut de Hanon, roi des Am-
onites, l'arma contre cette nation. Les Syriens
étant de nouveau révoltés et ligués avec ces
uples, il donna le commandement en chef à
ɔab, général de ses troupes ; pour lui, il se
ıt renfermé dans les murs de Jérusalem, loin
ı tumulte de la guerre. Ce fut en ce temps-là
'il abusa de Bethsabée, femme d'une rare

(1) Azaël.
(2) Salomon.

pulchritudinis, stupro compertam habuit. Hæc viri cujusdam uxor, qui tùm in castris erat, fuisse traditur. Hunc David iniquo pugnæ loco objectum hostibus interficiendum curavit. Ita mulierem in matrimonio viduam, sed jam ex stupro gravidam, numero uxorum aggregavit.

Tùm per Natham prophetam graviter increpitus, licet agnito errore, castigationem Domini non effugit. Namque filium ex furtivo concubitu editum, paucos post dies, amisit; multaque in domum familiamque ejus execranda acciderunt. Ad extremum Absalon filius ejus arma impia adversùs patrem sustulit, regno eum depellere cupiens. Adversùs hunc Joab conflixit, admonitus à rege ut victo parceret; sed ille spreto imperio, parricidiales conatus ferro ultus est. Flebilis ea victoria fuisse regi traditur. Tanta in eo pietas erat, ut etiam parricidæ filio ignosci voluerit.

Vix hoc bellum extinctum videbatur, cùm aliud rursùm exortum, Sabæâ quodam duce, qui pessimum quemque ad arma incitaverat; sed properè motus omnis morte ducis repressus. Crebra deinde adversùs Allophylos David prælia secundo eventu habuit; cunctisque bello domitis, et tam exteris quàm domesticis motibus compressis, florentissimum regnum in pace habebat.

beauté. Bethsabée étoit l'épouse d'un Hébreu (1) qui se trouvoit alors à l'armée. David eut soin de s'en défaire en ordonnant qu'on l'exposât aux traits de l'ennemi dans un poste désavantageux. Bethsabée, qui étoit déjà enceinte, étant ainsi devenue veuve, David l'épousa et la mit au nombre de ses femmes. Le prophète Nathan lui en ayant fait une réprimande sévère, il reconnut son crime, mais il n'évita point le châtiment du ciel; car il perdit peu de jours après le fils qui avoit été le fruit de son commerce adultère, et il se passa dans sa propre maison des évènemens abominables. Son fils Absalon prit enfin les armes contre lui, et fit une guerre impie à son père pour le détrôner. Joab livra bataille à Absalon. Le roi avoit ordonné à son général de conserver son fils et de se contenter de le vaincre. Joab, sans respect pour ce commandement, vengea ses attentats criminels en le perçant de sa lance. Cette victoire fut un sujet de larmes pour David; telle étoit sa tendresse pour son sang qu'il eût voulu sauver jusqu'à un fils parricide.

Cette guerre étoit à peine finie, qu'il en survint une autre par la révolte d'un certain Séba, qui avoit excité les hommes les plus méchans à prendre les armes et s'étoit mis à leur tête; mais la mort du chef éteignit bientôt la sédition. David combattit depuis plusieurs fois les Philistins, et toujours avec succès. Après avoir dompté tous ses ennemis, et calmé tous les troubles tant étrangers que domestiques, il jouit d'une profonde paix, et mit son royaume dans l'état le plus florissant.

(1) Urie.

Tùm eum subita cupido incessit, ad metiendas imperii vires, populum censere. Ita à Joab militiæ magistro decies centena et trecenta civium millia dinumerata. Hujus eum facti mox piguit pœnituitque, veniàm à Domino petens, cur in id animos extulisset, ut regni sui potentiam, ex suorum potiùs multitudine quàm ex favore divino æstimaret. Itaque missus ad eum angelus trinam ei pœnam denunciat, datque arbitrium unam eligendi. Sed propositâ triennii fame, trium mensium fugâ, morte tridui; fugam et famem detestatus, mortem elegit; momentoque temporis 70 millia virorum interiêre. Tùm David videns angelum, cujus dexterâ populus prosternebatur, veniam precari, seque unum pro omnibus pœnæ objicere, se dignum exitio, quia ipse peccasset. Ita aversum plebis supplicium, David in loco, in quo angelum viderat, aram Domino statuit. Mox annis et morbo infractior, Salomonem filiùm ex Bethsabeâ, Uriæ uxore, susceptum successorem regni constituit. Is regali unguento per Sadoc sacerdotem unctus, patre adhuc incolumi, rex appellatus. David, cùm regnasset annos 40, defunctus est.

Salomon.

SALOMON initio regni urbem muro circumdedit. Huic per soporem astare Dominus visus est, petendi quæ vellet tribuens optionem. Sed

Il lui prit alors une extrême envie de faire faire le dénombrement du peuple pour reconnoître les forces de son empire. Joab, chargé de cette commission, compta treize cent mille hommes. David eut bientôt regret de cette action; il s'en repentit, et demanda pardon au Seigneur d'avoir porté l'orgueil jusqu'à fonder la puissance de son royaume sur le nombre de ses sujets plutôt que sur la protection divine. Un ange que Dieu lui envoya lui donna le choix de trois peines différentes. Il lui proposa une famine de trois ans, une déroute de trois mois ou une mortalité de trois jours. David rejetant avec horreur les deux premiers fléaux, choisit le troisième, et à l'instant il mourut soixante et dix mille hommes. Voyant l'ange dont le bras exterminoit son peuple, il demanda grâce pour lui; il s'offrit à périr seul pour le salut de tous, s'écriant qu'il étoit seul digne de mort, puisqu'il étoit le seul qui fût coupable. Le fléau fut ainsi détourné de dessus le peuple, et David érigea un autel au Seigneur dans le lieu même où il avoit vu l'ange. Peu de temps après, accablé d'années et d'infirmités, il déclara pour son successeur son fils Salomon, qu'il avoit eu de Bethsabée, épouse d'Urie. Le jeune prince fut sacré par le pontife Sadoc, et proclamé roi du vivant de son père, qui mourut après avoir régné quarante ans.

Salomon.

SALOMON, dès le commencement de son règne, ferma Jérusalem de murailles. Dieu lui apparut en songe, et lui permit de lui demander ce qu'il souhaitoit. Salomon ne lui demanda

ille non aliud sibi quàm sapientiam dari poposcit, reliqua omnia parvi æstimans. Ita somno excitatus, cùm ante sacrarium Domini constitisset, indultæ sibi à Domino sapientiæ documentum dedit. Namque duæ mulieres unà in domo diversantes, cum eodem tempore pueros edidissent, atque ex his alter post diem tertium nocte obisset, mater defuncti somno alterius insidiata, mortuum suum supposuit, viventem abstulit. Indè inter eas de puero altercatio; postremò res ad regem delata, difficilis judicii absolutio inter negantes, ubi testis deerat. Tùm Salomon divinæ sapientiæ munere perimi puerum, corpusque ejus dividi inter ambigentes jubet. Cùmque una earum judicio acquievisset, alia verò cedere potiùs puero quàm discerpi eum mallet, Salomon ex affectu feminæ hanc verè matrem esse conjectans, puerum illi adjudicavit, non sine circumstantium admiratione, siquidem latentem veritatem prudentiâ protulisset. Ita in admirationem ingenii prudentiæque ejus reges vicinarum gentium amicitiam ab eo fœdusque petiêre, parati imperata facere.

Queis opibus confisus, templum Domino immensi operis facere aggressus, paratis per triennium impendiis, quarto ferè imperii anno primum fundamentum jecit. Cœptum templi opus vicesimo anno explevit.

que la sagesse, estimant peu toute autre chose. A son réveil, s'étant présenté devant l'arche d'alliance, il fit connoître cette sagesse que Dieu lui avoit accordée. Deux femmes *de mauvaise vie*, qui demeuroient dans le même appartement, étoient accouchées dans le même temps chacune d'un enfant mâle. L'un de ces enfans étant venu à mourir la nuit du troisième jour après sa naissance, la mère du mort, profitant du sommeil de l'autre femme, enleva l'enfant qui vivoit, et lui substitua le sien. Il s'éleva de là une contestation entre les deux femmes; elles se disputèrent l'enfant vivant. L'affaire fut enfin portée au roi. La dénégation des deux parties et le défaut de témoins en rendoient le jugement difficile. Salomon, guidé par la divine sagesse, ordonna qu'on coupât l'enfant en deux, et qu'on en remît la moitié à chacune des contestantes. L'une d'elles acquiesçant à cette décision, et l'autre aimant mieux renoncer à l'enfant que de le voir mettre en morceaux, Salomon reconnut au sentiment de tendresse de celle-ci qu'elle étoit la véritable mère, et lui adjugea l'enfant. Les assistans furent frappés de ce jugement du roi, dont la pénétration avoit percé les ténèbres de l'imposture et démêlé la vérité. Les princes voisins, admirant son génie et sa prudence, recherchèrent son alliance et son amitié, et se tinrent prêts à suivre ses volontés.

Salomon, comptant sur leur secours, entreprit de bâtir un temple au Seigneur, dont la construction coûteroit un travail immense. Il employa trois ans à en rassembler les matériaux, et il en jeta les premiers fondemens environ la 4.e année de son règne. Il acheva le temple en 20 ans.

Intereà, florens opibus, omnium qui u
fuerant ditissimus; cuique semper ordo
est, ab opibus in luxum et vitia delapsus
adversùm interdictum Dei ex alienigeni
jugia sumpsisset, etiam septingentas u
et trecentas concubinas haberet, idola e
gentium suarum, quibus litarent, con
Quibus rebus aversus Dominus graviter
pito pœnam denunciavit, fore ut regni
parte majore ademptum filio, servo illi
deretur. Idque ita accidit.

Roboamus et Jeroboamus.

DEFUNCTO Salomone, anno imperii q
gesimo, cùm Roboamus filius anno ætatis
et decimo regnum patrium tenere cœp
pars populi ab eo offensa discedit. Etenir
laxari sibi stipendium poposcisset, qu
lomon gravissimum imposuerat, rep
precibus supplicum, favorem universæ
averterat. Itaque consensu omnium im
ad Hieroboamum defertur. Is medio genere
aliquandiù Salomoni servitutem pepender
cùm ei responso Achiæ prophetæ regnu
bræorum annuntiatum comperisset, neca
clàm destinaverat. Quo ille metu in Æg
confugit; ibique uxore acceptâ ex stirpe
cognitâ demùm Salomonis morte, in sol
trium regressus, voluntate populi, ut
retulimus, sumpsit imperium. Penes Robo

pendant plus comblé de biens qu'aucun
e le fut jamais, il éprouva les effets ordi-
s de l'opulence. Ses richesses le firent
er dans la mollesse et dans tous les vices.
ré la défense de Dieu il choisit des épouses
les nations étrangères ; il eut jusqu'à 700
ıes et 300 concubines. Il leur fit faire des
; pareilles à celles de leur pays, et leur
it de leur sacrifier. Le Seigneur aliéné par
ésordres, après les lui avoir sévèrement
ochés, lui déclara que pour l'en punir il
it à son fils la plus grande partie de son
ıme et la feroit passer entre les mains d'un
s sujets. C'est-ce qui arriva.

Roboam et Jéroboam.

LOMON étant mort la 40.e année de son
, son fils Roboam occupa son trône à
de 16 ans. A peine commençoit-il à
r qu'il mécontenta une partie du peuple,
fut abandonné. On lui avoit demandé la
ıution des tributs excessifs imposés par
ıon. Roboam ayant rejeté cette prière,
na si fort tous les esprits que d'un consen-
ıt unanime on déféra la couronne à Jé-
ım. Jéroboam étoit d'une naissance mé-
e, il avoit été pendant quelque temps au
ce de Salomon. Ce prince, ayant su que
ophète Achias lui avoit prédit qu'il rè-
ıit sur les Hébreux, avoit résolu de s'en
re sans bruit. Jéroboam craignant pour sa
s'étoit sauvé en Egypte où il avoit épousé
princesse du sang royal. Lorsqu'il eut
s la mort de Salomon, il revint dans sa
e, et y fut couronné, comme nous l'avons
par une partie du peuple. Les deux tribus

tamen duæ tribus Judæ et Benjamin resederant;
ex his ad ducenta millia paravit exercitum.
Cùmque acies promoverentur, verbis Dei po-
pulus admonetur prælio abstineret, ex suo nu-
Hieroboamum regnum accepisse. Itá spreto reg-
imperio, exercitus dilapsus; Hieroboamus im-
perium invaluerat.

Cùm Hierosolymam Roboamus obtineret,
ubi templo à Salomone facto populus sacrifica-
Domino consueverat; veritus Hieroboamus n-
ab eo plebem religio averteret, statuit animo
ejus superstitione occupare. Itaque vaccam au-
rèam in Bethel, alteram apud Dan constituit,
quibus populus litaret, sacerdotesque omis-
Levi tribu ex plebe instituit. Invisum Domin-
flagitium expostulatio consecuta. Crebra deinde
inter reges prælia, dubio eventu regnum ob-
tinebant.

Helias propheta et Ochosias.

HELIAS propheta oratione cœlum conclu-
sit, ne pluviam terræ daret; idque regi denun-
ciavit ut se impius causam mali esse cogno-
ceret. Igitur suspensis cœlo aquis, cùm loc-
omnia, adusta solis ardoribus, non victum ho-
minibus, non pabulum jumentis darent, ips-

Juda et de Benjamin demeurèrent fidèles à
›oam. Ce prince y fit une levée d'environ
‚ooo hommes ; mais dans le temps que les
ıées s'approchaient l'une de l'autre, Dieu
avertir celle de Roboam de ne point com-
:re, lui apprenant que c'étoit lui-même
avoit fait monter Jéroboam sur le trône.
troupes de Roboam, refusant de suivre ses
res, se retirèrent ; et la couronne s'affermit
la tête de Jéroboam.

:omme Roboam étoit maître de Jérusalem,
le peuple avoit coutume de sacrifier au
;neur dans le temple bâti par Solomon, Jé-
›am craignant que la religion ne lui enlevât
sujets, se proposa de captiver leurs esprits
la superstition. Il fit faire deux vaches (1)
qu'il plaça, l'une à Béthel et l'autre à
ı, pour que son peuple y offrît ses sacri-
s; et y établit pour prêtres des hommes
s, non de la tribu de Lévi, mais de la
ulace. Ce crime, odieux au Seigneur, fut
i du châtiment du coupable. Les deux rois
ivrèrent de fréquens combats avec des succès
ıncés.

Prophète Élie, et Ochosias.

ıE prophète Elie ferma le ciel par ses
:res, et obtint qu'il ne donneroit aucune
e à la terre. Il déclara au roi qu'il étoit
même la cause de cette calamité par son
âtrie. Pendant que les eaux demeuroient
ıendues dans l'air, que les campagnes bru-
des ardeurs du soleil refusoient la nour-
re aux hommes et la pâture aux animaux,

Ou plutôt deux veaux.

se intra periculum famis propheta concluserat.
Eâ tempestate cùm eremum petiisset, corvis
cibum ministrantibus, vixit. Aquam torrens
proximus, donec aruit, dedit. Indè admonitus
à Domino Sareptæ oppidum petiit, ad mulierem viduam divertit. Cùmque ab eâ esuriens
cibum peteret, illa causari non esse sibi nisi
pusillùm farris et pusillùm olei; quo absumpto, unà cum filiis mortem expectaret. Sed cùm
Helias verbis Dei polliceretur, nec hydriam
farre, nec vas oleo esse minuendum, mulier
poscenti fidem non cunctata prophetæ credere,
promissorum fidem consecuta est; siquidem
divinis incrementis tantùm accresceret quantùm quotidiè detrahebat. Eodem tempore ejusdem viduæ filium mortuum Helias in vitam
reduxit.

Tùm jussu Domini regem adiit, exprobratoque ei sacrilegio, poposcit ad se omnem populum congregari. Qui cùm properè convenisset, accitis idolorum ac lucorum sacerdotibus cccc ferè et L, inter eos indè orta est altercatio. Heliâ Dominum prædicante, illi superstitiones suas asserebant. Postremò, placuit
fieri periculum, ut si cujus cæsam hostiam
missus cœlo ignis absumeret, rata esset religio

phète ne s'étoit pas lui-même exempté
nger de mourir de faim. S'étant retiré
in désert, des corbeaux lui aportèrent
i manger; un torrent lui fournit de l'eau
u temps où il se dessécha. Il partit de
l'avis que lui donna le Seigneur, et se
à la ville de Sarephta où il entra chez
uve. Pressé par la faim, il lui deman-
anger. Cette femme lui répondit qu'il
restoit plus qu'un peu de farine et un
huile, et qu'après l'avoir consumé, elle
fils n'attendoient plus que la mort, *Elie*
ant promis de la part de Dieu qu'elle ne
t diminuer ni sa cruche de farine ni son
l'huile, et ayant exigé sa confiance à
roles, elle ne balança point à croire le
ète. Sa foi ne fut point tompée, Dieu
ntant chaque jour sa petite provision
qu'elle la diminuoit. En ce même temps
de cette veuve étant venu à mourir, *Elie*
uscita.

rophète alla se présenter ensuite devant
par l'ordre du Seigneur. Après lui avoir
hé son idolâtrie, il demanda qu'il fît
bler tout le peuple auprès de lui (1).
mblée fut bientôt formée. Près de 450
s des idoles et des bois consacrés y fu-
ppelés. Ces prêtres et le prophète en-
t en dispute; celui-ci défendant la gloire
gneur, ceux-là soutenant leur culte su-
tieux. Pour terminer la contestation on
cours à une épreuve : on convint d'égor-
ne victime de chaque côté, et de recon-
pour la véritable religion celle dont la
nce attireroit le feu du ciel sur l'holo-

ur le mont Carmel.

quæ virtutem edidisset. Ita sacerdotes, vitulo, Baal idolum invòcare cœperun tràque consumptis invocationibus imb tem Domini sui tacitè fatebantur. Tù Helias irridens eos: ne fortè, inquit, d clamate vehementiùs, ut somno quo evigilet. Enim verò miseri trepidantes m et tamen quidnam Helias facturus esset tare. At ille cæsum vitulum imposuit priùs sacrarium aquâ opplesset, invo Domino, expectantibus cunctis, igni delapsus aquam cum hostiâ absumpsit verò populus solo stratus, Dominum idola exsecrari; postremò Heliæ jussu sacerdotes comprehensi, deductique ad tem, necati sunt. Redeuntem indè rege pheta prosecutus est. Sed cùm ei Jesabe uxor vitæ periculum pararet, ad rer secessit. Ibi eum Dominus allocutus est millia virorum adhuc esse pronuncians, idolis non dedissent. Mirum id Heliæ qui solùm se à sacrilegio immunem es diderat.

Eâ tempestate Achab Rex Samariæ Nabuthæi, adhærentem sibi, concupivit. cùm ille ei vendere noluisset, dolis interfectus est. Ita Achab vineâ potiti cùm tamen Nabuthæi mortem doluisse

te et le lui feroit consumer. Les prêtres de
l, ayant immolé un veau, invoquèrent leur
e; mais toutes leurs invocations furent inu-
. Ils avouoient par leur silence la foiblesse
eur dieu, lorsqu'Elie leur dit en se mo-
ıt d'eux : « Peut-être votre dieu dort-il d'un
:ofond sommeil; criez plus fort afin qu'il
éveille et qu'il vous entende. » Ces mal-
'eux prêtres étoient tremblans; ils se par-
ıt tout bas et attendoient ce qu'*Elie* alloit
:. Le prophète égorgea son veau, et après
r fait verser sur l'autel une grande quan-
d'eau, il y plaça la victime. Il invoqua
ite le Seigneur, et à la vue de tout le peu-
qui étoit dans l'attente, un feu descendu
iel consuma tout à la fois et l'eau et l'hos-
A ce spectacle le peuple se jette à terre,
esse que le Seigneur est le vrai Dieu, et
dit les idoles. Enfin par ordre d'*Elie* on
t ces prêtres sacriléges, on les mène au
du torrent et on les met à mort. *Elie*
it ensuite Achab qui s'en retournoit; mais
eine Jésabel en voulant à sa vie, il se re-
dans des lieux écartés (1). Là, le Seigneur
arlant, lui dit qu'il y avoit encore 7000 Is-
tes qui ne s'étoient point livrés au culte
idoles; Elie en fut étonné, s'étant cru seul
npt d'idolâtrie.

n ce temps-là Achab, roi de Samarie (2),
envie de la vigne de Naboth qui joignoit
terrain. Naboth, n'ayant pas voulu la lui
lre, fut mis à mort par les artifices de
bel. Achab s'empara de la vigne. On rap-
e qu'il fut pourtant fâché de la mort de

Dans une caverne du mont Horeb.

Ou d'Israël.

ille non aliud sibi quàm sapientiam dari p
poscit, reliqua omnia parvi æstimans.
somno excitatus, cùm ante sacrarium Dom
constitisset, indultæ sibi à Domino sapient
documentum dedit. Namque duæ mulieres u
in domo diversantes, cum eodem tempore pu
ros edidissent, atque ex his alter post die
tertium nocte obisset, mater defuncti som
alterius insidiata, mortuum suum supposui
viventem abstulit. Indè inter eas de puero
tercatio; postremò res ad regem delata, di
cilis judicii absolutio inter negantes, ubi tes
deerat. Tùm Salomon divinæ sapientiæ mune
perimi puerum, corpusque ejus dividi inter a
bigentes jubet. Cùmque una earum judicio a
quievisset, alia verò cedere potiùs puero quà
discerpi eum mallet, Salomon ex affectu femi
hanc verè matrem esse conjectans, puerum i
adjudicavit, non sine circumstantium admi
tione, siquidem latentem veritatem pruden
protulisset. Ita in admirationem ingenii pr
dentiæque ejus reges vicinarum gentium am
citiam ab eo fœdusque petiêre, parati impera
facere.

Queis opibus confisus, templum Domi
immensi operis facere aggressus, paratis p
triennium impendiis, quarto ferè imperii an
primum fundamentum jecit. Cœptum temp
opus vicesimo anno explevit.

que la sagesse, estimant peu toute autre chose. A son réveil, s'étant présenté devant l'arche d'alliance, il fit connoître cette sagesse que Dieu lui avoit accordée. Deux femmes *de mauvaise vie*, qui demeuroient dans le même appartement, étoient accouchées dans le même temps chacune d'un enfant mâle. L'un de ces enfans étant venu à mourir la nuit du troisième jour après sa naissance, la mère du mort, profitant du sommeil de l'autre femme, enleva l'enfant qui vivoit, et lui substitua le sien. Il s'éleva de là une contestation entre les deux femmes; elles se disputèrent l'enfant vivant. L'affaire fut enfin portée au roi. La dénégation des deux parties et le défaut de témoins en rendoient le jugement difficile. Salomon, guidé par la divine sagesse, ordonna qu'on coupât l'enfant en deux, et qu'on en remît la moitié à chacune des contestantes. L'une d'elles acquiesçant à cette décision, et l'autre aimant mieux renoncer à l'enfant que de le voir mettre en morceaux, Salomon reconnut au sentiment de tendresse de celle-ci qu'elle étoit la véritable mère, et lui adjugea l'enfant. Les assistans furent frappés de ce jugement du roi, dont la pénétration avoit percé les ténèbres de l'imposture et démêlé la vérité. Les princes voisins, admirant son génie et sa prudence, recherchèrent son alliance et son amitié, et se tinrent prêts à suivre ses volontés.

Salomon, comptant sur leur secours, entreprit de bâtir un temple au Seigneur, dont la construction coûteroit un travail immense. Il employa trois ans à en rassembler les matériaux, et il en jeta les premiers fondemens environ la 4.e année de son règne. Il acheva le temple en 20 ans.

Intereà, florens opibus, omnium qui unquàm fuerant ditissimus; cuique semper ordo rerum est, ab opibus in luxum et vitia delapsus, cùm adversùm interdictum Dei ex alienigenis conjugia sumpsisset, etiam septingentas uxores et trecentas concubinas haberet, idola eis ritu gentium suarum, quibus litarent, constituit. Quibus rebus aversus Dominus graviter increpito pœnam denunciavit, fore ut regnum ex parte majore ademptum filio, servo illius traderetur. Idque ita accidit.

Roboamus et Jeroboamus.

DEFUNCTO Salomone, anno imperii quadragesimo, cùm Roboamus filius anno ætatis sexto et decimo regnum patrium tenere cœpisset, pars populi ab eo offensa discedit. Etenim cùm laxari sibi stipendium poposcisset, quod Salomon gravissimum imposuerat, repudiatis precibus supplicum, favorem universæ plebis averterat. Itaque consensu omnium imperium ad Hieroboamum defertur. Is medio genere ortus, aliquandiù Salomoni servitutem penderat. Sed cùm ei responso Achiæ prophetæ regnum Hebræorum annuntiatum comperisset, necare eum clàm destinaverat. Quo ille metu in Ægyptum confugit; ibique uxore acceptâ ex stirpe regiâ, cognitâ demùm Salomonis morte, in solum patrium regressus, voluntate populi, ut suprà retulimus, sumpsit imperium. Penes Roboamum

ependant plus comblé de biens qu'aucun
ne le fut jamais, il éprouva les effets ordi-
es de l'opulence. Ses richesses le firent
ber dans la mollesse et dans tous les vices.
gré la défense de Dieu il choisit des épouses
: les nations étrangères ; il eut jusqu'à 700
mes et 300 concubines. Il leur fit faire des
es pareilles à celles de leur pays, et leur
nit de leur sacrifier. Le Seigneur aliéné par
désordres, après les lui avoir sévèrement
ochés, lui déclara que pour l'en punir il
oit à son fils la plus grande partie de son-
ume et la feroit passer entre les mains d'un
es sujets. C'est ce qui arriva.

Roboam et Jéroboam.

LOMON étant mort la 40.e année de son
e, son fils Roboam occupa son trône à
de 16 ans. A peine commençoit-il à
er qu'il mécontenta une partie du peuple,
i fut abandonné. On lui avoit demandé la
nution des tributs excessifs imposés par
mon. Roboam ayant rejeté cette prière,
éna si fort tous les esprits que d'un consen-
nt unanime on déféra la couronne à Jé-
am. Jéroboam étoit d'une naissance mé-
re, il avoit été pendant quelque temps au
ice de Salomon. Ce prince, ayant su que
rophète Achias lui avoit prédit qu'il rè-
oit sur les Hébreux, avoit résolu de s'en
ire sans bruit. Jéroboam craignant pour sa
s'étoit sauvé en Egypte où il avoit épousé
princesse du sang royal. Lorsqu'il eut
ris la mort de Salomon, il revint dans sa
ie, et y fut couronné, comme nous l'avons
par une partie du peuple. Les deux tribus

tamen duæ tribus Judæ et Benjamin resederant
ex his ad ducenta millia paravit exercitum
Cùmque acies promoverentur, verbis Dei po
pulus admonetur prælio abstineret, ex suo nut
Hieroboamum regnum accepisse. Itá spreto reg
imperio, exercitus dilapsus; Hieroboamus im
perium invaluerat.

Cùm Hierosolymam Roboamus obtineret,
ubi templo à Salomone facto populus sacrifica
Domino consueverat; veritus Hieroboamus n
ab eo plebem religio averteret, statuit animo
ejus superstitione occupare. Itaque vaccam au
rèam in Bethel, alteram apud Dan constituit,
quibus populus litaret, sacerdotesque omis
Levi tribu ex plebe instituit. Invisum Domin
flagitium expostulatio consecuta. Crebra deinde
inter reges prælia, dubio eventu regnum ob-
tinebant.

Helias propheta et Ochosias.

HELIAS propheta oratione cœlum conclu
sit, ne pluviam terræ daret; idque regi denu
ciavit ut se impius causam mali esse cognos
ceret. Igitur suspensis cœlo aquis, cùm loc
omnia, adusta solis ardoribus, non victum ho-
minibus, non pabulum jumentis darent, ips

e Juda et de Benjamin demeurèrent fidèles à Roboam. Ce prince y fit une levée d'environ 00,000 hommes ; mais dans le temps que les armées s'approchaient l'une de l'autre, Dieu fit avertir celle de Roboam de ne point combattre, lui apprenant que c'étoit lui-même qui avoit fait monter Jéroboam sur le trône. Les troupes de Roboam, refusant de suivre ses ordres, se retirèrent ; et la couronne s'affermit sur la tête de Jéroboam.

Comme Roboam étoit maître de Jérusalem, où le peuple avoit coutume de sacrifier au Seigneur dans le temple bâti par Solomon, Jéroboam craignant que la religion ne lui enlevât ses sujets, se proposa de captiver leurs esprits par la superstition. Il fit faire deux vaches (1) d'or qu'il plaça, l'une à Béthel et l'autre à Dan, pour que son peuple y offrît ses sacrifices ; et y établit pour prêtres des hommes tirés, non de la tribu de Lévi, mais de la populace. Ce crime, odieux au Seigneur, fut suivi du châtiment du coupable. Les deux rois se livrèrent de fréquens combats avec des succès balancés.

Prophète Élie, et Ochosias.

Le prophète Elie ferma le ciel par ses prières, et obtint qu'il ne donneroit aucune pluie à la terre. Il déclara au roi qu'il étoit lui-même la cause de cette calamité par son idolâtrie. Pendant que les eaux demeuroient suspendues dans l'air, que les campagnes brûlées des ardeurs du soleil refusoient la nourriture aux hommes et la pâture aux animaux,

(1) Ou plutôt deux veaux.

se intra periculum famis propheta concluserat. Eâ tempestate cùm eremum petiisset, corvis cibum ministrantibus, vixit. Aquam torrens proximus, donec aruit, dedit. Indè admonitus à Domino Sareptæ oppidum petiit, ad mulierem viduam divertit. Cùmque ab eâ esuriens cibum peteret, illa causari non esse sibi nisi pusillùm farris et pusillùm olei; quo absumpto, unà cum filiis mortem expectaret. Sed cùm Helias verbis Dei polliceretur, nec hydriam farre, nec vas oleo esse minuendum, mulier poscenti fidem non cunctata prophetæ credere, promissorum fidem consecuta est; siquidem divinis incrementis tantùm accresceret quantùm quotidiè detrahebat. Eodem tempore ejusdem viduæ filium mortuum Helias in vitam reduxit.

Tùm jussu Domini regem adiit, exprobratoque ei sacrilegio, poposcit ad se omnem populum congregari. Qui cùm properè convenisset, accitis idolorum ac lucorum sacerdotibus cccc ferè et L, inter eos indè orta est altercatio. Heliâ Dominum prædicante, illi superstitiones suas asserebant. Postremò, placuit fieri periculum, ut si cujus cæsam hostiam missus cœlo ignis absumeret, rata esset religio

:ophète ne s'étoit pas lui-même exempté
anger de mourir de faim. S'étant retiré
un désert, des corbeaux lui aportèrent
ιoi manger; un torrent lui fournit de l'eau
'au temps où il se dessécha. Il partit de
r l'avis que lui donna le Seigneur, et se
t à la ville de Sarephta où il entra chez
'euve. Pressé par la faim, il lui deman-
manger. Cette femme lui répondit qu'il
i restoit plus qu'un peu de farine et un
l'huile, et qu'après l'avoir consumé, elle
ı fils n'attendoient plus que la mort. *Elie*
yant promis de la part de Dieu qu'elle ne
it diminuer ni sa cruche de farine ni son
d'huile, et ayant exigé sa confiance à
aroles, elle ne balança point à croire le
hète. Sa foi ne fut point tompée, Dieu
ıentant chaque jour sa petite provision
ıt qu'elle la diminuoit. En ce même temps
ı de cette veuve étant venu à mourir, *Elie*
ssuscita.

ı prophète alla se présenter ensuite devant
ıi par l'ordre du Seigneur. Après lui avoir
ıché son idolâtrie, il demanda qu'il fît
nbler tout le peuple auprès de lui (1).
emblée fut bientôt formée. Près de 450
es des idoles et des bois consacrés y fu-
appelés. Ces prêtres et le prophète en-
nt en dispute; celui-ci défendant la gloire
eigneur, ceux-là soutenant leur culte su-
itieux. Pour terminer la contestation on
ecours à une épreuve: on convint d'égor-
une victime de chaque côté, et de recon-
e pour la véritable religion celle dont la
ance attireroit le feu du ciel sur l'holo-

Sur le mont Carmel.

quæ virtutem edidisset. Ita sacerdotes, c
vitulo, Baal idolum invòcare cœperunt,
tràque consumptis invocationibus imbec
tem Domini sui tacitè fatebantur. Tùm
Helias irridens eos: ne fortè, inquit, dor
clamate vehementiùs, ut somno quo te
evigilet. Enim verò miseri trepidantes mu
et tamen quidnam Helias facturus esset e
tare. At ille cæsum vitulum imposuit,
priùs sacrarium aquâ opplesset, invoca
Domino, expectantibus cunctis, ignis
delapsus aquam cum hostiâ absumpsit.
verò populus solo stratus, Dominum fa
idola exsecrari; postremò Heliæ jussu p
sacerdotes comprehensi, deductique ad to
tem, necati sunt. Redeuntem indè regem
pheta prosecutus est. Sed cùm ei Jesabel
uxor vitæ periculum pararet, ad remo
secessit. Ibi eum Dominus allocutus est se
millia virorum adhuc esse pronuncians, q
idolis non dedissent. Mirum id Heliæ
qui solùm se à sacrilegio immunem esse
diderat.

Eâ tempestate Achab Rex Samariæ vi
Nabuthæi, adhærentem sibi, concupivit. (
cùm ille ei vendere noluisset, dolis Je
interfectus est. Ita Achab vineâ potitus
cùm tamen Nabuthæi mortem doluisse r

:t le lui feroit consumer. Les prêtres de
ıyant immolé un veau, invoquèrent leur
mais toutes leurs invocations furent inu-
s avouoient par leur silence la foiblesse
dieu, lorsqu'Elie leur dit en se mo-
'eux : « Peut-être votre dieu dort-il d'un
nd sommeil; criez plus fort afin qu'il
ille et qu'il vous entende. » Ces mal-
: prêtres étoient tremblans; ils se par-
out bas et attendoient ce qu'*Elie* alloit
e prophète égorgea son veau, et après
ıit verser sur l'autel une grande quan-
:au, il y plaça la victime. Il invoqua
'te Seigneur, et à la vue de tout le peu-
étoit dans l'attente, un feu descendu
consuma tout à la fois et l'eau et l'hos-
:e spectacle le peuple se jette à terre,
e que le Seigneur est le vrai Dieu, et
les idoles. Enfin par ordre d'*Elie* on
es prêtres sacriléges, on les mène au
ı torrent et on les met à mort. *Elie*
nsuite Achab qui s'en retournoit; mais
: Jésabel en voulant à sa vie, il se re-
ıs des lieux écartés (1). Là, le Seigneur
ant, lui dit qu'il y avoit encore 7000 Is-
qui ne s'étoient point livrés au culte
les; Elie en fut étonné, s'étant cru seul
d'idolâtrie.

e temps-là Achab, roi de Samarie (2),
'ie de la vigne de Naboth qui joignoit
rain. Naboth, n'ayant pas voulu la lui
, fut mis à mort par les artifices de
. Achab s'empara de la vigne. On rap-
ju'il fut pourtant fâché de la mort de

ns une caverne du mont Horeb.

d'Israël.

tur. Mox per Heliam verbo Domini incre
agnitoque crimine, cilicio indutus, egiss
nitentiam traditur. Quo facto imminente
nam avertit.

Namque rex Syriæ magno cum exer
duobus et triginta regibus in societatem
ascitis, fines Samariæ ingressus, cum reg
bem obsidere cœpit. Arctis deindè obsess
rebus, dat belli conditiones, si aurum
gentum et feminas tradidissent, fore uti
eorum parceret. Sed tam injustis conditio
extrema perpeti satiùs visum. Et cùm ja
nium desperata esset salus, propheta à
no missus regem adit, hortatur ut in pr
exeat, cunctantem multis confirmat. Ita
tione factâ, fusi hostes copiosaque præd
perta. Sed post annum reparatis viribus,
in Samariam regressùs, acceptam cladem
ire cupiens, rursùm victus est. Eo præli
millia Syriorum interiêre, regi veniâ dat
gnum ei et pristinus status concessus.
Achab verbis Dei à prophetâ increpitus
abusus divino munere, hosti sibi tradito
cisset. Igitur Syriùs post triennium bellu
bræis intulit. Adversùm hunc Achab ps
prophetarum impulsu, in prælium desce
spreto Michæâ prophetâ, et in vincul

ioth. Elie lui en ayant bientôt fait des re-
:hes de la part de Dieu il reconnut son
ne; il se revêtit d'un cilice et fit pénitence.
:epentir détourna le châtiment dont il étoit
iacé *de la part du roi de Syrie.*

'e prince entra sur les terres du royaume
Samarie avec une puissante armée et les
es de 32 rois qu'il avoit jointes aux sien-
, et vint mettre le siége devant la capitale
Achab s'étoit renfermé. Les assiégés se trou-
: vivement pressés, il leur offrit la vie à
lition qu'ils lui livreroient leur or, leur
nt, leurs femmes et leurs enfans; mais ils
'ent devoir plutôt souffrir les dernières
émités que d'accepter des propositions aussi
stes. Lorsqu'ils sembloient perdus sans res-
:ce, un prophète envoyé de Dieu se pré-
:e devant le roi; il l'exhorte à marcher
tre les assiégeans; et rassure par plusieurs
ons ce prince incertain et irrésolu. On fait
sortie, on met les ennemis en déroute, et
trouve dans son camp de riches dépouilles.
nnée suivante le roi Syrien revint devant
iarie avec de nouvelles forces; il vouloit
ger sa défaite précédente, mais il fut en-
: vaincu. Il perdit 120,000 hommes dans la
ille. Achab lui pardonna et lui laissa la vie
a couronne. Un prophète reprocha à Achab
la part de Dieu, d'avoir abusé de ses grâces
:pargnant un ennemi qu'il lui avoit livré. Le
de Syrie reparut trois ans après pour faire
uerre aux Hébreux. Achab marcha contre
par l'impulsion de ses faux prophètes; il
t méprisé l'avis du prophète Michée, et
it fait mettre en prison pour lui avoir
lit que cette bataille lui seroit funeste. Il

jecto, quòd ei exitiabilem fore pugnam denunciasset.

Ita eo prælio Achab interfectus Ochosiæ filio imperium reliquit. Is æger corpore, cùm ex ministris, qui idolum pro salute ejus consulerent, misisset; Helias à Domino monitus, obviam se eis obtulit, increpitosque renuntiare regi jubet mortem ejus consecuturam. Tùm rex comprehendi eum ac deduci ad se jubet; sed missi, cœlesti igne absumpti. Rex, ut propheta prædixerat, obiit.

Eliseus propheta.

ELISEUS, discipulus Eliæ, multis signis potens extitit; quæ omnia notiora sunt, quàm ut nostro stylo egeant. Ab eo est viduæ filius ressuscitatus, Syrius leprâ purgatus. Famis tempore, omnium rerum copia, fugatis hostibus invecta. In usum trium exercituum aquæ præbitæ, de exiguo olei immodicis incrementis, solutum mulieris debitum, et ipsi sufficiens vivendi substantia data.

Ozias.

OZIAS regnum Judæ adeptus præcipuam curam Domini cognoscendi habuit, Zachariâ

(1) Les chiens léchèrent le sang qui avoit coulé de ses blessures, comme ils avoient léché celui de Naboth.

(2) Béelzébud, dieu d'Accaron.

y périt en effet (1) et laissa le royaume à son fils Ochosias.

Ochosias, étant malade, envoya quelques-uns de ses gens consulter une idole (2) sur sa guérison. Élie alla au-devant de ces envoyés par ordre du Seigneur, et après les avoir repris, il leur ordonna d'annoncer au roi qu'il mourroit. Ochosias commanda qu'on se saisit du prophète et qu'on le lui amenât. Mais ceux qu'il chargea de cette commission furent consumés par le feu du ciel. Ochosias mourut comme le prophète l'avoit prédit

Prophète Élisée.

ELISÉE, disciple d'Elie, fut puissant en miracles. Tous les prodiges qu'il opéra sont trop connus pour avoir besoin d'être retracés par ma plume. Il ressuscita le fils d'une veuve (3); il guérit un Syrien de la lèpre (4). Pendant la famine *de Samarie assiégée par Benadad*, les ennemis, *selon sa prédiction*, prirent la fuite, et l'abondance entra dans la ville *par le pillage de leur camp*. Il procura de l'eau à trois armées qui en manquoient. Il multiplia prodigieusement une petite quantité d'huile qui restoit à une femme (5), au point qu'elle trouva dans cette augmentation de quoi payer ses dettes et une subsistance suffisante.

Osias.

DÈS qu'Osias fut parvenu au trône de Juda, son principal soin fut de connoître et de servir

(3) De la Sunamite.
(4) Naaman, général des armées de Benadad.
(5) De Samarie.

prophetâ plurimùm usus. Esaias etiam sub hoc primùm prophetasse traditur, quo merito prosperis eventibus adversùs finitimos bella gessit. Arabas etiam devicit, jamque Ægyptum terrore nominis sui concusserat, elatusque secundis rebus, illicita præsumens, incensum Deo obtulit; quod solis facere sacerdotibus fas erat. Itaque cùm per Azariam sacerdotem increpitus, eo loco decedere cogeretur, atque in iram exarsisset, leprâ oppletus decessit. Quo morbo affectus vitâ functus est, cùm regnasset annos duos et quinquaginta.

Ninivitarum pœnitentia.

ID oppidum olim ab Assur, Sem filio, conditum, caput regni Assyriorum fuit: frequens tùm incolentium multitudine, alens virorum millia 120, atque, ut in magno populo, abundans vitiis. Queis Deus motus, Jonam prophetam ex Judæâ ire præcepit, ac denunciare urbi excidium, sicut olim Sodoma et Gomorrha divinis ignibus conflagrassent. Verùm propheta prædicationis istius ministerium detrectans, non contumaciâ, sed præscientiâ quâ videbat Dominum pœnitentiâ populi placandum, navim quæ longè diversâ regione Tharsos petebat, conscendit. Sed ubi in altum processum,

Dieu, s'étant particulièrement attaché le prophète Zacharie. Ce fut sous son règne qu'Isaïe commença de prophétiser ; ce bonheur lui mérita les avantages qu'il remporta sur les peuples voisins ; il dompta aussi les Arabes (1), et la terreur de son nom ébranla l'Egypte. Enflé de ses prospérités, il eut la présomption d'entreprendre une chose défendue ; il voulut offrir l'encens au Seigneur, fonction réservée aux seuls prêtres. Aussi, lorsque repris de cet attentat par le souverain pontife Azarias qui vouloit le forcer de sortir du temple, il se fut enflammé de colère, il se vit couvert de lèpre et se retira dans cet état. Il mourut de cette maladie après avoir régné 52 ans.

Pénitence des Ninivites.

NINIVE, fondée jadis par Assur, fils de Sem, fut la capitale du royaume d'Assyrie. Elle renfermoit alors une grande multitude d'habitans, on y comptoit jusqu'à 120,000 personnes ; mais elle étoit aussi corrompue que le sont ordinairement les villes très-peuplées. Dieu, offensé de ses iniquités, ordonna au prophète Jonas de partir de la terre de Juda, et d'aller annoncer à cette ville une destruction entière, pareille à celle de Sodôme et de Gomorrhe qui avoient été autrefois consumées par le feu du ciel. Le prophète, se refusant à ce ministère, non pas pour résister aux ordres de Dieu, mais parce qu'il prévoyoit que le Seigneur seroit apaisé par la pénitence de ce peuple, s'embarqua sur un vaisseau qui alloit prendre une route bien opposée, en faisant voile vers Tharse (2). Dès qu'on fut en

(1) Peuple brigand.
(2) De Cilicie.

nautæ sævitiâ maris compulsi, quisnam esset mali causa sorte exploravêre. Cùm super Jonam sors discidisset, tanquam piaculum tempestatis in profundum projectus est, exceptusque à ceto, marino monstro, ac devoratus, post triduum ferè Niniyitarum littoribus ejectus, jussa prædicat urbem scilicet ob peccata populi triduò perituram. Igitur non dissimulanter, ut olim Sodomis, audita est vox prophetæ; ac statim, jussu regis, exemploque, populus universus, quin et recens nati, cibo potuque abstinere jubentur. Jumenta itidem et diversi generis animalia, compulsa fame ac siti, lamentantium speciem cum hominibus præbebant. Ita imminens malum aversum. Jonæ apud Deum conquerenti, quod fides dictis non affuisset, responsum pœnitentibus veniam negari non posse.

Osee.

OSEE ultra omnes reges superiores impius, pœnam sibi, perpetuamque genti captivitatem à Deo meruit. Namque ei Salmanassar rex Assyriorum intulit bellum, victumque tributarium sibi effecit. Sed cùm occultis consiliis rebellionem pararet, regemque Æthiopum, qui tùm Ægyptum

haute mer le navire fut accueilli d'une violente tempête; les matelots se virent forcés de jeter le sort pour connoître celui qui étoit la cause de ce malheur. Le sort étant tombé sur Jonas, on le précipita dans la mer comme une victime d'expiation propre à calmer l'orage. Le prophète ayant été reçu et englouti par un poisson d'une monstrueuse grandeur, et rendu par lui trois jours après sur le rivage de Ninive, il exécuta les ordres de Dieu en annonçant aux Ninivites que leur ville seroit détruite dans trois jours à cause de ses péchés. On ne négligea point, comme on avoit fait autrefois à Sodôme, la parole du prophète. Le roi de Ninive fit aussitôt publier que tous les habitans jusqu'aux petits enfans s'abtinssent de manger et de boire. Tout le monde jeûna par l'ordre et à l'exemple du monarque Les bêtes de somme même et les divers animaux, souffrant la faim et la soif, sembloient se lamenter et gémir avec les hommes. Ainsi fut détourné le malheur dont Ninive étoit prochainement menacée. Jonas se plaignant à Dieu de ce que sa prédiction n'avoit point eu d'effet, Dieu lui répondit qu'il ne pouvoit refuser le pardon au repentir et à la pénitence.

Osée.

OSÉE surpassa en impiété tous les rois précédens, et mérita d'être puni lui-même et de voir son peuple livré à une captivité perpétuelle. Salmanassar. roi d'Assyrie, lui fit la guerre, le vainquit, le rendit son tributaire; et comme il se préparoit sourdement à la révolte, et qu'il sollicitoit le secours du roi d'Ethiopie, alors maître de l'Egypte, ce prince,

obtinebat, in auxilium accerseret, idque Salmanassar comperisset; perpetuis eum vinculis in carcerem conjecit, urbemque excidit, populum universum in regnum suum abduxit, Assyriis in hostili solo ad custodiam positis. Exindè ea pars Samaria appellata; quòd lingua Assyriorum custodes, Samaritas vocant. Ex quibus plerique divinas ceremonias receperunt, reliquis in errore gentilitatis perseverantibus. Hoc bello Tobias in captivitatem ductus est.

Achaz et Ezechias.

ACHAZ ob impietatem invisus Deo, cùm finitimorum bellis sæpè premeretur, deos gentium colere decrevit, nimirùm quia eorum illæ auxilio victores frequentibus præliis extitissent. Ita in hoc nefariæ mentis piaculo diem functus est, cùm 16 annis in regno fuisset.

Huic Ezechias filius successit, multùm paterni dissimilis ingenii; namque initio regni, populum sacerdotesque ad Dei cultum cohortatus, multis disseruit, frequenter castigati à Domino, sæpiùs essent misericordiam consecuti; ut postremùm decem tribus in captivitatem nuper abductæ, sacrilegii pœnas dissolverent: curandum eis sedulò ne eadem pati

ayant découvert cette intrigue, s'assura de sa personne, le chargea de fers et l'enferma dans une prison. Il détruisit la ville de Samarie, emmena captif dans ses états tout le peuple d'Israël, après avoir mis à sa place des Assyriens pour la garde du pays. C'est de là que ce canton fut nommé la Samarie, parce qu'en langue Assyrienne on appelle les gardes, Samarites. Plusieurs de ces idolâtres adoptèrent les cérémonies de la loi : les autres persistèrent dans les erreurs de la gentilité. Ce fut dans cette guerre de Salmanassar que Tobie fut conduit en esclavage (1).

Achas et Ezéchias.

ACHAS, roi des deux tribus, odieux au Seigneur à cause de son impiété, se voyant souvent pressé par les armes de ses voisins, résolut d'adorer les dieux des nations étrangères, s'imaginant qu'elles devoient leurs fréquentes victoires à la protection de ces fausses divinités. Il mourut dans cette idée sacrilége la seizième année de son règne.

Il eut pour successeur son fils Ezéchias, prince d'un caractère bien différent de celui de son père. Dès son avènement à la couronne, il exhorta le peuple et les prêtres à revenir au culte de Dieu. Il leur représenta, dans un discours étendu, que le Seigneur qui les avoit souvent châtiés, avoit souvent aussi usé de miséricorde envers eux ; qu'en dernier lieu les dix tribus avoient été emmenées en captivité pour expier leurs sacriléges, et qu'ils devoient bien prendre garde de ne pas mériter les mêmes

(1) Jeune Hébreu de 24 ans, célèbre par ses vertus.

mereantur. Ita conversis ad religionem omnium animis, levitas sacerdotesque omnes ad celebranda secundùm legem sacrificia ordinavit; celebrarique pascha instituit, quod jam pridem fuerat omissum. Cùmque dies festus adesset, dimissis per omnem terram nunciis, conventûs diem edixit : ut si qui post abductionem decem tribuum in Samariâ resedissent, ad solemne sacrum convenirent. Ita frequentissimo conventu dies sacer publicâ lætitiâ exactus, longo post intervallo religione legitimâ per Ezechiam restitutâ.

Pari deindè industriâ, quâ divina curaverat, rem bellicam administravit, Allophylosque frequentibus præliis contudit; donec ei Sennacherib, rex Assyriorum, bellum intulit, magno cum exercitu fines ejus ingressus; latèque agris vastatis, nullo obsistente, urbis obsidionem urgebat. Ezechias enim multitudine inferior, non ausus manum conserere, muris se tuebatur. Rex Assyrius portis assultans, minitari excidium, deditionem imperare, Ezechiam frustrà Deo confidere, se Dei nutu potiùs arma sumpsisse, victorem omnium gentium, eversorem Samariæ, effugi non posse, ni maturâ deditione sibimet consuluissent.

disgrâces. Après avoir ainsi tourné tous les esprits vers la religion, il rétablit dans leurs fonctions tous les lévites et tous les prêtres nécessaires pour offrir les sacrifices selon la loi ; il renouvela la célébration de la pâque suspendue depuis long-temps. Aux approches de cette fête, il dépêcha des courriers dans tout le pays du peuple de Dieu pour indiquer le jour où il devoit s'assembler à Jérusalem, afin que ceux qui se trouvoient encore en Samarie après l'enlèvement des dix tribus, pussent se rendre à la solennité. On accourut en foule à Jérusalem, et l'on passa ce saint jour dans l'alégresse en voyant, après un si long intervalle de temps, le culte légitime rétabli par Ezéchias.

Ce prince apporta autant de soin aux affaires de la guerre qu'il en avoit mis à celles de la religion. Il abattit les forces des Philistins par de fréquentes victoires. Il fut depuis attaqué par Sennachérib, roi d'Assyrie, qui étant entré dans ses états avec une grande armée, ravagea toutes les campagnes sans trouver d'obstacle, et vint assiéger Jérusalem. Ezéchias, inférieur en nombre, et n'ayant point osé en venir aux mains avec lui, s'étoit renfermé dans les murailles de la ville. Le prince Assyrien, attaquant ses portes, la menaçoit d'une ruine entière ; il la sommoit de se rendre, disant qu'Ezéchias mettoit en vain sa confiance dans le Seigneur ; que c'étoit par le commandement de Dieu qu'il avoit lui-même pris les armes ; qu'il étoit le vainqueur de toutes les nations, le destructeur de Samarie, et qu'on ne pouvoit éviter de périr que par une prompte reddition de la place.

Josias.

Is admodùm religiosus fuisse traditur, summâque curâ divina administrasse, Helchiâ sacerdote usus benè. Is cùm in templo librum verbi Dei scriptum, repertum à sacerdote legisset, quo continebatur Hebræam gentem ob crebras impietates et sacrilegia delendam, piis ad Deum precibus fletuque jugi imminentem cladem avertit. Quod ubi indultum sibi per Ollam prophetissam comperit, majore curâ, utpote obligatus divinis beneficiis, cultum Dei exercuit. Igitur vasa omnia anteriorum regum superstitionibus idolis consecrata, cremavit. Namque eò profani ritus invaluerant, ut soli ac lunæ divinos honores darent, eisdemque etiam ex metallis sacraria ædificarent. Quibus Josias in pulverem redactis, sacerdotesque profanarum ædium interfecit. Sed ne sepulcris quidem impiorum pepercit : quod olim prædictum à prophetâ, impletum animadversum est. Hujus octavo et decimo imperii anno pascha celebratum. Post triennium ferè adversus Nechar, regem Ægypti, qui bellum Assyriis inferebat, in prælium egressus, priusquàm inter se acies concurrerent, sagittâ ictus est; exque eo vulnere in urbem relatus decessit, cùm regnasset annos unum et triginta.

Josias.

Josias fut un prince très-religieux; il eut le plus grand zèle pour la réparation du culte divin, et suivit avec docilité les sages conseils du souverain pontife Helcias. Ayant lu dans un volume de la loi, retrouvé par le grand-prêtre dans le temple, que la nation des Hébreux seroit détruite à cause de ses fréquentes impiétés et de ses sacriléges; il détourna par la ferveur de ses prières et par l'abondance de ses larmes le malheur dont son peuple étoit menacé. Lorsqu'il eut appris par la réponse de la prophétesse Holla que le Seigneur avoit exaucé ses vœux, ces nouvelles grâces du ciel lui faisant un devoir de la reconnoissance, il redoubla d'ardeur pour le service de Dieu. Il fit brûler tous les vases que la superstition des rois précédens avoit consacrés aux idoles. L'abus des cérémonies profanes s'étoit tellement fortifié qu'on rendoit les honneurs divins au soleil et à la lune, et qu'on leur avoit fait des tabernacles de métaux précieux. Josias fit mettre en poudre ces tabernacles et égorger les prêtres des temples profanes. Il n'épargna pas même les tombeaux de ces ministres de l'impiété, ce qui vérifia l'ancienne prédiction d'un prophète. Il solennisa la pâque avec magnificence la 18.e année de son règne. Environ trois ans après, comme il alloit combattre Néchao, roi d'Egypte, qui marchoit contre les Assyriens, il fut blessé d'une flèche avant que la bataille s'engageât. On le transporta à Jérusalem, où il mourut de sa blessure après avoir régné 31 ans.

Sedecias.

SEDECIAS regis Babyloniæ animum c
Ita ei post novem annos Nabuchodonosor
intulit, compulsumque intra muros con
triennio obsedit. Quâ tempestate Hie
prophetam, qui jam sæpiùs imminere u
tivitatem pronunciaverat, consulit si q
forsitan superesset. Sed ille, cælestis i
ignarus, eadem sæpiùs interrogatus, res
ipsi regi specialem pœnam denuncians
verò Sedecias in iram excitatus, trudi p
tam in carcerem jubet, moxque eum e
facti piguit. Sed obsistentibus Judæorum
pibus, quibus jam indè à principio mori
bonos premere, absolvere innocentem
ausus. Iisdem cogentibus, in lacum i
profundi, cœnoque ac sordibus, atque
exitiabili fetore horridum, demissus est
simplici quidem morte expiraret. Sed re
impius, aliquantò tamen sacerdotibus i
educi prophetam de lacu, et carceris c
reddi jubet.

Intereà obsessos vis hostium et p
urgebat; consumptisque omnibus quæ
poterant fames invaluerat. Ita defessis
defensoribus, oppidum captum, incens
Rex, ut propheta dixerat, effossis c

Sédécias.

ÉDÉCIAS offensa le roi de Babylone par ses :eprises. Ce prince vint l'attaquer la 9.e ée de son règne, l'obligea de s'enfermer s les murs de sa capitale, et l'y tint assiégé dant 3 ans. Dans ces circonstances, Sédécias ressa au prophète Jérémie, qui avoit déjà lit plusieurs fois que Jérusalem étoit meée de la servitnde, et lui demanda s'il restoit ore quelque espérance. Jérémie, instruit la colère céleste, répondit aux questions l lui fit souvent sur cet objet, que le malheur oeuple Juif étoit inévitable, et annonça à orince le châtiment particulier qu'il subiroit même. Sédécias irrité de la liberté de ses :ours, fit mettre en prison le prophète. Il bientôt fâché de lui avoir fait cet outrage; s craignant la résistance des principaux 's, persécuteurs éternels des gens de bien, 'osa point justifier l'innocent. Ces mêmes fs le forcèrent de le faire jeter dans une e extrêmement profonde, dont le fond, pli de boue et d'ordures, exhaloit une odeur estée, afin qu'il y souffrît plusieurs espèces mort; mais le roi, quelqu'impie qu'il fût, montra plus humain que ces barbares; il it retirer de la fosse et remettre dans sa on.

:ependant les assiégés, pressés par les ennis et par la disette, après avoir consumé ce qui pouvoit se manger, éprouvèrent horreurs de la famine. La ville, défendue des soldats mourans de faim, fut prise et ée aux flammes. Le roi, selon la prédiction prophète, eut les yeux crevés, et fut trans-

Babyloniam translatus : Hieremias misericordi hostili carcere exemptus. Cùm eum Nabuzar dam princeps regius captivum cum cæteris d ceret, delatâ sibi optione ab eo, utrùm in solo patrio deserto desolatoque subsistere, an secum abire in summis honoribus vellet, residere in patriâ maluit. Nabuchodonosor, abducto populo, residuis quos belli conditio vel prædæ fastidium relinqui à victoribus fecerat, Godoliam ejusdem gentis præposuit, absque ullo insigni regio, aut imperii nomine, quia præesse paucis et calomitosis nulla dignitas erat.

Daniel, *etc.*

Hic sub rege Joachim captus deductusque Babyloniam, parvus admodùm puer ; posteà ob elegantiam vultûs inter ministros regios assumptus, unàque cum eo Ananias, Misael et Azarias. Sed cùm eos rex delicatioribus cibis curari præcepisset, idque Asphanæ eunucho negotii dedisset, Daniel paternarum traditionum memor, ne ex mensâ regis gentilium cibis participaret, poposcit ab eunucho ut leguminibus tantùm

(1) Il y déplora, dans ses sublimes et touchantes *lamentations*, la ruine de Jérusalem. Il cacha le feu *sacré*,

ɔrté à Babylone. La pitié de l'ennemi délivra
érémie de ses fers. Nabusardan, général de
abuchodonosor, le voyant au nombre des cap-
fs qu'il étoit chargé d'emmener, lui donna le
ıoix, ou de demeurer dans sa patrie déserte
désolée, ou de le suivre à Babylone où il
roit comblé d'honneurs. Jérémie aima mieux
ster dans son pays (1). Nabuchodonosor em-
ena le peuple en captivité, ne laissant dans la
ıdée que les restes de ceux que les vainqueurs y
oient déjà laissés dans la précédente invasion,
ı par le droit de la guerre, ou par le dégoût
. butin. Il mit à leur tête Godolias, Juif de
tion; mais comme le gouvernement d'un petit
ımbre de malheureux n'avoit rien d'honora-
e, il ne voulut point qu'il prît le titre de
i, ni qu'il en portât la moindre marque.

Daniel, etc.

DANIEL (2) étoit encore un jeune enfant
rsqu'il fut pris et emmené captif à Babylone
ıs le règne de Joachim. Dans la suite il fut
s au nombre des officiers de Nabuchodonosor
cause des agrémens de sa figure; Ananias,
zaël et Azarias y furent admis avec lui. Le roi
ınt commandé qu'on les nourrît des viandes
. plus délicates, et ayant chargé de ce soin
unuque Asphane, Daniel qui se souvenoit des
ditions de ses pères, et qui ne vouloit point
er des mets qu'on servoit à la table d'un
ince idolâtre, supplia cet officier de ne leur
re manger que des légumes. Asphane lui

che d'alliance et l'autel de l'encens dans une caverne
terraine.

2) Il étoit du sang royal de Juda.

uterentur. Causante Asphane, ne dissimulatur imperium regis consecutura macies proderet, Daniel Domino fretus pollicetur majoris decoris sibi vultus ex leguminibus, quàm ex cibis regiis fore. Fidesque dictis affuit, ita ut minimè eorum vultus comparabiles haberentur, qui imperalibus impendiis procurabantur. Igitur à rege in honore et gratiâ adhibiti, prudentiâ et disciplinâ brevi omnibus regi proximis antelati.

Nabuchodonosor somnium vidit, mysterio futurorum mirabile. Cujus interpretationem, cùm per se non posset evolvere, adscitis ad interpretandum Chaldæis qui magicis artibus extisquè hostiarum scire occulta et futura præcinere videbantur; mox veritus de more hominum non vera, sed placita regi ex somnio conjectarent, visa supprimit, poposcitque ab eis ut si vera in his divinatio esset, somnium ipsum sibi dicerent; tùm demùm interpretationi eorum crediturum, si priùs enunciando somnium, artis periculum fecissent. Illi verò tantam molem abnuentes, non esse id humanæ opis confitebantur. Rex motus est quòd falsâ divinandi professione homines erroribus illu-

représentant qu'ils maigriroient en usant de cette nourriture, et que la perte de leur embonpoint feroit connoître qu'il n'auroit point rempli l'ordre du roi, Daniel, plein de confiance en Dieu, l'assura qu'ils auroient meilleur visage en ne vivant que de légumes qu'en faisant une chère délicate. Ce qu'il avoit promis arriva. *Après un essai de dix jours*, ils se portoient incomparablement mieux que les autres jeunes gens nourris de la table royale. Ils acquirent par la sagesse de leur conduite et par leurs progrès dans les sciences qu'on leur enseignoit, la faveur et la considération du prince, au point qu'ils éclipsèrent bientôt ceux qui approchoient le plus près de sa personne.

Nabuchodonosor eut un songe mystérieux qui figuroit les événemens futurs. Ne pouvant en découvrir le sens par lui-même, il fit d'abord appeler, pour en avoir l'explication, des Chaldéens qui, par l'art de la magie et par l'inspection des entrailles des victimes, prétendoient pénétrer les choses obscures et prédire l'avenir; mais craignant ensuite que s'il leur déclaroit ce songe, ils ne l'interprétassent en courtisans, moins jaloux d'être vrais que de flatter, il s'abstint de le leur communiquer; il leur commanda de le deviner s'ils étoient véritablement des devins, les prévenant qu'il n'ajouteroit foi à l'interprétation qu'ils en donneroient qu'après qu'ils auroient prouvé la réalité de leur science en lui disant ce qu'il avoit songé. Les Chaldéens refusèrent d'entreprendre une chose aussi difficile, et qui n'étoit pas, selon eux, à la portée de l'esprit humain. Le roi les voyant arrêtés sur cet article, et contraints d'avouer leur ignorance absolue, fut indigné qu'ils abusassent de la crédulité des

derent, cùm astricti præsenti negotio
scire se confiterentur; ita edicto regis i
animadversum, palàmque omnes hujus
interficiebantur.

Quod ubi Danieli compertum, regis]
mum appellat, enunciationem somnii,
pretationemque ejus pollicetur. Res ad ı
defertur : Daniel accersitur. Jam revelat
per Dominum mysterio, visio regis refe
solutioque. Sed res postulat ut regis somı
et interpretationem prophetæ, et conse
tium fidem exponamus.

Viderat rex per soporem imaginem (
aureo, brachiisque argenteis, ventre et
ribus æreis, cruribus ferreis, quæ in
partim ferreos, partim fictiles desinebat
ferrum atque testum inter confusum coire
poterat. Ad extremum, imaginem lapis
manibus abscissus proterebat; redactaque (
in pulverem, vento ablata. Igitur secu
prophetæ interpretationem imago visa fig
mundi gerit. Caput aureum, Chaldæorur
perium est; siquidem id primum et op
tissimum fuisse accepimus. Pectus et br
argentea secundum regnum annuntiant. (
enim, victis Chaldæis atque Medis, impe
ad Persas contulit. In ventre æreo, te
regnum portendi pronunciatur, idque impl
videmus; siquidem Alexander ereptum I
imperium Macedoniæ vindicavit. Crura f
imperium quartum, idque Romanum in
gitur, omnium antè regnorum validissin
homı

ımes, et qu'ils remplissent le monde d'er-
'ѕ par une fausse divination. Il rendit un
contr'eux, et tous ceux qui faisoient pro-
ion de cet art furent mis à mort publi-
ment.
Daniel, ayant appris ce qui se passoit,
ressa à un grand de la cour, et s'engagea à
iner et à expliquer le songe du roi. On
ruit Nabuchodonosor du discours de Daniel;
prince le fait appeler. Daniel, à qui le
gneur avoit révélé sa mystérieuse vision,
apporte et l'explique. Mais il est à propos
:poser ici le songe du roi, l'interprétation
prophète et l'accomplissement de la pro-
tie.
Le roi avoit vu en songe une statue qui avoit
tête d'or, la poitrine et les bras d'argent,
ventre et les cuisses d'airain, les jambes
fer; pour les pieds ils étoient en partie de
et en partie d'argile; mais l'argile et le
confondus ne pouvoient s'allier. Enfin une
rre, qui se détachoit d'elle-même de la
ntagne, brisoit la statue : tout étoit réduit
poudre et emporté par le vent. Selon l'ex-
cation du prophète, la statue étoit la figure
monde. La tête d'or représentoit l'empire
Chaldéens, qui a été en effet le premier
le plus opulent des empires. La poitrine et
bras d'argent annonçoient le second empire;
st celui que Cyrus transporta des Chaldéens
des Mèdes chez les Perses. Le ventre et les
isses d'airain figuroient le troisième empire;
st encore celui qu'Alexandre enleva aux
rses et transféra aux Macédoniens. Les jambes
fer désignoient le quatrième empire, par
quel il faut entendre celui des Romains, le
us puissant de tous ceux qui l'ont précédé.

Pedes verò partìm ferrei, partìm fictiles, dividendum esse Romanum regnum, ita ut nunquàm inter se coeat, præfigurant: quod æquè impletum est. Siquidem jam non ab uno imperatore, sed etiam à pluribus, semperque inter se armis, aut studiis dissentientibus res Romana administratur. Deniquè commisceri testum atque ferrum nunquàm inter se coeuntem materiam; commistiones humani generis futuræ à se invicem dissidentes, significantur. Siquidem Romanum solum ab exteris gentibus aut rebellibus occupatum, aut dedentibus se per pacis speciem traditum constat; exercitibusque nostris urbibus atque provinciis permistas barbaras nationes, et præcipuè Judæos inter nos degere, nec tamen in mores nostros transire videamus. Atque hæc esse postrema tempora prophetæ annunciant. In lapide verò sine manibus abscisso, qui aurum, argentum et ferrum, testumque comminuit, Christi figuram esse. Is enim non conditione humanâ editus (siquidem non ex voluntate viri, sed ex Deo natus est) mundum istum, in quo sunt regna terrarum, in nihilum rediget, regnumque aliud incorruptum atque perpetuum, id est *futurum seculum*, quod sanctis paratum est, confirmabit. De quo uno adhuc quorumdam fides in ambiguo est: non credendum de futuris, cùm de præteritis convincantur.

Igitur Daniel multis à rege muneribus donatur, præfectus Babyloniæ, atque omni imperio

Les pieds, composés en partie de fer et en partie d'argile, marquoient que l'empire Romain devoit être divisé sans pouvoir jamais se réunir; ce qui s'est également vérifié, puisque cet empire est gouverné, non plus par un seul chef, mais par plusieurs qui sont divisés d'intérêts et toujours armés les uns contre les autres. Le mélange de l'argile et du fer, matières inalliables, étoit le signe de celui qui se feroit des différentes nations. Nous voyons effectivement que les terres de l'empire ont été ou envahies par des peuples étrangers, ou par des sujets révoltés, ou abandonnés sous l'apparence de paix et d'amitié à ceux qui se soumettoient à ses lois; que les barbares ont pris parti dans nos armées; qu'ils se sont établis dans nos villes et dans nos provinces et se sont mêlés avec les anciens habitans, et que sur-tout les Juifs vivent parmi nous sans qu'ils adoptent nos mœurs; et ce sont-là les derniers temps prédits par les prophètes. Quant à la pierre qui, se détachant d'elle-même de la montagne, réduisoit en poudre l'or, l'argent, le fer et l'argile qui composoient la statue, elle étoit le symbole de J. C. En effet le Sauveur, dont la naissance est surhumaine, (puisqu'il est né, non de la volonté de l'homme, mais de Dieu) détruira ce monde et les monarchies qu'il renferme, et établira sur d'inébranlables fondemens un autre royaume, incorruptible et éternel, qui est ce *siècle futur* qu'il a préparé pour ses saints. Quelques-uns révoquent encore en doute ce dernier point de la prophétie, et convaincus de sa vérité quant au passé, refusent d'y croire quant à l'avenir.

Le roi combla Daniel de présens, lui donna le gouvernement de toutes les provinces de la

in summis honoribus habebatur. Ejus suffragio Ananias, Azarias et Misael ad summam æquè dignitatem et potestatem provecti.

Nabuchodonosor elatus rebus secundis, statuam sibi auream immensæ magnitudinis posuit, adorarique eam ut sacram effigiem præcepit. Quod cùm certatim ab omnibus, depravatis adulatione omnium animis, fieret, Ananias, Azarias et Misael profano officio abstinuerunt, non ignorantes honorem hunc soli Deo debitum. Igitur rei ex edicto regis constituuntur, propositaque eis conditio pœnarum, ardens caminus, ut præsenti metu adorare statuam cogerentur. Verùm illi devorari ignibus quàm piaculum committere, maluerunt. Itaque vincti pedibus in medias flammas conjiciuntur; sed ministros infandi operis, dùm promptiùs damnatos in ignem propellunt, flamma absorbuit; Hebræos (mirum dictu et increbile non visentibus) ignis non attigit, cùm à spectantibus deambulantes in camino psalmum Deo dicere cernerentur. Visùsque cum his inter ignem quartus specie Angeli, quem Nabuchodonosor propiùs intuitus, filium Dei se vidisse confessus est. Tùm rex haud dubius, divinam in

Babylonie, et le revêtit des premiers honneurs de son empire. Ananias, Azarias et Misaël furent élevés aux mêmes dignités et à la même puissance à sa recommandation.

Nabuchodonosor, enflé de la prospérité de son règne, se fit élever une statue d'une prodigieuse grandeur (1), et ordonna qu'on l'adorât comme la représentation d'une divinité. L'adulation ayant dépravé tous les esprits, tout le monde à l'envi s'empressa d'obéir à l'ordre du prince; mais Ananias, Azarias et Misaël sachant que l'adoration n'étoit due qu'à Dieu, refusèrent de se prêter à ce culte profane. Devenus ainsi criminels par les termes de l'édit du roi, on leur apprend que la punition de la désobéissance est d'être jeté dans une fournaise ardente; on se flattoit qu'effrayés de l'image de ce supplice ils seroient forcés par la crainte à adorer la statue. Mais ils se résolurent à être la proie du feu, plutôt que de se souiller par un hommage sacrilége. On leur lie donc les pieds et on les précipite au milieu de la fournaise. Les ministres de cette détestable exécution, les y jetant avec trop d'empressement, furent dévorés par les flammes. Les trois Hébreux (chose merveilleuse et presque incroyable pour ceux qui n'en ont pas été témoins) ne reçurent aucune atteinte du feu, et on les vit se promener dans la fournaise, en chantant des psaumes à la gloire de Dieu. On aperçut avec eux au milieu des flammes une quatrième personne ayant la figure d'un ange. Nabuchodonosor, qui l'envisagea de plus près que les autres, déclara qu'il avoit vu un enfant de Dieu. Ce prince ne doutant

(1) Elle étoit haute de 60 coudées, et large de 6.

re præsenti fuisse virtutem, missis per omne regnum suum edictis, facti miraculum provulgavit, confessus soli Deo honorem deferendum.

Nec multò post, rex objecto sibi somnio, mox voce etiam cœlo emissâ admonitus, potestate regiâ abjectâ, atque ab omni conversatione humanâ remotus, herbis tantùm vitam sustinens, egisse pœnitentiam traditur. Servatum ei nutu Dei imperium, donec impleto tempore, agnito demùm Deo, post septem annos, et regno et statui pristino restitutus est.

Restitutio Hierosolymæ.

ERAT apud Babyloniam Nehemias, minister regius, gente Judæus, Artaxerxi merito obsequiorum charissimus. Is Judæos percontatus, quis paternæ urbis status esset; ubi comperit in iisdem ruinis jacere patriam, totis sensibus conturbatus, cum gemitu multisque lacrymis orasse ad Deum traditur, delicta gentis suæ reputans, misericordiamque divinam efflagitans. Igitur cùm eum rex inter epulas mœstum extra solitum animadvertisset, poposcit ab eo causam dolorum ut exponeret. Tùm ille, adversa

it que ce qui venoit d'arriver ne fût un
: de la puissance divine, publia le miracle
un édit qu'il envoya dans toutes les parties
son empire, qui déclaroit que l'adoration
oit due qu'au seul Dieu des Juifs.

eu de temps après, Nabuchodonosor, en
séquence d'une vision qu'il avoit eue en dor-
t, et de la sentence que lui avoit prononcée
voix sortie du ciel, se dépouilla de la
sance royale, s'éloigna entièrement de la
été des hommes, et fit pénitence en ne se
rrissant que d'herbes. Le Seigneur lui con-
a ses états pendant tout le temps de sa
ude : le terme de son châtiment étant
vé, il reconnut enfin le vrai Dieu, et fut
bli, après sept années, dans son royaume
ans son premier état.

Rétablissement de Jérusalem.

. y avoit à Babylone parmi les officiers
oi un Juif, nommé Néhémie, qui par
services et son zèle étoit devenu le favori
taxerxès (1). Il demanda aux Juifs *qu'on lui
députés de Jérusalem*, en quel état se trou-
la ville de leurs pères; ayant appris que
atrie étoit toujours ensevelie sous ses rui-
cette nouvelle troubla tous ses sens : il
sa des gémissemens, il versa des larmes
dantes, et se retraçant les infidélités de sa
n, il s'adressa au Seigneur et implora sa
ricorde. Le roi s'étant aperçu un jour
le servoit à table, qu'il étoit triste contre
outume, exigea de lui qu'il lui décou-
ce qui l'affligeoit; Néhémie lui dit qu'il

Il étoit son échanson.

gentis suæ et ruinam civitatis deflere, quæ jam per annos ferè ducentos et quinquaginta solo strata, malorum testimonium, spectaculum inimicis præberet; daret sibi eundi et restituendæ ejus potestatem. Paruit rex piis precibus, statimque eum cum præsidio equitum, quò tutiùs iter ageret, dimisit; datis ad prætores epistolis ut necessaria præberent. Is cùm Hierosolymam pervenisset, viritìm populo opus urbis distribuit, et certatìm jussa omnes curabant; jamque ad medium machinæ processerant, cùm, flagrante invidiâ, gentium vicinæ urbes conspirant opera interrumpere, Judæos ab ædificando deterrere; sed Nehemias dispositis adversùm incursantes præsidiis, nihil territus cœpta explicuit; consummatoque muro, et valvis portarum perfectis, per familias construendis interiùs domibus urbem dimensus est, censuitque populum minimè urbi parem, neque enim ampliùs quàm ad quinquaginta millia promiscui sexûs atque ordinis reperta. Tantum ex illo quondàm immani numero frequentibus bellis assumptum aut captivitate detentum. Nam olim hæ duæ tribus, quarum hoc residuum fuit, cùm ab his decem tribus separatæ

pleuroit les calamités de sa nation et la ruine de Jérusalem, dont les débris épars sur la terre, depuis environ deux cent cinquante ans, attestoient ses malheurs et servoient de spectacle à ses ennemis, et le supplia de lui permettre d'y aller et de la rebâtir. Le roi, touché de sa piété, lui permit de partir au moment même, il lui donna une escorte de cavalerie pour la sûreté de son voyage, et écrivit à ses gouverneurs de lui fournir les choses nécessaires. Dès que Néhémie fut arrivé à Jérusalem, il mit la main au rétablissement des murs de la ville; il partagea les travaux entre les habitans; chacun remplit sa tâche avec ardeur et à l'envi l'un de l'autre. Ils étoient déjà parvenus à la moitié de l'ouvrage lorsque l'envie s'éveilla. Les nations voisines (1) se liguèrent pour arrêter les progrès de cette entreprise, et pour contraindre les Juifs à l'abandonner; mais Néhémie ne s'effraya point: il prévint leurs incursions en disposant des corps-de-garde de distance en distance, et acheva (2) ce qu'il avoit commencé. Après qu'il eut entièrement relevé les murs et qu'il y eut posé des portes, il mesura le terrein qu'ils renfermoient et le distribua par familles pour y bâtir des maisons. Ayant fait le dénombrement des Juifs, il ne trouva pas leur nombre proportionné à la grandeur de l'enceinte qu'il avoit formée; il n'étoit en effet que de 50,000 personnes en comptant tous les sexes et toutes les conditions, tant ce peuple autrefois immense avoit souffert de diminution ou par la multiplicité des guerres, ou par les maux de la captivité. C'étoit là le reste des

(1) Les Arabes, les habitans d'Azot, les Ammonites et les Samaritains.

(2) En 52 jours.

sunt CLXXX millia virorum armaverant, adeò ob peccatum internecioni et captivitati datæ ad hanc usque paucitatem devenerant. Sed hæc, ut dixi, plebs duarum tribuum fuit, decem verò priùs ductæ per Parthos, Medos, Indos atque Æthiopas dispersæ, nunquàm in solum patrium sunt regressæ, hodièque barbararum gentium imperiis continentur.

Esther.

ERAT regi in matrimonio Vasthi quædam, miræ femina pulchritudinis. Cujus cùm formam omnibus prædicaret, die quodam cùm publicum convivium dabat, adesse reginam demonstrandæ pulchritudinis gratiâ jubet. Illa verò stulto rege consultior, pudens virorum oculis spectaculum corporis præbere, jussa abnuit. Quâ contumeliâ barbarus animus permotus, uxorem matrimonio ac regiâ depellit. Igitur cùm in locum ejus puella regis conjugio quæreretur, reperta est Esther cæteras specie vincere. Hæc Judæa, ex tribu Benjamin, utroque parente orba, à Mardochæo patruele fratre educata, cùm ad regales nuptias duceretur, mandante educatore, genus ac patriam occultavit; admonita ne paternarum traditio-

deux tribus (1) qui avoient armé jusqu'à 180,000 hommes lors de leur séparation d'avec celle d'Israël; leurs prévarications les avoient rendues la proie du fer et de la servitude, et réduites à ce petit nombre. Quant aux dix autres tribus, dont l'enlèvement avoit précédé le leur, elles furent dispersées chez les Parthes, les Mèdes, les Indiens, les Ethiopiens, et ne retournèrent jamais dans leurs pays; elles sont encore aujourd'hui sous la domination des barbares.

Esther.

ARTAXERXÈS avoit pour épouse une certaine Vasthi, femme d'une merveilleuse beauté. Comme il la vantoit à tout le monde, un jour qu'il faisoit un festin solennel, il voulut que cette princesse s'y trouvât pour montrer ses charmes aux convives; mais la reine, plus prudente que ce prince insensé, eut honte de se donner en spectacle à des hommes, et refusa de paroître. Le roi barbare outré de l'affront qu'elle lui faisoit, la chassa de son lit et de son palais; comme on lui cherchoit ensuite une fille pour remplacer Vasthi, la beauté d'Ester l'emporta sur celle de toutes les autres. Esther, fille Juive de la tribu de Benjamin, n'ayant plus ni père, ni mère, étoit élevée par Mardochée son cousin-germain (2). Lorsqu'il fut question de son mariage avec le roi, elle cacha son origine et son pays par le conseil de Mardochée, qui lui avoit aussi recommandé de se souvenir des traditions de ses pères, et de ne point parti-

(1) Et de celle de Lévi.

(2) C'étoit son oncle paternel. L'Artaxerxès dont il s'agit ici, est l'Assuérus de l'écriture,

num immemor, etsi in matrimonium alienigenæ captiva succederet, Gentilium cibis participaret. Igitur juncta regi, brevi, (ut fit) vi pulchritudinis totum ejus animum facilè cepit; adeò ut eam æquatam imperio, insigni regio veste purpureâ donaret.

Quâ tempestate Mardochæus inter proximos regis erat, pro virili portione negotiorum familiarium curator. Is compositas à duobus spadonibus regi insidias prodiderat, atque ex eo charior, summisque honoribus donatus. Erat eâ tempestate regi Haman quidam perfamiliaris; quem æquatum sibi, adorari more regum præceperat; id Mardochæus unus ex omnibus facere fastidiens, odia Persæ in se graviter accenderat. Igitur Haman ad perniciem Hebræi animum intendens regem adit, affirmatque esse in regno ejus hominum genus, pravis superstitionibus, Deo hominibusque invisum, externis legibus vivens, dignum exitio; rectum esse omnes hujus gentis internecioni dare, exque eorum bonis immensas opes pollicetur, facilè id barbaro persuasum. Edictum emittitur: Judæos necandos. Missique continuò, qui per omne regnum ab Indiâ usque Æthiopiam edictum promulgarent. Id ubi Mardochæo compertum, conscissis vestibus sacco

ciper à la table des Gentils, si de captive qu'elle étoit elle devenoit l'épouse d'un monarque étranger. Dès qu'Esther fut unie au roi, sa beauté la rendit aisément la maîtresse absolue de son cœur; il fut tellement épris de ses charmes, que l'élevant jusqu'à lui, il lui mit le diadême sur la tête, et la revêtit de la robe de pourpre.

Mardochée approchoit alors de fort près la personne d'Artaxerxès, étant chargé d'une bonne partie des affaires domestiques du palais; il avoit découvert une conspiration tramée contre ce prince par deux eunuques; ce service avoit augmenté sa faveur et l'avoit fait élever aux premières places de la cour. En ce même temps le roi honoroit de sa plus intime amitié un nommé Aman; il l'avoit fait son égal et avoit ordonné qu'on l'adorât (1) comme les rois Persans. Mardochée étant le seul homme de la cour qui dédaignât de s'abaisser à ces viles adorations, s'étoit attiré toute la haine d'Aman. Le favori médita dès lors la perte de cet Hébreu. Il va trouver le roi; il lui dit qu'il y a dans son royaume une nation odieuse à Dieu et aux hommes par ses perverses superstitions, se conduisant par des lois étrangères, et qui étoit enfin digne de mort; il ajoute qu'il convient de l'exterminer toute entière, et promet d'immenses trésors de ses dépouilles. Le roi barbare est aisément persuadé; il ordonne par un édit le massacre des Juifs, et des courriers sont dépêchés sur-le-champ par tout le royaume, depuis l'Inde jusqu'en Ethiopie, pour faire publier cet édit. Dès que Mardochée est instruit de cet arrêt de mort, il déchire ses vêtemens,

(1) C'est-à-dire, qu'on se prosternât devant lui.

obvolvitur ; conspersusque cinere pergit ad reginam, ibique ejulatu multo, cuncta questibus replet ; facinus indignum, immeritam gentem perire, neque ullàm pereundi causam dari. Esther lamentantis voce excita, rem, ut erat, cognoscit. Tùm verò anceps consilii, quia adeundi regem potestas non erat, (etenim more Persarum, reginæ introire ad regem, nisi accersitæ, non licet ; nec tamen cùm fuerit regi libitum, sed statuto tempore admittitur) et fortè tùm ita evenerat, ut diebus triginta proximis separata à conspectu regis Esther haberetur. Igitur audendum aliquid pro civibus rata, etsi certa pestis adesset, pulchro in negotio occumbere parat : invocato priùs Domino aulam regis ingreditur. At barbarus re insolitâ perculsus, paulatìm blandimento muliebri delinitus, postremò ad cœnam reginæ perducitur ; unàque cum illo Haman ille regi charus et Judææ gentis infestus. Igitur cùm jam post epulas multis poculis convivium calere cœpisset, Esther genibus regis advolvitur, gentis suæ perniciem deprecatur. Rex verò nihil se petenti, si quid ultrà peteret, negaturum pollicetur. Tùm Esther arrepto tempore, Hamanis mortem flagitat, in ultionem gentis quam perditam cupierat ; sed rex amici memor, paulisper cunctatur, deliberandique gratiâ

il se revêt d'un sac, il se couvre la tête de cendres, et marche en cet état vers la porte du palais; là, il jette mille cris lugubres, il remplit tout de ses plaintes; il s'écrie que c'est une action indigne d'ordonner le massacre d'un peuple innocent, sans motiver nullement cette ordonnance. Esther, émue de ses lamentations, se fait instruire de ce qui se passe; mais elle ne sait quel parti prendre, ne lui étant pas permis de voir le roi. Selon les usages de la cour de Perse, la reine ne pouvoit entrer dans l'appartement du roi sans y être appelée; le roi ne pouvoit même l'y mander que dans des temps marqués et non toutes les fois qu'il le désiroit; et il arriva par hasard dans la circonstance présente qu'Esther ne devoit pas voir le roi de trente jours. Croyant néanmoins devoir oser quelque chose pour le salut des siens, elle brave un péril certain, se détermine à périr pour une si belle cause, et après avoir invoqué le Seigneur, elle entre dans l'appartement du roi. Artaxerxès fut d'abord frappé de cette démarche extraordinaire; mais Esther l'adoucit peu à peu par ses caresses, et sut enfin l'engager à venir souper chez elle, et à y amener Aman, le favori de ce prince et l'ennemi mortel du peuple Juif. A la fin du repas et dans la première chaleur du vin, Esther se jette aux pieds du monarque, et le supplie de ne pas perdre une nation dont elle est sortie. Le roi lui dit qu'il lui accorde cette grâce et tout ce qu'elle voudra lui demander encore. Esther, saisissant alors l'occasion, demande la mort d'Aman pour venger la nation qu'il avoit voulu faire périr. Artaxerxès, n'oubliant pas son affection pour Aman, est quelque temps en balance; il se retire un peu à l'écart

modicùm secessit. Deindè regressus ut vidit Haman reginæ genua complexum, succensus irâ, et appetitam reginam clamitans, morte eum affici jubet. Et tùm regi compertum erat, pœnam crucis per Haman Mardochæo paratam. Ita Haman eidem cruci affigitur, omniaque bona ejus Mardochæo data, Judæique sunt absoluti.

Excidium Hierosolymarum.

VESPASIANUS, ut mos est, diademate capiti imposito, ab exercitu imperator consalutatus, Titum filium Cæsarem facit; eidem pars copiarum, et obsidendæ Hierosolymæ negotium datum. Vespasianus Romam profectus, summo favore senatûs et populi receptus, cùm se Vitellius interfecisset, imperium confirmavit. Intereà Judæi obsidione clausi, quia nulla neque pacis neque deditionis copia dabatur, ad extremum fame interibant, passìmque viæ oppleri cadaveribus cœpêre, victo jam officio humandi : quin omnia nefanda insuper ausi, ne humanis quidem corporibus pepercerunt, nisi quæ ejusmodi alimentis tabes præripuerat. Igitur defessis defensoribus irrupêre Romani. Ac tùm fortè in diem paschæ, omnis ex agris aliisque Judææ oppidis multitudo convenerat; nimirùm ita Deo placitum, ut eo tempore quo

pour délibérer sur ce qu'il doit faire. Voyant à son retour qu'Aman embrassoit les genoux de la reine, la colère le transporte, et s'écriant qu'Aman attente sur son épouse, il ordonne sa mort. Comme il étoit alors instruit qu'Aman avoit fait préparer une potence où il prétendoit faire pendre Mardochée, il l'y fit attacher lui-même. Il donna tous ses biens à Mardochée, et déclara les Juifs absous des crimes dont on les chargeoit.

Ruine de Jérusalem.

VESPASIEN ayant pris le diadême selon la coutume, il fut salué empereur par son armée. Il fit César son fils Titus, lui remit une partie de ses troupes avec ordre de continuer le siége de Jérusalem, et partit ensuite pour Rome. Le sénat et le peuple Romain lui firent l'accueil le plus favorable, et après que Vitellius se fut donné la mort, il prit possession de l'empire.

Cependant les Juifs assiégés dans Jérusalem, ne pouvant ni avoir la paix ni la faculté de se rendre, furent enfin les victimes de la famine. Les rues se remplirent de cadavres qu'il n'étoit plus possible d'enterrer : la faim fit oser tout ce qu'on auroit horreur de dire ; on en vint jusqu'à manger les corps morts : on n'épargna que ceux que leur dissolution garantissoit des attentats de cette horrible faim. Les défenseurs de la ville étant dans cet état d'épuisement, les Romains montèrent à l'assaut. C'étoit alors le temps des pâques où le peuple des villages et des autres villes de Judée s'étoit rendu à Jérusalem pour la solennité de la fête. Dieu le voulut sans doute ainsi,

Pax Ecclesiæ sub Constantino maximo, etc.

CONSTANTINUS, primus omnium Romanorum principum christianus fuit. Sanè tùm Licinius, quia adversùm Constantinum de imperio certavit, milites suos litare præceperat; abnuentes militiâ rejiciebat. Sed id inter persecutiones non computatur; adeò res levioris negotii fuit, quàm ut ad ecclesiarum vulnera perveniret. Exindè tranquillis rebus, pace perfruimur; neque ulteriùs persecutionem fore credimus, nisi eam quam sub fine jam seculi antichristus exercebit. Etenim sacris vocibus decem plagis mundum afficiendum pronunciatum est; ità cùm jam novem fuerint, quæ superest ultima erit. Hoc temporum tractu mirum est quàm invaluerit religio christiana.

Tùm siquidem Hierosolyma horrens ruinis, frequentissimis ac magnificentissimis ecclesiis est adornata. Namque Helena, mater principis Constantini, quæ Augusta cum filio conregnabat, cùm Hierosolymam agnoscere concupisceret, reperta ibi idola ac templa protrivit. Mox usa regni viribus basilicam in loco Dominicæ passionis et ascensionis et nativitatis constituit. Illud mirum, quòd locus ille, in quo postremùm insiterant divina vestigia, cùm in cælum Dominus nube sublatus est, continuari pavimento cum reliquâ stratorum parte non potuit. Siquidem quæcumque applicabantur,

ix de l'Eglise sous le grand Constantin, etc.

CONSTANTIN (1) fut le premier empereur
main qui embrassa la religion chrétienne.
cinius, disputant l'empire à ce prince, or-
nnoit bien à ses soldats de sacrifier aux
les et cassoit ceux qui refusoient de le faire;
is ce ne fut là qu'une légère atteinte, in-
able de blesser le corps de l'église. Nous
issons depuis lors d'une paix tranquille; et
us croyons qu'il n'y aura plus d'autre persé-
tion que celle qu'exercera l'antechrist vers
fin des temps. L'écriture a annoncé que le
nde seroit affligé de dix plaies; puisqu'il en
éjà souffert neuf, celle qui lui reste à souffrir
a la dernière. Dans ce période de temps
religion chrétienne s'affermit d'une manière
nnante.

Les ruines de Jérusalem furent ornées d'un
and nombre d'églises magnifiques. Hélène,
ère de Constantin, qui avoit le titre d'Au-
ste, et qui régnoit avec son fils, désirant
connoître Jérusalem, alla visiter cette ville.
le fit détruire et fouler aux pieds les
oles et les temples profanes qu'elle y trouva,
se servit des trésors de l'empire pour bâtir
s basiliques aux lieux de la nativité, de la
ssion et de l'ascension de N. S. Une chose
erveilleuse, c'est qu'il fut impossible de paver,
mme les autres endroits, celui où le Sauveur
oit imprimé ses derniers pas lorsqu'il s'éleva
ciel sur une nue. Le sol, ne pouvant souffrir
n d'humain, rejetoit tous les carreaux qu'on
ppliquoit; le marbre même éclatoit souvent

1) Fils de Constance Chlore et d'Hélène.

insolens humana suscipere terra respueret, excussis in ora apponentium sæpè marmoribus. Quin etiam calcati Deo pulveris adeò perenne documentum est, ut vestigia impressa cernantur. Et cùm quotidiè confluentium fides certatim Domino calcata diripiat, damnum tamen arena non sentit, et eadem adhuc suî speciem, velut impressis signata vestigiis, terra custodit.

Ejusdem reginæ beneficio crux Domini tunc reperta; quæ neque in principio obsistentibus Judæis potuerat consecrari, et posteà dirutæ civitatis oppressa ruderibus, non nisi tam fideliter requirenti meruit ostendi. Igitur Helena primùm de loco passionis certior facta, admota militari manu, atque omnium provincialium multitudine in studia reginæ certantium, effodi terram, et contigua quæque ac vastissima ruinarum purgari jubet : mox, pretium fidei et laboris, tres pariter cruces, sic ut olim Domino ac latronibus duobus fixæ fuerant, reperiuntur. Hic verò major dignoscendi patibuli, in quo Dominus pependerat, difficultas omnium animos mentesque turbaverat, ne errore mortalium forsitan pro cruce Domini, latronis patibulum consecrarent. Capiunt deindè consilium, ut aliquem recens mortuum crucibus admoverent.

risage des ouvriers. Les traces des pieds du
eur, qu'on voit encore empreintes sur cette
, sont une preuve toujours subsistante qu'il
réellement foulée ; et quoique les fidèles,
la piété y attire journellement, en empor-
toujours quelque partie, elle n'a pourtant
fert aucune diminution, et a conservé jus-
nos jours le caractère sacré que lui ont en
que sorte imprimé les vestiges de J. C.
n dut aux soins de la même reine l'avantage
rouver la croix du Sauveur. Dans les com-
cemens du christianisme les Juifs en avoient
éché la consécration; ensevelis depuis sous
ruines de Jérusalem, sa découverte étoit
uement réservée à une recherche autant
iée par la foi. Hélène, ayant commencé par
urer de la véritable position du lieu de la
ion, y fit fouiller par une troupe de soldats
ar une multitude d'habitans du pays qui
pressèrent à l'envi de seconder ses désirs.
fit enlever les immenses décombres qui
roient ou avoisinoient la place ; et bientôt
s elle fut récompensée de son travail et de
i par l'invention des trois croix. C'étoit
isément le nombre de celles qu'on avoit
efois dressées, une pour N. S., deux autres
les deux larrons. La grande difficulté étoit
listinguer celle où l'on avoit attaché le Sau-
. On étoit à cet égard dans la plus grande
lexité ; l'homme étant si sujet à l'erreur,
craignoit de consacrer la croix d'un des
ns pour celle de J. C. On résolut enfin
pliquer sur les croix le corps de quelque
onne morte récemment. Dieu permit qu'il
ât dans le même instant un nombreux convoi.
ôte publiquement le corps du cercueil; on
lique inutilement sur deux croix, mais

Nec mora, quasi Dei nutu, funus extincti solemnibus exsequiis deferebatur, concursuque omnium feretro corpus eripitur. Duabus prius frustrà crucibus, ubi Christi patibulo attactum est, dictu mirabile, trepidantibus cunctis, funus excussum, et inter spectatores suos astitit: crux reperta dignoque ambitu consecrata.

SELECTA

ERASMI COLLOQUIA

Percontandi formulæ.

ANTONIUS et CLAUDIUS.

ANT. Salvus sis, Claudi. Benè tibi sit, Claudi. CL. Et tibi meliùs, Antoni. ANT. Unde nobis prodis? CL. Ex Hispaniâ. ANT. Salvum te advenire gaudemus, gratulamur tibi felicem reditum, qui hòc nobis jucundior est, quò minùs expectatus. CL. Ego vicissim lætor quòd incolumis te incolumem offenderim: non viderer enim mihi rediise salvus, nisi te salvum reperissem. ANT. fuitne tibi hoc iter faustum

dès

qu'on le fait toucher à celle du Sauveur, dant que tout le monde est dans l'attente uiète de l'évènement, il s'opère un prodige: mort s'éveille, se lève et se tient debout milieu de ses spectateurs. C'est ainsi que vraie croix fut trouvée, et qu'elle fut sacrée, avec toute la solennité dont elle it digne.

;OLLOQUES CHOISIS
D'ÉRASME.

Conversations ordinaires.

ANTOINE et CLAUDE.

.NT. Bonjour, Claude; cher Claude, je vous ıhaite toutes sortes de bonheur. CL. Et moi vous en souhaite encore davantage, cher toine. ANT. D'où venez vous comme cela? .. Je viens d'Espagne. ANT. Je suis ravi de ıs voir en bonne santé. Je vous félicite de ;re heureux retour: il nous fait d'autant plus plaisir que nous nous y attendions moins, .. Je suis charmé à mon tour de vous retrou- : aussi bien portant que moi, car je ne croi- s pas être revenu en bonne santé si je ne ıs y voyois vous-même. ANT. Avez-vous fait

et commodum? CL. Sic satis, nisi quòd nihil usquàm tutum est à latronibus. ANT. Hic est belli ludus. CL. Est, sceleratissimus. ANT. Pedes advenis, an eques? CL. Partim pedestri itinere, partìm vehiculo, partìm equo, partìm navigio. AN. Fuistine semper prosperâ valetudine? CL. Prosperrimâ; gratiâ Superis. Ego Dei beneficio perpetuò bellissimè valui. Semper prosperâ valetudine sum usus; Hactenùs bonâ valetudine fui. AN. Faxit Deus ut illud sit perpetuum ac proprium. Lætus illud audio: Voluptatem mihi nuncias: Sermonem istum ex te audire suprà modum gaudeo. Ut ad istum modum quàm diutissimè valeas, opto. Nihil interim molestiæ fuit? CL. Nihil, nisi quòd tuâ consuetudine frui non licuit. AN. Per me, ac per te in posterum licebit: non te remorabor diutiùs, aliàs latiùs nugabimur cùm erit utrique commodum. Nunc aliò me vocant negotiola quædam. Fac intereà ut primo congressu te lætum ac nitidum videamus. CL. Dabitur sanè opera. Vale in crastinum.

Ludus Globorum Missilium.

Adolphus, Bernardus, Arbitri.

ADOLPHE. Tu toties apud me gloriatus es te mirum quemdam esse artificem in certamine mittendorum globorum. Age, libet experi...

n bon et heureux voyage? CL. Assez bon, xcepté que tout est rempli de voleurs. ANT. est un jeu de guerre. CL. C'est un jeu, mais jeu-là est très-scélérat. ANT. Arrivez-vous pied, ou à cheval? CL. Partie à pied, par- e en voiture; partie à cheval, partie en ba- au. ANT. Vous vous êtes toujours bien porté? L. Très-bien, grâces au ciel. Dieu m'a fait grâce de me porter toujours bien: ma santé toujours été fort heureuse: jusqu'ici j'ai tou- urs été en bonne santé. ANT. Que Dieu vous sse la grâce de vous y conserver long-temps: n suis bien charmé. Cela me fait un grand aisir; vous ne pouviez rien m'apprendre de us agréable: je souhaite que vous vous por- ez long-temps de même. Vous n'avez point de chagrin pendant votre absence? CL. Je ai eu que celui d'être privé de votre société. NT. Nous aurons vous et moi plus d'occasions nous voir dans la suite. Je ne veux pas vous tarder davantage pour le moment. Nous nous nuserons une autre fois plus à notre aise, lors- ie nous aurons le temps l'un et l'autre. Main- nant j'ai quelques petites affaires qui m'appel- nt ailleurs. Travaillez en attendant à ce que ous vous voyions la première fois gai et de onne humeur. CL. J'aurai soin de n'y pas ianquer. Adieu jusqu'à demain.

Le Jeu de Boule.

Adolphe, Bernard, les Juges du combat.

ADOLPHE. Tu t'es vanté si souvent à moi 'être un habile joueur de boule; voyons un eu aujourd'hui ce que tu sais faire. BER. Je

qui vir sis. BER. Nihil detrecto ; huc, si quid libet. Nunc tu planè, quod dici solet, in planitiem provocas equum. ADOL. Et tu me senties non esse asinum. BER. Placet-ne monomachia, ut unus cum uno congrediatur, an mavis adjungi periculi socios ? AD. Malo monomachiam, ne qua pars victoriæ decidatur alteri. BER. Istud et ipse malo, ut laus in solidum sit mea. AD. Hi spectatores erunt et arbitri. BER. Recipio. Sed quod erit victori bravium, aut quæ victo pœna ? AD. Quid si victo amputetur auricula ?... BER. Non est magnificum certare pro pecuniâ. Tu Germanus es, ego Gallus. Decertemus pro suæ uterque gentis gloriâ. Si vicero, tu ter exclamabis, *floreat Gallia.* Si victus, quod absit, fuero ; totidem verbis celebrabo tuam Germaniam. AD. Age, placet conditio. BER. Adsit fortuna ! Quando periclitantur hoc ludo duæ maximæ nationes, sint æquales sphæræ. AD. Nosti saxum istud prominens haud procul à portâ ? BER. Novi. AD. Ea erit meta, et hæc linea. BER. Esto : sed sint, inquam, pares globuli. AD. Minùs discernas ovum ab ovo, aut ficum à ficu. Sed meâ non refert ; utrum malis, elige. BER. Mitte. AD. Heus ? tu mihi non brachium, sed balistam habere videris, ita torques globum. BER. Satis momordisti labrum, satis rotasti brachium. Tandem mitte. O vires

ne le refuse pas, tout à l'heure même, si tu veux. Tu vas voir que *tu défies*, comme on dit, *un cheval en plaine*. AD. Je te ferai voir aussi que je ne suis pas un âne. BER. Aimes-tu mieux la monomachie (1), c'est-à-dire, jouer un contre un, ou veux-tu prendre des compagnons de fortune? AD. J'aime mieux la monomachie, pour que personne ne partage ma victoire. BER. Et moi aussi, afin de remporter toute la gloire à moi seul. AD. Ces Messieurs voudront bien nous voir jouer, et juger les coups. BER. Je l'accepte : mais quel sera le prix du vainqueur, ou la peine du vaincu? AD. Si on coupoit une oreille au perdant?... BER. Il n'est pas beau de jouer pour de l'argent. Tu es Allemand, moi je suis Français, jouons chacun pour l'honneur de notre nation. Si je gagne, tu crieras trois fois *vive la France;* si je perds (à Dieu ne plaise) je dirai la même chose en l'honneur de ton Allemagne. AD. Allons, j'accepte la condition. BER. Puisse la fortune me favoriser! Puisque l'honneur de deux nations puissantes est engagé dans notre jeu, que les boules soient égales. AD. Vois-tu cette pierre qui s'élève assez près de cette porte? BER. Oui. AD. Eh bien! c'est le but, et on jouera d'ici. BER. A la bonne heure, mais encore une fois que les boules soient égales. AD. Un œuf ne ressemble pas mieux à un œuf, ni une figue à une figue. Mais peu m'importe à moi, prends celle que tu voudras. BER. Joue. A te voir tourner ta boule, ce n'est pas un bras, c'est une machine de guerre qui va la lancer. BER. Tu t'es assez mordu la lèvre, tu as assez tourné ton bras, joue donc enfin... Tu as les forces d'un Hercule... Je gagne

(1) Mot grec qui signifie *combattre seul à seul.*

Herculeas ! Sed tamen vinco. AD. Nisi scelera-tus ille laterculus obstitisset, præverteram te. BER. Consiste in sphæræ tuæ vestigio. AD. Non utar dolo malo. Cupio virtute non fraude vincere, quandoquidem de gloriâ certamen est. Benè vertat. BER. Ingens profectò jactus. AD. Ne ride priùs quam viceris. Adhuc penè sumus pares. BER. Nunc res agitur. Uter prior metam contigerit, is vicerit.... Vici. Canta. AD. Sed definiendum erat, quoto ludo constaret victoria. Nam primo nondum incaluerunt vires. BER. Definiant arbitri. ARB. Tertiò. BER. Placet. AD. Quid ais ? agnoscis-ne victorem ? BER. Tibi fortuna magis aspiravit : viribus et arte non tibi cessero : sed quod arbitri pronunciaverint, id sequar. ARB. Germanus vicit : et hòc gloriosior est victoria, quòd talem artificem vicerit. AD. Nunc canta, Galle. BER. Sum raucus. AD. Hoc Gallis novum non est, sed tamen coccissa. BER. *Floreat Germania ter.* AD. Imò ter hoc erat canendum. BER. Contraximus siticulam ; eamus ad compotatiunculam. Ibi perficietur cantio. AD. Non recuso, si ita videbitur arbitris. ARB. Ita, commodius est. Meliùs canet Gallus colluto gutture.

ourtant encore. AD. Si ce maudit petit morceau
 tuile ne m'eût empêché, j'étois devant toi.
ER. Mets le pied à la place de ta boule. AD.
 ne tromperai point. Puisque nous combat-
ns pour la gloire, j'aime mieux devoir mon
iomphe au courage qu'à l'artifice. Allons :
ie le bonheur... BER. Voilà sans contredit
 grand coup. AD. Ne ris pas que tu n'ayes
igné. Nous sommes encore presqu'égaux.
ER. Voilà le coup décisif, celui qui touchera
 premier la borne aura gagné... C'est moi :
iante. AD. Mais il falloit convenir en combien
 jeux étoit la partie, car au premier les
rces ne sont pas encore échauffées. BER.
omme il plaira aux Juges. LES JUG. en trois
ux. BER. Je le veux bien. AD. Eh bien! qu'en
s-tu? me reconnois-tu pour ton vainqueur
ER. Tu as eu plus de bonheur que moi, mais
 ne te le cède ni en force, ni en adresse;
 reste j'en passerai par tout ce que décideront
s Juges. LES JUG. C'est l'Allemand qui a
igné, et sa victoire est d'autant plus glorieuse
'il avoit un ennemi plus redoutable à vaincre.
D. Allons, chante mon Coq (1). BER. Je
is enrhumé. AD. Cela n'est pas rare chez
ous autres Français, chante pourtant coque-
quot. BER. Hé bien! *vive trois fois l'Alle-
agne*. AD. Non pas, s'il vous plaît, c'est
ois fois qu'il faut chanter *vive l'Allemagne*.
ER. Nous nous sommes un peu altérés, allons
oire un petit coup, alors j'achèverai ma
ianson. AD. Je le veux bien, si MM. les Juges
ordonnent. LES JUG. Oui, cela sera beaucoup
ieux, le coq aura la voix plus claire quand
 se sera humecté le gosier.

(1) Allusion au mot *Gallus*, qui en latin signifie *Coq Français*.

Saltus.

Vincentius, Laurentius.

VINC. Libet-ne decertare saltu? LAU. Ludus iste non convenit pransis. VINC. Quam ob rem? LAU. Quia ventris saburra gravat corpus. VIN. Non admodùm sanè qui pransi sunt in Pædagogio. Nam hi plerumque cœnaturiunt, prius quàm absolverint prandium. LAU. Quod igitur saliendi genus placet? VIN. Auspicemur ab eo quod est simplissimum. A saltu locustarum, sive magis ranarum, utrâque tibiâ, sed junctis pedibus. Qui longissimè promoverit cingulum, coronam feret. Hujus ubi erit satietas, aliud atque aliud genus experiemur. LAU. Equidem nullum recusabo genus, nisi quod geritur cum periculo tibiarum. Nolim mihi rem esse cum Chirurgis. VIN. Quid si certemus unicâ tibiâ? LAU. Iste ludus est Empusæ; valeat. VIN. Hastâ innixum salire, cum primis est elegans. LAU. Liberalius est certare cursu. Siquidem hoc certaminis genus apud Virgilium proposuit et Æneas. VIN. Verum, sed idem proposuit et cæstuum certamen, quo non delector. LAU.

Le Saut.

Vincent, Laurent.

VIN. Veux-tu jouer à qui sautera le mieux? LAU. C'est un jeu qui n'est guère de saison près le dîner. VIN. Pourquoi cela? LAU. arce que la charge du ventre appesantit le orps. Ce que tu dis là n'est pas tout-à-fait vrai our ceux qui ont dîné dans un collége. Car plupart du temps on n'a pas encore fini de îner qu'on voudroit être au souper. LAU. Eh ien! quelle espèce de saut aimes-tu le mieux? IN. Commençons par le plus simple. Sautons omme les sauterelles, ou plutôt comme les renouilles, c'est-à-dire, avec les deux jambes, ais à pieds joints. Celui qui sautera le plus in aura gagné. Quand nous serons las de celui-, nous en essayerons plusieurs les uns après s autres. LAU. Je n'en refuse aucun, excepté eux où l'on se casse les jambes. Je ne veux en avoir à démêler avec les chirurgiens. VIN. ouons à clochepied. LAU. Comme le phantôie *d'Aristophane?* Fi donc. VIN. Rien de plus eau que de sauter appuyé sur une perche. LAU. l est bien plus beau de disputer le prix de la ourse; c'est un combat qu'Enée propose dans irgile. VIN. Oui, mais ce même Enée propse aussi le combat du ceste, (1) qui n'est s tout-à-fait de mon goût. Marque le jeu

(1) Le ceste étoit un gant composé de plusieurs cuirs, garni de lames de fer et de plomb, dont les athlètes se ppoient dans les jeux publics de la Grèce.

Designa stadium. Hoc loco sit carcer. Quercus ista sit meta. VIN. Sed utinam adesset Æneas, qui proponat et præmia victori. LAU. Victori abundè magnum præmium est gloria. VIN. Victo potiùs dandum erat præmium, solatii gratiâ. LAU. Sit igitur victo præmium, ut lappâ coronatus redeat in urbem. VIN. Equidem non recusârim, si tu præcedas tibiâ canens. LAU. Est ingens æstus. VIN. Nec mirum, cùm sit solstitium æstivum. LAU. Præstiterat natare. VIN. Mihi non placet ranarum vita. Animal sum terrestre, non (1) *Amphibion*. LAU. Sed tamen hoc exercitamenti genus olim cum primis habebatur liberale. VIN. Imò etiam utile. LAU. Ad quid? VIN. Si fugiendum sit in bello, ibi potissimùm valent, qui sese cursu pedum et natatu exercuerunt. LAU. Artem narras haudquaquam aspernandam; neque enim minùs laudis est aliquando benè fugere, quàm fortiter pugnare. VIN. Sum planè rudis et imperitus natandi. Nec sine periculo versamur in alieno elemento. LAU. Sed assuescere oportet. *Nemo nascitur artifex*. VIN. At ego istius generis artifices permultos audio natasse, sed non enatasse. LAU. Experieris primùm innixus suberi. VIN. Nec suberi fido magis quàm pedibus. Si vobis cordi est natatio, spectator esse malo, quàm certator.

(1) Animal amphibie. *Amphibium*, *ii*, n. Mot grec qui signifie un animal qui vit dans l'eau et sur la terre.

LAU. On partira d'ici, et ce chêne que tu vois, sera le but. VIN. Que n'avons-nous aussi un Enée pour donner des récompenses au vainqueur ! LAU. Le vainqueur est assez récompensé par la gloire. VIN. Il vaudroit mieux donner un prix au vaincu pour le consoler. LAU. Eh bien, que la récompense du vaincu soit de rentrer dans la ville, couronné de bardanne. VIN. J'y consens encore, pourvu que tu marches devant lui en jouant de la flûte. LAU. Il fait grand chaud. VIN. Cela n'est pas étonnant, puisque nous sommes dans le fort de l'été (1). LAU. Il valoit mieux nager. VIN. Je n'aime pas la vie de grenouille. Je vis sur la terre, je ne suis point un animal amphibie. LAU. Cependant c'est un exercice qui étoit autrefois bien noble. VIN. Et qui est très-utile, même. LAU. Comment utile ? VIN. Oui. A la guerre lorsqu'il faut fuir, on se trouve toujours très-bien de s'être exercé à la course et à la nage. LAU. Il est vrai que c'est un exercice qui n'est point à negliger; car quelquefois il y a autant de mérite à fuir avec promptitude, qu'à se battre avec courage. VIN. Mais je ne sais point nager de tout, moi ; et on risque toujours dans un élément étranger. LAU. Il faut s'accoutumer : *personne n'est maître en naissant*. VIN. Cela est vrai, mais j'ai entendu dire aussi qu'il y avoit beaucoup de ces maîtres nageurs qui n'avoient pas assez nagé pour regagner le bord. LAU. Tu essayeras d'abord en t'appuyant sur du liége. VIN. Je ne me fie pas plus au liége qu'à mes jambes. Si vous voulez nager, vous autres, j'aime mieux être spectateur qu'acteur.

(1) Le solstice d'été, qui est le 23 de juin, est le plus long jour de l'année. *Solstitium* signifie arrêt du soleil, *quia sol stat.*

Venatio.

Paulus, Thomas, Vincentius, Laurentius, Bartholus.

PAUL. Trahit sua quemque voluptas. Mihi placet venatio. TH. Placet et mihi, sed ubi canes, ubi venabula, ubi casses? PAU. Valeant apri, ursi, cervi, et vulpes; nos insidiabimur cuniculis. VIN. At ego laqueos injiciam locustis. Insidiabor gryllis. LAU. Ego ranas captabo. BAR. Ego papiliones venabor. LAU. Difficile est sectari volantia. BAR. Difficile, sed pulchrum; nisi pulchrius esse ducas sectari lumbricos aut cochleas, quia carent alis. LAU. Equidem malo insidiari piscibus. Est mihi hamus elegans. BAR. Sed undè parabis escam? LAU. Lumbricorum ubique magna est copia. BAR. Est, si tibi velint prorepere è terrâ. LAU. At ègo mox efficiam, ut multæ myriades (1) prosiliant. BAR. Quo pacto? incantamentis? LAU. Videbis artem. Imple hanc situlam aquâ. Hos juglandium summos cortices virentes, confractos immittito. Hâc aquâ perfunde solum. Nunc observa paulisper. Vides emergentes? BAR. Rem prodigio-

(1) Mot grec qui signifie *dix mille*.

La Chasse.

ul, Thomas, Vincent, Laurent, Barthole.

ɩUL. Chacun a sa passion qui l'entraîne. , je suis pour la chasse. TH. Je l'aime coup aussi, mais où sont nos chiens, nos ux, nos toiles? PAUL. Laissons-là les san-'s, les ours, les cerfs et les renards; allons faire la guerre aux lapins. VIN. , je prendrai des sauterelles au filet. Je rai des piéges aux grillons. LAU. Moi, :aperai des grenouilles. BAR. Moi, j'irai chasse aux papillons. LAU. Il est très-mal d'attraper ce qui vole. BAR. Cela est mal , mais cela est beau. Croyez-vous qu'il soit glorieux de chasser aux vers et aux lima-, parce qu'ils n'ont point d'ailes? LAU. ne mieux attraper (1) du poisson. J'ai une ɜ excellente. BAR. Mais où prendras-tu ıât? LAU. Il y a assez de vers de tous côtés. . Tu en trouveras, s'ils veulent sortir de ɜ exprès pour toi. LAU. Je saurai bien les ʒer à sortir par milliers. BAR. Comment? des paroles magiques? LAU. Tu vas voir secret. Emplis ce baquet-là d'eau. Jettes-y morceau ce brou de noix. Répands à pré- l'eau par terre. Considère un instant... vois-tu fourmiller? BAR. Ce que je vois-là

Je m'étonne qu'Érasme décrive une pêche : ce n'étoit ıent pas sa passion favorite ; du moins certains au- assurent, *qu'il ne pouvoit approcher aucune sorte de ons sans être pris de la fièvre.*

sam video. Sic olim, opinor, exiliebant armati ex satis (*) serpentis dentibus. Sed plerique pisces delicatioris et elegantioris sunt palati, quàm ut escâ tam vulgari capiantur. LAU. Novi quoddam insecti genus, quo talibus insidiari soleo. BAR. Tu vide an possis imponere piscibus, ego ranis facessam negotium. LAU. Quomodò? reti? BAR. Non, sed arcu. LAU. Novum piscandi genus. BAR. At non injucundum videbis et fateberis. VIN. Quid si nos duo micemus digitis? PAU. Ignavum est ac rusticum lusûs genus. Ad focum desidentibus magis convenit, quàm in campo versantibus. VIN. Quid si certemus nucibus? PAU. Nuces admodùm pueris relinquamus. Nos grandiusculi sumus. VIN. Et tamen nihil aliud adhuc, quàm pueri sumus. PAU. Sed quibus decorum est ludere nucibus, iisdem non indecorum est equitare in arundine longâ. VIN. Tu igitur præscribito lusûs genus. Sequar quòcumque vocaris. PAU. Et ego futurus sum omnium horarum homo.

(*) Du verbe *sero*, *sevi*, *satum*, semer. Cadmus vainquit le dragon qui gardoit les pommes d'or, et après en avoir semé les dents, il en naquit des soldats armés.

ınt du prodige. Voici comme sortirent autre-
ıs du sein de la terre, ces hommes armés
e produisirent les dents du serpent, semées
r Cadmus. Mais la plupart des poissons ont
goût trop fin, le palais trop délicat pour se
sser prendre à un appât si grossier. LAU.
ur ceux-là, je les prends avec une espèce
insecte que je connois. BAR. Essaye donc
ıttraper les poissons : moi, je vais donner de
ccupation aux grenouilles. LAU. Comment
la, au filet? BAR. Non, mais à coups de
ches. LAU. Nouvelle manière de pêcher. BAR.
ıi, mais fort divertissante. Tu le verras, et
en conviendras toi-même. VIN. Et nous
ux, si nous jouions à la mourre (1)? PAUL.
est un jeu bien sot et bien grossier, plus
opre du reste à être joué auprès du feu qu'en
eine campagne. VIN. Et bien, jouons aux
ix. PAUL. Il faut laisser les noix aux petits
fans; nous commençons, nous autres, à
venir grands garçons. VIN. Tu as beau dire;
us ne sommes encore que des enfans. PAUL.
rsqu'on est d'âge à jouer aux noix, on peut
en ne pas rougir d'aller à cheval sur un grand
ton. VIN. Décide donc à quel jeu nous joue-
ns. J'en passerai par-tout où il te plaira.
UL. Et moi, tu me trouveras à toute heure
bonne disposition.

1) Le jeu de *la mourre* consiste à faire deviner à un
re qui a les yeux bandés, combien on a de doigts
és ou baissés.

SELECTÆ

FONTANII FABULÆ,

Eodem interprete GIRAUD.

Hirundo et Aviculæ.

MULTA usu didicit, dum regna pererrat, hirundo;
  Quò quis plus vidit, plus meminisse potest.
Infidi hæc minimam pelagi prænoverat iram,
  Et signum nautis, ante pericla, dabat.
Ruricolam, vênit cum cannabis hora serendæ,
  Mittere per sulcos semina densa, videt.
Auguror inde nihil fausti, prudentior, inquit,
  Me, parvæ volucres, vestra pericla movent.
Quippe ego, vel latebris, tanto in discrimine, condar,
  Aut cita in amotas me feret ala plagas.
Cernitis agrestem-ne manum se ferre per auras?
  Illa dies aderit, nec procul illa dies,
Quâ vestram parient, quæ spargit, cumque, ruinam;
  Hinc texet vobis gens inimica dolos;
Hinc pedicæ venient; hinc artes mille nocendi;
  Vos tandem carcer, mors vel acerba premet.
Ah! caveam vereor vel ahenum; hæc ergo comesse
  Grana opus est; stat in hoc, credite, vestra salus:
Consilium volucres risu sprevêre procaci;
  Nempe dabant agri pabula larga nimis.
Cannabe cùm viridi se vestiit undique tellus,
  Indocilem turbam rursus hirundo monet.
Eia, minutatim granorum evellite fœtus;

FABLES CHOISIES
DE LA FONTAINE,
Même traduction de GIRAUD.

L'Hirondelle et les petits Oiseaux.

UNE hirondelle en ses voyages
)it beaucoup appris. Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.
le-ci prévoyoit jusqu'aux moindres orages,
Et, devant qu'ils fussent éclos,
Les annonçoit aux matelots.
ırriva qu'au temps que la chanvre se sème,
e vit un manant en couvrir maints sillons.
:i ne me plaît pas, dit-elle aux oisillons,
vous plains; car, pour moi, dans ce péril extrême,
saurai m'éloigner, ou vivre en quelque coin.
yez-vous cette main qui par les airs chemine?
Un jour viendra, qui n'est pas loin,
e ce qu'elle répand sera votre ruine.
là naîtront engins à vous envelopper,
Et lacets pour vous attraper;
Enfin mainte et mainte machine
Qui causera dans la saison
Votre mort ou votre prison:
Gare la cage ou le chaudron!
C'est pourquoi, leur dit l'hirondelle,
Mangez ce grain, et croyez-moi.
Les oiseaux se moquèrent d'elle;
Ils trouvoient aux champs trop de quoi.
Quand la chenevière fut verte,
ıirondelle leur dit: Arrachez brin à brin
Ce qu'a produit ce maudit grain;

Sin vos pernicies, spondeo, certa manet;
Nos vero egregium, clamant, vis munus obire!
Infelix vates, garrula, mentis inops;
Tanto insudarent operæ si mille labori,
Turba repurgando vix satis esset agro.
Res in pejus eunt, maturâ cannabe, dixit
Augur avis, crescit promptiùs herba nocens.
Hactenùs admonui frustra; mihi credite tandem:
Gramine cùm tectam conspicietis humum:
Cùm gens agrestis segetum defuncta labore,
Assidua in minimas bella movebit aves;
Cùm pubem aligeram pedicis et glutine fallent,
Per varios deinceps ne volitate locos.
At servate focum, gentes vel adite remotas,
Notâ anati atque grui rusticulæque viâ;
Trajicere at pelagus minimè et deserta valetis,
Aut alias nostro quærere more plagas.
Hinc vestræ superat genti spes una salutis:
Vos muro tacitas tuta latebra tegat.
Penniger ingrato fessus sermone popellus,
Confusos querulâ voce dedere sonos,
Quales Æneadæ, quando Cassandra futuris
Infelix virgo solveret ora malis.
Incidit in similes similis dementia casus,
Plurima cannabeis retibus hæsit avis.
Unum id agit quivis, suadet quod amica cupido;
Ni mala contigerint, non mala certa putat.

Homo et Imago ejus.

Se sine rivali quidam malesanus amabat,
Formæ laude ratus vincere quemque suæ.
Omnibus à speculis queritur sibi falsa referri,
Stultitiâque nimis se beat ipse suâ.
Sed tentat dulci sors officiosa medelam
Morbo ferre, petat quoslibet ille locos.

Ou soyez sûrs de votre perte.
hète de malheur ! babillarde ! dit-on,
Le bel emploi que tu nous donnes !
Il nous faudroit mille personnes
Pour éplucher tout ce canton.
La chanvre étant tout-à-fait crûe,
·ondelle ajouta : Ceci ne va pas bien ;
Mauvaise graine est tôt venue.
, puisque jusqu'ici l'on ne m'a crue en rien ;
Dès que vous verrez que la terre
Sera couverte, et qu'à leurs blés
Les gens n'étant plus occupés
Feront aux oisillons la guerre,
Quand reginglettes et réseaux
Attraperont petits oiseaux,
Ne volez plus de place en place ;
eurez au logis, ou changez de climat :
z le canard, la grue et la bécasse.
Mais vous n'êtes pas en état
isser, comme nous, les déserts et les ondes,
Ni d'aller chercher d'autres mondes ;
pourquoi vous n'avez qu'un parti qui soit sûr ;
de vous renfermer aux trous de quelque mur.
Les oisillons, las de l'entendre,
rent à jaser aussi confusément
aisoient les Troyens quand la pauvre Cassandre
Ouvroit la bouche seulement ;
Il en prit aux uns comme aux autres :
t oisillon se vit esclave retenu.
n'écoutons d'instincts que ceux qui sont les nôtres,
croyons le mal que quand il est venu.

L'Homme et son Image.

homme qui s'aimoit sans avoir de rivaux,
it dans son esprit pour le plus beau du monde.
usoit toujours les miroirs d'être faux,
it plus que content dans une erreur profonde.
le le guérir, le sort officieux
Présentoit par-tout à ses yeux

Huic ubivis monitorem offert, sine voce loquacem,
Quem matrona omnis consuluisse studet.
Vir speculum in loculis, speculum fert fæmina zonâ;
Quæque domus speculis, quæque taberna nitet.
Quid tùm Narcissus? veraci occurrere vitro
Plus æquo trepidans cedit ab urbe procul.
Alto se nemoris secessu condit; at illic
Pellucens vitreo fonte canalis adest.
Se videt in lymphis; avertit lumina: vanam
Effigiem, indignans credit adesse sibi;
Exosus laticem tendit discedere, amæni
Captus amore loci, deseruisse dolet.
Quò spectent mea dicta, satis liquet; alloquor omnes:
Errorem hunc toto pectore quisque fovet.
Scilicet humanæ est verissima mentis imago
Demens ille, nimis cui placet ipse sibi.
Semper erunt aliena tibi deliria vitrum,
Quo tua, nativo picta colore patent;
Egregius, morum dat qui documenta, libellus,
Puro fonte nitens usque canalis erit.

Mors et Lignator.

IBAT lignator ramis malè onustus et annis,
Delassata trahens membra labante gradu;
Pectore anhelanti curvum sudare videres,
Semirutam ut repetat, sordida tecta, casam.
Succumbens oneri tandem fractusque labore,
Se se fasce levat, tristia fata gemit:
Ex quo me peperit miserum paupercula mater,
Affulsit-ne mihi læta vel una dies?
Nulla quies unquam, quandoque cibaria nulla,
Quis vitam in toto duriùs orbe trahit?
Dant cumulum ærumnis uxor cum prole tributum,

onseillers muets dont se servent nos dames:
irs dans les logis, miroirs chez les marchands,
    Miroirs aux poches des galans,
    Miroirs aux ceintures des femmes.
'ait notre Narcisse ? Il se va confiner
lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer,
ınt plus des miroirs éprouver l'aventure.
un canal, formé par une source pure,
    Se trouve en ces lieux écartés :
voit, il se fâche ; et ses yeux irrités
ent apercevoir une chimère vaine.
t tout ce qu'il peut pour éviter cette eau :
    Mais quoi ! le canal est si beau,
    Qu'il ne le quitte qu'avec peine.
    On voit bien où je veux venir.
'e parle à tous, et cette erreur extrême
ın mal que chacun se plaît d'entretenir.
e âme, c'est cet homme amoureux de lui-même:
de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
irs, de nos défauts les peintres légitimes :
    Et quant au canal, c'est celui
Que chacun sait, le livre des *Maximes* (1).

La Mort et le Bucheron.

pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
le faix du fagot aussi-bien que des ans
ssant et courbé, marchoit à pas pesans,
choit de gagner sa chaumine enfumée.
, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
t bas son fagot : il songe à son malheur.
plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?
t-il un plus pauvre en la machine ronde ?
de pain quelquefois, et jamais de repos:
nme, ses enfans, les soldats, les impôts,
    Le créancier, et la corvée,
'ont d'un malheureux la peinture achevée.

Celui des maximes morales composé par le duc de ochefoucault.

Creditor et miles, gratuitusque labor.
Ergo vocat mortem: mors se mirata vocari
Advolat ad querulum; quam petis, inquit, opem?
Me tantùm, oro, juves humeris ut ligna reponam;
Grande erit obsequium, nec tibi causa moræ.
Mors est certa malis queiscumque medela, sed ille
Nemo loco cedat, quo Deus esse dedit.
Dura pati satius, quam ponere morte dolores:
Publica naturæ vox ea semper erit.

Puer et ludi Magister.

ADMONITUS vanos objurgatoris inepti;
Carmine subjecto, musa jocosa refert.
Pusio sequanici cum luderet amnis ad oram,
Fallente in medias est pede lapsus aquas.
Adfuit opportuna salix, quæ brachia pandens,
Servat, servavit quem prior ipse Deus.
Hæret dum salici puer, hàc transire magistrum
Fors videt, ah! pereo, fer mihi, clamat, opem.
Tunc vultum obvertens graviori voce magister,
Intempestivis hunc onerare probris:
Pumilio ah nugax! en inquit, quæso, videte,
Hunc quò præcipitem mens malesana tulit.
Tam stolidos jam sit nebulones cura fovere:
O miseræ matres! ô miserique patres!
Quàm doleo vos tanta pati, quibus usque cavendum
Ne mala progenies in sua damna ruat.
Sermone exhausto, periturum eduxit ab undis.
Plures, quam credas, fabula nostra petit;
Quisquis erit, stolidè, doctor, censor-vè, loquax-vè,
Se nostro pictum carmine nosse potest.
Cuique trium fâvit mira indulgentia cœli,
Undique densa adeò pullulat ista seges;
Hoc unum satagunt (urget quodcunque negotî)
Effundat multos ut sua lingua sonos.
Ah! priùs instanti me subtrahe, amice, periclo,
Dein fare, orator, quæ tibicumque lubet.

---

appelle la mort. Elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
C'est, dit-il, afin de m'aider
recharger ce bois; tu ne tarderas guère.
Le trépas vient tout guérir;
Mais ne bougeons d'où nous sommes.
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

L'Enfant et le Maître d'école.

DANS ce récit je prétends faire voir
l'un certain sot la remontrance vaine.
In jeune enfant dans l'eau se laissa choir,
n badinant sur les bords de la Seine.
e ciel permit qu'un saule se trouva,
Dont le branchage, après Dieu le sauva.
'étant pris, dis-je, aux branches de ce saule:
'ar cet endroit passe un maître d'école.
L'enfant lui crie: Au secours! je péris!
e magister, se tournant à ces cris,
D'un ton fort grave, à contre-temps s'avise
De le tancer. Ah le petit babouin!
Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise!
Et puis prenez de tels fripons le soin!
Que les parens sont malheureux qu'il faille
Toujours veiller à semblable canaille!
Qu'ils ont de maux! et que je plains leur sort!
Ayant tout dit, il mit l'enfant à bord.
Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
Tout babillard, tout censeur, tout pédant,
Se peut connoître au discours que j'avance.
Chacun des trois fait un peuple fort grand.
Le créateur en a béni l'engeance.
En toute affaire ils ne font que songer
Au moyen d'exercer leur langue.
Hé! mon ami, tire-moi du danger;
Tu feras après ta harangue.

Consilium à Muribus habitum.

INSIGNIS quondam, Rapilardus nomine, feles
Tetro in murinum sæviit ore genus.
Jam prope nullus erat totâ de gente superstes,
Millia tot tumulo condidit hostis atrox.
Relliquiæ generis metuunt dum linquere tecta,
Vix minima occurrit, quæ levet esca famem;
Nec felem infandas tot strages edere, at orco
Missam Tisiphonem gens miseranda putat.
Forte novam cupidus thalamo sibi jungere sponsam,
Dissita prædo vagus summaque tecta petit;
Cum nuptâ celebrat dum Bacchanalia, mures
In latebram coeunt, consiliumque tenent.
Tum, quem commendat prudentia summa, decanus
Assurgit, tales edit et ore sonos.
Absque morâ crotalum Rapilardi appendere collo
Expedit, adventum prodat ut ipse suum.
Nos petet ut bello, strepitu moniti antra petemus;
Hæc nostris superest una medela malis.
Assensêre omnes seniori: posse fatentur
Vitari nullâ certiùs arte necem.
Nectere sed crotalum labor est. Tum cautior unus;
Hoc alius tentet: non ita stultus ego;
Nec tam dexter ego, pavido vultu excipit alter;
Re sic infectâ quisque redire domum.
O quotiès nostro pariter conspeximus ævo
Solemnes cœtus expediisse nihil.
Nec mures aderant, sed turba adoperta cucullis:
Quin et de canonum nomine dicta cohors.
Consulto sit opus: linguâ te mille juvabunt;
At sit opus facto, jam tibi nullus adest.

Conseil

Conseil tenu par les Rats.

Un chat, nommé Rodilardus,
Faisoit des rats telle déconfiture,
Que l'on n'en voyoit presque plus,
il en avoit mis dedans la sépulture.
u qu'il en restoit, n'osant quitter son trou,
ouvoit à manger que le quart de son sou;
odilard passoit, chez la gent misérable,
Non pour un chat, mais pour un diable.
Or, un jour qu'au haut et au loin
Le galant alla chercher femme,
nt tout le sabbat qu'il fit avec sa dame,
meurant des rats tint chapitre en un coin
Sur la nécessité présente.
'abord, leur doyen, personne très-prudente,
qu'il falloit, et plutôt que plus tard,
her un grelot au cou de Rodilard;
Qu'ainsi, quand il iroit en guerre,
marche avertis, ils s'enfuiroient sous terre:
Qu'il n'y savoit que ce moyen.
un fut de l'avis de monsieur le doyen:
e ne leur parut à tous plus salutaire.
fficulté fut d'attacher le grelot.
dit: Je n'y vas pas, je ne suis pas si sot:
tre: Je ne saurois. Si bien que sans rien faire
On se quitta. J'ai maint chapitres vus,
Qui pour néant se sont ainsi tenus;
itres, non de rats, mais chapitres de moines;
Voire chapitres de chanoines.
Ne faut-il que délibérer?
La cour en conseillers foisonne.
Est-il besoin d'exécuter?
L'on ne rencontre plus personne.

R

Vespertilio et duæ Mustelæ.

IMPETE præcipiti dum vespertilio fertur,
Mustelæ in nidum se malecautus agit.
Hæc vetus in mures odium alto pectore servans,
Advolat, immiti quò ferat ore necem.
Quid tua gens toties mihi cum sit adorta nocere,
Tu tamen ante oculos ausus adesse meos!
Dic agedum: nonne es murino sanguine cretus?
Vocibus ambiguis ne mihi vera tege.
Credo equidem mus es, vel jam mustela negabor.
Parce, misellus ait, non mihi tale genus.
Mus ego? me murem tibi rettulit improba lingua;
Gratia dîs, mater me mea fecit avem.
Si mihi nil credis, pennas en aspice, vivant
Queis secat ærias mobilis ala plagas.
Credita res, adeò causam feliciter egit,
Inque sua illæso tecta redire datur.
Post paulo alterius ruit inconsultus in antrum
Mustelæ, aligeri quæ gregis hostis erat.
Hîc nova causa metûs, longo domina ore parabat
Huic tanquam volucri deptoperare necem.
Me volucrem! tantum procul à me dedecus absit;
Non advertis? avem quid, nisi pluma, facit?
Nobile duco genus murino sanguine, mures
Vivite, vos feles, deleat ira Jovis.
Sic hostes geminos, geminatâ fraude fefellit,
Bis vitam solers expediisse suam.
Plurimus immutat dum belli insignia, sæpe
Elusit simili magna pericla dolo.
Vivat Tarquinius, vivat respublica, dicit
Astutus vir, ubi res-ve locus-ve petunt.

La Chauve-souris et les deux Belettes.

IE chauve-souris donna tête baissée
un nid de belette ; et si-tôt qu'elle y fut,
re, envers les souris de long-temps courroucée,
Pour la dévorer accourut.
! vous osez, dit-elle, à mes yeux vous produire,
s que votre race a tâché de me nuire !
s-vous pas souris ? Parlez sans fiction.
vous l'êtes ; ou bien je ne suis pas belette.
Pardonnez-moi, dit la pauvrette,
Ce n'est pas ma profession.
souris ! Des méchans vous ont dit ces nouvelles.
Grâce à l'auteur de l'univers,
Je suis oiseau : voyez mes ailes :
Vive la gent qui fend les airs !
Sa raison plut, et sembla bonne.
Elle fait si bien, qu'on lui donne
Liberté de se retirer.
Deux jours après, notre étourdie
Aveuglément se va fourrer
une autre belette, aux oiseaux ennemie.
oilà derechef en danger de sa vie.
ame du logis, avec son long museau,
alloit la croquer en qualité d'oiseau ;
nd elle protesta qu'on lui faisoit outrage.
, pour telle passer ! Vous n'y regardez pas.
Qui fait l'oiseau ? c'est le plumage.
Je suis souris : vivent les rats !
Jupiter confonde les chats !
Par cette adroite repartie
Elle sauva deux fois sa vie.
ieurs se sont trouvés qui d'écharpe changeans,
dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.
Le sage dit, selon les gens,
Vive le roi ! vive la ligue !

Leo et Culex.

Vile genus, malè progenuit quod putrida turpi
Terra sinu, aligerum dedecus, esto procul.
In culicem hæc jactasse leo convicia fertur,
Quem vocat indignans in fera bella culex;
Nempe putas regis nomen (quo, stulte, superbis)
Esse mihi curæ vel dare posse metum?
Te mole immani taurus, te robore vincit;
Hunc tamen ad nutum flecto, reflecto, meum.
Talia vix fatus, dat signa, strepentibus alis,
Ipse suus tubicen, ductor et ipse suus.
Nec mora; se se infert campo, tempusque secundum
Captat, et invadit colla superba feri;
Insanit quadrupes, rugit, spumam evomit ore,
Scintillasque vibrans lumen utrumque rubet.
Agricolæ trepidi latitant, habet omnia terror;
Quæ motûs tanti causa metûsque? Culex.
Quò se cumque leo ferat, indefessa lacescit
Muscula, sexcentis insequiturque locis.
Nunc rostro infigit jaculum, nunc vellicat armos,
Nunc, veluti latebram, concava naris adit.
Crescit in immensum rabies effræna leonis;
Hostis at invisus jam sibi plaudit ovans:
Dum, dentes quot habet, quot et ungues bellua, certat
Frendentem horrendis dilacerare modis.
Caudâ immanè sonans frustra leo verberat auras
Insontes, creber tundit utrumque latus;
Summus anhelantem frangit furor, edomat; ægre
Deficiunt animi, victus et ecce jacet.
Partâ laude tumens discedit musca; triumphum,
Ut pugnam cecinit, sic canit ipsa suum.
Omnia pervolitans loca, dum rem vulgat, arachnes
Se temerè in laqueos injicit, inque necem.
Hinc edisce duo: primum: mala ferre potenti
Hostis vel minimus maxima sæpe valet.
Deinde, graves valuit qui mox eludere casus,
Hunc subito mergit funere causa levis.

Le Lion et le Moucheron.

A-T'EN, chetif insecte, excrément de la terre!
C'est en ces mots que le lion
Parloit un jour au moucheron.
L'autre lui déclara la guerre:
es-tu, lui dit-il, que ton titre de roi
Me fasse peur ni me soucie?
Un bœuf est plus puissant que toi;
Je le mène à ma fantaisie.
A peine il achevoit ces mots,
Que lui-même il sonna la charge,
Fut le trompette et le héros.
Dans l'abord il se met au large,
Puis prend son temps, fond sur le cou
Du lion qu'il rend presque fou.
uadrupède écume, et son œil étincelle;
;it. On se cache, on tremble à l'environ;
Et cette alarme universelle
Est l'ouvrage d'un moucheron.
vorton de mouche en cent lieux le harcele;
ôt pique l'échine, et tantôt le museau,
Tantôt entre au fond du naseau.
ige alors se trouve à son faîte montée.
isible ennemi triomphe, et rit de voir
n'est griffe ni dent en la bête irritée.
e la mettre en sang ne fasse son devoir.
alheureux lion se déchire lui-même,
résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
air qui n'en peut mais: et sa fureur extrême
tigue, l'abat: le voilà sur les dents.
ecte du combat se retire avec gloire:
ne il sonna la charge, il sonne la victoire,
ar-tout l'annoncer, et rencontre en chemin
L'embuscade d'une araignée:
Il y rencontre aussi sa fin.
e chose par-là peut nous être enseignée?
rois deux: dont l'une est qu'entre nos ennemis
lus à craindre sont souvent les plus petits;
e, qu'aux grands périls tel a pu se soustraire,
Qui périt pour la moindre affaire.

Gallus et Vulpes.

STABAT in excubiis senior super arbore gallus,
Seu vitare dolos, sive parare vafer.
Mollire incœpit tum vulpes callida vocem:
Cesserunt, frater, jurgia nostra, procul;
Pax tandem, en adsum certæ tibi nuntia pacis;
Arbore quid cessas? huc, mea cura, veni.
Complexus arcti firmo nos fœdere jungant.
Ah! precor, ingratas ne mihi necte moras.
Mille ego plus stadiis hodie decurrere cogor;
Me procul à patriâ lis dirimenda vocat.
Te pariterque tuos dare tempora rebus agendis
Nil vetat; injicient nulla pericla metum;
Ceu fratres, gens officiis vos nostra juvabit.
Nocturnæ prodant gaudia vestra faces.
Hùc ades, interea fraterni pignus amoris,
Ut fida excipias oscula desque mihi.
Dulcius audivi nihil, inquit gallus, amica,
Bis lætor, pacem quod prior ipsa feras.
Ecce canes video geminos hùc tendere cursu;
Mox aderunt; præco pacis uterque venit.
Descendo, poterunt nos inter basia carpi.
Cui tunc illa: vale, me via longa manet.
Compositam pacem meliùs celebrare licebit
Quondam, ubi me tempus resque vacare sinent.
Nec plura: elusas prædatrix ingemit artes,
Se rapit hinc subito, summaque saxa petit.
Vulpinos gallus secum ridere timores;
Nam bis dulce vafro ludificare vafrum.

Corvus Aquilam æmulans.

PERPASTAM rapiebat ovem Jovis armiger ales;
Rem corvus quidam non procul inde videt;
Ingluvie poterat, si non contendere nervis;
Jamque ardet prædam surripuisse parem.

Le Coq et le Renard.

R là branche d'un arbre étoit en sentinelle
Un vieux coq adroit et matois.
, dit un renard adoucissant sa voix,
Nous ne sommes plus en querelle :
Paix générale cette fois.
iens te l'annoncer ; descends que je t'embrasse,
Ne me retarde point, de grâce ;
ois faire aujourd'hui vingt postes sans manquer :
Les tiens et toi pouvez vaquer,
Sans nulle crainte, à vos affaires,
Nous vous y servirons en frères.
Faites-en les feux dès ce soir ;
Et cependant viens recevoir
Le baiser d'amour fraternelle.
, reprit le coq, je ne pouvois jamais
endre une plus douce et meilleure nouvelle
Que celle
De cette paix :
Et ce m'est une double joie
tenir de toi. Je vois deux lévriers,
Qui, je m'assure, sont courriers
Que pour ce sujet on envoie.
ont vîte, et seront dans un moment à nous.
scends : nous pourrons nous entre-baiser tous.
, dit le renard, ma traite est longue à faire.
nous réjouirons du succès de l'affaire
Jne autre fois. Le galant aussitôt
Tire ses grègues, gagne au haut,
Mal content de son stratagême.
Et notre vieux coq, en soi-même,
Se mit à rire de sa peur ;
C'est double plaisir de tromper le trompeur.

Le Corbeau voulant imiter l'Aigle.

OISEAU de Jupiter enlevant un mouton,
Un corbeau témoin de l'affaire,
us foible de reins, mais non pas moins glouton,
En voulut sur l'heure autant faire.

Itque reditque gregem circum; tandem eligit unam,
  Centum alias formâ quæ superabat, ovem:
Dignam pontificum feriat quam sacra securis;
  In mensam, fuerat crescere jussa, deûm.
Haud novi quænam te paverit ubere nutrix,
  Dum vorat illam oculis, helluo lætus ait;
Sed nisi me fallit species, tibi corpus opimum,
  Accedes mensæ, dulcior esca, meæ.
Mox in balantem totis citus irruit alis;
  Majus caseoli pondere pondus ovis,
Insuper hanc circum densissima lana tegebat;
  Barbam adeo implicitam non Polyphemus habet.
Sic mediis ales villis innexuit ungues,
  Ut fuerit misero jam via nulla fugæ.
Pastor adest, volucremque capit, bene carcere clausam
  Vimineo, pueris donat habere jocum.
Metiri proprio se se modulo addecet omnes:
  Clariùs id corvi tristia fata monent.
Quod tutè latro, haud impunè latrunculus ausit.
  Exempla illecebris exitiosa suis.
Qui plebem comedunt, non cunctis summa potestas:
  Quà vespa egit iter, muscula capta manet.

Membra et Stomachus.

DEBUERAT primùm reges mea dicere musa,
  E quorum pendet nostra salute salus.
Munia si spectas, Gaster est regis imago:
  Quando dolet Gaster, corpus et omne dolet.
Pertæsa assiduos olli impendisse labores,
  Se voluêre gravi solvere membra jugo:
Nobilium ritu, decretum est vivere: Gaster
  Sic lætos degit continuosque dies.
Nostram tolle operam, vescetur inanibus auris,
  Ceu jumenta gravis nos premit usque labor.
At quorsum? ut pigro bene sit; saturare voracem
  Totum opus est nobis; non nihil ille juvat.

Il tourne à l'entour du troupeau,
Marque entre cent moutons, le plus gras, le plus beau,
Un vrai mouton de sacrifice.
On l'avoit réservé pour la bouche des dieux.
Gaillard corbeau disoit, en le couvant des yeux:
Je ne sais qui fut ta nourrice,
Mais ton corps me paroît en merveilleux état:
Tu me serviras de pâture.
Sur l'animal bêlant, à ces mots, il s'abat.
La moutonnière créature
Pesoit plus qu'un fromage; outre que sa toison
Étoit d'une épaisseur extrême,
Et mêlée à peu près de la même façon
Que la barbe de Polyphême.
Elle empêtra si bien les serres du corbeau,
ue le pauvre animal ne put faire retraite:
e berger vient, le prend, l'encage bien et beau,
e donne à ses enfans pour servir d'amusette.
faut se mesurer; la conséquence est nette.
l prend aux volereaux de faire les voleurs.
L'exemple est un dangereux leurre.
is les mangeurs de gens ne sont pas grands seigneurs;
la guêpe a passé, le moucheron demeure.

Les Membres et l'Estomac.

JE devois par la royauté
Avoir commencé mon ouvrage:
A la voir d'un certain côté,
Messer Gaster en est l'image.
ielque besoin, tout le corps s'en ressent.
iller pour lui les membres se lassant,
d'eux résolut de vivre en gentilhomme,
faire, alléguant l'exemple de Gaster.
t, disoient-ils, sans nous qu'il vécût d'air.
ons, nous peinons comme bêtes de somme;
ui? pour lui seul: nous n'en profitons pas;
n n'aboutit qu'à fournir ses repas.

Cessemus: nisi cessantes non posse beati,
  Exemplo assiduus nos docet ipse suo.
Dictum res sequitur: jam brachia ferre laborem,
  Palmæ escas renuunt prendere et ire pedes.
I nunc, exclamant, tibi quære cibaria, Gaster.
  Erroris pœnas gens malecauta dedit.
Languescunt sensim, vacuantur sanguine venæ,
  Nec damna exhaustum cor reparare valet.
Hinc omnes artus dispendia magna tulerunt,
  Et periit totus, qui fuit ante, vigor.
Quem conjurati pigrum dixère, fatentur
  Communi ante alios consuluisse bono.
Præstat idem officium majestas regia plebi,
  Accipit et donat, sic ope pensat opem.
Quisque refert omnes in regis commoda curas,
  Cuique dat et curis rex alimenta suis.
Rex alit artifices operis mercede diurni,
  Rex mercatorum providus auget opes:
Protegit agricolas, bellantibus æra ministrat,
  Quin fovet et Themidis, pieridumque decus,
Dona locis centum largus partitur, et unus
  Est regni columen præsidiumque sui.
Fertur idem multâ dixisse Menenius arte,
  Linquere dum Patres plebs malesana parat.
Indociles clamant, senibus cessêre tyrannis
  Fasces, divitiæ, summus honoris apex.
At nos intereà genus obruit omne malorum,
  Durum vectigal, prægrave Martis opus.
Jamque urbis portas magno est egressa tumultu
  Quærere semotas turba parata plagas.
Tum medios inter prudens Aggrippa quirites
  Surgit, et hos similes artubus esse docet.
Fabella ante alias totum celebrata per orbem,
  Officio valuit reddere quemque suo.

:ons, c'est un métier qu'il veut nous faire apprendre.
dit, ainsi fait. Les mains cessent de prendre,
.es bras d'agir, les jambes de marcher :
dirent à Gaster qu'il en allât chercher.
ur fut une erreur dont ils se repentirent.
Dt les pauvres gens tombèrent en langueur :
se forma plus de nouveau sang au cœur :
ıe membre en souffrit : les forces se perdirent.
Par ce moyen les mutins virent
:elui qu'ils croyoient oisif et paresseux,
:térêt commun contribuoit plus qu'eux.
peut s'appliquer à la grandeur royale.
reçoit et donne ; et la chose est égale.
travaille pour elle, et réciproquement
Tout tire d'elle l'aliment.
fait subsiter l'artisan de ses peines,
hit le marchand, gage le magistrat,
tient le laboureur, donne paie au soldat,
ibue en cent lieues ses grâces souveraines,
Entretient seule tout l'état.
Menenius le sut bien dire.
ommune s'alloit séparer du sénat.
nécontens disoient qu'il avoit tout l'empire,
ouvoir, les trésors, l'honneur, la dignité ;
ieu que tout le mal étoit de leur côté,
ributs, les impôts, les fatigues de guerre.
ıeuple hors des murs étoit déjà posté :
lupart s'en alloient chercher une autre terre,
Quand Menenius leur fit voir
Qu'ils étoient aux membres semblables ;
ar cet apologue insigne entre les fables,
Les ramena dans leur devoir.

EXCERPTA
IN USUM QUARTANORUM.

Diversa stratagemata, ex FRONTINO descripta.

De transducendo per loca infesta exercitu.

IPHICRATES dux Athenienfium adversus Anaxibium Lacedæmonium in Hellesponto circa Abydon, cùm transducendum exercitum haberet per loca, quæ stationibus hostium tenebantur, alterum autem latus ejus transitus abscissi montes premerent, alterum mare ablueret; aliquandiu moratus, cùm incidisset frigidior solito dies, et ob hoc nemini suspectus, delegit firmissimos quosque; quibus oleo ac mero calefactis, præcepit ut ipsam oram maris legerent, abruptiora tranarent: atque ita custodes angustiarum inopinatus oppressit à tergo.

Cn. Pompeius cùm flumen transire propter oppositum exercitum hostium non posset,

EXTRAITS

)UR LES QUATRIÈMES.

agêmes divers, tirés de FRONTIN.

Trad. de d'Ablancourt.

:r passer sûrement des lieux dangereux.

ICRATE, général des Athéniens, la guerre contre les Lacédémoniens (1), d'Abyde, et ayant à passer un détroit par les ennemis, et bordé d'un côté de r, et de l'autre de précipices, s'arrêta ourt, et laissa s'écouler quelques jours; renant l'occasion d'un mauvais temps pour : couvrir son dessein, il fit passer à la des soldats (2), qu'il avoit fait boire et ɜr, pour les garantir du froid. Ces troupes nt l'ennemi en queue, les défirent et ou- t le passage.

npée voulant passer une rivière que les iis défendoient, fut quelque temps à les

(1) Conduits par Anaxibie.

(2) L'auteur dit : *qu'il les fit couler le long de la côte, er à la nage les endroits les plus escarpés.* Mais je prime que ce qui est du sujet pour lequel ils s'hui- et prenoient du vin.

assiduè producere et reducere in castra instituit : deinde in eamdem persuasionem hoste perducto, ne ullam viam ad progressum Romanorum teneret, repentè impetu facto transitum rapuit.

Alexander Macedo, prohibente rege Indorum Poro trajici exercitum per flumen Hydaspem, adversus aquam assiduè procurrere jussit suos : et ubi eo more exercitationis assecutus est, ut Poro adversa ripa caveretur, per superiorem partem subitò transmisit exercitum. Idemque Indi fluminis trajectu prohibitus ab hoste, diversis locis in flumine equites instituit immittere, et transitum minari : cumque expectatione Barbaros teneret intentos, insulam paulò remotiorem, primùm exiguo, deinde majore præsidio occupavit, atque inde in ulteriorem ripam transmisit. Ad quam manum opprimendam cùm universi se hostes effudissent, ipse libero vado transgressus, omnes copias conjunxit.

Xenophon, ulteriorem ripam Armeniis tenentibus, duos jussit quæri aditus ; et cùm à citeriore repulsus esset, transiit ad superiorem. Inde quoque prohibitus hostium occursu, repetiit vadum inferius, jussa ibidem militum parte subsistere ; ex qua cùm Armenii ad inferioris vadi tutelam rediissent, per superius transgrederetur. Armenii credentes decursuros

(1) Il y a quelque chose de corrompu au latin ; c'est pourquoi j'ai été au sens sans m'attaquer aux paroles.

(2) Je lis *inferiorem* pour *superiorem* ; car si l'ennemi

nuser par de feintes attaques, puis donna tout
ɜ bon, lorsqu'ils l'attendoient le moins, (1)
: les força.

Alexandre trouvant Porus campé sur l'Hy-
ıspe, contremonta quelque temps le fil de
eau, comme pour trouver un passage; et
ennemi le suivant, il passa tout-à-coup vers
ɜ bas du fleuve (2), (après s'en être saisi, avec
es troupes qu'il y avoit laissées.)

Au passage de l'Indus, il fit sonder le gué
n divers endroits par sa cavalerie, et tandis
u'il amusoit les ennemis par cette feinte, il se
ıisit (3) d'une île plus éloignée (4), d'où il
t passer des troupes à l'autre bord; et comme
ɔute l'armée ennemie y fut accourue, il passa
is-à-vis de son camp, où étoit le gué (5) et
int rejoindre ses troupes.

Xénophon ayant à passer une rivière (6),
ù les ennemis s'étoient retranchés, chercha
leux gués, et étant repoussé à l'un, recourut
ı l'autre (7); et lorsque les ennemis y furent
'enus, il regagna le premier : mais il laissa
ɜncore des troupes au second, qui passèrent

ɔontremontoit l'eau, il ne pouvoit dérober son passage de
ɔe côté-là, et pour fortifier mon sens, j'ai ajouté la ligne
qui suit.

(3) Premièrement avec peu de gens, et puis avec un plus grand nombre.

(4) J'ai renvoyé en note une particularité qui était dans le texte.

(5) Ou, si vous voulez, *il passa au gué, qui étoit vis-à-vis son camp*.

(6) En Arménie.

(7) Il y au latin *citeriore* pour *inferiore*, comme il se voit par la ligne d'après. Mais parce qu'il n'avoit pas besoin d'être exprimé, je ne l'ai pas fait; car il ne faut point descendre dans le détail quand on s'en peut passer.

omnes, decerpti sunt à remeuntibus : Hi cùm resistente nullo vadum superassent, transeuntium suorum fuêre propugnatores.

P. Claudius consul primo bello Punico, cùm à Rhegio Messanam trajicere militem nequiret, custodientibus fretum Pœnis, sparsit rumorem; quasi bellum injussu populi inceptum gerere non posset, classemque Italiam versus se agere simulavit : digressis deinde Pœnis, qui profectioni ejus habuerant fidem, circumactas naves appulit Siciliæ.

Lacedæmoniorum duces, cùm Syracusas navigare destinassent, et Pœnorum dispositam penitus classem timerent, decem Punicas naves, quas captivas habebant, veluti victrices, primas jusserunt agi, à latere junctis ac puppe religatis aliis : qua specie deceptis Pœnis transierunt.

De evadendo ex locis difficilimis.

MINUTIUS consul in Liguria, dimisso in angustias exercitu, cùm jam omnibus obversaretur Caudinæ cladis exemplum, Numidas auxiliares, tam propter ipsorum, quàm propter equorum deformitatem despiciendos, jussit adequitare faucibus quæ tenebantur. Primò intenti hostes ne lacesserentur, stationem objecerunt : deinde industriâ Numidæ ad augendum suî contemptum, labi equis, et per ludibrium spectaculo esse affectaverunt : ad novitatem rei laxatis ordinibus, Barbari in spectaculum usque resoluti sunt. Quod ubi animadverterunt Numidæ, paulatim succedentes, additis calca-

(1) Ce ne fut pas Publius Claudius, mais Appius Claudius Caudex. *Voyez* Pighius, Tom. II. sur l'année de la fondation de Rôme CDLXXXIX.

s résistance à cause qu'il n'y avoit plus per-ne, et favorisèrent ensuite son passage.

'UBLIUS (1) CLAUDIUS en la première rre Punique, ne pouvant passer le détroit Messine, occupé par les Carthaginois, re-rna vers l'Italie, comme s'il eût été rappelé ome (2); et les Carthaginois s'étant retirés cette nouvelle, il passa après sans danger.

.es Lacédémoniens voulant secourir Syra-e, que les Carthaginois tenoient assié-, remorquèrent leurs vaisseaux avec des ères qu'ils avoient prises sur l'ennemi (3), passèrent ainsi pour des Carthaginois vic-eux.

Pour se sauver des lieux difficiles.

.E consul MINUTIUS se trouvant enfermé s des détroits sur la côte de Gênes, et ignant l'aventure des Fourches Caudines, dont le souvenir étonnoit déjà ses soldats, marcher ses chevaux-légers Numidiens s le passage, et attira l'ennemi de ce côté-comme à un spectacle, par la laideur de s chevaux, et la mauvaise mine des cava-s qui avoient mis pied à terre, et folâ-ent pour se rendre plus ridicules. Mais

) L'auteur dit : *comme si cette guerre eût été entreprise l'ordre du peuple.* Mais le sujet n'avoit besoin que e que j'ai exprimé.

) Je n'en ai pas mis le nombre, parce que cela ne sert ien au sujet.

) Lieu d'une grande défaite.

Spartacus fossam, quâ erat à M. Crasso circumdatus, captivorum pecorumque corporibus noctu replevit, et supergressus est.

Idem cùm in Vesuvio obsessus, ea parte quâ mons asperrimus erat, ideoque incustoditus, ex vimine silvestri catenas conseruit, quibus demissus non solùm evasit, verùm etiam ex alio latere Claudium ita terruit, ut aliquot cohortes gladiatoribus quatuor et septuaginta cesserint.

Idem cum L. Varino proconsule, præclusus esset, palis per modica intervalla fixis ante portam, erecta cadavera, adornata veste atque armis, alligavit, ut procul intuentibus stationis species esset, ignibus per tota castra factis: imagine vana deluso hoste, copias silentio noctis eduxit.

Brasidas dux Lacedæmoniorum, circa Amphipolim ab Atheniensium multitudine numero impar deprehensus, claudendum se præstitit, ut per longum coronæ ambitum extenuaret hostilem frequentiam; quàque rarissimi obstabant, erupit.

Iphicrates in Thracia cùm depresso loco castra posuisset, explorasset autem ab hoste proximum teneri collem, ex quo unus ad opprimendum ipsos descensus erat, nocte paucis intra castra relictis, imperavit, ut multos ignes facerent, eductoque exercitu, et disposito circa latera prædictæ viæ, passus est transire Barbaros: locorumque iniquitate, in quo ipse fuerat, in illos conversâ, parte exercitus terga eorum cecîdit, parte castra fecit.

rtacus enfermé par un fossé par Crasle passa la nuit sur un pont de corps (1). Une autre fois, investi sur le Vésuve, il se sauva aussi la nuit par oit le plus escarpé, avec des chaînes r le long desquelles il se coula, et alla r une si chaude alarme d'un autre côté, c soixante et quatorze gladiateurs, il mit te quelques corps d'infanterie.

même, cerné par le proconsul Varinius, ux portes de son camp une garde de morts attachés à des pieux, et armés, aisant allumer des feux par-tout, il se à la faveur de la nuit.

sidas, général des (2) Lacédémoniens, ssa entourer (3) à dessein par la multiles ennemis pour disperser leurs forces, et uite un effort par l'endroit le plus foible.

icrate voyant que les ennemis s'étoient d'une colline qui commandoit son, il ne laissa dedans que fort peu de es, avec beaucoup de feux allumés pour rence, et tirant dehors le reste de son, il la rangea de part et d'autre à la nte, par où les ennemis étant accourus, enveloppa et les défit.

Tant hommes que bêtes.

Au siége d'Amphipolis.

ie trouvant plus foible que les Athéniens.

Darius, ut falleret Scythas discessu, canes atque asinos in castris reliquit : quos cùm latrantes rudentesque hostis audiret, remanere Darium credidit.

Eumdem errorem objecturi nostris Ligures, per diversa loca bubalos laqueis ad arbores alligaverunt, qui deducti frequentiori mugitu speciem remanentium præbebant hostium.

Hanno ab hostibus clausus, locum irruptioni maximè aptum, aggestis levibus materiis incendit : tum hoste ad cæteros exitus custodiendos avocato, milites per ipsam flammam eduxit ; admonito ora scutis, crura veste contegere.

Hannibal, ut iniquitatem locorum et inopiam, instante fabió Maximo effugeret, noctu boves, quibus ad cornua fasciculos alligaverat sarmentorum, subjecto igne, dimisit : cumque ipso motu adolescente flamma turbaretur pecus, magna discursatione montes, in quos actum erat, collustravit. Romani qui ad speculandum concurrerant, primò prodigium opinati sunt; deinde cùm certa Fabio renuntiassent, ille de insidiarum metu suos castris continuit ; Barbari obsistente nullo profecti sunt.

De insidiis in itinere structis.

FULVIUS NOBILIOR, cum ex Samnio in Lucanos exercitum duceret, et cognovisset à

rius en la guerre des Scythes, pour
ir sa retraite, laissa quantité de bêtes
lans son camp, qui firent croire aux
ires par leurs cris, que toute l'armée y

s Liguriens trompèrent un de nos gé-
x par un semblable artifice, en atta-
deçà et delà des bœufs (2), qui, par
mugissemens, firent croire aussi que l'en-
étoit dans son camp.
nnon enfermé par les ennemis, fit amas-
es broussailles aux lieux par où il se
it retirer, et y mit le feu; et comme les
nis furent accourus aux autres passages,
sauva par cet endroit, après avoir averti
ens de couvrir leur visage de leurs bou-
, et leurs jambes de quelques hardes,
our se garantir de la flamme.
nibal manquant de vivres, et se voulant
r d'un lieu désavantageux où il s'étoit
gé, (4) attacha des fagots de sarment
ornes des bœufs, et y ayant mis le feu,
hassa vers les montagnes; de quoi les
ins étonnés, retinrent leurs troupes dans
camp, de peur de surprise; de sorte qu'il
uva sans péril.

Des embûches dressées sur le passage.

JLVIUS NOBILIOR passant du pays
Samnites en celui des Lucaniens, et ayant

Chiens et ânes.

Il y a au latin des *bufles*, qui est une espèce de
d'Italie; mais ce ne sont pas des bufles sauvages.

Ou *de leurs vestes*.

Poursuivi par Fabius Maximus.

perfugis, hostes novissimum agmen ejus aggressuros, fortissimam legionem primò ire, ultimò sequi jussit impedimenta : ita factum pro occasione amplexi hostes, diripere sarcinas cœperunt. Fulvius legionis, de qua suprà dictum est, quinque cohortes in dextram partem viæ direxit, quinque ad sinistram : atque ita prædationi intentos hostes, explicato per utraque latera milite, clausit, ceciditque.

Idem hostibus tergum ejus in itinere prementibus, dum flumine interveniente, non ita magno ut transitum prohiberet, moraretur tamen rapiditate, alteram legionem in occulto citra flumen collocavit, ut hostes paucitate contempti audaciùs sequerentur : quod ubi factum est, legio, quæ ad hoc disposita erat, ex insidiis hostem aggressa vastavit.

Iphicrates in Thraciam cùm propter conditionem locorum, longum agmen deduceret, et nunciatum ei esset, hostes summum id aggressuros, cohortes in utraque latera secedere et consistere jussit, cæteros suffugere, et iter maturare. Transeunte autem toto agmine lectissimos quosque retinuit : et ita passim circa prædam occupatos hostes, jam etiam fatigatos, ipse requietis et ordinatis suis aggressus, fudit, exuitque prædâ.

De seditione militum compescendâ.

A. MANLIUS consul, cùm comperisset conjurasse milites in hybernis Campaniæ, ut jugulatis hospitibus, ipsi res eorum invaderent, rumorem sparsit eodem loco hybernaturos : atque ita conjuratorum consilio turbato, Campaniam periculo liberavit, et ex occasione nocentes punivit.

appris

appris des transfuges, que les ennemis attaqueroient son arrière-garde, laissa son bagage à la queue (1) pour les amuser; et comme ils furent venus fondre dessus, il rangea à droite et à gauche ses meilleures troupes, et les enveloppant, les tailla en pièces.

Une autre fois ayant à passer une petite rivière assez rapide, et étant suivi des ennemis, il mit une de ses légions en embuscade sur le bord, afin que méprisant son petit nombre, ils le vinssent attaquer plus librement; ce qu'ayant fait, la légion les enveloppa et les défit.

Iphicrate ayant appris (2) que les ennemis l'attaqueroient en un défilé, (3) jeta quelques troupes sur les ailes de part et d'autre, et faisant marcher le reste en diligence, prit les meilleurs soldats à mesure qu'ils passoient, avec quoi il chargea les ennemis occupés après les bagages, et les ayant défaits, regagna tout le butin.

Pour apaiser une sédition militaire.

Le consul Manlius ayant appris que ses soldats (4) avoient dessein d'égorger leurs hôtes, fit publier qu'il passeroit là le quartier d'hiver, et il empêcha leur dessein par cet artifice. Il punit ensuite les séditieux, selon que l'occasion s'en présenta.

(1) L'auteur dit, *qu'il fit marcher la meilleure légion la Première :* mais comme il ne parle point ensuite des autres; j'ai mieux aimé dire la chose en général, et j'ai ajouté à la fin *qu'il mit ses meilleures troupes de part et d'autre*, ce qui fait le même effet; car c'est cette légion qu'il rangea ainsi.

(2) En Thrace.

(3) Le récit fait assez connoître que c'étoit en queue.

(4) Au royaume de Naples.

L. Sylla, cùm legiones civium Romanorum perniciosâ seditione furerent, consilio restituit sanitatem efferatis. Propere enim annuntiari jussit, hostem adesse, et ad arma vocantium clamorem tolli, signa canere : discussa seditio est, universis adversus hostem consentientibus.

Cn. Pompeius, trucidato ab exercitu Mediolani senatu, ne tumultum moveret, si solos evocasset nocentes, mixtos eis, qui extra delictum erant, venire jussit : ita et noxii minore cum metu, quia non segregati, ideoque non ex causa culpæ videbantur accersiti, comparuerunt, et illi quibus integra erat conscientia, custodiendis quoque nocentibus attenderunt, ne illorum fugâ inquinarentur.

C. Cæsar, cùm quædam legiones ejus seditionem movissent, adeo ut in perniciem quoque ducis viderentur consurrecturæ, dissimulato metu, processit ad milites, postulantibusque missionem, ultro minaci vultu dedit : exautoratos pœnitentia coegit satisfacere imperatori, obsequentioresque in reliquum operas edere.

Quemadmodùm exercitus ad prælium sit incitandus.

Q. Fabius Maximus, qui egregiè sciebat, et Romanos ejus esse libertatis, quæ contumeliâ exasperaretur, et à Pœnis nihil justum aut moderatum expectabat, misit legatos Carthaginem de conditionibus pacis : quas cùm illi iniquitatis et insolentiæ plenas retulissent, exercitus Romanorum ad pugnandum concitatus est.

Agesilaus Lacedæmoniorum dux cùm propè ab Orchomeno sociâ civitate castra haberet, comperissetque plerosque ex militibus pretiosissima rerum deponere intra munimenta, præ-

Sylla voyant ses légions mutinées, fit sonner l'alarme, comme si l'ennemi eut paru, ce qui arrêta la sédition, parce que chacun courut aux armes (1) pour repousser l'ennemi.

Les soldats de Pompée ayant massacré le sénat de Milan, il les assembla tous sans distinction d'innocens, ni de coupables. Cela facilita le châtiment des mutins, parce que les autres étant sous les armes, tinrent la main à l'exécution, pour se décharger du crime, et les séditieux ne se défièrent de rien d'abord, parce que le commandement étoit général.

C. César se présenta hardiment à ses légions mutinées, et leur accorda le licenciement; ce qui les toucha, de sorte qu'elles se montrèrent depuis plus obéissantes.

Pour exciter l'armée au combat.

Q. Fabius Maximus, pour réveiller le courage de ses soldats, fit proposer la paix aux Carthaginois, sachant bien qu'ils ne l'accepteroient point, (2) et que les siens se piqueroient de ce refus; ce qui arriva comme il l'avoit prémédité.

Agésilaüs étant campé près d'Orchomène (3), et voyant que les soldats y retiroient ce qu'ils avoient de plus précieux, sur l'appréhension de

(1) Otez *aux armes*; car apparemment ils étoient armés dans la sédition.

(2) Frontin dit : A cause de leur orgueil.

(3) Ville alliée.

cepit oppidanis, ne quid ad exercitum suum pertinens reciperetur, quò ardentiùs dimicaret miles, qui sciret sibi pro omnibus suis pugnandum.

Epaminondas dux Thebanorum, adversus Lacedæmonios dimicaturus, ut non solùm viribus milites sui, verùm etiam affectibus adjuvarentur, pronunciavit in concione, destinatum Lacedæmoniis, si victoriâ potirentur, omnes virilis sexûs interficere, uxoribus autem eorum et liberis in servitutem ductis, Thebas diruere : qua denunciatione concitati, primo impetu Thebani Lacedæmonios expugnaverunt.

Leotychidas dux Lacedæmoniorum, pugnaturus eodem die, quo classe vicerant socii, quamvis ignarus aptæ rei, vulgavit nunciatam sibi victoriam partium, quò constantiores ad pugnam milites haberet.

A. Posthumius prælio, quo cum Latinis conflixit, oblata specie duorum in equis juvenum, animos suorum erexit, Pollucem et Castorem adesse dicens; ac sic prælium restituit.

Archidamus Lacedæmonius adversus Arcadas bellum gerens, aram in castris statuit, et circa eam duci equos noctu clam imperavit : quorum vestigia manè, tanquam Castor et Pollux perequitassent, ostendens, adfuturos eosdem ipsis præliantibus persuasit.

quelque danger, fit défense aux alliés de le recevoir, afin de les rendre plus hardis à défendre leur bien.

Epaminondas, pour encourager ses gens au combat contre les Lacédémoniens, et redoubler leur force par l'indignation, dit tout haut que l'ennemi avoit résolu, s'il étoit victorieux, de raser la ville de Thèbes, d'emmener les femmes et les enfans en captivité, et de tuer tout le reste; ce qui anima tellement les Thébains, qu'ils rompirent les Lacédémoniens du premier choc.

Léotychidas, Roi de Lacédémone, pour rendre ses gens plus hardis dans le combat, feignit d'avoir reçu la nouvelle de la défaite de l'armée navale des ennemis.

Aulus Posthumius en une bataille contre les Latins, voyant paroître deux jeunes cavaliers assez bien faits, (1) cria, que c'étoient Castor et Pollux, qui accouroient à son secours; ce qui rendit le courage à ses gens à demi-vaincus, et rétablit le combat.

Archidamus (2) faisant la guerre en Arcadie, fit conduire des chevaux autour d'un autel, qu'il avoit fait dresser dans son camp, et en montrant leur passée le lendemain à ses gens, il assura que c'étoient (3) Castor et Pollux qui arrivoient à leur secours, et qu'ils ne manqueroient pas de se trouver à la bataille.

(1) Ou *très-bien fait;* car autrement ils n'auroient pas été pris pour des dieux; c'est pourquoi Florus ajoute qu'ils étoient montés sur des chevaux blancs, afin de donner plus de vraisemblance à une fable.

(2) Lacédémonien.

(3) C'est qu'ils étoient Lacédémoniens.

De tempore ad pugnam eligendo.

PHILIPPUS ad Cheronæam, memor sibi esse militem longo usu duratum, Atheniensibus acrem quidem, sed inexercitatum et impetu tantùm violentum, ex industriâ prælium traxit: moxque languentibus jam Atheniensibus, concitatiùs intulit signa, et ipsos cecîdit.

Lacedæmonii certiores ab exploratoribus facti, Messenios in eam exarsisse rabiem, ut in prælium cum conjugibus ac liberis descenderent, pugnam distulerunt.

C. Cæsar, bello civili, cùm exercitum Afranii et Petreii circum valla siti angeret, isque ob hoc exasperatus, interfectis omnibus impedimentis ad pugnam descendisset, continuit suos, arbitratus alienum dimicationi tempus; quòd adversarios et ira et desperatio incenderat.

Cn. Pompeius fugientem Mithridatem cupiens ad prælium compellere, elegit tempus dimicationi nocturnum, ut abeunti se opponeret: atque ita præparatus, subitam hostibus necessitatem decernendi injecit. Prætereà sic constituit aciem, ut Ponticorum quidem oculos adversâ lunâ perstringeret, suis autem illustrem et conspicuum præberet hostem.

Jugurtham autem constat memorem virtutis Romanorum, semper inclinato die committere prælia solitum, ut si fugarentur sui, opportunam noctem haberent ad delitescendum.

Pour choisir le temps du combat.

PHILIPPE, à la bataille de Chéronée, combattant contre de nouveaux soldats, avec des gens aguerris et expérimentés, laissa passer la première fougue de l'ennemi, et faisant son plus grand effort après, il remporta la victoire (1).

Les Lacédémoniens ayant appris (2) que les Messéniens venoient fondre sur eux avec telle furie, que leurs femmes et leurs enfans les suivoient, différèrent le combat, jusqu'à ce que leur fougue fut aussi passée.

César dans les guerres civiles tenant Afranius (3) assiégé, et voyant que, faute d'eau, il avoit fait égorger toutes les bêtes de voiture, et venoit pour lui donner bataille, retint ses troupes dans son camp, pour n'avoir point affaire à des gens désespérés.

Pompée voulant engager au combat Mithridate (4) qui fuyoit, se rangea en bataille la nuit sur sa route, et l'obligea par-là à en venir aux mains. *Il avoit rangé ses troupes, de sorte qu'elles avoient les rayons de la lune à dos, et l'ennemi les avoit dans les yeux.*

Jugurtha connoissant la valeur Romaine, et la foiblesse de sa nation, différoit toujours à combattre jusqu'au soir, pour se pouvoir retirer à la faveur de la nuit, s'il avoit du pire.

(1) Contre les Athéniens.
(2) Par leurs espions.
(3) Et Pétréjus.
(4) Roi de Pont.

Lucullus adversus Mithridatem et Tigranem, in Armenia majore apud Tigranocertam, cùm ipse non ampliùs quindecim millia armatorum haberet, hostis autem innumerabilem multitudinem, eoque ipso inhabilem, usus hoc ejus incommodo nondum ordinatam hostium aciem invasit, atque ita protinus dissipavit, ut ipsi quoque reges abjectis insignibus fugerent.

Cl. Tiberius Nero adversus Pannonios, cùm Barbari feroces in aciem oriente statim die processissent, continuit suos, passusque est hostem nebulâ et imbribus, qui fortè illo die crebri erant, verberari; ac demum ut fessum stando et pluviâ non solùm animo, sed et lassitudine deficere animadvertit, signo dato, adortus superavit.

De prælii loco.

M. CURIUS, quia phalangi regis Pyrrhi explicatæ resisti non posse animadvertebat, dedit operam, ut in angustiis confligeret, ubi conferta sibi ipsa esset impedimento.

Cn. Pompeius in Cappadociâ elegit locum castris editum : undè adjuvante proclivio impetum militum, facilè ipso decursu Mithridatem superavit.

C. Cæsar adversus Pharnacem Mithridatis filium dimicaturus, in colle instruxit aciem; quæ res expeditam ei fecit victoriam. Nam pila ex edito in subeuntes Barbaros emissa, protinus eos averterunt.

Lucullus adversus Mithridatem et Tigranem, in Armeniâ majore, apud Tigranocertam dimicaturus, collis proximi planum verticem raptim

Lucullus, en Arménie, n'ayant que quinze mille hommes contre les forces innombrables de Tigrane et de Mithridate, n'attendit pas qu'elles fussent toutes rangées en bataille, et les surprenant en confusion, les défit.

Les Hongrois s'étant préparés au combat contre Tibère dès le point du jour, en résolution de bien faire, il retint ses troupes dans son camp jusqu'à ce qu'il les vit abattus de lassitude et d'un long orage; alors les attaquant il les défit.

Du champ de bataille.

MANIUS CURIUS redoutant la phalange (1) de Pyrrhus, et ne croyant pas y pouvoir résister en lieu égal, combattit en des détroits, où les ennemis, trop serrés, se nuisoient entr'eux.

Pompée en Cappadoce campa sur une montagne, d'où il vint fondre avec impétuosité sur les troupes de Mithridate, et les défit.

César en usa de même contre le fils de ce prince; (2) car, comme César se retranchoit sur une haute montagne, Pharnace l'étant venu attaquer, il le perça d'en haut à coups de trait, et le mit en fuite.

Lucullus ayant à combattre les troupes de Tigrane et de Mithridate, près de Tigranocerta, s'empara, avec une partie de ses

(1) C'étoit un corps de 16 mille piquiers.

(2) Pharnace.

cum copiarum parte adeptus, in subjectos hostes decurrit, et equitatum eorum à latere invasit, aversumque, et eorumdem partem peditum perturbantem insecutus, clarissimam victoriam retulit.

Ventidius adversus Parthos non antè militem eduxit, quàm illi quingentis non ampliùs passibus abessent; ita procursione subita adeo se admovit, ut sagittas, quibus ex longinquo usus est, quominus applicitus eluderet: quo consilio, quamdam fiduciæ etiam speciem ostentaverat, celeriter Barbaros debellavit.

Hannibal apud Numistronem contra Marcellum pugnaturus, cavas et præruptas vias objecit à latere; ipsaque loci naturâ pro munimentis usus, clarissimum ducem vicit.

Idem apud Cannas, cùm comperisset Volturnum amnem, ultra reliquorum naturam fluminum, ingentes auras manè perflare, quæ arenarum et pulveris vortices agerent, sic direxit aciem, ut tota vis à tergo suis, Romanis in ora et oculos incideret: quibus incommodis mirè hosti adversantibus, illam memorabilem adeptus est victoriam.

Marius adversus Cimbros ac Teutones constitutâ die pugnaturus, firmatum cibo militem ante castra collocavit, ut per aliquantum spatii, quo adversarii dirimebantur, exercitus hostium potiùs labore itineris profligaretur: fatigationi eorum deindè incommodum aliud objecit, ita ordinata suorum acie, ut adverso sole, et vento et pulvere Barbarorum occuparetur exercitus.

(1) On en ébouloit les retranchemens pour sortir en bataille.

(2) *Ou*, Ministron.

(3) Le Vulturne.

;ens, d'une petite plaine qui étoit au haut l'une colline, et vint fondre de là si à propos ur les ennemis, que prenant leur cavalerie n flanc, elle se renversa sur une partie de eur infanterie, et lui donna une victoire ignalée.

Ventidius ayant affaire aux Parthes, attendit our sortir du camp (1), que les ennemis fussent : cinq cents pas de lui, puis courut à la charge i promptement, qu'il rendit leurs flèches inuiles, et leur donna une telle épouvante, que ela fut cause en partie de leur défaite.

Annibal à la journée de Numistron (2), fit ouvrir l'un de ses flancs par un chemin creux, e qui contribua beaucoup à sa victoire, *contre Marcellus.*

Le même à la bataille de Cannes, ayant emarqué qu'il s'élevoit le matin un tourbillon ur le (3) fleuve (4), qui enlevoit beaucoup de able et de poussière, rangea son armée de orte qu'elle avoit le vent à dos, au lieu que 'ennemi l'avoit dans les yeux; ce qui incomnoda fort les Romains dans le combat, et fut ause de leur défaite.

Marius dans la bataille contre les Teutons et es Cimbres, se donna l'avantage du vent et du oleil, et outre cela rangea ses troupes devant on camp, leur ayant fait prendre de la nourriure sans les faire avancer plus loin; afin de faiguer l'ennemi, et de lui faire rompre ses rangs n traversant la grande distance qui étoit entre es deux armées; ce qui lui procura une vicoire complète.

(4) Il paroît que Frontin se trompe ici; la bataille de Cannes se donna dans la Pouille, et le Vulturne est un euve de la Campanie. Quelques-uns croient qu'il faut ire Aufide, fleuve de la Pouille.

De acie ordinanda.

Hannibal, cùm frequentibus præliis à Claudio Marcello superaretur, novissimè sic castra metabatur, ut aut montibus, aut paludibus, aut simili locorum aliqua opportunitate adjutus, aciem eo modo collocaret, ut vincentibus quidem Romanis, penè indemnem recipere posset intra munimenta exercitum, cedentibus autem, instandi liberum haberet arbitrium.

Xantippus Lacedæmonius in Africa adversus M. Attilium Regulum levem armaturam in prima acie collocavit, in subsidio autem robur exercitûs; præcepitque auxiliaribus, ut emissis telis cederent hosti; et cùm se intra suorum ordines recepissent, confestim in latera discurrerent, et à cornibus rursus erumperent, exceptumque jam hostem à robustioribus et ipsi circumirent.

Sertorius idem in Hispania adversus Pompeium fecit.

Cleandridas Lacedæmonius adversus Lucanos densam instruxit aciem, ut longè minoris exercitûs speciem præberet: securioribus inde hostibus in ipso certamine diduxit ordines, et à lateribus circumventos eos fudit.

Gastron Lacedæmonius, cùm in auxilium Ægyptiis adversus Persas venisset, et sciret firmiorem esse Græcum militem, magisque à Persis timeri, commutatis armis Græcos in prima posuit acie, et cùm illi æquo Marte pugnarent, submisit Ægyptiorum manum: Persæ cùm Græcis, quos Ægyptios opinabantur, restitissent, superveniente multitudine, quam ut Græcorum expaverant, cesserunt.

De l'ordre de bataille.

ANNIBAL, se voyant souvent battu par Claudius Marcellus, campoit toujours en des lieux avantageux, et se rangeoit en bataille, de sorte qu'il se pouvoit retirer aisément s'il avoit du pire, et dans un bonheur pousser plus loin sa victoire.

Xantippe le Lacédémonien, commandant les Carthaginois au combat contre Attilius Régulus en Afrique, couvrit son front de bataille de l'infanterie légère, avec ordre de se retirer dans l'intervalle des bataillons, après avoir fait sa décharge; il lui commanda de couler ensuite par derrière pour revenir fondre sur les ailes, et pour envelopper l'ennemi, tandis que les troupes pesamment armées en seroient aux mains. Sertorius fit la même chose en Espagne contre Pompée.

Cléandridas, Lacédémonien, faisant la guerre aux Lucaniens, resserra son armée pour les obliger à en faire autant; puis comme on en vint aux mains, il étendit ses rangs peu à peu, et enveloppa l'ennemi.

Gastron du même pays, étant venu au secours des Égyptiens contre les Perses, et voyant que l'ennemi ne les redoutoit pas autant que les Grecs, mit ceux-ci sur la première ligne, avec des armes égyptiennes, et les Egyptiens sur la seconde, avec des armes grecques. Sur ces entrefaites les Perses en étant venus aux mains, et trouvant plus de résistance à la première ligne qu'ils ne s'y étoient attendu, ils appréhendèrent plus la seconde, où ils croyoient que les Grecs étoient rangés; de sorte qu'ils lâchèrent le pied.

Cn. Pompeius in Albania, quia hostes et numero et equitatu prævalebant, juxta collem in angustiis protegere galeas, ne fulgore earum conspicui fierent, jussit : equites deinde in æquum procedere, ac velut prætendere peditibus ; præcepitque eis, ut ad primum impetum hostium refugerent ; et simul ac ad pedites ventum esset, in altera discederent : quod ubi explicitum est, patefacto loco subita peditum surrexit acies, invectosque temerè hostes, inopinato interfusa prælio cecîdit.

M. Antonius adversus Parthos qui infinita multitudine sagittarum exercitum ejus obruebant, subsidere suos, et testudinem facere jussit : supra quam transmissis sagittis, sine militum noxa exhaustus est hostis.

De turbanda hostium acie.

PAPIRIUS CURSOR, filius consulis, cùm æquo Marte adversus obstinatos Samnites concurreret, ignorantibus suis præcepit Spurio Naucio, ut pauci calones et agasones mulis insidentes, ramosque per terram trahentes, à colle transverso magno tumultu decurrerent : quibus prospectis proclamavit victorem adesse collegam, ut occuparent ipsi præsentis prælii gloriam : quo facto, et Romani fiduciâ concitati propulere, propulsi terga vertere.

F. Rutilius Maximus quartò consul in Samnio, omni modo frustrà conatus aciem hostium perrumpere, novissimè hastatos subduxit ordinibus, et cum Scipione legato suo circummisit,

(1) *Grec*, son casque.

(2) J'ai mieux aimé mettre cela que le *casque ;* parce que les boucliers et les autres armes pouvoient éclater aussi, outre que ceux des Grecs étoient d'airain.

Pompée en Albanie, voyant les ennemis plus forts que lui, cacha son infanterie dans un fond près d'une colline, et couvrit ses (1) armes (2); puis il fit avancer sa cavalerie, avec ordre lorsqu'elle se sentiroit pressée, de reculer jusques-là, et de se ranger sur les ailes; cela ayant été exécuté, fut cause du gain de la bataille; car l'ennemi qui s'étoit avancé témérairement, trouvant l'infanterie en bon ordre, fut défait.

Antoine contre les Parthes se trouvant accablé de la multitude de leurs flèches, commanda à ses gens de se baisser (3) et de lever leurs boucliers sur leurs têtes; ce qui mit à couvert son infanterie, comme sous un toît, et rendit les flèches des ennemis inutiles. *On appeloit cette façon de combattre, une tortue.*

Pour troubler l'ordre de bataille des ennemis.

PAPIRIUS CURSOR dans une bataille contre les Samnites, voyant la victoire en balance, fit descendre d'une montagne les valets de l'armée sur des bêtes (4) de charge, et traîner par terre des branches d'arbres avec grand bruit. Alors criant à ses soldats, qu'ils hâtassent la victoire avant que l'autre consul (5) qui accouroit à leur secours fût arrivé, et qu'ils ne communiquassent leur gloire à personne; il redoubla leur courage, et mit les ennemis en fuite.

Fabius Rutilius Maximus en un combat contre les Samnites, voyant qu'il ne pouvoit les rompre, détacha une partie de ses troupes

(3) Cela se faisoit d'ordinaire en mettant un genou en terre.

(4) Mulets.

(5) Frontin dit déjà victorieux.

jussitque collem capere, ex quo decurri poterat in hostium terga : quod ubi factum est, Romanis crevit animus, et Samnites perterriti fugam molientes cæsi sunt.

Minutius Rufus imperator, cùm à Scordiscis Dacisque premeretur, quibus impar erat numero, præmisit fratrem et paucos equites unà cum æneatoribus, præcepitque, ut cùm vidisset contractum prælium, subitus ex diverso se ostenderet, juberetque æneatores concinere : sonantibus montium jugis, species ingentis multitudinis offusa est hostibus, quâ perterriti dedêre terga.

Attilius Glabrio consul adversus Antiochi regis aciem, quam in Achaiam per angustias Thermopylarum direxerat, iniquitatibus loci non irritus tantùm, sed cum jactura quoque repulsus esset, nisi circummissus ab eo M. Porcius Cato, qui tum tribunus militum à populo factus in exercitu erat, dejectis, jugis Callidromi montis, Ætolis, qui præsidio tenebantur, super eminentem castris regiis collem, à tergo subitus apparuisset; quo facto perturbatis Antiochi copiis, utrimque irrupêre Romani, et fusis fugatisque castra ceperunt.

C. Sulpitius Petreius consul, contra Gallos dimicaturus, jussit muliones clam in montes proximos cum mulis abire, et inde conserto jam prælio, velut equis insidentes ostentare se pugnantibus : quare Galli existimantes adventare auxilia Romanis, cessêre jam penè victores.

Atheas rex Scytharum, cùm adversus ampliorem Triballorum exercitum confligeret, jussit à feminis et pueris omnique imbelli turba, greges asinorum, ac boûm ad postremam hostium aciem admoveri, et erectas hastas præ-

sous la conduite d'un de ses lieutenans (1), et les envoya du haut d'une montagne fondre sur la queue des ennemis, ce qui leur fit perdre courage, et le rendit victorieux.

Minutius Rufus prêt à combattre une grande multitude de Barbares (2), donna ordre à son frère, lorsqu'il le verroit attaché au combat, de se montrer tout-à-coup d'un autre côté avec quelque cavalerie, et de faire sonner toutes ses trompettes ; ce qui ayant été exécuté, le son qui retentissoit dans les collines, fit croire que c'étoit un grand secours qui arrivoit aux Romains, si bien que les ennemis prirent la fuite.

Attilius Glabrion attaquant Antiochus au détroit des Thermopyles, eût été repoussé avec perte, à cause du désavantage du lieu, s'il n'eût envoyé Porcius Caton avec une partie de ses gens chasser les Etoliens d'une montagne voisine d'où se montrant à dos aux ennemis, ils s'étonnèrent de se voir attaqués des deux côtés, et prirent la fuite.

Caius Sulpitius Pétréius fit presque la même chose contre les Gaulois (3) ; et Marius à la guerre des Cimbres envoya les valets se cacher derrière une montagne dès la nuit, et leur donna quelques gens de guerre, et un bon capitaine pour les commander.

Athéas, roi des Scythes, combattant contre les Triballiens, qui le surpassoient en nombre, (4) envoya de même les femmes et les enfans,

(1) Scipion.

(2) Daces et Scordisques.

(3) Ces trois exemples sont ramenés ici de plus bas.

(4) La raison de cela est que tout ce qui survient d'imprévu, étonne, quelque foible qu'il soit.

ferre : famam deinde diffudit, tamquam auxilia sibi ab ulterioribus Scythis adventarent : qua asseveratione avertit hostem.

De insidiis.

ALEXANDER ex Epirotis adversus Illyrios collocata in insidiis manu, quosdam ex suis habitu Illyriorum instruxit, et jussit vastare suam (id est, Epiroticam) regionem : quod cùm Illyrii viderent fieri, ipsi passim prædari cœperunt, eò securiùs, quòd præcedentes veluti pro exploratoribus habebant, à quibus ex industria in loca iniqua deducti, cæsi fugatique sunt.

Leptenes quoque Syracusanus adversus Carthaginienses vastari suos agros, et incendi villas castellaque quædam imperavit. Carthaginienses à suis id fieri rati, et ipsi tanquam in adjutorium exierunt, exceptique ab insidiatoribus fusi sunt.

Maharbal, missus à Carthaginiensibus adversus Afros rebellantes, cùm sciret gentem avidam esse vini, magnum ejus modium mandragorâ permiscuit, cujus inter venenum ac soporem media vis est; tunc prælio levi commisso, ex industria cessit : nocte deinde intempestâ, relictis intra castra quibusdam sarcinis, et omni vino infecto, fugam simulavit : cùmque Barbari occupatis castris, in gaudium effusi, medicatum avidè merum hausissent, et in modum defunctorum strati jacerent, reversus cepit eos, ac trucidavit.

(1) avec tout le bagage, paroître à la queue des ennemis, après avoir fait publier qu'il lui venoit du renfort; ce qui lui donna la victoire.

Des embûches.

ALEXANDRE, Roi d'Épire, faisant la guerre contre les Illyriens, équipa une partie de ses soldats à la façon des Barbares, (2) et les envoya ravager son pays propre; l'ennemi croyant que c'étoient des siens, les suivit pour avoir part au butin, d'autant plus hardiment que les autres, comme les premiers, le défendroient de surprise; mais lorsqu'il se fut enfoncé dans le pays, ces gens l'attirèrent dans une embuscade, où ils le défirent.

Leptines de Syracuse, dans la guerre contre les Carthaginois, ayant mis une partie de ses troupes en embuscade, envoya les autres battre la campagne, et mettre le feu par-tout. Les Carthaginois croyant que c'étoient de leurs gens, les suivirent pour les soutenir, et tombèrent dans l'embuscade.

Maharbal envoyé par les Carthaginois contre quelques nations (3) soulevées, qui aimoient fort à boire, prit la fuite à la première rencontre, comme s'il eût eu peur; et se retirant la nuit, laissa dans son camp force vin mixtionné (4), pour les endormir. Les soldats en ayant bu avec excès, s'enivrèrent, et leurs corps semblables à des cadavres jonchoient la terre. Alors il revint contr'eux et les tailla en pièces.

(1) Armés de longues piques.

(2) Je le mets ainsi, parce que l'Epire étoit censée de la Grèce, et non l'Illyrie.

(3) Africains.

(4) Avec de la mandragore.

Hannibal, cùm sciret sua et Romanorum castra in eis locis esse, quæ lignis deficiebantur, ex industria in regione deserta plurimos armentorum greges intra vallum reliquit: quâ velut prædâ Romani potiti in summis lignationis angustiis, insalubribus se cibis onerârunt: Hannibal reducto nocte exercitu, securos eos et semicruda graves carne, majorem in modum vexavit.

Tiberius Gracchus, in Hispania, certior factus hostem inopem commercio laborare, instructissima castra omnibus esculentis deseruit, quæ adeptum hostem, et repertis intemperanter repletum, gravemque, reducto exercitu, subitò oppressit.

Hi qui adversus Erythræos bellum gerebant, speculatorem eorum in loco edito deprehensum occiderunt, et vestem ejus militi suo dederunt, qui ex eodem jugo Erythræos signo dato in insidias evocavit.

Arabes, cùm esset nota consuetudo eorum, quâ de adventu hostium interdiu fumo, nocte igne significare instituerant, ut sine intermissione ea fierent, præceperunt, adventantibus autem adversariis intermitterent: qui cùm cessantibus luminibus existimarent ignorari adventum suum, avidiùs ingressi oppressique sunt.

Memnon Rhodius rex, cùm equitatu prævaleret, et hostem in collibus se continentem, in campos vellet deducere, quosdam ex militibus suis sub specie perfugæ misit in hostium castra, qui affirmarent exercitum Memnonis jam perniciosa seditione furere, ut et subinde aliqua pars ejus dilaberetur. Huic affirmationi ut fidem faceret, passim in conspectu hostium jussit parva castella muniri, velut in ea se recepturi essent, qui dissidebant: hac persuasione sollicitati qui in montibus se continuerant, in plana descenderunt, et dum castella tentant, ab equitatu circumventi sunt.

Annibal campé en présence des Romains en un lieu qui manquoit de bois, laissa à dessein force troupeaux dans son camp, puis retournant sur ses pas la nuit, faillit à défaire les Romains, qui ne se tenoient pas sur leurs gardes, et qui s'étoient remplis avidement d'une chair à demi-crue.

Tibérius Gracchus en Espagne ayant appris que l'ennemi manquoit de vivres, quitta son camp rempli de toutes sortes de provisions. L'ennemi s'en étant gorgé, et n'étant plus en état de combattre, fut promptement défait.

Quelques-uns (1) ayant tué une sentinelle des Erythréens, qui étoit sur une montagne, revêtirent de ses habits un de leurs gens, qui ayant fait signe de là aux ennemis, les fit donner dans une embuscade, où ils furent défaits.

Les Arabes après avoir observé quelque temps leur coutume de s'entr'avertir la nuit par des feux, et le jour par de la fumée, firent commandement tout-à-coup de cesser à la venue de l'ennemi ; de sorte que croyant n'être pas découvert, il entra plus avant dans les pays, et fut défait.

Memnon Rhodien, plus fort en cavalerie que les ennemis, et ne sachant comment les attirer dans la plaine, feignit une sédition dans son camp, dont il les fit avertir ; et pour plus grande assurance une partie de ses troupes (2) se retrancha contre l'autre ; l'ennemi déçu par cette apparence, descendit de ses montagnes, et fut défait.

(1) Ces *quelques-uns*, selon Oudendorp, sont des soldats de l'île de Chio, ce qu'il prouve par Hérodote.

(2) Enveloppé de la cavalerie, comme il attaquoit quelques forts.

De emittendo hoste, ne clausus prælium ex desperatione redintegret.

ANTIGONUS rex Macedonum Ætolis, qui in obsidionem, ab eo compulsi fame urgebantur, statuerantque eruptione facta commori, viam fugæ dedit, atque ita infracto impetu eorum, insecutos aversos cecidit.

Agesilaus Lacedæmonius, adversus Thebanos cùm acie confligeret, intellexissetque, hostes locorum conditione clausos, ob desperationem fortiùs dimicare, laxatis suorum ordinibus, apertaque Thebanis ad evadendum viâ, rursus in abeuntes contraxit aciem, et sine jactura suorum cecîdit adversos.

Cn. Manlius consul cùm ex acie reversus capta ab Hetruscis Romana castra invenisset, omnibus portis statione circumdatis, inclusos hostes in eam rabiem efferavit, ut ipse in prælio caderet. Quod ut animadverterunt legati ejus, ab una parte remota statione, exitum Hetruscis dederunt, et effusos persecuti, occurrente altero consule Fabio, ceciderunt.

Themistocles victo Xerxe, volentes suis pontem rumpere prohibuit, cùm docuisset potiùs esse, eum expelli ex Europa, quam cogi ex desperatione pugnare. Idem misit ad eum, qui indicaret in quo periculo esset, nisi fugam maturaret.

· donner passage à l'ennemi, contre un coup de désespoir.

NTIGONUS, roi de Macédoine, voyant
:toliens qu'il assiégeoit, résolus à périr par
sortie généreuse, plutôt que de mourir de
, ou de se rendre, leur donna moyen de
ɜtirer, et les chargeant dans leur retraite,
léfit.

gésilaüs (1) voyant les Thébains enfermés de
es parts se battre plus par désespoir que
résolution, leur donna passage, puis les
geant en queue, les défit, sans perdre de
:roupes.

e consul Cnéus Manlius à son retour d'une
ille, ayant trouvé les ennemis (2) maîtres
son camp, mit des troupes à toutes les
:es, ce qui les réduisit à un tel désespoir,
se voir enfermés de toutes parts, qu'il fut
lans le combat. Mais ses lieutenans instruits
sa perte, leur laissèrent une porte libre,
ɜs chargeant en queue, les défirent entière-
ıt, avec l'aide de l'autre consul (3) qui vint
ıttaquer de front pendant leur retraite.

'hémistocle, après la victoire de Salamine,
ıêcha qu'on ne rompît le pont de bateaux que
xès avoit fait sur l'Hellespont, et dit : qu'il
t plus avantageux de le chasser de l'Europe,
de l'y retenir. Pour plus grande assurance,
avertit de se retirer promptement, comme
eût été son ami.

) Lacédémonien.

) Etruriens.

) Fabius.

Pyrrhus Epirotarum rex, cùm quamdam civitatem cepisset, clausisque portis ex ultima necessitate fortiter dimicantes eos, qui inclusi erant, animadvertisset, locum illis ad fugam dedit.

Idem inter cætera præcepta imperatoria memoriæ tradidit, non esse pertinaciter instandum hosti fugienti : non solùm, ne fortiùs ex necessitate resisteret, sed ut postea quoque faciliùs acie cederet, ratus non usque ad perniciem fugientibus instituros victores.

De effugiendo.

AFRANIUS in Hispania ad Ilerdam, cùm Cæsarem fugeret, instante eo castra posuit : cùm idem Cæsar fecisset, et pabulatum suos dimisisset, ille signum repentè itineri dedit.

Antonius, cùm ex Parthis sibi instantibus reciperet exercitum, et quoties prima luce moveret, toties urgentibus Barbarorum sagittis infestaretur, abeuntium agmen in quintam horam continuit, suisque fidem constantiorem fecit : qua persuasione digressis inde Parthis, justum iter reliquo die sine interpellatione confecit.

Philippus, in Epiro victus, ne fugientem eum Romani premerent, inducias ad sepeliendum eos, qui cæsi erant, impetravit : et ob id remissioribus custodibus evasit.

P. Claudius, navali prælio superatus à Pœnis, cùm per hostium præsidia necesse haberet erumpere, reliquas viginti naves tanquam

Pyrrhus

Pyrrhus (1) à la prise d'une ville, voyant que habitans enveloppés de toutes parts s'opiniâ-ient à la défense, leur fit passage; et dans maximes de guerre qu'il a laissées, il est vis de ne point trop presser celui qui fuit, de ur que par nécessité il ne fasse une trop vive ré-tance, et d'ailleurs pour qu'il se soumette plus ilement; persuadé que les vainqueurs ne doi-nt pas s'attacher à exterminer les vaincus.

Pour favoriser sa retraite.

AFRANIUS fuyant devant César, près de rida, et se voyant pressé, feignit de cam-r (2), ce que César fit à son exemple: is lorsque les troupes de César furent disper-es pour aller au bois et au fourrage, il pour-ivit sa marche.

Antoine se retirant devant les Parthes, et nt remarqué que lorsqu'il décampoit au point jour, il les avoit toujours sur les bras, endit une fois jusqu'à onze heures du matin, partant à l'improviste, lorsqu'ils croyoient 'il séjourneroit, il ne put être suivi de tout jour, parce qu'ils s'étoient écartés.

Philippe défait en Epire par les Romains, et ignant d'être poursuivi dans sa retraite, de-nda une suspension d'armes (3), comme pour terrer ses morts, et se retira pendant ce nps.

Publius Claudius ayant perdu une bataille vale contre les Carthaginois, et étant con-int dans la retraite de passer par des lieux

1) Roi des Epirotes.
2) Sans faire décharger le bagage.
3) Parce que la garde s'étoit relâchée.

victrices jussit ornari : atque ita Pœnis existimantibus superiores fuisse acie nostros, terribilis excessit.

Pœni classe superati, quia instantem avertere Romanum studebant, simulaverunt in vada naves suas incidisse : hærentesque imitati, effecerunt ut victor eorum timens casum, spatium ad evadendum daret.

Comminius Atrebas, cùm victus à D. Julio ex Gallia in Britanniam fugeret, et fortè ad Oceanum secundo vento quidem, sed æstu recedente venisset, quamvis naves in siccis littoribus hærerent, pandi nihilominus vela jussit. Quæ cùm persequens eum Cæsar ex longinquo tumentia, et flatu plena vidisset, ratus prospero sibi eripi cursu, recessit.

De fallendis iis qui obsidentur.

ARCADES, Messeniorum castellum obsidentes, factis quibusdam armis ad similitudinem hostilium, eo tempore quo successura alia præsidia his exploraverant, instructi eorum, qui expectabantur, ornatu, admissique per hunc errorem, ut socii, possessionem loci, strage hostium adepti sunt.

Cimon dux Atheniensium, in Caria insidiatus cuidam civitati, religiosum incolis templum Dianæ, lucumque qui extra muros erat, noctu

i étoient gardés par les ennemis, feignit d'être :torieux, et ornant (1) ses vaisseaux de festons, ssa au milieu d'eux sans péril, *parce qu'on re-ute toujours le vainqueur*.

Les vaisseaux Carthaginois se retirant après .e bataille perdue, et se voyant poursuivis de ès par les Romains, firent semblant de donner travers un banc, et s'arrêtant tout court, ommencèrent à jeter de grands cris,) cela retirer les Romains, de peur d'un pareil cident, et donna moyen aux Carthaginois de :vader.

Comminius d'Arras (2) voulant se sauver s Gaules en Angleterre, après avoir été défait .r César, et trouvant les vaisseaux à sec, .rce que la mer étoit basse, ne laissa pas s'embarquer, et de faire tendre toutes les ›iles; ce qui fit croire de loin à César qui le ivoit. qu'il étoit déjà en mer, et qu'on ne le ›urroit atteindre; de sorte qu'il cessa de le ›ursuivre.

Pour tromper les assiégés.

LES ARCADES s'étant campés devant un ›rt de Messéniens, où les alliés entroient en ırnison tour-à-tour, s'équipèrent comme ıx, et prenant le temps qu'on changeoit la ırnison, envoyèrent quelques-uns des leurs ıi feignoient de la venir relever, et par ce ıoyen ils se rendirent maîtres de la place.

Cimon, Général des Athéniens, voulant s'em-arer d'une place de la Carie, mit le feu dans n temple de Diane, qui étoit hors de la ville, t brûla un bois sacré qui étoit proche; et

(1) Les vingt vaisseaux qui lui restoient.

(2) Comminus, ou Comminius.

improvisus incendit : effusisque oppidanis ad opem adversus ignes ferendam, vacuam defensoribus cepit urbem.

Alcibiades dux Atheniensium, cùm civitatem Aggrigentinorum egregiè munitam obsideret, petito ab eis consilio, diu tanquam de rebus ad commune pertinentibus disseruit in theatro, ubi ex more Græcorum locus consultationi præbebatur : dumque consilii specie tenet multitudinem, Athenienses, quos ad id præparaverat, incustoditam urbem ceperunt.

Epaminondas Thebanus, in Arcadia die festo effusè extra mœnia vagantibus hostium feminis, plerosque ex militibus suis muliebri ornatu immiscuit : qua simulatione illi intra portas sub noctem recepti, ceperunt oppidum, et suis aperuerunt.

Aristippus Lacedæmonius, festo die Tegeatarum, quo omnis multitudo, ad celebrandum Minervæ sacrum, urbe egressa erat, jumenta saccis frumentariis paleâ refertis onusta Tegeam misit, agentibus ea militibus; qui negotiatorum specie inobservati portas aperuerunt suis.

Antiochus, in Cappadocia, ex castello Suenda, quod obsidebat, jumenta frumentatum egressa intercepit : occisisque calonibus, eorumdem vestitu milites suos, tanquam frumentum reportantes, submisit. Quo errore illi, custodibus deceptis, castellum intraverunt, admiseruntque milites Antiochi.

Thebani, cùm portum Sicyoniorum nulla vi redigere in potestatem suam possent, navem

comme les assiégés sortirent en foule pour éteindre l'embrasement, il se rendit maître de la ville, n'y ayant plus personne pour la garder.

Alcibiade s'étant approché de la ville d'Agrigente, qui étoit très-fortifiée, demanda audience publique; et comme il haranguoit dans l'assemblée (1), tout le monde étant attentif à l'écouter, il fit entrer ses troupes, et se rendit maître de la place. *Elles enfoncèrent une fausse porte.*

Epaminondas (général des Athéniens), ayant appris que des Arcadiennes étoient sorties en troupes un jour de fête, habilla en femmes quelques-uns des siens, qui entrèrent dans la ville, le soir, parmi la foule; et s'étant emparés de la porte, ils donnèrent entrée aux autres.

Aristippe, Lacédémonien, un jour de fête que tous les Tégéates étoient dehors pour assister à un sacrifice, (en l'honneur de Minerve), chargea quelques chevaux de sacs pleins de paille au lieu de blé; et les envoya par des soldats habillés en paysans, qui, étant entrés sans être remarqués, s'emparèrent des portes.

Antiochus, à l'attaque d'une place de Cappadoce (2), surprit des bêtes de charge qu'on faisoit sortir pour aller quérir des vivres, et ayant tué ceux qui les conduisoient, donna leurs habits à quelques soldats qui rentrèrent sous cet équipage, comme s'ils eussent ramené du blé; et s'étant rendus maîtres des portes, ils donnèrent entrée à leurs gens.

Les Thébains désespérant de prendre le port de Sicyone, remplirent un grand vaisseau de

(1) Au théâtre public, qui tenoit lieu de maison de ville.

(2) Suende.

ingentem armatis compleverunt, exposita super merce, ut negotiatorum specie fallerent: ab ea deinde parte murorum, quæ longissimè remota erat, apparere paucos disposuerunt, cum quibus è nave quidam egressi inermes simulatâ rixâ, occurrerunt: Sicyoniis àd dirimendum id jurgium advocatis, Thebanæ naves et portum vacantem et urbem occupaverunt.

De hostibus ad inopiam redigendis.

FABIUS MAXIMUS vastatis Campanorum agris, ne quid eis ad fiduciam obsidionis superesset, recessit sementis tempore, ut frumentum quod reliquum habebant, in sationes conferrent: reversus deinde renata protrivit, et ad famem redactis potitus est.

Antigonus adversus Athenienses idem fecit.

Dionysius, multis urbibus captis, cùm Rheginos aggredi vellet, qui copiis abundabant, simulavit pacem, petiit ab eis, ut commeatus exercitui ipsius subministrarent; quod cùm impetrasset, exhausto oppidanorum frumento, aggressus urbem alimentis destitutam superavit.

Idem et adversus Hymeræos fecisse dicitur.

Alexander oppugnaturus Leucadiam commeatibus abundantem, priùs castella, quæ in confinio erant, cepit: omnesque ex his Leucadiam passus est confugere, ut alimenta inter multos celeriùs absumerentur.

(1) *Ou* des Campaniens.

(2) Il n'est pas nécessaire de dire, *qu'il gâta ce qu'ils avoient semé*, parce que revenant les assiéger, cela leur

soldats, et le chargèrent de marchandises qu'ils placèrent en évidence; puis quelques-uns d'entr'eux s'étant approchés de la ville à l'endroit qui étoit le plus éloigné du port, il en vint d'autres du vaisseau qui prirent querelle avec eux, et tandis que les habitans accouroient pour les séparer, le vaisseau se saisit du port abandonné, et ensuite de la ville.

Pour causer la disette chez les ennemis.

FABIUS MAXIMUS, ayant ravagé les terres des habitans de Capoue (1), se retira après la moisson, pour leur donner le moyen de semer le peu de blé qui leur restoit, après quoi revenant tout-à-coup, il les prit par famine (2). Antigonus fit la même chose contre les Athéniens.

Denys le tyran après avoir pris un grand nombre de villes, voulant attaquer Reggio (3) qui renfermoit beaucoup de troupes, feignit d'être en paix, et demanda aux habitans qu'ils fournîssent des vivres à son armée. Lorsqu'il l'eut obtenu, il livra l'attaque, et s'empara de la ville dont il avoit épuisé les approvisionnemens.

Alexandre voulant attaquer Leucadie qui étoit pleine de vivres, s'empara d'abord de tous les châteaux qui étoient aux environs, et permit à ceux qui y étoient, de se retirer dans la ville, afin de l'affamer plus promptement.

étoit inutile, et ne leur pouvoit servir qu'au bout de l'an, quand même ils auroient été les maîtres.

(3) Le latin dit, *après avoir pris plusieurs villes* : mais cela ne fait rien au sujet.

Philippus in obsidione cujusdam maritimæ urbis, binas naves procul à conspectu contabulavit, superstruxitque eis turres : aliis deinde turribus adortus à terra, domibus propugnatores distrinxit, turritas naves à mari applicuit, et quà non resistebatur, subiit muros.

Pericles Peloponnesiorum castellum oppugnaturus, in quod duo omnino erant accessus, alterum fossâ interclusit, alterum munire instituit : castellani securiores ab altera parte facti, eam solam quam muniri videbant, custodire cœperunt. Pericles, præparatis pontibus, injectisque super fossam, quâ non cavebatur, subiit castellum.

Antiochus, adversus Ephesios, Rhodiis quos in auxilio habebat, præcepit, ut nocte portum cum magno strepitu invaderent : ad quam partem omni multitudine cum tumultu decurrente, nudatis defensore reliquis munitionibus, ipse aggressus, ex adverso civitatem cepit.

De irruptionibus.

ROMANI, qui in præsidio Panormitanorum erant, veniente ad obsidionem Hasdrubale, raros ex industria in muris posuerunt defensores : quorum paucitate contempta, cùm incautus muris succederet Hasdrubal, eruptione facta, ceciderunt eum.

Æmilius Paulus, universis Liguribus improviso adortis castra ejus, simulato timore militem diu continuit ; deinde fatigato jam hoste,

Philippe, à l'attaque d'une place maritime, fit construire secrètement sur deux vaisseaux, des tours à plusieurs étages; et comme il donnoit l'assaut du côté de la terre (1), il les approcha tout d'un coup de l'autre (2), et prit la ville par là.

Périclès assiégeant, dans le Péloponèse, un château où il n'y avoit que deux avenues, tira un grand retranchement à l'une pour empêcher les sorties, et fit ses approches vers l'autre; et lorsque l'ennemi eut tourné toutes ses forces vers l'endroit qu'on attaquoit, il fit jeter des ponts sur son retranchement, et prit la ville par l'endroit où il n'étoit pas attendu.

Antiochus, au siége d'Éphèse, fit attaquer le port la nuit par la flotte de Rhodes, qui étoit à son service; et lorsque tout le monde fut accouru de ce côté-là, il prit la ville de l'autre.

Des sorties.

ASDRUBAL étant venu mettre le siége devant Palerme, la garnison Romaine fit paroître à dessein fort peu de gens à la défense; de sorte qu'ayant fait donner l'assaut sur l'espérance de la pouvoir emporter d'emblée (3), on fit une sortie si à propos avec le reste des troupes, qu'on défit une partie des siennes.

Les Liguriens étant venus en foule attaquer le camp de Paul Emile, il retint quelque temps ses soldats, comme s'il eût eu peur; et lorsqu'il vit les ennemis fatigués, après avoir comblé le

(1) Avec de semblables tours.

(2) Qui étoit sans défense.

(3) *Ou*, s'étant approchés de trop près.

à quatuor portis eruptione facta, stravit cepitque Ligures.

Velius præfectus Romanorum arcem Tarentinorum tenens, misit ad Hasdrubalem legatos, uti habire sibi incolumi liceret: ea simulatione ad securitatem perductum hostem, eruptione facta cecidit.

Cn. Pompeius circumcessos ad Dyrrachium non tantùm obsidione liberavit suos, verùm etiam post eruptionem, quam opportuno et loco et tempore fecerat, Cæsarem ad castellum, quod duplici munitione instructum erat, avidè irrumpentem, exterior ipse circumfusus coronâ obligavit, ut ille inter eos, quos obsidebat, et eos qui extra circumvenerant, medius, non leve periculum et detrimentum senserit.

Flavius Fimbria, in Asia apud Hildinacum, adversum filium Mithridatis, brachiis à latere ductis, deinde fossâ in fronte percussâ, quietem in vallo militem tenuit, donec hostilis equitatus intraret angustias munimentorum: tunc eruptione facta sex millia eorum cecidit.

C. Cæsar in Gallia deletis ab Ambiorige Titurii Sabini et Cottæ legatorum copiis, cùm à Q. Cicerone, qui et ipse oppugnabatur, certior factus, cum duabus legionibus adventaret, conversis hostibus metum simulavit, militesque in castris, quæ ampliora solito industriâ fecerat, tenuit: Galli præsumptâ jam victoriâ, velut ad prædam castrorum tendentes, fossas implere, et vallum detrahere cœperunt: quare prælio aptatos, Cæsar emisso repentè undique milite trucidavit.

fossé, et rompu la clôture; il sortit brusquement par toutes les portes, et prit ou tua une grande partie de ces Barbares.

Vélius commandant les Romains dans la citadelle de Tarente, envoya demander permission à Asdrubal de se retirer sain et sauf, et après l'avoir amusé sous ce prétexte, fit une sortie lorsqu'il ne s'y attendoit pas, et défit une partie de ses troupes.

Pompée assiégé par César, près de Dyrrachium, non seulement fit lever le siége; mais après une heureuse sortie, le voyant venir à l'attaque d'un fort, qui avoit double retranchement, il le vint prendre en queue, tandis qu'on lui faisoit tête dans le fort, et le mit en grand danger.

Flavius Fimbria campé (1) en Asie contre le fils de Mithridate, se couvrit d'un grand fossé de front et en flanc, sans vouloir sortir qu'il ne vît les ennemis engagés dans leur attaque, alors sortant tout-à-coup, il en tua six mille.

César en Gaule, après la défaite de deux de ses (2) lieutenans (3), étant accouru au secours du troisième (4), et les ennemis, sur la nouvelle de son arrivée, ayant quitté son lieutenant pour venir à lui, retint ses soldats dans son camp, comme s'il eût eu peur, après l'avoir fait très-petit (5), pour augmenter le soupçon par cet artifice. Mais comme ils rompoient la clôture, et qu'ils combloient le fossé, il sortit par toutes les portes, et les défit.

(1) A Rhyndack, suivant Græviús, etc. *Voyez Steph. de Urb.* Les éditions portent *Hildinacum*.

(2) Sabinus, Cotta et Cicéron.

(3) Par Ambiorix.

(4) Avec deux légions.

(5) Le latin dit *très-grand :* mais c'est une faute que d'Ablancourt a corrigée par César.

De variis consiliis aut stratagemat

CÆSAR dicebat, idem esse sibi c adversus hostem, quod plerisque medi vitia corporum, fame potiùs quàm fe randi.

Domitius Corbulo dolabrâ, id est, hostem vincendum esse dicebat.

L. Paulus imperatorem senem mori bat esse oportere, significans modera quenda consilia.

Scipio Africanus fertur dixisse, c parum quidem pugnacem dicerent: i rem me mater, non bellatorem pepe

C. Marius Teutono provocanti eur tulanti, ut prodiret, respondit, si mortis esset, laqueo eum vitam poss cumque demonstraret ei gladiatorem tæ staturæ et propè exactæ ætatis, si eum superasset, cum victore congr

Valerius Levinus consul, cùm int sua exploratorem hostium deprehendiss namque copiarum suarum fiduciam circumducti eum jussit: terrendique hc sâ exercitus suos visendos speculato rum, quoties voluissent, patere.

Cælius Primipilaris, qui in Germ Varianam cladem obsessis nostris pro veritus, ne Barbari ligna, quæ conges admoverent, et castra ejus incenderen latâ lignorum inopiâ, missis undique

Divers conseils ou stratagèmes.

CESAR disoit qu'il falloit vaincre les ennemis, comme les médecins font les longues maladies; c'est-à-dire, par la faim, plutôt que par le fer. Et Domitius Corbulon disoit, qu'il en venoit à bout avec la bêche et le hoyau, c'est-à-dire, en se retranchant et se fortifiant.

Lucius Paulus disoit, qu'un général d'armée devoit avoir la maturité de jugement, pour faire sentir que les sages conseils sont meilleurs que les conseils violens.

Scipion l'Africain disoit, qu'il étoit capitaine et non pas soldat, pour répondre aux reproches qu'on lui faisoit de n'aimer pas assez à combattre: *ou de n'être pas fort brave.*

Caius Marius répondit à un Teuton qui le provoquoit à un combat particulier, que s'il avoit envie de mourir, il n'avoit qu'à s'aller pendre, et lui montrant un vieux gladiateur de méchante mine: quand tu auras vaincu celui-ci, dit-il, je me battrai contre toi.

Le consul Valérius Lévinus ayant pris dans son camp un espion, le fit promener par-tout, et le renvoya avec ordre de dire aux ennemis, qu'ils pouvoient l'envoyer reconnoître tant qu'il leur plairoit.

Un premier capitaine (1) qui commandoit les restes de la défaite de Varus, craignant que les ennemis ne se servissent du bois qu'on avoit amassé autour de son camp pour y mettre le feu, feignit d'en avoir besoin pour l'usage des soldats, et l'envoya dérober secretement. Cela fut cause que l'ennemi le fit transporter

(1) Célius, *ou* Cæditius.

furarentur, effecit, ut Germani universos truncos amolirentur.

Cn. Scipio, bello navali, amphoras pice et tæda plenas in hostium classem jaculatus est, quarum jactus et pondere foret noxius, et diffundendo quæ continuerant alimentum præstaret incendio.

Hannibal regi Antiocho monstravit, ut in hostium classem vascula jacularentur viperis plena, quarum metu perterriti milites à dimicatione et nauticis ministeriis impedirentur.

Idem fecit jam cedente classe suâ Prosias.

M. Porcius impetu classem hostium cùm transiliisset, deturbatis ex ea Pœnis, eorumque armis et insignibus inter suos distributis, multas naves hostium, quos sociali habitu fefellerat, mersit.

Athenienses, cùm subinde à Lacedæmoniis infestarentur, diebus festis quos sacros Minervæ extra urbem celebrabant, omnem quidem colentium imitationem expresserunt, armis tantùm veste celatis : peracto ritu suo, non statim Athenas reversi, sed protinus inde raptim acto Lacedæmonem versus agmine, eo tempore qùo minimè timebantur, agrum hostium, quibus subinde prædæ fuerant, ultro depopulati sunt.

Cassius onerarias navès, non magni ad alias usus, accensas opportuno vento in classem hostium misit, et incendio eam consumpsit.

ıus loin, et le délivra par ce moyen de l'ap-
:éhension qu'il avoit d'être brûlé dans son
ımp.

Cn. Scipion, dans un combat naval, fit
ter dans les vaisseaux ennemis des tonnes
eines dè poix et de résine, lesquelles outre
danger du feu, incommodoient et chargeoient
ıurs galères.

Annibal y fit jeter aussi par les troupes d'An-
ochus, des cruches pleines de vipères, pour
oubler le service des soldats et des matelots;
Prusias en fit autant pour se retirer après sa
:faite.

Marcus Porcius ayant gagné un vaisseau (1)
s ennemis, vêtit ses gens (2) de leurs dépouil-
s et de leurs armes, et coula à fond plusieurs
leurs galères par ce stratagême.

Les Athéniens pour se venger des Lacédémo-
ens, qui faisoient des courses dans l'Attique
ndant la fête de Minerve, lorsqu'ils étoient
cupés à cette cérémonie, qui duroit plu-
ıurs jours, cachèrent leurs armes sous leurs
bits en sortant de la ville en procession, et
enant ensuite la route de la Laconie, sans
trer dans Athènes, ils allèrent ravager le
ys lorsqu'on les croyoit occupés ailleurs.

Cassius fit mettre le feu à quelques vaisseaux
charge qui ne lui étoient pas fort néces-
res, et prenant l'occasion d'un grand vent,
envoya au milieu de la flotte des ennemis,
la brûla.

1) Le latin semble dire toute la flotte; mais un seul
it au sujet, et y vient mieux.

2) Et ayant tué et pris plusieurs Carthaginois, ajoute
ntin.

M. Livius, fuso Hasdrubale, hortantibus eum quibusdam, ut hostem ad internecionem persequeretur, respondit : Aliqui et supersint, qui de victoria nostra hostibus nuncient.

Scipio Africanus dicere solitus est, hosti non solùm dandam esse viam fugiendi, sed etiam muniendam.

Hasdrubal subigendorum Numidarum causâ ingressus fines eorum, resistere parentibus affirmavit ad capiendos se venisse elephantos, quibus ferax est Numidia : ut hoc permitterent, poscentibus securitatem promisit, et ex ea persuasione avocatos adortus sub leges redegit.

Alcetas Lacedæmonius, ut Thebanorum commeatum faciliùs ex inopinato aggrederetur, in occulto paratis navibus, tamquam unam omnino haberet triremem, vicibus in ea remigem exercebat : quodam deinde tempore omnes naves in Thebanos transnavigantes immisit, et commeatibus eorum potitus est.

Ptolemæus adversus Perdiccam exercitu prævalentem ipse invalidus, omne pecudum genus religatis ad tergum quæ traherent carpentis, agendum per paucos curavit equites : ipse prægressus cum copiis, quas habebat, effecit, ut pulvis, quem pecora excitaverant, speciem magni sequentis exercitûs moveret, cujus expectatione territum vicit hostem.

Myronides Atheniensis adversus Thebanos equitatu prævalentes pugnaturus, in campis suos edocuit, manentibus esse spem aliquam salutis, cedentibus autem perniciosissimum : quâ ratione confirmatis militibus, victoriam consecutus est.

Marcus Livius, après la défaite d'Asdrubal, comme on lui conseilloit de poursuivre les fuyards : laissons-en quelques-uns, dit-il, pour en porter la nouvelle.

Scipion l'Africain disoit, qu'il falloit toujours faire un pont d'or à ses ennemis.

Asdrubal entra dans la Numidie avec des troupes, sous prétexte de chasser aux éléphans, et s'en rendit maître par ce moyen.

Alcétas, général des Lacédémoniens, pour mieux surprendre les vaisseaux qui menoient les vivres à Thèbes, cacha toutes ses galères, à la réserve d'une seule, dans laquelle il exerçoit tour-à-tour toute la chiourme, afin qu'elle ne se corrompît pas faute d'exercice; et épiant l'occasion, il surprit plusieurs vaisseaux ennemis, chargés de vivres, lorsqu'ils ne croyoient pas qu'il eût des navires pour les combattre.

Ptolomée, au combat contre Perdicas, qui étoit plus fort que lui, attacha à des chariots toutes les bêtes du camp (1), et par la poussière que cela fit il donna à croire aux ennemis qu'il étoit suivi d'une grande armée, et remporta la victoire.

Myronide, général des Athéniens, ayant à combattre dans une plaine contre les Thébains, qui étoient plus forts que lui en cavalerie, dit à ses soldats : qu'il étoit impossible de se sauver par la fuite; mais qu'en se défendant vaillamment, il restoit encore quelque espérance de vaincre. Cela leur rendit le courage au lieu de les intimider, et fit qu'ils se montrèrent plus braves dans le combat et qu'ils en sortirent victorieux.

(1) Selon un autre exemple, il attacha à toutes les bêtes les fagots de sarment, et les fit chasser par un petit nombre de ses cavaliers.

L. Pinarius in Sicilia præsidio Ennæ præpositus claves portarum, quas penes se habebat, reposcentibus magistratibus Ennensium, quòd suspectos eos, tanquam transitionem ad Pœnum pararent, habebat, petiit unius noctis ad deliberationem spatium : indicataque militibus fraude Græcorum, cùm præcepisset, ut parati postera die signum expectarent, prima luce assistentibus militibus redditurum se claves dixit, si idem omnes Ennenses censuissent : ob eam causam universa multitudine convocata in theatrum, et idem flàgitante, manifesta deficiendi voluntate, signo militibus dato universos Ennenses cecidit.

Iphicrates dux Atheniensium, classem suam hostili habitu instruxit, et ad eos, quos suspectos habebat, invectus, cùm effuso studio exciperetur, deprehensâ eorum perfidiâ oppidum diripuit.

Tiberius Gracchus, cùm edixisset futurum, ut ex volonum numero, fortibus libertatem daret, ignavos crucibus affigeret, et quatuor millia ex his, qui segniùs pugnaverant, metu pœnæ in quemdam munitum collem coissent, misit qui eis diceret, totum sibi exercitum volonum vicisse videri, quòd hostes fugissent : et sic eos, et sua fide, et ipsorum metu exolutos recepit.

Hannibal post prælium, quo ingentem cladem ad Thrasymenum Romani acceperunt, cùm sex millia hostium, interpositâ pactione, in potestatem suam redegisset, socios latini nominis, benignè in civitates suas dimisit, dictitans se

Lucius Pinarius étant en garnison dans une le de Sicile (1), les habitans étant venus lui lemander les clés des portes (2), prit une it pour délibérer; et ayant averti les soldats se tenir prêts, il répondit le lendemain : 'il rendroit les clés, mais qu'il vouloit que fût du consentement de toute la ville. Lors nc qu'ils furent assemblés dans le théâtre, on la coutume, pour délibérer; jugeant de ır révolte par leur consentement, il fit mainse sur tout ce qui y étoit.

[phicrate, général des Athéniens, ayant ıippé ses galères comme celle des ennemis, gla vers une ville qui lui étoit suspecte, et ant accourir les habitans avec joie, reconnut là leur perfidie, et les saccagea.

Tibérius Gracchus, dans la guerre des Carginois, voyant plusieurs esclaves s'offrir ontairement à prendre les armes pour le ut de la république, dit : qu'il donneroit liberté à tous ceux qui se comporteroient llamment, et qu'il feroit attacher les autres ın gibet : mais en ayant vu quatre mille après bataille qui se retiroient sur une montagne, peur de quelque mauvais traitement, à ıse qu'ils n'avoient pas si bien fait que leurs npàgnons, il dit que c'étoit assez d'avoir nporté la victoire (3), et ainsi les remit dans r devoir par cette interprétation.

Annibal, après la journée de Thrasymène, ıvoya tous les Italiens qui étoient parmi les sonniers, disant : qu'il étoit venu pour af-

(1) Henna.

(2) Conjecturant par cette demande qu'ils vouloient er la ville aux Carthaginois, ajoute Frontin.

(3) *Ou*, qu'il les croyoit tous victorieux.

Italiæ liberandæ causâ bellum gerere; eorumque operâ aliquot populos in deditionem accepit.

Mago, cùm Locri obsiderentur à Crispino, classis nostræ præfecto, diffudit ad Romana castra rumorem, Hannibalem cæso Marcello ad liberandos obsidione Locros venire: clam deinde equites emissos, jussit à montibus, qui in conspectu erant, se ostendere: quo facto effecit, ut Crispinus Hannibalem adesse ratus conscenderet naves, ac fugeret.

Scipio Æmilianus, ad Numantiam, omnibus non cohortibus tantùm, sed centuriis sagittarios et funditores interposuit.

Pelopidas Thebanus, cùm à Thessaliis in fugam versus, flumen in quo tumultuarium fecerat pontem, liberasset, ne sequentibus hostibus idem transitus maneret, novissimo agmini præcepit, incenderent pontem.

Romani, cùm Campanis equitibus nullo modo pares essent, Q. Nævius centurio in exercitu Fulvii Flacci procos. excogitavit, ut delectos ex toto exercitu, qui velocissimi videbantur, et mediocris staturæ erant, parmulis non amplis, et galericulis gladiisque, ac septenis singulos hastis quaternorum circiter pedum armare, eosque adjunctos equitibus, juberet usque ad mœnia provehi: deinde ibi positis nostris equitibus incipere inter hostium equitatum præliari: quo facto, vehementer et ipsi Campani afflicti sunt,

anchir l'Italie, et non pas pour l'assujétir, et igna par là quelques villes.

Magon assiégé dans la ville des Locriens par rispinus qui commandoit la flotte Romaine, t courir le bruit qu'Annibal ayant défait Marellus, accouroit en diligence, et pour confirier cette nouvelle, il fit sortir la nuit quelques avaliers, avec ordre de reparoître le lendeiain sur les montagnes voisines, comme des oureurs d'Annibal; cela troubla tellement Crisinus, qu'il rembarqua en hâte ses soldats, et eva le siége.

Le jeune Scipion l'Africain, à celui de Numance, entremêla des frondeurs et des archers, non seulement parmi les cohortes, mais ussi parmi les compagnies, c'est-à-dire, dans eurs intervalles.

Pélopidas (1) défait par les Thessaliens, gagna un pont qu'il avoit construit à la hâte sur ine rivière, et y fit mettre le feu par ses troupes lorsqu'il fut passé, pour empêcher l'ennemi de e poursuivre.

Les Romains, (2) au siége de Capoue, n'étant pas assez forts pour résister à la cavalerie des assiégés, choisirent par l'avis d'un capitaine (3). les plus dispos de toute l'armée, et ceux qui étoient de plus légère taille; et ne leur donnant aussi que des armes fort légères, ils les mêlèrent parmi leur cavalerie avec tant de succès, qu'ils en remportèrent la victoire. *Ils s'avançoient avec la cavalerie jusqu'aux portes, où ils la quittoient* (4) *et se mêloient parmi celle*

(1) Général des Thébains.

(2) Commandés par le proconsul Fulvius Flaccus.

(3) Quintus Névius.

(4) Ils montoient ordinairement en croupe, et mettoient pied à terre lors du combat.

et maxime equi eorum, quibus turbatis, prona nostris victoria fuit.

P. Scipio in Lidia, cùm die ac nocte imbre continuo vexatum exercitum Antiochi videret; nec homines tantùm aut equos deficere, verùm arcus quoque madentibus nervis inhabiles factos, exhortatus est fratrem, ut postero, quamvis religioso die, committeretur prælium, quam sententiam secuta victoria est.

Catonem vastantem Hispaniam, legati Ilergetum, qui sociorum populus erat, adierunt, oraveruntque auxilia : ille ne aut abnegato adjutorio socios alienaret, aut deducto exercitu vires minueret, tertiam partem militum cibaria parare, et naves ascendere jussit, dato præcepto, ut causati ventos, retro redirent : præcedens interim adventantis auxilii rumor, ut Ilergetum excitavit animos, ita hostium consilia discussit.

C. Cæsar, cùm in partibus Pompeianis magna equitum Romanorum esset manus, eaque armorum scientiâ milites conficeret, ora oculosque eorum gladiis peti jussit, et sic adversam faciem cædere coegit.

Vaccei, cum à Sempronio Graccho collatis signis urgeretur, universas copias cinxere plaustris, quæ impleverant fortissimis viris, muliebri veste tectis. Sempronium quoque, tamquam adversus feminas, audentiùs ad obsidendos hostes consurgentem, hi qui in plaustris erant agressi, fugaverunt.

des

des ennemis ; chacun avoit une petite rondache, un petit casque, une épée, sept javelots de quatre pieds chacun, ou environ.

Publius Scipion en Lydie, voyant l'armée d'Antiochus fatiguée par un grand orage qui avoit duré jour et nuit, de sorte que les archers avoient de la peine à bander leurs arcs, conseilla de donner la bataille le lendemain, quoique ce fût un jour malencontreux (1) ; et l'on remporta la victoire.

Lorsque Caton dévastoit l'Espagne, une ville (2) alliée lui envoya demander du secours, mais comme il ne vouloit pas affoiblir ses forces, ni refuser ce qu'on lui demandoit, de peur d'irriter les alliés, il fit embarquer le tiers de l'armée avec des vivres, comme pour y aller, avec ordre de revenir aussitôt, et de dire que le vent étoit contraire. Cependant le bruit de l'arrivée d'un secours rendit le courage aux habitans, et arrêta les desseins de l'ennemi.

A la bataille de Pharsale, César commanda à ses soldats de porter la pointe de leurs armes (3) au visage de l'ennemi, pour déconcerter l'adresse des chevaliers Romains, qui combattoient dans les troupes de Pompée.

Les Vaccéens pressés par Sempronius Gracchus, environnèrent de chariots toutes leurs troupes, et y placèrent les hommes les plus braves, vêtus en femmes ; de sorte que Sempronius venant les attaquer avec mépris, fut défait.

(1) C'est ainsi que j'interprète en cet endroit le mot de *Religiosus* : car je ne vois point d'autre sens qu'on lui puisse donner.

(2) Ilergètes.

(3) Il y a au latin *gladiis*.

Eumenes Cardianus ex successoribus Alexandri, in castello quodam clausus, quo exercere equos non poterat, certis quoque horis ita suspendebat, ut posterioribus pedibus innixi, prioribus allevatis, cùm naturalem assidendi appetunt consuetudinem, ad sudorem undique crura jactarent.

M. Cato, pollicentibus Barbaris duces itinerum, et insuper præsidium, si magna summa eis promitteretur, non dubitavit polliceri: quia aut victoribus ex spoliis hostilibus poterat dare, aut interfectis exsolvebatur promissio.

Philippus, cùm audisset Pythiam quemdam bonum pugnatorem, alienatum sibi, quod tres filias inops vix aleret, nec à rege adjuvaretur, monentibus quibusdam uti eum caveret: Quid si, inquit, partem ægram corporis haberem, abscinderem potiùs, quam curarem? deinde familiariter secretò elicitum Pythiam, acceptâ difficultate necessitatum domesticarum, pecuniâ instruxit; ac meliorem fideliorемque habuit, quàm habuerat, antequam offenderet.

T. Quintius Crispinus, post infaustam adversus Pœnos dimicationem, quâ collegam Marcellum amiserat, cùm comperisset potitum annullo interfecti Hannibalem, litteras circa municipia totius Italiæ demisit, ne crederent epistolis, si quæ Marcelli annullo obsignatæ perferrentur: monitione consecutus est, ut Salapia, et aliæ urbes frustra Hannibalis dolis tentarentur.

Post Cannensem cladem, perculsis ita Romanorum animis, ut pars magna reliquiarum nobilissimis autoribus deserendæ Italiæ iniret consilium, P. Scipio adolescens admodum, impetu facto, in eo ipso in quo talia agitaban-

Eumenès Cardianus, l'un des successeurs d'Alexandre, étant enfermé dans un château où il n'y avoit pas de place pour exercer ses chevaux, les faisoit suspendre, en sorte qu'ayant les pieds de derrière à terre, et ceux de devant en l'air, ils remuoient perpétuellement les jambes pour se remettre en leur posture naturelle, ce qui les faisoit suer, et leur tenoit lieu d'exercice.

Des Barbares promettant de servir pourvu qu'on leur donnât une forte somme; Caton ne fit point de difficulté de leur accorder ce qu'ils demandoient : car, si nous sommes victorieux, dit-il, nous les payerons des dépouilles des ennemis, et si nous sommes défaits, nous serons quittes.

Philippe ayant appris qu'un brave militaire(1) parloit mal de lui, parce qu'étant dans l'indigence, et pouvant à peine nourrir ses trois filles, il ne recevoit du roi aucun secours, répondit à ceux qui lui conseilloient de s'en méfier : qu'il valoit mieux guérir un membre que de le couper; et, l'ayant envoyé querir il lui fit du bien, et se le rendit plus affectionné qu'auparavant.

Quintus Crispinus craignant qu'Annibal, après la défaite de Marcellus, ne se servît de son cachet, qu'il avoit en son pouvoir, manda par toute l'Italie, qu'on n'y apportât aucune foi, et fit échouer par là quelques-unes de ses entreprises.

Après la bataille de Cannes, les Romains, dont les esprits étoient vivement frappés, délibéroient s'ils abandonneroient l'Italie, lorsque le jeune Scipion entra brusquement dans l'as-

(1) Pithias.

tur, cœtu pronunciavit, manu se sua interfecturum, nisi qui jurasset, non esse sibi mentem destituendæ reipublicæ : cumque ipse se primus religione tali obligasset, stricto gladio mortem uni ex proximis minatus, nisi acciperet sacramentum; illum metu, cæteros etiam exemplo coëgit ad jurandum.

Miltiades, cùm ingentem Persarum multitudinem apud Marathonem fudisset, Athenienses circa gratulationem morantes, compulit, ut festinarent ad opem urbi ferendam, quam classis Persarum petebat : cumque præcurrisset implessetque mœnia armatis, Persæ rati ingentem esse numerum Atheniensium, et alio milite apud Marathonem pugnatum, alium pro muris suis opponi, circumactis exemplo navibus Asiam repetierunt.

Pisistratus Atheniensis, cùm excepisset Megarensium classem, quâ illi ad Eleusin noctu applicuerant, ut operatas Cereris sacro feminas Atheniensium raperent, magnaque edita cæde eorum ultus esset suos, eadem quæ ceperat navigia, Atheniensi milite complevit, quibusdam matronis habitu captivarum in conspectu locatis : quâ facie decepti Megarenses, tanquam suis, et cum successu renavigantibus effusi obvii, inermesque, rursus oppressi sunt.

Cimon dux Atheniensium, victa classe Persarum apud insulam Cypron, milites suos captivis armis induit, et iisdem Barbarorum navibus ad hostem navigavit in Pamphyliam apud flumen Eurymedonta. Persæ, quia et navigia et habitum superstantium agnoscerent, nihil caverunt : subitò itaque oppressi eodem die et navali et pedestri prælio victi sunt.

semblée, et mettant l'épée à la main, jura le premier, et fit jurer ensuite à tous les autres de ne point abandonner leur patrie.

Miltiade, après avoir défait une multitude innombrable de Perses à la bataille de Marathon, apprit que leur armée navale couroit au pillage d'Athènes; et ayant repris les Athéniens de ce qu'ils s'amusoient vainement à recevoir les félicitations de toute la Grèce, au lieu de songer à leur défense, il les mena droit à la ville. Les Perses voyant le rempart bordé de soldats, et s'imaginant que c'étoient de ceux qui étoient restés dans la place, et non pas de ceux qui s'étoient trouvés à la bataille, n'osèrent donner l'assaut contre un ennemi si puissant.

Pisistrate, général des Athéniens, après avoir défait la flotte de Mégare, qui étoit abordée la nuit à Eleusine, pour enlever les femmes d'Athènes, occupées aux mystères de Cérès, monta sur les vaisseaux de l'ennemi, faisant mettre sur la poupe quelques femmes équipées en captives, et cingla vers Mégare. Les habitans trompés par les apparences, accoururent en foule au-devant de lui; Pisistrate les battit une seconde fois.

Cimon, autre général des Athéniens, après avoir défait les Perses dans un combat naval, près de l'île de Cypre, arma ses soldats de leurs dépouilles; et montant sur les vaisseaux ennemis, tira vers la Pamphilie (1), où il surprit les Perses par cette fausse apparence, et remporta deux victoires en un même jour, l'une sur mer, et l'autre sur terre.

(1) Au fleuve d'Eurymédon.

M. TULLII CICERONIS EPISTOLÆ SELECTÆ.

Tullius et Cicero Tironi suo.

SEPTIMUM jam diem Corcyræ tenebamur, Quintus autem pater et filius Buthroti. Solliciti eramus de tuâ valetudine mirum in modum; nec mirabamur nihil à te litterarum. Iis enim ventis istinc navigatur, qui si essent, nos Corcyræ non sederemus. Cura igitur te, et confirma: et cùm commodè, et per valetudinem, et per anni tempus navigare poteris, ad nos amantissimos tuî veni. Nemo nos amat, qui te non diligat. Charus omnibus expectatusque venies. Cura ut valeas etiam atque etiam, Tiro noster. Vale. 16 *Calend. Novemb. Corcyræ.*

Cicero Plancio.

ACCEPI perbreves tuas litteras, quibus id quod scire cupiebam, cognoscere non potui; cognovi autem id quod mihi dubium non fuit. Nam quàm fortiter ferres communes miserias, non intellexi; quàm me amares facilè perspexi; sed hoc scieram. Illud si scissem, ad id meas litteras accommodassem. Sed tamen, etsi anteà

CHOIX DES LETTRES DE CICÉRON.

Trad. de ***

Cicéron et son fils à Tiron.

Il y a déjà sept jours que nous sommes retenus à Corfou, et mon frère et son fils à Buthrote. Nous sommes fort en peine de votre santé, sans pourtant nous étonner de ne pas recevoir de vos nouvelles. En effet, si les vents étoient favorables, nous ne perdrions pas notre temps à Corfou. Prenez soin de vous, et vous rétablissez ; et lorsque votre santé, les vents et vos affaires vous permettront de vous mettre en mer, venez dans les bras de vos meilleurs amis. Vous êtes cher à tous ceux qui ont de l'amitié pour nous ; enfin, tout ici vous aime et vous désire. Ayez, mon cher Tiron, le plus grand soin de votre santé. Adieu. *A Corfou, le 16 Octobre.*

Cicéron à Plancius.

Votre lettre est si courte qu'elle n'a pu m'apprendre ce que je désirois savoir ; j'y ai vu ce dont je ne doutois pas. Elle m'apprend combien vous m'aimez, et je le savois ; mais elle ne dit rien de la manière dont vous supportez nos disgrâces communes. Si je l'avois su, je vous aurois écrit en conséquence. Au surplus, quoique je vous aie mandé tout ce que j'ai jugé

scripsi quæ existimavi tibi scribi oportere, hoc tempore te breviter commonendum putavi, ne quo in periculo te proprio existimares esse. In magno omnes, sed tamen in communi simus. Quarè non debes aut propriam fortunam et præcipuam postulare, aut communem recusare. Quapropter eo animo simus inter nos quo semper fuimus : quod de te sperare, de me præstare possum. Vale.

Cicero Mario.

IN Cumanum veni cum Libone tuo, vel nostro potiùs : in Pompeianum statìm cogito; sed faciam te antè certiorem. Te, cùm semper valere cupio, tùm certè, dùm hìc sumus : vides enim quantò post unà futuri simus. Quare, si quid constitutum cum podagrâ habes, fac ut in alium diem differas. Cura igitur ut valeas et me aut biduo, aut triduo exspecta. Vale.

Cicero Bruto Imp. Cons. design.

ETSI mihi tuæ litteræ jucundissimæ sunt, tamen jucundius fuit, quod in summâ occupatione tuâ Planco collegæ mandasti, ut te mihi per litteras excusaret, quod fecit ille diligenter: mihi autem nihil amabilius officio tuo et diligentiâ. Conjunctio tua cum collegâ concordiaque vestra, quæ litteris communibus declarata est, senatui populoque Romano gratissima accidit. Quod superest, perge, mi Brute, et jam non

venable, je crois devoir encore vous prévenir, en peu de mots, de ne pas regarder comme vous étant personnel, un danger qui nous menace tous. Vous ne devez donc pas séparer votre cause de la nôtre. Restons unis, comme nous l'avons toujours été ; c'est ce que je dois espérer de votre part, et ce que je puis promettre de la mienne. Adieu.

Cicéron à Marius.

J'ARRIVAI à Cumanum, avec Libon, votre ami, ou, pour mieux dire, notre ami commun. J'ai dessein d'aller bientôt à Pompéianum ; mais j'aurai soin de vous le faire dire. Si j'ai jamais désiré de vous savoir en bonne santé, c'est sur-tout aujourd'hui que je suis ici. En effet, vous voyez que nous ne tarderons pas à être ensemble. Si donc vous avez fait quelque arrangement avec votre goutte, tâchez de la remettre à un autre jour. Ayez soin de votre santé, et m'attendez dans deux ou trois jours. Adieu.

Cicéron à Brutus, général d'armée, consul désigné.

VOTRE lettre m'a comblé de joie; ce qui m'a le plus flatté, c'est qu'au milieu de vos importantes occupations vous avez pensé à charger votre collègue Plancus de me faire vos excuses; il s'est empressé de vous satisfaire. Rien ne pouvoit m'être plus agréable que ce souvenir et cette attention. L'union et la bonne intelligence qui règnent entre vous et votre collègue, prouvées par vos lettres et par les siennes, font le plus grand plaisir au sénat et au peuple Romain. Continuez, mon cher Brutus,

cum aliis, sed tecum ipse certa. Plura scribere non debeo, præsertim ad te, quo magistro brevitatis uti cogito. Litteras tuas vehementer exspecto, et quidem tales, quales maximè opto. Vale.

Cicero Acilio, Procons.

LUCIUS MANLIUS est Susis. Is fuit Catinensis; sed est unà cum reliquis Neapolitanis civis Romanus factus, decurioque Neapoli: erat enim adscriptus in id municipium ante civitatem sociis et Latinis datam. Ejus frater Catinæ nuper mortuus est. Nullam omninò arbitramur de eâ hereditate controversiam eum habiturum; et est hodiè in bonis. Sed quandò habet præterea negotia vetera in Siciliâ suâ, et hanc hereditatem fraternam, et omnia ejus tibi commendo: imprimisque ipsum, virum optimum, mihique familiarissimum, iis studiis litterarum doctrinæque præditum, quibus ego maximè delector. Peto igitur abs te ut eum, sive aderit, sive non venerit in Siciliam, in meis intimis, maximèque necessariis scias esse; itaque tractes ut intelligat meam commendationem sibi adjumento fuisse. Vale.

Cicero, Procons. C. Marcello, Cons. desig.

MAXIMA sum lætitiâ affectus, cùm audivi te consulem factum esse, eumque honorem tibi deos fortunare volo, atque à te pro tuâ parentisque tui dignitate administrari. Nam cùm te

il ne vous reste plus à vaincre que vous-même. Je ne dois pas vous en écrire davantage, à vous dont je veux imiter la précision. J'attends vos lettres avec impatience : puissent-elles être telles que je désire ! Adieu.

Cicéron à Acilius, proconsul.

LUCIUS MANLIUS est à Suze. Il est de Catane; mais il a été fait citoyen Romain avec le reste des Napolitains, et décurion à Naples : car il étoit inscrit sur les rôles de cette ville municipale avant qu'on eût donné le droit de cité aux alliés et aux Latins. Son frère vient de mourir à Catane. Je ne crois pas qu'on puisse lui disputer la succession, dont il est déjà en possession. Cependant, comme il a depuis long-temps d'autres intérêts dans la Sicile sa patrie, je profite de cette occasion pour vous recommander cette succession et ses autres affaires. Je vous le recommande sur-tout lui-même; c'est un honnête homme, mon intime ami, et qui a beaucoup de goût pour les occupations dont je fais mes délices. Je vous prie donc d'être persuadé qu'il est de mes plus chers amis, et de lui faire connoître, soit qu'il aille ou non en Sicile, que ma recommandation lui a été très-utile. Adieu.

Cicéron, proconsul, à C. Marcellus, consul désigné.

J'AI appris que vous étiez nommé consul; cette nouvelle m'a comblé de joie : je prie les dieux de vous rendre heureux dans cette magistrature; et puissiez-vous l'exercer d'une manière digne de vous et de votre père ! Votre

semper dilexi amavique, quòd meî amantissimum cognovi in omni varietate rerum mearum, tùm patris tuis pluribus beneficiis, vel defensus tristibus temporibus, vel ornatus secundis, necesse est, ut et sim totus vester, et esse debeam : cùm præsertim matris tuæ gravissimæ atque optimæ feminæ majora erga salutem dignitatemque meam studia, quàm erant à muliere postulanda, perspexerim. Quapropter à te peto majorem in modum, ut me absentem diligas atque defendas. Vale.

Tullius Tironi.

Ego verò cupio te ad me venire; sed viam timeo. Gravissimè ægrotasti; inediâ et purgationibus, et vi ipsius morbi consumptus es. Graves solent offensiones esse ex gravibus morbis, si qua culpa commissa est. Jam ad id biduum, quod fueris in viâ dum in Cumanum venis, accedent continuò ad reditum dies quinque. Ego in Formiano ad 3 Calend. esse volo : ibi te ut firmum offendam, mi Tiro, effice. Litterulæ meæ, sive nostræ, tuî desiderio oblanguerunt. Hâc tamen epistolâ, quam Acastus attulit, oculos paulùm sustulerunt. Pompeius erat apud me, cùm hæc scribebam. Hilarè et libenter ei cupienti audire nostra, dixi, sine te omnia mea muta esse. Tu musis nostris para ut operas reddas : nostra ad diem dictam fient. Docui enim te, fides, *etumon* quod haberet.

attachement pour moi, qui ne s'est jamais démenti dans toutes les circonstances de ma vie, m'a inspiré pour vous beaucoup de tendresse et d'affection. Défendu par votre père dans mes disgrâces, comblé de ses bienfaits dans ma prospérité, je vous suis dévoué par devoir et par inclination. Votre respectable et digne mère, sur-tout, a travaillé à mon rétablissement et à la conservation de mon honneur, avec plus d'ardeur que je n'osois attendre d'une femme. Je vous supplie de m'aimer et de défendre mes intérêts pendant mon absence. Adieu.

Cicéron à Tiron.

J'AUROIS bien envie de vous voir; mais je crains pour vous la fatigue du chemin. Vous avez été sérieusement malade: la diète, les remèdes, la violence même du mal vous ont exténué. Après de fortes maladies, la moindre imprudence peut entraîner des rechûtes dangereuses. Il vous faut deux jours pour venir à Cumanum; il en faut encore cinq pour achever le voyage. J'ai dessein d'arriver le 29 à Formianum: tâchez, mon cher Tiron, que je vous y trouve bien rétabli. Mes études, ou plutôt nos études communes, ont bien langui depuis votre absence. La lettre qu'Acaste nous a remise de votre part, les a un peu ranimées. Pompée étoit avec moi au moment où je vous écrivois; comme il désiroit savoir de quoi nous nous entretenions, je lui ai dit que tout étoit muet chez moi, quand vous n'y étiez pas. Disposez-vous donc à venir rendre la vie à nos muses; pour moi, je vous tiendrai ma promesse au jour fixé: car je vous ai appris l'étymologie du mot *fides*. Tâchez de recouvrer une parfaite santé:

Fac planè ut valeas; nos ad summum. Vale. 14 *Cal.*

Cicero Curioni.

Hæc negotia quo modo se habeant, ne epistolâ quidem audeo narrare tibi. Etsi ubicumque es, ut scripsi ad te anteà, in eâdem es navi: tamen quòd abes gratulor: vel quia non vides ea, quæ nos; vel quòd excelso et illustri loco sita sit laus tua, in plurimorum et sociorum et civium conspectu, quæ ad nos, nec obscuro, nec vario sermone, sed et clarissimâ, et unâ omnium voce perfertur. Unum illud nescio, gratulerne tibi, an timeam, quòd mirabilis est exspectatio reditûs tui: non quò verear, ne tua virtus opinioni hominum non respondeat; sed me hercule, ne, cùm veneris, non habeas jam quod cures: ita sunt omnia debilitatâ jam propè, et extincta. Sed hæc ipsa, nescio, rectène sint litteris commissa: quare cætera cognosces ex aliis. Tu tamen, sive habes aliquam spem de republicâ, sive desperas, ea para, meditare, cogita, quæ esse in eo cive ac viro debent, qui sit rempublicam afflictam et oppressam miseris temporibus, ac perditis moribus, in veterem libertatem ac dignitatem vindicaturus. Vale.

la mienne est la meilleure du monde. Adieu.
Le 16 Novembre.

Cicéron à Curion.

Je n'ose même dans une lettre vous raconter ce qui se passe ici. En quelque lieu que vous soyez, vous êtes exposé au même danger que nous, comme je vous l'ai déjà marqué ; cependant je vous trouve heureux de ne pas être ici, et parce que vous ne voyez pas les maux dont nous sommes témoins, et parce que vous êtes dans une position telle que votre gloire brille à la vue d'un grand nombre de nos concitoyens et de nos alliés, et de-là se répand jusqu'à nous, non par de vaines rumeurs et des bruits incertains, mais par la voix unanime et les applaudissemens de tous les citoyens. Ce que je ne sais pas, c'est si je dois vous féliciter de ce qu'on attend votre retour avec une merveilleuse impatience. Je ne doute pas que votre vertu ne réponde à la haute opinion qu'on a de vous ; mais je crains qu'à votre arrivée la république ne soit plus en état de recevoir vos secours, tant toutes choses ici menacent ruine, ou, pour mieux dire, sont presqu'entièrement détruites. Je ne sais même si ce que je vous dis peut sans danger être confié à une lettre ; c'est pourquoi d'autres vous apprendront le reste. Vous, cependant, soit que vous désespériez ou non du salut de la république, préparez, méditez, examinez ce que doit faire un bon citoyen et un homme de cœur, pour relever la république abattue par les malheurs des temps et la corruption des mœurs, et pour lui rendre son éclat et sa liberté. Adieu.

Cicero Sulpicio.

MARCUS ÆMILIUS AVIANUS ab ineunte adolescentiâ me observavit, semperque dilexit, vir cùm bonus, tùm perhumanus, et in omni genere officii diligendus; quem si arbitrarer esse Sicyone, et nisi audirem ibi eum etiam nunc, ubi ego reliqui, Cibyræ commorari, nihil esset necesse plura me ad te de eo scribere. Perficeret enim profectò suis moribus suâque humanitate, ut sine cujusquam commendatione diligeretur abs te non minùs quàm et à me et à cæteris suis familiaribus. Sed cùm illum abesse putem, commendo tibi majorem in modum domum ejus, quæ est Sicyone, remque familiarem, maximè C. Avianum Ammonium, libertum ejus, quem quidem tibi etiam suo nomine commendo. Nam cùm propterea mihi est probatus, quòd est in patronum suum officio et fide singulari, tùm etiam quod in me ipsum magna officia contulit, mihique molestissimis temporibus ita fideliter benevolèque præsto fuit, ut si à me manumissus esset. Itaque peto à te ut eum Ammonium, et in patroni ejus negotio sic tueare, ut ejus procuratorem, quem tibi commendo, et ipsum suo nomine diligas habeasque in numero tuorum. Hominem prudentem et officiosum cognosces, et dignum qui à te diligatur. Vale.

Cicero Silio, Proprœt.

NON putavi fieri posse ut mihi verba deessent; sed tamen in M. Lenio commendando

Cicéron à Sulpicius.

MARCUS ÆMILIUS AVIANUS, dès sa plus tendre jeunesse, a toujours eu pour moi beaucoup d'estime et d'affection; c'est un homme de bien, plein de douceur, et qui se fait aimer par son zèle à rendre service. Si je le croyois à Sicyone, et si l'on ne m'avoit dit qu'il est toujours à Cibyre où je l'ai laissé, je ne vous en écrirois pas davantage. Il sauroit bien, de lui-même et sans recommandation, se concilier votre amitié par sa douceur et la régularité de ses mœurs, comme il a fait la mienne, et celle de tous ceux qui ont quelque habitude avec lui. Mais comme je le crois absent, je vous recommande de tout mon pouvoir sa maison de Sicyone, ses affaires domestiques, et en particulier son affranchi Avianus Ammonius, qui mérite d'être distingué pour son mérite personnel; car je lui suis attaché, tant à cause de son zèle et de sa rare fidélité pour son patron, que parce qu'il m'a rendu de grands services, et que dans mes disgrâces il m'a secouru avec autant de fidélité et d'attachement que s'il me devoit sa liberté. Je vous recommande donc cet Ammonius, et vous prie de le protéger comme agent de son patron, de l'estimer pour son propre mérite, et de le mettre au nombre de vos amis. Vous reconnoîtrez en lui un homme sage, obligeant, et digne de votre amitié. Adieu.

Cicéron à Silius, propréteur.

JE n'ai jamais cru que les expressions pouvoient me manquer; c'est pourtant ce qui m'ar-

desunt. Itaque rem tibi exponam paucis verbis, sed tamen ut planè perspicere possis voluntatem meam. Incredibile est quanti faciamus et ego et frater meus, qui mihi charissimus est, M. Lenium. Id fit quùm plurimis ejus officiis, tùm summâ probitate et singulari modestiâ. Eum ego à me invitissimus dimisi, tùm propter familiaritatem et consuetudinis suavitatem, tùm quod consilio ejus fideli ac bono libenter utebar. Sed vereor ne jam mihi superesse verba putes, quæ dixeram defutura. Commendo tibi hominem, sicut intelligis me, de quo ea suprà scripserim, debere commendare : à teque vehementer etiam atque etiam peto, ut quod habet in tuâ provinciâ negotii, expedias; quod tibi videbitur rectum esse, ipsi dicas : hominem facillimum liberalissimumque cognosces. Itaque te rogo ut eum solutum, liberum, confectis ejus negotiis per te, quamprimùm ad me remittas. Id mihi fratrique meo gratissimum feceris. Vale.

Cicero Dolabellæ suo.

VEL meo ipsius interitu mallem litteras meas desiderares, quà eo casu, quo sum gravissimè afflictus : quem ferrem certè moderatiùs, si te haberem. Nam et oratio tua prudens et amor erga me singularis multùm levaret; sed quo-

, en voulant vous recommander M. Lénius.
vous dirai donc en peu de mots ce dont
'agit; mais cependant de manière à vous
: voir clairement ce que je désire de vous.
s ne sauriez croire quelle estime mon frère
noi avons pour M. Lénius. Il en est rede-
e aux services qu'il nous a rendus, à son
ême probité, et à sa rare modestie. Il m'en
aucoup coûté pour le laisser partir, et
e que je trouvois mille agrémens dans sa
été et dans les témoignages de son amitié,
arce que j'aimois à suivre ses bons et fi-
s avis. Mais je crains que vous ne trou-
que j'en dis trop, moi qui me plaignois
nanquer d'expressions. Je vous le recom-
de avec tout le zèle que je dois mettre à
ecommandation, après tout ce que je viens
ous en écrire. Je vous prie instamment de
iner au plutôt les affaires qu'il a dans votre
ernement, et de lui dire tout ce qui vous
lera juste: vous verrez en lui un homme
nœurs douces et honnêtes. Dès que ses
res seront terminées, et que rien ne le
ndra plus, je vous prie de me le ren-
r; vous nous obligerez infiniment mon
et moi. Adieu.

Cicéron à Dolabella.

AIMEROIS mieux que ce fût ma propre
qui fût cause du silence dont vous vous
nez, que la perte que je viens de faire;
qui me jette dans la dernière affliction,
e je supporterois avec moins d'impatience,
is étiez auprès de moi. La sagesse de vos
urs et votre affection pour moi, me don-
ent beaucoup de soulagement; mais puis-

niam brevi tempore, ut opinio nostra est, te sum visurus, ita me affectum offendes, ut multùm à te possim juvari, non quòd ita sim fractus, ut aut hominem me esse oblitus sim, aut fortunæ succumbendum putem: sed tamen hilaritas illa nostra et suavitas, quæ te præter cæteros delectabat, erepta mihi omnis est. Firmitatem tamen et constantiam, si modò fuit aliquandò in nobis, eamdem cognosces quam reliquisti. Quod scribis prælia te meâ causâ sustinere, non tam id laboro, ut, si qui mihi obtrectent, à te refutentur, quàm intelligi cupio, quod certè intelligitur, me à te amari: quod ut facias te etiam atque etiam rogo, ignoscasque brevitati mearum litterarum: nam et celeriter unà futuros nos arbitror, et nondùm satis confirmatus sum ad scribendum. Vale.

Cicero Trebonio.

Oratorem meum (sic enim inscripsi) Sabino tuo commendavi. Natio me hominis impulit, ut ei rectè putarem: nisi fortè candidatorum licentiâ hic quoque usus, hoc subitò cognomen arripuit. Etsi modestus ejus vultus sermoque constans habere quiddam à Curibus videbatur. Sed de Sabino satis. Tu, mi Treboni, quando ad amorem meum aliquantulùm

que je dois vous voir bientôt, comme je l'espère, vous me trouverez dans une situation d'esprit telle, que vos secours me seront encore bien utiles. Ce n'est pas que je sois abattu au point d'oublier que je suis homme, et de penser qu'on doive succomber sous les coups de la fortune; mais cette gaîté, cet enjoûment qui vous faisoit préférer ma société à toute autre, je l'ai perdue entièrement. Si j'ai jamais eu un peu de fermeté et de courage, vous verrez que je n'en ai rien perdu. Quand à ce que vous me mandez, que vous avez des combats à soutenir à cause de moi; ce que j'ai sur-tout à cœur, c'est moins de vous voir réfuter les calomnies où je suis en butte, que de vous voir prouver à tout le monde combien vous m'aimez; et je me flatte qu'on n'en doute pas. Je vous conjure de le faire connoître de plus en plus, et de m'excuser si je ne vous en écris pas plus long: mais j'espère que nous nous verrons dans peu de jours; et je ne suis pas encore en état d'écrire.

Cicéron à Trébonius.

J'AI chargé votre Sabin de mon livre de l'*Orateur*, car c'est le titre que je lui ai donné. La réputation dont jouissent ses concitoyens, m'a fait croire que je pouvois le lui confier sans crainte, à moins, pourtant, qu'à l'imitation des candidats, il se soit cru permis de prendre un surnom qui ne lui appartient pas. Il est vrai que son extérieur modeste, ses discours fermes et assurés, semblent tenir quelque chose des habitans de Cures. Mais en voilà assez sur son compte. Pour vous, mon cher Trébonius, puisque, depuis votre départ, j'ai encore senti

discedens addidisti, quò tolerabiliùs feramus igniculum desiderii tui, crebris nos litteris appellato, atque ita si idem fiet à nobis: quanquam duæ causæ sunt cur tu frequentior in isto officio esse debeas quàm nos: primùm, quòd olim solebant, qui Romæ erant, ad provinciales amicos de republicâ scribere: nunc tu nobis scribas oportet: res enim publica istic est: deinde quod nos aliis officiis tibi absenti satisfacere possumus; tu nobis nisi litteris non video quâ re aliâ satisfacere possis. Sed cætera scribes ad nos posteà; nunc hæc primò cupio cognoscere, iter tuum cujusmodi sit: ubi Brutum nostrum videris, quandiù simul fueris; deinde cùm processeris longiùs, de bellicis rebus, de toto negotio, ut existimare possimus quo statu simus. Ego tantum me scire putabo, quantum ex tuis litteris habebo cognitum. Cura ut valeas, meque ames amore illo tuo singulari. Vale.

gmenter l'amitié que j'ai pour vous, écrivez-
ıs souvent, pour nous aider à supporter le
;ret de votre absence. Je vous promets de
. part une égale exactitude. Il est pourtant
ıx raisons qui doivent vous faire écrire plus
ıvent que nous : la première, c'est qu'à
temple des anciens Romains qui avoient cou-
ne de mander à leurs amis absens l'état des
aires de la république, c'est vous qui devez
intenant nous écrire, puisque la république
trouve où vous êtes; la seconde, c'est que
ıs pouvons ici vous rendre d'autres services,
dis que tout ce que vous pouvez faire pour
ıs, c'est de nous écrire. Dans la suite, vous
parlerez de ce que vous voudrez; pour le
ment, voici ce que je désire apprendre :
bord, quelle route vous tenez, où vous avez
notre ami Brutus, combien de temps vous
ez passé avec lui. Quand vous serez plus
ıncé dans votre route, donnez-moi des nou-
les de l'armée et de tout ce qui se passe,
ı que je puisse juger de l'état où nous sommes.
ne me croirai bien sûr que de ce que vos
tres m'auront appris. Ayez soin de votre santé,
aimez-moi autant que vous m'avez toujours
ıé. Adieu.

MORALIA
EX ERASMO.

Laudatores conducti.

OPTIMATUM ac sapientum vulgus, perverso quodam pudore, vel rhetorem quempiam palponem, vel poetam vaniloquum, subornare solent, eumque mercede conductum, à quo suas laudes audiant, hoc èst, mera mendacia, et tamen verecundus interim ille, pavonis in morem pennas tollit, cristas erigit, cùm impudens assentator nihili hominem diis æquiparat, eum absolutum omnium virtutum exemplar proponit : à quo sciat ille se plus quam *bis per omnia* abesse, cum corniculam alienis convestit plumis : cùm *Æthiopem dealbat ;* denique cum *ex musca elephantem facit.*

Infantia stulta.

QUIS nescit primam hominis ætatem multo lætissimam multoque omnibus gratissimam esse? quid est enim illud in infantibus, quod sic exosculamur, sic amplectimur, sic fovemus, ut hostis etiam huic ætati ferat opem, nisi stultitia lenocinium, quod data opera prudens natura, recens natis adjunxit, ut aliquo voluptatis velut auctoramento, et educantium labores delinire queant, et tuentium favores eblandiantur.

FRAGMENS

FRAGMENS MORAUX D'ERASME.

Trad. de Barrett.

Louangeurs gagés.

Es grands et les sages vulgaires n'ont pas
ite de soudoyer ou un orateur patelin, ou
poëte hâbleur, pour leur débiter en face
éloge mensonger de leurs personnes. Cepen-
is notre homme si modeste se rengorge,
déploie comme le paon, et écoute l'impu-
it harangueur, qui fait un dieu d'un chétif
rtel, et un modèle de toutes les vertus
n homme qui n'en a aucune; qui orne la
neille d'un plumage emprunté, blanchit un
hiopien, et change une mouche en éléphant.

Folie de l'Enfance.

L'ENFANCE est l'âge le plus heureux et le
is attrayant, tout le monde le sait. D'où
ent que nous aimons à caresser les enfans, à
; presser entre nos bras, et qu'ils attendris-
nt jusqu'au soldat ennemi? C'est que la bien-
isante nature leur a donné le charme de la
lie, afin qu'il fasse oublier à leurs maîtres
s peines de leur éducation, et qu'il leur
igne d'avance les cœurs.

X

De Philautia.

TOLLE vitæ condimentum philautiam, et protinùs frigebit cum sua actione orator, nulli placebit cum suis numeris musicus, explodetur cum sua gesticulatione histrio, reddebitur unà suis cum musis poeta, sordebit cum arte pictor, esuriet cum pharmacis medicus. Postremo pro Nireo Thersites, pro Phaone Nestor, pro Minerva sus, pro facundo infans, pro urbano rusticus videberis. In tantum necesse est, ut sibi quoque quisque blandiatur, et assentatiunculâ quâpiam sibi priùs commendetur, quàm aliis possit esse commendatus. Denique cùm præcipua felicitatis pars sit, ut quod sis, esse velis, nimirum totum hoc præstat compendio mea philautia, ut neminem suæ formæ, neminem sui ingenii, neminem generis, neminem loci, neminem instituti, neminem patriæ pœniteat; adeo ut nec Hirlandus cum Italo, nec Thrax cum Atheniensi, nec Scytha cum insulis fortunatis cupiat permutare. Et ô singularem naturæ sollicitudinem, ut in tanta rerum varietate paria fecit omnia! Ubi dotibus suis nonnihil detraxit, ibi plusculum philautiæ solet addere. Imo ipsa dos est vel maxima.

De l'Amour-propre.

OTEZ de la vie le charme de l'amour-propre, et le feu de l'orateur s'éteindra; le musicien ennuiera avec son art; on sifflera l'acteur avec son jeu; le poëte avec sa verve, ne recueillera que du mépris; le peintre se morfondra avec son talent; le médecin mourra de faim avec ses drogues. Nirée ne sera qu'un Thersite (1). On verra dans Phaon les rides de Nestor. On prendra Minerve pour son hibou. Au lieu de parler en orateur, vous serez un enfant qui bégaye, et votre urbanité passera pour style de village. Tant il est vrai qu'il faut commencer par se flatter et s'applaudir soi-même, pour avoir des applaudissemens. Enfin comme le bonheur consiste principalement, à être content de soi-même, l'amour-propre fait merveilles à cet égard. C'est à lui que l'homme doit, d'être satisfait de sa figure, de son génie, de son origine, de son état, de ses habitudes, de sa patrie. L'Irlandois ne porte point envie à l'Italien, ni le Thrace à l'Athénien. Le Scythe ne changeroit pas ses déserts pour les îles fortunées. Oh admirable prévoyance de la nature qui a mis l'égalité au milieu de tant de différences ! Elle a été plus libérale d'amour-propre, là où elle avoit été plus économe de bienfaits. De bienfaits ! L'amour-propre vaut lui seul tous les autres dons.

(1) Nirée le plus beau des Grecs qui allèrent au siége de Troie, et Thersite le plus laid.

Vita humana, stultitiæ lusus est.

QUÆ vis saxeos, quernos, et agrestes illos homines in civitatem coegit, nisi adulatio? Nihil enim aliud significat illa Amphionis et Orphei cithara. Quæ res plebem Romanam jam extrema molientem, in concordiam civitatis revocavit? Num oratio philosophica? Minime. Imò ridiculus ac puerilis apologus de ventre, reliquisque corporis membris confictus. Idem valuit Themistoclis apologus consimilis de vulpe et erinacio. Quæ sapientis oratio tantundem potuisset, quantum commentitia illa cerva Sertorii potuit, quantum Laconis illius de duobus canibus, deque vellendis equinæ caudæ pilis ridendum modo dicti Sertorii commentum? Ut ne quid dicam de Minoë, deque Numa, quorum uterque fabulosis inventis stultam multitudinem rexit. Hujusmodi nugis commovetur ingens ac potens illa bellua, populus.

At rursum, quæ civitas unquam Platonis, aut Aristotelis leges, aut Socratis dogmata recepit? Tum autem quæ res Deciis persuasit, ut ultro sese diis Manibus devoverent? Quid

(1) Les Athéniens se plaignoient des concussions de leurs magistrats. Thémistocle leur conta cet apologue. Un renard étoit couvert de mouches qui lui suçoient le sang. Un hérisson en eut pitié, et voulut l'en délivrer. Gardez-vous-en bien lui dit le renard. Celles-ci sont saoules. Il en viendroit d'autres qui auroient bon appétit.

(2) Sertorius disoit qu'il avoit une biche qui l'avertissoit de tout. Pour prouver que l'esprit est plus utile que la force, il ordonna à deux hommes d'arracher, chacun

Vie humaine, jeu de la folie.

QUELLE puissance rassembla dans les villes, ces hommes sauvages, sortis du creux des chênes ou du sein des pierres, sinon celle de la flatterie ? La lyre d'Amphion et d'Orphée en est l'emblême. Comment le peuple de Rome, prêt à se porter aux plus grands excès, fut-il ramené à la concorde ? Est-ce par une harangue philosophique ? point du tout ; mais par un conte de bonne femme, sur l'estomac et les autres parties du corps. Thémistocle tira le même parti, d'un apologue semblable dont le renard et le hérisson sont les personnages (1). Le plus grave discours auroit-il produit autant d'effet, que la biche controuvée de Sertorius (2) ? Que la queue du cheval dont il faut arracher les crins ? Que les deux chiens de Lycurgue (3) ? Je ne parle pas de Minos et de Numa qui menèrent les hommes par des fables. Ce sont les enfantillages qui agissent sur cette énorme bête qu'on appelle le peuple.

Citez-moi une république qui ait adopté les lois de Platon, celles d'Aristote, les maximes de Socrate ? Pourquoi les Décius se dévouèrent-ils aux dieux Manes ? Pourquoi Curtius se précipita-t-il dans un gouffre ? Quel

les crins de la queue d'un cheval. Le premier qui avoit le bras vigoureux et l'intelligence bornée, voulut arracher les crins de son cheval tous à la fois. Il n'en put pas venir à bout. Le second qui n'avoit qu'une force ordinaire, mais du bon sens, les arracha l'un après l'autre.

(3) Lycurgue, pour faire voir que l'éducation fait les hommes ce qu'ils sont, leur conta la fable de Laridon et de César, que la Fontaine a mise en vers.

Felix inscitiâ seculum aureum.

SIMPLEX illa aurei seculi gens, nullis armata disciplinis, solo naturæ ductu, instinctuque vivebat. Quorsum enim opus erat grammatica, cum eadem esset omnibus lingua, nec aliud sermone petebatur, nisi ut alius alium intelligeret? Quis usus dialectices, ubi nulla erat pugnantium inter se sententiarum dimicatio? Quis rhetoricæ locus, cum nullus alteri negotium facesseret? Quorsum requireretur legum prudentia, cum abessent mali mores, ex quibus haud dubie bonæ leges prognatæ sunt? Porro religiosiores erant quàm ut impia curiositate, arcana naturæ, siderum mensuras, motus, effectus, abditas rerum causas scrutarentur, nefas esse rati, si homo mortalis, ultra sortem suam sapere conaretur. Jam quid extra cœlum esset, inquirendi dementia ne in mentem quidem veniebat.

Stultos maximè veridicos esse.

MORIONES regibus adeo sunt in deliciis, ut nonnulli sine his neque prandere, nec ingredi, nec omnino vel horam durare possint. Neque vero paulo intervallo hos bliteos suis illis tetricis sophis anteponunt: quos tamen ipsos aliquot honoris gratiâ solent alere. Cur autem anteponant, nec obscurum arbitror, nec mirum videri debet, cum sapientes illi nil nisi triste soleant adferre principibus, suâque doctrinâ freti, non vereantur aliquoties auriculas

Age d'or, heureux par l'ignorance.

DANS la simplicité du siècle d'or, l'homme dégagé de toute armure scientifique, n'avoit que la nature et l'instinct pour guides. Qu'auroit-il fait de la grammaire ? Il n'y avoit qu'une langue commune à tous, et on ne parloit que pour se faire entendre. Avoit-il besoin de la dialectique, lorsque toutes les opinions s'accordoient ? Que lui auroient servi la rhétorique ? La chicane étoit ignorée. Comment auroit-il étudié les lois ? Il n'y en avoit pas. La corruption qui les a rendues nécessaires, n'existoit pas encore. Il étoit trop religieux, pour oser lever d'une main impie, le voile dont la nature a couvert ses mystères ; pour mesurer les distances, et calculer les mouvemens et les effets des astres ; pour approfondir les causes de tout. Il regardoit comme un crime, qu'un mortel voulût élever ses connoissances au-dessus de sa condition. Le projet insensé de pénétrer jusques dans les secrets du Ciel, ne se présentoit pas même à son esprit.

Les fous sont très-véridiques.

LES fous amusent les rois. Ils font les délices de leurs tables, et de leurs promenades ; ils sont nécessaires à leurs plaisirs. Oh ! qu'ils les préfèrent à ces graves philosophes qu'ils alimentent quelquefois par vanité ! La raison de cette préférence est simple et naturelle. Les sages ne leur disent que des choses qui les attristent, et se prévalent quelquefois de leur sagesse, pour oser blesser leurs oreilles

teneras mordaci radere vero. Moriones autem id præstent, quod unum undecunque principes modis omnibus aucupantur, jocos, risus, cachinnos, delicias. Jam accipite et hanc non aspernandam stultorum dotem, quod soli simplices ac veridici sunt. Quid autem veritate laudatius?

De Ædificatoribus et Alchymistis.

VENATORIBUS simillimum genus eorum, qui insatiabili ædificandi studio flagrant, nunc rotunda quadratis, nunc quadrata rotundis permutantes. Neque vero finis ullus, neque modus, donec ad extremam redactis inopiam, nec ubi habitent, nec quid edant, supersit. Quid tum postea? Interim annos aliquot summa cum voluptate peregerunt. Ad quos mihi quidem proximè videntur accedere, qui novis et arcanis artibus, rerum species vertere moliuntur, ac terra marique quintam quandam essentiam venantur. Hos adeo lactat mellita spes, ut neque laborum, neque impensarum unquam pigeat, miroque ingenio semper aliquid excogitant, quo sese denuo fallant, sibique ipsi gratam faciant imposturam, donec absumptis omnibus, non sit quo jam fornaculam instruant. Non desinunt tamen jucunda somniare somnia, cæteros pro viribus ad eamdem felicitatem animantes. Cumque jam prorsus omni spe destituuntur, superest tamen una sententia, abunde magnum solatium : In magnis et voluisse sat est. Ac tum vitæ brevitatem incusant, ut quæ magnitudini negotii non suffecerit.

délicates par des vérités amères. Au contraire leurs fous ne savent que rire, badiner, plaisanter. Ils ont encore un avantage qui n'est pas à dédaigner. Ils sont les seuls qui soient simples et naïfs. Or, qu'y a-t-il de plus beau que la vérité.

Sur les Bâtisseurs et les Alchymistes.

CEUX qui ont la fureur de bâtir, qui changent aujourd'hui le rond en quarré, et demain le quarré en rond, ressemblent parfaitement aux chasseurs. Ils ne connoissent ni mesure, ni terme, et vont toujours leur train, jusqu'à ce qu'ils aboutissent à l'hôpital. N'importe, ils ont eu quelques années de jouissance. Ils me font souvenir des souffleurs, qui usent leur vie dans la pratique de l'art obscur de changer la nature des choses, et parcourent la terre et la mer, pour trouver je ne sais quelle quintessence. Amorcés par le charme de l'espérance, rien ne les rebute, ni peines, ni dépenses. Ils ne cessent de se créer des phantômes pour s'éblouir, pour nourrir l'illusion qui les flatte, jusqu'à ce que leurs ressources soient épuisées, et qu'ils ne puissent plus faire aller leurs fourneaux. Encore ne sont-ils pas guéris de leurs rêveries; ils les prêchent à qui veut les entendre. Quand enfin ils sont déchus de toute espérance, il leur reste le plaisir de dire, comme le poëte :

Il est beau de monter au Ciel ;
Il est beau même d'en descendre.

Ils s'en prennent à la briéveté de la vie, qui n'a pas suffi à la grandeur de leur entreprise.

Nihil Aleatore ridiculius.

ALEATORUM stultum omnino ridiculumque spectaculum est, quoties videmus nonnullos usque adeo addictos, ut simul atque strepitum tesserarum audierint, protinùs illis cor saliat, palpitetque. Deinde cum semper illiciente vincendi spe, omnium facultatum naufragium fecerint, in aleæ scopulum illisa nave, non paulo formidabiliorem Maleâ, vixque nudi emerserint, quosvis potius fraudant quam victorem, ne scilicet viri parum graves habeantur. Quid cum senes jam et cæcutientes, vitreis etiam oculis lusitant? Postremo cum jam justa chiragra contudit articulos, vicarium etiam mercede conducunt, qui pro se talos in pyrgum mittat? Suavis quidem res, nisi quod hic ludus plerumque solet in rabiem evadere, jamque ad furias.

Singulis gentibus sua Philautia est.

VIDEO naturam, ut singulis mortalibus suam, ita singulis nationibus ac pene civitatibus communem quandam insevisse philautiam : Atque hinc fieri, ut Britanni præter alia, formam, musicam, et lautas mensas proprie sibi vindicent : Scoti, nobilitate, et regiæ affinitatis titulo, neque non dialecticis argutiis sibi blandiantur : Galli morum civilitatem sibi sumant : Parisienses, theologicæ scientiæ laudem, omnibus prope submotis, sibi peculiariter arrogent:

Rien de plus ridicule que le Joueur.

Il n'y a rien de plus risible que les joueurs, parce qu'il n'y a rien de plus fou, que de voir ces forcenés devenir des convulsionnaires, aussitôt qu'ils entendent rouler les dés. Lorsqu'après avoir été long-temps dupes de l'espérance, ils ont vu leur vaisseau se briser contre l'écueil du jeu, plus redoutable que celui de Malée (1), et qu'ils ont échappé nus au naufrage, ils reviennent à la charge, et pour soutenir leur réputation de beaux joueurs, ils trompent tout le monde, excepté celui qui gagne leur argent. La plaisante chose, que ces vieillards plus qu'à demi-aveugles, qui arment leur nez de lunettes pour jouer ! Lorsque la goutte, qu'ils ont bien méritée, a raccorni leurs doigts, ils payent une main étrangère, qui fasse aller les dés pour leur compte. C'est leur plaisir ; mais ce plaisir devient quelquefois rage. Il est de l'invention des furies.

Chaque Nation a son Amour-propre.

La nature a caractérisé les nations, comme les individus, par un amour-propre qui les distingue. Les Anglais se flattent d'être les plus beaux des hommes, d'avoir table exquise, et la meilleure musique du monde. Les Ecossais se vantent d'être issus du sang des rois, et les plus substils dialecticiens de la terre. Les Français s'arrogent la politesse, et les Parisiens la possession exclusive de la science théologique.

(1) Promontoire de la Laconie, fort dangereux pour les navigateurs.

Itali bonas litteras et eloquentiam asserant, atque hoc nomine sibi suavissimè blandiantur omnes, quod soli mortalium barbari non sint. Quo quidem in genere felicitatis, Romani primas tenent, ac veterem illam Romam adhuc jucundissimè somniant. Veneti nobilitatis opinione sunt felices. Græci tanquam disciplinarum auctores, veteribus illis laudatorum heroum titulis sese venditant.

DEMOSTHENIS
PHILIPPICA PRIMA.
INTERPRETE JUVENCIO.

Si quid novi negotii in deliberationem vocaretur, Athenienses, tamdiu continuissem ipseme tacitus, donec plerique ex iis quibus eam facultatem dat consuetudo, sententiam suam aperuissent; ac si quidem ea mihi placuisset, acquievissem; sin minùs, tunc ipse, quæ sentio, in medium protulissem.

Nunc verò quoniam ita res tulit ut ea nunc expendenda proponantur, de quibus isti sæpiùs antea perorârunt, futurum confido ut mihi, quòd primus ad dicendum surgam, venia facilè concedatur. Certè si ductâ è rebus præteritis conjecturâ, verum consilium, et ad rem præsentem idoneum vobis subjecissent, nihil consulto nunc opus foret.

(1) Quand le peuple étoit assemblé, un Hérant crioit: *Quelqu'un au-dessus de cinquante ans veut-il parler? Et qui encore? Chacun à son tour.* Après quoi, selon la

Les Italiens s'enorgueillissent de leur littérature, de leur éloquence, et d'être le seul peuple qui ne soit pas barbare. Cette opinion fait leur bonheur, sur-tout celui des Romains, qui rêvent toujours délicieusement à leur ancienne Rome. Les Vénitiens se repaissent de leur noblesse; les Grecs, de la gloire de leurs anciens héros, et de l'honneur d'avoir été les pères des lettres.

PREMIÈRE PHILIPPIQUE DE DÉMOSTHÈNE.

Trad. de l'abbé d'Olivet.

ATHÉNIENS, si l'objet de cette délibération étoit quelque chose de nouveau, j'aurois attendu que plusieurs (1) de mes anciens eussent parlé: et alors, s'ils m'avoient paru ouvrir un bon avis, j'y aurois souscrit par mon silence: ou, pensant autrement qu'eux, j'aurois cherché à vous faire entendre mes raisons.

Mais puisqu'il s'agit d'une affaire déjà rebattue tant de fois, vous serez, je m'en flatte, assez équitables pour me pardonner d'avoir saisi la parole. Car enfin, si jusqu'ici l'on vous avoit bien conseillés, vous n'en seriez pas réduits à consulter encore.

loi de Solon, c'étoit aux plus anciens à parler les premiers. Mais du temps de Démosthène, cette loi ne s'observoit plus à la rigueur. Il n'étoit que dans sa trentième année, lorsqu'il prononça cette harangue, qui, à beaucoup près, ne fut pas son coup d'essai.

Primum igitur illud statuo, Athenienses, non esse animos abjiciendos nobis, quanquam res pessimo positæ loco videantur.

Quod enim in illis hactenus infaustum accidit, hoc ipsum est peropportunum ad spem fortunæ melioris. Quid ita porrò ? nempe, quia ob vestram in gerendo negotio socordiam in hunc statum publica res adducta est. Si enim vobis rem strenuè administrantibus, omnia pessum irent, nulla certè spes relicta foret reipublicæ meliorem in statum aliquando reponendæ.

Nunc autem recordamini, quique ab aliis audivistis, quique vidistis ipsi, reputate, inquam, animis, quò provecta esset non ita pridem Lacedæmoniorum potentia : quemadmodum nihil ab urbis vestræ gloriâ et dignitate alienum admiseritis ; verùm justo contra illos suscepto bello, illud ad extremum fortiter et gloriosè confeceritis.

Quorsum verò ista commemoro ? ut intelligatis, Athenienses, planèque perspiciatis nihil pertimescendum vobis fore tandiu dum curam et cautionem adhibebitis : sin verò negligetis omnia, nihil vobis quidquam è sententiâ successurum. Quod quidem utroque hoc exemplo apertissimè declaratur : hinc Lacedemoniorum potentia, quam vestrâ vigilantiâ et prudentiâ evertistis ; inde verò metu et perturbatione, in quam vos ob vestram incuriam, istius audacia et injuria conjecerunt.

Quod si quis vestrûm, Athenienses difficilem de Philippo victoriam idcircò fore suspicatur, quòd et ipse abundet copiis, et erepta nobis fuerint omnia oppida et propugnacula civitatis, rectè ille quidem suspicatur : verum tamen illud cogitet, nos aliquando Pydnam, Potidæam, Methonemque tenuisse, et

Premièrement donc, Athéniens, ne vous découragez point, quelque mauvais que vous paroisse votre état present. Car de la même cause qui vous a perdus, on doit en tirer des motifs d'espérance.

Que veux-je dire? Que si vous êtes dans une situation fâcheuse, c'est uniquement parce que vous n'avez pas fait ce que vous deviez.

Vous auriez sujet de ne rien espérer, s'il étoit bien vrai que pour prévenir vos disgrâces, vous eussiez fait en vain tous vos efforts.

Aujourd'hui, et vous qui l'avez entendu conter, et vous qui l'avez vu de vos yeux, ressouvenez-vous de ce haut degré où Lacédémone avoit porté sa puissance, il n'y a pas long-temps; et avec quel courage, avec quel soin de votre bonheur, vous sûtes, les armes à la main, la contenir dans les bornes de la justice.

Pourquoi en rappeler la mémoire? pour vous montrer, Athéniens, pour vous faire bien sentir que la vigilance peut vous mettre au-dessus de tout danger; mais que l'inaction vous perdra toujours.

Vous avez ici un exemple de l'un et de l'autre : de ce que fait la vigilance, puisqu'alors elle vous rendit supérieurs aux plus grandes forces des Lacédémoniens : de ce que fait l'inaction, puisqu'aujourd'hui elle donne lieu à d'insolens procédés, qui vous causent de vives alarmes.

Philippe, dira-t-on, à la tête d'une armée nombreuse, et après nous avoir enlevé tant de places, n'est pas facile à vaincre.

Je le sais, Athéniens. Mais aussi n'oublions pas que nous fûmes autrefois les maîtres, et de Pydne, et de Potidée, et de Méthone, et

omnem quæ Athenas ambit, quasi domesticam regionem. Addo illud plurimos, ex iis qui modò sunt in ejus ditione populis, cùm liberi olim et sui juris essent, nobis uti amicis, quam illo, maluisse.

At ne Philippus quidem umquam existimavit arduum et operosum esse negotium, cladem et bellum inferre Atheniensibus, vel tum cùm tot oppidis quasi propugnaculis muniti essent, et contra illorum impetus ipse sociis destitutus foret. Si enim id existimasset, nihil eorum quæ nunc gessit, esset ausus; neque tantam potentiam adeptus fuisset. Sed hoc præclarè vidit, omnem hanc regionem velut in medio positam, belli præmium et victoris prædam fore: atque ita esse à natura comparatum, ut absentium bonis potiantur præsentes, et negligentium strenui, et laboris periculique appetentes. Id ille cùm haberet persuasum, omnia subjecit ac tenet, hæc vi et armis, parta, illa pactionibus fœderum et societate. Quippe nemo est qui non ultrò se adjungat illis quos videat paratos, et ad rem gerendam expeditos.

Igitur si vos eamdem atque ille mentem susceperitis, Athenienses, in præsentiâ, si quidem anteà factum id non est; si unusquisque vestrûm quoad et ipsa res et cujusque facultas feret, in publicam utilitatem incumbat; si omni abjectâ dissimulatione, se ad opus accingat; alius qui habet, ad pecunias contribuendas; alius qui per ætatem id potest, ad militiam et arma tractanda; verbo dicam, si negotium ipsi per vos vestrum agere statueritis, ac porrò desieritis ipsi præstare nihil, spem verò omnem et laborem in alios rejicere: brevi fiet ut vestra recuperetis, Superis ad-

toutes les contrées voisines. Il a été un
ps, ne l'oublions point, que la plupart
peuples qui sont présentement livrés à
ippe, et qui étoient autrefois indépen-
, furent moins jaloux de son amitié que de
ôtre.

ans ce temps-là s'il eût craint, se voyant
alliés, de se commettre avec une républi-
maîtresse alors des places qui commandent
frontières, il n'eût tenté aucunes des en-
rises qu'il a finies, et certainement sa puis-
e ne fût pas allée où nous la voyons. Mais
es ces places, il les regarda comme autant
rix (1) exposés à la vue des combattans,
lestinés au vainqueur. Il savoit que selon
ours ordinaire de la nature, les absens
dépouillés par les présens; et ceux qui
quent d'attention, par ceux qui ne crai-
nt ni travaux, ni périls. De là ses grands
grès. Il a tout conquis: ou ce qu'il n'a point
quis, il l'a eu à titre d'alliance; car on
rasse toujours le parti où l'on voit le plus
orce, et le plus d'activité.

ous donc, Athéniens, si dès aujourd'hui;
que vous ne l'avez pas fait plutôt, vous
onnez de même que Philippe; si chacun
ous, dans le besoin présent, veut concourir
ien public de bonne foi, et autant qu'il le
t, les riches en contribuant de leurs deniers,
jeunes en prenant les armes; et pour tout
en un mot, si chacun veut agir comme
r soi, et ne plus espérer que, pendant qu'il
iendra oisif, d'autres agiront: bientôt avec

) Image tirée de ce qui se pratiquoit aux jeux
nels, où l'on étaloit aux yeux des Athlètes, les prix
nés aux victorieux.

juvantibus; ac profligatas per socordiam res in integrum restituatis, et meritas ab ipso pœnas tandem aliquando repetatis.

Nolite enim arbitrari secundam Philippi fortunam illi, tanquam numini cuipiam, certam ac fixam esse, neque ullâ calamitate interverti posse. Est qui eum oderit, et qui metuat, est qui invideat, vel inter eos ipsos qui videntur esse illi addictissimi. Quæ enim cæteris insunt hominibus cupiditates, easdem illis inesse, qui eum propriùs attingunt, existimandum est: illæ verò ne in apertum efferantur ac prodeant, vestrâ tarditate ac negligentiâ factum est, quam aio nunc esse deponendam.

Agite enim, obsecro, intuemini quò protervia hominis provecta sit, qui neque vobis agendi optionem det, neque verò quiescendi; sed intentat minas, sed immania, ut aiunt, verba jactat; tantùmque abest ut iis quæ bello cepit, sit contentus, ut aliud ex alio moliatur in dies, vosque cessantes ac sedentes undique in gyrum velut indagine circumveniat.

Ecquando igitur Athenienses, quod opus est facto, præstabitis? Ecquando, inquam, fiet aliquid? Sanè cùm instabit necessitas. Quid ergo de hoc rerum statu censendum, aut quomodò est appellandus, si necessitas non est? Ego enim liberis hominibus existimo maximam esse necessitatem, infamiam, ex re malè gestâ collectam.

Pulchrum interim vobis ac suave est in foro spatiari, ac percontari alterum ab altero: Quid affertur novi? quasi verò quidquam æque novum et insolens fieri possit atque hoc: vir Macedo Athenienses debellat, Græciam administrat!

l'aide des dieux vous réparerez des pertes qui ne sauroient être imputées qu'à votre négligence, et vous serez vengés de Philippe.

Car ne vous figurez pas que sa félicité soit immuable, comme celle d'un dieu. Il y a des gens qui le haïssent, il y en a qui le craignent, il y en a qui lui portent envie, même parmi ceux qui lui paroissent le plus dévoués. En effet, vous ne devez pas supposer que ceux qui l'environnent, soient exempts des passions humaines. Mais, parce qu'ils ne se sentent pas soutenus, il n'éclatent point; et l'on ne doit s'en prendre qu'à cette lenteur, qu'à cette mollesse, dont je dis qu'il faut aujourd'hui même vous corriger.

Voyez, Athéniens, où est montée l'arrogance de Philippe. Cet homme ne vous donne point à choisir entre la paix ou la guerre; il vous menace et même, dit-on, avec une hauteur outrageante; son avidité n'est point encore assouvie de tout ce qu'il a conquis; il avance toujours, et pendant que vous temporisez nonchalamment, il vous enveloppe de tous côtés.

Quand donc vous porterez-vous à votre devoir? Attendez-vous quelque évènement? voulez-vous que la nécessité vous y force? Mais, Athéniens, quelle autre idée vous faites-vous de ce qui se passe? Pour des hommes libres, je ne connois point de plus pressante nécessité, que celle d'effacer l'ignominie, dont eux-mêmes ils se sont couverts.

Tout ce que vous avez à faire, est-ce, dites-moi, de vous demander l'un à l'autre, en vous promenant sur une place publique: *Qu'y a-t-il de nouveau?* Hé qu'y auroit-il de plus nouveau, que de voir qu'un Macédonien

Obiit Philippus? Non, at æger est. Quid, malum interest obierit, an vivat? Cui si quid humanitùs acciderit, vos alium Philippum brevi feceritis, si pergitis eamdem in republica administranda negligentiam adhibere; neque enim ille tantùm suis viribus, quantùm socordiâ vestrâ crevit.

Quamquam et illud intelligo : si quid ipsi accideret, ac fortuna nobis adesset, quæ multo meliùs nostris rebus quam nos ipsi consulit (et adfuturam confido) cùm tantulo intervallo sitis à Macedoniâ disjuncti, si eam perturbatam invaderetis; nullus, inquam, dubito quin ex animi vestri sententiâ negotium conficeretis. Nunc verò ut estis comparati, ne si fortuna quidem ultrò vobis Amphipolim offerat, eam caperetis : sententiis dicendis, apparandis rebus suspensi ac districti.

Ex his, quæ hactenus dixi, satis, opinor, habetis persuasum et exploratum, quare vos ad rem bene gerendam promptos esse paratosque conveniat : itaque pluribus eâ de re non disseram.

Venio ad alterum caput de ratione comparandi commeatûs, exercitûs instruendis, ce-

(1) Dialogue entre deux nouvellistes.

(2) S'il arrivoit que Philippe *mourût*. On voit assez que c'est là le sens : mais il falloit l'envelopper, comme a

subjugue

subjugue les Athéniens, et fait la loi à toute la Grèce.

Philippe (1) *est-il mort ? Non, mais il est malade.* Hé, qu'il meure, ou qu'il vive ; que vous importe ? Quand vous ne l'auriez plus, bientôt, Athéniens, vous vous seriez fait un autre Philippe, si vous ne changiez pas de conduite. Car il est devenu ce qu'il est, non pas tant par ses propres forces, que par votre négligence.

A la vérité, s'il arrivoit (2) de certains accidens, et que la Fortune qui veille toujours plus que nous-mêmes sur nos intérêts, voulût, ainsi que je le souhaite, achever son ouvrage ; vous pourriez tout dans le trouble d'une révolution subite, pourvu que vous fussiez à portée de vous en prévaloir. Mais n'ayant rien d'arrêté, ni dans vos préparatifs, ni dans vos projets ; quand même d'heureuses conjonctures vous ouvriroient actuellement les portes d'Amphipolis ; vous n'y entreriez pas.

Je n'insiste donc pas davantage sur la nécessité où nous sommes tous, et dont je vous crois pleinement convaincus, de nous tenir prêts à bien faire dans l'occasion.

Mais, quels doivent être nos préparatifs ? Que nous faut-il de troupes ? Quels subsides pour

fait Démosthène, pour ne pas pécher contre cette bienséance, dont Cicéron veut que l'orateur fasse sa première loi. Car il y avoit des choses que les anciens n'osoient exprimer qu'en termes obscurs, ou adoucis, pour ne point prononcer ce qu'ils appeloient *verba malè ominata*, des paroles sinistres. On n'osoit dire à quelqu'un : *S'il vous arrive d'être tué, si vous venez à mourir.* On enveloppoit, autant qu'on le pouvoit, l'idée triste et odieuse d'une mort prochaine, ou même éloignée.

terisque id genus curis, quibus vos ex his incommodis liberatum iri puto. Exponam sanè quemadmodum, ea omnia quàm celerrimè et optimè procurari queant; id præfatus unum, vosque obtestatus, ut cùm omnia proposuero, tum demum ipsi judicetis; neque vos præjudicatâ opinione occupari patiamini; neque si quid novi apparatûs indicare videar, continuò me quispiam res in longum velle ducere suspicetur.

Non enim qui citò, qui hodie rem conficiendum clamitant, illi commodissimè loquuntur, si quidem iis quæ modò adsunt præsidiis rempublicam calamitate ac metu prohibere nullâ ratione possumus: sed is optimè consulit, qui docet quis belli apparatus, et quantus, et unde quæsitus, ac permanere tamdiu possit dum bello finem aut pax, si visa nobis fuerit utilior, aut victoria parta de hostibus attulerit. Sic enim felicitati publicæ in perpetuum consulemus. Hæc autem ita dicere constitui, ut per me liceat cuilibet, quodcumque aliud ipsi videbitur, in medium proferre. Ego quidem magna polliceor: quàm verè, ipsa res indicabit, vos judicabitis.

Primùm igitur, Athenienses, quinquaginta triremes instruendas censeo. Deinde, vos ita comparatos esse oportere, ut eas ipsimet, si sit opus, conscendatis. Ad hæc dimidiæ parti equitum idoneas ad illos deportandos triremes, et opportuna navigia confici jubeo; eaque omnia semper in promptu esse ad repentinas ejus è patrio regno irruptiones in Pylas, Chersonesum, Olyntum, et aliò quolibet, coërcendas.

Id enim planè faciendum est, ut sibi persuadeat, perpetuoque suspicetur, vos ex hoc

les faire subsister? Quels moyens, en un mot, avons-nous à prendre, et les plus prompts et les plus sûrs? J'entrerai dans ce détail, après vous avoir demandé une grâce, qui est, Athéniens, que pour vous déterminer sur ce que j'ai à dire, vous attendièz que j'aie tout dit. Jusque-là suspendez votre jugement, et si je vous parois d'abord exiger de nouveaux apprêts, ne croyez point que par-là j'éloigne la décision des affaires.

Je n'approuve pas, il est vrai, la précipitation de ceux qui veulent que promptement, à l'instant même, on marche à l'ennemi. Car nos forces, dans l'état où elles sont, ne nous le permettent pas. Mais à quoi présentement un orateur doit s'attacher, c'est à vous faire entendre ce qu'il vous faut de troupes, la qualité dont il vous les faut, et les moyens de fournir à leur entretien, jusqu'à ce que nous ayons, ou fait une paix avantageuse, ou remporté une pleine victoire, et mis d'une ou d'autre façon Athènes en sûreté pour jamais. Or voilà ce que porte mon avis. Permis à qui voudra, d'en ouvrir un autre. Pour moi, je promets beaucoup : le détail va faire voir si c'est sans fondement; vous en serez juges.

Premièrement je dis, Athéniens, qu'il faut armer cinquante galères, et vous résoudre à les monter en personne, quand il sera temps. Que de plus il faut pour la moitié de votre cavalerie, un nombre suffisant d'autres navires: et que tout cela soit toujours à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, que Philippe a coutume de faire aux Thermopyles, dans Chersonèse, à Olynthe, par-tout où il veut. Car mettons-lui bien cette idée dans l'esprit, que nous sortons de notre assoupissement; et que,

terisque id genus curis, quibus vos ex his incommodis liberatum iri puto. Exponam sanè quemadmodum, ea omnia quàm celerrimè et optimè procurari queant; id præfatus unum, vosque obtestatus, ut cùm omnia proposuero, tum demum ipsi judicetis; neque vos præjudicatâ opinione occupari patiamini; neque si quid novi apparatûs indicare videar, continuò me quispiam res in longum velle ducere suspicetur.

Non enim qui citò, qui hodie rem conficiendum clamitant, illi commodissimè loquuntur, si quidem iis quæ modò adsunt præsidiis rempublicam calamitate ac metu prohibere nullâ ratione possumus: sed is optimè consulit, qui docet quis belli apparatus, et quantus, et unde quæsitus, ac permanere tamdiu possit dum bello finem aut pax, si visa nobis fuerit utilior, aut victoria parta de hostibus attulerit. Sic enim felicitati publicæ in perpetuum consulemus. Hæc autem ita dicere constitui, ut per me liceat cuilibet, quodcumque aliud ipsi videbitur, in medium proferre. Ego quidem magna polliceor: quàm verè, ipsa res indicabit, vos judicabitis.

Primùm igitur, Athenienses, quinquaginta triremes instruendas censeo. Deinde, vos ita comparatos esse oportere, ut eas ipsimet, si sit opus, conscendatis. Ad hæc dimidiæ parti equitum idoneas ad illos deportandos triremes, et opportuna navigia confici jubeo; eaque omnia semper in promptu esse ad repentinas ejus è patrio regno irruptiones in Pylas, Chersonesum, Olyntum, et aliò quolibet, coërcendas.

Id enim planè faciendum est, ut sibi persuadeat, perpetuoque suspicetur, vos ex hoc

les faire subsister? Quels moyens, en un mot, avons-nous à prendre, et les plus prompts et les plus sûrs? J'entrerai dans ce détail, après vous avoir demandé une grâce, qui est, Athéniens, que pour vous déterminer sur ce que j'ai à dire, vous attendiez que j'aie tout dit. Jusque-là suspendez votre jugement, et si je vous parois d'abord exiger de nouveaux apprêts, ne croyez point que par-là j'éloigne la décision des affaires.

Je n'approuve pas, il est vrai, la précipitation de ceux qui veulent que promptement, à l'instant même, on marche à l'ennemi. Car nos forces, dans l'état où elles sont, ne nous le permettent pas. Mais à quoi présentement un orateur doit s'attacher, c'est à vous faire entendre ce qu'il vous faut de troupes, la qualité dont il vous les faut, et les moyens de fournir à leur entretien, jusqu'à ce que nous ayons, ou fait une paix avantageuse, ou remporté une pleine victoire, et mis d'une ou d'autre façon Athènes en sûreté pour jamais. Or voilà ce que porte mon avis. Permis à qui voudra, d'en ouvrir un autre. Pour moi, je promets beaucoup : le détail va faire voir si c'est sans fondement; vous en serez juges.

Premièrement je dis, Athéniens, qu'il faut armer cinquante galères, et vous résoudre à les monter en personne, quand il sera temps. Que de plus il faut pour la moitié de votre cavalerie, un nombre suffisant d'autres navires: et que tout cela soit toujours à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, que Philippe a coutume de faire aux Thermopyles, dans Chersonèse, à Olynthe, par-tout où il veut. Car mettons-lui bien cette idée dans l'esprit, que nous sortons de notre assoupissement; et que,

immani veterno excitatos, ut non ita pridem in Eubæam, et aliàs anteà in Halietum, atque adeò nuper in Pylas,. impetum esse facturos. Quod quidem etsi minimè faceretis; non erit tamen, mihi credite, non erit inutilis hic apparatus. Hunc saltem ex eo fructum capietis, ut ille vel quiescat coactus metu, cùm paratos esse vos resciverit, (resciet enim, sat scio; nam sunt nimio plures, qui de vestris ipsum consiliis certiorem faciant) vel ut vires vestras despiciens incautus opprimatur, si quidem nihil impedimento vobis erit quominus in ejus regionem, si tulerit occasio, vela faciatis.

Hæc igitur quæ dixi, et probare vos, et parare, oportet. Prætereà copiarum, aliquantulum in procinctu habendum censeo, quæ agitando assiduè bello illum malè habeant, ac macerent. Appage peregrinorum militum dena, si lubet, aut vicena millia exercitum conductitium, et per litteras accersitum; hunc volo qui civibus constet, cui certus commeatus à vobis suppeditetur, cui præsit unus aut plures, hic, ille, quemcumque vos illi præfeceritis, cui morem gerat, quem sequatur. Quænam verò istæ copiæ sint, quam multæ, unde commeatum habituræ, et quemadmodum ista omnia procuranda, dicam, et singula seorsum explicabo.

Et quidem, quod externos milites spectat, cavete ne admittatis id quod exitio semper vobis fuit, dum omnia minora et leviora justo censetis esse: neve sitis in decernendo magnifici: in exequendo tenues ac minuti: etsi minima præstare nihil vetat, modò istis minimis, quæ majora et ampliora sunt, adjiciatis.

comme autrefois dans l'Eubée, à Haliarte, et depuis peu encore aux Thermopyles, il va, peut-être, nous voir fondre sur lui.

Quand même vous en feriez moins que je ne dis, votre appareil de guerre ne laissera pas d'avoir son utilité, en ce que l'ennemi venant à l'apprendre (et il l'apprendra exactement, car il n'a parmi nous, il n'a que trop d'émissaires) venant dis-je, à l'apprendre, ou il en aura une peur capable de le tenir dans le devoir; ou s'il n'en fait nul cas, vous irez par mer à la première occasion, sans qu'aucun obstacle vous arrête, le surprendre en Macédoine.

Outre les prépatatifs, dont je viens de parler, et dont il faut que vous approuviez le plan, vous avez besoin de troupes, que vous puissiez avoir toujours à la main, pour harceler l'ennemi sans relâche. Je ne veux pour cela, ni dix mille, ni vingt mille étrangers. Point de ces grandes armées en papier. Je demande des troupes composées d'Athéniens qui dépendent absolument, ou d'un seul chef, ou de plusieurs, à votre choix; et que vous ayez soin de fournir à leur subsistance.

Mais de quelle espèce faut-il ces troupes? En quel nombre? Comment les faire subsister? Je répondrai à tout et par ordre.

Pour ce qui est donc des (1) étrangers à enrôler, ne retombez pas dans une faute qui souvent vous à nui; c'est d'aller toujours audelà du nécessaire; une magnificence outrée dans vos décrets, mais l'exécution nulle. Il vaut mieux commencer par peu; et quand on voit que ce peu ne suffit pas, y ajouter.

(1) On appeloit *Étranger* à Athènés, tout ce qui n'étoit point de l'Attique même : et *Barbare*, tout ce qui n'étoit point Grec.

Aio igitur universos milites esse bina millia oportere, sed in his Athenienses quingentos, quâcumque illi deligendi vobis ætate videbuntur, qui stipendia certo temporis intervallo faciant, non diuturno illo quidem, sed quatenus erit commodum, ut alii alios excipiant, illisque succedant. Cæteri, per me licet, externi sunto. Cum iis equites ducentos esse jubeo, quorum quinquaginta minimùm sint Athenienses, qui ad eumdem modum, quo pedestres copiæ, stipendia mereantur. Addantur illis necessariæ naves ad vectandos equos. Sit ita sanè. Quid præterea? celeres triremes decem adornentur, quippe cùm navibus utatur Philippus, opus sunt nobis triremes expeditæ, ut exercitus noster tutò navigare possit.

At enim quo tandem pacto commeatus illis omnibus copiis providebitur? Dicam, ac demonstrabo, postquam docuero cur sufficere hunc numerum copiarum putem, et cur cives in militiæ partem venire velim. Satis erit ea copiarum multitudo, cur? quia exercitum, qui acie instructâ confligere cum Philippo queat, colligere neutiquam nunc valemus. Prædonum more grassandum est, idque initium belli necessariò faciendum. Itaque nec immensas nobis esse copias (neque enim stipendia commeatusque suppetunt), nec prorsus exiguas esse oportet.

(1) Par une loi de Solon, mais qui n'étoit plus en vigueur du temps de Démosthène, aucun citoyen n'étoit exempt du service. Il étoit d'abord employé sur les côtes de

Or, je dis qu'en tout il vous faut deux mille hommes de pied, dont cinq cents seront Athéniens, que vous prendrez d'un âge (1) sortable, et que vous engagerez pour un certain temps, non pas bien long, mais limité comme vous le jugerez convenir: après quoi d'autres les remplaceront.

Joignons-y deux cents cavaliers, dont pour le moins cinquante soient Athéniens. Ils serviront aux mêmes conditions que l'infanterie, et vous leur fournirez les bâtimens nécessaires pour embarquer leurs chevaux.

Que faut-il encore? Une escorte de dix vaisseaux légers, afin que nos troupes en faisant leur trajet, ne soient pas inquiétées par la flotte de Philippe.

Mais ces troupes comment subsisteront-elles? C'est un point que je toucherai, du moment que je vous aurai dit pourquoi je me borne à un si petit nombre de soldats, et pourquoi je veux que des Athéniens servent en personne.

Je me borne à ce petit nombre de soldats, dans l'impossibilité où nous sommes de mettre actuellement sur pied une armée qui ose risquer une bataille. Tout ce que nous pouvons, c'est d'infester le pays ennemi par nos courses. Pour cette espèce de guerre, par où il faut commencer, n'ayons point trop de troupes, car elles manqueroient d'argent, et de vivres; mais aussi, n'en ayons pas trop peu.

l'Attique, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à vingt: et après il alloit servir au loin. Quant au temps où il avoit droit de quitter, plusieurs auteurs le fixent a quarante ans. Tout citoyen, au reste, lorsqu'il entroit au service, devoit prêter serment de fidélité. On peut en voir la formule dans l'Onomasticon de Pollux, liv. 8, chap. 9.

Cives autem misceri cum externo milite, et unà jubeo navigare, quòd, ut audio, cùm peregrinus, miles hujus urbis nomine an imperio, Corinthi olim esset, cui Polystratus, Iphicrates, Chabrias, et alii nonnulli præerant; vos arma pariter tulistis cum eo; junctique hoc demùm pacto Lacedæmoniorum opes fregistis.

Ex quo autem peregrinæ istæ copiæ per se ipsæ bella pro vobis gerunt, amicos æquè ac fæderatos debellant, unde hostium numerus vehementer accrevit: iidem postquam bellum sibi ab urbe impositum, et mandatum inchoârunt, ad Artabazum aut aliò quopiam navigant, nostro duce illos consequente. Quid enim agat? stipendia qui non solvit, imperare militi nemo potest.

Audite igitur quid fieri porrò jubeam. Volo et militibus et duci adimi causas omnes rei malè gerendæ: quod ita fiet, si numeretur militi merces; si præficiantur certi et è vestro genere milites, qui ducum velut inspectores sint. Nunc quidem ridiculi planè sumus. Quæret aliquis à vobis: pacem-ne agitis, Athenienses? Minimè gentium, dicetis: bellum cum Philippo gerimus. Et vero nonne creastis è vestris civibus decem centuriones, et duces, et tribunos, et magistros equitum duos?

Je demande qu'avec les étrangers on mêle de nos citoyens, et qu'ils s'embarquent tous ensemble; parce qu'autrefois, quand vous aviez des troupes étrangères à Corinthe, où Polistrate, Iphicrate, Chabrias, et d'autres encore les commandoient en votre nom, plusieurs Athéniens joignirent l'armée: et ainsi réunis, citoyens et étrangers, vous triomphâtes des Lacédémoniens.

Mais depuis que des étrangers sont employés seuls à faire la guerre pour vous, il n'y a que l'ami, que l'allié, qui souffrent de leurs hostilités. L'ennemi cependant va toujours en se fortifiant. Et ces étrangers à peine voient-ils la guerre commencée, qu'ils désertent. Ils (1) vont chez Artabaze, et par-tout ailleurs, plutôt que de rester à votre service. Le chef les suit avec raison; car ne les payant pas, il n'a point à leur commander.

Que veux-je donc? Que pour ôter et au chef et aux soldats, tout prétexte de mécontentement, il y ait toujours de quoi payer; et qu'avec les étrangers on mêle des citoyens, qui aient l'œil sur la conduite du chef.

Aujourd'hui, en vérité, notre politique est risible. Car si l'on vous demandoit: Athéniens, êtes-vous en paix? *Par Jupiter, non*, diriez-vous, *nous sommes en guerre avec Philippe.* Hé n'avez-vous pas effectivement nommé de vos citoyens, pour exercer toutes les charges nécessaires dans une armée.

(1) Athènes avoit dans l'Hellespont une armée toute composée d'étrangers; ils n'étoient point payés; ils quittèrent sans autre formalité pour aller joindre Artabaze, satrape de l'Asie mineure, révolté contre son maître le roi de Perse, et ils furent suivis de Charès, Athénien, leur général.

Sed quid isti tandem agunt, præter illum unum qui missus à vobis, totius belli dux et imperator fuerit? Cæteri urbem vobis obeunt solemni pompâ cum sacrificulis. Ut figuli ad ornatum delicata signa ex luto argillâque conflant, ita vos ad solemnes et ludicras, quæ in foro fiunt, transvectiones, non ad bellicum opus et laborem, centuriones facitis et tribunos. Nonne oportebat centuriones, nonne magistros equitum à vobis ipsis eligi, cæteros duces cives vestros esse, ut essent reverà copiæ civitatis? An qui in Lemnum navigaret, magistrum equitum, è vobis unum, et à vobis nominatim creatum esse oportuit: iis verò qui pro fortuna hujuc urbis gravissimo conflictantur bello, equitibus præesse Menelaum par est! Non hoc eò commemoro, quod homini detractum velim; sed eum certè, quisquis esset, à vobis creatum esse decuit.

Atque hæc à me rectè dici fortasse judicatis; sed de re pecuniariâ, quanta sit, unde sit petenda, audire præsertim lubet. Paucis id quoque conficio. Pecuniæ summa, quæ ad alendum hunc exercitum sit satis (de commeatu quippe militum duntaxat loquor) talenta sunt nonaginta, aut paulò plus eo: in decem celeres naves, talenta quadraginta: vicenæ minæ in navim singulis mensibus: totidem alia talenta

(1) Parce que ces officiers y avoient un rang, et y paroissoient avec les habits et les autres ornemens convenables à leurs dignités.

Mais de ces officiers, hors le seul que vous envoyez où est votre armée, tous les autres que font-ils ? Ils servent ici à décorer (1) vos fêtes, avec vos sacrificateurs.

Tels que des statuaires en argile, vous faites des guerriers pour la montre, non pour le service.

Quoi pour pouvoir dire qu'une armée est celle d'Athènes, ne faudroit-il pas que les principaux officiers qui s'y trouvent, fussent Athéniens.

Pour aller au secours de Lemnos, vous prenez le général de votre cavalerie : et au contraire, vous laissez à Ménélas, à un étranger, le commandement des troupes destinées à vous défendre vous-mêmes. Je ne vous dis point ceci pour attaquer le mérite de Ménélas. Je dis seulement que le général de votre armée, quel qu'il fût, devoit être pris d'entre vous.

Peut-être jugez-vous que j'ai raison jusqu'ici: mais nous êtes dans l'impatience de savoir où trouver des fonds; et ce qu'il en faut. Vous allez l'apprendre.

Toute l'armée que je vous propose de lever vous coûtera pour les vivres seulement, un peu au-delà (2) de quatre-vingt-dix talens : savoir, pour les dix vaisseaux légers, quarante talens, à vingt mines par mois pour chaque vaisseau,

(2) Une *drachme*, selon M. Dacier, pesoit ce que nous appelons un gros ; et il met le gros d'argent à dix sous.

Une *mine* valoit cent drachmes ; et par conséquent cinquante livres tournois.

Un *talent* valoit soixante mines ; et par conséquent trois mille livres tournois.

Ainsi la somme totale que Démosthène demande pour l'entretien de son armée, se monte à deux cent soixante et dix mille livres, en supposant toujours que le gros est à dix sous.

duobus militum millibus : denæ singulis militibus in mensem drachmæ pro cibariis : ducentis equitibus talenta duodecim : et tricenæ singulis in mensem drachmæ.

Quòd si quis fortè putet leve momentum in militum commeatu esse, errat. Pro certo enim habeo, si modò victus illis suppeditetur, eos reliquam stipendiorum et mercedis partem sibi ex ipso bello, sine nullâ vel Græcorum, vel sociorum injuriâ, paraturos. Ego cum illis meâ voluntate navigabo, quidlibet perferre ac pati certus, si aliter atque dico res eveniat. Age nunc, unde tandem pecunia, quam à vobis requiro, comparabitur? Accipite.

Ratio certa pecuniæ ad militarem commeatum inveniendæ.

Ea sunt, Athenienses, quæ nobis in mentem venêre. Vos, ubi sententias rogaveritis, quæcumque visa vobis fuerint, rata esse, inque opus continuò deduci, jubetote : ne litteris tantùm ac decretis, sed rebus ipsis, bellum geratis cum Philippo. Mihi verò ad belli totius et militaris apparatûs rationem tutò ineundam, nihil videtur esse opportunius, quàm si regionis in quam estis bellum deportaturi, situm diligenter exploratum habeatis.

Captat Philippus ventorum ac tempestatum omni opportunitatem, easque multò antè prospiciens ac præcipiens è sententiâ rem gerit. Etesias, hybernumque tempus observans, tum nos invadit cùm ad eum per ventos nobis aspirare non licet. Quamobrem convenit vos non collectis raptim navibus et auxiliis, quæ num-

autant pour les deux mille hommes de pied, à dix drachmes par mois pour chaque soldat : enfin pour les deux cents chevaux, douze talens, à trente drachmes par mois pour chacun d'eux.

Mais de pourvoir seulement aux vivres, c'est peu, dira-t-on. Et moi, pourvu que notre armée n'en manque point, je suis assuré que la guerre lui procurera d'elle-même tout le reste, sans que ni Grecs, ni alliés en souffrent. Je m'embarquerai, si l'on veut : et au cas que le succès me démente, ma tête en répondra.

Mais enfin, la somme que j'ai dite, comment la faire? le voici.

(On lit ici le mémoire de Démosthène sur le subside qu'il veut être ordonné, et après la lecture, il reprend son discours.)

Telle est, Athéniens, l'idée que j'ai conçue. Quand vous irez aux opinions, arrêtez-vous au parti le plus avantageux, et faites qu'enfin on batte Philippe, non plus avec des décrets et des lettres seulement, mais à main armée.

Pour mieux délibérer, et sur cette guerre, et sur les préparatifs, il vous est important, Athéniens, de considérer la situation du pays où il faut que vous portiez vos armes. Remarquez à cet égard comme Philippe profite des vents et des saisons, pour l'arrangement de ses desseins. Tandis que les vents Etésiens règnent, ou quand l'hiver est venu, c'est alors qu'il ouvre la guerre, parce qu'il nous sait dans l'impossibilité d'aller à lui. Vous avez donc besoin de troupes qui soient toutes prêtes, toujours à portée. Car de croire que dans l'occasion vous n'avez qu'à ramasser des soldats, et les

quam tempori adsunt, bellare, sed paratas semper in omnem eventum habere copias, quarum hyberna statio erit Lemnus, Thasus, Scyathus, aliæque in eadem ora insulæ, portubus, frumento, cæteroque commeatu abundantes.

Quo verò anni tempore illinc prodeundum, quando molles ad terram accessus, quibus fidendum ventis, cognoscere nullo negotio licebit. Erit illius, cui summam rerum mandaveritis, providere quibus copiis, quàm tempestivè utatur : vestrum nunc est ea quæ sunt vobis jam recitata, præstare.

Quòd si primùm, quas dico, pecunias suppeditaveritis; deinde milites, triremes, equites, aliaque id genus omnia comparaveritis; tum lege latâ quemquam à militiâ discedere vetueritis; ipsi colligendæ, dividendæque pecuniæ curam in vobis susceperitis; denique rationem administrati belli, ab imperatore vestro repetatis; illuscescet illa dies, quæ molestis et inutilibus vestris consultationibus finem aliquando imponat.

Accedit illa quoque utilitas, quòd hostem maximâ suorum proventuum parte spoliabitis. Quo tandem pacto? Nimirùm ille prædâ, quam sociis vestris aufert, quorum naves toto mari spoliat, rapitque, dives habet unde belli contra vos gerendi sumptus alat.

Quid erit præstereà commodi? Illud longè maximum, quòd ab ejus incursionibus damnoque capiendo procul sitis; non jam ille ut nuper impetum in Lemnum, in Imbrum fecit, indeque cives vestros captivos asportavit, verùm etiam abactis ad Geræstum navibus, immensam

faire partir, c'est vouloir n'y être jamais à temps.

Vous pourrez faire hiverner vos troupes à Lemnos, à Thase, à Sciathe, et dans les autres îles voisines, qui ont des ports, abondance de vivres, tout ce qu'il faut à des gens de guerre.

Vos vaisseaux étant à l'abri dans ces ports, et vos soldats ne s'éloignant point des villes maritimes, il vous sera aisé de profiter du vent, pour mettre à la voile sans nul risque.

Quant aux entreprises, elles dépendent des conjonctures? et il faut s'en reposer sur celui que vous avez revêtu de votre autorité.

Mais pour vous, Athéniens, votre affaire est d'accomplir ce qui est porté dans le mémoire qu'on vous à lu. Si vous faites les fonds que je demande, et c'est par où il faut commencer: si ensuite, quand vous aurez votre infanterie, vos galères, et votre cavalerie, vous exigez de toute l'armée, par une loi expresse, la continuité du service: et qu'enfin, vous faisant vous-mêmes les trésoriers et les distributeurs de vos fonds, vous obligiez le chef de vos troupes à vous rendre compte de sa conduite, vous cesserez dès lors, et de toujours délibérer, et de ne rien faire.

Par-là en même-temps, vous retrancherez à Philippe le plus fort de ses revenus. Comment? En le mettant hors d'état de continuer ses pirateries, qui appauvrissent vos alliés, et qui lui apportent de quoi soutenir la guerre qu'il vous fait.

Que gagnerez-vous encore; de n'être plus exposés à ses insultes: comme quand il surprit Lemnos et Imbros, d'où il emmena vos citoyens captifs: comme quand à Géreste;

pecuniæ vim collegit ; ac demùm in Marathonem excendens, inde sacram triremem adduxit. Quæ dedecora et detrimenta, neque vos impedire, nec in tempore, ut maximè statueratis, adesse potuistis.

Age verò, quid esse causæ censetis, Athenienses, cur Panathenæorum, cur Bacchanalium festi dies semper indicto et suo tempore celebrentur? sive principes civitatis, et rerum istarum gnari, sive privati ac imperiti curam illorum sortiantur; ac sumptus quidem in illas ferias tanti fiant, quantos una classis adornata postularet; tantâ porrò mole, tanto apparatu res geritur, quantum in Græciâ reliquâ videre non est. At verò cùm classes aliquem in locum destinamus, nulla tempori venit, non Methonem, non Pegasas, non Potidæam. Nimirùm quia ista quidem, quæ ad festorum apparatum pertinent, omnia sancita legibus ac definita sunt : multò antè unusquisque novit, quis in quâ tribu, chori et musicæ, quis gladiatorum et pugilum curam sit habiturus, quid à quo, et quando sumendum sit. Nihil non expensum, nihil non constitutum est, neglectum nihil, aut omissum.

Quæ verò ad bellicam rem et apparatum spectant, incomposita, indefinita omnia, nullis

(1) Ils avoient deux galères sacrées, l'une desquelles passoit pour être celle où Thésée s'étoit embarqué, lors-

ayant enveloppé vos vaisseaux, il fit des prises inestimables : comme quand il descendit à Marathon, et vous enleva la galère (1) sacrée.

Toutes ces insultes, vous n'avez pu les empêcher, parce que le secours, que vous auriez eu dessein d'envoyer, seroit arrivé trop tard.

Pourquoi vos (2) Panathénées et vos Bacchanales, dont la somptuosité passe tout ce qu'on voit ailleurs, et qui vous coûte plus que jamais flotte ne vous coûta? pourquoi, Athéniens, ces deux fêtes ne manquent-elles point d'être célébrées au temps prescrit, soit que des personnes intelligentes, soit que des ignorans s'en mêlent; et qu'au contraire toutes vos flottes, témoin celle qui alloit à Méthone, celle qui alloit à Pégase, celle qui alloit à Potidée, n'arrivèrent jamais qu'après coup.

Parce qu'à l'égard de vos fêtes, les lois ont pourvu à tout; en sorte que long-temps auparavant, chacun sait qui est préposé dans sa tribu, et sur les musiciens et sur les Athlètes : quand, par les mains de qui, et combien un acteur doit toucher, et ce qu'il doit faire. Tout a été prévu, tout a été réglé avec soin.

Mais pour vos armemens, point de règle, point de loi, point d'ordre. Au premier bruit

qu'il alla en Crète attaquer le Minotaure. On ne les faisoit voguer que pour de grandes causes, et avec de grandes cérémonies. A la superstition près, ces deux galères étoient à Athènes ce qu'est aujourd'hui le Bucentaure à Venise.

(2) *Panathénées*, fêtes en l'honneur de Minerve, déesse tutélaire d'Athènes et de toute l'Attique.

Bacchanales, fêtes, comme on le voit assez par leur nom, en l'honneur de Bacchus.

legibus certis, regulisque sunt fixa. Itaque simul atque increpuit aliquid, magistros navium creamus, et facultatem iis damus oneris istius in alium rejiciendi : tum de comparandæ pecuniæ ratione deliberamus. Sub hæc, placet in naves imponi nescio quos quà recens in urbe, quà foris extra urbem habitantes; mox cives succenturiari, et ad illos supplendos navigare decernimus.

Dum hæc geruntur, causa interim, cur navigetur, est nulla : tempus rei gerendæ in apparando consumptum est; avolat illa gubernatrix rerum, occasio, tarditatemque nostram et segnitiem non expectat. Quas verò paratas fore putabamus, nihil moliri possunt copiæ; elapsâ opportunitate jacent. Hoc animos addit Philippo, scilicet cujus hæ ad Eubœos, plenæ conviciorum, et insolentissimi fastûs, litteræ sunt.

Ea quæ audivistis, Athenienses, vera sunt magnam partem, id quod utinam ne esset! atque adeò minimè ad audiendum jucunda. Verùm si quis, dum res molestas, ne mœrorem afferat, obruit silentio, ipsas delere quoque, ac earum damna sarcire posset; sanè ad gratiam et voluptatem loqui præstaret. Sin verò illa quæ intempestivè quæritur voluptas orationis, damnum reipsâ et perniciem affert : pudeat vos, Athenienses, vobis ipsis verba dare, et calamitatum vestrarum mentione in aliud tempus, et curatione dilatâ, vulnus fortunis gravissimum et certissimum imponere.

An non hoc intelligitis? qui bello feliciter uti velit, huic faciendum esse, ut fortunam

de quelque mouvement, on établit des armateurs, on leur souffre de proposer des échanges, on rêve aux moyens de trouver des fonds. Ensuite, on fait un décret pour obliger les étrangers et les affranchis à s'embarquer ; et s'ils ne suffisent pas, on y supplée par des citoyens. Pendant tous ces délais, les places que vous alliez secourir, sont prises. On a perdu en préparatifs, le temps où il falloit agir. Car l'occasion, et c'est elle qui décide, ne consulte point notre lenteur. Vous comptiez sur le succès de vos soldats, et les conjonctures qu'ils trouvent en arrivant, leur font sentir qu'ils ne peuvent rien.

Aussi voit-on que Philippe, dans une lettre qu'il écrit aux Eubéens, vous traite avec le dernier mépris.

(*Ici Démosthène fait lire cette lettre, qui n'est point venue jusqu'à nous, et il continue ensuite son discours.*)

Vous ne vous êtes que trop attirés une partie de ces outrages, dont il vous est dur, Athéniens, d'entendre le récit. A la vérité, si de supprimer des choses attristantes, c'étoit faire qu'elles ne fussent pas, nous ne devrions nous étudier qu'à plaire dans nos discours. Mais si c'est réellement vous perdre, que de vous flatter à contre-temps, il vous est honteux, Athéniens, d'aimer à être séduits, de reculer toute opération nécessaire, sous prétexte qu'elle ne vous est pas agréable ; et de ne vouloir pas comprendre qu'à la guerre il faut, non point se

et eventus rerum varios quasi ducat, non sequatur, utque imperator quilibet exercitum, sic ille res antecedat : adeò ut ea fiant quæ ipsi visa fuerint, non quæ facere casus ipsum necessitasque coëgerit. At vos, ô cives, copias omnium habetis maximas et fortissimas, naves, milites, equitatum, pecunias, et reditus amplissimos, neque his omnibus tamen ad hanc usque diem in loco usi estis.

Omninò barbarorum pugilum ritu decertatis cum Philippo. Si quis illorum percutitur ab altero, semper ad plagam recurrit ; si aliunde feriatur, eò manum convertit : sed præcurrere in adversarium, illi se fidenter objicere, contra illius petitiones munire sese, neque possit, neque velit. Affertur Philippum esse in Chersoneso : statim illuc ire auxilio decernitis. In Thermopilis, vel alio quopiam in loco ? Ultrò citròque trepidi cursitatis, quocumque ille vestra arma, tanquam imperator vester, detorserit.

Ita nihil in bellica re, quod vobis utile sit, consulitis, nihilque providetis, antequam facinoris aliquid hostem, vel moliri, vel molitum esse resciatis. Atque hæc antè fortasse facere licuit : neutiquam nunc licet, in tantum adductæ res discrimen sunt.

Mihi verò videtur superûm aliquis, Athenienses, quem urbis dedecus ac pudor tangit, hanc Philippo mentem injecisse, ut nova in dies incepta designaret. Nam si contentus iis quæ antè cepit ac diruit, quiescere statuisset, nihilque agitare novi ; essent qui sat bellè

laisser commander aux évènemens, mais les prévenir. Que comme un général marche à la tête de ses troupes, aussi de sages politiques doivent-ils marcher, si j'ose ainsi dire, à la tête des affaires; en sorte qu'ils n'attendent pas l'évènement, pour savoir quelles mesures ils ont à prendre; mais que les mesures qu'ils ont prises, amènent l'évènement.

Vous êtes, Athéniens, les plus forts de tous les Grecs en vaisseaux, en cavalerie, en infanterie, en revenus; et vous ne savez vous prévaloir de rien à propos.

Vous faites dans vos guerres avec Philippe, comme fait un barbare, quand il lutte. S'il reçoit un coup, il y porte aussitôt la main. Le frappe-t-on ailleurs? il y porte la main encore. Mais de parer le coup qu'on lui destine, ou de prévenir son antagoniste, il n'en a pas l'adresse, et même il n'y pense pas. Vous pareillement, si vous entendez dire que Philippe s'est jeté sur la Chersonèse, vous y envoyez du secours : s'il est aux Thermopyles, vous y courez : s'il tourne de quelque autre côté, vous le suivez, à droite, à gauche, comme si vous étiez à ses ordres. Jamais de projet arrêté, jamais de précaution. Vous attendez qu'une mauvaise nouvelle vous mette en mouvement.

Autrefois, peut-être, vous pouviez sans risque vous gouverner ainsi, mais le moment décisif est venu, il faut une autre conduite.

Pour moi, Athéniens, je me persuade que cette humeur inquiète, qui dévore Philippe, lui est inspirée par quelque dieu, sensible à notre honte. Car si, content de ce qu'il a envahi, Philippe devoit s'en tenir là, et renoncer à de nouveaux projets : quelques-uns

nobiscum agi existimarent, etsi ob nostram inertiam, ob nostra dedecora, ludibrium toti meritò Græciæ debeamus. Nunc verò cùm aliud ex alio machinetur, nihilque sit ei satis, spes est fore, ut excutiat vobis feralem hunc veternum, nisi penitùs vobis ipsi desperastis.

In quo demiror nemini venire hoc in mentem, bellum à vobis inchoatum fuisse ad ultionem à Philippo repetendam: nunc verò in eo desinere, ut nihil detrimenti à Philippo capiamus. Sed ille tamen hìc non stabit, nisi quis ipsi moras injiciat. Et hoc lenti expectabimus? et bene rem se habere putabitis, si triremes vacuas, si spes à nescio quo datas mittatis? Non potiùs exscendimus? non ipsi nunc denique cum civium in militiam adscriptorum parte imus? non impetum in ejus regionem facimus?

Roget fortè quispiam ubi classem appellemus? Bellum ipsum viam aperiet, Athenienses, et quid in ejus fortunis imbecillum vitiosumque sit, ostendet, modò rem aggrediamur. Sin domi sedebimus, auresque vacuas oratoribus in se invicem convicia jactantibus et crimina, præbebimus, omnia pessum ibunt. Equidem id confirmo, quòcumque pars aliqua civitatis naviget, etsi tota non adsit, fortunam illi præsentesque deos adfuturos. At quòcumque unum aliquem tantùm imperatorem, et inania decreta,

de vous, ou je me trompe fort, consentiroient à oublier qu'il nous a couverts d'ignominie, et que nous sommes l'opprobre des Grecs. Mais heureusement rien ne l'assouvit, son ambition croît toujours, et peut-être vous réveillera-t-il enfin, à moins que vous ne vous soyez entièrement livrés au désespoir.

On ne pense point, et c'est ce que j'admire, on ne s'indigne point de voir qu'une guerre commencée pour nous venger des outrages que Philippe nous a faits, se termine par souhaiter qu'il cesse de nous en faire. Mais non, il ne cessera pas, s'il n'y est contraint.

Et nous attendrons tranquillement ? Vous croirez que tout ira bien, pourvu que vous fassiez partir des galères vides, et qu'un téméraire vous réponde du succès ? Nous ne nous embarquerons pas ? Il n'y aura pas de nos citoyens qui prennent les armes, et qui par leur présence animent enfin l'étranger ? Notre flotte ne descendra pas chez l'ennemi ?

Par où l'aborder, dira-t-on ? Eh la guerre, Athéniens, la guerre elle-même vous en découvrira les endroits foibles, si vous les cherchez.

Mais si, renfermés dans vos murailles, vous n'avez d'attention que pour des harangueurs, qui se déchirent perpétuellement les uns les autres, vous ne ferez jamais rien d'utile.

Quelque part que marchent nos troupes, si elles sont, je ne dis point toutes composées, mais du moins mêlées de citoyens, je m'assure que la bienveillance des dieux et de la fortune combattra pour nous. Mais quand il n'y a d'Athénien que le général ; et quand on le fait partir avec un décret frivole, et avec des

spesque à tribunalibus vestris, et isto foro sumptas miseritis, irritæ spes et vota nostra cadent.

Hinc ille sociorum nostrorum pavor, illa hostium ludibria, cùm ejusmodi classes adornamus. Non est, ut vir unus belli molem tantam, quantam illi imponitis, administret : dare verba, polliceri, hunc illumve accusare licet: ex eo fonte rerum labes illa fluxit. Quid aliud autem expectandum fuit? Quippe ubi dux infelicis exercitûs è peregrinis mercenariisque militibus conflati victus fuerit, prosiliunt hùc bene multi, qui hominem falsis criminibus tanquam negotii malè gesti reum deferant; vos in illum tanquam dictâ causâ, è vestigio sententiam quamcumque libuerit, fertis.

Huic malo quæ fieri medicina tandem potest? Una, si, ô Athenienses, eosdem et milites et testes rerum in bello gestarum esse jubeatis, mox in urbem se conferre, et esse judices apud quos de re malè gestâ dicatur; ut non vestra tantùm audiatis, sed coràm eadem ipsi videatis. Nunc autem eò dedecoris et flagitii ventum est, ut vestrorum imperatorum quilibet bis ter-ve capitis apud vos causam dicat, qui apud hostes caput in discrimen vel semel offerre ausus non sit. Ita furciferorum latronumque ritu perire, quàm imperatorum obire partes malunt : quippe sceleratos sententiâ judicis, duces hostium ferrò mori decet.

Apud vos interim quid agitur domi? Alii obambulantes dictitant Philippum cum Lacedæmoniis agere de Thebis evertendis; in eoque

espérances

espérances dont il n'a pour garant que la tribune ; rien de ce qui doit se faire, ne se fait.

Autant ces sortes d'armemens excitent la risée de vos ennemis, autant ils consternent vos alliés. Car un homme seul ne sauroit, non, il ne sauroit porter tout le faix dont vous le chargez. Il ne pourra que donner de belles paroles : et quand il aura été battu, en rejeter la faute sur l'un ou sur l'autre. Toutes vos entreprises ont échoué par-là. Et devez-vous effectivement vous promettre un autre succès ? Vous donnez à de pauvres étrangers un chef qui n'a pas de quoi les payer ; il succombe ; aussitôt on vient hardiment vous en faire ici de fausses relations ; et vous, sur des ouï-dire, vous l'absolvez, ou le condamnez au hasard.

Or le remède, quel est-il ? Que vous-mêmes, Athéniens, vous alliez servir en personne ; et qu'après avoir été les inspecteurs de vos généraux durant la campagne, vous soyez leurs juges au retour.

Vous ne devez point vous fier à de simples rapports, il faut voir de vos yeux ce qui se passe dans vos armées, et sur-tout aujourd'hui qu'il ne reste nul honneur parmi ceux qui les commandent. Trop lâches pour exposer une seule fois leur vie dans les combats, ils ne craignent point de l'exposer deux et trois fois dans vos jugemens, et ils préfèrent à une fin glorieuse, le sort d'un brigand et d'un scélérat. Car à des scélérats, c'est une sentence qui leur ôte la vie ; mais à des guerriers, ce doit être l'épée de l'ennemi.

Quelques-uns de vos nouvellistes répandent, que Philippe travaille avec Lacédémone à ruiner Thèbes, et à changer le gouvernement de nos républiques : d'autres, qu'il a envoyé

esse ut respublicas convellat : alii missos ab eo legatos ad regem : alii Illyricorum urbes ab eodem mœnibus propugnaculisque firmari : alii denique aliud comminiscentes concursamus. Ego quidem sic existimo, Athenienses, hominem rerum gestarum magnitudine impotentem et ebrium plurima id genus somnia sibi in animo fingere, præsertim cùm neminem, à quo prohiberi possit, aspiciat, et ipsâ per se ambitione ad audendum efferatur. Nihilominus tamen haud arbitror eum sua sic instituere consilia, ut quid acturus sit, exploratum habeant fabulatores, quibus apud nos nihil est dementius.

Nos verò hæc missa faciamus : illud consideremus ac planè intelligamus eum hostem esse, nos ab illo spoliari, ac tandiu tot contumeliis affici : quidquid in aliis posuimus aliquando spei, hoc totum in nostram perniciem conversum fuisse : ut nobis unis spes esse nostras, ac præsidia : sin bellum gerere in hostico solo noluerimus, nos coactum iri posteà fortasse illud gerere in nostro : hæc inquam, si altis mentibus defigamus, et quid à nobis respublica postulet agnoscamus, et inanes gerronum istorum nugas valere jubebimus. Non enim quid aventurum sit, spectandum est : sed hoc prorsùs intelligendum, omnia pejorem in partem eventura, nisi omnibus animis incubatis in rempublicam, et suum quisque munus sedulò ac diligenter impleatis.

Ego cùm nunquam aliàs ad gratiam loqui solitus sum, maximè si quid alienum à vestris commodis rationibusque cognovi : tum verò quæ visa mihi sunt hodie, candidè ac apertè, simulque audacter et liberè sum elocutus. Satis intelligo quanti vestrâ omnium referat, ut si

un ambassadeur au roi (1) : d'autres qu'il fortifie des places en Illyrie : chacun de nous invente sa fable, et la promène. Pour moi, de par les dieux, je veux bien croire, Athéniens, qu'enivré de ses grands exploits, il se laisse aller à de pareilles rêveries, d'autant plus que dans toute la Grèce il ne voit personne qui lui fasse tête. Mais, de par Jupiter, je ne croirai point qu'il mène ses projets, de telle sorte que nos plus sottes gens les pénètrent. Or, nos plus sottes gens, ce sont nos faiseurs de nouvelles.

Mais si laissant leurs songes à part, nous considérons que Philippe est notre ennemi ; qu'il s'empare de nos biens ; que depuis longtemps il nous outrage ; que tous les secours dont nous nous étions flattés, ont tourné contre nous ; qu'il ne nous reste d'espérance qu'en nous-mêmes ; que pour différer à porter la guerre au loin, nous nous exposons à l'avoir dans l'Attique ; si nous faisons, dis-je, toutes ces réflexions, alors nous connoîtrons nos véritables devoirs, et nous fermerons l'oreille à de vains discours. Car il ne faut point que de frivoles conjectures nous arrêtent, quand il est clair que si nous manquons de prévoyance et d'activité, nous périrons.

Pour moi, qui jamais ne cherchai à vous plaire, si ce n'est autant que vos intérêts me l'ont permis, je viens de vous dire librement, et sans adoucissement, ma pensée. Heureux si, comme il vous est salutaire de recevoir les

(1) Ainsi nommoit-on tout court, le roi de Perse ; ou quelquefois on disoit, *le Grand Roi.*

quæ sunt in rem vestram, audiatis ; verùm illud rescire quoque velim, an hoc perindè illi qui ea dicat, usui futurum sit. Libentiùs multò perorassem. Nunc, etsi quid mihi inde futurum sit, ignorem ; qui tamen habui persuasum è re vestrâ esse, ut ea, quæcumque dixi, præstaretis, ultrò ad dicendum accessi. Vincat ea sententia, quæ vobis omnibus est maximè profutura.

EX ELEGIIS
OVIDII EXULANTIS.

CARMINA proveniunt animo deducta sereno :
Nubila sunt subitis tempora nostra malis.
Carmina secessum scribentis et otia quærunt :
Me mare, me venti, me fera jactat hyems.
Carminibus metus omnis abest : ego perditus ensem
Hæsurum jugulo jam puto jamque meo.

DUM petit infirmis nimium sublimia pennis
Icarus, Icarias nomine fecit aquas.

DII maris et cœli, quid enim nisi vota supersunt?
Solvere quassatæ parcite membra ratis ;

meilleurs conseils, il l'étoit de même à l'orateur de vous les donner. J'en aurois redoublé ma confiance, si je l'avois cru. Mais enfin, de quelque manière que vous preniez mon opinion, il m'a suffi de la croire avantageuse, pous me sentir obligé à vous la dire. Puisse l'emporter celle qui doit vous être la plus utile à tous !

FRAGMENS DES ÉLÉGIES D'OVIDE EXILÉ.

Trad. de l'abbé LÉZEAU.

LA poésie demande un esprit calme et tranquille ; rien de plus orageux que mes jours, par la multitude des maux qui m'ont assailli tout-à-coup.

Quand on fait des vers on cherche la solitude et le repos ; mais je suis battu des flots, des vents et de la tempête. Tout poëte qui veut travailler avec succès, doit être exempt de trouble et d'inquiétude ; mais moi tout éperdu, je crois à chaque moment me voir une épée à la gorge ; déjà prête à me percer.

ICARE pour avoir voulu voler trop haut sur des ailes trop foibles, a laissé son nom à une mer fameuse par sa chûte.

DIEUX du ciel et de la mer, c'est vous que j'implore ; car enfin dans l'extrémité où je me trouve, quelle autre ressource pour moi que de faire des vœux ? Epargnez

Neve, precor, magni subscribite Cæsaris iræ;
  Sæpè, premente deo, fert deus alter opem.
Mulciber in Trojam, pro Troja stabat Apollo:
  Æqua Venus Teucris, Pallas iniqua fuit.
Oderat Æneam propior Saturnia Turno,
  Ille tamen Veneris numine tutus erat.
Sæpè ferox cautum petiit Neptunus Ulyssem:
  Eripuit patruo sæpè Minerva suo.

Me miserum, quanti montes volvuntur aquarum!
  Jamjam tacturos sidera summa putes.
Quantæ diducto subsidunt æquore valles!
  Jamjam tacturas Tartara nigra putes.
Quocumque aspicio, nihil est nisi pontus et æther,
  Fluctibus hic tumidus, nubibus ille minax.
Inter utrumque fremunt immani turbine venti;
  Nescit cui domino pareat unda maris.

Ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
  Tempore sic duro est inspicienda fides.
Dum juvat et vultu ridet Fortuna sereno,
  Indelibatas cuncta sequuntur opes.
At simul intonuit; fugiunt, nec noscitur ulli,
  Agminibus comitum qui modo cinctus erat.

Scire meos si quis casus desideret omnes,
  Plus, quàm quod fieri res sinit, ille petit.

donc grands Dieux, mon fragile vaisseau déjà si maltraité ; n'achevez pas de le mettre en pièces : non, je vous prie, ne secondez pas la colère du grand César. Souvent il arrive que quand un dieu nous persécute, un autre dieu nous protège. Vulcain se déclara contre Troye, et Apollon prit sa défense. Vénus favorisa les Troyens, et Pallas leur fut contraire. Junon si propice à Turnus, haïssoit mortellement Enée ; celui-ci cependant sous la garde de Vénus étoit en sûreté. Souvent Neptune en courroux attaqua le fin et adroit Ulysse, mais toujours Minerve sut le dérober à ses coups.

QUELLES horribles montagnes d'eau je vois rouler les unes sur les autres ! on diroit qu'elles vont s'élancer jusqu'au ciel. Mais quels profonds abîmes se creusent sous mes pieds, quand les flots s'abaissent ! qui ne croiroit qu'ils vont se précipiter jusqu'aux enfers.

De quelque côté que je tourne les yeux, rien ne se présente à moi que la mer et le ciel ; l'une toute grosse de ses flots écumans, et l'autre chargé de nuages menaçans. Les vents déchaînés frémissent entre-deux avec un mugissement épouvantable. L'onde ne sait plus à quel maître elle obéit.

DE même que l'or fin s'éprouve par le feu, ainsi la fidélité des vrais amis s'éprouve dans l'adversité. Tandis que la fortune nous rit et nous regarde avec un visage serein, tout le monde nous suit en foule, ou plutôt nos richesses qui n'ont encore reçu aucune atteinte : mais dès que le tonnerre gronde sur nos têtes, tout s'enfuit, tout disparoît autour de nous. Tel qu'on voyoit il y a peu de jours entouré d'un nombreux cortége, aujourd'hui le voilà seul, on ne le connoît plus.

SI quelqu'un veut savoir en détail toutes mes infortunes, il en demande plus qu'il n'est possible de lui dire. Que l'on compte les étoiles dont le ciel est parsemé, les

Tot mala sum passus, quot in æthere sidera lucent:
  Parvaque quot siccus corpora pulvis habet.
Multaque credibili tulimus majora: ratamque
  Quamvis acciderint, non habitura fidem.

PRO duce Neritio docti mala nostra Poetæ
  Scribite; Neritio nam mala plura tuli.
Ille brevi spatio multis erravit in annis
  Inter Dulichiasque Iliacasque sinus.
Nos freta sideribus notis distantia mensos
  Sors tulit in Geticos Sarmaticosque domos.
Ille habuit fidamque manum, sociosque fideles:
  Me profugum comites deseruêre mei.
Ille suam lætus patriam victorque petebat:
  A patria fugio victus et exul ego.

DONEC eris felix, multos numerabis amicos,
  Tempora si fuerint nubila, solus eris.
Adspicis, ut veniant ad candida tecta columbæ:
  Accipiat nullas sordida turris aves.
Horrea formicæ tendunt ad inania nunquam;
  Nullus ad amissas ibit amicus opes.
Utque comes radios per Solis euntibus umbra,
  Cùm latet hic pressus nubibus, illa fugit.
Mobile sic sequitur fortunæ lumina vulgus:
  Quæ simul inductâ nube teguntur, abit.

SI saperem, doctas odissem jure sorores,
  Numina cultori perniciosa suo.

grains de poussière répandus sur la surface de la terre ; et l'on saura le nombre des maux qui m'accablent : ce que j'ai souffert passe toute créance ; et mes malheurs qui ne sont que trop réels, seront regardés un jour comme des songes et des fables.

FAMEUX Poëtes, laissez-là votre Ulysse, chantez mes aventures ; j'ai plus essuyé de traverses que n'en essuya jamais Ulysse. Ce héros, il est vrai, erra long-temps dans un assez petit espace de mer entre Troye et la Grèce ; mais moi, après avoir traversé des mers immenses, au-delà des étoiles qui nous sont connues, mon malheureux sort m'a enfin jeté sur les rivages Gétiques et Sarmates : Ulysse fut toujours escorté d'une troupe de serviteurs fidèles qui ne le quittèrent jamais ; pour moi, tout m'a abandonné au temps de ma disgrâce : Ulysse retournoit chez lui triomphant et victorieux ; moi vaincu et fugitif, je me vois exilé de ma patrie.

TANDIS que vous serez heureux, vous aurez des amis à foison ; mais si les temps changent et deviennent nébuleux, vous resterez seul abandonné de tous.

Voyez comme les colombes volent en troupe vers le colombier tout neuf et nouvellement blanchi : une fuye mal-propre n'attire point les pigeons. Jamais les fourmis ne frayent vers des greniers qui sont vides ; ainsi nul ami pour un homme sans biens. Comme l'ombre accompagne toujours celui qui marche au soleil, et qu'elle disparoit dès que le ciel se couvre ; ainsi le peuple toujours inconstant suit le brillant de la fortune, et au premier nuage il s'enfuit.

SI j'étois sage, je haïrois toute ma vie les doctes sœurs, divinités fatales à quiconque leur fait la cour. Mais tel est mon malheur ou plutôt ma folie ; je tourne encore mes pas vers l'écueil où je donnai tant de fois. De même

At nunc (tanta meo comes est insania morbo)
Saxa meum refero rursus ad icta pedem.
Scilicet et victus repetit gladiator arenam;
Et redit in tumidas naufraga puppis aquas.
Forsitan ut quondam Teuthrantia regna tenenti,
Sic mihi res eadem vulnus opemque feret.
Musaque, quam movit, motam quoque leniet iram:
Exorant magnos carmina sæpe deos.

Si quoties homines peccant, sua fulmina mittat
Jupiter; exiguo tempore inermis erit.
Hic ubi detonuit, strepituque exterruit orbem,
Purum discussis aera reddit aquis.
Jure igitur genitorque deûm rectorque vocatur:
Jure capax mundus nil Jove majus habet.

Tam procul ignotis igitur moriemur in oris;
Et fient ipso tristia fata loco.
Nec mea consueto languescent corpora lecto:
Depositum nec me qui fleat, ullus erit.
Nec dominæ lacrymis in nostra cadentibus ora
Accedent animæ tempora parva meæ.
Nec mandata dabo; nec cum clamore supremo
Labentes oculos condet amica manus.
Sed sine funeribus caput hoc, sine honore sepulcri
Indeploratum barbara terra teget.

Utinam pereant animæ cum corpore nostro,
Effugiatque avidos pars mihi nulla rogos!

qu'un athlète vaincu rentre encore dans la lice, ou qu'un vaisseau après le naufrage se remet en pleine mer. Enfin peut-être aurai-je le même sort que Téléphe roi de Misie; ce qui m'a blessé me guérira: la Muse qui a irrité mon prince contre moi, pourra bien l'apaiser. Ce n'est pas ici la première fois que la douce harmonie des vers a pu calmer le courroux des plus grands dieux.

Si toutes les fois que les hommes pèchent, Jupiter lançoit sa foudre, Jupiter seroit bientôt sans armes: mais après que ce puissant dieu a effrayé le monde de son tonnerre, aussitôt les nuages se dissipent devant lui, la pluie cesse, et le ciel par son ordre devient calme et serein. C'est donc à juste titre qu'on le nomme le père et le maître des dieux; et ce n'est pas trop de dire que ce vaste univers ne renferme rien dans son enceinte de plus grand que Jupiter.

Il faut donc mourir à l'extrémité du monde, mourir dans un pays obscur et inconnu, afin que le lieu même de sa mort la rende plus affreuse et plus déplorable. Ainsi donc mon corps languissant ne reposera plus dans son lit ordinaire: ainsi quand je serai désespéré, prêt à rendre le dernier soupir, il n'y aura personne qui pleure autour de moi; les larmes d'une chère épouse répandues sur mes joues, n'arrêteront point pour quelques momens mon ame fugitive. Je ne pourrai déclarer mes dernières volontés; et lorsqu'un dernier cri aura annoncé mon trépas, nulle main chérie ne me fermera les yeux; ainsi un peu de terre seulement jetée au hasard sur mon misérable corps, sans cérémonies funèbres, sans que personne m'honore de ses larmes, feront tout l'appareil de ma sépulture dans ce pays barbare.

Ah! puisse mon âme périr avec mon corps, qu'aucune partie de moi-même n'évite les flammes du bucher. Si

Nam si morte carens vacuam volat altus in auram
  Spiritus, et Samii sunt rata dicta senis.
Inter Sarmaticas Romana vagabitur umbras;
  Perque feròs manes hospita semper erit.
Ossa tamen facito parvâ referantur in urnâ:
  Sic ego non etiam mortuus exul ero.
Nec vetat hoc quisquam: fratrem Thebana peremptum
  Supposuit tumulo rege vetante soror.
Atque ea cum foliis et amomi pulvère misce:
  Inque suburbano condita pone loco.
Quosque legat versus oculo properante viator,
  Grandibus in tumuli marmore cæde notis.
Hîc ego qui jaceo tenerorum lusor amorum:
  Ingenio perii Naso poëta meo.
At tibi qui transis, ne sit grave, quisquis amasti,
  Dicere, Nasonis molliter ossa cubent.

FINIS.

cette âme est immortelle, si dégagée du corps elle s'envole dans les airs, suivant l'opinion du vieillard de Samos; il faudra donc qu'une âme Romaine demeure toujours errante parmi des ombres Sarmates, qu'elle fixe son séjour avec des manes farouches et barbares. Ayez soin pourtant, je vous en conjure, de faire rapporter mes ossemens en Italie, renfermés dans une urne; ainsi ne serai-je plus exilé du moins après ma mort. Personne ne peut s'y opposer; mais si cela étoit, vous savez avec quelle pieuse adresse la généreuse Antigone fit déposer dans un tombeau les cendres de son frère, en dépit d'un roi trop inhumain. Mêlez aussi à mes cendres des aromates de bonne odeur, puis enterrez-les tout proche de la ville, et gravez-y cette épitaphe en gros caractères lisibles à tous les passans.

Ci-gît Ovide et tout son badinage,
Source antique de ses malheurs :
Trop folâtres amours, troupe tendre et volage,
Jetez sur son tombeau des larmes et des fleurs.
Et vous qui de l'amour avez senti les traits,
Passant, dites qu'Ovide ici repose en paix.

FIN.

TABLE

Des Matières contenues dans ce volume.

EXTRAITS POUR LES SIXIÈMES.

Principaux évènemens de l'Histoire Romaine, tirés de l'abrégé d'EUTROPE.

COLLOQUE CHOISI D'ÉRASME.

FABLES CHOISIES DE LA FONTAINE.

TABLE.

TRAITS POUR LES CINQUIÈMES.

›aux évènemens de l'Histoire Sacrée, tirés de l'abrégé de SULPICE SÉVÈRE.

TABLE.

COLLOQUES CHOISIS D'ÉRASME.

FABLES CHOISIES DE LA FONTAINE.

EXTRAITS POUR LES QUATRIÈMES.

Stratagêmes divers, tirés de FRONTIN.

CHOIX DES LETTRES DE CICÉRON.

FRAGMENS MORAUX D'ÉRASME.

Fin de la Table.
